LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permet la réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480 000 fr. de lots par an. Obl. Commun. 2 0/0 1879, payables en 20 mois, 29 f. 50 par mois, 1.500.000 f. de lots par an. Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 20 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.200 000 fr. de lots par an. Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.360.000 fr. de lots par an. Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tunin, Directeur Banque Générale de Crédit*, 10, rue Vivienne, Paris, (2e).

On peut se procurer dans la maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Salon à des prix modérés

« **Commercial Union,** »

Cie anglaise de 1er ordre d'assurances contre l'incendie. (Encaissements annuels : plus de 80 millions), demande représentants à Ajaccio et Calvi.

Références très sérieuses exigées.

Ecrire J. de Verville et H. Bardon, agents généraux, 2, rue du Muy, Muy. Marseille.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio,** de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval,** en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra,** en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux Avoines et Fourrages.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti

TOURCOING 1906

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste

du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur Gérant,
J. B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — LE

CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

COUVERTS

Envoi franco du Catalogue

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE ET LE CHRISTOFLE

Réargenture de tous objets

Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, 25, Bd Paoli

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène **PERICCHI,** propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBENT-ILS ? SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est la SEULE Régénérateur des Cheveux autorisé. Remplace toujours les Vieux Insuccès. Demandez le Royal Windsor. Se trouve chez tous les Coiffeurs-Parfumeurs en Flacons et chez tous les Pharmaciens.

ENTREPOT : 20, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Indispensable en Campagne

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

ABONNÉ

sous la Direction de Mme Alice RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.

Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toute la Presse est à la plus grande intimité à ce sujet

DES PATRONS DÉCOUPÉS

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-8, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

Le Gérant : de Géraut, 56, rue Jacob, Paris.

On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largue du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Lisez tous les Jeudis

le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.

Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 168, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXIIe ANNÉE — MARDI, 1er MAI 1906 — N° 120

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à forfait aux Bureaux du Journal. Petites Annonces, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	24 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Anastase.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 30 m. — Coucher, 6 h. 29 m.

Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.

Fête de Demain : 1er, de la Ste Croix.

30 AVRIL

Les Curiosités de la Semaine

Les femmes et l'émigration en Amérique.

On s'inquiète, de l'autre côté de l'Atlantique, de la situation des immigrants qui viennent sans cesse peupler le nouveau monde. Les transatlantiques amènent beaucoup d'hommes et très peu de femmes. Tout récemment, la *Gascogne* débarquait à New-York un convoi de 1 500 immigrants, tous du sexe masculin.

Les femmes qui ne sont pas en puissance de mari et qui font la traversée sont, dès leur débarquement, assaillies de demandes en mariage par des agences nombreuses et des sociétés philanthropiques. Voilà-t-il pas un débouché tout trouvé pour les personnes peu favorisées qui redoutent de coiffer sainte Catherine ?

La presse au Groënland.

Que faire dans une région où il gèle toujours et où *il faut garder le coin du feu* ? Lire son journal, lire son journal. C'est ce que font les habitants du Groënland. Ils n'ont qu'une feuille publique, mais ils la dévorent depuis le texte jusqu'aux annonces.

Cet organe qui n'existe pas dans la nomenclature des annuaires, s'intitule le *Katorbmik* ; il est rédigé en langue esquimaude. Seulement, il ne paraît qu'une fois par mois et ne s'adresse qu'à des abonnés. Le prix de l'abonnement se paie en nature.

Chez nous, martre, on reçoit le journal pendant une année ; l'abonnement trimestriel vaut deux canards ; un numéro se paie avec un poulet, un roussin sans doute.

Il paraît que ce système n'est pas désavantageux et que l'éditeur du dit *Katorbmik*, qui ne peut manger toutes ces volailles, les revend avec de très bons bénéfices.

Un service original.

On vient, à Yokohama, de procéder à un service solennel, en présence d'une population immense... des chevaux morts pendant la guerre russo-japonaise.

Pendant plusieurs heures ce fut, devant un autel où se tenaient les prêtres japonais, un défilé de soldats qui, à tour de rôle, vantaient les qualités de courage, d'endurance et de sagacité des chevaux qui avaient péri sur les champs de bataille.

On vit alors, spectacle singulier, des hommes, des femmes surtout, verser des pleurs abondants à la mémoire de ces animaux !

Substitution.

Un montreur de puces savantes avait été mandé à la cour de... méditons du grand-duc de Gérolstein, pour y donner une représentation. Tandis qu'il faisait évoluer ses puces sur une table de marbre, devant les grandes dames et les notables de la cour, l'une des puces disparaît dans le corsage très échancré de la... Grande-Duchesse. Grand émoi du dresseur, qui s'arrache les cheveux :

— *Ma meilleure puce ! s'exclame-t-il* ; l'étoile de ma troupe ; j'ai mis deux ans à lui apprendre à travailler !

Cependant la Grande Duchesse se retire précipitamment dans ses appartements, suivie de ses demoiselles d'honneur en émoi. On la déshabille, on trouve la puce bien vivante ; la Grande Duchesse la saisit délicatement entre le pouce et l'index et, triomphante, la rapporte au dresseur.

Celui-ci remercie, se confond en grâces, puis, regardant la puce de plus près, il ouvre des yeux énormes et s'écrie :

— Ce n'est pas celle là !

Dédié à M. Piot.

Mme Trebaol, ménagère à Kersaint-Porsall, commune de Landunvez (Finistère), vient de mettre au monde trois *jumelles parfaitement robustes et bien constituées*. Le ménage compte déjà quatre enfants et les ressources sont des plus minimes, le père, ouvrier d'usine, n'ayant un salaire que de 1 fr. 75 par jour.

Comment, avec trente cinq sous quotidiens, peut-on nourrir neuf personnes ? et parlons que ce brave homme n'est pas un anarchiste.

Les Parisiens de Paris.

Sait on combien de Parisiens nés à Paris, des aborigènes, des autochtones, des Parisiens de Paris enfin il y a à Paris ?

Le dernier recensement nous l'apprend. Environ trente-six pour cent de la population totale. Tout le reste vient ou est venu des départements et de l'étranger.

Paris est d'ailleurs la capitale de l'Europe qui a le moins de population indigène. Viennent ensuite Saint-Pétersbourg (40 0/0). Berlin (41 0/0) Vienne (45 0/0), Londres (65 0/0). De la dernière statistique, il résulte que 64 0/0 des Parisiens .. sont d'ailleurs.

Contre le corset.

Les Bulgares mènent en ce moment une campagne énergique contre le corset.

Le ministre de l'instruction publique en Bulgarie vient d'adresser aux directeurs et directrices de tous les lycées et écoles supérieures de jeunes filles une circulaire pour les inviter à interdire sévèrement *le port du corset aux élèves* de ces établissements. Les contrevenantes recevront la première fois un avertissement, la seconde fois une admonestation, la troisième une réprimande. Puis elles pourront être exclues temporairement ou définitivement de toutes les écoles de la principauté. Ces mesures sont immédiatement entrées en vigueur, d'un bout à l'autre de la Bulgarie.

Le pain bleu.

Une des particularités qui surprennent le voyageur, dans la région du Caucase, est qu'on lui fait manger du pain bleu.

Un chimiste allemand qui revient du pays explique les causes de cette coloration de la façon suivante : Le blé du Caucase renferme une certaine ivraie de la famille des acanthacées (*Cephalaria Syriaca*) dont la semence est d'une couleur bleue.

Cette semence renferme comme le froment cassation environ 16 0/0 d'albumine, mais sa farine ne se laisse pas pétrir. Un mélange d'un demi-centième de cette farine donne au pain une couleur bleuâtre, avec un centième le bleu est bien prononcé.

PIPELET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 1er mai, à 3 h.

Le Puissant, allégro,	Gurtner.
Fantaisie sur les Troyens,	*Berlioz.*
Fandango, fant.,	Schwartz.
Coppella,	Léo Delibes
Merlet Pinson, pol. p. 2 cor.,	Reyaud.

Le Chef de Musique, L. LANT.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Corte

Ghisoni, 29 avril.

AU Directeur du *Petit Bastiais*,

Me sentant visé dans la dernière phrase de la lettre de M. Renucci, maire d'Isolaccio, insérée dans votre journal de ce soir, je recours, comme lui, à votre courtoisie pour que vous donniez l'hospitalité aux deux mots qui vont suivre.

Je regrette infiniment de n'avoir pas été l'auteur de l'entrefilet du 22 courant, car j'aurais ajouté, pour être plus précis, que M. Renucci nous a même fait l'honneur d'accepter à Pietrapola une tasse de bon café noir.

Quant à l'enthousiasme provoqué dans le Fiumorbo par la candidature Giuliani, il est réel ; et M. Renucci en aura une preuve évidente dans quelques jours.

Les électeurs du Fiumorbo connaissent leurs vrais amis, ils ne les connaissent que trop hélas ! Il suffit de jeter un regard sur les innombrables routes carrossables qui sillonnent cette région dans tous les sens, pour se rendre un compte exact des bienfaits répandus à pleines mains par les *vrais amis* de M. Renucci. C'est donc pour tant de bienfaits que M. Renucci se dit Gaviniste, combien n'aurait-il pas été plus sincère s'il s'était déclaré *paoliste* ?

Soyez donc Gaviniste, M. Renucci, mais n'oubliez pas que vous êtes chrétien et catholique.

Agréez, M. le Directeur, etc.

L. FRANCESCHI,
Vicaire.

VARIÉTÉS

Renouveau

Les pluies se sont arrêtées. Il y a des jours de clair soleil où, dans les tièdes buées s'élevant de la plaine semblable à une immense cassolette, passe l'odorant souffle avant-coureur des printemps. On sent de la vie palpiter dans les airs et sous la terre. Malgré les arbres dénudés, on ne sait quoi de gai, de troublant et d'e jeune qu'ont seuls les beaux jours de fin d'hiver, flotte autour des choses, dans 'e bleu du ciel, parmi les pousses vert tendre des herbes, dans les haleines du vent qui arrive des lointains.

Les montagnes resplendissent sous les *rayons vivifiants du soleil. Des vapeurs légères ondulent sur leurs croupes comme des soies blanches et roses, les parent coquettement, coulent les ravins, enveloppent les bases, s'affilochent enfin aux deutoires des sommets comme des touffes de plumes neigeuses.*

Déjà les frissons du réveil parcourent la nature encore endormie. Les bourgeons se gonflent et s'entr'baillent aux branches. Mais voici que le vent saccourt, et, dans une première rafale, balaye les brèves épaisseurs de la plaine et de la montagne, et les emporte durement vers la mer. Des colères soudaines agitent les arbres, qui, la nuit, s'entre choquent avec des craquements secs. Derechef les girouettes *grincent sur les toits, cependant que,* dans le ciel d'un bleu d'acier et sans un seul nuage, resplendit toujours un soleil brillant, *mais froid.*

L'atmosphère est d'une limpidité extrême ; les horizons paraissent s'élargir et revoir plus profonds, tandis que les montagnes semblent, au contraire, se rapprocher.

Puis le vent tombe, par une nuit d'étoiles, et de lumineux et tièdes matins succèdent à la terre qui tressaille et blanchoie.

RYANS.

8e. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

— Je suis tout simplement un homme qui a beaucoup vécu et beaucoup observé, fit-il froidement. Vous m'avez avoué que vous aviez épousé la comte nazeque, riche, il pouvait aider au relèvement de votre père. Si votre union est rompue, vous redevenez pauvre... et qu'arrivera-t-il alors, ce qu'il adviendra de l'inventeur Jacques Leroux, privé de l'appui financier de son gendre ; vous ne voudrez divorcer que pour pouvoir contracter une nouvelle union avec un homme ayant de la fortune ; sans cela, elle qui met par dévouement pour votre père, vous resterez rivée à votre chaîne dorée, si lourde et si odieuse qu'elle vous paraisse.

— Mais vous êtes le démon, balbutia-t-elle, sans force pour nier.

— Eh ! non, madame, mais je suis un homme d'affaires. Sans fortune personnelle, vous venez de me promettre une récompense royale si j'obtenais le divorce en votre faveur. Or, cette récompense, ce ne peut pas être l'époux que vous quitterez qui la payera... Mais celui que vous prendrez, et qui acquittera ainsi le prix de votre rançon !...

— Vous êtes un horrible jouteur, dit-elle en se remettant de son trouble, et je crois que j'ai bien fait de m'adresser à vous. Eh bien ! oui, monsieur, il existe un homme jeune et beau, parfaitement digne à faire de moi sa femme et m'aimer assez pour continuer à me respecter jusqu'à l'heure où nos vœux seront comblés. N'ayant pas à rougir, puisque je n'ai même pas eu besoin de lui résister, j'avoue !... Le jour où, grâce à votre concours, je croirai de m'appeler la comtesse Van Oesten, vous recevrez cinquante mille francs.

— Que l'homme que vous aimez ajoute une pareille somme le jour où il deviendra votre époux, et mon dévouement vous est tout acquis, dit carrément Mérouille.

— Je pense que cela ne souffrira pas de difficulté, répondit la comtesse avec calme, d'ailleurs je m'attendais à un marchandage de ce genre et vous ne vous en étonnerez pas quand vous saurez le nom de la personne qui m'a conseillé de m'adresser à vous, en m'affirmant que votre intelligence n'avait d'égale que votre avidité.

— Peut-on savoir le nom de la personne qui m'a procuré la faveur de vous connaître ?

— C'est Mme Stéphane de Berly, une amie de ma famille, pour qui je n'ai pas de secrets. Aller voir ce... pardonnez-moi d'abîmer l'épithète dont elle n'est certes... allez voir ce coquin de Mérouille, m'a-t-elle dit, il est homme à vous tirer d'affaire, si vous y mettez le prix.

Mérouille n'était pas homme à garder rancune à la femme de Stéphane de la façon plus que cavalière dont elle l'avait traité.

Habitué au mépris des honnêtes gens, il aurait eu trop à souffrir s'il avait éprouvé un chagrin quelconque toutes les fois qu'on l'avait déseré des qualificatifs qu'il méritait.

Mais il ne put s'empêcher de se féliciter intérieurement du singulier hasard qui avait porté cette femme à lui fournir des armes pour engager la lutte contre son mari.

En effet, si la chance voulait qu'il touchât les cent mille francs qui venaient de lui être promis, il serait un adversaire redoutable pour Stéphane de Berly.

Le plan qu'il caressait avec amour semblait entrer dans une phase d'exécution satisfaisante.

Cependant si *enchanté* qu'il fût au fond il était convenable qu'il ne laissât point éclater sa joie.

Loin donc de se départir de sérieux vivement pourtant qu'il s'imposât en présence de la comtesse, il prit un air scandalisé pour répliquer :

— Je ne reconnais ni à Mme de Berly, ni à personne le droit de m'outrager de cette façon. Mais depuis de longues années à d'affaires fort délicates, j'ai dû me créer des ennemis, parmi lesquels je compte sans doute votre vieille amie. L'affection que vous lui portez m'empêche seule de l'poudre à son insulte autrement que par une protestation indignée. D'ailleurs, la façon dont j'entends vous servir vous prouvera mieux que toutes les paroles que vous aurez bien placé votre confiance.

A la vue du sourire sceptique que la comtesse ne se donnait même pas la peine de dissimuler, il jugea qu'il se rendrait ridicule en persistant plus longtemps dans l'hypocrite voie où il s'était engagé.

Reprenant son calme cynique, il changea de ton brutalement :

— Parlons de vous, fit-il, et de l'affaire qui vous amène. C'est un *motif* de divorce qu'il vous faut. Cherchons-en un à nous deux pour commencer. Nous dirons que le comte Van Oesten est vieux seulement un pauvre malade, mais un être faible, une sorte d'innocent...

— C'est bien cela.

— Vous connaissiez son état quand vous l'avez épousé, et si vous l'invoquez, est-ce, pour respecter le divorce, vous ne ferez que le rendre intéressant aux yeux des juges. D'ailleurs, la maladie, la folie même ne figurent pas parmi les causes de divorce prévues. Il faut chercher autre chose. Le comte n'est ni jaloux ni violent, n'avez-vous dit. Il vous laisse libre et maîtresse de vos actions ?

— Absolument.

— Vous avez la disposition de sa fortune ?

— Je l'ai.

— Sa faiblesse d'esprit ne l'a jamais entraîné à des dépenses désordonnées ?

— C'est à moi qu'il a confié la direction de ses affaires.

— En ce cas, vous n'avez à vous plaindre, je le vois, que de l'excès de bonne opinion qu'il vous témoigne, mais il est difficile, pour ne pas dire impossible, de présenter cette affection, légitime chez un époux, comme un grief valable... Ah ! une idée !

Irrité par votre froideur et votre dédain, le comte n'aurait-il pas songé à se procurer des compensations en dehors de chez lui ? Si l'on pouvait établir cette infidélité, ce serait habile.

La comtesse secoua la tête.

— Je doute que vous y parveniez, fit-elle. Le comte paraît beaucoup aimer qu'on lui soit peu et presque jamais seul.

— Mais, sans sortir, ne pourrait-il, avec les personnes que vous recevez... et même avec les femmes à votre service ?...

— Si faible d'esprit que soit le comte, il a conservé assez de dignité pour ne pas donner prise à de semblables soupçons, interrompit-elle avec véhémence.

— Mais ne lui connaissez-vous dans le passé aucune liaison, aucune relation féminine ?

(*A suivre.*)

Ce que disent les Journaux

La République Française

Sur le premier mai :

« Le meilleur moyen de se défendre contre l'anarchie et contre le désordre ne consiste pas à faire des provisions de boîtes de conserves et de jambons salés. Si les bourgeois apeurés avaient fait depuis huit années de plus larges sacrifices de temps et d'argent pour soutenir leurs idées et leurs théories s'ils avaient pris une part plus active aux élections, l'anarchie dont ils se plaignent n'aurait pas fait de pareils ravages et nous serions certainement un peu moins mal gouvernés. Il n'existe qu'un remède à la situation de notre pays, au fond si conservateur si raisonnable. C'est de changer la composition des assemblées politiques. Mieux vaudrait employer les moyens nécessaires pour y parvenir que de se préoccuper exclusivement de ne point masquer d'épiceries et de cumuls bien pendant la *journée du 1er mai.* »

Le Gaulois

Au sujet du 1er mai :

« Aujourd'hui nous sommes rassurés, nous ne l'étions pas hier. Aurons-nous sujet de l'être demain ? Grâce à nos soins dans, grâce à M. Lépine nous n'avons rien à craindre. Le péril pour nous résidait tout entier dans les irrésolutions et aussi les compromissions inavouées de certains hauts personnages de la République avec ceux que l'on appelle, non sans raison, les apaches du gouvernement. Mais ce péril disparaît devant la poigne que M. *Fallières* et ses *ministres* sont préoccupés de se défendre, étant les premiers menacés, et qu'ils nous défendront par dessus le marché. »

La Libre Parole

De M. Gaston Méry :

« En dépit des prévisions pessimistes, je suis persuadé que le 1er mai démontrera que dans une proportion formidable les ouvriers sont bien résolus à ne point obéir plus longtemps aux suggestions des agitateurs. Déjà ils se sont ressaisis, et l'on se demande même si on faisant courir tant de bruits alarmants le gouvernement n'a pas pour but d'éloigner de Paris toute une partie de la population aisée dans l'espoir qu'une fois partie elle ne reviendra pas le dimanche suivant pour voter contre lui. »

L'Eclair

De M. Judet :

« Tout le désordre révolutionnaire actuel gêne le cabinet. Surpris et obligé de faire son devoir aux dépens de ses meilleurs amis, puisqu'il est reconnu qu'il n'y a pas d'ennemis à gauche, le ministre de l'intérieur qui avait tout prévu, sauf ce contretemps, y a perdu sa réputation de magicien infaillible, flottant entre Brousckouc et les répressions. Il donne tout le monde par la mollesse de ses idées et l'incohérence de ses gestes, il a donc une revanche à prendre. M. *Hamard* et M. *Hennion* sont invités à trouver les éléments d'une conspiration éctonnante dans les mystères de la Confédération du travail. »

Le Soleil

Sur les élections législatives :

« Dans la campagne actuelle nous voudrions qu'il faudrait renfermer l'candidats dans un programme pas trop étendu mais bien délimité. Oui ou non, êtes-vous pour la liberté d'enseignement et d'association ? Pour le respect des consciences et l'exercice du culte, contre les violences brutales et la délation honteuse ? Pour l'armée nationale et l'ordre social ? Sans être partisan du mandat impératif, on peut estimer que le député qui manque aux engagements pris publiquement devient ses électeurs commet un abus de confiance. S'il ne veut tenir ses promesses, les électeurs seront en droit d'exiger qu'il se démette de son mandat. »

L'Autorité

De M. Guy de Cassagnac, à propos du discours de M. Brand :

« Il fallait justifier la présence de ce gravisseur dans un ministère qui convoie trente mille soldats pour réprimer les grèves du Nord.

— » C'est vrai, a déclaré le citoyen Briand, mais nous n'avons pas donné l'ordre de tirer.

» Briand, tant que sa sillait on ne serra pas en mesure, empêcher les soldats de se défendre et laisser s'accomplir les plus noirs forfaits. Seulement si ça ne va trop mal, si le marmiton se met à trembler sous son bras, pour peu que l'assiette au beurre fasse mine de vaciller, c'est lui probablement qui donnera l'ordre de tirer. »

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Pensions

Fabiani Jean-André, surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires; 38 ans 3 mois 2 jours de services. Pension avec jouissance du 1er février 1906 1 567 fr.

Durand Marie Magdeleine, veuve Nicolas. Le mari surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires, mort de maladie endémiques. Pension avec jouissance du 8 septembre 1905 767 fr.

Franchi Nicolas, adjudant; 17 ans 1 mois 6 jou rs de services. Pension avec jouissance du 27 novembre 1905. 700 fr.

Perini Dominique-Antoine, cavalier de manège ; 17 ans 7 mois 19 jours de services. Pension avec jouissance du 1er décembre 1905, 432 fr.

Giusfri Auguste, adjudant, 32 ans 3 mois 7 jours de services. Pension avec jouissance du 1er février 1906. 1.113 fr.

Agostini Don Philippe, sergent, 25 ans 11 jours de services. Pension avec jouissance du 20 décembre 19.5, 800 fr.

Colombini Côme, sergent, 27 ans de services. Pension avec jouissance du 19 novembre 1905, 830 fr.

Orsini Alexandre, caporal, 38 ans 4 mois de services. Pension avec jouissance du 1er décembre 1905, 8.5 fr.

Antonelli Pierro, soldat, 30 ans 2 mois 1 jour de services. Pension avec jouissance du 25 novembre 1905, 641 fr.

BASTIA-THÉATRE

Enfin nous avons eu avoir une bonne « Traviata », grâce à Mlle Rigutini. Il est vraiment regrettable que cette artiste soit venue si tard et n'ait pu donner à Bastia que trois *représentations* ! Mlle Rigutini avait tout pour plaire au public bastiais : voix admirable, jeu de scène très correct, prestance agréable. Samedi elle a su nous donner une parfaite Violetta, une Violetta touchante. Elle a été à de nombreuses reprises unanimement applaudie par une salle enthousiaste.

M. Magnanelli aussi a eu sa bonne part d'applaudissements. Il a très bien chanté de sa voix si agréable le rôle d'Alfredo, « Di quel amor .. », « Parigi, o, cara... » furent superbement enlevés. M. Magnanelli est un excellent artiste.

Et je n'aurai garde d'oublier M. Ferrari qui nous a donné un Germont impeccable. Très senti, très bien chanté et surtout très goûté, l'air « Di provenza il mare.... » qui soulevra de chaleureux applaudissements.

Des félicitations enfin à M. Giannarelli pour son bon solo de violon.

⁂

Dimanche soir, la troupe a fait ses adieux avec « Lucie de Lammermoor. » La soirée était au bénéfice de M. Villani, la basse, Jamais artiste ne fut plus acclamé qu'il ne l'a été ; jamais avant cet excellent chanteur ne donna plus d'expression et de force à sa voix que dimanche. « Dalle stanze ove Lucia... » fut frénétiquement applaudi.

M. Villani est un artiste distingué ; il nous a montré qu'il chante aussi bien en français qu'en *Italien ; ainsi* « *l'évocation de* Robert le Diable, » qu'il chanta dimanche soir, fut unanimement bissée.

Mlle Rigutini fut aussi — et comme *toujours — digne d'éloges. La scène de* la folie fut bissée ; on n'aurait jamais voulu cesser de l'entendre, si finement, si divinement chantée ! Mlle Rigutini a laissé à Bastia une délicieuse impression et beaucoup de regrets.

M. Magnanelli fut un excellent « Edgardo ». Il chanta très bien et fut très applaudi, surtout au dernier acte à la fin duquel il dut venir sur l'avant-scène se montrer au public en bonnisste. M. Magnanelli emporte toutes nos sympathies.

Je serais enfin injuste si j'oubliais d'adresser de sincères éloges au baryton Farrari qui a fait entendre et goûter au public dimanche tout le charme de sa belle voix. M. Ferrari est très jeune ; il a devant lui un *bel avenir.*

⁂

La saison théâtrale est finie ! Le courrier de la Compagnie Rubattino a emporté loin de nous ceux qui nous procurèrent quelques heures de saine joie et de bon plaisir...

Quand donc maintenant le rideau baissé *dimanche sur le dernier acte de* « Lucie de Lamermoor » se relèvera-t-il devant le public bastiais ?... Qui sait ?... On nous parle d'une subvention pour l'année prochaine. Quoiqu'il en soit nous souhaitons une saison théâtrale meilleure et un peu moins brève que celle qui vient de prendre fin.

J.

SOCIETÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES GARÇONS. — Les membres sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir au local habituel. Ordre du jour : Renouvellement du bureau. Payement de cotisation.

Le Président, Franceschi

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SANTA REPARATA DI BALAGNA. — Une femme de bien dans toute l'acception du mot, Mme veuve Leoni, née Franchi-Fabiani, appartenant à l'une des familles les plus anciennes et les plus distinguées de cette commune, dont deux de ses membres ont illustré notre île, dans la carrière des armes et dans celle de la jurisprudence, s'est doucement *éteinte*, le 21 du courant, à l'âge de 74 ans, après une longue et cruelle maladie, supportée avec une résignation toute chrétienne et au cours de laquelle elle a demandé et reçu, à plusieurs reprises, tous les sacrements prescrits par l'Eglise.

Mme Leoni laisse parmi nous, le souvenir impérissable de ses grandes vertus ; les pauvres surtout, se souviendront bien longtemps de cette sainte femme.

L'élite des cœurs ont de Murzo et de l'Ile-Rousse, assistait à ses obsèques, qui ont eu lieu le lendemain et qui ont revêtu, au vœu de la défunte, le caractère d'une extrême simplicité. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. les membres du *conseil de fabrique.*

Nous présentons à notre excellent ami, M. Nicolas Leoni, l'ancien greffier du Tribunal de commerce de l'Ile-Rousse, son fils, que la douleur accable en ce moment, à sa belle-fille, Mme Amerilys Leoni, née de Murati, à son inconsolable sœur, Mme Giudicelli, nos vifs et sincères sentiments de respectueuse sympathie et de condoléances. — Z.

Les Heures Noires

Les heures noires, les heures pendant lesquelles bien des gens voient tout en noir, sont les heures des digestions. De une heure à trois heures de l'après-midi, de six heures à neuf heures du soir, ceux qui ont un mauvais estomac sont à la torture. Que ces malheureux suivent pendant quelque temps le traitement des pilules Pink et ces heures noires se changeront en *heures roses. Il n'y a rien* qui fasse voir la vie en rose, comme d'avoir de bonnes digestions, il n'y a rien qui fasse voir la vie en noir, comme les souffrances causées par un mauvais estomac, des mauvaises digestions. Citons quelques exemples de personnes qui ont changé grâce aux pilules Pink, leurs heures noires en heures roses.

Mme Hyacinthe, de Magnac-sur Toure (Charente) écrit : « Depuis plus de six ans je souffrais de l'estomac. Je ne pouvais presque plus manger et la seule vue de la nourriture, me soulevait le cœur. M'alimentant très peu et très mal, j'étais devenue excessivement faible, anémique. Après plusieurs traitements infructueux j'ai voulu essayer les pilules Pink. Après l'usage de la première boîte, j'avais déjà éprouvé une grande amélioration, particulièrement une augmentation surprenante des forces et de l'appétit. Deux boîtes ont suffi pour me guérir complètement ; j'ai maintenant un très bon estomac et des digestions parfaites ».

⁂

Mme Marguerite Berthet, modiste à Balme-de Sollingy (Haute-Savoie), écrit : « Ma mère ne pouvait plus digérer, même trois ou quatre cuillerées de potage : tout ce qu'elle prenait elle le vomissait. Après avoir fait usage des pilules Pink, elle digère parfaitement bien ».

⁂

De M. Jean Soulat, à Fayes, commune de Vayres (Haute-Vienne) : « Depuis longtemps j'avais une maladie d'estomac et je ne parvenais pas à me guérir. J'ai voulu enfin essayer les pilules Pink dont j'avais entendu beaucoup parler. Ces pilules m'ont débarrassé de mes malaises très rapidement. Je mange de tout maintenant avec grand appétit et sans être incommodé ».

⁂

De Mme Félix Foucaud, de Bigoue, par Genac (Charente) : « Depuis dix ans j'étais toujours souffrante. L'estomac me faisait toujours mal. Je ne digérais pas. J'étais devenue faible au point de n'avoir presque plus la force de parler et de me mouvoir. Le traitement des *pilules* Pink m'a été très favorable, alors qu'avec les autres médicaments je n'avais obtenu aucun soulagement. J'ai maintenant un très bon appétit et d'excellentes digestions. »

Les pilules Pink développent l'appétit favorisent les digestions, donnent des forces, tonifient le service nerveux. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : pharmacie Gabin, 23 rue Bailly, Paris. 3.50 la boîte, 17.50 les 6 boîtes, franco. Des gens peu scrupuleux, vendent des imitations des pilules Pink. Ces imitations n'ont jamais guéri personne. Exigez sur les boîtes les cinq mots « Pilules Pink pour personnes pâles, » c'est le moyen de ne pas être trompé.

Concours D'ANIMAUX REPRODUCTEURS

AVIS

Le Parlement ayant voté le projet de loi *portant ouverture au Ministre de* l'agriculture, d'un crédit de 100.000 fr. pour les dépenses d'organisation d'un concours central d'animaux reproducteurs des espèces *chevaline et asine françaises* à Paris en 1906 et, la ville de Paris ayant de son côté, mis la Galerie des machines à sa disposition. M. Ruau, ministre de l'agriculture a approuvé le programme du dit concours élaboré par une commission spéciale après consultation du conseil supérieur des Haras.

Le concours se tiendra en conséquence dans la Galerie des machines, du 13 au 17 juin. Les engagements devront parvenir au Ministère de l'agriculture direction des Haras (1er bureau). Avant le 10 mai.

Les intéressés trouveront au Ministère de l'agriculture, dans les Préfectures et dans les Dépôts d'étalons des programmes et des feuilles d'engagement.

Les conditions générales resteront semblables aux mêmes qu'en 1905. Toutefois, le Ministre de l'agriculture, en ce qui concerne la composition des jurys est revenu sur la demande des éleveurs, à l'application des dispositions habituelles des concours hippiques de l'Etat portant à quatre membres le nombre des jurés fonctionnant dans chaque groupe, savoir : la fonctionnaire de l'Administration des Haras ; l'officier des remontes militaires ; deux membres nommés par le ministre.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 avril

Thermomètre - 7 heures du matin 13 5
à midi 17 6 à 6 heures du soir 13 5
Maxima 15 0 Minima 10
Baromètre — 7 heures *du matin*, 753 m m à midi, 753 mm. 6 heures du soir, 758 mm.
Vent. — Dans le matinée, O. frais.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, pluvieux
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 1 mm

⁂

Tirs de combat

Nos deux Batteries d'artillerie sont parties hier matin, à 6 heures, pour Saint-Florent, où elles doivent exécuter des tirs de combat.

⁂

Récompenses honorifiques

Les récompenses suivantes ont été décernées aux personnes ci-après désignées, qui se sont distinguées ou ont été blessées au cours des événements difficiles qui se sont déroulés dans les mois de février, *mars* et avril 1906 :

Médaille de bronze : M. Spotorno, receveur de l'enregistrement à Saugues, et M. Savignont Pierre César-Vincent, maréchal des logis chef au 19e rég. de chasseurs.

Mention honorable : M. de Peretti, sergent au 40e.

Lettre de félicitations : M. Giacometti, sous-préfet d'Issingeaux.

⁂

Nouvelles judiciaires

M. Barrabino, vice-président du tribunal de première instance de Nancy, est nommé président au même siège.

⁂

Postes et télégraphes

M. Colombani est nommé surnuméraire des postes et télégraphes à Vorros ; M. Raffaelli, à la ligne de la Méditerranée ; et M. Giovannelli, au bureau du tri de la gare du Nord.

M. Giudicelli Hyacinthe, facteur rural à la Birbinaia, est nommé facteur receveur.

⁂

Tirs de cartouches

Des tirs de cartouches à blanc seront exécutés par le 163e régiment d'infanterie, le mardi 1er mai, de six à neuf heures du matin, sur la route de Saint-Florent.

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Beitrami, dentiste des Hôpitaux civils et du Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint *des Hôpitaux, recevra* au Grand Hôtel Lingénieur du 10 au 24 mai exclusivement.

⁂

Mots de la fin

Un tronu regarde un robuste déménageur qui porte sur l'épaule une lourde toilette à dessus de marbre.

— Oh ! s'écrie-t-elle avec admiration, comme il porte bien la toilette !

ENCHÈRES PUBLIQUES A MARSEILLE
par suite de faillite

Le 17 mai 1906, à la Bourse, du vapeur français, en fer et à hélice

Ville de Cannes

Désarmé à Marseille, construit en 1867, jauges 205/375 tx, dimensions 45 m. 16 x 7 m. 56 X 4 m. 23, portée en lourd 450 tonnes.

Machine Compound de 1880, placée au centre.

Vitesse 9/10 nœuds. Consommation 6 tonnes.

Chaudière de 1880, petite chaudière, deux treuils, etc.

Ce vapeur se trouve encore en bon état de navigabilité.

Mise à prix . . 30.000 francs.

Pour conditions vente, renseignements complémentaires et visiter, s'adresser à Me FERNAND BARRY, 14, rue Beauvau, Marseille.

PUZZICHELLO

Eau sulfureuses sodiques contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, les hémorroïdes les maladies contagieuses.

1re Saison du 1er au 20 mai.
2me Saison du 20 mai au 10 juin.

Pour tous renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Puzzichello.

⁂

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets chevriotte bleue et noire, peigné Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Marque recommandée
COGNAC — FINE CHAMPAGNE
BOULESTIN & Cie
COGNAC

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00227

BOURSE DE PARIS

	29 avril	30 avril
Rente 3 0/0 ancien	98.90	98 85
Rente 3 0/0 nouvelle	98 50	98 90

ex-coupon.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Calvi

On nous prie d'annoncer que malgré les bruits que l'on fait circuler, M. Clément Rossi, conseiller municipal de Marseille, n'a jamais songé à retirer sa candidature.

Réunion du clergé

Ajaccio, 30 avril.

La réunion du clergé de la Balagne aura lieu à Ile-Rousse, le jeudi, 3 mai, à 1 heure de l'après-midi.

Elle sera présidée par M. le Vicaire Capitulaire du diocèse.

L'ORGANISATION d'un Coup d'Etat

Paris, 30 avril.

Le « Soir » prétend qu'on aurait découvert dans les nombreuses perquisitions qui ont été faites ces jours-ci à Paris, un plan complet d'organisation en vue d'un Coup d'Etat.

LES DÉSERTIONS DANS L'ARMÉE

Paris, 30 avril.

Plusieurs journaux avaient annoncé que, jeudi dernier, 26 soldats du 87e de ligne, en détachement aux grèves des mineurs du Nord, avaient gagné Tournai, en Belgique, parce qu'ils étaient fatigués de recevoir des briques, et que cet exemple avait été suivi dans d'autres régiments.

Une note officieuse dément aujourd'hui cette information.

L'attentat d'Argenteuil

Anarchistes arrêtés

Paris, 30 avril.

La sûreté a mis en état d'arrestation quatre anarchistes français, un anarchiste de nationalité allemande et un anarchiste italien.

On croit que ces arrestations se rapportent à l'attentat commis sur la ligne mixte de chemin de fer, utilisée en même temps par les compagnies du Nord et de l'Ouest pour leur service de grande ceinture.

Ces individus auraient tenté de faire sauter, à la dynamite, le pont d'Argenteuil du coté de Colombes.

Expulsion d'anarchistes

Paris, 30 avril.

Un arrêté d'expulsion a été signifié aujourd'hui par la police à deux anarchistes étrangers, répétés très dangereux, qui quitteront le territoire français et seront conduits jusqu'à la frontière sous bonne escorte.

L'ATTENTAT DE LA RUE DE ROHAN

Arrestation de l'anarchiste Faras

Paris, 30 avril.

Le « Petit Journal » annonce l'arrestation de l'anarchiste Faras, principal auteur de l'attentat commis dans la rue de Rohan, contre le roi d'Espagne lors de son voyage officiel à Paris.

LE 1er MAI

Les Représentants de la Presse chez M. Clémenceau

Paris, 30 avril.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a reçu cet après-midi plusieurs journalistes qui l'ont interviewé sur la journée de demain et ont manifesté la crainte de voir se produire des troubles.

M. Clémenceau les a rassurés et leur a déclaré n'avoir aucune inquiétude à ce sujet.

LES GRÈVES

TOULON

La grève du gaz

Toulon, 30 avril.

La grève des employés du gaz continue.

La Compagnie a fait venir à Toulon un certain nombre d'ouvriers des usines des environs.

Ce soir les canalisations ont pu être normalement alimentées.

MARSEILLE

La grève des garçons de cafés et de restaurants

Marseille, 30 avril.

Les garçons de café, les garçons restaurateurs et les employés limonadiers ont décidé de continuer la grève aujourd'hui, à la suite de la réunion qu'ils ont tenue hier soir à la Bourse du travail.

Les grévistes sont calmes.

Le syndicat patronal a décidé d'accepter que les frais de casse et autres ne seraient plus supportés par les employés, mais cette concession n'a produit aucun effet sur les grévistes qui désirent avoir gain de cause sur des points plus importants.

DOUAI

Reprise du travail à Aniche

Douai, 30 avril.

La grève est terminée.

La rentrée a été presque complète aujourd'hui à Aniche. Les mineurs ont obtenu une partie de leurs revendications.

Les patrons ont fait preuve de bonne volonté.

LORIENT

Nouveaux désordres

Lorient, 30 avril.

De nouveaux désordres ont éclaté cette après-midi, à la sortie de différentes réunions de grévistes.

Les manifestants ont été dispersés par les dragons, mais plusieurs brigades ont eu lieu entre les grévistes et la police.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE MARSEILLE

L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE

Marseille, 30 avril.

La quatrième chambre du tribunal correctionnel de notre ville a rendu aujourd'hui son jugement dans cette affaire d'espionnage qui défraya, *en son temps*, la presse française et étrangère.

Vers le milieu de l'année dernière la police spéciale de Marseille fut avertie par les services spéciaux de Paris de la présence anormale de nombreux individus suspects, de nationalité étrangère.

Une surveillance immédiate fut organisée.

Deux personnages mystérieux attirèrent surtout l'attention. C'étaient le docteur Wieger, d'origine strasbourgeoise et le commis Joseph Wolf, un israélite hongrois.

L'arrestation des deux espions fut décidée. On appréhenda Joseph Wolf au moment où il rentrait à sa chambre et on s'empara de Louis Wieger à l'hôpital de la Conception où il était en traitement.

On enquêta sur plusieurs Férand de Toulon, puis les soupçons se portèrent sur un employé de l'arsenal de ce nom. Il fut arrêté à Marseille.

Joseph Wolf a été condamné à deux années d'emprisonnement.

Le docteur Wieger à 15 mois de la même peine.

Féraud a été acquitté.

LE COMPLOT

Nombreuses arrestations A PARIS

Paris, 30 avril.

La police a arrêté ce matin pour complicité de rébellion et menées anarchistes M. Bibert, directeur du « Bloc patriote », M. Griffuelhes, secrétaire de la confédération générale du travail, M. Fenillant, secrétaire de « l'Avant-Garde ».

Des mandats d'amener ont été décernés par M. André, juge d'instruction de la Seine, agissant en vertu d'une commission rogatoire du *juge d'instruction de Béthune*, contre M. Levy, trésorier de la confédération du travail, et M. Alfred Fromentin.

A l'Instruction

M. André, juge d'instruction, chargé d'exécuter les commissions rogatoires du juge d'instruction de Béthune, a interrogé, cet après-midi, MM. Feuillant, Bibert et Griffuelhes.

M. Bibert a choisi pour défenseur M. Moro de Giafferi, avocat à la Cour d'appel, secrétaire général des comités plébiscitaires.

Nouvelles arrestations

Paris, 30 avril.

Le bruit court que les capitaines Tamburini et Volpert, impliqués précédemment dans l'affaire du complot, auraient été arrêtés cet après-midi.

A NICE

Paris, 30 avril.

La « Liberté » annonce que M. le comte Durand de Beauregard, l'un des chefs du parti impérialiste, en villégiature à Nice, a été arrêté aujourd'hui dans cette ville.

M. Durand de Beauregard est considéré comme l'un des plus actifs organisateurs de la résistance aux inventaires dans les églises de Paris.

On croit que c'est contre M. Durand de Beauregard que pèsent les charges les plus graves. C'est en effet chez lui qu'a été trouvée au cours des perquisitions de vendredi, une pièce entièrement écrite de sa main et portant cette mention :

« Projet discuté avec de Rouvre pour le cas d'un coup à faire. »

M. de Rouvre est un député modéré de la Haute-Marne.

L'arrestation de M. de Beauregard est confirmée

Paris, 30 avril.

Une dépêche de Nice confirme l'arrestation de M. le comte Durand de Beauregard.

Cet inculpé a été arrêté en vertu d'un mandat d'amener transmis télégraphiquement au parquet de Nice par M. André, juge d'instruction de la Seine.

M. de Beauregard sera transféré à Paris dans la journée de demain.

Nouvelles perquisitions

Nice, 30avril.

Un commissaire de police, subrécégué par le parquet, s'est présenté ce matin à l'hôtel où était descendu M. le comte de Beauregard, et a effectué des perquisitions dans la chambre qu'il occupait.

Divers papiers d'une certaine importance ont été saisis.

On a trouvé, entre autres documents, un reçu de 6.000 francs signé par un nommé Bressolles, socialiste révolutionnaire, qui a été arrêté hier à Brest.

A TOULOUSE

Toulouse, 30 avril.

Des perquisitions ont été opérées aujourd'hui chez le baron de Lasus qui est une personnalité royaliste très en vue.

C'est en exécution d'une commission rogatoire du parquet de Béthune que ces perquisitions ont eu lieu.

A LA GUADELOUPE

Troubles graves

On craint une émeute générale

Pointe-à-Pitre, 30 avril.

Des troubles graves se sont produits sur plusieurs points de l'île.

La situation est très inquiétante.

M. Gerville-Réache, député au tourner électoral, a été obligé de quitter la ville de Basse-Terre où l'anarchie est complète.

La foule, très surexcitée, a attaqué la troupe qui a chargé les manifestants à la Baïonnette.

De nombreuses personnes ont été blessées.

Le consul d'Angleterre a été attaqué par une bande d'insurgés armés de gourdins.

On craint qu'une émeute générale ne se produise lors des prochaines élections législatives.

Envoi de deux navires de guerre

Paris, 30 avril.

M. Thomson, ministre de la marine, a ordonné de détacher deux bâtiments de guerre de la division navale de l'Atlantique, pour aller à la Guadeloupe, où ils séjourneront jusqu'après les élections législatives.

Cette mesure a été prise pour prévenir les troubles qui pourraient se produire.

EN RUSSIE

L'amnistie politique

Saint-Pétersbourg, 30 avril.

Dans certains milieux officiels on annonce la proclamation d'une large amnistie politique.

Cette mesure de clémence sera prise par le Tzar avant la réunion de la Douma de l'Empire.

Vignes Américaines
Plants racinés 1er choix
Riparia X Rupestris 3.300 (garantis.
Riparia Gloire de Montpellier
Rupestris Monticola et Metallica
M. Etienne DE SUSINI, Boulevard du Palais, Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

M. Antoine-François Negri et ses enfants; M. et Mme Noune Negri ; M. et Mme Bénoît Negri ; M. Jean-Bernardin Negri ; M. Jean-Joseph Negri, employé d'octroi ; Mme et M. Barthélemy Casanova, adjudant au régiment, Bastia ; M. et Mme André Rossi de Pietranera ; M. Napoléon Rossi, second maître fourrier ; Mme et M. Lorenzi, Juge de paix ;

Les familles Colombani, Lorenzi, Grossi, Marfisi, Casanova et Rossi de Pietranera ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mademoiselle

BERTHE-ASSOMPTION-MARIE-CATHERINE NEGRI

leur fille, sœur, nièce, tante et cousine, décédée le 30 avril 1906, à l'âge de 18 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui mardi à 9 heures et demie à Barbaggio.

M. Jacques-Toussaint Casabianca, conseil or général, et ses enfants François, Mathilde et Marie ; Mme et M. Jules Ciccioni : Mme Veuve Casabianca, née Cacciagherra ; M. Antoine Franceschi et ses enfants (Vénézuela) ; Mme Vve Thomas Giuseppi et ses enfants ; Mme Vve Comtesse Fornelli et ses enfants ; M. et Mme Antoine Cacciagherra et leurs enfants ; M. et Mme Jean Giuseppi et leur enfant ; M. et Mme Louis Giuseppi ; M. et Mme Louis Fornelli et leur fille ; M. Paulin Bartoli et ses enfants ; M. Luzy et ses enfants ; M. Arrighi de Casanova et sa famille ; M. et Mme Limarola et leurs enfants ; M. Domingo Franceschi et son fils ; M. et Mme Albert Pieraggi et leurs enfants ; M. et Mme Dqua Angeli ; M. et Mme Jules Mariotti et leurs enfants ; Mme Vve François Giacobbi et son fils ;

Les familles Sussani, Sammarcelli, Nicolai, Pieraggi, Morucci, Santelli, Morli et Poggi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Eugénie Casabianca
Née GIUSEPPI

leur épouse, mère, sœur, belle-sœur, belle fille, nièce, cousine et alliée, décédée à Bastia, le 30 avril 1906, munie des Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui à midi, 2, rue Cappanella.

Les obsèques auront lieu à Rapale.

La famille ne reçoit pas.

RICQLÈS DIGESTIF Antiseptique
RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DENTIFRICE EAU de TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRAND PRIX LIÈGE 1905

AVIS AU PUBLIC

Mme Zita Morati née Adam, ex-*successeur* de feu *Mme veuve Galzat*, prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle vient d'établir un nouveau laboratoire dans son magasin de vente, de sa spécialité de Gâteaux Corses, boulevard Paoli, 27.

Mme Zita Morati n'a point de succursale.

Envoi sur commande

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à Mr ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

A LOUER
Villa Blanchard
S'adresser à Me Giordani, notaire.

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permet la réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples :

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 05 par mois, 1.440 000 fr. de lots par an.
Obl. Communes 2 6/0/0 1879, payables en 20 mois, 29 f. 50 par mois, 1.500.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1983, payables en 20 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.300.000 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.200.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tunis, Directeur Banque Générale de Crédit*, 16, rue Vivienne, Paris, (2e).

On peut se procurer dans la maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et *Cigarettes*. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAI DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Salon à des prix modérés

« Commercial Union, »

Cie anglaise de 1er ordre d'assurances contre l'incendie. (Encaissements annuels : plus de 50 millions), demande de représentants à Ajaccio et Calvi.

Références très sérieuses exigées.

Ecrire J. de Verville et H. Bardon, agents généraux, 2, rue du May, May-Marseille.

Mme MASSEL-WOOD

chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux
Avoine et Fourrages

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

TOURCOING 1906

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur Gérant,
J. B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES

portant la Signature *J. PICOT*

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés *J. PICOT, n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX DU MONDE, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — LE

CORRESPONDANTS de l'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Rome, Milan.

Lisez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages
Le plus attrayants des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.
Récits d'Explorations, se Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 146, rue Montmartre, Paris.
15 centimes le Numéro. En vente partout.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés la leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie

Cours fondés en 1889 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours aient fait par MM. les Professeurs du Collège, de l'*Ecole Normale d'instituteurs* et d'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vus *splendides sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux* familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.

Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Indispensable en Campagne

L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

ECONOMIE — ELEGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

AGRANDI

PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 2 mois, 2 fr.
Département : 3 mois, 2 fr. 50 c.

46, rue Jacob, 56 — PARIS

Prime les Dames est le plus grand intérêt à se servir

DES PATRONS DÉCOUPÉS

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demandez à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-8°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

Se trouve également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MERCREDI, 2 MAI 1906 — N° 121

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.
Autres Départ.	7 fr.	12 fr.

UNION POSTALE, AU LIEUDU PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Inv. de la Ste Croix.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 30 m — Coucher, 6 h. 29 m.
Premier quar., le 1er — Pleine Lune, le 8.
Fête de Demain : Sainte Monique.

1er MAI

COMPLOT ATTENDU

Des perquisitions ont eu lieu, *hier, chez un certain* nombre de personnes : membres de la confédération du travail, généraux en retraite, clubmen, anarchistes, prêtres, gens du monde. Il y en a pour tous les goûts. Il y en a de toutes les couleurs. Une réunion des perquisitionnés formerait un Parlement de tous les partis extrêmes, et comme le père Janvier y rencontrerait le citoyen Lévy, (de la Bourse du Travail), ce serait aussi un Congrès des religions. On voit là des personnages catilinaires si l'on veut, mais chétivement catilinaires.

Ce sont des figurants que l'on a connus dans tous les « complots » antérieurs. Il n'y en a pas un parmi eux *qui n'ait eu déjà trois ou* quatre projets infaillibles pour séquestrer le gouvernement, enlever le Président de la République, etc. Ils n'ont jamais fait de mal au régime, et le régime se garderait bien de leur faire trop de mal. En Angleterre, on dit : « L'opposition de Sa Majesté. » Nous avons, depuis dix ou quinze ans, nos conspirateurs attitrés ; et la police *politique découvrait une grande* déception s'ils venaient à disparaître. Mais ils s'obstinent dans la carrière ingrate qu'ils ont choisie. Ils sont de toutes les manifestations, de toutes les fêtes, de toutes les émeutes et de toutes les tempêtes dans un verre d'eau.

Ils ne marchent pas dans l'épaisseur des murailles et ne s'entourent pas de mystère, comme on voit dans *Angelo, tyran de Padoue*. Ils ne vivent pas en des domiciles secrets et sous des noms supposés. Ils ont des enseignes voyantes, et c'est tout au plus s'ils ne sont pas inscrits en un chapitre de Bottin sous la rubrique : conspirateurs jurés. On les trouve au siège de la « *Confédération du travail*, » ou de la « Ligue antimaçonnique, » ou de « l'Avant-garde royaliste, » ou de « l'Entente nationale pour la reconstitution des libertés en France. » D'autres sont candidats, ce qui constitue présentement une situation assez voyante. Bref, tous ces repaires de *conspirateurs* sont situés et constitués à l'égal d'une société industrielle ou de la chambre des *notaires*.

Que nous apprendra l'enquête des magistrats et de la police ? S'il y eut quelque chose, ce quelque chose a pu disparaître. Depuis quinze jours tout le monde était prévenu. La Confédération du travail — surtout après l'entrevue *mémorable avec le ministre de* l'intérieur — a mis en lieu sûr tous les documents qui pouvaient la compromettre ou gêner des amis du gouvernement. Il se peut qu'on trouve la trace de quelques tentatives subalternes. C'est le contraire qui serait surprenant. Nous n'avons pas attendu jusqu'à ce jour pour savoir que certains ennemis de la République espèrent *tout du désordre. Depuis trente*-six ans la théorie de l'*excès du mal* et la tactique du *pire* dirigent tous les efforts *antirépublicains*. C'est en vertu de cette tactique et de cette théorie que les réactionnaires ont voté pour Barodet contre Rémusat, pour M Clémenceau et ses amis contre Gambetta. Maintenant, ils abandonnent les radicaux, lâchés par leurs anciens *complices, protestent que ce n'est* plus de jeu. Toute cette évolution n'a rien de bien extraordinaire ; et les bons citoyens, toujours victimes et spectateurs de ces menées, n'éprouvent qu'une impression de déjà vu.

Laissons de côté toutes les circonstances accessoires. Que les « conspirateurs » de Paris aient rêvé de mettre à profit une bonne occasion, c'est fort possible. Mais l'occasion existait, et ce n'est pas eux qui l'ont créée. Quelques subsides et quelques brochures n'ont pas suffi à fomenter les grèves du Nord. Il y a quarante mille ouvriers mineurs qui ont cessé le travail. Il y a toute la propagande syndicaliste qui avait préparé et décidé la grève bien avant que tel ou tel candidat monarchiste eût songé à s'en servir. L'*Humanité*, de M. Jaurès, qui est l'organe du *parti socialiste révolutionnaire*, proteste ce matin contre les « perquisitions en partie double » et les « poursuites combinées ; » elle affirme que « la classe ouvrière est mûre » et qu' « elle sait ce qu'elle veut ». On ne fera croire à personne, en effet, que l'*Humanité* et la *Croix* aient les mêmes desseins, la même clientèle, les mêmes appuis. Personne n'imagine que les *ennemis de la République* aient désarmé. Mais quelques incidents de coulisse, plus ou moins bien *cuisinés*, n'empêcheront pas de voir le drame révolutionnaire qui se joue publiquement, devant tous et au dépens du pays.

Les réactionnaires seraient enchantés de *profiter du désordre* : c'est entendu. Le premier devoir de tout gouvernement républicain consiste donc à combattre le désordre ; et voilà précisément ce que l'on n'a pas fait d'une manière franche et assez efficace. Le dompteur était entré dans la cage et se flattait de calmer les fauves : ils n'ont pas même daigné le mordre. Ce n'est pas un « complot » imaginaire ou réel — qui peut rendre à l'opinion publique la confiance et la sécurité. Il y a quelque quarante *ans, c'est-à-dire à la fin du régime* impérial, un rédacteur du *Temps* et M. Clémenceau, se rencontrant et causant du dernier « complot » découvert par M. Pietri, auraient ri de bon cœur. Si nous rencontrions encore aujourd'hui M. Clémenceau, nous n'aurions pas perdu notre bonne humeur. Comme nous, il sait que les régimes politiques *ne peuvent pas vivre d'expédients* et de coups de théâtre. Il est très fâcheux qu'à des périodes régulières et de plus en plus rapprochées la République soit obligée d'excuser la faiblesse de son gouvernement par les manœuvres ténébreuses de ses adversaires.

Un régime fort vit avec ses ennemis impuissants, comme un *corps sain vit avec ses inévitables* microbes. Ce n'est qu'en un terrain affaibli que la maladie se déclare. *M. le docteur Clemenceau* vient d'administrer à ses candidats une piqûre de sérum. C'est fort bien. Mais il faut à la République autre chose que ces soins exceptionnels. Il lui faut une bonne hygiène : l'ordre, — l'ordre dans le gouvernement, l'ordre dans la rue.

(*Le Temps*).

Un Coin de Corse

CALVI

Fièrement campé sur son rocher, semi-ceinte avancée de l'antique Cyrnos, Calvi *ressemble à une bourgade féodale prête à* se voir encore les assauts des Anglais et des Maures.

Des aspects très discernables y sont juxtaposés ; l'un, la Citadelle, avec son épaisse enceinte de courtine sur laquelle avril sème de gros boutons d'or ; l'autre, la *Basse Ville*, avec ses maisons blanches à toits rouges qui se mirent dans les eaux claires du port.

Sous le vieux fort du Mozzello qui commande la rade et d'où, par un temps clair, on peut apercevoir, à l'est au, les montagnes de Nice et d'Antibes, les rues de la Marine (basse ville) s'aligneut droites, en de jolies perspectives, jusqu'à la gare et le chemin de la plage.

Un petit square, avec ses plantations d'arbustes, met, entre l'école des garçons et des filles, une claire tache verte.

De tous côtés, des bambins vivaces, bien portants ; il semble on sortir de chaque pavé.

La vieille ville, haut perchée, offre un inextricable dédale de rampes, d'escaliers, de ruelles s'entre-croisant dans un désordre pittoresque, communiquant entre elles par des boyaux à arcatures et des passages voûtés. Une terrasse circulaire la domine, d'où *l'horizon s'étend* sur les environs d'une infinie beauté, sur la mer jusqu'au Cap-Corse et sur les montagnes *dont les cimes neigeuses s'allument* dans les nues.

Quelle vue ! En bas, le port, où se berce mollement *les coques de noix de* sa flottille ; en face, les paysages de la Balagne et de Calenzana, sur lesquelles les figuiers, *les oliviers aux feuilles d'argent* et les vergers de la Balagne déploient les notes vives d'une *luxuriante végétation*.

Ajac. — six heures de Nice à peine, ouvert est la ville de la Corse la plus rapprochée du continent français. Elle deviendrait un point vital de l'île, grâce au chemin de fer dont elle est tête de ligne, si on voulait ménager son port.

La Corse est pour la France une position militaire de *premier ordre* et une sentinelle avancée dans la Méditerranée.

Or, de tous ces ports, celui qui peut *surveiller* Toulon et surveiller Gênes, la Spezzia, c'est sans contredit Calvi, qui *touche* à la France et *couche* à l'Italie. D'autre part, c'est de Calvi *seulement* qu'une attaque de Corse, la clé de la Corse, aurait de sérieuses chances d'aboutir.

L'importance de ce point stratégique était établie en ces termes dans une lettre adressée par le ministre de la Marine au ministre des Travaux publics, en décembre 1903 :

« Je destine une partie du crédit prévu au budget de 1904 pour la réorganisation de la défense mobile en Corse, comme concours de la marine, à l'amélioration du port de Calvi, dont *l'intérêt au point de vue* de la défense maritime vous a déjà été signalé par mon départem nt.

« Je vous donne le, mon cher collègue, de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour arriver à l'exécution de ce projet, dressé par les soins de notre administration et dont votre lettre du 7 mars 1902, fixait l'importance à 650.000 francs. »

Le projet d'amélioration comporte le prolongement de la jetée existante à 150 mètres, la construction d'un quai accostable de 125 mètres et des dragages.

De la dépense prévue de 650 000 francs (dont un rabais au moins égal à celui consenti par les adjudicataires de la jetée existante, soit 32 000, devrait être déduit), l'Administration des travaux publics n'est déjà engagée à faire la moitié, soit 325 000 francs. Le reste doit être versé par la marine et prélevé sur les 6 millions et demi votés par le Parlement en vue de mettre la Corse à l'abri d'un coup de main, créer

---

85 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le
Conducteur d'Omnibus
PAR
ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

— Cet interrogatoire me pèse. Jamais je n'ai daigné me renseigner à ce sujet, je vous prie de le croire. Vous me parlez de son passé, de l'ignore. C'est à vous de le connaître...

— Il n'y trouver ce que nous cherchons, c'est vrai. Cela peut être difficile, mais non impossible. Que je lui découvre une maîtresse vraisemblable, et je vous réponds de faire prononcer le divorce contre lui.

— Une maîtresse ? à lui ? laissa-t-elle tomber avec une compassion méprisante.

— Mon Dieu ! madame, il n'a jamais fait naître de tendresse, il a pu inspirer de la pitié, s'il y a des cas où la pitié ressemble terriblement à l'amour. N'a-t-il pas eu, avant de vous épouser, une parente, une compagne, une femme quelconque qui ait pu le consoler de son vice ?

— Il y a eu, je crois me souvenir bien, une jeune fille à qui, adolescent, il a inspiré un vif intérêt. Cette jeune fille avait entrepris de soigner ce pauvre cerveau malade. Elle s'est mariée depuis, sans avoir pu achever une cure, d'ailleurs, impossible. Mais je ne vous engagerai pas à chercher de ce côté, car la personne à laquelle je fais allusion est un ange de vertu.

— Quel âge avait le comte lorsqu'il fut l'objet d'un tel dévouement ?

— Vingt ans environ.

— Et... l'ange de vertu avait à peu près le même âge ?

— Deux ans de moins.

Il réfléchit quelques secondes.

— Je crois peu à l'attachement pur pour un malade de vingt ans chez une jeunesse de dix-huit. C'est dans ces cas-là surtout que la pitié ressemble à l'amour, comme je vous le disais tout à l'heure.

— Encore une fois, monsieur, votre clairvoyance habituelle est en défaut et vous seriez convaincu de votre erreur, si vous connaissiez la charmante créature, la très honnête petite femme qu'est Mme de Chelles.

Méroualle retint un cri de joie prêt à s'échapper de ses lèvres.

— Mme de Chelles, avez-vous dit, la femme de M. Gérard de Chelles ?

— Elle-même.

Le forban venait de prendre un parti terrible qui avait à ses yeux le mérite de l'aider à assouvir une vengeance.

Il connaissait les moyens de rendre vraisemblables les plus infâmes calomnies, de présenter comme des faits avérés les inventions les plus audacieuses.

Suzanne de Chelles passerait pour avoir été, pour être encore la maîtresse du comte Van Ostalp.

Voilà le but que Méroualle venait de s'assigner.

Mais il fut assez fin pour n'en rien donner deviner à la comtesse dont l'héroïne pour la jeune femme semblait si profonde qu'elle ne fit opposée avec toute l'énergie de sa réelle probité à l'exécution d'un plan aussi diabolique.

— On ne peut jurer de rien, dit faussement Méroualle, le bien que vous me dites de Mme de Chelles paraît interdire toute supposition malveillante... Cependant je verrai... je m'informerai... oh ! sans grande conviction à présent de ce côté, Lélia !... mais revenez me voir bientôt, madame, on laisse mûr votre adresse... et je vous tiendrai au courant de mes investigations, quel qu'en soit le résultat.

La comtesse sortit après avoir répondu par un léger signe de tête au salut obséquieux du mercadier.

— Bonne journée, se dit-il quand il fut seul. Je vais peut-être avoir gagné d'un seul coup cent mille francs, la possibilité de mettre la main sur une partie des millions de M. de Berly et, ce qui n'est pas à dédaigner, j'ai l'espoir de me venger cruellement de cet insolent Gérard de Chelles. Riche et vengé, il ne me reviendra plus, pour être tout à fait heureux, qu'à devenir l'époux de la petite Mouette. Cela m'assure semble heureux en ma faveur et j'arriverai à cela comme à tout le reste.

XIII

Nos lecteurs ont peut-être oublié un très modeste acteur de ce récit, qui n'y a joué du reste qu'un rôle peu important jusqu'à l'époque où nous nous arrivés, mais qu'il est temps de leur représenter, attendu qu'il est destiné à se trouver au premier plan dans les événements qui vont suivre.

Nous voulons parler de Capidon, l'ami d'enfance de Marie et de Jean-Paul à Orsennes, la bonne bête que Loriol a recueillie en même temps que les deux enfants.

Ainsi que n'y atteignait le brave homme, la mère Loriol avait tout d'abord reçu le chien sans avoir enthousiasme.

Mais elle avait fini par être conquise, elle aussi, par les réelles qualités de l'animal.

C'est que Capidon n'était pas un chien ordinaire.

Il avait mentir l'affirmation des hommes qui, dans leur orgueil n'accordent aux bêtes que de l'instinct et leur refusent l'intelligence.

Point n'était besoin d'élever la voix pour lui donner un ordre.

On lui parlait tranquillement comme à une personne et, comme une personne, il comprenait ce qu'on lui disait.

A un autre chien qu'on eut voulu appeler, on aurait crié :

— Ici, Capidon !

Il ne fallait que lui dire :

— Viens, mon vieux.

Et il accourait aussitôt.

Il obéissait à la parole avec une extraordinaire docilité.

Même les gestes de Marie le trouvaient attentif et soumis.

D'un signe, elle lui faisait faire ce qu'elle voulait.

Habitué à suivre la mère Loriol dès qu'elle sortait, la voyait-il se lever, tout habillée et portant au bras le panier dans lequel elle devait rapporter les provisions de la journée, tout de suite il hâtait l'un à moitié rongé os, s'étirant sur ses pattes solides, il sortait du sommeil dans lequel on le croyait enfoncé, et descendait l'escalier derrière elle.

Pourtant si, tranquillement, elle lui disait :

— Non, Capidon, tu ne sors pas. Il fait trop de boue dehors pour les chiens, tu rapporterais de la crotte. Reste et sois sage.

Capidon comprenait et retournait à son os ou à son sommeil sans insister le moins du monde.

Comme tous les bons chiens de garde, il éprouvait de l'horreur pour les gens mal mis et, cette horreur, il la leur manifestait selon les individus de deux façons, dont l'une était assez plaisante.

Etait-il en face d'un gars de mauvaise mine, bien bâti et d'apparence redoutable, il lui courait sus, le poil hérissé, la gueule entr'ouverte, comme prêt à le dévorer, et ses maîtres, dans ce cas, devaient employer toute leur autorité pour le retenir.

(*suivre*)

dit dont il est fait mention dans la lettre ci-dessus relatée.

Nous exprimons l'espoir que M. Thomson, dont nous avons pu apprécier le chaud patriotisme, aura à cœur de réaliser l'œuvre de sage prévoyance décidée et votée par le Parlement et dont sa propre administration réclamait, il y a deux ans, l'exécution.

Ajoutons qu'au point de vue du tourisme, Calvi est, par sa situation à six heures de Nice, comme nous venons de le dire, tout indiquée pour servir de tête de ligne aux services maritimes postaux pour la Corse et qu'à ce titre l'amélioration de son port est pour nous du plus haut intérêt.

A. BAUDE.

(Revue du Touring Club).

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Calvi

DÉSISTEMENT DE M. ROSSI

Ile-Rousse, 1er mai.

Mes chers concitoyens.

Je suis venu vous avec les illusions d'un homme animé des meilleures intentions et décidé à prendre énergiquement en mains la défense des intérêts de son pays.

Je vous ai exposé mon programme dans une profession de foi nette, claire, précise, ne laissant aucune place à l'équivoque, qui, je le crois, a rencontré l'approbation unanime, ce qui prouve qu'elle répond en tous points aux besoins impérieux de l'heure présente.

C'était la promesse d'un succès, qui paraissait d'un augure excellent pour le résultat définitif.

Mais j'avais compté sans l'imprévu, qui a toujours sa large part dans les choses de la vie. C'est ainsi que, à côté de dévouements sincères, auxquels je me plais à rendre hommage, je rencontre des timides et des défaillants parmi ceux là mêmes qui, partageant nos idées et comprenant le danger que court la conservation sociale, auraient le devoir absolu de se placer courageusement sous notre drapeau.

Il en est même qui, dans un but facile à comprendre, désertent nos rangs pour aller rentorcer ceux de nos adversaires ; c'est l'éternelle question des intérêts personnels primant l'intérêt général.

Une pareille attitude est coupable, mais il ne m'appartient pas de la juger. Je laisse ce soin au bon sens et à la droiture du peuple.

En ce qui me concerne, m'étant donné pour mission de prêcher l'union et la concorde, et non de semer la discorde et la haine, j'estime que dans ces conditions, ma dignité m'impose l'obligation, de ne pas me présenter à vos suffrages et de rester l'arme au pied au premier tour de scrutin, qui ne fera que dissiper la confusion et rendre plus nette la situation respective des partis en présence.

Je n'abandonne pas la lutte pour cela. Je demeure au contraire, sur la brèche, prêt à me jeter de nouveau dans la mêlée au second tour, si vous pensez que mon nom puisse rallier nos bataillons épars, pour les conduire au triomphe définitif de notre noble et sainte cause.

Et maintenant, mes chers concitoyens, quel que soit le sort que l'avenir nous réserve, je tiens à déclarer hautement que je resterai toujours étroitement attaché à notre belle et chère Balagne et que, oubliant les dissensions passagères de la lutte, pour ne me souvenir que du bien à faire, amis et adversaires trouveront chez moi, comme par le passé, l'accueil le plus sympathique et le concours le plus devoué.

Clément ROSSI,
Conseiller Municipal de Marseille

Ce que disent les Journaux

La Petite République

De M. Henri Turot, sur le complot réactionnaire :

« Le pays intégre se retournera demain contre les conspirateurs réactionnaires et il n'aura pas assez de colère et de mépris pour ces exploiteurs de malheurs, cherchant le triomphe de leur politique dans les lueurs de la guerre civile. Heureusement, nous en sommes convaincus, on ne trouvera pas dans cette déplorable aventure, la complicité volontaire, la trahison manifeste des propagandistes de la Confédération générale du travail, et nous serons les premiers à nous en réjouir, nous qui sommes pourtant les adversaires résolus de leur politique actuelle. Ils nous permettront seulement de leur faire observer que la conviction la plus ardente ne doit pas empêcher d'être clairvoyant et qu'il convient avant de livrer bataille de savoir pour qui on risque de donner et de recevoir des coups. »

Le Gaulois

Le pays ne goûte pas les coups de force quand ils ne sont pas justifiés par l'intérêt public. Jamais on ne lui fera croire que ce sont les capitalistes qui fomentent les grèves et alarment les intérêts ; jamais il n'admettra que les conservateurs qui ont presque tous des parents, des amis sous les drapeaux, paient des malfaiteurs pour outrager et pour assommer les officiers et les soldats. Les violences officielles dont on nous menace lui apparaîtront comme une faillite du programme républicain. »

L'Humanité

Tenter par des perquisitions en partie double, par des poursuites combinées contre les tenants des régimes abolis et contre les fonctionnaires de la Confédération générale du travail, d'accréditer cette légende que la classe ouvrière puisse marcher d'accord avec ses pires ennemis, avec ses massacreurs d'hier et peut-être, hélas ! de demain, c'est odieux. Le gouvernement commet la plus lourde faute en se compliquant à jeter la suspicion sur le mouvement prolétarien.

L'Autorité

C'est par une immense éclat de rire, par des huées, que la France accueillera l'impudente farce qu'on ose lui servir. Il s'y ajoutera une légitime et vehémente indignation contre ceux qui ont espéré abuser d'elle, la prendre dans la plus infâme des mystifications.

Après avoir rêvé une Haute-Cour comme conspiratoire et moyens de salut, ils finiront dans quelque case et les affiches à roulettes compteront leur oraison funèbre. Dès maintenant leur livret et leurs gesticulations ne comportent pas d'autre accompagnement.

L'Eclair

Rare doit être content. Avec une fureur sénile, il réclamait un complot pour sauver le parti agonisant. Ses amis du ministère le combinent mais leur invention ne brille ni par l'originalité, ni par la vraisemblance. Nous les savions bien bas, nous n'avions pourtant pas cru qu'ils descendraient jusqu'aux perquisitions paroissiales dont l'inepte dépasse certainement la cocasserie.

C'est une piteuse fin du Jacobinisme qui tombe des pires déceptions aux plus cruelles impasses.

La Libre Parole

Le coup de la Haute-Cour était tout indiqué, c'est le coup classique des gouvernements aux abois. Comme notre gouvernement est toujours aux abois, il recommence l'opération presque tous les jours ; il se sent menacé, chaque fois qu'il prévoit que les élections vont tourner contre lui. Les perquisitions d'hier matin n'ont surpris personne et nous avons vu tant d'autres de ce genre que c'est à peine si l'on songera à s'indigner. Ce régime qui meurt, se débat contre la fatalité qui est en lui, qui est sur lui, c'est là au fond le seul point de vue intéressant.

Conseil Général

Séance du 30 avril

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. le vicomte Sebastiani, l'un des vice-présidents.

M. le Préfet assiste à la séance.

Présents, MM. Sebastiani, Pinelli, Stephanopoli, Cagniacci, Bartoli.

Le président propose le renvoi de la session au 9 mai.

La proposition est acceptée.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORTE. — M. le séssteur Giacobbi est arrivé dans notre ville par ce courrier.

⁂

RUTALI. — La mort qui, comme le dit le poète, a des rigueurs à nulle autre pareilles, a frappé, ces jours derniers, un jeune homme florissant de jeunesse, de beauté et de vertu, plongeant ainsi dans une profonde douleur la famille Marcaccili, de Rutali, et avant-guarnont connue dans les cantons de Nebbio et de Nonti.

L'aîné des fils de M. François Marcaccili, l'honorable huissier du canton d'Oletta, venait de mourir avec une désespérante rapidité, emporté en une vingtaine de jours, par une fièvre typhoïde que n'ont pu conjurer ni la puissance médicale, ni les soins assidus prodigués par ceux qui l'entouraient. Ce jeune homme, à peine âgé de 24 ans, a trouvé la mort en Italie, dans la petite ville de Bergame, au ciel limpide et sans nuages, au soleil radieux et bienfaisant, au sol prodigue de fleurs riantes et embaumées, dans cette Italie berceau des belles-lettres dont notre chor et regretté défunt était follement épris. Après de brillantes études au Petit Séminaire de Corte, à celui d'Ajaccio et au Lycée du lieutia, études dont le complément obligé fut le baccalauréat complet, Jean Marcaccili fut appelé sous les drapeaux. Son instruction solide et variée, sa conduite exemplaire, enfin, l'accord de son beau caractère lui conquirent l'estime et la confiance de ses chefs et l'amitié de ses camarades. En peu de temps de service il obtint les galons de sous-officier et comme il était excellent tireur, il eût même à différentes reprises des épinglettes en argent et en or.

La carrière des armes n'ayant pas tous les attraits désirés, le jeune Marcaccili orienta ses perspectives vers l'Enseignement, et, grâce à son mérite et à l'appui de personnalités qui avaient en l'appréciar, il ne tarda pas à être nommé maître répétiteur au Lycée de Chambéry. Dans cet établissement il donna la mesure de ce qu'il était ; il révéla une nature d'élite. Son intelligence peu commune, son activité, son dévouement, son esprit remarquable devaient faire valoir ses rares facultés dans une sphère plus large.

C'est dans cette ville que le jeune répétiteur fit un jour la précieuse rencontre de M. Félix Gerdelli, Directeur de l'Institut Bertils de Brescia, et sur les instances pressantes de ce dernier, Jean Marcaccili partit, il y a plus de trois ans, pour l'Italie où les rivages enchanteurs de Brescia et de Bergame devaient élargir les horizons de sa belle intelligence et d'une riante vie. Nommé Directeur de l'Institut Bertils de Bergame il méritait depuis quelque temps au service des maîtres et des élèves les multiples trésors de son savoir et de son éducation parfaite.

Son avenir se présentait sous les plus heureux auspices, et la fortune semblait lui sourire, mais, malheureusement, la Mort le guettait pour moissonner sa jeune vie. Un mal terrible s'est livré, plusieurs jours durant, entre la vie et la mort, car le jeune homme ne voulait pas mourir au pays lointain sans le regard de son cher père et de ses affectueuses sœurs, mais, finalement, la mort a triomphé.

Hélas ! ce magnifique flouron au lieu de fleurir dans les parterres riants et parfumés du coquet village de Rutali, s'étiole et se fane à l'ombre des cyprès, autour des paquerettes, des lilas, des narcisses et de toutes les fleurs odorantes que le printemps fait éclore dans le Campo Santo de Bergame.

Jean Marcaccili s'en est allé à l'âge où les illusions se teintaient d'espoir. Il emporte dans la tombe les sympathies de tous ceux qui l'ont connu et sa disparition soudaine a mis au cœur de ses parents et de ses amis une douleur si profonde qu'elle est partagée par ceux-là mêmes qui n'ont pas su, comme l'auteur de ces lignes, la précieuse prérogative de le connaître de près.

Marcaccili s'en est allé emportant de la vie ce qu'elle a de meilleur : jeunesse, beauté, bonté, avant d'en avoir connu tous les fâcheux combats. La douleur de son père, de ses sœurs, de son beau-frère, Albertini, instituteur de Corscia, et de tous ses nombreux parents du Nebbio, est de celles qu'aucune parole humaine ne peut consoler.

Dans cette rude épreuve qui a fait à leur cœur une plaie saignante qui ne se cicatrisera jamais, qu'ils sentent, du moins, auprès d'eux veiller notre affection filiale et consolatrice et l'assurance de nos plus vifs regrets.

J. F. ALBERTINI.

Direction Générale DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Un concours pour l'emploi de préposé des Contributions indirectes aura lieu, au chef lieu de chaque département de la France continentale le 21 juin 1906.

Les postulants doivent être âgés de 20 ans au moins et de 25 au plus. Toutefois, pour ceux qui justifient de services militaires ou civils pouvant entrer dans la liquidation d'une pension de retraite la limite d'âge de 25 ans est reculée d'une durée égale à celle des années de service sans pouvoir dépasser 30 ans.

Les postulants de la Corse se procureront le programme du concours, ainsi que la nomenclature des pièces qu'ils auront à fournir et tous autres renseignements utiles, à la direction des Contributions indirectes du département à Bastia, où ils devront se faire inscrire avant le 8 mai 1906.

Les listes seront irrévocablement closes à cette date.

Nécrologie

Mme Casabianca-Giuseppi

Un deuil bien cruel vient encore d'atteindre la famille Giuseppi, si douloureusement éprouvée dans ces dernières années : Mme Eugénie Casabianca s'est éteinte après une assez longue maladie. C'était la compagne bien aimée d'asym pathique conseiller général du canton de Santo Pietro, M. Jacques-Toussaint Casabianca, auquel elle laisse trois petits enfants.

Cette jeune femme était douée d'une douceur et d'une bonté incomparables. Tout entière à son époux et à ses enfants, elle était leur joie et leur orgueil. Dans ce village de Rapale où elle était entrée si joyeuse, elle s'était vite acquis les sympathies et l'affection de toute la population. Charitable envers tous, elle l'était surtout pour les déshérités qui trouvaient toujours dans son hospitalière maison un adoucissement à leurs peines.

La levée du corps a été faite à midi, en présence d'une affluence de parents de Bastia, du Cap et du Nebbio auxquels s'étaient jointe les nombreux amis personnels des familles Casabianca et Giuseppi.

Le cercueil a été dirigé sur Rapale escorté par un grand nombre de voitures. C'est dans cette localité que devront avoir lieu les obsèques.

Nous adressons à M. Jacques Toussaint Casabianca, aux familles Liccioni, Casabianca, Franceschi, Giuseppi, Fornelli, Cacciaguerra, l'expression de nos bien sincères condoléances.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

ASSISTANCE PUBLIQUE. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu en salle, à 2 heures et demie, au siège social.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE Ste CROIX. — Il sera célébré jeudi, 3 mai dans cet oratoire, la fête de l'Invention de la Ste Croix.

Ce soir, à 7 heures et demi, première vêpres. Le jour de la Fête : Messes basses à partir de 5 heures, à onze heures messe solennelles.

A 4 heures Vêpres solennelles et Salut. Bénédiction et baiser de la Ste Relique à 7 heures et demi.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er mai

Thermomètre — 7 heures du matin 13·3
à midi 16·0 à 5 heures du soir + 13·0
Maxima + 16·8 Minima — 10·0
Baromètre — 7 heures du matin, 757 mm.
à midi, 758 mm. 6 heures du soir, 758 mm.
Vent. — Dans la matinée, S.E. faible.
Dans l'après-midi, N.O. frais.
Etat du ciel, quelques nuages.
L'hyviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

A l'arrivée

M. le colonel Keller, breveté d'état-major, commandant le 163e de ligne, est arrivé par le dernier paquebot, et a pris, à dater de ce jour, le commandement de son régiment.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

⁂

Le 1er mai

Le 1er mai s'est passé à Bastia dans le calme le plus parfait. Il serait même passé inaperçu, si la musique du 163e avait joué comme les autres mardis. Mais les troupes étant consignées, le concert n'a pas eu lieu.

⁂

Contributions directes

M. Deramon, contrôleur des contributions directes de 3e classe dans le département de la Corse, est appelé aux mêmes fonctions dans le département de l'Hérault.

⁂

Nouvelles coloniales

M. Pietrucci Michel-Antoine, attaché au cabinet du lieutenant-gouverneur de la Cochinchine, à Saïgon, est nommé chevalier de l'ordre royal du Cambodge.

⁂

Légion d'honneur

M. Ambrosi, maréchal des logis à la 19e légion de gendarmerie, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, 18 ans de services, 8 campagnes.

⁂

Remerciements

Mme veuve Casalta-Nicolai et ses enfants remercient, du fond du cœur, les nombreuses personnes qui leur ont apporté le témoignage de leurs sympathies, à l'occasion du deuil cruel qui les a frappés.

M. François Casalta remercie tout particulièrement les membres de l'association fraternelle des employés de l'octroi, de la marque inconsolable de sympathie qu'ils lui ont donnée en assistant nombreux aux obsèques de son regretté père et en envoyant une couronne.

⁂

Avis

La famille Casalta prévient le photographe quel qu'il soit qui, le jour de l'enterrement de M. Casalta, s'est introduit, sans autorisation, dans sa propriété et a pris une photographie de cet enterrement, qu'elle s'opposera par toutes les voies de droit, à ce qu'aucune publicité soit donnée à ce cliché, soit sous forme de carte postale illustrée, soit autrement.

⁂

Tirs de cartouches

Des tirs de cartouches à blanc seront exécutés par le 163e régiment d'infanterie, le jeudi 3 mai, de six à neuf heures du matin, sur la route du Cap et ses abords.

⁂

Au Port

Vap. « Ville de Bastia, » cap. Bellier, arrivé de Nice, 5 pas., div.
— Vap. « Italia, » cap. Prades, de Nice, 40 passagers, diverses.
— Vap. « Cyrnos, » cap. Maurry, de Livourne, 22 passag. div.
— Vap. « Tavignano, » cap. Catoni, de Livourne, 1 passag., div.
— Vap. « Numidia, » cap. Mattei, de Marseille, 39 passag., div.
— Vap. « Golo, » cap. Orsini, de Marseille, 77 passag., div.
— Vap. « Adriatico, » cap. Viglienzoni, de Porto Torres, 9 pas.
— Vap. « Marguerite Franchetti, » cap. Peraldi, de Marseille, 28 pas.
— Vap. « Bocognano, » cap. Merlin, de Marseillan, div.

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

Café-Restaurant des Gourmets
A partir de 4 heures
GLACES

AVIS AU PUBLIC
Mme Zita Morati née Adam, ex-successeur de feu Mme veuve Guigot, prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle vient d'établir un nouveau laboratoire dans son magasin de vente, de sa spécialité de Gateaux Corses, boulevard Paoli, 27.
Mme Zita Morati n'a point de succursale.
Envoi sur commande.

ASTHME et CATARRHE
ESPIC

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00229

BOURSE DE PARIS

	30 avril	1er mai
Rente 3 0/0 ancien	98.90	98 75
— 3 0/0 amortie	98 50	98 90
	ex-coupon.	

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Corte

Corte, 1er mai.

M. Giuliani vient de terminer sa tournée dans l'arrondissement.

Partout il a reçu le meilleur accueil.

Les catholiques voteront en masse pour lui ; le courant qui, dès le commencement s'était établi en faveur de M. Giuliani se maintient, malgré les deux candidatures opposées à la sienne.

Les populations attendent la profession de foi de M. Gavini.

Les catholiques se sont engagés pour M. Giuliani, lorsqu'ils ont vu que M. Gavini restait sourd à leurs appels et refusait de se prononcer sur la question religieuse.

Arrondissement de Calvi

Nous recevons de M. Ernest Blasini le télégramme suivant :

Ile-Rousse, 1er mai.

« M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

« Mon parent et ami Clément Rossi, ayant retiré sa candidature, je vous prie d'annoncer que, cédant aux pressantes sollicitations des militants catholiques anti-blocards, j'accepte de porter en face de la coalition Combiste, le drapeau des revendications populaires.

« Il faut que la Balagne catholique se dresse en un seul faisceau pouvant conspuer les infâmes persécuteurs de nos croyances religieuses.

« Il faut que le vieux parti conservateur se ressaisisse et marche au combat sans défaillance pour le salut de la Patrie.

« ERNEST BLASINI. »

Tentative de Meurtre

Corte, 1er mai.

Dans la matinée d'hier, le nommé Micaelli Solaccio, d'Isolaccio, fit la rencontre du nommé Vittori Ange-Martin, berger, de la même commune, avec lequel il vivait en mauvaise intelligence.

Vittori continuait son troupeau ; à un moment donné, Micaelli l'assaillit par derrière, le renversa à terre, et lui porta différents coups soit avec des pierres, soit avec une arme tranchante, puis il prit la fuite.

Vittori a été relevé par des passants dans un état lamentable ; il porte une quinzaine de blessures dont plusieurs présentent une certaine gravité.

Vittori a reçu trois coups de couteau à la gorge.

Le parquet de Corte s'est rendu immédiatement sur les lieux.

Une enquête est ouverte.

Conseil des Ministres

Paris, 1er mai.

Les ministres se sont réunis ce matin en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Nominations dans la marine

M. Thomson, ministre de la marine, a soumis à la signature présidentielle, plusieurs décrets de nominations dans la Légion d'honneur et l'état-major général.

Le Premier Mai

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a fait connaître au Conseil les dernières dispositions qu'il avait prises en vue des manifestations du Premier Mai, d'accord avec le préfet de police et le général gouverneur de Paris.

Le ministre de l'intérieur a rendu compte également des instructions qu'il avait envoyées aux préfets.

Le Complot

M. Sarrien, ministre de la justice, a communiqué au conseil tous les documents concernant le complot contre la sécurité de l'Etat.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Nouvelles Maritimes

LÉGION D'HONNEUR

Paris, 1er mai.

M. le vice-amiral de Maigret est élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. le contre-amiral Jaurèguiberry, est promu au grade de vice-amiral.

⁂

M. le capitaine de vaisseau Mabic-Darbel, est nommé au grade de contre-amiral.

Arrivée du Roi d'Angleterre

Paris, 1er mai.

S. M. Edouard VII arrivera demain à Paris.

Quoique voyageant dans le plus strict incognito, le roi d'Angleterre dînera demain soir à l'Elysée.

LE COMPLOT

Le cabinet projeté

Paris, 1er mai.

« Le « Matin » publie la liste des membres du cabinet projeté par les auteurs du complot contre la sûreté de l'Etat.

Cette liste qui a été saisie au cours des nombreuses perquisitions effectuées ces jours derniers était ainsi composée :

Général Niel
Guerre
Vice-amiral Marchal
Marine
duc Lannes de Montebello
Affaires étrangères
M. de Rouvre
Intérieur
M. Mazières
Instruction publique
M. Le Roux
Commerce
M. Tezenas
Justice

Les généraux compromis

Paris, 1er mai.

La « Petite République » affirme que l'on a trouvé la trace de l'offre de service d'une douzaine de généraux parmi lesquels onze du cadre de réserve et un encore en activité de service.

Ce dernier serait le général de division Niel.

Les organisateurs du complot

Paris, 1er mai.

M. Fromentin, l'anarchiste millionnaire considéré comme l'un des organisateurs du complot, a été arrêté ce matin, à son domicile.

M. Levy, trésorier de la Confédération générale du travail a été arrêté cet après midi au moment où il venait d'arriver de Dijon.

A la Bourse du Travail

Déclarations socialistes d'un Officier

La prison et le conseil d'enquête

Paris, 1er mai.

Le lieutenant Tisserand-Delange, du 5e régiment de ligne, s'est rendu à une réunion socialiste qui avait lieu à la Bourse du Travail.

Au cours de cette réunion, le lieutenant, prenant la parole, a déclaré qu'il était socialiste et a affirmé qu'il ne donnerait jamais aux soldats l'ordre de tirer sur les grévistes.

Il a ensuite ajouté qu'il acceptait la responsabilité de son acte et a supplié les ouvriers de rester calmes et de ne pas provoquer les soldats au cas où des mesures de rigueur étaient prises contre lui.

Après la séance, le lieutenant Tisserand Delange a quitté la Bourse du Travail pour regagner sa chambre.

Il a été aussitôt arrêté par des inspecteurs de la sûreté et conduit, sur l'ordre du ministre de la guerre, dans la prison du Cherche-Midi.

Cet officier sera traduit incessamment devant un conseil d'enquête.

Train de marchandises TAMPONNÉ par un rapide

3 morts, 15 blessés

Paris, 1er mai.

Un train rapide venant de Cherbourg a tamponné en gare d'Andressy, dans la Seine-et-Oise, un train de marchandises.

Trois personnes ont été tuées. On compte une quinzaine de blessés dont quelques-uns sont grièvement atteints.

Plusieurs voitures ont été mises en pièces.

Ce tamponnement est dû à une erreur d'aiguillage.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

LES GRÈVES

A PARIS

Les ouvriers lithographes ont voté la grève générale.

Les ouvriers des presses typographiques sont toujours en grève.

Ils ont eu ce matin une collision avec les agents de police qui ont dû sortir leurs revolvers.

Les grévistes devant cette attitude se sont dispersés.

Arrestation pour menaces de mort

Paris, 1er mai.

M. Mary, secrétaire de la fédération des ouvriers des presses typographiques, a été arrêté cet après-midi devant la bourse du travail.

M. Mary est inculpé d'avoir proféré des menaces de mort contre M. Lepine, préfet de police.

Explosions continuelles Trois blessés

Bilbao, 1er mai.

Une série de fortes explosions ont été entendues la nuit dernière. Ces explosions paraissaient venir du côté de Fouquières et de Hôtel-Lièvard.

Plusieurs explosions de dynamite ont eu lieu à Harnes.

Trois personnes ont été blessées.

Des explosions continuelles sont entendues dans les environs de Douai et de Béthune.

LE 1er MAI

A PARIS

Paris, 10 h. 40 m.

Depuis hier soir, toutes les troupes de la garnison sont consignées. Les postes militaires sont doublés.

Les usines à électricité, à gaz et les grands réservoirs d'eau sont gardés militairement.

Toutes les gares de la banlieue sont occupées militairement ; le personnel des gares est au complet.

Les départs de la banlieue pour Paris sont moins nombreux que les autres jours.

Les environs des halles, si animés d'habitude, sont presque déserts. La plupart des maraîchers se sont abstenus.

M. Lépine, préfet de police, a saisi la direction du service d'ordre et il est seul responsable des événements qui pourraient se produire.

Trente mille hommes de troupe sont adjoints aux forces ordinaires de Paris.

Aucun rassemblement sur la voie publique, aucune tentative de manifestation à la sortie des réunions, aucune formation de cortège ne sont tolérés.

Des forces imposantes occupent les points stratégiques de Paris ; les places et les grands boulevards.

Les banques, les gares, les grandes compagnies, le Métropolitain sont gardés par la troupe.

Mille agents en bourgeois circulent dans la capitale.

Jusqu'à présent le calme est complet dans tous les quartiers.

Paris, 4 h. 30.

Tous les magasins pro tuits d'alimentation sont ouverts.

Les tramways, les omnibus et le Métropolitain circulent mais le nombre des voyageurs a diminué considérablement.

Vers 3 heures, un grand rassemblement se forme Place de la République dans l'intention de se livrer à une manifestation.

Les gardiens de la paix essayent de disperser la foule.

Cent cinquante individus sont arrêtés pour refus de circuler.

Paris, 5 h. 22.

Sur plusieurs points, des rassemblements se forment, provoquant l'intervention de la police.

On signale 250 arrestations, la plupart pour refus de circuler et rébellion envers les agents de la force publique.

La foule augmente considérablement aux environs de la place de la République.

Les manifestants, contenus avec peine par les agents, sont très écœurés.

Des collisions nombreuses se produisent. La cavalerie charge à chaque instant pour disperser la foule qui grossit toujours.

Quelques agents et plusieurs manifestants sont blessés.

Paris, 7 h. 40.

L'agitation continue à croître aux environs de la Bourse du Travail.

La cavalerie charge continuellement la foule des manifestants.

Une collision a eu lieu au cours de laquelle, M. Nicolai, inspecteur principal de police, commandant une brigade mobile, est grièvement blessé à l'œil par un coup de pierre.

A sept heures, une violente bagarre s'est produite à l'angle de la rue de la Douane et du quai Valmy.

Les manifestants ont lapidé les gardes municipaux qui essayaient de rétablir l'ordre.

Les dragons ont chargé la foule et débayé le terrain.

Les manifestants se sont réformés un peu plus loin. Ils ont renversé trois omnibus pour mieux résister à la force armée.

La police complètement débordée sur ce point demande 500 hommes de renfort.

Les quartiers du centre de Paris continuent à être tranquilles.

Arrestations d'anarchistes

Paris, 1er mai.

Les inspecteurs de la sûreté ont procédé ce matin à l'arrestation de sept anarchistes de nationalités étrangères.

Ces anarchistes seront expulsés incessamment du territoire français.

MARSEILLE

Marseille, 1er mai.

Les troupes ont occupé ce matin les quais, les docks et les monuments publics.

Les inscrits maritimes et les dockers ont pris leur service comme d'habitude.

A huit heures, toutes les compagnies de navigation ont leur personnel au complet.

Les ouvriers liquoristes et les tailleurs d'habit se sont mis en grève. Ils ont manifesté sans incident.

L'ordre n'a pas été troublé, la population a été calme.

LYON

Lyon, 1er mai.

La plupart des corporations ouvrières ont travaillé aujourd'hui.

Les troupes de la garnison sont consignées ; la ville présente son aspect habituel.

Le chômage est complet à la grande manufacture de tabacs.

Aucun incident à signaler.

BREST

Brest, 1er mai.

La ville est occupée militairement.

Un millier d'ouvriers du port ne sont pas rentrés à l'arsenal ce matin.

Le préfet a interdit le cortège des dockers avec le drapeau noir.

Une grande manifestation s'est alors produite ; les manifestants ont été chargés par la cavalerie.

Quelques personnes ont été blessées.

TOULON

Toulon, 1er mai.

Plusieurs corporations ouvrières chôment.

La troupe est consignée.

Une grande agitation règne en ville.

Le chômage est presque complet dans les chantiers de l'Etat.

Ce matin 400 ouvriers seulement se sont rendus à l'arsenal sur les 6.500 dont se compose le personnel.

LORIENT

Lorient, 1er mai.

La ville est calme ; le travail est presque général.

Trois cents absences seulement ont été constatées à l'arsenal sur 4.500 ouvriers.

DANS LE NORD

Lens, 1er mai.

Aucun trouble ne s'est produit dans les concessions minières du Nord et du Pas-de-Calais, à l'occasion du 1er mai.

Le nombre des ouvriers mineurs qui ont travaillé aujourd'hui est plus élevé que celui d'hier.

EN PROVINCE

Paris, 1er mai.

D'après les télégrammes parvenus ce soir au ministère de l'intérieur, la journée a été calme dans presque toutes les villes de France.

A L'ÉTRANGER

Paris, 1er mai.

Les dernières nouvelles de Berlin font connaître que dans tous les grands centres ouvriers de l'Allemagne, aucun désordre grave ne s'est produit.

Les dépêches transmises de Londres, de Rome, de Bruxelles, de Vienne, de Madrid ne signalent aucun incident grave.

CHOCOLAT MENIER

Assurances Mutuelle fondée en 1900

LA MÉTROPOLITAINE

Incendie, Accidents et autres risques

Assurance — Loi du 9 avril 1898. Règlement immédiat et complet des Sinistres. Pour demande d'agence, écrire à la Direction, 23, rue de Bellefond, Paris.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADELAI DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Salon à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

26, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra offrir aux prix les plus réduits des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, perruques, alliances, etc., etc., brosches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

USE PREUVE

POUR LES INCRÉDULES

Toute personne affaiblie demande à **se sentir** vigoureuse de nouveau ; à **se sentir** réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — à **se sentir** infuser à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à **se sentir** le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à **se sentir** heureuse, gaie et remplie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à **se sentir** débarrassée d'accès de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes.

Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

rend l'homme supérieur ; il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse activité juvénile ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Électricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite envoyée à tous les malades qui lui en font la demande et qui veulent rompre de la honte où les met leur ignorance de ce qui produit cette honteuse faiblesse et leur envoyer cette brochure franco et sous enveloppe.

Si vous le pouvez, venez vous-même. Consultation médicale gratuite de 10 h. à 6 h. 30. Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour le livre illustré gratuit valant 5 francs

Docteur R.-N. MACLAUGHLIN, 14, bd Montmartre, Paris.

Prière de n'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom.....

Adresse.....

Dr R.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'École Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés au plein Midi, au bord de la mer, vus soleil de sur la golfe, sur et sec, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

S'enseignent

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'École Normale sur 3 ;

16 livrets supérieurs sur 18.

Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'établissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'École Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Refuser tous Contrefaçons. Exiger la véritable produit

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sangiolo, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

« Commercial Union, »

Cie anglaise de 1er ordre d'assurances contre l'incendie. (Encaissements annuels : plus de 50 millions), demande de représentants à Ajaccio et Calvi.

Référ. nces très sérieuses exigées.

Ecrire J. de Verville et H. Bardon, agents généraux, 2, rue du Muy, Muy. Marseille.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga, du 1er au 8 de chaque mois.

Ins ateur

à Gaz et Acétylène

Jean Cluj, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à sa mettre en garde contre certaines charlatanes ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse artificielles.

Le Directeur Gérant,

J. B. ORLANDINI.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

TOURCOING 1906

Indispensable à la Campagne

Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BURNAUX DE TABAC

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX

PLUS DE TRAVAUX À DOMICILE

PLUS DE LITTÉRATURE

PLUS DE RECETTES DE CUISINE

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE.

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

ÉDITIONS : coloriée et noire et blanche

3 MOIS : 3 fr. 50 — UN AN : 12 francs

ABEL GOUBAUD, Éditeur, 7, rue de Lappe, PARIS

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — JEUDI, 3 MAI 1906 — N° 122

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00230

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. ORLANDINI, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départements	28 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Inv. de la Ste Croix.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 30 m. — Coucher, 6 h. 39 m.

Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.

Fête de Demain : Sainte Monique.

2 MAI

La Marchande d'Antiquailles

Nouvelle Parisienne

I

Mon ami Jurismos — traduisez librement rat de Faculté — de son vrai nom Olivier Furet, est étudiant en droit... de dixième année. Il est affligé de dix mille francs de revenu net de par les dernières volontés d'une vieille tante décédée en odeur de philanthropie. Oh ! la digne femme ! A son trépas trente matous, vingt-quatre barbets, huit perruches, ses pensionnaires, miaulèrent, aboyèrent, sifflèrent et jacassèrent à fendre l'âme. Philanthropie à rebours, direz-t-on ; c'est possible, mais c'est toujours le commencement de la sagesse philanthropique. Olivier Furet a donc le loisir de musarder, de courir, de voir, et, partant, d'étudier, de tout étudier, hors les *Pandectes* et les *Institutes*.

Il a beaucoup vu, il a donc beaucoup retenu. Il a tant et tant emmagasiné de ce côté, qu'il est, à lui seul, un répertoire vivant et à jet continu de récits sérieux ou amusants, d'anecdotes piquantes, le tout assaisonné d'un gros grain de philosophie Rabelaisienne. Mais ce qui lui attire toutes les admirations, c'est l'heureuse et singulière fortune, pour lui, d'avoir presque toujours été mêlé aux événements qu'il raconte.

Un jour, entre deux doubles bocks, sous les arcades du café Terminus, il me dit à brûle pourpoint : « As-tu jamais entendu parler de la belle marchande d'antiquailles du boulevard Clichy ? » Je fis de la tête un signe négatif « alors, reprit-il, je vais te conter son histoire. » Et le doyen des étudiants de la Faculté de droit de Paris, sans me donner le temps de me récrier contre la longueur préaumable de son récit, s'exprima de la sorte :

« Par une magnifique journée d'automne, au cours d'une longue flânerie, alors qu'un soleil radieux mettait de l'or frais sur le zinc des toitures, irisait le feuillage des avenues, inondait de tourbillonnantes coulées de lumière les boulevards joyeux, je me surpris en extase devant la vitrine d'un magasin d'antiquailles. Une statuette en bois, peinturlurée gris ponceau, mais vieille qu'on l'eût prise pour l'image de la Vétusté elle-même, m'avait hypnotisé sur place. Je suis sujet, vois-tu, à certaines crises d'une névrose particulière que j'appellerais volontiers névrose esthético-archéologique. Je ne serai jamais un avocat éminent, un magistrat émérite, je le sens, car la magistrature, le barreau m'attirent médiocrement ; mais je l'affirme, sans sourciller, que je deviendrai, mes études juridiques terminées, un antiquaire de *primo cartello*. Pardonne-moi, je te prie, cette petite digression. J'ai hâte de revenir donc à la statuette fascinatrice. Elle représentait une Notre-Dame quelconque avec la prétention de dater du Ve siècle de l'ère chrétienne. Le millésime était profondément gravé sur le soc vermoulu. Décidément il était trop respectable, ce vieux millésime, pour mentir. Juge donc, à l'en croire, la statuette aurait été contemporaine du vase de Soissons. Malheureusement, la Rhinoplastie s'en était mêlée tout récemment, et le nez authentique, l'appendice vénérable, avait été hélas ! remplacé par un nez postiche encore tout flambant neuf. Replâtrés également, c'est rajustés qu'il faudrait dire, mais, à une époque plus reculée, les deux bras ballants à toutes les tripidations du pavé, à tous les fracas de la rue. Un trépied de bronze, entre les *branches* duquel flambovait l'étiquette monumentale : « Fouilles de Pompei, » supportait l'auguste fétiche chrétien. La reine des Cieux trônait sur un curieux spécimen de l'art païen ! C'était un comble, à moins que ce ne fût un symbole !

II

Au-dessus de la porte du magasin on lisait : « Entrée libre. » J'entrai. Le magasin ou plutôt l'étrange bazar dans lequel la lumière ne pénétrait qu'avec difficulté, était, au bas mot, un immense et sombre réceptacle d'objets disparates, hétérogènes, et, peut-être, interlopes. Statuettes anciennes et marbres de tous les temps et de tous les pays, ustensiles inédits, provenant de fouilles récentes, meubles de tous les styles depuis François Ier en passant par Louis XIV jusqu'au style 1er Empire, espingoles qui avaient pris part au siège de Lérida, épinettes de la Renaissance, épreuves céramiques de Bernard Palissy, porcelaines orientales, estampes anciennes, manuscrits du moyen-âge aux riches enluminures, s'entassaient, se coudoyaient, se bousculaient dans une pittoresque et suave promiscuité artistique. Joint à tout ce fouillis d'objets hétéroclites, tout un stock de curiosités passionnantes : on y voyait le crâne de l'énigmatique masque de fer, la canne-à-bec de Corbin qui avait soutenu les pas chancelants de Voltaire décrépit, puis un nombre considérable de maquettes, esquisses, tableaux signés de tous les maîtres dont les noms ont une valeur historique.

Au plafond, des crocodiles empaillés se balançaient à côté des lourds lampadaires du siècle d'Auguste en compagnie de vastes parasols chinois, d'éventails africains, de shakos 1er Empire, de casques cosaques du règne d'Alexandre Ier. Puis, dans un coin, un tas de plâtres, en décomposition, des saints décapités, des chevaliers manchots, des mouraques culs-de-jatte, des chevaliers désarçonnés, la ventre en l'air, brandissant encore un tronçon d'épée !

III

Un homme d'une soixantaine d'années se tenait à l'intérieur, près de la grande porte, rogue et hargneux : on aurait dit le Cerbère de cet antre archéologique, grand, sec, raide dans sa houppelande de croque-mort. Ce personnage avait l'air, sous son chapeau aux bords Hoffmanesques, d'un croque-mitaine en retraite, qui ne croquait plus que des croissants dorés. C'était tout bonnement M. Pontz, le propriétaire de ce chaos artistique. Une grosse dame, qui avait dû être belle jadis, papillonnait bruyamment, mais lourdement, autour des clients qui s'aventuraient dans ce capharnaüm indescriptible ; c'était la très respectable Mme Pontz, loquace, affairée ; elle était, à elle seule, la bonne dame, l'étiquette vivante et multiple d'une foule d'articles inédits, exotiques, étranges. Mme Pontz était l'antithèse vivante de son seigneur et maître, immobile et immuable comme le dieu Terme. On l'aurait confondu volontiers avec le dieu du silence, que l'on voyait, le doigt sur la bouche, émerger péniblement d'entre une Diane chasseresse couchée sur le dos et un sanglier d'Erymanthe aux crocs lamentablement écornés.

J. J. ALBERTINI.

(La fin prochainement)

Les Châtaigneraies de la Corse

L'article reproduit dans la *Revue de décembre 1905*, sur l'exploitation des châtaigneraies de l'île, a suscité quelque émotion chez les industriels qui en vivent à ce genre d'opération. Plusieurs d'entre eux protestent contre « certaines indications numériques vraiment par trop erronées » qui s'y trouvent.

C'est ainsi, que le prix du produit imposément dénommé « mâle gallique » ne serait pas de un franc le litre, mais *seulement* de 20 centimes à peine ; — que dans les huit-cents concernant le bois et son rendement, on oublierait le stère avant la tonne, et que l'on omettrait de dire que le bois coûte plus cher en Corse que dans les autres départements.

Les protestataires font en fin de compte observer que « la fabrication des extraits de châtaignier constituerait une véritable industrie agricole à encourager, parfaitement conciliable avec une bonne protection fruitière, l'exploitation des bois de châtaignier ne pouvant être préjudiciable que vers cinquante ans, lorsque les arbres ont déjà fourni d'importantes récoltes. »

Nous donnons bien volontiers aux intéressés, acte de leurs protestations, en laissant à l'auteur de l'article le soin d'y répondre et en constatant — le seul point qui nous intéresse — qu'on coupe toujours les châtaigniers en masse sans se préoccuper de repiquer, et qu'au train dont vont les choses, le déboisement de la Corse sera, avant cinquante ans, si l'on n'y prend garde, un fait accompli !

Nous continuerons donc qu'-nd même et malgré tout à pousser notre cri d'alarme, estimant qu'au dessus des intérêts privés, si respectables qu'ils soient, il y a un intérêt public, *général*, à conjurer le péril dont cette partie du territoire national est menacée *à brève échéance*.

Et puisque les industriels s'adressent à nous pour se défendre d'édifier leur fortune personnelle sur la ruine du pays, à notre tour nous nous retournons vers eux et nous leur demandons de s'unir à nous pour encourager la constitution d'un fonds de réserve destiné à venir au secours des primes d'encouragement aux propriétaires qui replanteraient leurs châtaigneraies. Il y va de leur intérêt, et c'est en même temps la meilleure réponse qu'ils puissent faire aux critiques provoquées par leur exploitation.

HENRY DEVAUX.

(Revue du Touring Club).

Ce que disent les Journaux

L'Osservatore Romano

Dit que personne ne peut prendre la chose au sérieux. Il considère tout comme un canard. Il considère tout comme inexistantes de nombreuses déclarations qui ont été faites, lesquels démontrent clairement qu'il s'agit d'un article mesquin du gouvernement français dans le double but de couvrir son impuissance et de décliner sa propre responsabilité pour les troubles et menaçantes conditions dans lesquelles il a mis le pays. En même temps, le gouvernement a voulu influer sur l'esprit public à l'approche des élections en chargeant les autres de ses propres et graves fautes.

88. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

III

Un homme d'une soixantaine d'années se tenait à l'intérieur, près de la grande porte, rogue et hargneux : on aurait dit le Cerbère de cet antre archéologique, grand, sec, raide dans sa houppelande de croque-mort. Ce personnage avait l'air, sous son chapeau aux bords Hoffmanesques, d'un croque-mitaine en retraite, qui ne croquait plus que des croissants dorés. C'était tout bonnement M. Pontz, le propriétaire de ce chaos artistique. Une grosse dame, qui avait dû être belle jadis, papillonnait bruyamment, mais lourdement, autour des clients qui s'aventuraient dans ce capharnaüm indescriptible ; c'était la très respectable Mme Pontz, loquace, affairée ; elle était, à elle seule, la bonne dame, l'étiquette vivante et multiple d'une foule d'articles inédits, exotiques, étranges. Mme Pontz était l'antithèse vivante de son seigneur et maître, immobile et immuable comme le dieu Terme. On l'aurait confondu volontiers avec le dieu du silence, que l'on voyait, le doigt sur la bouche, émerger péniblement d'entre une Diane chasseresse couchée sur le dos et un sanglier d'Erymanthe aux crocs lamentablement écornés.

J. J. ALBERTINI.

(La fin prochainement)

Le Soleil

Pourquoi voudrait-on que nous conspirions ? C'est bien inutile. La République conspire pour nous contre ses propres ennemis en aidant, sur les intérêts, en inquiétant les consciences, en laissant se développer et se déchaîner la révolution sociale organisée par la franc-maçonnerie, si bien organisée par la franc-maçonnerie confédération générale du travail qui n'a d'ailleurs à ses ordres que des faînéants.

Il arrive fatalement un jour où la République se faisant plus qu'une avec la révolution, aliénant fatalement les intérêts les plus divers, ne tient le monde l'abandonne à son triste sort qui est d'être dévoré par ses propres enfants, par les révolutionnaires.

Le Gaulois

Le gouvernement s'imagine qu'en tapinant un braves gens absolument inoffensifs il rassurera ceux qu'inquiète sa politique. C'est son illusion qu'il lui faudra bientôt abandonner. L'opinion n'est pas complètement rassurée et c'est le gouvernement qui est la cause de ses appréhensions.

Nous sommes menacés d'un catastrophe social dont les grèves et les émeutes partielles ne sont que des accidents provisoires. Les émeutes qui ont éclaté hier devaient être précédées, du cet essayé de faire sauter un pont du côté de Bar-le-Duc, signalé sur lequel devait passer le train militaire.

L'Eclair

De M. Judet :

« Clémenceau appartient à la troupe des conspirateurs de café-concert. La curiosité d'une première expédition l'entraînerait des agapes, la distribution, des mots d'ordre, l'attente des effets de surprise pour le lendemain, le plaisir de se croire un moment quelque part un embryon d'organisation révolutionnaire, mais il est admissible que nos bons républicains soient quelque peu mêlés aux incidents du Nord et du Pas-de-Calais. Je ne prétends pas cependant qu'ils aient participé avec la Confédération du travail. »

L'Aurore

De M. Rane :

« M. Ernest Judet prétend que j'ai réclamé au besoin que j'aurais inventé un complot pour sauver mon parti agonisant. Je n'ai rien réclamé, ni rien inventé. Si M. Judet tient à le savoir, je ne crois pas du tout à un complot, bien trop prudents ces messieurs du cléricalisme.

» Surtout je n'ai pas cru une minute que les militants du socialisme, que les dirigeants de la Confédération du travail fussent capables de lier partie avec la réaction, ouvertement j'ai constaté, d'après tous les journaux du Nord, qu'il s'était mêlé au mouvement grévisté des ouvriers étrangers au pays, inconnus des mineurs. »

La République Française

Il ne reste pas ce nous à dit mot que les démissions sans en avoir été consultés préalablement se laissent pour assez douce sur l'avion ou de rentrées déjà encaissées entre les champions de la modération et les menaces anarchistes qui s'élèvent un peu partout en changer en conscience les manifestations de la classe ouvrière. Le gouvernement qui se compromettre de l'autre fait appuyé de faire preuve.

Quelle attitude a-t-on donc aujourd'hui pour démontrer l'existence d'un complot effectif et anarchiste dont il avait imaginé tous les détails dans son propre cerveau ? Rien que des accusations sans preuves.

Le mécanisme électoral a repris son cours et ne saurait s'en accroître et contribuer la plus grande des mauvaises.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Le Mardi 3 mai à 3 h.

Marche Militaire,	Paquet.
Othello, (ouverture),	Rossini.
La Retour à la vie, (valse),	Chebra.
Bouche aux flambeaux,	Reyerbeer.
Lise, (polka pour cornet),	Lecaux.

Le Chef de musique, J. LANT.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Calvi

LETTRE DE M. CHALEIL
aux électeurs

M. Chaleil, député de Calvi, nous prie d'insérer la lettre suivante qu'il adresse aux électeurs de cet arrondissement :

Paris, 29 avril 1906.

Mes chers Concitoyens,

Vous comprendrez sans doute par quel sentiment de discrétion et de réserves j'ai voulu attendre la veille même du scrutin pour vous écrire. Je tenais à ce que ma lettre ne parût dictée par aucune préoccupation relative à la lutte actuelle. Mais j'avais, néanmoins, le devoir que je remplis aujourd'hui de grand cœur, de venir vous adresser, avant que la période électorale ne s'achève, mon salut dévoué et reconnaissant.

La détermination que j'ai prise de ne pas solliciter le renouvellement de mon mandat m'était imposée par les circonstances mêmes où s'était produite ma candidature. On avait fait appel à moi pour maintenir, au lendemain de la mort de notre regretté Toussaint Maleaptus, l'union dans les rangs du parti républicain, et c'est pour obéir à cet appel que je n'avais pas hésité à abandonner momentanément une carrière administrative déjà longue et à laquelle me rattachaient mes goûts, mon caractère, et aussi mes intérêts. Rien de tout cela ne pouvait entrer en balance, du moment qu'il s'agissait du devoir républicain.

J'ai donc, alors, accepté la candidature, et ce sera l'honneur de ma vie d'avoir pu, ne fût-ce qu'un seul jour, réaliser sur mon nom cette union si désirable. Il n'a pas dépendu de moi qu'elle ne fût plus complète et plus étendue. J'aurais voulu que ma candidature ne passe que le renouvelât pas d'hostilité dans l'accueillement. Je n'en ai eu que de gratitude pour les Calvais amis qui m'accueillirent si cordialement, et je n'ai gardé aucune amertume à l'égard des adversaires que des raisons de famille ou des considérations locales empêchèrent de me soutenir. Je me suis efforcé d'être le député de tous et c'est sans distinction d'opinion ou d'étiquette que j'envoi aujourd'hui aux habitants de cette belle Balagne, l'expression de mon amitié fidèle et sûre.

J'ai conscience d'avoir, fait tout ce qui était en mon pouvoir pour l'intérêt général et pour les intérêts particuliers, et j'y ai été puissamment aidé par mon éminent ami Emmanuel Arène, aux côtés de qui je m'honore d'avoir servi de mon mieux la Corse et la République.

J'espère reprendre rang dans l'administration républicaine. Et si je souhaite passionnément que ma carrière administrative me ramène quelque jour en Corse, c'est afin de trouver pouvoir payer ma dette de reconnaissance à ce beau pays dont je serais toujours l'admirateur et à ses nobles habitants dont je serai toujours l'ami.

Vive l'arrondissement de Calvi !
Vive la Corse !
Vive la République !

JOSEPH CHALEIL.

VILLE DE BASTIA

CONVOCATION DES ELECTEURS

Nous Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique,

Vu le décret en date du 8 avril 1903, portant convocation des collèges électoraux pour le 6 mai suivant à l'effet d'élire les membres de la Chambre des députés,

Vu l'article 4 de la loi organique du 30 novembre 1875,

ARRÊTONS:

Art. 1er. — La commune de Bastia est divisée en vue des dites élections en trois bureaux de vote, établis :

Le premier au Palais de Justice, (salle du Tribunal de 1re Instance) ; le deuxième au Théâtre (salle du péristyle) ; le troisième à l'Hôtel de-Ville, (salle du Conseil municipal) :

Vingt-un premier bureau. Tous les électeurs du canton de Bastia Terravecchia, au deuxième bureau les électeurs du canton de Terravecchia à partir de la lettre A à la lettre K inclusivement, au troisième bureau les électeurs du canton de Terravecchia à partir de la lettre L à la lettre Z.

Art. 2. — M. le Sous-Préfet de Bastia est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio, le 27 avril 1906.

LE PRÉFET.

DISTRIBUTION
des Cartes électorales

La distribution des cartes électorales aura lieu à la Mairie, salle du conseil municipal, vendredi et samedi, de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir.

Les électeurs qui n'auraient pu les retirer pourront les réclamer le dimanche 6 mai, jour du scrutin, à l'entrée des salles de vote.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

LURI. — Les ouvriers cordonniers de Luri sont en grève depuis le 1er mai. Les grévistes sont calmes.

BARBAGGIO. — Mlle Marie Catherine Negri, fille du négociant bien connu, M. Antoine François Negri, a été emportée, en une semaine, par une méningite qui a résisté à tous les efforts de la science et aux soins les plus empressés. Elle était à peine âgée de seize ans. Bonne, aimante, elle remplissait auprès de son père et de ses frères, sa tendre mère, envie, elle aussi, si prématurément, à leur affection. Elle est allée la rejoindre, mais ceux qu'elle laisse sont vraiment inconsolables et ne peuvent cesser de la pleurer.

Les obsèques ont eu lieu à Barbaggio, toute la population y assista t, et a pris part au deuil cruel dans lequel se trouvent plongés M. Negri et ses enfants.

M. le curé de Barbaggio entonné d'autres prières des environs, a donné l'absoute, puis M. Thomasso a été faire sur le cimetière particulier de la famille.

Nous prions part au malheur qui frappe M. Antoine François Negri et ses enfants et leur adressons l'expression de nos vifs regrets.

BARETTALI. — Le ministre des travaux publics a autorisé l'établissement d'un service télégraphique municipal à Barettali.

SAINT FLORENT. — M. Gastoni Joseph-Antoine, gardien de phare de 1re classe, attaché au service du phare de la Mortella, 63 ans d'âge 36 ans de services, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, pour ancienneté de service, mais est maintenu en fonctions jusqu'à la délivrance de son brevet de pension.

CIAMANACCE. — Le nommé Frattini Antoine, surnommé Aquadrocce, ancien maire de Ciamanacce, qui gardait la campagne depuis longtemps, sous mandat d'arrêt pour plusieurs meurtres, a été arrêté à Cannano par la gendarmerie. Frattini inspirait une certaine terreur et la nouvelle de son arrestation a causé une vive satisfaction dans la région.

« JOURNAL OFFICIEL »

Justice militaire

Les sous officiers et gendarmes dont les noms suivent sont classés pour l'emploi de sergent surveillant des établissements militaires, à la suite du dernier concours.

3. Casperi, gendarme à la Cie de Tunisie.
7. Tomasini, gendarme à la 12e légion.
9. Cavalieri, gendarme à la 13e légion.
11. Giansili, sergent-major au 61e.
21. Pinelli, sergent major au 9e.
25. Canevaggio, sergent au 3e.
34. Lagosi, sergent au 11e bataillon de chasseurs.
45. Gardet, sergent-major au 163e.
49. Agostini, sergent au 58e.
50. Bonfoloni, sergent au 58e.

Douanes

M. Félix Chiarisola, sous-inspecteur des douanes à Marseille, a été promu au grade d'inspecteur, et désigné pour Alger.

Marine Nationale

PATRONS-PILOTES DE TORPILLEURS

Cette spécialité très peu connue n'est pas recherchée parce que, au général, elle est ignorée. Les avantages accordés aux patrons-pilotes sont cependant très sérieux.

Peuvent y entrer : les matelots de pont, les brevetés, les gradés et les marins du commerce. Après un séjour de 2 ans à l'école, les simples matelots et brevetés sont nommés quartiers-maîtres ; actuellement les quartiers maîtres n'restent quatre ou cinq ans pour être nommés au grade de second-maître. Comme solde, les apprentis reçoivent un supplément spécial de 0, 40 la 1ère année et de 0,50 la seconde année, qui s'ajoute à la solde de leur grade ou au brevet qu'ils peuvent posséder.

A la sortie de l'école, l'apprenti matelot aura une solde de 3fr. 55 ; la prime de rengagement est de 500 fr. pour 5 ans et 300 fr. pour 3 ans.

Enfin certitude de ne pas aller aux Coloniales.

NOTA. — Les conditions à remplir sont exposées en détail au service de l'inscription maritime.

GASTRITE

et toutes affections de l'Estomac, du Foie et des Reins.

MIGRAINES

et désordre nerveux provenant des Maux d'Estomac.

INSOMNIES

et Palpitations du Cœur.

CONSTIPATION,

TOUTES SONT GUÉRIES PAR

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.

En vente dans toutes les pharmacies. Demander à M. Chaix Fleuriet, pharmacien à Lille, qui a introduit en France la Tisane Américaine des Shakers, son brevet gratuité sur les maladies et la manière de les guérir.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE Ste CROIX. — Il sera célébré jeudi, 3 mai dans cet oratoire, la fête de l'Invention de la Ste Croix.

Le jour de la Fête : Messes basses à partir de 5 heures, à onze heures messe solennelle.

A 4 heures Vêpres solennelles et Salut. Bénédiction et baiser de la Ste Relique à 7 heures et demi.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 2 mai

Thermomètre 7 heures du matin 12 5
» midi 16 0 — 6 heures du soir 13 0
Maxima 16 4 Minima 9 5
Baromètre — 7 heures du matin, 761 mm à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 763 mm.
Vent. — Dans la matinée, S.O à fort. Dans l'après-midi, N.O. id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, 4 7 h. du matin : 0 mm 5

Légion d'honneur

M. Cervioti, lieutenant au 87e rég. d'infanterie, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur : 6 ans de services, services exceptionnels, a été grièvement blessé en service commandé.

Récompenses honorifiques

Le Ministre de la marine a accordé une médaille d'honneur en bronze, à M. Leca Dominique, professeur, déjà titulaire d'un témoignage officiel de satisfaction et d'une médaille d'argent de 2e classe : à concouru au sauvetage de plusieurs baigneurs entraînés par le courant, à Cap-Breton, le 1er septembre 1905 ;

et un témoignage officiel de satisfaction au brigadier de gendarmerie Mariani Pierre-Antoine-François, de la 9e légion ; a prêté le concours le plus dévoué pour maintenir l'ordre et a contribué à opérer le sauvetage des passagers du vapeur « Malvina », échoué sur les rochers du phare de Djidjelli, dans la nuit du 8 octobre 1905.

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée à l'adjudant Vincigueera, du 1er régiment étranger, 13 ans de services, 13 campagnes.

Ministère des finances

M. Leoni, adjudant au 5e rég. d'infanterie, a été nommé gardien de bureau titulaire au ministère des finances.

Au Port

Sont venus de vapeurs Arthur C. Southw...

Arrivée : vapeur allemand « Asti », capitaine Lafrenz, de 1.096 tonneaux, reparti à destination de Hambourg.

Avis

Ménage retraité, bien sous tous les rapports, excellentes références, accepterait emploi double, on prendrait en famille et donnerait soins, très dévoués, à personne seule, ou couple âgé (même infirme) ayant rentes ou petit avoir. Vie calme, conviendrait particulièrement à ecclésiastique ou ancienne religieuse. La personne ffrirait elle-même sa résidence.

Réclamer à l'osse aux bureaux du « Petit Bastiais. »

Chirurgien-Dentiste

M. Bottiani, dentiste des Hôpitaux civils et de Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Ingénieur du 10 au 24 mai exclusivement.

Tirs de cartouches

Des tirs de cartouches à blanc seront exécutés par le 163e régiment d'infanterie, le jeudi 3 mai, de six à neuf heures du matin, sur la route du Cap et ses abords.

Mots de la fin

Une jeune fille qui se croyait très belle, quoiqu'elle eût un œil louche et le regard fort dur, se vantait avec orgueil d'avoir dédaigné la demande en mariage d'un jeune et beau garçon très riche.

— Et tu bien sûre qu'il voulait de toi ? lui demanda une amie intime.

— Si j'en suis sûre ! Il me faisait assez les yeux doux.

— Eh ! vous dont ! toi ! s'écria l'amie en regardant son œil louche ; je n'ai pas entendu s'il n'a pas roucoulé !

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Grimaldi Ignace-Eugène. — Bazzoni Anne-Germaine. — Laroual Marie-Louise. — Boestoja François. — Rinzi Albert. — Zanuloi Denise-Marie — Varuini Thérèse-Vincente-Zita.

DÉCÈS

Barlenghi Delinde, veuve, 80 ans, de Pietroso.

Valentini Laurine, célibataire, 60 ans, de Santa Reparata de Moriani.

Charles de Viacenti, 18, rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et ferme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels. 1 0/00 au parquet. 1.25 0/00 en coulisse.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00231

BOURSE DE PARIS

	1er mai	2 mai
Rente 3 0/0 amort.	98,75 —	98 90
» 3 0/0	98 90	98 85
	ex-coupon.	

ELECTIONS LEGISLATIVES

Arrondissement de Corte

La tournée électorale de M. Giulisni

Corte, 2 mai.

En moins de vingt jours M. Giulisni, candidat catholique, a pu parcourir les seize cantons de l'arrondissement de Corte, à l'exception de quelques communes auxquelles par la voie de « Sitton de la Corse » il adresse son excuse.

Il faut dire que la vie des candidats aux élections législatives, est particulièrement dure, leur besogne écrasante.

M. Giulisni n'a ménagé ni son temps, ni sa peine, il s'est dépensé pour porter la bonne parole dans tous les cantons de sa circonscription. Partout il a reçu l'accueil le plus encourageant.

Hier les populations de Sermano ont reçu avec grand enthousiasme le candidat catholique. A Mazzola, à Saint-André de Botio, son passage a été annoncé par une joyeuse sonnerie de cloches et d'innombrables salves de mousqueterie.

Les patriotiques et religieuses populations de Corte ont promis le succès à M. Giulisni et tous les espoirs sont permis au candidat des revendications corses.

Le courant catholique en faveur de la candidature Giuliani paraît irrésistible.

Désistement DE M. ADRIANI

Corte, 2 mai.

M. Louis Adriani, qui avait commencé sa tournée électorale dans l'arrondissement, vient de faire savoir à ses électeurs qu'il retirait sa candidature.

Nouvelles Militaires

Le lieutenant Tisserand

Mise en non activité par retrait d'emploi

Paris, 2 mai.

M. Etienne, ministre de la guerre, a fait signer par M. Fallières un décret mettant M. le lieutenant Tisserand-Delarge, du 87e rég. d'infanterie, en non activité par retrait d'emploi.

M. le lieutenant Tisserand-Delarge comparaîtra devant un conseil d'enquête pour excitation de militaires à la désobéissance et pour menées anarchistes.

La Folie d'un Soldat

Paris, 2 mai.

La « Patrie » prétend que cet après-midi, un soldat du 30e régiment d'infanterie, cantonné provisoirement à Trou-i-Vaux-Hall, a refusé de marcher avec ses camarades.

Ce militaire a été alors arrêté pour refus d'obéissance et conduit par quatre hommes à la caserne du Château-d'Eau.

Cette affaire a fait un certain bruit mais il résulte des renseignements de source officieuse que ce soldat serait un faible d'esprit et non un indiscipliné, et qu'il a été mal pour avoir dépassé de deux jours une permission qui lui avait été accordée.

Le procès Syveton

Paris, 2 avril.

Le tribunal civil de la Seine a débouté M. Syveton, père, dans le procès en révocation de la donation faite à Madame Syveton par son mari.

LE COMPLOT

TOULON

Nouvelles perquisitions

Toulon, 2 mai.

Cet après midi, à Tarascon, un commissaire de police, subdélégué par le Parquet, a effectué des perquisitions au château du général baron Gay de Taradel.

Divers papiers qui auraient une certaine importance ont été saisis.

LES GRÈVES

A PARIS

Paris, 2 mai.

Les ouvriers-peintres ont déclaré la grève ce matin.

On compte 15.000 grévistes.

L'ordre n'a pas été troublé.

Les ouvriers du livre

Paris, 2 mai.

Une débâcle s'est produite entre les patrons et les ouvriers de l'industrie du livre.

On croit que les grévistes reprendront le travail demain.

DANS LE NORD

Lens, 2 mai.

La reprise du travail s'accentue ; les mineurs désirent la fin de la grève.

L'augmentation des descentes constatée hier indique que les ouvriers sont las de chômer.

La nuit et la matinée ont été très calmes, sans aucun incident.

Aujourd'hui le nombre des travailleurs a augmenté de deux mille.

Dans les milieux bien informés on pense que la grève se terminera à bref délai.

Béthune, 2 mai.

Plusieurs individus ont été arrêtés pour distribution de brochures antimilitaristes dans les cantonnements.

ARRAS

Arras, 2 mai.

Les ouvriers couvreurs ont déclaré la grève.

Ils exigent la journée de huit heures.

Les premiers pourparlers engagés avec les entrepreneurs ont échoué.

D'autres grèves paraissent imminentes.

LA ROCHELLE

La Rochelle, 2 mai.

Les ouvriers du bâtiment sont en grève.

Ils réclament la journée de huit heures et une augmentation de salaires.

Les entrepreneurs ne paraissent pas disposés à accorder ces concessions.

LYON

Lyon, 2 mai.

Le mouvement gréviste prend de l'extension.

Les ouvriers teinturiers, les peintres, les plâtriers, les mouleurs en fonte se sont mis en grève.

Le calme est complet. Une des principales revendications des grévistes est la journée de huit heures.

D'autres corporations ouvrières vont cesser le travail.

Les Morts du Jour

M. Paul Bourgeois

Paris, 2 mai.

On annonce la mort de M. Paul Bourgeois, député de la Vendée.

M. Bourgeois était né le 6 mars 1827, à La Verrie, où il exerçait la profession de médecin.

Il était maire de sa commune depuis une quarantaine d'années environ.

Il était conseiller général depuis 1864.

Ex-député à l'Assemblée Nationale, en 1871, M. Paul Bourgeois n'a jamais cessé de représenter à la Chambre la deuxième circonscription de La Roche-sur-Yon.

M. Bourgeois faisait partie du groupe de droite ; il a eu plusieurs fois l'honneur de présider en qualité de doyen, la séance d'ouverture de la session parlementaire.

LE 1er MAI

A PARIS

A la Bourse du Travail

Troubles graves
900 arrestations

Paris, 2 mai.

Les manifestations se sont reproduites la nuit dernière de plus en plus importantes autour de la Bourse du travail.

La garde républicaine et la cavalerie ont chargé la foule à différentes reprises.

Le chiffre des blessés est considérable. Aucun d'eux n'est atteint mortellement.

Les gardiens de la paix auraient fait 900 arrestations.

Les autres quartiers de Paris sont calmes.

Les blessés

Paris, 2 mai.

Le nombre des policiers blessés au cours des manifestations d'hier est de treize agents ou inspecteurs et trois gardes républicains.

Les blessures ne sont pas graves ; seul l'état de M. Nicolet, inspecteur principal de la brigade mobile, inspire des inquiétudes.

M. Nicolet a été blessé par un coup de pierre à la tête. L'abbé de l'os droit sera probablement nécessaire.

Les arrestations

Paris, 2 mai.

Le nombre des arrestations opérées hier et qui sont maintenues s'élève à 175 parmi lesquelles se trouvent 50 personnes de nationalité étrangères qui seront expulsées et 35 repris de justice dangereux.

L'agitation ouvrière

Paris, 2 mai.

Vers six heures une grande animation s'est produite aux environs de la Bourse du travail.

La police est intervenue ; dix huit arrestations ont été opérées pour refus de circuler.

La journée de huit heures

Paris, 2 mai.

Les grévistes réclament la journée de huit heures.

Cette revendication est formulée même par ceux qui n'ont pas adhéré à la grève.

Dans différents chantiers de nombreux ouvriers ont abandonné leurs outils après huit heures de travail.

Condamnations correctionnelles

Paris, 2 mai.

Le tribunal correctionnel de la Seine a jugé aujourd'hui, en état de flagrant délit, soixante-cinq individus arrêtés pendant les manifestations qui ont eu lieu hier.

Ces individus ont été condamnés à des peines variant de deux jours à six mois de prison pour outrage, rébellion et port d'armes prohibées.

Paris, 2 mai.

M. Mary, secrétaire général de la fédération des presses typographique, a été traduit aujourd'hui en état de flagrant délit, devant le tribunal correctionnel de la Seine.

Cet incapé a été condamné à quatre mois d'emprisonnement pour rébellion et port d'arme prohibée.

EN ALLEMAGNE

Le premier Mai

Berlin, 2 mai.

Le parti socialiste avait organisé 80 réunions.

Dans chaque réunion, on a voté un ordre du jour demandant la journée de huit heures et la réforme électorale.

MM. Bebel et Singer ont pris la parole dans plusieurs réunions.

EN RUSSIE

La démission du comte Witte

Paris, 2 mai.

Le correspondant de « l'Echo de Paris » à Saint-Pétersbourg télégraphie que rien n'est encore décidé sur la retraite du comte Witte.

De puissantes influences sont exercées pour maintenir M. Witte à son poste.

Un oukase impérial

Saint-Pétersbourg, 2 mai.

Un oukase impérial annonçant la retraite du comte Witte sera publié demain.

La retraite du premier ministre serait motivée par des raisons de santé.

Le mouvement révolutionnaire

Saint-Pétersbourg, 2 mai.

Une recrudescence du mouvement révolutionnaire est signalée dans les principales villes des provinces baltiques.

De nouveaux désordres pourraient bien se produire.

A Varsovie de nouvelles grèves sont imminentes.

Toutes les fabriques et les maisons de commerce sont fermées.

AUX ÉTATS-UNIS

Les débardeurs à Chicago

New-York, 2 mai.

Un télégramme de Chicago annonce que 3.000 débardeurs ont cessé le travail ce matin.

On craint que la grève ne devienne générale.

Plusieurs navires n'ont pu effectuer le déchargement de l'embarquement de leurs marchandises.

AVIS DE DECÈS

M. Tartarini Pierre Joseph, pilote au canal de Suez, Mme Pierre-Joseph Tartarini née Colombani ; Mme Elisabeth Casablanca née Tartarini ; M. Louis Casablanca, ancien officier d'administration de la marine et ses enfants ; Mme Adèle Tafurny née Tartarini, M. Dominique Tafurny, commerçant, de Marseille ; Mme Marie Romain née Tartarini, M. François Romain, chef de musique et leurs enfants.

Les familles Tartarini, Carrega, Canuo, Bonerandi et Pouzevers.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Napoléon Tartarini

leur frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à l'âge de 53 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, jeudi, 3 mai, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Intendance, 4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 avril, les marchandises ci-après, pesant comptant :

Soufre sublimé pur : en balles de 50 k., marque Bonde, 9.50 la balle ; Marque Eagle, 8.75 la balle ; Trituré raffiné, marque Eemies, 8.50 ; de Cadarsa sublimé fin, 10 fr. la balle.

Sulfate de cuivre en sacs de 50 k., 0,62 à 0,65 le kilo.

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en sacs, morceaux irréguliers de Paris, 60 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St-Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Rivoire et Carret, par caisses de 60 k., 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; en détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0 45

Savon : en caisses de 50 k., For à cheval, 26.50 la caisse ; Abat-jour, 24.50 la caisse ; Condor, 21 fr. la caisse ; Eclaire, 30.50 la caisse.

Sel gris des îles d'Hyères, 11 fr. les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 13.50 les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Farines : Coty, Dagraud, Marly, Bilard, Parrel berdianeka, Thomas et Cie grises.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement exige pour cause la déperdition intense que quelques personnes et artistes par l'emploi du

VIN DE VIAL au Quin. Sir. et Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

COMPAGNIE MEDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia		Arrivées à	
Jeudi	4 heures soir.	Marseille	Vendredi, 7 heures m.
Jeudi	9 heures soir.	Nice	Vendredi, 6 heures m.
Dimanche	10 heures matin.	Tunis	Lundi, 11 heures m.
Samedi	10 heures soir.	Naples	Dimanche, 5 heures s.

Départs de		Arrivées à Bastia	
Marseille	Samedi, 3 heures s.	Dimanche	6 heures m.
Nice	Samedi, 10 heures m.	Samedi	7 heures s.
Tunis	Mercredi, midi.	Jeudi	1 heure s.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.	Jeudi	11 heures m.
Cette	Jeudi, midi.		
Marseille	Mardi, soir.		

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de		Arrivées à	
Marseille	Dimanche, 4 heures soir.	Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Ajaccio	Lundi, 5 heures soir.	Propriano	Lundi, 5 heures soir.
Propriano	Mardi, 11 heures m.	Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Ajaccio	Mardi, 5 heures s.	Marseille	Mercredi, 7 heures matin.

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la 2e, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, en splendide site, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'École Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.

Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'École Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures en couleurs
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles
Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et de Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia — 8 et 9, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'électricité, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Prix spéciaux à des prix modérés

Maux de Dents
guéris radicalement par les **Boulettes Dentaires**
de A. FOURCAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, pattentes, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre pour mariages, à vendre « bon et bon marché. »

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

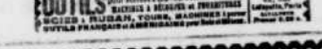

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An..... 14 f. — Six Mois. 7 f. 50
Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 52 gravures coloriées
Un An..... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Editeur
7, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

On peut se procurer dans la maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.
GRAND ASSORTIMENT POUR BURRAUX DE TABAC

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il a mis un service spécial pour les personnes ambulantes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des intermédiaires autorisés à la vente pour la fabrication de leurs articulations.

Le Directeur Gérant.
J. B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Indispensable en Campagne
ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES et DANS TOUTES LES GARES

« Commercial Union, »
Cie anglaise de 1er ordre d'assurances contre l'incendie. (Encaissements annuels : plus de 50 millions), demande de représentants à Ajaccio et Calvi.
Références très sérieuses exigées.
Ecrire J. de Verville et H. Bardon, agents généraux, 2, bd du Muy, Muy. Marseille.

Me MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
al'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cluzel, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — VENDREDI, 4 MAI 1906 — N° 123

00232

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues chez MM. les Agents de la Presse.
Petites annonces, 1 fr. — Réclames (5e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	26 »	13 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE DE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Monique.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 30 m. — Coucher, 6 h. 29 m.
Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.
Fête du Demain : Saint Pie, V.

3 MAI

Le 1er Mai

La plupart des boutiques fermées, les rues presque désertes, peu de fiacres, encore moins de voitures de maître : tel est l'aspect de Paris en ce jour du 1er mai.

Est-ce là la physionomie d'un jour de fête, d'une « fête du travail », qui se traduirait par le chômage général ? Non. Il y manque la circulation active et joyeuse des travailleurs qui jouissent d'un jour de congé. Les passants sont rares, ils ont l'air craintifs. Paris est morne comme en un jour de deuil public. L'inquiétude de ses habitants s'est traduite par un arrêt de la vie active. Chacun reste chez soi, à moins qu'il n'ait fui devant l'émeute hypothétique.

Nous avons exprimé notre opinion sur la panique qui s'est emparée de la population bourgeoise à l'approche de la date devenue fatidique du 1er mai. L'affolement de certains de nos concitoyens nous est apparu, on le sait, comme injustifié et un peu ridicule. Néanmoins, il ne suffit pas de blâmer la pusillanimité de gens qui, dans l'ordinaire de la vie, ne sont ni moins sérieux ni plus poltrons que les autres.

Il vaut mieux en rechercher les causes et essayer d'en tirer un enseignement.

La claustration volontaire des Parisiens a la valeur d'une manifestation. C'est une sorte de plébiscite en faveur de l'ordre. La population saine de la capitale marque, par ce moyen, son dégoût envers les fauteurs de troubles et son désir d'être protégée.

L'audace des syndicats révolutionnaires ne connaît en effet plus de bornes, elle n'a d'équivalence que dans la faiblesse des pouvoirs publics. Les syndicats ouvriers ne sont plus des outils de réformes professionnelles, ce sont des instruments de destruction. L'entrée des anarchistes dans leurs cadres en a transformé le caractère. Ils en ont encore la forme d'associations légales, mais leurs moyens d'action et leur objet sont illégaux. Avant que les anarchistes se fussent emparés de la direction du mouvement ouvrier, les syndicats admettaient l'action législative. Leurs délégations, formées en cortège, allaient, au 1er mai, déposer leurs « cahiers » à la Chambre et à l'Hôtel de Ville. Le calme et la dignité n'étaient pas toujours la caractéristique de ces manifestations, mais elles constituaient tout de même une preuve de loyalisme. Les ouvriers syndiqués n'attendaient l'amélioration de leur sort que de leurs efforts et de la loi. Vieille chanson ! Aujourd'hui la Confédération générale du travail ne cèle pas son mépris pour les formes légales. Les syndicats qui y sont affiliés ont, dans leur congrès de Bourges, en 1904, décidé de substituer « l'action directe » à l'action législative. Les ouvriers veulent la journée de huit heures : « A partir du 1er mai 1906, nous ne travaillerons plus que huit heures », décrète le congrès de Bourges. Point n'est besoin pour cela d'avoir l'approbation du patron ni la sanction de la loi. « La loi, c'est moi », déclare l'ouvrier confédéré.

D'ailleurs, les syndicats, en acceptant des anarchistes leur méthode, leur ont également emprunté leur morale. L'action directe comporte tous les actes individuels possibles. L'ouvrier qui n'obéit pas au syndicat est livré à ses adversaires ; on peut le molester, piller sa maison. Le patron qui résiste, on peut le ruiner, et le congrès de Bourges a poussé la prévoyance jusqu'à préconiser un moyen sûr pour atteindre ce résultat. Ce moyen, c'est le « sabotage ». L'industriel confie à l'ouvrier de la matière première pour qu'il la façonne ; on la rend inutilisable. Le « sabotage », c'est du vol, direz-vous. Qu'importe ! Les anarchistes admettent le vol.

Le 1er mai doit marquer cette année l'application de ces mesures à un objet précis : la conquête de la journée de huit heures. Ce n'est donc que le premier jour d'une lutte qui peut durer longtemps si le gouvernement, appuyé sur les ouvriers raisonnables, qui sont, nous voulons l'espérer, en majorité, n'y met ordre.

Devant une semblable perspective, en présence de ce réveil de l'anarchie, il n'est pas étonnant que les Parisiens manifestent leur inquiétude. Le gouvernement actuel ne saurait être rendu seul responsable de la gravité de cette situation ; elle est issue de la faiblesse et de l'imprévoyance accumulées de plusieurs ministères. Mais il lui appartient de comprendre la leçon que Paris lui inflige aujourd'hui et d'agir en conséquence.

(Le Temps).

L'Industrie réclame la Sécurité

Les Anglais n'ont pas tort d'affirmer qu'il y a incompatibilité absolue entre le sentiment et les affaires. Or, nous sommes actuellement à la politique du sentiment. Il ne faut donc pas s'étonner si les affaires vont mal.

A voir ce qui se passe, nous pourrions nous croire gouvernés par des poètes. Nous naguons dans le bleu, dans l'idéal lumineux de la fraternité universelle. Il est vrai qu'au conseil des ministres, ce sont les cadets de Gascogne qui dominent ; mais les chaudes conceptions méridionales ne sont pas toujours applicables dans les froids pays du Nord. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la « langue d'oil » diffère sensiblement de la « langue d'oc ». Et j'ai grand peur que nos poètes aient à bref délai un réveil très douloureux.

Voici le 1er mai qui approche, avec la perspective d'une grève générale. Or, la mansuétude singulière du gouvernement à l'égard des agitateurs n'est pas faite pour les décourager d'une entreprise plus vaste.

Aux applaudissements unanimes des patrons comme des ouvriers, M. Clémenceau avait posé, par son discours de Lens, les principes de ce qu'on pourrait appeler « sa politique industrielle ». Pas d'entraves au droit de grève à la condition que le respect des personnes, de la propriété et le droit au travail restent assurés.

Dès lors, on a pratiqué la politique du sentiment, on a fait rentrer les troupes à la caserne. Le résultat était facile à prévoir. Les troubles du Nord et du Midi, ceux plus récents de Frocourville dans la Somme, où des ouvriers mécontents du renvoi d'un des leurs, ont incendié la maison de leur patron et saccagé celles de leurs contremaîtres, peuvent nous donner déjà un avant goût de la révolution.

***

Il est une chose qui m'a toujours stupéfié. C'est l'optimisme confiant et l'ignorance des colères populaires, que l'on trouve communément chez nos hommes d'Etat... jusqu'au moment où ils sont exposés à en tâter eux mêmes.

De mes propres oreilles j'ai entendu, il y a quelques années, M. Méline — qu'on ne se représente pas volontiers sous les traits d'un monsequetaire — répondre à ses candidats qui se plaignaient du peu d'énergie développée par les préfets pour se protéger au cours de leurs campagnes électorales :

« Vous vous plaignez de l'obstruction systématique ? Ne vous en prenez qu'à vous. « Une homme énergique sait toujours se faire écouter et en imposer à la foule ! « Les « socios » de Roubaix, en la saccageant ces jours derniers dans sa berline, lui ont montré un peu s'il était si commode « d'en imposer à la foule ! »

***

Non, il ne peut y avoir deux méthodes de gouverner.

A la force brutale, on est bien obligé d'opposer la force brutale, et quand le peuple est déchaîné, tout autre raisonnement est superflu. Or, le danger auquel nous expose la tolérance du gouvernement, c'est d'accoutumer actuellement les esprits à l'idée de l'emploi des moyens violents. C'est d'ouvrir la porte toute grande à l'anarchie, qui s'est déjà solidement installée dans nos arsenaux. Quand on pense que de l'avis même de M. Ferrero, député du Var, le syndicat rouge de Toulon a imposé à ses adhérents ce qu'on appelle le « sabotage », c'est-à-dire les « malfaçons volontaires », on n'est nullement fier d'être Français ! Devant la flotte japonaise, nos bons amis les Russes ont appris à leurs dépens quels soins il fallait apporter à la fabrication des projectiles.

En matière de défense nationale, la politique aura-t-elle chez nous une influence aussi néfaste que le « pot de vin » traditionnel chez les Russes ?

Est-il vrai, comme l'affirmait ces jours-ci le « Journal des Débats », que l'on a dû démolir 60 0/0 des obus fabriqués dernièrement et que parmi les projectiles de 16 centimètres destinés à approvisionner nos cuirassés, 2.000 au moins ne répondaient pas aux conditions requises ?

Si nous en sommes là et si le gouvernement continue à se croiser les bras, l'issue fatale ne saurait être douteuse.

En tout cas, ce qui est certain, c'est que le monde de l'industrie et de l'entreprise commence à s'inquiéter.

Il réclame la sécurité matérielle sans laquelle tout travail est impossible, et si le ministre ne veut pas se voir acculé à la nécessité d'une répression beaucoup plus énergique que celle dont il lui suffirait d'user aujourd'hui, il faut qu'il change de tactique.

Autrement, M. Clémenceau, le grand tambour de ministères, tombera lui-même à son tour, au lendemain de quelque nouveau Fourmies, au so faisant traiter « d'assassin » !...

MAURICE CAPE.

Les Affaires du Vénézuéla

Le général Gomez, qui remplace le général Castro à la présidence, a conservé le même ministère et suit la même politique.

C'est le système des concessions de monopoles commerciaux et industriels qui continue au profit des amis de Castro

L'un d'eux, Emilio Florès, vient de recevoir le privilège exclusif de l'industrie de la monnaie, un autre à la concession de l'importation des pétroles, qu'il aurait immédiatement vendue au syndicat américain des pétroles. Le privilège de la Banque nationale, avec monopole d'émission de billets, a été accordé à M. Carabano.

M. Manuel Carao, l'homme de confiance du dictateur, arrivé à New York a déjà eu avec des négociations avec les financiers am-

---

89. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus
PAR
ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Aussi veillant sur le chien, s'opposait-elle à ce qu'il s'absentât sans sa permission, afin qu'il pût lui servir de gardien quand elle était obligée d'aller chercher ou rapporter du travail.

Capidon était, sous le savoir, taillé à merveille pour remplir ce rôle de portier respect.

Il comprenait sans doute l'importance de cette mission, car il se laissait docilement consigner par Marie la première fois que, pour s'échapper, elle se plaça entre lui et la porte.

L'honnête chien pensa que si sa petite maîtresse le privait de sa liberté, c'est qu'elle avait besoin de ses services.

Il demeura donc, paisible à la maison, jusqu'à l'heure où elle l'en prévint par gestes à l'accompagner dehors.

Inutile d'ajouter que la présence d'un pareil protecteur suffit pour épargner toute mauvaise rencontre à la jeune fille.

Il en fut de même chaque fois qu'elle eut à sortir.

Maître Capidon ne renonçait pas pour cela à vaquer, quand on lui en laissait le loisir, à ce que la mère Loriol appelait « ses affaires de chien ».

Mais avant de franchir le seuil du logis de ses maîtres, il interrogeait Marie de son regard expressif.

Et il ne disparaissait que muni de sa permission accordée d'un signe.

Le soir, il revenait toujours aussi fatigué et toujours aussi triste.

A ce point que la maman Loriol, moins sceptique que Jean-Paul, avait fini par admettre que le vétérinaire n'était pas si timbré qu'on le disait.

Un jour que Marie était sortie avec le chien, elle rentra seule, pâle et tremblante.

— Que t'est-il encore arrivé ? lui demanda par geste Mme Loriol.

La jeune fille essaya d'écrire quelques mots sur son ardoise, mais sa main tremblait si fort qu'elle dut y renoncer.

Alors la vieille, s'approchant de l'absence de Capidon, s'empara de l'ardoise et écrivit :

— Où est le chien ?

Marie fit signe qu'elle ne pouvait pas répondre et, comme la bonne femme insistait, fondit en larmes.

— Voilà bien des cachotteries ! dit Mme Loriol, dont les sourcils se fronçaient.

Mais la jeune fille désarma sa colère prête à éclater en lui sautant au cou.

— Oui... oui... marmotta la vieille, je te connais, petite cachotte, tu ne veux rien me dire... tu attends que Jean-Paul soit rentré pour tout lui raconter.

Marie ne pouvait entendre, mais elle devina la réflexion de Mme Loriol.

Franchement, elle inclina la tête en signe d'aveu.

Toute la journée, elle fut agitée, nerveuse.

Le soir, quand Jean-Paul rentra de son bureau, elle ne lui permit pas même de s'asseoir et l'entraîna dans l'escalier.

— Où me conduis-tu ? interrogea-t-il surpris en employant leur langage habituel.

— Tu vas le voir, fit la main fébrile de la muette.

— Mais encore ?... insista-t-il quand ils furent dans la rue.

Elle ne répondit pas et le mena droit au commissariat de police du quartier situé à deux pas de la maison qu'ils habitaient.

Sous la porte cochère, elle l'arrêta.

— Jean-Paul, fit-elle, il s'est passé aujourd'hui quelque chose de grave.

Ses doigts, en s'agitant pour former des mots, tremblaient.

— Quoi donc ? exprima le regard inquiet de Jean-Paul.

Tout un monde de suppositions terribles traversa son esprit tourmenté.

Ce n'était pas pour la mère Loriol qu'il avait peur, car, en rentrant dans le petit logement de la rue des Moines, il l'avait aperçue, bien portante, cousant à sa place habituelle.

Tout au plus avait-il remarqué le coup d'œil furtif que la bonne femme lui avait jeté en lui montrant Marie.

Mais il craignait que Loriol n'eût été victime d'un accident.

La jeune fille lut ce qui se passait dans son âme et, tout de suite, pour le rassurer :

— Il n'est rien arrivé au père, mais-elle, c'est Capidon qui nous vient de réclamer chez le commissaire.

— Capidon ?

— Oui. Il a mordu quelqu'un dans la rue ; le blessé, pour se défendre, lui a donné un grand coup de bâton qui l'a presque assommé... et ils sont là tous les deux.

— Pauvre ! dit Jean-Paul, voilà bien des traces. Un homme qu'il va falloir indemniser, car nous sommes responsables de notre chien... et Capidon lui-même dans un triste état, la pauvre bête ! Mais qu'avait-il besoin de s'aller jeter sur cet individu qu'il ne connaissait pas !

— Il le connaissait, fit la petite main avec vivacité.

— Qui est-ce donc ?

Marie hésita avant de répondre, sachant qu'elle allait causer une émotion terrible à Jean-Paul.

Puis, s'armant de courage :

— Frère, reprit-elle, sois fort. Tu vas revoir tout à l'heure un homme qui...

Il ne la laissa pas achever, lui saisit la main et murmura :

— Je devine !... c'est lui, mon père !... Bérard !... Gérard enfin !... lui que Capdon cherchait sans doute de son côté pendant que je le cherchais du mien !...

XIV

Jean-Paul ne se trompait pas.

Quelques semaines auparavant Capidon ayant aperçu Gérard dans le quartier, s'était élancé sur lui d'un bond terrible, avec un hurlement sinistre.

L'homme avait été assez adroit ce jour-là pour éviter l'étreinte de son redoutable adversaire.

Il s'était jeté dans l'allée d'un hôtel garni dont il avait précipitamment refermé la porte contre laquelle le chien vint tomber en aboyant comme un furieux.

Cet hôtel garni, de misérable apparence et situé dans la rue des Pipettes, était le lieu où Gérard avait établi momentanément son domicile.

Comme le garçon voulait rouvrir la porte, il l'en empêcha.

— Malheureux ! s'écria-t-il, vous voulez donc me faire dévorer ?

Il y a là un chien qui m'en veut, je le connais et je sais que je ne suis pas de taille à me défendre contre lui.

Le garçon, ému par la frayeur de son locataire, entendait de la rue des abois de mauvais augure.

Il ouvrit prudemment le guichet de la porte et aperçut le chien le poil hérissé, la langue pendante, l'écume aux lèvres.

— Il est pourtant enragé, insinua-t-il.

Attendez, je vais chercher mon revolver et, d'ici, sans risquer ma peau, je me charge de lui faire son affaire.

(*A suivre*)

ricains pour la création de cette banque, tandis que M. Torrès Cardenas, ex-secrétaire général de la présidence, vient en Europe pour traiter la même affaire.

Les adversaires de Castro réfugiés aux Etats-Unis et en Europe déclarent que s'ils reviennent au pouvoir, ils ne reconnaîtront pas ces concessions et privilèges. Ceux-ci ne présentent donc aucune garantie pour l'avenir, d'autant plus qu'ayant pour résultat de produire une dépression de l'industrie et du commerce et de ruiner le pays, il y a les chances pour que ces abus amènent à la longue un soulèvement général contre le régime institué par le dictateur, aujourd'hui en vacances à Los Teques.

La pénurie du Trésor vénézuélien doit être extrême, car la *Tribune* de New York est informée que ce pays, qui a eu jusqu'ici une circulation à base d'or, va se jeter dans le régime des émissions de papier-monnaie.

Ce que disent les Journaux

La République Française

Sur le discours de M. Sarrien :

« Il est difficile de rencontrer quelque chose, on ne peut vraiment dire quelqu'un, de plus naturellement terne et effacé que l'honorable ministre, M. Sarrien. Son discours est encore plus terne et plus effacé que lui-même. Il a dépassé tout ce qu'on pouvait légitimement attendre de l'orateur. Il est remarquable que M. Sarrien, en dehors des phrases vagues sur l'ordre et les responsabilités qui peuvent s'appliquer à tout, ne dit pas un mot de ter mal, ni du fameux complot. Il parle des inventaires. Il oublie de dire qu'il le ministère qu'il a l'air de présider, a dû les suspendre. Il parle de la séparation. A quoi bon relever l'opinion de quelqu'un qui n'a jamais eu d'opinion sur quoi que ce soit ? Oui, il est bien curieux que M. Sarrien n'ait pas su trouver un mot sur le complot, sur le fameux complot. Ce serait donc l'invention personnelle de M. Clémenceau soufflée par M. Ranc. Mais alors qu'est-ce que ce gouvernement dont un membre peut prendre de telles initiatives sans que son chef ait une opinion là-dessus ! »

La Petite République

De M. Henri Turot, sur le discours de M. Sarrien :

« Nous prenons bonne note des promesses faites en faveur des retraites ouvrières et d'une meilleure répartition des charges publiques. Seulement on nous permettra d'observer que M. Sarrien s'est arrêté bien court dans un exposé qui témoigne d'une regrettable justification dans la façon d'envisager la question sociale. Les radicaux du gouvernement s'illusionnent-ils au point de compter sur la persistance d'un régime où ce qui concerne les rapports entre le capital et le travail, que tout contribue à montrer précaire ? Alors tant pis pour eux. »

L'Humanité

De M. Rouanet :

« Le premier devoir du gouvernement, dit M. Sarrien, c'est de faire respecter « l'ordre dans la rue ». Soit. Mais il a aussi le devoir de ne pas provoquer la panique, et c'est ce qu'il semble s'attacher à faire depuis quatre ou cinq jours.

» M. Lépine a plus fait contre le calme en offrant à quelques industriels de faire garder leurs établissements par la troupe, que les fauteurs du complot eux-mêmes. Le complot il y a. »

L'Autorité

Sur le discours de M. Sarrien :

« Le discours de M. Sarrien est modéré dans la forme et dans le fond. Servi une semaine avant le 6 mai il s'efforce d'amadouer les électeurs. Cette préoccupation se discerne à chaque ligne. Sur elle il convient de régler notre accueil. Aux ménagements qu'elle a inspirés, nous ne devons pas plus mordre que le poisson à un hameçon en apparence innocent. La suite de l'aventure serait pour nous aussi cruelle, Sarrien vainqueur ne ressemblerait en rien à Sarrien tremblant. M. Sarrien règne mais ne gouverne pas. S'il figure en bonne place dans la galmarde officielle, il ne tient pas les rênes. Il ne conduit pas : il est traîné. »

La Libre Parole

De M. Drumont, à propos du complot :

« Elles ont tête à faire crier cette histoire de conservateurs, le clérical et de monarchiste organisant les grèves du Nord, créant de toutes pièces cette formidable agitation ouvrière qui terrorise le monde bourgeois. Depuis les « esclaves ivres » de Gambetta jamais on n'a dressé aux prolétaires plus sanglante injure que celle que leur adressent les Clemenceau et les Briand.

» On ne peut imaginer non plus vision d'une absurdité plus insensée que celle de ces politiciens aux abois mettant tout leur espoir dans cette arme qu'ils ont cherché à avilir par tous les moyens, qu'ils ont persécutée et traquée dans les sentiments les plus intimes de l'être humain, dans le domaine sacré de la conscience. »

Le Matin

De M. Hardiun :

« Un monsieur est chez lui, couché, dormant à poings fermés. Tout à coup une sonnerie retentit. Il saute en bas de son lit, court à la porte, ouvre, et se trouve en face d'un inconnu flanqué d'un ou de plusieurs acolytes, qui lui dit : « Je suis commissaire de police, » et aussitôt il commence à ouvrir les tiroirs, à fouiller partout, prend vos papiers, votre correspondance. C'est ainsi qu'est comprise l'inviolabilité du domicile sous un régime de liberté. L'autorité n'a pas même besoin d'invoquer la sûreté de l'Etat. Après votre innocence étant reconnue, on vous rend vos papiers, mais votre correspondance a été lue, votre existence intime a été étalée devant les policiers ou les gens de justice. Et ainsi nous sommes à la merci de la police ou d'un ministre qui passe. C'est extrêmement agréable et les Français sont de bien bonnes bêtes. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SAINT-FLORENT. — M. Troy, surnuméraire dans le département de l'Ariège, est nommé receveur de l'enregistrement et des domaines à Saint-Florent, en remplacement de M. Colonna d'Istria, appelé aux mêmes fonctions à Sainte-Marie-Siché.

⁂

AULLENE. — Le ministre des postes et télégraphes a autorisé la conversion en établissement de facteur receveur de l'Etat l'établissement de facteur receveur municipal existant dans la commune d'Aullene.

⁂

ORESSA. — Lundi ont eu lieu à Oressa les obsèques de Mlle Marie Rocchesani, décédée à peine âgée de 25 ans, après une longue et cruelle maladie.

Mlle Marie Rocchesani, qui appartenait à une des familles les plus justement estimées du village, était une jeune fille accomplie sous tous les rapports, et bien nombreux sont ceux que cette mort a plongés dans la plus vive douleur. Aussi les funérailles ont-elles emprunté le caractère d'un véritable deuil public. Tout le village, sans exception personne, a tenu à l'accompagner jusqu'au champ de repos ; deux magnifiques couronnes blanches, dernière preuve d'affection de cousines adorées, suivaient le cercueil ; les cordons du poêle étaient tenus par des jeunes filles vêtues de blanc. En l'absence du père de la défunte, qui se trouve aux colonies, le deuil était conduit par MM. Laurent Verdoni, conseiller municipal, Antoine-François Rocchesani, ses oncles, et Joseph Colombani, entrepreneur, son cousin, entourés de nombreux parents.

Sur la place, le discours suivant a été prononcé par un ami de la famille.

Messieurs,

Il y a quelques années, j'avais le plaisir de tenir sur les fonts baptismaux, en compagnie de celle que nous pleurons aujourd'hui, un de ses jeunes parents.

Qui nous eut dit alors que cette jeune fille, toute à la joie de vivre, si vibrante de jeunesse, de force et de santé, était si près de la tombe, et que j'aurais, moi, le pénible devoir de lui adresser le dernier adieu !

La mort, terrible faucheuse, choisit ses victimes parmi ce que la terre porte de meilleur, elle s'acharne, dirait-on, à supprimer les existences les plus précieuses, les plus aimées, les plus nécessaires. La mort de Marie Rocchesani nous en est une nouvelle preuve : cœur exquis, intelligence vive, générosité sans bornes, toutes les qualités du corps et de l'esprit étaient en effet réunies en elle. Elle était de celles dont l'amitié est solide, de celles dont l'action bienfaisante rayonne autour d'elles, de celles enfin dont la vie toute de labeur et de bonté est pure de toute souillure. Aussi nous suffit-il de jeter un regard sur ceux qui l'accompagnent, et les larmes qui brillent aux yeux de chacun nous disent assez combien elle était aimée de ceux qui l'approchaient et quel vide immense elle laisse au sein de sa famille.

Nous savons tous quelle admirable énergie, quelle douce résignation, elle a montrées durant les longs mois où sa jeunesse luttait farouchement contre la mort triomphante qui à chaque jour, lentement et sûrement s'emparait d'elle.

Marie Rocchesani, tu n'as fait que passer sur cette terre comme une fleur au parfum délicieux, comme une fleur encore, qu'un souffle violent emporte, tu as disparu en pleine force, en pleine jeunesse, comme une fleur enfin, que l'on conserve précieusement, tou souvenir restera impérissable parmi nous.

Puissent ces quelques mots apporter quelque consolation au père qui, loin de la Patrie, souffre et pleure, et n'a pu fermer les yeux de sa fille, aux tantes si merveilleuses d'abnégation, aux oncles, aux cousines, qui, pied à pied, avec un art admirable l'ont disputée à la mort, aux parents, aux amis qui pas à pas ont suivi les cruelles étapes de sa maladie et l'ont secourue jusqu'à l'heure finale.

A notre tour, nous adressons à notre brave ami Antoine Rocchesani, père de la défunte, et à toute sa famille, l'expression de notre plus douloureuse sympathie.

Chambre Musicale

Séance du vendredi 4 mars 1906

PROGRAMME

1. Beethoven, 3e Trio, (piano, violon, violoncelle).
2. Ambroise Thomas, Mignon, (duo), Mlle B., M. B.
3. Gounod, Hymne à Sainte-Cécile, (piano et violon).
4. Halévy, Le Juive, air chanté par M. B.
5. P. Poniatowski, Air Hongrois, pour violon.
6. Gounod, Faust, (duo) MM. B. et Z.
7. Grieg, Danse Norvégienne.
8. Saint-Saëns, L'Ancêtre, (1er acte, fragment), Mlle B., MM. B. et Z.

DISTRIBUTION des Cartes électorales

La distribution des cartes électorales aura lieu à la Mairie, salle du conseil municipal, vendredi et samedi, de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir.

Les électeurs qui n'auraient pu les retirer pourront les réclamer le dimanche 6 mai, jour du scrutin, à l'entrée des salles de vote.

« AU « JOURNAL OFFICIEL »

Justice militaire

M. Pietri, adjudant de surveillance de 2e classe au dépôt des sections métropolitaines d'exclus à Aïn-el-Hadjar, est nommé à la 1re classe de son emploi.

— M. Orsini, sergent-major comptable au pénitencier militaire d'Albertville, est nommé à l'emploi d'adjudant greffier de 2e classe et affecté à la prison militaire de Grenoble.

— M. Bruschini, sergent-major surveillant au pénitencier militaire de Bossuet, est nommé à l'emploi d'adjudant de surveillance de 2e classe, et affecté à l'établissement militaire mixte de Tunisie.

— Le sergent surveillant Galvani, de l'établissement pénitentiaire mixte de Tunisie, est nommé à l'emploi de sergent major surveillant au même établissement.

— Le gendarme Gaspari, de la compagnie de Tunisie, est nommé sergent surveillant à l'établissement pénitentiaire.

— Le gendarme Tomasini, de la 15e légion, est nommé à l'emploi de sergent surveillant au pénitencier militaire de Bossuet.

— Le sergent-major Gianelli, du 6te d'infanterie, est nommé à l'emploi de sergent surveillant à la prison militaire de Tunis.

— M. Paolini, sergent surveillant à la prison militaire de Bourges, passe à celle d'Oran.

— L'adjudant greffier de 2e classe Bozzi, de la prison militaire de Rouen, passe à l'atelier de travaux publics de Bougie.

Le sergent-major surveillant Liccia, de la prison militaire de Lyon, passe au pénitencier militaire de Boudra.

Syndicat national des Chemins de fer

Les syndiqués du groupe de Bastia sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi, 5 du courant, à 8 heures et demie du soir, place Galetta.

La réunion étant d'une très grande importance, toute absence sera punie conformément au règlement.

Ordre du jour :

Convocation dans du siège et mesures à prendre pour les impartialités dont nous avons été victimes.

Le Secrétaire.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 mai

Thermomètre — 7 heures du matin 14 0
à midi 19 5 à 6 heures du soir + 15 0
Maxima + 20 7 Minima 7 2
Baromètre — 7 heures du matin, 770 mm.
à midi, 770 mm 6 heures du soir, 767 mm.
Vent. — Dans la matinée, S.E. faible.
Dans l'après-midi, S. id.
Etat du ciel, découvert
Thermomètre, à 7 h. du matin : 0 mm 5

⁂

A l'arrivée

M. le général d'Aovril, commandant l'artillerie du 15e corps d'armée, est arrivé hier matin de Marseille, accompagné de M. le capitaine Angerd, son officier d'ordonnance.

Cet officier général qui est descendu au Grand hôtel de France, est reparti dans la journée pour Saint-Florent, où il va passer l'inspection des deux batteries qui exécutent les tirs de combat.

M. le général d'Apvril a inspecté, hier matin, la direction d'artillerie.

⁂

Nouvelles coloniales

M. Iarria Dominique, conducteur principal des ponts et chaussées au Tonkin, a été nommé ingénieur à Hanoï.

⁂

Obsèques

A quatre heures de relevée ont eu lieu les obsèques de M. Napoléon Tartarini, décédé dans sa cinquante deuxième année. De nombreux amis ont accompagné le convoi funèbre jusqu'à l'église Saint-Jean, où a été donnée l'absoute.

Le deuil était conduit par le frère M. Pierre-Joseph Tartarini, pilote au canal de Suez M. Casabianca, officier d'administration de la marine en retraite, son beau-frère, et d'autres parents.

Nous présentons aux familles Tartarini, Casabianca, Tafarany et Romain toutes nos condoléances.

⁂

Ponts et Chaussées

M. Ceccaldi Martin, agent des ponts et chaussées à Milianu, est nommé commis stagiaire et affecté à la circonscription de l'Ouest.

⁂

Ecroué au violon

Le police a écroué, la nuit dernière, au violon municipal le sieur B... Adolphe, 50 ans, sans domicile fixe, qui était complètement ivre, dans la rue Droite, et troublait quelque peu la tranquillité publique.

⁂

Prisons civiles

M. Poli Pascal Barthélemy, ancien sous-officier, bachelier ès-lettres-mathématiques, est nommé gardien commis greffier à la prison de Bône.

M. Natalini Jean-Mathieu, ancien sous-officier, ancien élève de l'école d'arts et métiers de Dalsys, est nommé gardien ordinaire à la prison de Mostaganem.

⁂

Avertissement

La police a dressé procès-verbal, hier, contre la dame V... Elise, pour lacération d'affiches électorales.

Avis aux amateurs.

⁂

Asperges

Il y a un débouché très sérieux pour les asperges à pointe violette, en grosses bottes, de Seine-et-Oise, (Argenteuil), de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire, de Vaucluse et des Pyrénées Orientales. Dès le mois de février, on vend, à Londres, les petites asperges à pointe verte de la région vauclusienne (Lauris, Cavaillon, etc), très recherchées par la clientèle anglaise et dont la vente est rémunératrice. Les envois commencés dès les premiers jours de février, c'est-à-dire au moment où aucune concurrence n'est possible, pourraient se continuer jusque vers le 15 mai.

La région de Toulouse expédie ses asperges à Londres, du 20 mars au 20 mai.

Les asperges vertes devraient être expédiées en petites et moyennes bottes pisciées en nombre égal dans des cageots ou, ce qui serait préférable, dans des paniers de forme rectangulaire, en roseaux, ce qui permettrait la vente « emballage perdu ».

⁂

Objets perdus

Il a été perdu, boulevard St-Angelo, sur le trajet de l'Hôtel des Colonnes au Palais de Justice, une étole en duvet marron.

La rapporter aux bureaux du journal, contre récompense.

⁂

Mots de la fin

Le rédacteur d'une petite revue agricole ayant été chargé par son directeur d'écrire une « chronique documentée » sur les légumes de la saison, prend sa meilleure plume et commence ainsi :

« L'origine de la carotte se perd dans la nuit des temps !.... »

LES VARICES

L'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL guérit les Varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr 50, franco. Nyrdahl, 2, rue de la Tacherie, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

ENCHÈRES PUBLIQUES A MARSEILLE
par suite de faillite

le 17 mai 1906, à la Bourse, du vapeur français, en fer et à hélice

Ville de Cannes

Désarmé à Marseille, construit en 1867, jaugeo 205/375 tx, dimensions 45 m. 16 X 7 m. 56 X 4 m. 23, portée en load 450 tonnes.

Machine Compound de 1880, placée au centre.

Vitesse 9/10 nœuds. Consommation 6 tonnes.

Chaudière de 1880, petite chaudière, deux treuils, etc.

Ce vapeur se trouve encore en bon état de navigabilité.

Mise à prix . . . 30 000 francs.

Pour conditions vente, renseignements complémentaires et visiter, s'adresser à Me FERNAND BARRY, 14, rue Beauvau, Marseille.

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean, 1, Bastia

POMMES DE TERRE
EN GROS
pour semence et consommation

Early, Pertuis, etc., etc.

Ails, légumes, savons, cafés, etc.

Gros et détail

Café-Restaurant des Gourmets
A partir de 4 heures
GLACES

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

BASTIA-QUINQUINA
AU VIN DE BANYULS
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois Frères
BASTIA (Corse)
Apéritif
Digestif
Fortifiant

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00233

BOURSE DE PARIS

	2 mai	3 mai
Rente 3 0/0 amortie	98.90	98 80
3 0/0 perpétuelle	98 85	98 80
	ex-coupon.	

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Calvi

Ile-Rousse, 3 mai.

Le clergé de la Balagne s'est réuni en congrès, sous la présidence de M. le chanoine Ortolan, Vicaire Capitulaire.

L'Assemblée, après avoir pris acte du désistement de M. Rossi, a adopté la candidature de M. le docteur Santelli.

L'honorable conseiller général d'Ile Rousse a donné satisfaction, au clergé en se déclarant catholique et antiministériel. Son succès paraît assuré.

Les prévisions de l'*Echo de Paris*

Paris, 3 mai.

L' « Echo de Paris » dit tenir d'un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur que parmi les députés sortants qui seront battus aux élections législatives prochaines, figurent deux députés de la Corse.

A L'ÉLYSÉE

M. RÉVOIL

Paris, 3 mai.

M. Revoil, ministre plénipotentiaire à la Conférence d'Algésiras, a été reçu ce matin, par le Président de la République, auquel il a rendu compte de sa mission.

M. Fallières a chaleureusement félicité M. Révoil de l'heureux résultat qu'il avait obtenu.

EDOUARD VII

Le président de la République et Mme Fallières ont donné ce soir un grand dîner en l'honneur de S. M. Edouard VII qui est arrivé hier à Paris, dans le plus strict incognito.

La Mission DU CARDINAL MATHIEU

Paris, 3 mai.

Le correspondant du « Matin » à Rome, télégraphie que le cardinal Mathieu, archevêque de Bordeaux, serait chargé par le pape pour insister auprès de certaines personnalités catholiques, afin d'obtenir une trêve dans l'agitation cléricale par crainte de représailles.

Conseil de Cabinet

Paris, 3 mai.

Les ministres se sont réunis, ce matin, à 9 heures, en conseil de cabinet, au ministère de la Justice, sous la présidence de M. Sarrien.

Affaires extérieures

M. Bourgeois, ministre des affaires étrangères, a communiqué à ses collègues tous les documents concernant les affaires extérieures en cours.

Les tarifs espagnols

Le ministre du commerce a rendu compte au conseil des réclamations des commerçants, industriels et agriculteurs au sujet du relèvement des tarifs de douanes espagnols.

Grèves et Manifestations

Le sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur a communiqué aux ministres les rapports des préfets sur les grèves et manifestations qui se sont produites depuis le 1er mai.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

EXPLOSION D'UNE BOMBE AU BOIS DE VINCENNES

Un mort et un blessé

Paris, 3 avril.

Deux individus traversaient cet après-midi le Bois de Vincennes, ayant chacun sur eux une bombe chargée, qu'ils venaient de déterrer un peu plus loin, dans le bois.

Chemin faisant, un des engins a éclaté blessant grièvement les deux individus.

Mis en demeure de s'expliquer, ils ont déclaré à la police se nommer Stria et Bousnoff.

On croit qu'ils sont tous deux de nationalité russe.

Stria n'a pas tardé à succomber à ses blessures ; quant à Bousnoff son état est très grave.

Deux anarchistes dangereux

Les deux individus porteurs de bombes, qui traversaient le Bois de Vincennes, allaient rentrer dans Paris pour compromettre un attentat à la dynamite.

Bousnoff a eu la jambe emportée par l'explosion.

L'engin, saisi sur lui, a été détruit par un chimiste du laboratoire municipal. Il a provoqué une formidable explosion.

Stria et Bousnoff étaient signalés comme des anarchistes dangereux.

LES GRÈVES

A PARIS

Les terrassiers

Paris, 3 mai.

La grève des terrassiers prend une grande extension.

De nombreux chantiers ont été abandonnés.

Les grévistes demandent une augmentation de salaire et la journée de 8 heures.

Le chômage aux usines d'automobiles

Paris, 3 mai.

Les ouvriers des usines d'automobiles de la région ouest de Paris ont quitté le travail, hier, après la neuvième heure.

Les patrons pour protester et infliger une leçon à leur personnel n'ont pas ouvert les usines ce matin.

Les ouvriers ont été ainsi contraints à un chômage très préjudiciable à leurs intérêts.

DANS LE NORD et le PAS-DE-CALAIS

Lens, 3 mai.

La situation s'améliore ; la reprise du travail s'accentue dans la plupart des concessions du Nord et du Pas-de-Calais.

Le calme règne partout.

On compte aujourd'hui 27.000 travailleurs et 27.176 grévistes.

LYON

Bagarre sanglante

Lyon, 3 mai.

Une bagarre sanglante a eu lieu cet après-midi entre les manifestants et les agents de police.

Le nommé Berson, ouvrier zingueur, antimilitariste très en vue, a blessé grièvement d'un coup de couteau le garde Fontaine.

Berson a été arrêté.

Plusieurs autres personnes ont reçu des blessures sans gravité.

Les peintres en bâtiments, les terrassiers, les cuiffères, les carrossiers de luxe n'ont pas repris le travail.

Le mouvement gréviste s'accentue.

RIVE DE GIERS

Rive de Giers, 3 mai.

La grève a éclaté parmi les ouvriers de la Société anonyme des verreries de la Loire.

Elle a été décidée à la suite du refus d'accorder la journée de huit heures et du renvoi d'une partie du personnel.

MOULINS

Moulins, 3 mai.

Les ouvriers maçons se sont mis en grève.

Ils ont soumis leurs revendications aux entrepreneurs ; une des principales est la journée de 8 heures.

Les couvreurs et les terrassiers vont suivre l'exemple des maçons.

TOULON

Toulon, 3 mai.

Les employés de commerce sont en grève.

Un grand nombre de magasins de tissus et de nouveautés seront fermés demain.

La vente est complètement arrêtée. Cette grève cause un grand préjudice aux négociants.

On espère une entente prochaine.

CHERBOURG

Cherbourg, 3 mai.

Les ouvriers terrassiers ont quitté le travail.

Ils ont formulé les mêmes revendications que ceux de Paris, sauf sur le salaire.

Les employés de l'arsenal spécialement chargés de la construction des sous-marins ont déclaré la grève.

Ils ont fait connaître leurs revendications au directeur du personnel.

M. CLÉMENCEAU A LYON

Lyon, 3 mai.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, est arrivé aujourd'hui, à Lyon, par le rapide de 3 h. 18 du soir.

Après avoir reçu à la gare les principales autorités civiles et militaires, le cortège ministériel s'est formé, puis s'est dirigé vers le boulevard de la Croix-Rouge, où a eu lieu l'inauguration officielle du « Pavillon des Invalides du travail. »

Plusieurs discours ont été prononcés.

Le banquet

Le discours

A 6 heures précises, a eu lieu, à la brasserie Dupois, boulevard de la Croix-Rouge, le banquet démocratique présidé par le citoyen Herriot, maire de Lyon.

A ce banquet assistaient tous les élus républicains, sénateurs, députés, conseillers généraux, d'arrondissement et municipaux, ainsi que la plupart des membres des fédérations républicaines.

Au champagne, M. Clémenceau s'est levé et a prononcé le discours programme ci-après :

M. Clémenceau prend enfin la parole et prononce un grand discours, souvent interrompu par des applaudissements prolongés.

Le ministre de l'intérieur dit que les difficultés étaient grandes quand le gouvernement actuel arriva au pouvoir. La conférence d'Algésiras n'était pas terminée et une entente paraissait impossible.

La situation extérieure était difficile.

A l'intérieur l'agitation était grande. Des officiers refusaient d'obéir et ils étaient acquittés.

Des grèves avaient lieu dans plusieurs villes, puis éclatait la grève formidable des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais.

M. Clémenceau fait l'historique de cette grève et rend hommage aux officiers et aux soldats chargés de maintenir l'ordre.

Leur attitude est digne d'éloges ; ils ont évité par leur sang froid et leur abnégation une effusion de sang.

Le ministre dit ensuite que la répression des désordres s'impose. Il a frappé les coupables et ceux qui entretenaient l'agitation.

« Il faut savoir dire la vérité aux ouvriers, ajoute M. Clémenceau. C'est à ce prix, que l'on obtient beaucoup d'eux. »

Le ministre de l'intérieur se défend dédaigneusement d'avoir inventé le complot et démontre que l'enquête était justifiée.

Plusieurs pièces importantes ont été découvertes au cours des perquisitions.

M. Clémenceau termine en disant que la réaction voit lui échapper la dernière chance de fausser la consultation électorale.

Il est convaincu que les élections prochaines seront un triomphe éclatant pour la République.

Dans son discours M. Clémenceau n'a pas formulé de programme politique.

Il a défini simplement dans quelles circonstances et pour quelles raisons le cabinet actuel s'est formé à la veille de l'expiration de la législature et a précisé les conditions politiques dans lesquelles le gouvernement exerce le pouvoir en ce moment.

AU MAROC

Deux sujets anglais capturés par les Maures

Londres, 3 mai.

Le correspondant du « Standard » à Tanger, affirme que les Maures de la côte de Riff ont attaqué un petit navire anglais et capturé deux sujets britanniques.

On craint qu'une forte rançon ne soit nécessaire pour que les brigands remettent en liberté les deux malheureux voyageurs.

Alsace-Lorraine

Vol de dynamite à Metz

Metz, 3 avril.

Un vol de 40 kilos de dynamite a été commis au dépôt militaire de Battonch.

On dit que les auteurs du vol sont des anarchistes et que ces matières explosives ont été transportées en France.

EN ESPAGNE

Assassinat d'un père jésuite à Murcie

Madrid, 3 mai.

Un télégramme de Murcie annonce que l'abbé Moralès a été dans la sacristie de l'église San-Domingo, le jésuite Martinez.

Aussitôt son crime commis l'abbé Moralès s'est suicidé.

Les causes de ce drame horrible sont inconnues.

EN RUSSIE

Les motifs de la démission du comte Witte

Londres, 3 mai.

D'après un télégramme du correspondant de « Times » à Saint-Pétersbourg, M. Witte a demandé à l'Empereur la proclamation de nouvelles lois organiques pour laisser au premier ministre toute liberté d'action sous le couvert de l'autocrate, et enlever à la Douma de l'Empire toute initiative.

Le Tsar ayant refusé d'accéder au désir de M. Witte et de proclamer de nouvelles lois organiques, le premier ministre a remis sa démission.

AVIS DE DÉCÈS

Les employés du bureau du contrôle des chemins de fer départementaux prient leurs parents, amis et connaissances, d'assister à l'enterrement de leur regretté camarade

M. Pierre Colombani

décédé le 3 mai.

L'enterrement aura lieu samedi, 5 mai, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 6, avenue Carnot.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)
Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia
GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,60 à 4 fr. la bouteille(verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
4 fr. 25 le fiasco de 2/litres 1/2 environ
Vins mousseux 4 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 4 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 50.
Vin de Malaga à 1 fr. 80.
Vin Madère, Gentiane, 1fr. 20.
Apéritif « Le Fof » 4 fr. 25.
Quinquina « Panpouet, » 4 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie
4 francs le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
La Maison prête le matériel à titre gracieux.
Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de 1re fabrique de toutes dimensions. Lattes à planade et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toute dimensions sur commande.
Sciure de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

A LOUER
Villa Blanchard
S'adresser à Me Giordani, notaire.

LA MAISON
L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque.

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXXIe ANNÉE — SAMEDI, 5 MAI 1906 — N° 124

00234

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 50 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	3 fr.	12 »	6 »

Union postale, et Autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Pie, V.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 34 m. — Coucher, 6 h. 35 m.
Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.
Fête de Demain : Patronage de St Joseph

4 MAI

L'ARMÉE

Un écrivain militaire allemand fort connu, le colonel Gaedke, a publié dans le *Berliner Tageblatt* un article intéressant sur l'état moral de l'armée française. Sans accepter autrement que sous bénéfice d'inventaire les appréciations d'un étranger, d'un adversaire, sur les affaires de notre pays, il est toujours instructif pour nous de savoir l'impression qu'elles produisent au dehors. De tels jugements, que nous avons tous les moyens de rectifier lorsqu'ils sont faux ou excessifs, peuvent parfois nous révéler à nous-mêmes des défauts que nous n'apercevions pas, faute du recul suffisant, et nous permettre ainsi de réaliser d'utiles réformes.

Il résulte de cet article du *Berliner Tageblatt* que notre armée continue de faire bonne figure devant l'Europe. Sans doute, le colonel Gaedke a été vivement frappé de la propagande antimilitariste « beaucoup plus répandue en France qu'elle ne l'est en Allemagne », dit-il, et nous n'avons malheureusement pas de peine à l'en croire. Toutefois, il ne s'exagère pas — il s'exagère sensiblement moins que ne le font certains alarmistes de chez nous — les résultats pratiques de cette propagande abominable. « Pour le moment, écrit-il, étant donné le patriotisme ardent des Français et leur docilité à se laisser embrigader en masse, cela ne saurait avoir aucune conséquence fâcheuse dans une guerre contre un ennemi extérieur. » Il est vrai que le colonel Gaedke ajoute : « Mais il reste à savoir ce qu'il en serait dans des troubles à l'intérieur. »

On ne voudrait point tomber dans le travers de ne souscrire qu'aux parties agréables de l'opinion que l'on a de nous ; mais on ne peut se défendre de supposer que l'étude du colonel Gaedke devait être rédigée avant les derniers incidents du Nord et qu'il n'a plus de doutes aujourd'hui sur l'aptitude de notre armée à se comporter aussi bien dans les troubles intérieurs que dans une guerre étrangère. Ce sont deux devoirs d'ordre différent, qui ne s'accomplissent pas de la même manière, et le plus difficile à remplir est précisément celui dont l'armée française vient d'avoir à s'acquitter. Il suffit d'être de bonne race pour défendre bravement son pays contre l'envahisseur ; c'est, pour ainsi dire, élémentaire. Une tâche autrement pénible est de tenir tête à des compatriotes égarés. Une armée se trouve alors placée entre deux écueils. Si les sophismes révolutionnaires ont exercé de sérieux ravages, il est à craindre que la troupe ne manque à la discipline et ne pactise avec l'émeute. Si elle reste fidèle à sa mission de protéger l'ordre public, les violences des émeutiers risquent de déterminer un énervement dangereux, et comme on dit, il arrive que les fusils partent tout seuls.

Dans les grèves du Nord, l'armée a évité ce double péril avec un courage, une fermeté, un sang-froid admirables. Officiers et soldats ont fait preuve d'un véritable héroïsme. On n'a pas eu à signaler un seul acte de rébellion, un seul manquement à la consigne. Les officiers ont donné l'exemple et pas un soldat n'a failli à le suivre. Sous les grêles de pierres et de briques que lançaient des énergumènes, l'armée est restée impassible. Un officier a été tué, plusieurs de ses camarades et une centaine de cavaliers ont été grièvement blessés, sans que ces hommes fissent usage de leurs armes pour se défendre contre les plus odieuses agressions. On peut discuter l'attitude du gouvernement, considérer qu'il a passé la mesure en imposant à l'armée un rôle aussi purement passif qui assurait l'impunité aux révolutionnaires et accroissait leur audace. Mais la conduite de l'armée a été au-dessus de tout éloge et tous les bons citoyens en ont éprouvé une fierté dont ils lui seront toujours reconnaissants.

Le Port de Bastia

L'ÉLOQUENCE DES CHIFFRES

Nous notons pour le mois d'avril écoulé, le mouvement suivant dans le port de Bastia :

807.528 tonnes de marchandises diverses à l'entrée.
328.680 tonnes de marchandises diverses à la sortie.
1.490 voyageurs à l'arrivée.
1 430 id. au départ.

Chaque mois la marche en avant est plus appréciable, l'augmentation des transactions de toute nature plus sensible. Pour peu que cela dure, l'année 4906 accusera une amélioration de près de moitié sur l'année 1905.

Cependant l'ardeur de nos administrateurs se refroidit ; la politique sans doute, leur paraît devoir seule fixer leur attention.

Nous nous demandons avec anxiété à quelle époque nous aurons l'heur de voir les travaux en cours tirer à leur fin et à quel moment les Pouvoirs publics, si négligents à notre égard, daigneront faire exécuter la construction de l'épi Saint-Erasme, dont l'établissement s'impose, sans retard, si l'on veut permettre aux navires de plaisance et aux barques de pêche de séjourner dans notre avant-port.

A.

Lecteurs
lisez ceci et vous serez édifié

Bien qu'en « temps d'Élections », nous avons d'autres « chats à fouetter », « les cochons ! » « les chèvres ! » sont conduits sous nos oliviers, où ils dévorent nos olives, qui se vendent actuellement, 2 fr. à 2 fr. 20 le décalitre, par leurs porchers et chevriers, sous l'œil bienveillant des gardes champêtres, assurés de l'impunité, par leur carte d'Électeur, à la dévotion du parti qui règne et gouverne, grâce à eux, car ils sont légions. Pourvu qu'ils ne se syndiquent pas encore.

Comme s'il n'y en avait pas assez de bandes de chèvres, qui font vivre quelques fainéants, à faire les cent pas sur les places, et à se reposer dans les buvettes en sirotant de grands verres d'absinthe pour aiguiser leur énorme appétit, on vient d'en créer une plus grande qu'on pourrait dire municipale, composée de chèvres (ecioche) dont plusieurs mélangées ont tenu à en avoir une ou deux, afin d'avoir du lait chrétien (ce sera bientôt tout ce qu'il nous restera du christianisme !) c'est à dire non baptisé, comme celui qui est livré au commerce. Il y a bien un chevrier qui les ramasse, le matin, au son du colombo, (l'ancien cor de l'indépendance, aujourd'hui employé à un usage plus banal), et les ramène le soir au village, (un joli village de plus de 3000 habitants et qui a l'importance d'une petite ville autant que Calvi et Ile-Rousse réunis ensemble).

Or, si ces rentrées à domicile, ces chèvres sont traites de leur lait, et comme les soirées sont longues, les nuits courtes, quelques unes d'entr'elles s'égarent encore dans les jardins et vignes attenants à la commune, quand ce ne sont pas leurs propriétaires qui vont en envoyer leurs enfants faire provision de ramée pour la nuit, et dépouillent nos oliviers de leurs plus belles pousses et branches, que nous regardons, impuissants, traverser le village par gros et nombreux fagots.

Nous qui avons le malheur d'avoir des propriétés autour du village, sommes tenus, à chaque instant, en alerte par des appels comme :

Les chèvres vendangent nos vignes !
Les cochons mangent vos olives !
Les poules font le reste !
Des maraudeurs ébranchent vos oliviers !

Ne les dénonçons pas, car nous aurions tort.

Ces infâmes propriétaires sont fort susceptibles, sans entrailles ; ils ne veulent pas que nos cochons, nos chèvres, nos poules vivent à l'abandon, et nous prennent ainsi des œufs, du lait, de la viande, du bois à l'œil.

C'est à peine s'ils défendent leurs propriétés de murs en pierres sèches, qu'ils garnissent de ronces et d'épines que nous déguenisons, il est vrai, de ces embarras, et auxquels nous faisons des brèches, pour les traverser en ligne droite, quand nous devons nous rendre à un endroit, dont elles nous séparent.

Qu'ils les défendent mieux ! nom de D... ! qu'ils mettent des treillages par dessus des murs en maçonnerie et alors, ni porcs, ni chèvres, ni poules, ne pourront y entrer.

Voilà ce que disent les propriétaires de ces bêtes, utiles à ceux qui les ont, mais malfaisantes pour ceux qui patissent de leurs déprédations.

Dans le village, les porcs vivent aussi en liberté, y déposent partout des pates, qui n'ont rien de commun avec les Suprêmes Pernod et autres, qui infectent et s'attachent à vos chaussures, si vous n'avez pas appris la *danse des ceufs*, ou, si l'ayant apprise dans votre jeunesse, l'âge ne vous permet plus de vous livrer à ces exercices, qui demandent de l'œil, de la légèreté et de la vigueur.

Voilà ce que se commet à Calenzana, et quand j'en fais le récit à des habitants d'autres communes, on me répond invariablement : *c'est partout ainsi !* ou bien, *c'est bien pire chez nous !*

Et alors ? me direz vous ami lecteur, plaignez vous !

A qui ? rien ne va plus, les gardes-champêtres se moquent de vous. Les maires ne sont accessibles qu'à leurs électeurs, auxquels tout est permis et qui chantent :

Nous avons tout !
Tout, tout !
Nous pouvons tout !
Tout, tout !

Voilà des mœurs nouvelles, des écoles préparatoires pour de nouvelles couches de citoyens respectueux du bien d'autrui et des personnes aussi qui, dans un avenir prochain, n'auront rien à envier aux grévistes du Nord, et les imiteront dans notre malheureux pays.

Et l'on s'étonne si l'on regrette le temps passé, qui assurait le respect de la propriété et des citoyens.

Ah bien ! non ! par exemple.

A. C.

90. Feuilleton du Petit Bastiais

Le Conducteur d'Omnibus

par

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Mais Girard l'arrêta.

— Non ! cela ternirait du bruit, un rassemblement s'ensuivrait et l'attention des voisins serait attirée sur la maison. Laissez le boire pendant quelque temps, il finira par se fatiguer, et quand il ne me verra pas reparaître il se décidera à s'en aller.

L'hôtel, mal famé, comptait parmi sa clientèle trop d'individus en délicatesse avec la police pour que le garçon ne comprît pas les motifs qui dictaient à Girard sa réserve.

— Si vous croyez que son vacarme ne suffit pas pour qu'on le remarque, et la maison avec ! fit-il en haussant les épaules. Une peut pourtant pas laisser toute la journée la porte fermée. Il faut bien que les locataires entrent et sortent. Dès que vous voudrez, mais je vais lui flanquer une baffe.

Girard, à bout d'arguments, l'empoigna au poignet avec rudesse, et, menaçant :

— Ne touche pas à ce chien ou je t'étrangle !

Le garçon se soumit en bougonnant. Dehors, Capidon avait cessé d'aboyer et sa fureur semblait calmée.

Il avait traversé la rue et se tenait, sur le trottoir de l'autre côté, gravement assis sur ses pattes de derrière, l'œil toujours fixé sur la porte de l'hôtel.

Par le guichet resté ouvert, le garçon le regarda.

— On dirait qu'il monte la garde, fit-il.

Une demi-heure se passa pendant laquelle le chien ne bougea pas.

Par bonheur, personne n'eut besoin durant ce temps d'entrer dans la maison, ni d'en sortir.

Quand la nuit tomba, il quitta son immobilité, se rapprocha de la porte et la flaira en faisant entendre un grognement sourd.

Puis, comme s'il eût pris un parti subit, il se retourna et disparut au galop.

Le moment où Capidon s'éloigna fut précisément celui où il cessa de sentir, derrière la porte, Girard qui venait de remonter dans le galetas qu'il habitait sous les combles.

Le misérable se laissa tomber, haletant, sur une chaise boiteuse.

Au bout de quelques instants, il se leva.

— Allons, se dit-il, je n'ai qu'à décamper de cette maison. Ce sale chien ne restera pas éternellement devant la porte : dès qu'il sera parti, je filerai, car maintenant qu'il m'a retrouvé, il reviendra. Le gueux a la mémoire aussi longue que les crocs. Après dix ans, il se souvient encore de ce qui s'est passé à Cressonnes et je suis toujours un ennemi pour lui. C'est égal, j'ai eu raison de dire à ce garçon de ne pas le tuer aujourd'hui... cela aurait fait un tas d'histoires.

Jean Paul, que j'ai rencontré l'autre jour, a gardé Capidon auprès de lui, mes informations me l'ont appris... et l'idée de venger son chien le conduirait peut-être à celle de venger sa mère... surtout à présent qu'il doit savoir qu'il n'est pas mon fils, mais celui de ce négaud de Lorial. J'aurais toute la famille sur les bras. Merci bien ! Dès demain, j'aurai fichu le camp... le chien ne me rattrapera pas, car je m'en irai loger très loin tout exprès... et, si je le revois, j'aurai soin d'être toujours muni d'une boulette. Bon toutou, va, je te réserve du nanan !

Il fit un paquet de ses guenilles, descendit au bureau de l'hôtel, paya les quelques sous qu'il devait et, après avoir reçu du garçon l'assurance que Capidon avait disparu, il se hasarda avec précaution dans la rue, regarda de tous côtés, constata *de visu* que le chien était bien parti et, seulement alors, s'éloigna d'un pas rapide.

Le lendemain, à la première heure, Capidon montait de nouveau la faction devant la porte avec la même gravité que la veille.

Le garçon de l'hôtel l'aperçut et, le voyant si calme, se risqua à l'approcher.

L'honnête chien, qui ne nourrissait contre lui aucune animosité personnelle, l'encouragea par son accueil placide.

Nicolas — c'était le nom du garçon — acheva de le conquérir avec un morceau de sucre, puis, amicalement :

— Tu sais, mon vieux toutou, on bon homme à domicile, tu peux le tirer des pattes.

Si intelligent qu'il fût, Capidon n'en était pas encore arrivé à comprendre les étrangers aussi facilement que ses maîtres.

Au lieu de quitter la place, il crut que Nicolas l'invitait à le suivre et l'accompagna jusque sur le seuil de l'hôtel, où il se mit à flairer le sol.

— Flaire, tu ne trouveras rien, puis que je te dis qu'il est parti ! fit Nicolas avec impatience.

Mais déjà Capidon était fixé.

Il venait de reconnaître la trace des pas de Girard, lorsque celui-ci, la veille avait opéré son départ.

Cette trace, il la suivit jusqu'au tournant de la première rue.

A cet endroit, après une courte hésitation, il disparut, laissant le garçon stupéfait.

— Un voilà un limier ! fit Nicolas sur un ton d'admiration sincère.

Capidon méritait le compliment qu'lui était adressé.

Pendant longtemps encore, il ne perdit point la trace de celui qu'il cherchait.

Jusqu'au bout de l'avenue de Saint-Ouen, près des fortifications, il suivit le chemin que Girard avait parcouru le jour précédent.

Là, par exemple, il fut forcé de s'arrêter, bredouille, au beau milieu de la chaussée.

C'est que Girard, fatigué de marcher, était monté à cette place dans le tramway de Saint-Denis, localité où il était décidé à planter sa tente.

Désœuvré, Capidon parcourut le quartier en tout sens au hasard et naturellement sans résultat.

Chaque jour on le vit, pendant des semaines, refaire plusieurs fois le trajet de la rue des Epinettes à l'avenue de Saint-Ouen et *vice versa*, avec une exactitude et un acharnement dignes d'un meilleur sort.

Mais Girard n'ayant pas reparu dans le quartier, la pauvre bête perdait son temps.

A la fin, convaincu de l'inutilité de ce manège, il essaya d'une autre méthode et c'est ici qu'il y a lieu d'admirer les facultés intellectuelles vraiment extraordinaires de ce chien peu commun.

Retournant à l'avenue de Saint-Ouen, à l'endroit précis où il avait perdu la trace de Girard, il fit de ce lieu le point de départ de ses investigations nouvelles.

Alors commença pour lui une existence de courses folles.

Sa mauvaise étoile lui conseilla de redescendre d'abord vers Paris qu'il parcourut vainement à l'aventure.

(*A suivre.*)

Ce que disent les Journaux

La Libre Parole

De M. Drumont :

« Je persiste à penser que le révolution n'est pas encore pour aujourd'hui. Est-ce un coup manqué par Clémenceau ? — car ce pauvre Sarrien est bien incapable d'avoir une idée quelconque — un coup monté pour faire croire que la société était en péril et que le ministère d'Clémenceau-Briand a sauvé la société ?

» Encore une combinaison savante pour faire fuir les conservateurs et les empêcher de se trouver le pour voter ? Les amis peuvent être tous morts étonnamment à la Synagogue et ne seront peut-être mal au ventre à force de rire de nous. »

Le Matin

De M. Harlaux :

« Il y a dans l'histoire une journée célèbre dont le récit de Saint-Simon a perpétué le souvenir et qui reçut le nom de « Journée des dupes » (11 novembre 1630). Quel nom donnera-t-on à la journée du 1er mai 1906 sur laquelle le soleil se lèvera quand paraîtront ces lignes ? Cela dépendra un peu des événements. On ne risque pas de se tromper en tout cas à la remarquer dès maintenant sous cette étiquette : « La journée des cyclones sans » ; cette interpellation lui ira comme un gant, et aura comme la « fronde » inventée qui s'est emparée d'une partie de la population parisienne laquelle par peur de rester un jour sans manger, a fait des provisions pour un mois et dévalisé les épiciers de la capitale. »

L'Humanité

A propos des perquisitions :

« On veut en définitivement en venir ? Il faudrait ne pas abuser des infamies coutumières dans les dossiers de la Sûreté générale, des romans ridicules forgés dans ses âges des cartons. On perquisitionne, on a tort, on mobilise, l'assaut des policiers, des gendarmes et des soldats. Pour égarer l'opinion publique, nos gouvernants, dès qu'un les instruments à couper un des boutiquiers de la Sûreté générale, risquent à la fois des militants comme calmes, inoffensionnables, de la Confédération générale du travail, et des calmes cultivés des partis de réaction. Quelle infâmie et quelle misère !

» Toute cette dramatique mise en scène sent de loin une manœuvre électorale nous donnons que nous croyons. »

La Petite République

Sur les arrestations des membres de la Confédération du Travail ;

« Ce ne peut être comme propagandistes de la grève générale que les membres de la Confédération ont été arrêtés. La seule manière d'ordre dans la rue ne saurait autoriser en aucune cas la violation de la liberté individuelle. Il s'agirait donc d'une mesure justifiée par la découverte de documents établissant entre les personnes arrêtées une criminelle entente. Alors le devoir du gouvernement est de parler, de parler tout de suite. »

La République Française

Sur les arrestations des membres de la Confédération du Travail ;

« Les mandats délivrés par le parquet de Belleme, qui n'avait jamais eu tant de graves affaires sur les bras, ont évidemment un double but : l'arrestation des bonapartistes est destinée à faire croire au public que la réaction et le cléricalisme sont complices des désordres ; les bonnes arrestations des gens de la Confédération du travail ont pour objet particulier de familiariser la tâche de la police dans la journée d'aujourd'hui.

» Nous sommes bien obligés de le rappeler, les mêmes arrestations de la Confédération du travail ne datent pas d'hier, et d'autres parmi que nous ne dirons pas encore, y ont été mis en un moment un peu trop vite. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SAINTE-LUCIE. — Le ministre des postes et télégraphes a autorisé l'organisation d'un service télégraphique municipal à Sainte-Lucie de Porto-vecchio, commune de Zonza.

⁂

CALCATOIO. — Jeudi dernier le petit village de Cucchiga était en fête. Une foule immense se pressait sous les larges vertes de l'église pour assister au mariage religieux de Mlle Claire Sangiovanni, fille du sympathique instituteur de Cucchiga, avec M. Paoli Paulin, propriétaire à Carpiseto.

Toute resplendissante dans sa superbe toilette blanche, Mlle Sangiovanni a été conduite à l'autel par son père. Elle était assistée en qualité de témoins, par M. Pancrazi, docteur à Giocatojo, et M. Mariani, notaire.

Les témoins du marié étaient Mil Paoli Michel, son frère, et Paoli Jean-Paul, son cousin.

M. le curé Tasso a adressé une touchante allocution aux jeunes époux. Au sortir de la messe, de nombreux discours ont été prononcés. Nous rendons particulièrement hommage à ceux de Mlles Guerrini, Pacini et Sangiovanni, ainsi qu'à celui M. Sébastiani, qui, s'est ensuite réuni dans les appartements de Mme Sangiovanni où un superbe déjeuner a été servi et où Mlle Angèle Sangiovanni, la charmante sœur de la fiancée, a brillamment fait les honneurs de la maison.

Les bons mots sont partis pour Bastia où nous vous les accompagnons. — J. TORRE

SAINTE-MARIE SICCHÉ. — M. Colonna d'Istria, receveur de l'enregistrement des domaines à Saint-Florent, est nommé à Sainte-Marie Sicché, en remplacement de M. Massimi, appelé aux mêmes fonctions à Chambéry, Ardèche.

⁂

PORTO POLLO. — Le traitement de M. Girolami, garde-quai à Porto Pollo, est élevé de 100 francs à 250 francs, à partir du 1er juin 1906.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

VILLE DE BASTIA

CONVOCATION DES ÉLECTEURS

Nous Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique,

Vu le décret en date du 8 avril 1906, portant convocation des collèges électoraux pour le 6 mai suivant, à l'effet d'élire les membres de la Chambre des députés,

Vu l'article 4 de la loi organique du 30 novembre 1875,

ARRÊTONS:

Art. 1er. — La commune de Bastia est divisée en vue des dites élections en trois bureaux de vote, établis :

Le premier au Palais de Justice, (salle du Tribunal de 1re Instance) ; le deuxième au Théâtre (salle du péristyle) ; le troisième à l'Hôtel de-Ville, (salle du Conseil municipal);

Voteront au premier bureau, tous les électeurs du canton de Bastia-Terranova, au deuxième bureau les électeurs du canton de Terravecchia à partir de la lettre I à la lettre K inclusivement, au troisième bureau les électeurs du canton de Terravecchia à partir de la lettre L à la lettre Z.

Art. 2. — M. le Sous-Préfet de Bastia est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio, le 27 avril 1906.

LE PRÉFET.

⁂

DISTRIBUTION des Cartes électorales

La distribution des cartes électorales aura lieu à la Mairie, salle du conseil municipal, vendredi et samedi, de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir.

Les électeurs qui n'auraient pu les retirer pourront les réclamer le dimanche 6 mai, jour du scrutin, à l'entrée des salles de vote.

⁂

Rectification

Pietropola, le 2 mai 1906.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Un entrefilet paru dans le *Petit Bastiais* à la date du 1er mai et portant la signature de M. le vicaire Franceschi, m'invite dans l'obligation de faire un nouvel appel à la courtoise direction de votre journal pour y insérer ces simples lignes, le dernier mot devant rester aux électeurs pour trancher le différend qui divise M. l'abbé et moi.

Dans cet entrefilet, le dit abbé, grand Electeur, ne fait pas que me « viser », Il me désigne par mon nom et fait même quelque chose de plus ; il me traite de « paniste » ! Je tiens à lui déclarer tout de suite que je vis avant tout, avec beaucoup d'autres de mes semblables, de pain corporel. Libre à M. l'abbé de ne se nourrir que de pain spirituel ! Mais il me semble que le « bon » café ne lui répugne pas. Peut être alors aime-t-il aussi d'autres denrées, peut-être est-ce même pour cela qu'il bataille avec tant d'ardeur!

Dans tous les cas, il m'a donné le droit de croire que l'homme vit aussi d'un autre aliment que l'absorption bénite de l'esprit dans la contemplation des mondes immatériels.

Sur ce je termine en me faisant un devoir de remercier M. le vicaire Francechi de la tasse de bon café qu'il a fait le grand honneur d'offrir à un si humble et si peu reconnaissant obligé.

Veuillez agréer, etc.

P.-J. RENUCCI,
Maire d'Isolaccio.

L'Application de la Loi de Séparation

Ste-Lucie de Moriani

Lundi la plus grande agitation régnait à Ste-Lucie de Moriani. Hommes armés de gourdins, femmes armées d'échalas de tous les dimensions, enfants munis d'instruments de musique imprévisibles pour la circonstance, en un mot la grande famille catholique avait tenu à honneur d'être, ce jour-là au grand complet pour protester contre les agents du gouvernement.

Voici les faits rapportés avec une exactitude scrupuleuse par un témoin oculaire. Dès le matin le glas ne cesse d'envoyer ses notes plaintives aux échos d'alentour secouant la torpeur des fidèles indifférents.

La catholique population de Ste-Lucie se rend sur la place de l'église pour y l'encécevoir avec les « honneurs de la guerre » employé du fisc. M. l'agent-percepteur de Cervione est chargé d'accomplir la triste besogne et si l'exactitude est vraiment la politesse des rois il faut convenir qu'elle l'est également des percepteurs puisque à l'heure fixée, il en trouve sur les lieux.

Une trouve d'avant poste l'avait pourtant signalé et la colère publique avait atteint son paroxysme. Nores jeune et vaillant Curé, auquel nous sommes obligés de rendre un hommage public pour le tact avec lequel il sait manier les masses, s'efforce en vain de calmer ces braves campagnards qui considèrent comme une provocation directe la présence du percepteur que précède une brigade de gendarmes. Des vociférations, des hurlements de colère, s'échappent de toutes les poitrines, des coups de sifflets se font entendre. Le percepteur s'arrête.

Une bonne vieille femme avec, en main, un bâton de grandeur respectable, destiné... à appuyer ses soixante quatorze ans se plante crânement devant lui : « O son pirnitore, chi mivsona tristo bu avene a rompie stamane ! Binite a tu nome di a legge per ingogna a nostra persona chiena. Perchè bulerci lova a sola cunsulazione chi ci resta ! a spi-anza christiana. O la Republica, cosa elle fare ! Un'avvarsate, bi ne prega perche tutti simu succestati e un si sa cio chi può arriva. Dipoi qualche tempu un si forme più ne notte ne ghiornu, si trova de capu a piedi. » — Ces paroles sont prononcées avec une conviction telle que le fonctionnaire visiblement ému prend la main de la septuagénaire, la serre fortement, et dit qu'il regrette de ne pouvoir accéder à ses désirs. Il s'avance au milieu de la foule jusqu'à deux mètres de la porte de l'église tendue d'un drap mortuaire sur lequel est appliquée une bannière représentant un squelette. Un encrier, du papier, une plume se trouvent sur les gradins de l'escalier.

M. le Curé Francechi demande alors à M. Bonavita s'il a une commission conformément à la loi. Sur sa réponse affirmative, il lit à haute voix et avec l'ardeur de l'apôtre la protestation suivante :

Monsieur le Percepteur,

C'est sans doute à contre cœur que vous avez accepté la triste mission de procéder à l'inventaire des biens de nos églises. Cette opération est une action sacrilège et les auteurs de la loi dont vous êtes l'exécuteur assument une lourde responsabilité. Sachez, M. le Percepteur, que votre présence, ici, est considérée par nous tous, entre membres de la Fabrique et Bâtiss de Ste-Lucie de Moriani, comme une atteinte au droit de propriété. Ce temple modeste mais plusieurs fois séculaire a été élevé par la piété de nos pères comme un témoignage vivant de leur foi ; il nous a été transmis à la condition expresse de le conserver, de le défendre contre toute atteinte. Nous ne faillirons pas à ce devoir. Aussi, nous sommes résolus de revendiquer, par tous les moyens en notre pouvoir, les droits imprescriptibles de cette paroisse. On vient, aujourd'hui, au nom de la force, inventorier nos églises, pour les spolier, et peut-être les profaner un jour, si la loi de séparation, lui actuellement, républicaine et sectaire au premier chef, n'allait être rapportée, car une loi dont l'application cause tant de désordres et dont l'exil n'annonce sous de si mauvais auspices, semble déjà condamnée ou ne saurait finir que dans le sang. Si au nom même de la liberté, on devait détruire la liberté, la France descendrait un lieu d'exil pour les citoyens honnêtes, et cela au point vingtième siècle, siècle de progrès et de lumières. Notre Saint-Père le pape Pie X a peint, d'ailleurs, dans une magistrale lettre à l'histoire et de droit, la loi de Séparation et l'a placée ainsi devant le tribunal de l'avenir. C'est une condamnation éclatante. Nous la faisons nôtre. En terminant nous tenons à vous notifier que nous nommons par la volonté des chrétiens nos pères et nous n'en sortirons que par la force brutale. Nous protestons énergiquement au nom du droit méconnu et foulé aux pieds. Nous répudions cet inventaire et nous déclarons que nous sommes au milieu de nos paroissiens uniquement pour éviter des conflits pénibles pour nous et les conséquences fâcheuses qui pourraient en résulter.

La foule applaudit frénétiquement.

Le percepteur veut parler, le bruit couvre sa voix. Il demande au nom de la loi qu'on ouvre les portes, le peuple crie : « Non, vous n'entrerez pas aujourd'hui. »

Il s'adresse alors au curé et réclame la clef. — La clef, M. le percepteur, le peuple ne veut point la céder et je n'ai qu'à m'incliner devant sa puissance souveraine.

Mes supérieurs m'ont confié la garde du sanctuaire, en soldat fidèle à la consigne, je ne céderai que sur un ordre de l'autorité ecclésiastique. Ma conscience me défend toute compromission et je ne capitulerai pas.

L'agent est bien de se retirer.

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Troupes coloniales

M. le capitaine Calendini, en service en Indo-Chine, a été placé au 13e rég. d'infanterie.

Gendarmerie

Ont été nommés dans la gendarmerie : Garde républicaine : Leocetti Edmond-Félicien-Roch, brigadier au 2e dragons ; Ciavaldini Dominique, sapeur pompier de Paris ; Ferrandi Jean, matelot à bord « Saint-Louis » ; Giampietri Ignace, soldat au 8e rég. d'infanterie coloniale ; Giorgetti Don Pierre, ancien sergent, proposé par le 1re Cie de la Corse ; Terrazzoni Jean-Baptiste, ancien sergent, proposé par la 2e Cie de la Corse :

Cie des Basses-Alpes : Ambrosini François, ancien matelot proposé par la Cie des Bouches-du-Rhône.

1re Cie de la Corse : Collier, sergent, proposé par la Cie de l'Yonne.

2e Cie de la Corse : Bonguevod ancien caporal, proposé par la Cie de l'Ain.

19e légion : Colonna d'Istria Antoine-Laurent, ancien soldat, proposé par la 2e Cie de la Corse.

Le factieux colonial

Ont été nommés au grade d'adjudant, MM. Bennetti, sergent major, au 6e rég. de tirailleurs tonkinois, Paoli, sergent major au 1er rég. de tirailleurs tonkinois, Mostera, sergent au 4e rég., Santori sergent major au 2e rég. de tirailleurs sénégalais, et Sanini, sergent major au 18e rég.

Police lyonnaise

M. Padovani Leonetto a été nommé garde de la paix de l'agglomération lyonnaise.

Que leur serait-il arrivé ?

Nombreux sont les gens qui, lorsqu'ils nous écrivent pour nous remercier de la guérison qu'ils ont obtenue grâce aux pilules Pink, nous disent qu'avant de prendre les pilules Pink ils étaient désespérés, parce que tous les médicaments, tous les traitements essayés ne leur avaient rien fait. On pourrait dire ce qui serait arrivé à ces personnes si elles n'avaient pas eu la bonne fortune de prendre les pilules Pink. Faut-il penser que la nature aurait pris finalement le dessus sur la maladie, ou qu'une issue fatale se serait produite ? Question insoluble. Ce qu'il y a de certain, c'est que tous ces cas démontrent bien que les pilules Pink guérissent là où tous les autres médicaments ont échoué. Quelques exemples :

M. Raphaël Courrent, à Laiguillon-les-Saules (Ariège), écrit :

« Atteint depuis fort longtemps de terribles maux d'estomac, je ne savais, plus quel remède prendre. Tous ceux que j'avais pris n'avaient pu me soulager. Un ami m'a conseillé de prendre les pilules Pink et depuis que j'ai suivi ce traitement je ne souffre plus du tout de mon estomac. »

M. Michel Raccaglia, agent de la sûreté publique, à Deja (Tunisie), écrit :

« Ma femme était depuis deux ans atteinte d'anémie profonde et les médicaments ne pouvaient parvenir à la soulager. Elle a suivi enfin le traitement des pilules Pink et a été parfaitement guérie. Aujourd'hui, grâce à ces pilules, elle vaque à ses affaires et ne ressent plus aucun des malaises dont elles souffrait, comme je l'ai dit, depuis deux ans. »

M. Jules Letellier, à Goupillières, par Beaumont-le-Roger (Eure), dit dans une lettre légalisée par le maire de Goupillières :

« Depuis quelque temps j'étais très affaibli et je ne mangeais plus. Les forces me manquaient tellement qu'il m'était impossible de faire certains travaux de la campagne. Je souffrais aussi beaucoup de l'estomac ; n'ayant trouvé aucune amélioration par la médicaments qui m'avaient été ordonnés, j'ai pris les pilules Pink. C'est avec joie que je vous informe que ce traitement m'a positivement transformé. En quelques jours l'appétit m'est revenu ainsi que mes forces, ce qui m'a permis de reprendre mes travaux des champs. Mon estomac ne me fait plus souffrir. »

Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, les rhumatismes, la neurasthénie. Elles soulagent de suite et guérissent rapidement. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Parmacie Gablin, 20, Rue Balle, Paris, trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes franco. Exiger les véritables pilules Pink, celles dont les boîtes portent, imprimés en bleu sur papier rose, ces cinq mots typiques : « pilules Pink pour personnes pâles. »

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — A cause des élections législatives la recette du 6 mai est reportée au dimanche 13 mai.

Le Président, J. Angelly.

SYNDICAT DES MENUISIERS. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures, dans le local du Bd Paoli, 39.

Le Secrétaire, E. Canaveggia.

Syndicat national des Chemins de fer

Les syndiqués du groupe de Bastia sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi, 5 du courant, à 8 heures et demie du soir, place Galetta.

La réunion étant d'une très grande importance, toute absence sera punie conformément au règlement.

Ordre du jour :

Correspondance du siège et mesures à prendre pour les impartialités dont nous avons été victimes.

Le Secrétaire.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 mai

Thermomètre — 7 heures du matin 13-5 à midi + 17-3 à 6 heures du soir + 17 0
Maxima + 18-3 Minima 7 4
Baromètre — 7 heures du matin, 776 mm. à midi, 768 mm. 6 heures du soir, 766 mm.
Vent. — Dans la matinée, N. faible.
Dans l'après-midi, S. E. id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm 5

⁂

Examens de marine

La commission d'examens de la marine marchande pour la tournée du Sud, en 1906, comprendra : MM. Massenet, examinateur adjoint d'hydrographie, président ; le capitaine de frégate Rougelet, Lefiombe, administrateur en chef de 2e classe à Marseille, et Ripoll, professeur d'hydrographie au Havre.

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de M. le lieutenant Paul Marchetti, du 58e d'infanterie, à Marseille, avec Mlle Germaine Durazzo.

⁂

Dispuis

Hier, vers 3 heures de l'après-midi, une rixe a éclaté, rue Colonnelle, entre la dame L. Marie, 54 ans, et la dame veuve E. Rose et sa fille N. Toussaints, 28 ans.

Ces dernières ont frappé violemment à coups de poings la dame L. qui avait le visage quelque peu contusionné.

Cette querelle de femmes avait attiré une foule de curieux toujours avides de ce genre de spectacles.

La police a dressé procès-verbal contre ces trois femmes pour tapage et scandale sur la voie publique.

⁂

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Arrivée : Vap. anglais « Segontian » cap. David Evans, de 736 tonneaux, reparti à destination de Liverpool.

⁂

Objets perdus

Il a été perdu, boulevard St-Angelo, sur le trajet de l'Hôtel des Colonnes au Palais de Justice, une étole en duvet marron.

La rapporter aux bureaux du journal, contre récompense.

⁂

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

⁂

Avis

M. Rogliano Joseph-Marie prévient le public qu'il ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme Fogliano Maria, née Costa.

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Bertrami, dentiste des Hôpitaux civils et du Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Lingénieux du 10 au 24 mai exclusivement.

⁂

Avis

Ménage retraité, bien sous tous les rapports, excellentes références, accepterait emploi double, ou prendrait en famille et donnerait soins très dévoués, à personne seule, ou couple âgé (même infirme) ayant rentes ou petit avoir. Vie calme, conviendrait parfaitement à ecclésiastique ou ancienne religieuse. La personne fixerait elle-même sa résidence.

Réclamer adresse aux bureaux du « Petit Bastiais. »

NOUVELLES RELIGIEUSES

PATRONAGE DE St-JOSEPH. — La fête du Patronage de Saint-Joseph dans l'oratoire du dit Saint, est renvoyée au dimanche 13 courant.

CHEZ LES FRÈRES. — La fête du glorieux fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes sera célébrée dans la chapelle de leur Etablissement, boulevard de Cardo, le mardi, 15 courant.

La neuvaine préparatoire commencera le dimanche 6 mai, à 7 heures et demie du soir.

Le lundi 14, à 7 heures du soir, premières vêpres.

Le 15, les messes commenceront à 5 h. 1/4 ; à 6 heure, messe de communion générale ; à 10 heures, grand'messe à 3 voix, chantée par la chorale l' « Union, » musique de Bordèse ; à 4 heures, vêpres en musique, Salut du T. S. Sacrement ; à 7 heures et demie, chefit de l'Hymne, panégyrique du Saint, par M. l'abbé Paulus, chant du *Te Deum* et baiser de la Sainte-Relique.

Service Vicinal

DÉPARTEMENT DE LA CORSE

AVIS D'ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le public est prévenu que le mardi, 15 mai 1906, à 2 heures de relevée, il sera procédé à Ajaccio, Bastia, Corte et Sartène, à l'adjudication au rabais sur soumissions cachetées, de plusieurs lots de travaux divers à exécuter sur les chemins vicinaux du département.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des pièces des projets dans les bureaux de M. l'Agent Voyer en Chef et de MM. les Agents-Voyers d'Arrondissement.

Société anonyme des Usines de Champlan

MM. les actionnaires de la Société anonyme des Usines de Champlan sont convoqués aux assemblées extraordinaire et ordinaire qui auront lieu, le mercredi, 6 juin 1906, la première à deux heures et la seconde à deux heures et demie de l'après-midi, au siège social, 9, rue du Nouveau Port, Bastia.

Ordre du jour de l'assemblée extraordinaire :

Vérification des souscriptions et versements autorisés par délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 juillet 1905 ;

Modifications aux statuts ;

Questions diverses.

Bastia, le 5 mai 1906.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00235

BOURSE DE PARIS

	3 mai	4 mai
Rente 3 0/0 ancien	98,80	98 80
— 3 1/2 0/0 nouveau	98 80	98,50 ex-coupon.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Calvi

Nous recevons de M. le docteur Santelli, le télégramme suivant que nous nous empressons de publier :

« Directeur *Petit Bastiais*, Bastia.

» Renseignements concernant congrès lie Rousse erronés. Ai simplement confirmé ma profession de foi catholique et franchement républicaine.

» Prière rectifier demain.

» Docteur SANTELLI. »

Arrondissement de Sartene

Zonza, 4 mai.

On nous prie d'insérer la déclaration suivante :

« En bon soldat discipliné je me conformerai toujours aux instructions de mes supérieurs religieux, et me garderai de voter pour le candidat des sectaires.

» Roccaserra, curé de ZONZA. »

Postes et Télégraphes

Recette de Caldarello

Paris, 4 mai.

Le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes a autorisé la conversion en recette simple des postes de 3e classe l'état de recette simple municipale de Caldarello.

Nomination

Paris, 4 mai.

M. Bonavita, receveur des postes à Figari, est nommé à Rogliano.

M. Beretti, receveur des postes à Rogliano, est nommé à Figari.

LES BOMBES

AU BOIS DE VINCENNES

Complot anarchiste

Paris, 4 mai.

« L'Echo de Paris » affirme que d'autres bombes sont enfouies au bois de Vincennes.

Sokoloff aurait fait des confidences sur la confection des bombes et l'organisation de l'attentat.

Plusieurs arrestations nihilistes ont été opérées la nuit dernière.

Attentat présumé

Paris, 4 mai.

Le « Gaulois » prétend qu'il s'agit d'un véritable attentat politique et que les bombes devaient être placées sur la voie ferrée aux environs de Charenton pour faire sauter le train qui ramenait M. Clémenceau de Lyon.

Le blessé Vouvaroff

Paris, 4 mai.

Le « Matin » affirme que le Russe qui a été blessé hier, et dont l'état de santé est aujourd'hui satisfaisant, s'appelle Vouvaroff et non Sokoloff, qui serait le nom d'un de ses complices ayant pris la fuite.

Découverte d'un cadavre Suicide d'un complice

Paris, 4 mai.

On a découvert, ce matin, dans le bois de Vincennes, le cadavre d'un individu ayant le type slave très prononcé.

Des premières constatations médico-légales, il résulterait que cet individu s'est suicidé en se tirant un coup de revolver à la tête.

On croit savoir que cet homme était un complice des Russes porteurs de bombes qui ont fait explosion hier.

LE COMPLOT contre???...

Paris, 4 mai.

M. Griffuelhes a écrit à la conciergerie, le billet suivant, qu'il a pu, par un intermédiaire, faire parvenir à ses amis :

« Je sors du cabinet du juge d'instruction. Le délit est celui-ci : Par dons, promesses, etc., j'aurais participé à une propagande anarchiste, avec Bressolle, agent de compte de Beauregard.

» Je serais, paraît-il, en rapport avec ce personnage, dont j'entends parler pour la première fois. Et, c'est ça le complot.

» Pas fort Clémenceau ! Ça manque d'esprit.

» Poignée de main.

» Griffuelhes. »

LES GRÈVES

A PARIS

80.000 grévistes

Paris, 4 mai.

La grève des bijoutiers, orfèvres, joailliers continue.

Les terrassiers chôment toujours. Aucune entente n'est intervenue ; les entrepreneurs refusent d'accorder la journée de huit heures.

Plusieurs autres corporations ouvrières ont déclaré la grève.

La « Petite République » évalue à 80.000 le nombre des grévistes de Paris et de la Banlieue.

Arrestations pour entraves à la liberté du travail

Paris, 4 mai.

Ce matin, le service de sûreté a procédé à l'arrestation de 28 sujets étrangers pour entraves à la liberté du travail.

TOULON

La ville est menacée d'une épidémie

Toulon, 4 mai.

Le syndicat des commerçants a télégraphié aujourd'hui à M. Clémenceau, ministre de l'intérieur et sénateur du Var, que la population et les troupes sont menacées d'une terrible épidémie, par suite du non enlèvement des immondices qui sont accumulées dans les rues et sur les places depuis le 30 avril.

La grève du gaz

La grève du gaz continue.

L'éclairage manque toujours.

Les employés des tramways n'ont pas repris le travail.

Une grande partie des ouvriers de l'arsenal se sont joints aux grévistes.

Des manifestations ont eu lieu. Il n'y a pas eu d'incidents graves.

La ville prend, dans la soirée, un air des plus funèbres. Il y fait noir comme dans un four.

La circulation devenant ainsi dangereuse, les rues sont presque désertes à partir de 9 heures du soir.

ALAIS

Alais, 4 mai.

La Compagnie houillère de la Rochebelle a informé ses ouvriers qu'en présence des actes fréquents d'indiscipline, tout travail est suspendu aux abords des puits qui sont gardés militairement.

LYON

Chômage général

Lyon, 4 mai.

La grève des terrassiers et des couvreurs-tailleurs prend de l'extension.

Le chômage est presque général dans certaines corporations ; les fileurs, les serruriers et les charpentiers n'ont pas repris le travail.

Les appréteurs sur étoffes, les tisseurs et les maçons se sont mis en grève.

AGEN

Bagarres sanglantes

Trois blessés

Agen, 4 mai.

Des scènes de désordre ont été été provoquées par la grève des briquetiers.

La troupe a refoulé les manifestants.

Trois personnes au nombre desquelles se trouve un adjudant de *gendrrmerie, ont été blessées.*

BREST

Trois militaires qui refusent de marcher contre les grévistes

Brest, 4 mai.

L' « Intransigeant » publie un télégramme de son correspondant à Brest, disant qu'un lieutenant du 19e d'infanterie aurait refusé de marcher contre les grévistes.

Pour le même motif, un caporal aurait arraché ses galons ; et, enfin, un soldat aurait brisé son fusil.

Nombreuses arrestations

Le secrétaire général de la Bourse du Travail

Brest, 4 mai.

Des perquisitions ont été faites ce matin au domicile d'un grand nombre de grévistes.

Des correspondances compromettantes auraient été saisies.

A la suite de ces perquisitions, de nombreuses arrestations ont été opérées.

Parmi les personnes arrêtées, on compte : le secrétaire général de la Bourse du Travail, et deux membres du comité des grévistes.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

La retraite du comte Lamsdorf

Londres, 4 mai.

Le correspondant du « Daily Telegraph » à Saint-Pétersbourg télégraphie que d'après le bruit qui court dans certains milieux politiques la retraite du comte Lamsdorf, ministre des affaires étrangères, serait certaine.

A RIGA

La grève générale

Saint-Pétersbourg, 4 mai.

La grève générale est proclamée depuis hier soir.

La situation est inquiétante ; de dommeuses proclamations excitant à la révolte sont lancées de tous les points de la ville.

Plusieurs manifestations se sont produites.

Les magasins ont barricadé leurs portes.

Toute la troupe est consignée dans ses quartiers.

AU VATICAN

Nomination de Prélats Français

Rome, 4 mai.

On annonce que le Pape commère, dans le courant de ce mois, cinq nouveaux évêques français et cinq coadjuteurs.

EN ANGLETERRE

ULTIMATUM présenté à la Turquie

Londres, 4 mai.

L'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople a été chargé par son gouvernement de remettre un ultimatum au Sultan, au sujet de l'empiètement des Turcs sur le Sinaï.

L'Angleterre exige le retrait immédiat *des troupes turques qui se* trouvent sur le territoire égyptien.

Le départ du Roi d'Espagne

Londres, 4 mai,

S. M. Alphonse XIII, qui vient de passer plusieurs jours, dans le plus strict incognito, à l'île de Wight a quitté Londres cet après-midi.

Le souverain espagnol rentre dans ses Etats par la voie de mer.

AVIS DE DECÉS

Les employés du bureau du contrôle des *chemins de fer départementaux prient* leurs parents, amis et connaissances, d'assister à l'enterrement de leur regretté camarade

M. Pierre Colombani

décédé le 3 mai,

L'enterrement aura lieu samedi, 5 mai, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 6, avenue Carnot.

Mme veuve Marconci ; M. et Mme Cyprien Marconci, de Nonza, et leurs enfants ; Mlle Barbe Marconci ; M. et Mme Angeli et leur enfant ; M. et Mme Auguste Lion et leurs enfants, de Toulon ; M. et Mme Marius Lion et leurs enfants, d'Ilyères ;

Les familles Airola, Poggioli, Merleng, Lota et Agostini,

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Laurent Marcucci

Ancien employé à la Cie du Canal de Suez leur époux, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé dans sa 55e année, et vous prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui samedi, à 2 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, boulevard Paoli, 24.

Prix pour lui.

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures

GLACES

Demandez partout

« UN MORELLI »

présenté

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

A VENDRE

Feuilles de mûriers du domaine de Pinoto.

S'adresser à MM. L. N. Matteoli et Cie, Bastia.

A LOUER

Villa Blanchard

S'adresser à Me Giordani, notaire.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients du Continent et de l'Etranger qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS? Si oui, etc.

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir ses nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., bronzes or et argent fer titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Generaux & Boulevard de Cardo, 1

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1888 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, où sont suivis les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

La route en plein midi, au bord de la mer, vue ensoleillée sur le golfe, eau et gaz, les effluves aux théâtre les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3;

16 brevets supérieurs sur 18.

Des bourses pour suivre le brevet supérieur sont accordées à l'Etablissement.

Préparation spéciale aux examens d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents

guéris radicalement par les **Boulettes Dentaires**

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Refusez les Contrefaçons. Exiger la véritable pochette

Dépôts: Pharmacies Leligi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1879).

sur papier de Chine, format 80×57 . . . . 45 fr.

sur papier blanc. — — . . . . 25 fr.

HOMMES CÉLÈBRES

Bambuccio d'Alando (Salon de 1878).

Sampiero Corso.

Pascal Paoli.

Napoléon Bonaparte.

sur papier de Chine, format 49×30. Chaque. 12 fr.

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr.

sur papier Chine, format 49×30 (Réduction) 2 fr.

EN VENTE:

A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.

BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Le meilleur des cigares à 0,10 est celui contrefait la **Cigare Mattei**, à demander dans tous les débits.

On ne fume pas ce bon cigare.

Louis-Napoléon Mattei à Bastia

des Trois-six première qualité. Double *rectification pour le remontage des vins*

On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC.

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Veines, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Pien spécialiste, NANCY envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.

La Famille

500 000 LECTEURS

PATRONS GRATUITS

15, Rue Cadet PARIS

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé et la conservent par l'usage des

PILULES DÉPURATIVES

de l'ancien **GOLVIN**

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Feux, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Mal de Mort, Perte d'appétit, Echauffement, Faiblesse, Asthénie, Maux d'estomac, Entérite, Intestins paresseux.

A la boîte avec le MODE DE LA SANTÉ, sans rien de plus. Il sera envoyé franco contre mandat adressé à M. Pierre Golvin, pharmacien de 1re classe, 39, rue du bourg St-Denis, 39 PARIS

CHOCOLAT MENIER

« Commercial Union, »

Cie anglaise de 1er ordre d'assurances contre l'incendie. (Encaissements annuels : plus de 50 millions), demande représentants à Ajaccio et Calvi.

Références très sérieuses exigées.

Ecrire J. de Verville et H. Bardon, agents généraux, 2, rue du Muy, Muy-Marseille.

Mme MASSEL-WOOD

chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir,

Cours Pandyal, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de éclairage — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans dentistes — ne disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur Gérant,

J. E. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Indispensable... Complet

L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

MESDAMES

Vous économiserez sûrement

3400 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

Le seul « Mode » donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, soit C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modes et Travaux de Mains y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modes et Travaux de Mains paraît le 15 et le 30 de chaque mois.

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

TOURCOING 1906

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Matteï

XXXIe ANNÉE — DIMANCHE, 6 MAI 1906 — N° 125

00236

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres Départ.	4 »	8 »	16 »

Union postale, se référer Pays: le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Patronage St Joseph

Soleil : (heure radicale)

Lever, 4 h. 23 m. — Coucher, 6 h. 37 m.

Le premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.

Fête de Demain : Saint Stanislas.

5 MAI

Ma Profession de Foi

Mes chères Concitoyennes,

Décidément, le mal est contagieux ! Depuis quinze jours, j'ai lu, dans des feuilles écloses avec les bourgeons d'avril, tant de professions de foi, j'ai vu les murs de nos maisons placardés de tant d'affiches de... nuances différentes, que l'idée m'est venue de vous dire, moi aussi, mes opinions politiques ou autres.

Ne vous réjouissez pas, lectrices *laministes qui mourez d'envie de* jeter, de vos blanches mains, votre bulletin dans l'urne ! La profession de foi d'une *Ri-Ki-Ti* quelconque ne signifie pas que nous soyons à la veille de ce progrès. Serait-ce un compliment ?... Nos législateurs ne nous trouvent pas assez mûres pour nous initier aux rouages compliqués du suffrage universel. Patientez donc encore, jeunes émancipées, et renoncez, pour cette année, à cette toilette électorale, à la fois frondeuse comme vos idées et discrète comme votre vote, que vous aviez sans doute combinée, car la question franfreluches vous préoccupera toujours au moins autant que la question d'Orient.

Mais voici que, gagnée par l'atmosphère ambiante, je me laisse aller à parler politique Ne pensez vous pas comme moi, chères concitoyennes, que nous avons besoin de répit ? C'est bien assez que depuis si longtemps, ces messieurs ne parlent que de cela, des hors-d'œuvre aux liqueurs ; c'est bien assez que les calculs de pointage envahissent tout, s'étalant insolemment sur l'élégant papier à lettres à notre chiffre, et se glissant jusque dans nos comptes de ménage, si difficiles déjà à établir, avec la mauvaise volonté de nos cordons bleus !

N'en parlons plus. Aussi bien puisqu'on ne veut pas de nous pour compliquer les choses, faisons comme le Renard du bon La Fontaine, et dédaignons ces raisins-là.

Ma profession de foi sera donc tout ce que vous voudrez, excepté politique. Elle aura du moins le mérite de l'originalité. Avouez que c'est déjà quelque chose, à notre époque où les moutons de Panurge sont plus que jamais à l'ordre du jour. Pourquoi toujours emprunter les idées du voisin ? Et quelle est donc cette manie d'imiter, j'allais dire de singer, les gestes des autres. Rien n'est plus difficile que de se créer une personnalité ; mais si modeste qu'elle soit, elle vaut toujours mieux que la contrefaçon de la personnalité d'autrui. Que nos paroles et nos écrits soient donc toujours le reflet de nous-même, et non l'imitation de tel genre de parler ou d'écrire.

Autant que les plagiaires, je hais les flatteurs. Arrière ces gens obséquieux au sourire trop épanoui, aux bras sans cesse tendus, qui vous poursuivent de leurs protestations d'amitié et vous accablent de leurs louanges. Savez-vous de quelles calomnies ils vous feront payer leurs mielleux compliments, dès que vous aurez tourné le dos !

Arrière donc, arrière les faux amis qui s'insinuent dans votre intimité pour en colporter les secrets, guettant vos confidences pour les servir à d'autres, et scrutant vos douleurs pour en rire. Il n'est pas de plus honteux trucquage que celui de l'amitié.

Mais quand je vous aurai dit que je hais les plagiaires, les flatteurs et les hypocrites, je n'aurai fait que montrer le mal. Comme toute profession de foi comporte un programme, je voudrais bien étaler à vos yeux les promesses merveilleuses de tout candidat qui se respecte. Mais cette œuvre d'épuration, que je voudrais faire dans notre société, est autrement difficile à entreprendre. Auprès de cet assainissement moral, l'assainissement de notre plaine orientale serait un jeu d'enfant ; et j'aimerais mieux vous promettre un rapide sillonnant notre beau pays dans tous les sens, que de vous annoncer comme certain, cet acheminement vers un inaccessible idéal de franchise et de sincérité.

Si vous étiez électrices, j'essayerais pourtant de rallier à mes convictions vos aimables suffrages ; et du haut de cette tribune que m'offre notre bon journal, je travaillerais, forte de votre approbation, *à bannir de chez nous le* mensonge du cœur.

Mais si lourde serait la tâche, *que je tremblerais de faire à vos* libres sympathies une promesse que je ne pourrais tenir.

Et voilà *pourquoi, mes chères* concitoyennes, je ne serai jamais candidate.

Ri-Ki-Ti.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

RÉSULTATS DU 27 AVRIL 1902

Arrondissement de Bastia

Premier Tour

Inscrits : 23.896
Votants : 12 325

Ont obtenu :

Colonel Astima	4.395 voix.
Antoine Gavini	3.954 id.
Luce de Casabianca	2.788 id.
Conseiller Saliceti	1.086 id.

Ballottage

Résultats de la Ville

Inscrits : 5.595
Votants : 2.908

Colonel Astima	606 voix.
Antoine Gavini	1.380 id.
Luce de Casabianca	672 id.
Conseiller Saliceti	170 id.

Deuxième Tour

Inscrits : 23.896
Votants : 10.800

Ont obtenu :

Colonel Astima	8.142 voix.
Joseph Rocchi	2 317 id.

M. le colonel Astima a été élu.

Résultats de la Ville

Inscrits : 5.595
Votants : 2 743

Ont obtenu :

Colonel Astima	1.215 voix.
Joseph Rocchi	1.427 id.
Voix perdues	101 id.

Arrondissement d'Ajaccio

Cette élection n'avait donné lieu qu'à un seul tour de scrutin.

Inscrits : 23.206
Votants : 11.246

M. Emmanuel Arène, seul candidat, avait été réélu par 10.080 voix.

M. Emmanuel Arène, ayant été élu sénateur, le 18 septembre 1904, en remplacement de M. Muracciole, décédé, le collège électoral de cet arrondissement s'est réuni le 22 janvier 1905 pour élire son député.

Inscrits : 23.972. — Votants : 9.727

M. Forcioli Dominique, avait été élu au premier tour de scrutin par	7.894 voix.
M. Pietrini Philippe avait obtenu	1.826 id.

Arrondissement de Sartene

Tous les candidats s'étaient effacés pour assurer le succès du neveu de M. Emmanuel Arène.

Inscrits : 11.602
Votants : 7.044

Ont obtenu :

MM.

Thaddée Gabrielli	5.855 voix.
Susini, candidat ouvrier	750 id.

M. Thaddée Gabrielli a été élu.

Arrondissement de Calvi

Cette élection n'a donné lieu qu'à un seul tour de scrutin :

Inscrits : 6.537
Votants : 4.934

Ont obtenu :

MM.

Toussaint Malaspina	3 749 voix.
Louis Bonaccorsi	1.180 id.

M. Toussaint Malaspina a été réélu.

Par suite du décès de M. Toussaint Malaspina, les électeurs de cet arrondissement ont été appelés, le 17 avril 1904, à élire leur député :

Inscrits : 8.274
Votants : 5.090

Ont obtenu :

M. Chaleil	2.630 voix.
M. Fabiani	2.454 id.

M. Chaleil a été élu.

Cette élection n'avait donné lieu qu'à un seul tour de scrutin.

Arrondissement de Corte

Cette élection n'avait donné lieu qu'à un seul tour de scrutin.

Inscrits : 19 318
Votants : 10.381

Ont obtenu :

Giacobbi Marius	7 608 voix.
Giudicelli	1.635 id.
Zuccarelli, juge,	795 id.
Bocchi	291 id.

M Giacobbi, député, ayant été élu sénateur, le 4 janvier 1903, les électeurs de cet arrondissement ont été appelés à pourvoir à son *remplacement*, le 19 avril 1903.

Inscrits : 19.376
Votants : 9.429

M. *Antoine Gavini a été élu au* premier tour de scrutin par 9 103 voix contre 226 à M. le juge Zuccarelli.

Les candidats en 1906

Arrondissement d'Ajaccio

MM.

Alata, ancien consul.
Bartoli, docteur.
Bodoy, ancien maire.
Del Pellegrino, docteur, conseiller municipal.
Dragacci, docteur.
Emily.
Gambarelli.
Lucciani.
Nicoli, chef de bataillon en retraite.
Pugliesi, ancien maire.
Ramaroni.
Rosati.
Versini, avocat.
Vico, docteur.
Candidats libéraux indépendants.
M. Forcioli, député sortant, candidat républicain.

Arrondissement de Sartene

MM.

Quilichini, maire de Sartene, candidat libéral indépendant.
Thaddée Gabrielli, député sortant.

Arrondissement de Bastia

MM.

Auguste Gaudin, maire de Bastia, conseiller général, candidat libéral indépendant.
Colonel Astima, député sortant, candidat républicain.
Henri Pierangeli, ancien magistrat, conseiller général, candidat républicain.

Arrondissement de Calvi

MM.

le docteur Santelli, conseiller général.
Adolphe Landry, professeur de l'Université.
Puccinelli, maire de Calvi, conseiller général.

Arrondissement de Corte

MM.

Dominique Giuliani, directeur du « Réveil du Beaujolais et du Sud-Est », candidat libéral indépendant.
Antoine Gavini, député sortant.

AUX URNES!

Il y a 58 ans, lorsque le peuple français eut une seconde fois secoué le joug pesant de la vieille monarchie, le gouvernement provisoire proclama au nom de la Nation assoiffée de liberté cette sublime institution du suffrage universel. Depuis 58 ans, malgré les assauts répétés de gouvernants anti-démocrates, le suffrage universel a exercé en France son action libérale, son action grandiose qui sût toujours triompher de la compression de la tyrannie et du vol !

De par lui, tout citoyen français a le droit d'intervenir dans les spéculations gouvernementales, tout citoyen possède dans la vie sociale une action qui peut devenir féconde *et régénératrice*.

Nous ne voulons par discuter ici l'exacte valeur et la portée du droit de vote ; nous voulons tout simplement, puisque nous sommes en un jour d'élection, rappeler aux citoyens le devoir qui s'impose à eux.

Ce devoir, nous le connaissons tous : c'est celui d'aller aux urnes. Tous nous devons accomplir cet acte que notre condition de citoyens libres exige. Tous nous devons voter, car tous nous devons avoir à cœur les intérêts de notre pays, parfois si gravement compromis. Servir l'Etat et la Patrie quand on y est contraint par des lois positives ne suffit pas ; à côté des

devoirs qu'imposent les lois et décrets de la nation sont les devoirs plus impérieux de la conscience, les devoirs civiques dictés par notre honorabilité de citoyens français, d'hommes libres, d'êtres pensants. Le devoir de voter est incontestablement parmi ces derniers un des plus sérieux et des plus respectables.

En France, on n'a pas fait du vote comme dans d'autres pays, une obligation matérielle ; un suffrage forcé n'est plus la franche expression d'une pensée libre, d'une opinion indépendante et sincère. Nous ne pouvons pourtant pas tolérer les abstentions quelles qu'elles soient : dictées par un principe ou par un masque de principes. Nous estimons que refuser de voter c'est renier ses droits de citoyen, c'est renoncer à collaborer au pacte social, c'est violer le contrat de vie commune avec ses semblables. Ne pas voter c'est ne pas se reconnaître enfant de sa nation, c'est commettre un attentat de lèse-patrie, un crime de lèse-humanité !

Donc, aux urnes, tous, citoyens ! Aux urnes, quels que soient vos principes et vos convictions !

Electeurs bastiais, vous voterez tous ! La Corse a besoin du ferme concours de tous ses enfants ; la Corse a besoin aussi d'une union parfaite de tous les siens. Aujourd'hui sonnent les heures de luttes ardentes ; les passions s'exhalent au cœur d'antagonistes parfois violents. Mais demain se lèvera l'aurore du labeur pénible, du labeur fécond. Songeons qu'il nous sera plus facile au sein de la paix et de l'union !

Souvenons-nous que nous sommes, TOUS, enfants d'un même pays, descendants de mêmes ancêtres, membres d'une même grande famille ! Souvenons-nous que notre chère Corse a besoin de toutes les bonnes volontés pour prendre un rapide et merveilleux essor vers le bien-être et la prospérité. Malgré les combats de l'heure présente, restons frères, restons Corses ! N'oublions jamais que *la coopération dans la vie sociale est plus féconde que la lutte !*

Recommandations Electorales

Composition du Bureau

Pour toutes les élections, le bureau de chaque section de vote est composé d'un Président, de quatre Assesseurs et d'un Secrétaire. (Décret du 2 février 1852, art. 17)

Président

S'il n'y a qu'un seul bureau de vote dans la commune la présidence appartient au Maire, et à son défaut, s'un de ses adjoints ou aux conseillers municipaux, suivant l'ordre du tableau.

S'il y a plusieurs bureaux de vote, le Maire choisit celui qu'il veut présider, les adjoints et les conseillers municipaux, dans l'ordre du tableau, président les autres.

A défaut d'adjoints ou de conseillers municipaux, ou lorsque les bureaux de vote sont trop nombreux, les Présidents sont désignés par le Maire parmi les électeurs de la Commune. (Décret réglementaire du 2 février 1852, art. 13. — Loi du 5 août 1884, art. 17).

Assesseurs

Dans le cas où, pour une cause quelconque, il n'y aurait pas assez de conseillers municipaux pour composer les bureaux, les fonctions d'assesseurs seraient dévolues aux plus âgés et aux plus jeunes des électeurs présents à l'ouverture de la séance. (Décret du 2 février 1852, art. 14).

S'il manque un conseiller municipal pour former le bureau, on prend pour le remplacer, le plus âgé des électeurs présents ; s'il en manque deux, on prend le plus âgé et le plus jeune ; s'il en manque trois, les deux plus âgés et le plus jeune ; enfin, s'il n'y a aucun conseiller municipal assesseur, les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents à l'ouverture de la séance forment le bureau.

Les assesseurs doivent savoir lire et écrire. (même décret, art. 14). Ils doivent être électeurs dans le bureau de vote, sauf les conseillers municipaux qui peuvent être assesseurs sans être inscrits sur la liste électorale de la commune ou de la section.

Secrétaire

Quelle que soit l'élection, le Secrétaire est désigné, à la majorité des suffrages, par le Président et les Assesseurs.

Le Président n'a pas qualité pour désigner le Secrétaire à lui tout seul contre l'avis des autres membres du bureau. (Conseil d'Etat, 31 décembre 1885).

Dans les délibérations du bureau, le secrétaire n'a que voix consultative. (Décret du 2 février 1852, art. 17. — Loi du 5 avril 1884, art. 19), à moins qu'il ne soit en même temps assesseur, auquel cas cette dernière qualité lui donne voix délibérative.

Présence

Remplacement, en cas d'absence du Président et du Secrétaire

Trois membres du bureau au moins doivent toujours être présents pendant tout le cours des opérations du scrutin. (Décret du 2 février 1852, art. 15). En cas d'absence, le Président est remplacé par le plus âgé et le secrétaire par le plus jeune des assesseurs.

Heure d'ouverture du Scrutin

Formation anticipée du Bureau

Sauf pour les Elections au Conseil général et au Conseil d'Arrondissement où, d'après l'article 12 de la loi du 10 août 1871 et l'article 3 de la loi du 30 juillet 1874, le scrutin s'ouvre à 8 heures du matin, l'heure d'ouverture est fixée par l'arrêté de convocation.

Le bureau doit être constitué à l'ouverture de la séance et le Président n'est point autorisé à le former avant l'heure réglementaire.

Protestations

contre la constitution du bureau

Tout électeur a le droit de protester contre la formation ou la composition illégale du bureau. Mais pour que les protestations soient recevables, il est indispensable qu'elles se soient produites au moment de la formation.

Stationnement

Le droit de stationnement des électeurs dans la salle de vote est la garantie de publicité des opérations et constitue le seul moyen efficace de surveillance que la loi mette à leur disposition : « Ce droit ne doit être suspendu qu'en cas de nécessité absolue » et le Président commet un excès de pouvoir susceptible d'amener l'annulation de l'élection, s'il fait évacuer la salle sans qu'il y ait notoirement de l'encombrement, du désordre ou des troubles.

Expulsions

L'expulsion individuelle d'électeurs n'est justifiée que s'ils ont une attitude inconvenante ou de nature à troubler l'ordre.

Circulations

autour de la Table du Scrutin

La table du scrutin doit être disposée de telle sorte qu'on puisse toujours librement circuler autour.

Urne. — Clefs

L'urne doit être ouverte au commencement des opérations pour qu'on puisse constater qu'elle ne contient aucun bulletin. Le Président la ferme ensuite avec deux serrures. Il garde une clef et doit remettre l'autre au plus âgé des assesseurs. (Décret du 2 février 1852, art. 23). Sous aucun prétexte, l'urne ne peut être ouverte au cours des opérations.

Electeurs admis à voter

Seuls peuvent prendre part au vote les électeurs qui figurent sur la liste déposée sur le bureau ou ceux, qui n'y figurant pas, seraient porteurs d'une décision judiciaire ordonnant leur inscription. (Décrets du 2 février 1852, art. 19).

Electeurs

dont le droit de vote est suspendu

Ce sont les militaires, à l'exception de ceux qui sont en possession d'un congé régulier, c'est-à-dire une permission de plus de 30 jours. Les détenus, les accusés contumaces et les personnes retenues, en vertu de la loi du 20 juin 1838, dans un asile public d'aliénés. (Décret du 2 février 1852, art. 18). Le Président doit refuser le vote de ces électeurs, bien qu'ils figurent sur la liste. (Conseil d'Etat 16 août 1866).

Bulletins

Le papier des bulletins doit être blanc et sans signes extérieurs. Les bulletins sont préparés en dehors de l'Assemblée, (Décret du 2 février 1852, art. 51). Le Président n'accepte les bulletins de couleur ou portant des signes extérieurs qu'après avoir rappelé à l'électeur que ces bulletins sont frappés de nullité.

Surveillance des opérations

A qui appartient le droit de surveiller le vote ?

Le droit de surveiller le vote appartient aux candidats et aux électeurs.

Les Principaux votes des Députés sortants

MM. Astima, Chaleil, Forcioli, Thaddée Gabrielli et Antoine Gavini

LÉGISLATURE 1902-1906

OBJET DES SCRUTINS	ASTIMA	CHALEIL	FORCIOLI	GABRIELLI	GAVINI
1902					
1er Juil. — Amnistie. — Proposition Gautier de Clegny. Sur l'urgence en faveur de la proposition....	C			C	P
17 Oct. — Fermeture d'Etablissements congréganistes d'enseignement....	P			P	
20 Oct. — Séparation des Eglises et de l'Etat. — Prop. Réveillaud demandant l'urgence sur la nomination d'une commission à laquelle seront renvoyées toutes les propositions sur la Séparation, et le Concordat....	P			P	P
23 Oct. — Installation d'un étranger au ministère de la marine. (Confiance au gouvernement).	P			P	P
4 Nov. — Fermeture des Etablissements congréganistes. Pénalités à appliquer : aux congréganistes non autorisés ayant ouvert une école ou l'ayant dirigée, à ceux qui auront continué à faire partie d'un établissement dont la fermeture aura été ordonnée ; et aussi à ceux ayant favorisé l'organisation ou le fonctionnement d'un établissement visé par la loi....	P			P	P
24 Nov. — Rédaction des effectifs de l'escadre active de la Méditerranée. — Priorité en faveur de l'ordre du jour Reille : « La Chambre compte sur le gouvernement pour maintenir jusqu'au vote du budget de 1903 les effectifs de l'escadre dans la situation prévue au budget de 1903....	C			C	P
1903					
15 Janv. — Demandes d'autorisation des Congréganistes. Pour le refus ..	P			P	P
16 Janv. — Prohibition de l'emploi de la langue bretonne dans les instructions religieuses.	C			C	P
26 Janv. — Suppression du budget des cultes.	C			C	P
29 Janv. — Suppression de l'Ambassade près le Vatican	C			C	P
29 Janv. — Allocations aux Etablissements français en Orient. — « La Chambre invite le Gouvernement à accorder une part de plus en plus grande aux établissements laïques sur le crédit affecté aux écoles d'Orient....	N'étant pas député			N'étant pas député	N'étant pas député
23 Mars. — Référendum au peuple pour la fermeture des Etablissements Congréganistes...	C			C	P
24 Mars. — Demande d'autorisation aux congrégations prédicantes....	C			C	C
26 Mars — Autorisation aux Chartreux....	C			C	C
26 Mai. — Amnistie....	C			C	O
23 Juin. — Dissolution des congrégations, ayant rouvert des établissements par personne dite interposée.	P			P	A
26 Juin. — Autorisation pour 81 congrégations de femmes.	C			C	A
22 Oct. — Politique générale. — Confiance au Gouvernement.	P			P	A
30 Oct. — Désordres à la Bourse du travail. — Confiance au Gouvernement...	P			P	A
4 Nov. — Suppression du Budget des Cultes.	C			C	A
1904					
15 Janv. — Troubles à la Bourse du travail. — Confiance au Gouvernement.	O			P	P
22 Janv. — Expulsion de l'abbé Dulour. — Confiance au Gouvernement.	P			P	P
5 Fév. — Grèves du Nord. — Confiance au Gouvernement.	P			P	A
8 Mars. — Consultation des Municipalités sur la loi des Congrégations.	A			C	A
28 Mars. — Suppression de l'enseignement congréganiste. — Ensemble.	A			P	C
27 Mai. — Suppression de l'ambassade du Vatican.	P	P		P	P
30 Mai. — Service de 2 ans. — Demande de l'avis du Conseil supérieur de la Guerre.	C	C		C	C
1er Juil. — Fr.·. M.·. — Confiance au Gouvernement.	P	P		P	P
7 Juil. — Service de 2 ans. — Ensemble.	P	P		P	A
22 Oct — St Siège. — Rupture des relations.	P	P		P	A
28 Oct. — Délation dans l'armée. — Confiance au Gouvernement.	P	C		P	A
4 Nov. — Fiches. — Blame au Gouvernement.	C	C		C	A
11 Nov. — Violation du secret des lettres. — Confiance au Gouvernement.	P	P		P	A
3 Déc. — Jeanne d'Arc et Thalamas. — Confiance au Gouvernement.	P	P		P	A
9 Déc. — Organisation officielle de la délation. — Confiance au Gouvernement.	P	P		P	A
27 Déc. — Monopole des inhumations.	P	P		P	A
1905					
27 Janv. — Politique Générale. — Confiance au Gouvernement.	P	P	P	P	P
10 Fév. — Séparation de l'Eglise et de l'Etat. — « La Chambre constate que l'attitude du Vatican a rendu nécessaire la Séparation....	O	P	P	P	O
23 Fév. — Suppression des Aumôniers de la marine.	C	C	C	P	O
7 Avril. — Séparation. — Demande d'avis aux Conseils municipaux.	O	P	P	A	C
3 Juil. — Séparation. — Ensemble.	C	A	P	A	C

LÉGENDE. — A, absent par congé ; O, abstention volontaire. C, contre ; P, pour.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 6 mai, à 3 h.

Mirador, marche,	Poggi.
Mercédès, ouvert.,	Dessenne.
Mazurka de Concert,	Brun.
Cavalleria Rusticana, fant.,	Mascagni.
Valse d'Amour,	Salabert.

Le Chef de Musique, J. LEVY.

Correspondance

Bastia, 5 mai.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Les membres du Clergé de Bastia vous seraient reconnaissants, si vous vouliez insérer dans votre numéro de demain dimanche, la dépêche suivante qu'ils ont adressée à M. le Vicaire Capitulaire.

Chanoine Ortolan, Vicaire Capitulaire Ajaccio,

Les membres du clergé de Bastia indignés des attaques et des insinuations injurieuses publiées par une certaine presse, vous renouvellent l'hommage de leur admiration et sont heureux et fiers de marcher sous votre direction ferme et éclairée.

Suivent les signatures des membres du clergé.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 mai

Thermomètre — 7 heures du matin + 14·1 à midi — 20·0 à 6 heures du soir + 17·0
Maxima + 21·4 *Minima* + 8·3
Baromètre — 7 heures du matin, 788 mm. à midi, 767 mm. 6 heures du soir, 765 mm.
Vent. — Dans la matinée, S. E. faible. Dans l'après-midi, Calme.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Doctorat en droit

M. le comte Mathieu Piazza-Alessandrini vient de subir avec succès devant la Faculté de droit de Paris, son dernier examen de doctorat ès-sciences politiques et économiques.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

⁂

Cycliste gênant

Il existe, paraît-il, un arrêté municipal interdisant le cyclisme sur la place Saint-Nicolas.

Nous prions donc nos honorables représentants de la force publique de vouloir bien mettre cet arrêté en application.

⁂

Obsèques

M. Laurent Marcucci, de Nonza, ancien employé à la Compagnie du Canal de Suez, est décédé dans cette ville. Il était âgé de 52 ans. Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Jean, dans l'après-midi, au milieu de nombreux parents de Bastia et du Cap.

Nous adressons aux familles Marcucci, Angeli et Lion, toutes nos condoléances.

⁂

Objets perdus

Il a été perdu de la rue Neuve au Marché, un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent.

Le rapporter au bureau du journal contre récompense.

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

Pellegrini Nicolas, marin, et Albertacci Rose, tailleuse, tous deux de Bastia.

Agostinetti Jean, cultivateur, de Bagnone (Italie), et Sanguinetti Marie-Françoise, de Ste Lucie de Moriani.

NAISSANCES

Maréchal Berthe. — Armani Letizia. — Torulli Ange. — Zolesi Emilie. — Tamburini Lucie-Marie. — Giuli Joséphine-Marie-Jeanne-Antonia-Françoise. — Giorgi Angèle. — Battesti Louis.

DÉCÈS

Evangelista Louis-Augustin, 6 ans, de Bastia.

Bernasconi Dominique, veuf, 77 ans, de Solva dei Bloccheti.

Rongiconi Laurina, veuve, 55 ans de San Giovanni de Moriani.

Marcucci Laurent, marié, 52 ans, de Nonza.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00237

BOURSE DE PARIS

	4 mai	5 mai
Rente 3 0/0 ancien	98.80	99 00
Rente 3 0/0 amortie	98 50	98.50 ex-coupon

L'Evêque d'Ajaccio

Rome, 5 mai.

La nomination de l'Evêque d'Ajaccio ne sera faite qu'au Consistoire que le Pape tiendra au mois de novembre.

L'IMPERATRICE EUGENIE

Cannes, 5 mai.

L'ex Impératrice Eugénie est arrivée dans la matinée à Cannes.

L'état de santé de la veuve de Napoléon III est assez satisfaisant.

Bagarres électorales à Agde

Agde, 5 mai.

Des bagarres se sont produites dans des réunions électorales données par M. Lafferre.

Plusieurs personnes ont été blessées, dont une grièvement.

Conseil des Ministres

Paris, 5 mai.

Les ministres se sont réunis ce matin en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les Grèves

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a fait part à ses collègues de l'état des grèves.

Il a déclaré que le mouvement gréviste est en décroissance et que la situation dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais s'améliore rapidement.

Le Premier Mai

M. Etienne, ministre de la guerre, parle de l'attitude de l'armée dans la journée du 1er mai et annonce qu'une partie des troupes, envoyé à Paris pour assurer le service d'ordre, ont commencé à gagner leurs garnisons respectives.

Pour les victimes de Courrières

M. Bourgeois, ministre des affaires étrangères, a fait connaître que l'ambassadeur d'Allemagne lui a remis la somme de 240,000 francs, montant d'une souscription qui a été faite dans les centres miniers de l'Allemagne en faveur des victimes de la catastrophe de Courrières.

M. Bourgeois a remercié l'ambassadeur d'Allemagne de cet acte de générosité des mineurs allemands.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1875

L'obligation numéro 191.824 est sortie remboursable à 100 000 fr.

L'obligation numéro 25.271 est remboursable à 50 000 francs.

Foncières 1879

L'obligation numéro 430 328 a été sortie remboursable à 100.000 fr.

L'obligation numéro 719.565 est remboursable à 400.000 francs.

L'obligation 1.537.884 gagne 25.000 francs

Foncières 1885

L'obligation numéro 331.167 est remboursable à 100 000 francs.

L'obligation 561.999 est remboursable à 25.000 francs.

LE COMPLOT

contre???...

Le général de Taradel à l'étranger

Paris, 5 mai.

Le « Journal » assure que le général Gay de Taradel, chez qui des perquisitions ont été opérées, il y a quelques jours, est parti pour l'étranger.

Nouvelles perquisitions

Paris, 5 mai.

La police de sûreté a opéré, ce matin, de nouvelles perquisitions chez différentes personnalités du parti royaliste, compromises de complicité dans les grèves du Nord.

LES BOMBES

AU BOIS DE VINCENNES

A l'instruction

Paris, 5 mai.

Le « Journal » se croit en mesure d'affirmer que le Juge d'instruction est sur les traces d'une association occulte de jeunes étudiants révolutionnaires russes qui voulaient commettre des attentats contre les personnes et les propriétés.

Les étudiants Russes

Paris, 5 mai.

Le « Gil Blas » publie une lettre écrite par des étudiants russes.

Dans cette lettre, les étudiants prétendent que les bombes saisies au Bois de Vincennes étaient destinées à la Russie.

M. Strygia faisait partie du comité exécutif révolutionnaire de Saint-Pétersbourg qui avait décidé de commettre un attentat contre le Tsar.

Du nombreux Russes frappés d'un arrêté d'expulsion, seront conduits sous escorte à la frontière.

Ces Russes vont partir pour l'Angleterre.

Nouvelles arrestations

Paris, 5 mai.

Deux nouvelles arrestations ont été opérées ce matin.

Tout fait supposer que d'autres bombes ont été mises en circulation.

Une bombe dans une église

Paris, 5 mai.

Le bedeau de l'église de la Garenne-Colombes a découvert ce matin sous le porche, un obus chargé de fortes dimensions.

LES GRÈVES

Les instigateurs des grèves

Paris, 5 mai.

Le « Matin » publie des documents qui établissent que les royalistes et les bonapartistes favorisaient les grèves et subventionnaient les révolutionnaires.

LYON

Lyon, 5 mai.

Le nombre des grévistes s'élève à 10.000.

Des réunions ont eu lieu aujourd'hui ; aucun accident grave à signaler.

LA ROCHELLE

La Rochelle, 5 mai.

Le chômage continue.

Les ouvriers grévistes du bâtiments ayant voulu débaucher leurs camarades qui étaient au travail, leurs patrons ont fermé les ateliers et les chantiers.

LORIENT

Lorient, 5 mai.

Le chômage a cessé parmi les déhardeurs et les employés du gaz.

Toutes les autres corporations ont repris le travail sauf les ouvriers du bâtiment.

SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne, 5 mai.

La grève des mineurs semble prendre plus d'extension.

Les compagnies minières fermeront tous les puits lundi prochain, si les ouvriers ne se remettent pas au travail.

DANS LE NORD et le PAS-DE-CALAIS

Lens, 5 mai.

On signale une reprise du travail dans toutes les concessions minières.

La nuit et la matinée se sont écoulées sans incident.

Aujourd'hui le nombre des descentes s'est élevé à 38.515.

Lens, 5 mai.

La situation continue à s'améliorer.

La reprise du travail sera générale dans quelques jours.

Monceau-les-Mines

Monceau-les-Mines, 5 mai.

Les ouvriers mineurs ont voté à une grande majorité la continuation du travail, aux anciennes conditions.

La reprise du travail est complète.

A L'ÉTRANGER

Les grévistes autrichiens

Vienne, 5 mai.

A Amkowitz 13.000 ouvriers n'ont pas repris le travail ce matin.

La grève générale est annoncée pour lundi.

A Kœnigshof, 3.500 ouvriers des forges se sont mis en grève dans l'après midi.

EN RUSSIE

Troubles agraires

Saint-Pétersbourg, 5 mai.

Les troubles agraires recommencent dans les provinces de Samara, Poltawa, Kouiks.

Plusieurs domaines ont été incendiés.

Les récoltes sur plusieurs points sont détruites.

Le nouveau président du Conseil des ministres

St Pétersbourg, 5 mai.

Le « Messager du Gouvernement » annonce, d'une manière officielle, que le comte Witte est relevé de ses fonctions de président du Conseil des ministres.

Le comte Witte est remplacé par M. Goremykine.

L'ancien président du Conseil reste comme membre du Conseil de l'Empire.

M. Doernovo, ministre de l'intérieur, est également relevé de ses fonctions.

La flotte de la Mer Noire

Saint-Pétersbourg, 5 mai.

On a constaté que l'agitation reprend parmi les matelots de la Mer noire.

On craint de nouvelles mutineries.

EN ANGLETERRE

L'ULTIMATUM

présenté

à la Turquie

Mobilisation des armées de terre et de mer

Londres, 5 mai.

L'ultimatum présenté par l'Angleterre à la Turquie expire dans dix jours.

L'Angleterre fait de grands préparatifs en vue d'une expédition militaire prochaine.

Le 2e régiment d'infanterie en garnison à Gibraltar, est prêt à partir pour l'Egypte.

La flotte anglaise de la Méditerranée est mobilisée au Pirée.

Envoi de troupes

Un télégramme d'Alexandrie annonce qu'un détachement d'infanterie anglaise est arrivé dans la matinée, venant de l'île de Crète.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ Ste-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les 6 13 mai aura lieu la perception de 9 à 11 heures, au siège social Bd du Palais, 8.

Prière au retardataire de se mettre en règle.

Bijouterie-Horlogerie

DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

Charles de Vincenti, 18, rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et ferme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels. 1 0/00 au parquet, 1.25 0/00 en coulisse.

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint Jean, 1, Bastia

POMMES DE TERRE

EN GROS

pour semence et consommation

Early, Percies, etc, etc.

Ails, légumes, savons, cafés, etc.

Gros et détail

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 avril, les marchandises ci-après, paiement comptant :

Soufre sublimé pur : en ballots de 50 k., marque Boule, 9.10 le ballot ; Marque Kemico, 8.75 le ballot ; Trituré raffiné, marque Kemico, 8.50 ; de Cadarsi sublimé fin, 10 fr. le ballot.

Sulfate de cuivre en sacs de 50 k., 0,62 à 0,65 le kilo.

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 91 fr. les 100 k. ; en sacs, morceaux irréguliers de Paris, 60 fr. les 100 k ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St-Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Rivoire et Carret, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k 84 fr. les 100 k. ; au détail, les 2 paquets de 250 grammes, 0.45.

Savon : en caisses de 50 k., For à cheval, 26.50 la caisse ; Abat-jour, 24.50 la caisse ; Condor, 21 fr. la caisse ; Echalote, 20,50 la caisse.

Sel gros des îles d'Hyères, 11 fr. les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 13.50 les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasses tendre, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Farines : Coty, Dagrand, Morly, Bitard, Parrel bordinaeks, Thomas et Cie grues.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

TOURCOING 1906 Exposition Internationale

Ne commandez pas. Exigez la date du tirage sur les billets. Série Rouge et Jaune

LOTERIE DE ST-POL-SUR-MER pour travaux intérieurs autorisée par décret ministériel

Les Billets qui tirent tous ses gros lots en 1906, le *14 Août prochain* en un seul tirage.

1 à 400.000 — 1 à 250.000, 50.000, 20.000 — 10 à 5000 — 100 à 1000

Le Billet : UN FRANC

Pour CONCESSIONS, s'adresser à M. Ernest Caron, Agent de la Loterie 25, rue Lepelletier, à Lille.

Pour la Corse, s'adresser à M. Antoine Ferrandi, Agent de la Loterie, à Bastia.

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

Jeudi	4 heures soir.
Jeudi	9 heures soir.
Dimanche	10 heures matin.
Samedi	10 heures soir

Arrivées à

Marseille.	Vendredi, 7 heures m.
Nice	Vendredi, 6 heures m.
Tunis	Lundi, 11 heures m.
Naples.	Dimanche, 5 heures s.

Départs de

Marseille	Samedi,	3 heures s.
Nice	Samedi,	10 heures m.
Tunis	Mercredi,	midi.
Naples	Mercredi,	5 heures soir.
Cette	Jeudi,	midi.
Marseille.	Mardi.	soir.

Arrivées à Bastia

Dimanche	6 heures m.
Samedi	7 heures s.
Jeudi	1 heure s.
Jeudi.	11 heures m.

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de

Marseille	Dimanche,	4 heures soir.
Ajaccio	Lundi,	5 heures soir.
Propriano	Mardi,	11 heures m.
Ajaccio	Mardi,	5 heures s.

Arrivées à

Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Propriano	Lundi, 5 heures soir.
Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Marseille.	Mercredi, 7 heures matin.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

COUVERTS

Envoi franco du Catalogue

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE

Réargenture de tous objets

MANUFACTURE 56, Rue de Bondy, Paris. — 56, Rue de Bondy, Paris.

Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, 25, Bd Paoli

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?

AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des cheveux et fait repousser les Cheveux nouveaux. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats Inespérés. Vente surprenante. Succès universels.

Envoi par les Agents ou contre mandat Royal Windsor ou trouvera chez les Coiffeurs-Parfumeurs de Bastia et dans toutes les Villes.

EN FLACONS : 3f, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et témoignages

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur ses prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures diamantées, etc., etc., bouillon or et argent 1er titre St. Arthéa est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de objets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent ce qui est 18 karats

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Ciments hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3;

16 brevets supérieurs sur 18.

Des institutrices pourront se brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts: Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT:

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX

PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE

PLUS DE LITTÉRATURE

PLUS DE RECETTES DE CUISINE

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 Francs — UN AN : 14 francs

ÉDITION D'LUXE contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 1er, 2e et 4e Nos.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 26 francs

AXEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

LA GAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre, Pertes, Vapeurs, Vices intérieurs, Phtisie & Toux

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE ILLUSTRÉ

Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.

MODÈLES SANS TISSUS

La Famille

500.000 LECTEURS PATRONS GRATUITS

15, Rue Feydeau PARIS

Un très grand nombre de personnes ont retrouvé leur santé et la conservent par l'usage des

PILULES DÉPURATIVES DU Dr GOLVIN

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, guérissent toutes maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Faiblesses Engorgements, Les répandu, Glandes, Maux de Gorge, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.

Se vend dans toutes les Pharmacies

Dépôt Général: Pharmacie Centrale du Nord, 132 et 134, Rue Lafayette, PARIS

CHOCOLAT MENIER

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégories (Salon de 1879).

1er papier de Chine, format 80×57 . . . 6f »

1er papier blanc. — — . . . . 5 »

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).

Sampiero Corso.

Pascal Paoli.

Napoléon Bonaparte.

1er papier de Chine format 40×30. Chaque. 2 »

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

1er papier de Chine, format 65×50 . . . 5 »

1er papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 »

EN VENTE:

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.

BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

132 et 134 Rue Lafayette.

Etablissement de Pharmacie.

CATALOGUE FRANCO (200 pages).

TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS

Dépôt Général du PER GAFFARD

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa disposition un garde-malade, ancien chirurgien-dentiste, qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui vaccinera les malades assistés à domicile pour la fabrication de toute artificielle.

Le Directeur Gérant,

J. B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Indispensable en Campagne

ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

« Commercial Union, »

Cie anglaise de 1er ordre d'assurances contre l'incendie. (Encaissements annuels : plus de 80 millions), demande représentants à Ajaccio et Calvi.

Références très sérieuses exigées.

Ecrire J. de Verville et H. Bardon, agents généraux, 2, rue du Muy, Muy. Marseille.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, *en face Cardinali*, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga, du 1er au 8 de chaque mois.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage: — Travail soigné et garanti.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

5e ANNÉE — LUNDI, 7 MAI 1906 — N° 126

00238

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard Paoli, Bastia

J.B. OLLAGNIER, Propriétaire-Gérant

Les annonces sont insérées d'avance et aux prix du Journal.

Petites Annonces, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, et autres Pays: le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	On ne répond pas des manuscrits déposés.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

VILLE DE BASTIA

Premier tour de scrutin

	Inscrits	Votants	GAUDIN	ASTIMA	PIERANGELI
Bureau de Terra-Nova	1.722	1.076	731	83	262
Terra-Vecchia (Théâtre de A à K) .	1.724	1.045	556	181	308
Terra-Vecchia (Mairie de L à Z) . .	1.918	1.132	622	151	359
Totaux . . .	5.464	3.253	1.909	415	929

RÉSULTATS PAR COMMUNE

Bastia

Inscrits 5.64. — Votants, 3.253.

	Astima	Gaudin	Pierang.
	415	1.909	929
	7	82	21
Total.	417	1.971	950

Borgo

Inscrits, 842 — Votants, 392.

	2	17	34
	106	26	42
	10	128	18
	27	48	34
al.	335	219	128

Brando

Inscrits, 1.091. — Votants, 569.

	13	146	125
	34	56	26
	84	67	32
Total.	131	269	183

Campile

Inscrits, 1.236. — Votants, 849

	30	87	110
	15	38	21
	17	79	59
	16	70	38
	27	85	30
	44	23	13
	19	75	45
	169	302	316

Campitello

Inscrits, 178. — Votants, 615.

	10	14	36
	19	48	21
	2	61	61
	8	97	32
	47	77	32
	17	62	27
	62	348	209

Cervione

Inscrits, 1.062. — Votants, 509.

	134	52	36
	33	32	45
	34	3	8
	33	35	
	234	122	94

Morato

Inscrits, 661. — Votants, 456.

	23	84	123
		26	35
	1	19	27
	2	18	96
	26	149	281

Lama

Inscrits, 565. — Votants, 337.

	Astima	Gaudin	Pierang.
Lama	1	54	45
Pierrellia	4	80	59
Urtaca	12	68	13
Total.	17	202	118

Rogliano

Inscrits, 1.467 — Votants 585.

Centuri	2	79	37
Ersa	11	37	84
Morsiglia	4	51	40
Rogliano	26	47	409
Tomino	12	34	13
Total.	52	248	283

Saint Florent

Inscrits, 788 — Votants, 397.

Barbaggio	1	13	26
Farinole	8	39	58
Patrimonio	9	75	63
Saint-Florent	8	90	19
Total.	9	217	171

S. Martin-di-Lota

Inscrits, 710. — Votants, 341.

San Martino-di L.	23	70	63
Santa-Maria-di-L.	9	45	58
Ville-di-Pietrab.	21	56	28
Total.	53	169	150

San Nicolao

Inscrits, 652. — Votants, 466.

San-Giovanni	3	84	42
San-Nicolao	18	30	97
Santa Lucia-di-M.	4	34	35
Santa Maria-P.	9	37	16
Santa Rep.-di-M.	14	42	31
Total.	37	227	222

S. Pietro-di-Tenda

Inscrits, 646. — Votants, 381.

San Gavino-di-T.	2	26	24
Santo-Pietro-di-T.	5	75	157
Sorio	0	23	69
Total.	7	124	250

Vescovato

Inscrits, 2.229. — Votants, 1.297.

Castellare-di-C.	31	28	59
Loreto-di-Cas.	21	22	146
Penta-di-Casinca	6	133	22
Porri	21	20	12
Sorbo-Ocagnano	26	59	30
Venzolasca	123	38	116
Vescovato	80	68	104
Total.	308	370	489

Lori

Inscrits, 1.486. — Votants, 631

	Astima	Gaudin	Pierang.
Barrettali	3	57	58
Cagnano	6	69	29
Lori	69	36	422
Maria	1	11	79
Pino	14	37	20
Total.	93	221	3-2

Nonza

Inscrits, 1.045. Votants, 390.

Canari	4	49	117
Nonza	3	35	26
Ogliastro	8	18	33
Olcani	1	31	6
Olmeta-di-Capoc.	8	54	9
Total.	22	186	200

Oletta

Inscrits, 7?3. — Votants, 464.

Oletta	4	82	137
Olmeta-di-Tuda.	1	26	58
Poggio d'Oletta	9	37	49
Valle-di-C.	11	49	11
Total.	13	194	255

Pero Casevecchie

Inscrits, 818. — Votants, 483.

Pero-Casevecchie	38	29	50
Poggio-Mezzana	39	37	42
Taglio-Isolaccio	33	21	64
Talasani	36	25	19
Veloce	42	27	4
Total.	188	143	119

Patrimonio

Inscrits, 1.321. — Votants, 926.

Casalbianca	33	5	1
Casalta	41	15	19
Croce	42	21	15
Pioggia	20	46	25
Giocatojo	6	12	18
Piano	6	14	16
Poggio-Marinac.	17	9	11
Polveroso	12	17	12
Porta	32	26	32
Prato	15	45	8
Querciollo	21	19	23
San-Damiano	8	39	27
San-Gavino-d'Am.	14	42	20
Scata	20	13	7
Silvareccio	16	38	22
Total.	279	361	327

RÉCAPITULATION

Inscrits : 24 262

Suffrages exprimés : 13 508

	Astima	Gaudin	Pierangeli
Borgo	235	219	128
Brando	131	263	183
Campile	135	302	316
Campitello	62	348	203
Cervione	294	123	94
Lama	17	202	118
Lori	91	227	308
Morato	26	140	333
Nonza	24	178	191
Oletta	13	191	255
Pero-Casevecchie	188	143	119
Patta	278	361	257
Rogliano	52	248	283
Saint Florent	9	217	171
S. Martino-di-Lota	44	180	150
San Nicolao	37	227	222
S. Pietro di-Tenda	7	124	250
Vescovato	288	370	489
Total	2.081	6 123	5.091

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Patronage St Joseph

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 23 m. — Coucher, 6 h. 37 m.

Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.

Fête de Demain : Saint Stanilas.

6 MAI

Ce que disent les Journaux

La Libre Parole

De M. Drumont, sur le 1er Mai :

« Une Chambre, même s'il pouvait n'y former une majorité courageuse et patriotique, ne sauverait peut-être pas le pays. Elle pourrait en tout cas arrêter la course à l'abîme. Cette majorité, les bons Français qui, Dieu merci sont encore les plus nombreux, pourraient la faire entrer au Palais-Bourbon en oubliant un peu les compétitions personnelles et les rivalités locales. Ils le peuvent, le voudront-ils ? »

La République Française

A Paris, les organisateurs du 1er mai ont réussi du moins en partie, à suspendre la vie économique pendant cette triste journée. Le nombre des travailleurs qui ont chômé volontairement ou par contrainte a été considérable. Mais si Paris sur d'autres points n'est ressenti de l'effervescence provoquée par les révolutionnaires, il n'a pas souffert de leur rébellion. Les chefs de l'émeute ont dû capituler, devant les forces imposantes placées sous les ordres de la Préfecture.

L'Echo de Paris

Cette fois, sous la pression de l'opinion publique surexcitée, on a su pouvoir. Aussi n'a-t-on pas été amené à cette affreuse extrémité de réprimer dans le sang. Que cette leçon serve dans l'avenir.

L'Eclair

De M. Judet :

« Matériellement et jusqu'à nouvel ordre, il semble que les précautions prises soient suffisantes. Nos gouvernants, qui ont la responsabilité des exactions criminelles dont nous venons aujourd'hui l'effet, ont dû frissonner devant la manifestation de Toussaint Delangle. Que deviendraient-ils si les Tassenard étaient légion seulement et si tout une minorité dans le corps des officiers français ? Que ce soit au moins l'utilité pratique et l'enseignement durable de ler mai. »

Le Gaulois

On savait que la ville était bien gardée et cependant l'inquiétude était générale. On a vu dans la soirée qu'elle était justifiée : les troupes de la Confédération générale du travail ont tenté sur divers points des efforts désespérés pour rompre le cercle militaire qui les contournait et les enserrait.

On s'est battu, le sang a coulé, mais l'ordre a été maintenu grâce à M. Lépine. S'emeut l'ordre matériel, car l'ordre moral est pour longtemps troublé.

C'est le Blot, c'est lui seul qui a préparé la journée d'hier. S'il n'avait pas lié partie avec l'état-major de l'émeute, s'il ne s'était en toutes circonstances appuyé sur les syndicats rouges, les fédérations communistes-ires, ceux que l'on désignait non sans raison sous cette dénomination, les agapones du gouvernement, le gouvernement n'aurait pas eu à regretter l'émeute, car l'émeute n'aurait pas éclaté.

Le Soleil

Il ne faudrait pas croire que si l'émeute n'a pas *triomphé hier elle est pour cela* anéantie. L'émeute est tout aussi bien

organisée, tout aussi puissante, elle est en marche, et je ne crois pas qu'il s'écoule une législature sans que la révolution éclate.

Les révolutionnaires sont forts, ils ont fait une part bien large aux bourgeois et ils savent que le jour de la révolution, les bourgeois n'apparaîtront au pillage de leurs maisons et à la défense de leur vie que des jambons et des terrines de fine graisse.

Les électeurs diront le 6 mai prochain s'ils veulent maintenir ou amener au pouvoir les exécuteurs comme Briand. Ou bien les électeurs diront si Jaurès et les directeurs de la Confédération générale du travail, ou s'ils veulent enfin assister le triomphe d'une république d'ordre, de paix sociale, d'honneur, de sécurité, et de liberté.

L'Autorité

A raisonner exclusivement d'après la science, le fer mal cuit passé, mais ayant un peu perdu qui apparaît dans ses flancs n'est connu. Demain la situation sera ce qu'elle était hier, le parti révolutionnaire n'aura pas changé et, ce qui est encore plus grave, votre gouvernement non plus.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

MONCALE. — Une bien triste nouvelle nous arrive de cette commune. M. Marcaggi, ancien maire, ancien juge suppléant de la justice de paix du canton de Calcatoggio, chevalier du Mérite agricole, vient de décéder la semaine dernière.

Cette perte sera vivement ressentie par toute la population de cette commune qui le défunt a administrée pendant près de quarante ans à la satisfaction générale.

Les justiciables du canton de Calcatoggio regretteront également la disparition de cet excellent citoyen, de ce magistrat intègre et consciencieux.

Nous prions sa famille et plus particulièrement M. l'adjudant Canessi, son gendre, d'agréer l'expression de nos bien vives condoléances.

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Postes et télégraphes

M. Albertini est nommé surnuméraire des postes et télégraphes sur la ligne de l'Est.

Octroi de Paris

Sont nommés commis ambulants à l'octroi de Paris :

MM. Crescienzi, sergent surveillant du service militaire, actuellement en congé dans la 15e région de gendarmerie ; Perelli, ex-adjudant au 112e ; Innocenti, adjudant au 150e.

Hôpitaux militaires

Le sergent-major Cianciosi, de la 15e section d'infirmiers militaires, est inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade d'adjudant.

Troupes Coloniales.

Les sous-officiers retraités ou libérés, dont les noms suivent ont été nommés au grade de sous-lieutenant de réserve au titre de l'infanterie coloniale :

MM. Bernardini François-Mathieu et Perel Joseph, en Indo-Chine ; Ceccaldi Paul, en Afrique occidentale, au 1er régt.

M. Costa Valère, adjudant au 23e ; au 6e, Lanchini Auguste, adjudant au corps de discipline des troupes coloniales ; au 8e, Scaglia Bonaventure, sergent au 4e.

Nécrologie

MADAME GIGNOUX-LUCCHETTI

Madame Gignoux, née Lucchetti, est décédée presque subitement à Ajaccio il y a quelques mois de déjà. Depuis elle sont son regret à époux dans la tombe. A son lieu, pour elle, la séparation avait été bien cruelle, et depuis elle n'avait pu calmer sa douleur.

Mme Gignoux appartenait à l'une des meilleures familles du Cap ; elle était la tante-germaine de nos très sympathiques compatriotes MM. Camille et Paul Piccioni. Femme d'une distinction rare, d'une exquise affabilité, d'une très grande bonté, elle était associée à toutes les bonnes œuvres. Sa charité était inépuisable et elle savait la pratiquer avec une discrétion qui en relevait le mérite.

La cérémonie des obsèques a eu lieu à Ajaccio, puis le cercueil a été transporté à Pino où l'inhumation a été faite dans la chapelle mortuaire de la famille.

Nous offrons à MM. Camille et Paul Piccioni, et aux familles Lucchetti et Biasini nos bien sincères compliments de condoléances.

BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central des Agriculteurs de France

Cours des graines diverses au 1er mai

Avoine noire Bretagne	Havre	21.50
Avoine rouge Oran	Marseille	19.00
Avoine blanche Russie	Marseille	17.50
Maïs roux Plata	Le Havre	18.50
Maïs Cinquantini	Marseille	19.00
Maïs Plata	Marseille	17.25
Orge de Russie	Marseille	17.50
Pois-verts (avec avoine et mélanges)	Marseille	14.00
Fèves concassées		18.00

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expéditions de 5 000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0.25 à 0.50 par 100 kilos.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 mai

Thermomètre — 7 heures du matin 14 1
à midi — 20 0 à 6 heures du soir — 17 0
Maxima — 21 4 Minima — 8 3

Baromètre — 7 heures du matin, 758 mm à midi, 757 mm. 6 heures du soir, 76 mm
Vent. — Dans la matinée, S. E. faible.
Dans l'après-midi, Calme.
Etat du ciel, découvert
L'hygromètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Bourse Nationale

Par décision en date du 16 mars 1906, le ministre de l'instruction publique a transformé en bourse d'internat, la bourse de demi-pensionnat accordée l'année dernière à l'élève Cioni François, fils du regretté avoué près notre cour d'appel, décédé au mois de janvier dernier.

Ministère des travaux publics

M. Bartoli, commis de 6e classe à l'administration centrale des travaux publics, est inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade de commis de 5e classe.

Médaille d'honneur

La médaille d'honneur du travail a été décernée à M. Bernardi Joseph Barthélemy, chaudronnier à la société anonyme des mastères colorantes à Saint-Denis.

Décès

M. Pierre Colombani, employé au Conseil général de la Compagnie des Chemins de fer de la Corse, est décédé subitement à Bastia.

M. Colombani souffrait, depuis plusieurs années, du mal qui l'a emporté. Les soins les plus tendres et les plus dévoués de sa femme et de sa fille n'ont pu le conserver à l'affection des siens.

Excellent homme, employé dévoué, bon camarade, Colombani ne laisse que des regrets.

Le deuil était conduit par MM. Tristani, oncle, neveu et cousin du défunt.

M. Fouraise, directeur de la Compagnie des C. F. D., et M. Oriol, inspecteur principal, entourés du personnel de la Compagnie, suivaient le cortège.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Berneau, Oriol, Profizi et Truchot.

Nous nous associons au deuil de sa famille et de ses amis et nous prions Mme et Mlle Colombani, d'agréer nos sympathiques condoléances.

Agressé à coups de pierres

M. G. Ernest passait tranquillement, hier matin, sur l'avenue Carnot, lorsqu'il fut soudainement assailli à coups de pierres par les jeunes fils du sieur T. Pacifique, portefaix.

M. G. qui a été blessé à la tête et au pied gauche, a porté plainte à la police.

Pour l'hygiène

L'égout de la maison portant le n° 1, de la descente des Colonnes, est obstrué depuis quelques jours et dévoue des matières fécales dans le cour de la dite maison

Il serait temps de faire réparer cet égout dans l'intérêt de l'hygiène.

Lois

M. Georgia Frangolacci, de Cargèse, déclare qu'à partir du 29 avril 1906, il ne répondra plus des dettes que pourrait contracter Madame Frangolacci, née Susini, sa femme, qui a quitté le domicile conjugal.

A vendre

Une Voiture, à 10 places à l'intérieur. S'adresser à M. Ricci, rue de la Banque, 3, Bastia.

aux viticulteurs

Barthélemy Biagnini, à Bastia, a l'honneur de prévenir Favalo, à l'honneur que MM. les Viticulteurs, vérifieur dépositaire du « Puissant le Parfait » reconnu supérieur aux autres, au prix de 30 f.

Malad... yeux

Docteur ...

Les malad... à entrer en traitement dans ... cés sous la direc... rançaise compétente d'une dame

A louer

Magasin, boulevard ... — Un magasin situé, 28... rs, 3, (anciens libraires l'Opéra de la maison Fanfuzzi, composé 9 pièces, donnant sur le Bâtiment — Magasin au rez-de-chaussée sur la place St Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zanfi... 15, place St-Nicolas, Bastia.

Avis

Ménage retraité, bien sous tous les rapports, excellentes références, accepterait emploi double, ou prendrait en famille et donnerait soins très dévoués, à personne seule, ou couple âgé (même infirme) ayant rentes ou petit avoir. Vie calme, conviendrait parfaitement à ecclésiastique ou ancienne religieuse. La personne fixerait elle-même sa résidence.

Réclamer adresse aux bureaux du « Petit Bastiais. »

L'ivrognerie n'existe plus.

Un échantillon de ce merveilleux Coza est envoyé gratis

Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de la bière, de l'eau ou de la nourriture, sans que le buveur ait besoin de le savoir.

Le pouvoir COZA produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool (bière, vin, absinthe, etc.). Le malade étant averti et consentant, on lui donne COZA en secret et il est étonné que sa femme, sa sœur ou la fille de l'intérieur trouvent le moyen de donner à ce vin ou à ce café qu'il aime beaucoup, sans avoir besoin de savoir ce qui a causé le changement.

La poudre COZA a réconcilié des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur et en a fait des citoyens vigoureux et des membres d'affaires sympathiques ; elle a rendu plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.

L'instinct qui pousse le cœur à faire connaître aux autres ce qui a été pour nous une bénédiction, nous fait le demander un livre de vrai témoignages et un échantillon. La poudre est garantie inoffensive. Correspondance dans toutes les langues du monde.

COZA INSTITUTE 82, Chancery Lane, Londres, 155, Angleterre.

N.-B. Nous ne distribuons pas la poudre COZA sur la seule promesse alléchante d'argent.

MAISON ROGIALLI

Tailleur

Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Été

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qui vient de recevoir pour la saison Printemps-Été et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublé soie.

Complets chevlotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **vates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de Maison Bois frères

BASTIA

Apéritif Fortifiant

Grand Dépôt de Vins

...RIE & D'ITALIE

CORSE... grands-...

ORESTI-GIACINI

5, Avenue Got, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE LA D'ALGÉRIE : Rouge, 0,00 0,25 c. le litre. Blanc, 0,2... le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 le litre.

VIN A DESSERT

pouvant des mi... lours en 0,60 à 4 fr. la bouteille (... rendu

VIN DE CHIANTI (...)

4 fr. 25 le flacon de 2 litres (3 ... ...)

Vins mousseux 4 fr. 25.

Muscat de Frontignan à 4 fr.

Vermouth de Turin à 4 fr. 50.

Vin de Malaga à 4 fr. 50.

Vin Madère, Gentiane, 1,5... 2...

Apéritif « Le Fol » 1 fr. 25.

Quinquina « Pompeux, » 4 fr. 50.

HUILE D'OLIVE pure garantie 4 fr... le litre.

LIVRAISONS À DOMICILE

Conditions spéciales pour la Gros

La Maison prête le matériel à titre gra...

Dépositaire de la Société Hollandaise Planches de Pin laricio de toutes dimensions

Lattes à plafonds et Liteaux pour toits

Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur ...

Scierie de bois de pin, blanche ...

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00239

Eaux et Forêts

Paris, 6 mai.

M. Varaist, garde général des eaux et forêts, à Vico, est nommé inspecteur adjoint à Chasmont.

Les Elections

A PARIS

Paris, 6 mai.

La journée s'est passée dans le plus grand calme.

Jusqu'à 6 heures du soir, aucun incident sérieux n'a été signalé au ministère de l'intérieur.

Les élections dans la banlieue se sont passées également dans le plus grand calme.

EN PROVINCE

à Carmaux

Albi, 6 mai.

Les partisans du marquis de Solages, candidat libéral dans la deuxième circonscription, ont occupé la salle du scrutin avant le commencement des opérations.

A l'ouverture du scrutin, le président du bureau a été obligé de requérir la force armée pour les faire expulser de la salle de vote.

A l'arrivée de la gendarmerie une bagarre terrible s'est produite.

Les partisans ne voulaient pas quitter la salle de vote, mais ils y furent contraints par la force armée

Les portes, les fenêtres et le mobilier de la mairie ont été brisés.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

Le scrutin n'a pas été ouvert qu'à une heure de l'après-midi. Il sera fermé à minuit.

LE COMPLOT

contre???...

...seen liberté provisoire

Paris, 6 mai.

MM. Grodsolhes, secrétaire et ..ry, trésorier de la Confédération générale du Travail ont été mis en liberté provisoire, afin de leur permettre de remplir leur devoir de citoyen.

M. Feuillant a été mis également en liberté jusqu'à l'heure de la fermeture du scrutin.

LES GRÈVES

LENS

Reprise du travail

Lens, 6 mai.

Les grévistes faisant partie des mines d'Ostricourt, d'Harvin, de Barou et de Nœux-les-Mines ont décidé de reprendre le travail dès demain matin.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

ATTENTAT NIHILISTE A MOSCOU

Explosion d'une bombe

3 morts et 17 blessés

Moscou, 6 mai.

Une bombe a été lancée contre le palais du gouvernement général au moment où le contre-amiral Doubassof, gouverneur de Moscou, rentrait chez lui.

L'explosion de cette bombe a fait plusieurs victimes.

Le contre-amiral Doubassof a été blessé au pied gauche.

Son aide de camp, ainsi qu'un fonctionnaire ont été tués.

Dix sept passants ont été blessés plus ou moins grièvement.

Le bruit de l'explosion a été entendu à une distance considérable.

On dit que l'auteur de l'attentat qui portait l'uniforme d'officier de marine a été tué également.

Résultats

DES

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

EN CORSE

Arrondissement d'Ajaccio

Il a ballottage.

Arrondissement de Calvi

M. le docteur Santelli est élu.

Arrondissement de Corte

M. Antoine Gavini, député sortant, est réélu par 5.934 voix.

M. Dominique Giuliani en a obtenu 3.288.

Les résultats de deux communes manquent.

A Corte, M. Antoine Gavini a obtenu 514.

M. Dominique Giuliani en a obtenu 325.

Arrondissement de Sartene

M. Théodée Gabrielli est réélu avec 175 voix de majorité.

A PARIS

Sont élus : MM.

1er arrondissement

Maurice Barrès nationaliste.

2e arrondissement

L'amiral Bienaimé, dép. sort. nat.

3e arrondissement

Puech, dép. sort. rad. socialiste.

4e arrond. — 1re circonsc.

Falliot, dép. sort. nationaliste.

5e arrond. — 2e circonsc.

Desplas, rad. soc., contre Flourens, dép. sort. nationaliste.

6e arrond. — 1re circonsc.

Charles Benoist, dép. sort. libéral.

6e arrond. — 2e circonsc.

Prache, dép. sortant libéral.

7e arrond. — 1re circonsc.

Leroux, dép. sort. conservateur.

7e arrond. — 2e circonsc.

Sprouck, dép. sort. libéral.

8e arrond. — 1re circons.

Damys Cochin, dép. sort. conserv.

8e arrond. — 2e circons.

Maurice Binder, dép. sort. conserv.

9e arrond. — 1re circonsc.

Georges Berry, dép. sort. libéral.

9e arrond. — 2e circonsc.

Georges Berger, dép. sort. progr.

11e arrond. — 2e circonsc.

Lockroy, dép. sort. radical.

12e arrond. — 1re circons.

Millerand, dép. sort. socialiste.

14e arrond. — 2e circonsc.

Steeg dép. sort. radica...

15e arrond. — 2e circons.

Chauvière, dép. sort. socialiste unifié.

16e arrond. — 2e circonsc.

Maillevoye, dép. sort. nationaliste.

17e arrond. — 1re circonsc.

Pugliesi-Conti, dép. sort. nationaliste.

17e arrond. — 3e circonsc.

E. Brousse, socialiste, contre Ernest Roche, dép. sort. nationaliste.

18e arrond. — 1re circons.

Sembat, dép. sort. socialiste unifié.

18e arrond. — 3e circonsc.

Bussat, nationaliste.

19e arrond. — 2e circonsc.

Arthur Rozier, soc. unifié.

20 arrond. — 1re circonsc.

Dejeante, dép. sort. socialiste unifié.

20e arrond. — 2e circonsc.

Vaillant, dép. sort. socialiste.

1re Sceaux

Deloncle, dép. sort rad. socialiste.

3e Sceaux

Constant, dép. sort. socialiste unifié.

2e Saint-Denis

Watter, dép. sort. socialiste.

EN PROVINCE

Sont élus : MM.

Bouches-du-Rhône

1re Marseille

Carnaud, dép. sort. socialiste.

2e circonscription

Cadenat, dép. sor., collectiviste.

3e circonscription

Thierry, dép. sor.. progressiste.

4e circonscription

Henri Brisson, dép. sort., rad. soc.

6e circonscription

Aristide Boyer, dép. sor., socialiste.

AIX

1re circonscription

Baroo, dép. sort., socialiste.

2e circonscription

Pollotan, dép. sor , rad. socialiste.

Loire

1re Saint-Etienne

Briand, dép. sort. socialiste.

Doubs

1re Besançon

Beauquier, dép. sort. rad. soc.

Eure-et-Loir

1re Chartres

Lhopiteau, dép. sort. radical socialiste.

Var

1re Toulon

Ferrero, député sort. socialiste.

2e Toulon

Martin, dép. sortant. rad.

Haut-Rhin

Territoire de Belfort

Schneider, dép. sort. radical.

Loire-Inférieure

1re Nantes

Sibille, dép. sort. progressiste.

2e Nantes

Roch, radical.

Rhône

6e Lyon

Fort, dép. sort. socialiste.

7e Lyon

Coillard, dép. sort. socialiste.

9e Lyon

Normand, député sortant socialiste.

10e Lyon

de Pressensé, dép. sortant, socialiste unifié.

Pas-de-Calais

2e Béthune

Basly, dép. sort. socialiste.

3e Béthune

Lamendin, dép. sort. socialiste.

PARIS

Ballottages

4e arrond. — 2e circonsc.

Dervile, député sortant soc., est en ballottage avec Gali, nationaliste, et Brombos, socialiste unifié.

5e arrond. — 1re circonsc.

Auffray, dép. sort. nat. 5.010
Viviani, anc. dép. soc., 5.213
Colignon, collectiviste. 598.

10e arrond. — 1re circonsc.

Colonel Marchand, nat. 7 230.
Monteux, rad. soc. 2 344
Grousset, anc. dép. collect. 5.634.

10e arrond. — 2e circonsc.

Commandant Tournade, député sort. nationaliste, est en ballottage avec Charpentier, rad. soc. et Hoad, progressiste.

11e arrond. — 3e circonsc.

Lavrault, dép. sort. rad. soc., est en ballottage avec Lauche, soc. unifié et Paul Adam, soc.

12e arrond. — 2e circonsc.

Pascal Grousset, dép. sort. soc. est en ballottage avec Marius André et Louis Dubreuilh, soc. unifié.

13e arrond. — 1re circonsc.

Cardet, dép. sort. soc. unifié, est en ballottage avec Henry Bérenger, directeur de « l'Action », rad. socialiste, et Lebocq, rad. indépendant.

13e arrond. — 2e circonsc.

Buisson dép. sort. radical est en ballottage avec Poulin Mery, nationaliste et Costores socialiste.

14e arrond. — 1re circonsc.

Messimy, dép. sort. rad. soc., est en ballottage avec le colonel de Fregoler, libéral, et Bracke, socialiste unifié.

15e arrond. — 1re circonsc.

M. Bagnol, dép. sort est décédé.

Quatre candidats : MM. Briont, conservateur ; Caron, nationaliste ; Chautard, socialiste ; Aubriot, soc. unifié.

EN PROVINCE

Ballottages

Bouches-du-Rhône

Marseille. — 5e circ. — Saint-Yves, libéral, arrive premier ; Carlier, socialiste, second : Brion, progressiste, troisième ; Resch, radical, quatrième.

Rhône

1re Lyon

Reynaud, libéral, 3.557.
Godard, radical. 3.502.
de Lanessan, dép. sort, 1.671.

2e Lyon

Goard, dép. sort. libéral, est en ballottage avec Rivière, radical et Arnaud, socialiste unifié.

3e Lyon

Brunard, dép. sort. socialiste, en ballottage avec deux socialistes unifiés.

Seine-Inférieure

1re Rouen

Bourgeat, dép. sort. progressiste, est en ballottage avec deux socialistes.

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean, 1, Bastia

POMMES DE TERRE

EN GROS

pour semence et consommation

Early, Perlnis, etc., etc.

Aulx, légumes, savons, cafés, etc.

Gros et détail

VER SOLITAIRE. Cure radicale sans danger GLOBULES de SECRETAN

TOURCOING 1906

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures

GLACES

DIDOT BOTTIN

Grand Annuaire du Commerce Universel

Modifications et Améliorations pour 1907. — 5 volumes au lieu de 4.

Toutes notes d'insertions, observations, annonces et souscriptions aux 5 volumes de l'édition 1907, en préparation, sont reçues chez

François Maestracci

2, rue Neuve Saint Roch, 2, Bastia

Marque recommandée

CUGNAC — FINE CHAMPAGNE

BOULESTIN & Cie

COGNAC

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

FIÉVREUX

Guérissez-vous avec la

DIANOSE

Dans toutes les colonies, ce produit est employé avec le plus grand succès.

Le traitement produit non seulement la guérison, mais empêche, en outre, le retour des accès de fièvre.

Aucun vertige, aucun bourdonnement d'oreilles, aucune atteinte à l'estomac ne sont à craindre.

Que ceux qui souffrent des fièvres paludéennes emploient la Dianose. Ils seront étonnés par la rapidité de leur guérison !

Paris, A. Beau, Pharm., 18, rue de Rivoli. Bastia, Pierre Luciani, Pharm., Pl. St Nicolas. Prix du flacon : 3 francs.

PUZZICHELLO

Eau sulfureuse acidulée contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, les hémorroïdes et les maladies contagieuses.

1re Saison du 1er au 20 mai.

2me Saison du 20 mai au 10 juin.

Pour tous renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Puzzichello.

91. Reproduction du Petit Bastiais

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

On ne sait encore dans tous les quartiers de la ville, le vol qui vient d'avoir lieu et qui va pendant bien des journées.

Ce fut surtout pendant cette période agitée qui fit naître, le soir, au logis montant cette fatigue et ce découragement qui amènent fatalement l'inquiétude de Jean Paul.

Paix, revenue à son point de départ, il s'éloigna dans la direction opposée, en dehors des fortifications, vers Saint-Ouen, dont il huilait toutes les rues avec la même lenteur, suivant la banlieue nord de la Révolte, dont il flairait tous les bosses.

Enfin, il arriva à Saint-Denis.

Ici, il fut plus heureux.

Plus d'une fois il retrouva la trace perdue et il eut immanquablement fini par découvrir la retraite de Gérard si Marie, ainsi que nous l'avons raconté, ne l'avait retenu souvent au logis ou forcé à l'accompagner dans ses courses à Paris.

Mais le ciel devait bien une compensation à tant de persévérance.

Cependant se trouvait en face de l'homme qu'il cherchait, un jour qu'il ne le cherchait point, certes qu'il était à remplir sa mission de porte-respect dans les rues des Batignolles, aux côtés de sa jeune maîtresse.

A Saint-Denis, Gérard, réduit à son dernier sou et ayant perdu l'habitude du travail, n'avait rien imaginé de mieux que de s'affilier à une bande de cambrioleurs.

Encore ne jouait-il qu'un rôle modeste parmi eux.

Il est par une vieillesse précoce, par la misère et les excès de tout genre, affaibli par la boisson, il n'avait plus la force ni l'agilité nécessaires pour prendre part à l'action proprement dite, dans les méfaits de ses nouveaux compagnons.

On ne l'employait guère que pour faire le guet pendant que les autres accomplissaient la besogne, dévalisaient les villas des environs, volaient la caisse des pauvres boutiques qui, seules, tentaient de petits commerces, le tout accompagné de coups de couteau à l'occasion.

La bande se réunissait dans un cabaret borgne situé dans la place Saint-Denis.

Un soir, le chef se présenta à ses hommes, l'air satisfait.

Il était sur la piste d'une bonne opération.

On lui avait signalé une vieille fille, propriétaire d'une maisonnette qu'elle habitait dans la rue Nollet, seule, car elle était trop avare et trop méfiante pour s'embarrasser même d'une servante.

Et cette vieille fille avait chez elle de l'argent caché, de grosses sommes, on l'assurait dans le quartier.

Il s'agissait de connaître ses habitudes afin de savoir l'heure à laquelle on pourrait mettre la main sur son trésor, de s'informer des circonstances favorables, d'étudier les environs de la maison, d'aller en reconnaissance enfin, avant de procéder à l'expédition.

Gérard, chargé de cette mission, ne s'y prêta que de fort mauvaise grâce, ne soucia...t peu de reparaître aux Batignolles où il était exposé à rencontrer les Loriot et surtout Capidan, son ennemi personnel.

Mais le chef des escarpes imposait à ses hommes une terreur trop grande pour qu'aucun d'eux osât désobéir à ses ordres.

Gérard, obligé par la crainte de faire contre fortune bon cœur, se résigna donc à se risquer dans le quartier redouté, non sans avoir revêtu un déguisement par lequel il espérait se rendre méconnaissable.

Et, par le fait, personne de ceux qui l'avaient connu jadis n'aurait pu deviner sous ce vieux mendiant en haillons le gaillard robuste, le beau Gérard, le bourreau des cœurs qu'il était au temps où il tenait avec sa clientèle épouse la cantine du dépôt des omnibus.

Mais si son déguisement le protégeait contre les femmes, il ne le mettait pas à l'abri du terrible flair de Capidan.

Par malheur, il n'avait pas eu le temps de se procurer la bouillotte qu'il s'était promis d'offrir au chien quand il le reverrait.

Mais il était armé d'une lourde trique et, si débile que fût devenu son bras, c'était assez pour tenir l'animal en respect s'il le rencontrait dans les rues, jusqu'au moment où les passants viendraient à son secours.

Gérard avait rempli son mandat en conscience.

Il se disposait à retourner à Saint-Denis, porteur de renseignements précis, pour y recevoir les compliments mérités de ses compagnons, heureux d'avoir échappé au danger personnel qu'il craignait quand, dans la rue Lemercier, une vive douleur qu'il ressentit à la jambe gauche lui fit pousser un hurlement.

Il tourna la tête et aperçut Capidan dont les crocs lui entraient dans la chair.

Il fit pleuvoir sur l'animal une grêle de coups de trique qui ne réussirent pas à lui faire lâcher prise.

Plus l'homme frappait, plus le chien mordait.

Des passants s'interposèrent et réussirent à séparer les combattants.

Mais ce ne fut qu'après qu'un garçon boucher, plus vigoureux que Gérard et lui ayant emprunté son bâton, en eut assené sur la tête du chien un coup appliqué avec une force telle que la pauvre bête tomba aux trois quarts assommée.

Gérard se laissa choir [illegible] bras des assistants.

On le transporta d'abord chez un macien qui pansa la plaie, ... fonda poix, chez le commissaire, ... chien, à peine ranimé, était ... sa maîtresse éplorée.

Marie, témoin de la scène, songé qu'à Capidan.

Pendant qu'un gardien de la ... traînait au commissariat, ... suivi, éplorée, tout en larmes.

L'infirmité de la jeune fille ... sue dans le quartier.

Le secrétaire du commissaire ... sur un bout de papier quelques ... où il l'admonestait, la rendant ... ble des méfaits de son chien.

Elle lut à peine l'écrit qu'il lui ... tait, tout occupée qu'elle était à ... pauvre Capidan pour savoir s'il ... aucun membre cassé.

Quand elle le revit enfin ... que chancelant encore un peu ... pattes, elle reprit librement.

Répondant au secrétaire, elle ... ma par écrit que son chien ... enragé, offrit de le faire visiter ... vétérinaire, et finit par promettre ... dominer comme il convenait le ... diable mordu par l'animal.

Mais le drame n'était pas encore ... à son dénouement.

(*A suivre*)

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

COUVERTS

Envoi franco Catalogue

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE CHRISTOFLE

Réargenture de tous objets

MANUFACTURE : 56, Rue de Bondy, Paris.

Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, 25, Bd Paoli

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? AVEZ-VOUS LES CHEVEUX QUI TOMBENT?

Si oui,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux, en active la croissance. Il détruit les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux infaillible. Remplace toutes les Pommades, Brillantines, Huiles, Vaseline, Quinine, etc. Ne graisse pas. Ne tache pas. Ne salit pas. Ne poisse pas. Ne dessèche pas. Ne fait pas tomber les cils. Ne fait pas tomber les poils de la barbe. Ne fait pas tomber les cheveux. Ne fait pas tomber les sourcils. Ne fait pas tomber les moustaches. Ne fait pas tomber les favoris. Ne fait pas tomber les poils de la poitrine. Ne fait pas tomber les poils des aisselles. Ne fait pas tomber les poils des jambes. Ne fait pas tomber les poils des bras. Ne fait pas tomber les poils des mains. Ne fait pas tomber les poils des pieds. Ne fait pas tomber les poils des oreilles. Ne fait pas tomber les poils du nez. Ne fait pas tomber les poils des yeux. Ne fait pas tomber les poils des lèvres. Ne fait pas tomber les poils des joues. Ne fait pas tomber les poils du menton. Ne fait pas tomber les poils du cou. Ne fait pas tomber les poils des épaules. Ne fait pas tomber les poils du dos. Ne fait pas tomber les poils du ventre. Ne fait pas tomber les poils des cuisses. Ne fait pas tomber les poils des genoux. Ne fait pas tomber les poils des mollets. Ne fait pas tomber les poils des chevilles. Ne fait pas tomber les poils des pieds. Ne fait pas tomber les poils des orteils. Ne fait pas tomber les poils des ongles. Ne fait pas tomber les poils des doigts. Ne fait pas tomber les poils des mains. Ne fait pas tomber les poils des poignets. Ne fait pas tomber les poils des avant-bras. Ne fait pas tomber les poils des coudes. Ne fait pas tomber les poils des bras. Ne fait pas tomber les poils des épaules. Ne fait pas tomber les poils du cou. Ne fait pas tomber les poils du menton. Ne fait pas tomber les poils des joues. Ne fait pas tomber les poils des lèvres. Ne fait pas tomber les poils des yeux. Ne fait pas tomber les poils du nez. Ne fait pas tomber les poils des oreilles. Ne fait pas tomber les poils du front. Ne fait pas tomber les poils des tempes. Ne fait pas tomber les poils du crâne. Ne fait pas tomber les poils de la nuque. Ne fait pas tomber les poils du dos. Ne fait pas tomber les poils du ventre. Ne fait pas tomber les poils des cuisses. Ne fait pas tomber les poils des genoux. Ne fait pas tomber les poils des mollets. Ne fait pas tomber les poils des chevilles. Ne fait pas tomber les poils des pieds. Ne fait pas tomber les poils des orteils. Ne fait pas tomber les poils des ongles. Ne fait pas tomber les poils des doigts. Ne fait pas tomber les poils des mains. Ne fait pas tomber les poils des poignets. Ne fait pas tomber les poils des avant-bras. Ne fait pas tomber les poils des coudes. Ne fait pas tomber les poils des bras. Ne fait pas tomber les poils des épaules. Ne fait pas tomber les poils du cou. Ne fait pas tomber les poils du menton. Ne fait pas tomber les poils des joues. Ne fait pas tomber les poils des lèvres. Ne fait pas tomber les poils des yeux. Ne fait pas tomber les poils du nez. Ne fait pas tomber les poils des oreilles. Ne fait pas tomber les poils du front. Ne fait pas tomber les poils des tempes. Ne fait pas tomber les poils du crâne. Ne fait pas tomber les poils de la nuque.

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Ont lieu à Ajaccio

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'École Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein midi, au bord de la mer, vus et abrités de tous les côtés, ils offrent aux familles les plus grandes garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'École Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Les conférences pour le brevet supérieur

Enseignement spécial.

Maux de Dents

guéris radicalement par Boulettes Dentaires

A. FOURCAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacien Luigi à Sartène, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Susini, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies de Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.

La Famille

500 000 LECTEURS

RATIONS GRATUITS

7, rue Cadet PARIS

Un très grand nombre de consommateurs ont adressé à leur médecin des remerciements pour l'usage des

PILULES DEPURATIVES du docteur **GOLVIN**

Purifient le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vices Rhumes, Feuilletons, Engorgements, Laid répondu, Glandes, Mauvais Sang, Paris d'Egypte, Blennorragie, Faiblesse, Anémie, Rhabillement, Faiblesse, Anémie, Mauvais estomac, Intestins paresseux, Mauvais sang, Mauvais estomac, Intestins paresseux, Mauvais sang, Mauvais estomac, Intestins paresseux, Mauvais sang

XXXIe ANNÉE — MARDI, 8 MAI 1906 — N° 127

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Prix divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.70 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	3 fr.	6 fr.
Autres Départ.	3 »	12 »	24 »

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00241

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

DERNIERS RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Résultats
DES
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

EN CORSE

Arrondissement de Calvi

RÉCAPITULATION

	Arnaldi	Landry	Parriault
Belgodere	455	129	83
Calvi	56	176	376
Calenzana	233	372	603
(Manque le résultat de Lunghignano)			
Ile Rousse	867	74	73
Muro	622	201	229
Olmi-Cappella	143	172	106
Total	2.376	1.124	1.560

ballottage

A PARIS

18e arrond. — 2e circonsc.

Rouanet, dép. sort. soc. unifié est élu.

EN PROVINCE

Sont élus : MM.

Ain

Brunet, dép. sort. rad.
Pierre Baudin, dép. sort. rad. soc.
Chenet, dép. sort. rad.
Bérard, sous secrétaire d'Etat.

Aisne

Pasquier, dép. sort. conservateur.
Paul Doumer, prés. de la Chambre.
Magniaudé, dép. sort. radical.

Allier

Peronnaud, dép. sort. rad. soc.
Regnier, dép. sort. rad. socialiste.
Thivrier, dép. sort. soc. unifié.
Paul Constans, dép. sort. unifié.

Haute-Alpes

Bonnard, rép. progressiste.

Alpes-Maritimes

Arago, dép. sort. rad.
Ratterri, dép. sort. rad.
Poullan, dép. sort. rad.

Ariège

Deloncle, ancien ministre.
Fournier, dép. sort. rad.

Aube

Jaurillard, dép. sort. rad.
Thierry Delanone, dép. sort. progressiste.
Paul Meunier, rad. soc.

Aude

Barthe, dép. sort. rad. soc.
Bedouce, id.

Aveyron

Monsservin, progressiste.
Lefrançois, dép. sort. rad.

Calvados

Engerand, dép. sort. conservateur.
Baron Gerard, id.
Pasquier, id.
Lantel, id.
Ernest Flandin, id.
Delafosse, id.

Charente

Gerard, dép. sort. rép.
Conéo d'Ornano, dép sort. conservateur.
Babaud-Laceraze, dép. sort. rad.

Charente-Inférieure

Braud, dép. sort. rad.
Lauraine, id.
Larqoier, id.

Côtes-du-Nord

Armez, dép. sort. rép.

Creuse

Delamarde, dép. sort. rad.

Doubs

Léon Jenet, dép. sort. rad.
Adolphe Girod, rad. soc.

Drome

Chabert, dép. sort. rad. soc.

Eure

Lefebvre, dép. sort. rad. soc.
Comte d'Ormoy, dép. sort. prog.

Eure-et-Loire

Bard, dép. sortant. rad.
Violette, id. rad. soc.

Gers

Decker-David, dép. sort. rad. soc.
Montens, dép. sort. rad.
Lasies, dép. sort. nationaliste.
Thierry Cazes, dép. sort. rad. soc.
de Paris, dép. sort. conservateur.

Gironde

Chaumet, dép. sort. rép.
de la Trémouille, rép. rad.
Cazeneuve, dép. sort. rad.
Cazeaux-Cazalet, dép sort. rad.
Constant, dép. sort. rad.
Cambronne, radical.
Perier de Larsan, dép sort. r. pr.

Hérault

Leroy-Beaulieu, conservateur.
Reinbaud, dép. sort. rad. soc.

Ille-et-Vilaine

René Brice, dép. sort. progressiste.
Lefas, dép. sort. progressiste.
Pinault, conservateur.

Indre

Bollier, dép. sort. rad.

Loire

Charpentier, dép. sort. soc. unifié.
Levet, dép. sort. rad.

Loire-Inférieure

de Dion, dép. sort. nationaliste.
de la Ferronnays, dép. sort. cons.
de Juigné, conservateur.

Lot

Menin Beordin, rép. sort. rad.

Lot-et-Garonne

Georges Leygues, dép. sort. rad.

Maine-et-Loire

Gauvin, rép. progressiste.

Glocx, républicain.
Duc de Blacas, conservateur.
de Grandmaison, dép. sort. cons.

Lozère

Jacques Piou, conservateur.
de Chambrun, dép. sort. cons.

Haute-Marne

Desroys, rad. soc.

Meurthe-et-Moselle

Méquillet, rép.
Marin, dép. sort. rép. prog.

Meuse

Humbert, rad. soc.

Morbihan

de l'Estourbillon, dép. sort. cons.
Forest, id.

Nord

Defontaine, dép. sort. rad. soc.
Dehova, rép. rad.
Guillain, dép. sort. rép. prog.
Cochin, dép. sort. cons.
Abbé Lemire, dép. sort. rép. cath.
Pinchon, dép. sort. cons.
Dilory, dép. sort. soc. unifié.
Sollo, id.

Pyrénées-Orientales

Bartissol, dép. sort. rép. prog.
Brousse, rép. prog.

Rhône

Aynard, dép. sort. rép. prog.
Chabert, dép. sort. rad.

Haute Saône

Jeanneney, dép. sort. rad. soc.
Conybs, dép. sort. rad.
Renoult, dép. sort rad. soc.
Peurroux, dép. sort rad.

Saône-et-Loire

Sarrien, président du conseil des ministres
Dubief, ancien ministre.
Simyan, dép. sort. rad. soc.

Sarthe

Galpin, dép. sort. cons.
Ajam, dép. sort. rad.

Savoie

Chambon, dép. sort. rad.
Chautemps, dép. sort. rad. soc.

Basses Pyrénées

Barthou, ministre des travaux publics.

Haute-Savoie

Berthet, dép. sort. rad.
Fernand David, id.
Emile Favre, dép. sort. soc.

Seine-Inférieure

Quilbeuf, dép. sort. rép. prog.
Lignon, dép. sort. rép. progres.
de Folleville, conserv.
Brindeau, dép. sort. rép. progres.
Suchetet, id.
Benoist, id.
Louis Quesnel, id.

Seine-et-Marne

Monier, dép. sort. rad.
Chauvin, dép. sort. rad. soc.
Dervelay, id.

Deux-Sèvres

Dieleau, dép. sort. rép.
Rougier, id.

Somme

Cosche, dép. sort. rép. prog.
Rouzé, dép. sort. rad.
Klotz, dép. sort. rad. soc.

Tarn

Jaurès, dép. sort. soc. unifié.

Vendée

de Fontaines, dép. sort. cons.

Vosges

Krantz, dép. sort. rad. prog.
Boucher, id.
Fluyette, dép. sort. nationaliste.

Yonne

Milliaux, dép. sort. rad.
Flandin, dép. sort. prog.
Villejean, dép. sort. rad. soc.

ALGÉRIE

Alger

Colin, dép. sort. rad.

Constantine

Cattoli, rad.
Thomson, ministre de la marine,

Oran

Trouin, dép. sort, rad. soc.
Etienne, ministre de la guerre.

COLONIES

Inde-Chine

François Deloncle, dép. sort. rad.

PARIS

Ballottages

Messimy, dép. sort. rad. soc.
Steeg, id.
Lavrault, id.
Lapoulelier, dep. sort. nationaliste

Saint-Denis

Weber, dép. sort. soc. unifié.
Mesller, id.
Guyot de Villeneuve, dép. sort. nat.

Sceaux

Maujan, dép. sort. rad. soc.
Gervais, id.

Les Résultats

Paris, 3 h. soir.

La dernière statistique communiquée par le ministère de l'intérieur est la suivante :

Résultats connus	574
Députés définitivement élus	421
Réactionnaires	76
Nationalistes	28
Progressistes	56
Républicains de gauche	63
Radicaux	83
Radicaux socialistes	32
Socialistes unifiés	32
Socialistes indépendants	10
Gains	*35*
Pertes	*19*
Ballottages	153

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : App. de Saint Michel
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 23 m. — Coucher, 6 h. 37 m.
Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.
Fête de Demain : Saint Grégoire.

7 MAI

Le fil mystérieux

LÉGENDE

A l'ombre d'arbres merveilleusement fleuris la Vierge filait. Son ardeur était si grande, son attention si profonde, qu'on voyait à peine le fuseau magique glisser entre ses doigts ; sur la quenouille, le lin d'argent diminuait sensiblement.

Non loin de là, l'Enfant Divin jouait avec des roses ; parfois quelque coccinelle attirait ses regards ; Jésus la prenait dans ses menottes potelées, et, après l'avoir contemplée, laissait s'envoler l'insecte avide d'air et de liberté.

Les chérubins se poursuivaient gaîment à travers les allées, sous les yeux indulgents des graves saints, qui causaient entre eux en tapinois.

Soudain le mouvement du fuseau se ralentit, la quenouille s'incline, s'incline, puis tombe sur le sable... fin... la Vierge dort.

... Alors, un silence étonnant régna au Paradis... les anges cessèrent leurs jeux. Saint Pierre indigné imposa silence au murmure des élus, les fleurs exhalèrent leurs plus suaves parfums, et les séraphins agitèrent leurs ailes afin que la brise passât plus fraîche sur le front de Marie.

Jésus admirait sa Mère...

Profitant de son sommeil il se mit à jouer avec une filandre de lin, qui lui échappa par mégarde et se mit à descendre... descendre sur la terre.

... Jésus voulut voir à qui écherrait ce précieux trésor ! Il demanda des ailes plus légères et plus transparentes que celles des abeilles et s'en fut parmi les hommes.

... Il remarqua le fil qui flottait indécis au gré des vents...

Il erra parmi les prairies toutes émaillées de fleurs. Les clématites, les églantiers répandaient leur senteur pénétrante ; les arbres revêtus de leur manteau de verdure balançaient mollement les oiselets en délire qui saluaient avec des modulations douces, claires, indécises les premiers beaux jours de mai...

— La terre est belle, pensa

Jésus. Les hommes en sont-ils dignes ?

C'est alors qu'il vit en une vision fugitive des catastrophes de tous côtés. Le veau d'or servant d'idole, les églises en deuil, les vierges à l'exil, les hommes se déchirant entre eux pour arriver à des jouissances éphémères ; puis du désordre, des jalousies, de la tyrannie, des haines, des crimes, du sang : et dans ce chaos d'effroyables misères, il vit tant et tant de choses, qu'un sourire poignant erra sur ses lèvres, et, baissant la tête, il pleura !...

— Non, pas ici, dans cette vallée de douleur, murmura-t-il.

Aussitôt le fil se perdit à l'horizon au centre d'une île verdoyante que baise et caresse la vague méditerranéenne.

Est-ce l'orage qui gronde à l'entour ?

Mais non, ce bruit sourd annonce l'approche d'une ville. C'est là qu'un monde confus d'êtres et de choses se meuvent, vont et viennent... et, combien chantent, causent et rient, lorsque d'autres souffrent, gémissent et pleurent.

... A l'intérieur d'un jardin tapissé de lierre, sous des tilleuls réunis en charmille, dames, demoiselles et seigneurs causaient ensemble en douce intimité.

L'une de ces femmes, tournant la tête, aperçut le fil qui s'était accroché à un chèvrefeuille, et sa main crut le saisir ; mais le zéphyr malin déjoua son projet. Elle redoubla d'efforts les autres s'en mêlèrent, et ce fut une course échevelée générale à travers le jardin sans pouvoir l'atteindre.

Jésus pensa : « Ces gens-là sont de méchantes langues qui me semblent avoir beaucoup trop de courage, puisqu'ils n'ont pas peur de s'empoisonner en mangeant du prochain. Laissons-les à leurs calomnies et à leurs médisances. Que feraient-ils du fil argenté de ma Mère ?

L'Enfant souffla et le brin léger monta dans l'air. Des murmures de dépit s'élevèrent, puis, vite consolés, belles dames et gentilshommes s'en allèrent sous la charmille continuer leurs propos et débiter mille fadaises.

... Cependant le jour baissait, le Divin Enfant était las, découragé, lorsque tout à coup son guide capricieux traversa l'espace en insensé et vint voltiger au-dessus d'une maison isolée.

Par la fenêtre ouverte les derniers rayons du crépuscule baignaient une chambrette, un vrai nid tout blanc ! mais hélas ! comme une tache sombre, une femme était assise, la tête sur le fer d'un petit lit vide...

Elle était là, immobile, écrasée par la douleur, l'œil hagard, les joues et les lèvres livides et murmurant des paroles obscures... Son enfant s'en était allé vers le ciel, pour cueillir, disait-il à sa mère, un bouquet d'étoiles...

Un sourire radieux illumina le visage de Jésus... Dirigé par son haleine, le fil entra dans ce sanctuaire douloureux et vint reposer sur la tête de l'infortunée, tandis qu'une voix douce murmurait : « Heureux ceux qui souffrent ! Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés !... »

N'THIEM.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 8 mai, à 3 h.

Languedoc, allégro,	Pasch.
Les Matelots, ouv.,	Flotow.
Valse Espagnole,	Lacome.
Sélection sur Sigur,	Reyer.
Solo du clarinette,	Brun.

Le Chef de Musique, I. LANY.

LE COLONEL DE PHILIP

M. le colonel breveté d'artillerie de Philip Raymond-Marie Alphonse, est né le 16 février 1851, à Montélimar (Drôme), d'une famille d'Aix en Provence ; son père était alors capitaine au 17e de ligne.

Elève de l'Ecole polytechnique le 1er novembre 1870, il fut nommé sous-lieutenant à élève le 1er octobre 1872, entra à l'Ecole d'application de Fontainebleau au mois de février 1873 et fut promu lieutenant au 38e régiment d'artillerie le 1er octobre 1874. Il devint lieutenant en premier au 19e d'artillerie le 5 juillet 1875 et capitaine au même régiment le 30 septembre 1879. A la fin de la même année, il suivit les cours de l'Ecole militaire supérieure.

Au mois de décembre 1879, le capitaine de Philip fut désigné pour être employé à la direction de Toulon, le 21 août de l'année suivante il fut être adjoint à la fonderie de Bourges et, trois mois après (30 novembre 1880), pour servir au 3e régiment d'artillerie.

Du mois de septembre 1882 au mois de décembre 1885, cet officier resta, comme stagiaire, à l'état-major du 16e corps d'armée ; à cette dernière date, on le mit hors cadres pour être affecté à l'état-major de la 31e division d'infanterie. Au mois de décembre 1888, il prit le commandement d'une batterie du 38e régiment d'artillerie.

Chef d'escadron le 15 avril 1890, M. de Philip devint en même temps chef d'état-major de l'artillerie du 15e corps d'armée. Au mois de février 1891, on le nomma chef d'état-major de la 30e division d'infanterie, où il resta jusqu'en 1898. Il commanda alors un groupe de batteries du 19e régiment d'artillerie.

Lieutenant-colonel le 12 juillet 1899, il occupa jusqu'en 1900 le poste de directeur de l'artillerie. C'est en 1904 qu'on le nomma directeur à Bastia, où il vient d'être maintenu avec le grade supérieur par décret du 25 mars 1906.

M. le colonel de Philip est chevalier de la Légion d'honneur depuis le 30 décembre 1892.

M. le colonel de Philip est l'auteur d'une étude sur le service des états-majors pendant les guerres du Premier Empire, éditée en 1900.

(France Militaire).

Baccalauréat

Faculté des Sciences de Marseille

Les épreuves écrites des baccalauréats qui dépendent de la Faculté des Sciences de Marseille commenceront à Bastia et à Ajaccio le même jour lundi 25 juin et dans les autres centres, y compris Nice, le jeudi 5 juillet.

Le registre d'inscription sera ouvert le 21 mai et sera fermé pour la Corse le 9 juin et pour les autres centres le 15 juin.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 mai

Thermomètre — 7 heures du matin : 16 5 à midi + 20 4 à 6 heures du soir : 18 0 Maxima + 21 8 Minima 10 9.

Baromètre — 7 heures du matin, 7 6 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. faible. Dans l'après-midi, N. id.

Etat du ciel, découvert

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

L'horloge Saint-Jean

L'horloge de Saint-Jean est souvent en retard de dix minutes sur l'heure du chemin de fer.

Par suite de ce retard, des voyageurs qui accordent leur montre à cette horloge, à leur arrivée à Bastia, manquent parfois le train.

C'est ce qui est arrivé hier à des paysans de l'intérieur qui sont venus réclamer nos bureaux.

Un peu plus de soin dans le réglage de cette horloge nous paraît nécessaire, et nous appelons, sur ce point, l'attention des autorités compétentes.

Nouvelles militaires

M. le sergent-major Antoni Afonsi, du pénitencier militaire de Douéra, est nommé à l'emploi de portier consigne de 3e classe en Algérie.

Médaille militaire

M. Gavini Pascal, maître armurier de la direction navale d'artillerie de Toulon, est inscrit avec le numéro 1, sur le tableau de concours pour la médaille militaire.

Nouvelles maritimes

M. Bastoni Charles, quartier maître armurier à la direction d'artillerie navale de Toulon, est classé pour le grade de second maître armurier.

⁂

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwall.

Arrivée : Vap. italien « Varese, » cap. Colotto, de 1094 tonneaux, repart à destination d'Odessa.

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Bottrami, dentiste des Hôpitaux civils et du Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol; prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Lingénieur du 10 au 24 mai exclusivement.

⁂

Avis aux viticulteurs

M. Barthélemy Biaggini, à Bastia, cours Docteur Favale, à l'honneur d'informer MM. les Viticulteurs, qu'il est seul dépositaire du « Poivérisateur le Parfait » reconnu supérieur aux autres, au prix du 30 f.

⁂

Maladies des yeux

Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

⁂

A louer

Magasin, boulevard Paoli, 28.

— Un magasin situé rue de l'Opéra, 3. (ancienne librairie Fabiani).

— Un appartement au 1er étage de la maison Fantozzi, composé de 9 pièces, donnant sur le Bd Paoli.

— Magasin au rez-de-chaussée sur la place St Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, 15, place St-Nicolas, Bastia.

⁂

Avis

Ménage retraité, bien sous tous les rapports, excellentes références, accepterait emploi double, ou prendrait en famille et donnerait soins très dévoués, à personne seule, ou couple âgé (même infirme) ayant rentes ou petit avoir. Vie calme, convicndrait parfaitement à ecclésiastique ou ancienne religieuse. La personne fixerait elle-même sa résidence.

Réclamer adresse aux bureaux du « Petit Bastiais. »

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

ASSISTANCE PUBLIQUE. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie, au siège social.

Marque recommandée

COGNAC — FINE CHAMPAGNE

BOULESTIN & Cie

COGNAC

PUZZICHELLO

Eau sulfureuse sodiques contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, les hémorroïdes les maladies contagieuses.

1re Saison du 1er au 20 mai.

2me Saison du 20 mai au 10 juin.

Pour tous renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Pezzichello.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

MAISON ROGIALLI

Tailleur

Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois Frères

BASTIA (Corse)

Apéritif

Digestif

Fortifiant

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00242

Résultats

DES

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

EN CORSE

Arrondissement de Corte

Calacuccia

	Gavini	Giuliani
Inscrits, 1 645. — Votants, 609.		
Albertacce	63	99
Calacuccia	58	70
Casamaccioli	51	6
Corscia	85	57
Lozzi	64	32
Total	341	264

Castifao

Inscrits, 943. — Votants, 384

Asco	76	14
Castifao	102	20
Moltifao	165	6
Total	343	39

Corte

Inscrits, 1 700. — Votants, 861

Corte	514	325
Total	514	325

Ghisoni

Inscrits, 1.361. — Votants, 777

Ghisonaccia	72	32
Chisoni	214	174
Lugo-di-Nazzal	39	21
Poggio-di-Nazza	151	56
Total	476	283

Moita

Inscrits, 1.146. — Votants, 625

Aleria	42	19
Ampriani	8	11
Matra	43	22
Moita	72	47
Pianello	72	35
Taillone	62	12
Zalana	69	5
Zuani	34	25
Total	402	212

Morosaglia

Inscrits, 1.190. — Votants, 660

Bisinchi	421	5
Castello	103	14
Castineta	30	9
Gavignano	51	9
Morosaglia	404	50
Ballesto	21	16
Valle-di-Rostino	91	15
Total	321	118

Omessa

Inscrits, 600. — Votants, 463

Castiglione	95	9
Castiria	31	26
Omessa	118	25
Predigriggio	38	45
Popolasca	38	
Prato	29	17
Soveria	29	17
Total	358	109

Piedicorte

Inscrits : 1.161. — Votants : 619

Altiani	57	43
Erbajolo	68	21
Foscichia	26	13
Giuseggio	35	37
Pancheraccia	54	14
Piedicorte	114	53
Pietraserena	71	24
Total	417	242

Pietra

Inscrits : 1.009. — Votants : 504

Campi	21	23
Canale	72	6
Chiatra	52	25
Linguizetta	28	35
Pietra	95	44
Tox	45	53
Total	313	186

Pruneli

Inscrits : 1.009. — Votants : 607

Isolaccio	480	50
Pruneli	118	32
Serra	27	48
Solaro	68	65
Ventiseri	110	106
Total	502	301

Sermano

Inscrits, 1.117. — Votants, 616

Alando	26	6
Alzi	30	5
Bustanico	37	43
Castellare-de-Merc.	60	8
Favalello	14	9
Nazzola	15	31
Sant'Andrea di Bor.	57	64
Santa-Lucia di Merc.	84	19
Sermano	48	7
Trabuna	84	
Total.	455	192

Piedicroce

Inscrits : 1 270. — Votants : 635

Brustico	13	8
Campana	93	»
Carchuto	31	10
Carpineto	34	6
Monacci	16	29
Nocario	47	42
Parata	14	18
Piazzole	29	10
Piedicroce	73	14
Piedipartino	11	3
Pià d'Orezza	28	18
Rapaggio	16	18
Sazzona	37	3
Valle d Orezza	31	26
Verdese	27	15
Total	430	199

San Lorenzo

Inscrits : 7 8. — Votants : 321

Alti	34	9
Gambia	30	16
Carticasi	40	10
Erone	11	5
Lano	2	7
Rozio	11	31
San Lorenzo	77	9
Total	220	96

Valle d'Alesani

Inscrits, 898. — Votants, 531

Felce	14	26
Novale	44	37
Orsale	27	10
Peretli	53	2
Piazzole	10	40
Pietricaggio	38	14
Probbetta	14	34
Tarrano	20	49
Valle d'Alesani	74	19
Total.	291	211

Venaco

Inscrits, 1.745. — Votants, 725

Casanova	32	22
Gatti di Vivario	119	28
Marsacciole	29	42
Poggio di Venaco	73	30
Riventosa	37	27
Santo Pietro di V.	32	49
Venaco	41	81
Total.	366	302

Vezzani

Inscrits, 1.148. — Votants, 640

Aghione	39	93
Antisanti	101	73
Casevecchie	46	34
Noceta	27	33
Pietroso	75	18
Rospigliani	15	22
Vezzani	79	18
Total.	343	291

EN PROVINCE

Sont élus :

Nord

M. Goeseds, soc. unifié, est élu avec 11.345 voix, contre Motte, député sortant, rép. prog. qui en a obtenu 11.107.

Var

Allard, dép. sort. rad. soc.

Vendée

Paul Bourgeois, dép. sort. cons.

Corrèze

Rouby, dép. sort. rad.

Tavé, dép. sort. soc.

Dordogne

Saumade, dép. sort. rad.

Chevoix id.

Finistère

Henlon, dép. sort. prog.

Le Bail, dép. sort. rad.

Gard

Fournier, dép. sort. soc. unifié.

Doumergue, dép. sort. rad. soc.

Ballottages

PARIS

Dans la première circonscription du 18e arrondissement, il y a ballottage.

Le député sortant, M. Bagnol, socialiste, est décédé.

Douze candidats se sont présentés.

⁂

Dans la première circonscription du 19e arrondissement, il y a également ballottage.

M. Clovis Hugues, député sortant, socialiste, ne s'est pas représenté. Six candidats étaient en présence.

DÉPARTEMENTS

Sont en ballottage : MM.

Allier

Minier, dép. sort. rad. soc.

Hautes-Alpes

Lanrezon, dép. sort. rép. prog.

Ardèche

Autier, dép. sort. rad. soc.

Aube

Charonnat, dép. sort. rad. soc.

Arbelot, id.

Bashmeat, id.

Bouches-du-Rhône

Michel, dép. sort. rad. soc.

Charente

Laroche Joubert, dép. sort. cons.

⁂

Dans la deuxième circonscription, M. Mulac, député sortant, radical, a obtenu 6.843 voix.

Il avait pour concurrents :

Paul Déroulède, nationaliste, qui a obtenu 6 936 voix.

Fe neaux, socialiste, 2 599.

Moulinier, soc. unifié, 102.

Hérault

Lafferre, dép. sort. soc., a obtenu 10 728 voix, il est en ballottage avec un socialiste unifié, M. Cachin, qui a obtenu 7 697 voix et M. Sébastier, socialiste, qui en a obtenu 3.479

Indre

de Barbançois, dép. sort. rép. pr.

Morbihan

Guiyasse, dép. sort. rad. soc., dans la deuxième circonscription de Lorient.

Rhone

Fleury-Ravarin, dép. sort. progr.

Seine-Inférieure

Borgnet, dép. sort. prog.

Seine-et-Marne

Girad, dép. sort. rad soc.

Seine-et-Oise

Radaille, dép. sort nation., est en ballottage avec le professeur Thalamas, rad. soc.

Dans la 2e circonscription de Pontoise, trois candidats étaient en présence :

Les voix se sont ainsi réparties :	
Commandant Driant,	11.992.
Aimond, rad. soc.,	12 148.
G rard, soc. unifié,	1,869.

Somma

Figuet, dép. sort. rad. socialiste.

BOURSE DE PARIS

	5mai	7 mai
Rente 3 0/0 ancien.	99.00	99.00
3 1/2 0/0 amortis	98.50	98.50
	ex-coupon.	

Homicide par imprudence

Saint-Florent, 7 mai.

Dans la journée d'hier, le sieur Girolami Dominique, de Patrimonio, a trouvé la mort dans les circonstances suivantes :

Son neveu, Grossi Joseph, du même village, étant venu à parler d'armes avec Girolami, prit son pistolet pour lui en montrer le fonctionnement.

Presque aussitôt, un coup partit accidentellement, blessant Girolami Dominique qui ne tarda pas à expirer.

Grossi Joseph a été arrêté par la gendarmerie.

Les Morts du Jour

M. Molinier

Paris, 7 mai.

On annonce la mort de M. Emile Molinier, conservateur honoraire des Musées nationaux.

M. Montprofit

M. Montprofit, journaliste distingué, qui signait *Perlmax* à l'*Echo de Paris*, est décédé dans la nuit.

M. THOMSON

à Bizerte

Paris, 7 mai.

M. Thomson, ministre de la marine, se rendra à Bizerte pour visiter les travaux de la défense.

Le ministre arrivera mercredi prochain dans cette ville.

En quittant Bizerte, M. Thomson se rendra à Tunis.

Les Elections

à Carmaux

Albi, 7 mai.

Les élections ont été troublées hier à Carmaux. Toute la journée une vive agitation a régné en ville.

A la fermeture de scrutin, une bagarre sanglante s'est produite entre de nombreux électeurs.

La gendarmerie est intervenue ; les combattants armés de bâtons et de couteaux se sont jetés sur les gendarmes.

L'un de ces militaires a reçu un coup mortel à la tête, un autre a été blessé d'un coup de couteau à la cuisse.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

LE DÉPART du Roi d'Angleterre

Paris, 7 mai.

Le roi Edouard VII, voyageant incognito a quitté Paris ce matin.

Le souverain a été salué, à son départ, au nom du chef de l'Etat par M. Jean Lanes, secrétaire général de la Présidence de la République.

Sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre, MM. Lépine, préfet de police et plusieurs personnalités de la colonie anglaise ont également salué le roi à son départ.

Edouard VII rentre directement à Londres.

LES GRÈVES

DANS LE NORD et le PAS-DE-CALAIS

Lens, 7 mai.

Le chiffre des descentes croit rapidement ; la grève touche à sa fin.

Dans plusieurs concessions on a déjà remis les galeries en état et l'extraction du charbon a repris.

A Noeux-les-Mines, les descentes ont été complètes aujourd'hui, à la suite d'une entrevue d'entente qui a eu lieu entre les délégués ouvriers de la concession et la compagnie.

BREST

Brest, 7 mai.

La corporation du bâtiment, comprenant les membres des Syndicats de la peinture, de la serrurerie, etc., se sont réunis ce matin et ont décidé de reprendre le travail demain.

La grève est complètement terminée.

L'ex-président Castro

A DOUVRES

Londres, 7 mai.

M. Castro, l'ex-président de la République du Vénézuéla, est arrivé aujourd'hui à Douvres.

L'ancien chef d'Etat se rend à Londres.

DERNIÈRE HEURE

Les derniers Résultats

Paris, 8 h. soir.

Une statistique concernant les élections législatives communiquée ce soir à 7 heures par le ministère de l'intérieur donne les résultats ci-après :

Résultats connus	*580*
Députés definitivement élus	*426*
Réactionnaires	76
Nationalistes	28
Progressistes	59
Républicains de gauche	64
Radicaux	83
Radicaux socialistes	74
Socialistes unifiés.	32
Socialistes indépendants	10
Gains	*35*
Pertes	*11*

Il y a 154 ballottages, intéressant 64 départements.

Dix résultats des colonies ne sont pas connus.

AVIS DE DÉCÈS

M. Sebiani Antoine-Laurent ; M. Cornely Jules César, Mme Cornely Jules-César, Mlles Julie, Nunziatta et Antoinette Cornely ; Mme veuve Benedittini et ses filles ; Mlle Sabiani Marie Philippe ; Mme veuve Sabiani Pierre François et ses enfants ; M. Marulj Antoine-Simon et sa famille ; M. Cornely Barthélemy et ses enfants ; M. Sentinacci Pierre-Paul et sa famille ; M. Tristani Darius et sa famille ; M. et Mme Sabiani Paul et sa famille ; M. et Mme Santucci Jean ; M. et Mme Santucci Dominique ; M. Charles et sa famille ; M. Richezzi Antoine-Pierre et sa famille ; M. Richezzi Jean-Baptiste et sa famille.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mme MARIE-JUDITH-ALESINA CORNELY

leur fille, sœur, tante, nièce, cousine, décédée à Bastia, dans sa 27e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, mardi, 8 mai, à 9 heures du matin.

On se réunira, 3, rue de la Banque.

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU TAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des coteaux arles

0,60 à 1 fr. la bouteille(verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

1 fr. 25 la flasque de 2 litres 1/2 environ

Vins mousseux 1 fr. 25.

Muscat de Frontignan à 1 fr.

Vermouth de Turin à 1 fr. 20.

Vin de Malaga à 1 fr. 50.

Vin Xadès, Gastanse, 1 fr. 20.

Apéritif « Le Pif » 1 fr. 25.

Quinquina « Pompeot, » 1 fr. 25.

HUILE D'OLIVE pure garantie

1 fr. le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

Le Maison prête le matériel à titre gracieux.

Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Pin laricio de toutes dimensions. Lattes à profonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toute dimensions sur commande.

Scierie de bois de pin blanche à Bastia.

A LOUER

Villa Blanchard

S'adresser à Mr Giordani, notaire.

92. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Tout à coup on vit le chien entrer dans une agitation nouvelle, et les trois sergents de ville présents eurent toutes les peines du monde à l'empêcher de se jeter sur une seconde fois sur Grard que l'on rappelait au chef du gouvernement.

Mais elle même dut s'interposer :

Saisissant le collier de Capdon, elle lui posa doucement la main sur le cou.

L'animal, subissant par cette caresse, se calma à moitié et ne sortit, en grondant, contre sa maîtresse.

Dans le mouvement qu'elle venait de faire, le jeune fille se trouvait placée en face de Grard, assis dans le fauteuil mis à sa disposition par le commissaire.

Tout naturellement dans la lutte entre l'homme et le chien, Marie n'avait pu distinguer les traits du premier, dont un vaste bonnet à larges bords cachait le haut du visage.

Elle ne voyait que sa longue barbe presque toute blanche à présent, et qui ne ressemblait plus en rien au collier roussâtre qui, une année auparavant, encadrait sa figure énergique jusqu'à la férocité.

Comment, dans cette ruine apparente, aurait-elle pu reconnaître le baron de Jadis ?

Mais à présent elle rencontrait son regard, — regard mauvais qui tant de fois l'avait fait frémir, aux heures de disputes avec Noiz, à Orsonnes, et qui lui apparaissait encore dans ses mauvais rêves.

Un frisson d'épouvante la secoua.

Elle ne connaissait qu'à fuir loin de cet homme dont la vue lui causait une inexprimable terreur.

Cependant elle ne pouvait abandonner son père.

Elle voulut l'emmener, mais le commissaire s'y opposa.

Il ne restait plus à Marie qu'à retourner rue des Moines et à y attendre l'arrivée de Jean-Paul.

Il délivrerait Capdon et saurait la protéger contre Grard, si elle était de la part de celui-ci l'objet d'une menace quelconque.

Quand le jeune homme, amené par elle au commissariat, se trouva en présence du maréchal, il devint d'une pâleur livide, bien qu'il s'attendît à le revoir.

— Retourne à la maison, ordonna-t-il par gestes à Marie.

Elle leva son doigt en l'air, faisant un signe qui signifiait :

— Prends garde !

Avant de le quitter, elle lui serra la main avec émotion et sortit le cœur battant avec force.

— Monsieur le commissaire, dit Jean-Paul, le hasard fait que je ne suis pas un inconnu pour l'homme qui a été mordu par mon chien ; je désirerais rester seul avec lui pour m'entendre sur le chiffre de l'indemnité que je lui dois.

— Ah ! fit le commissaire surpris en se tournant vers Grard, vous vous connaissez ?

— Un peu, répondit Grard d'un ton gouailleur. Au fait, monsieur le commissaire, ce garçon a raison, et si vous voulez bien me laisser seul avec lui, je crois que nous nous arrangerons à l'amiable.

En pensant à certains souvenirs que Jean-Paul allait sans doute lui rappeler de vive voix, le bandit souhaitait aussi que les gens de police n'assistassent pas à leur entretien.

— Ma foi, dit le commissaire, du moment que c'est sur la demande du plaignant, je n'ai plus à intervenir jusqu'à nouvel ordre.

La blessure occasionnée par les crocs du chien faisait tellement souffrir Grard, malgré le pansement, qu'il lui était impossible de se tenir debout.

On le transporta, toujours sur un fauteuil, dans une pièce où Jean-Paul étant entré après lui, ils furent tous deux enfermement au désir que tous deux avaient exprimé.

— Cet instant va décider de toute ma vie, pensa Jean-Paul, le cœur serré. Selon ce que je vais apprendre, je saurai si je puis espérer ou si je n'ai plus qu'à mourir de honte, de douleur et de remords !

XV

— Eh bien ! fit brutalement Grard, tu restes muet comme un poisson ? Depuis le temps que nous ne nous sommes vus, tu dois avoir pourtant un tas de choses à me dire ?

Jean-Paul tressaillit, ému jusqu'au fond des entrailles par le son de cette voix éraillée d'ivrogne qu'il n'avait pas entendue depuis le jour le plus terrible de son existence.

— Oui, ballottin-Ui, j'ai bien des choses à vous dire et je vous cherchais même depuis longtemps pour cela. Ne sachant pas ce que vous êtes devenu, j'ai même été prier quelqu'un que vous connaissez de m'aider dans mes recherches.

— Quelqu'un que je connais ? Qui donc ?

— Le sieur Mérouille, fit Jean-Paul. Et il attendit pour juger de l'effet du nom qu'il venait de prononcer.

Cet effet fut à peu près nul.

— Tiens ! fit Grard avec indifférence, tu es en l'idée de l'adresser à Mérouille pour ça ? Ce cher ancien patron, il n'a pu te donner aucun renseignement à mon sujet, car je ne l'ai pas revu depuis que nous avons cessé tous les deux d'appartenir au service de l'inspection des prisons. J'ai même eu tort, entre nous, de le négliger, car c'est un guillard intelligent, un de ces malins qui retombent toujours sur leurs pattes, et avec lui il doit y avoir encore quelque chose à faire.

Mais soudain le ton plaisant du misérable s'évanouit devant la terreur que lui inspirait le regard fixe, effrayant de Jean-Paul.

La vision sanglante qui, depuis un instant, obsédait l'esprit du jeune homme, lui apparut à son tour et tous deux, en cette même minute, revirent l'effroyable drame dont ils avaient été les acteurs à Orsonnes, le jour où ils s'étaient vus pour la dernière fois.

Mais revenant de Paris ayant, par une sorte d'inspiration providentielle, confié Marie aux soins de Loriol sans lui dire un mot, sans même s'être fait reconnaître par lui.

Nous avons raconté les circonstances étranges du voyage de la malheureuse femme, mais nous avons laissé ignorer au lecteur ce qui s'était passé après son retour à Orsonnes.

— Que va dire Grard ? avait-elle murmuré avec angoisse, en ramenant Jean-Paul de chez le maître d'école, à qui elle l'avait confié.

Et Jean-Paul avait pensé, non moins terrifié qu'elle :

— Mon Dieu ! pourvu que papa ne fasse pas de mal à maman !

Les craintes affreuses de la pauvre créature et du petit garçon n'étaient, hélas ! que trop justifiées.

(A suivre.)

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'École Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

La salubrité bien connue de l'air de la mer, vue agréable sur le golfe, sur ce pays, tout offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de santé.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Élèves reçues en tête admissibles sur 5 présentées :
1 Admission à l'École Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.

Des institutrices nouvelles ou brevet supérieur sont attachées à l'établissement.

Préparation spéciale au certificat d'aptitude à l'École Normale et pour la bourse de l'Enseignement secondaire supérieur.

Maux de Dents
guéris radicalement par les Boulettes Dentaires
de A. FOURGAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Pedretti à Ile-Rousse, Scaglia, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR CALMANT DU TEST PARIS
122 et 124 Rue Lafayette
CAPSULES FRANQUINI (appel)
Téléphone — DEPUIS 4 H.-DÉJEUNER
Dépôt Général : 9me GAFFARD

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Alliperti
Salon de 1870.
sur papier de Chine, format 60×57 . . . 12 fr.
sur papier Whatman. — — . . . 25 fr.

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
sur papier de Chine, format 40×30 Chaque. 2 fr.

Ses Dévots, Patrons de la Corse
(Salon de 1879).
sur papier de Chine, format 60×50 . . . 5 fr.
sur papier Chine, format 40×30 (Edition). 2 fr.

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Veine, Voies urinaires
Prendre à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Pharmacien, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — Dans toutes les Pharmacies

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.
La Famille
500.000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
15 RUE DE PROVENCE
7e, rue Cadet
PARIS

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé et la conservent par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES
du Docteur COLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang. Il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Traînesses, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Mal de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflements, Faiblesse, Asthme, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.
Le flacon avec le buste de la SANTÉ dans toutes les pharmacies
Exiger le nom du Docteur COLVIN
H. Frund'homme, 30 rue Saint-Louis, 30
PARIS

CHOCOLAT MENIER

« Commercial Union, »
Cie anglaise de 1er ordre d'assurances contre l'incendie. (Encaissements annuels : plus de 30 millions), demande de représentants à Ajaccio et Calvi.
Références très sérieuses exigées.
Ecrire J. de Verville et H. Bardon, agents généraux, 2, rue du Muy, Muy-Marseille.

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à Ajaccio, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, Cours Grandval, en face Cardinali, photographe, et à Bastia, 1, rue du Palais, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

Installation à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa nouvelle adresse, un service absolument semblable à celui qu'elle a pu apprécier chez le prédécesseur et qui semblait être nécessaire à la santé pour la fabrication de toute articulation.
Le Directeur Gérant,
J. H. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Indispensable Compagne
LE MARIAGE DE LA GAZETTE DU VILLAGE

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An.... 14 f. - Six Mois. 7 f. 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An.... 28 f. - Six Mois. 14 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Editeur-Imprimeur : E. Henry PETIT, Editeur
8, rue des Filles-St-Thomas, PARIS

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Été 1906
Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles
Prix très réduits
M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.
La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE
ADRIEN DE COLOMBANI
Gérant — 2 et 4, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin ombragé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Prix modérés à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE
SCIES à RUBAN, TOURS, MACHINES
LE MELIN
Catalogue Paris
Envoi 0,40 c.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MERCREDI, 9 MAI 1906 — N° 128

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75. — Deuxième, 0,30. — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	8 »

Union Postale, et Autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00243
BIBLIOTECA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Grégoire.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 23 m. — Coucher, 6 h. 37 m.
Dernier quar., le 14. — Nouv. Lune, le 22
Fête de Demain : Saint Antonin.

8 MAI

La Marchande d'Antiquailles

Nouvelle Parisienne

IV

L'air lourd de ce milieu commençait à me peser, et l'entassement fantastique de tant d'objets dans ce réduit caverneux me fatiguait déjà la vue et la mémoire. Dans cette disposition d'esprit, il me tardait de trouver le grand air. J'allais sortir, lorsque j'avisai une statuette digne du musée de Baulacq. C'était l'image d'un souverain Egyptien, appartenant à la race des Osymandias. M'adressant à M. Pontz, vissé sur le parquet à quelques pas de moi :

— Combien ce bibelot ?

— Demandez cela plutôt à Mme Pontz, répondit le bonhomme, d'une voix courroucée, en roulant des yeux furibonds.

Mais déjà, l'accorte Mme Pontz était près de moi. En soupesant le petit bronze dans le creux de la main, je dis à la bonne femme :

— Madame, le prix de cet article, s'il vous plaît ?

— Oh ! ce bibelot ! mais c'est une spécialité, Monsieur ; seule, ma fille que je vais appeler, pourra vous dire ce que ça coûte. C'est elle, voyez vous, qui est l'âme et la lumière de notre commerce et qui...

Elle n'acheva pas ; elle trottina de son mieux, du côté d'un escalier tire-bouchonnant qui s'incrustait dans le mur et complètement dissimulé par une tenture rouge, à plis multiples. Elle souleva la tapisserie, et appela :

— Ernestine ! Ernestine !

V

Une voix douce comme celle d'un chérubin, délicieusement claire, d'en haut : « On y va, maman, on y va ! » Deux minutes après, je vis une ombre blanche, dans la demi-obscurité du fond, surgir et marcher vers moi ; à mesure qu'elle avançait d'un pas léger, ses formes se dessinaient avec plus de vigueur, et, quand elle s'arrêta devant moi, j'éprouvai une espèce d'éblouissement. Ce fut comme une vision fulgurante qui me bouleversa.

Revenu de mon trouble, fort court d'ailleurs, je considérai avec *un ravissement inexprimable* la divine créature que j'avais devant moi. Toutes les grâces semblaient s'être réunies, incarnées, dans ce corps à la merveilleuse plastique. Sa sommaire toilette du matin rehaussait l'éclat rayonnant de sa carnation incomparable ; ses cheveux flottants formaient une cascade d'or sur la nacre de ses épaules éblouissantes. Sa gorge d'albâtre, ses yeux divinement bleus, plus bleus que tous les lacs chantés par Lamartine, sa taille de sylphe, sa poitrine aux charmes précoces et luxuriants, son pied de Cendrillon, ses doigts effilés, ses ongles roses, son visage fraîchement détaché d'une toile de Rubens, sa taille aussi souple qu'imposante, son port de déesse, auraient tourné la tête à tous les dieux de l'Olympe. La Vénus de Milo, aux dimensions raisonnables, qui nous faisait face, éclairée en ce moment par un fugitif rayon de soleil, semblait se mordre les lèvres d'envie et de dépit. Son apparition fit l'effet d'un soleil levant : soudain le sombre capharnaüm parut illuminé, et un courant de jeunesse et de gaîté passa sur tous ces bons hommes, bronzes ou plâtres, bois ou marbres.

La belle enfant fit semblant de ne pas s'apercevoir de la profonde impression qu'elle avait faite sur moi : elle me prit poliment l'objet que je tenais, le soupesa à son tour, et m'en dit le prix, et, prestement, détachant d'un crochet une enveloppe toute prête :

— Faut-il faire la livraison ?

— Parfaitement, Mademoiselle.

— Dans ce cas, Monsieur, veuillez me suivre à la caisse.

Avant de me retirer, je fis une profonde révérence à la divine créature, en l'accompagnant d'un regard cérémonieux. Elle s'inclina à son tour, si gracieusement, et prononça avec un accent si distingué, ces deux mots : « Au revoir, Monsieur, » que les oreilles m'en tintèrent d'une manière délicieusement étrange et mon cœur eut des battements désordonnés pendant quarante huit heures de suite.

Je m'étais promis secrètement de revenir, je revins, imitant, en cela, une foule de mirliflores, pseudo-antiquaires, ceux-là, qui venaient non pour contempler les proportions harmonieuses d'une magnifique reproduction d'une Vénus classique, mais bien pour admirer les beaux yeux d'une Vénus en chair et en os, véritable déesse vivante de ce temple dédié aux arts antiques. Mais la déesse vivante était aussi fière que belle. Je revins le lendemain, je revins les jours suivants et je devins ainsi le client le plus assidu de la maison. Dans mes fréquentes visites, je pus constater que la créature se passionnait pour toutes les choses d'art. Un jour, elle daigna intervenir adorablement dans une discussion très vive qui venait d'éclater, au sujet d'une inscription sur le socle d'une statuette, entre deux savants, un Teuton — *véritable tonneau roulant* — et un Anglais, espèce d'homme-perche, plat comme une sardine.

Elle paraissait elle-même très embarrassée. Intervenant à mon tour :

— Permettez-moi, mademoiselle, de rétablir l'inscription et d'en livrer le sens véritable.

Cet heureux exploit hiéroglyphique me valut une révérence de profonde admiration de l'homme à la longue échine, un *Das ist her gut* de l'homme tonneau, et une furtive poignée de main de la belle prêtresse de ce temple dédié aux arts. Je cessai d'être un inconnu pour elle.

JEAN JACQUES ALBERTINI.
(A suivre).

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Bastia

Rectification aux résultats du 6 mai

Commune de Sainte Marie de Lota

Le procès verbal porte les chiffres suivants :

Gaudin	59
Pierangeli	45
et non	
Pierangeli	59
Gaudin	45

Les chiffres avaient été interverti dans les résultats donnés par les journaux.

Les Concerts Militaires

Note de la Place

A partir du 10 mai 1906, les 3 concerts que donne la musique du 163e Régt. d'Inf. sur la place St Nicolas auront lieu, les mardi, jeudi, et dimanche, de 8 heures et demie à 9 heures et demie du soir.

Le concert du mardi sera suivi d'une retraite aux flambeaux.

Bastia, le 6 mai 1906.

Le Major de la Garnison.

Une Famille historique Corse

A TRAVERS LES SIÈCLES

M. P. Girolami Cortona, dans sa Chronologie de l'histoire de Corse, édition de 1897, s'exprime ainsi sur le plus illustre de nos ancêtres :

« Après la mort de Charlemagne, 814, les Sarrasins eurent librement dans la Méditerranée à la faveur des luttes intestines de la famille impériale. En 828, Louis le Débonnaire confia l'administration de la Corse à Bonifazo II, marquis de Toscane et de Lucques. Bonifazo, qui vient l'exemple d'Agathocle et de Scipion, porte la guerre en Afrique. A son retour, il fait construire un fort qui prend son nom (Bonifacio), sur un rocher qui domine au Nord le Fretum gallicum (Détroit de Bonifacio).

» Les descendants de Bonifazo gouvernèrent la Corse jusqu'en 931.

» En 1007, les habitants de la « terra Cortince, » las de la férocité des Seigneurs, se révoltent, et après avoir vaincu les seigneurs, proclament, à Morosaglia, Sambucuccio d'Alando, dictateur. Sambucuccio meurt avant d'avoir affermi ses institutions.

» Près de cent ans après la domination des Bonifazo, en 1042, Guillaume de Massa, descendant de la branche cadette de cette famille illustre, est mis à la place de Sambucuccio par les hommes libres de la « terra di Comune (d. Girolami-Cortona).

» Après sa mort, les divers administrateurs lui succédant ne gouvernèrent plus selon les goûts de ces hommes libres. Le peuple Corse, en entier, indigné de la conduite de ses Seigneurs, envoie des délégués au pape Grégoire-le-Grand pour le supplier de leur donner pour chef un homme digne de les gouverner avec bonté. Le choix de ce grand Pape se porte sur un descendant de cette même famille de Bonifazo, le marquis de Massa di Toscanna, mon ancêtre direct. Baron, l'auteur de Mémoire apologétique sur la dernière révolution de l'Ile de Corse, 1760, le cite comme ayant été envoyé en Corse en 1077. Giovanni della Grossa indique l'année 1070, mais il se trompe, parce que Grégoire le Grand n'a été élu Pape qu'en 1073.

» La chronique de Giovanni della Grossa (traduction de l'Histoire de la Corse de M. l'abbé Letteron) parle du marquis de Massa en ces termes :

« Ce marquis avait deux fils, il laissa l'aîné à Rome et passa en Corse avec le plus jeune. Avec les forces que lui fournirent les populations à son arrivée dans le pays, il amoindrit les enfantis successivement la puissance de tous les seigneurs Corses et les réduisit à l'obéissance. Pour résider, le marquis fit bâtir son château auquel il donna le nom de San Colombano, dans la plève de Giuseni sur les confins de celle d'Ocricioni et gouverna l'île en paix pendant sept ans. Après sa mort, le fils n'ayant rien de la vaillance de père, les seigneurs en profitent pour rentrer dans leur ancien état. Avec le titre de marquis lui et ses descendants se maintiennent du leur mieux dans le château de San Colombano et de Cagnano.

93 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus
PAR
ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Quand ils rentrèrent à l'auberge, ils trouvèrent la maison vide.

— Il n'est pas là, se dirent-ils.

Et ils éprouvèrent un grand soulagement.

Nais résolut de ne point l'attendre, de le fuir, d'emmener Jean-Paul.

Pour quelle raison d'ailleurs serait-elle restée plus longtemps la compagne d'un homme qui, après avoir causé sa chute, la martyrisait ? d'un misérable à qui elle venait d'épargner un crime en enlevant loin de lui une innocente créature dont il menaçait la vie.

Ils étaient ruinés, sans ressources.

D'un jour à l'autre l'auberge serait saisie, vendue à la requête de leurs créanciers.

Aucun lien ne rattachait maintenant Nais à Grard.

Avec lui ce serait encore et toujours la misère.

Puis qu'adviendrait-il du petit Jean-Paul, si bon, si honnête si on le laissait sous la domination d'un pareil bandit.

L'enfant, conseillé par ses bons instincts, résisterait longtemps, il serait maltraité, battu, il endurerait bien des souffrances plutôt que de consentir à partager l'existence infâme de celui qu'il croyait son père.

Mais la terreur, la lassitude finiraient par [illegible] il risquait de devenir, lui aussi, un vaurien.

En somme, Nais se sentait forte et courageuse.

Jeune encore, elle trouverait toujours le moyen de gagner sa vie et celle de son fils jusqu'au jour prochain où celui-ci pourrait lui venir en aide.

Nais empaquets précipitamment leurs misérables hardes et lui dit :

— Fuyons avant qu'il ne rentre.

L'enfant ouvrit la porte pour sortir le premier de cette maison maudite qu'il abandonnait avec joie.

— Viens, mère, lui dit-il, je jure de t'aimer toujours et de te rendre heureuse... tu ne tomberas près de Marie et elle aura sa part de notre bonheur.

Mais ils reculèrent tous deux, frappés d'épouvante.

Les malheureux avaient trop tardé.

Devant eux se dressait la haute taille de Grard, menaçant et furieux.

Il avait été pris d'un violent accès de rage en constatant le départ de Nais et de Marie.

L'absence de Jean Paul lui avait même fait croire que sa maîtresse s'était enfuie pour jamais, en emmenant les deux enfants.

La déception était trop cruelle pour lui qui s'attendait à recevoir bientôt les dix mille francs promis par Mérouille, quand Marie serait morte.

Nais, vieillie par la misère et le chagrin n'était pas une maîtresse à regretter.

Et ce nigaud de Jean-Paul, avec ses sentiments vertueux, ne serait jamais le complice rêvé.

Grard se consolait aisément de leur disparition.

Mais la petite montre enlevée, c'était dix mille francs qu'il perdait, et cela, il ne pouvait le pardonner à cette chienne de Nais !...

Si jamais il la retrouvait, il lui ferait payer cher le tort qu'elle lui causait.

Tous sa fureur, il se sentait trop lâche pour courir après les fugitifs.

Son énergie se dépensa en un accès de colère dont les meubles firent les frais.

Comme une brute, il cassa tout dans la maison, les chaises, les tables, la vaisselle.

A grands coups de pied, il défonça les armoires d'une salle du rez-de-chaussée.

S'il n'en fit pas autant au premier étage et si, par conséquent, Nais put, à son retour, trouver intacts ses vêtements et ceux de son fils, c'est que Grard, alcoolique, avait, dans les heures critiques, un besoin de boire qui lui troublait subitement le reste.

Il oublia des objets qu'il avait eu envie par un imbécile instinct de destruction, il sortit de chez lui en grommelant :

— Quand l'huissier viendra pour saisir, il sera bien attrapé.

Puis il courut à l'auberge voisine et y resta jusqu'à ce qu'il eût dépensé les quelques sous donnés par Mérouille à titre d'arrhes sinistres pour leur épouvantable marché.

Quand il revint, gorgé d'eau-de-vie, il se trouva en face de Nais et de Jean-Paul.

— Ah ! gredins ! rugit-il, je vous croyais partis.

Il les repoussa brutalement à l'intérieur de la maison et ferma la porte derrière lui.

— Il paraît qu'on se disposait à filer pour la seconde fois ? Oh ! on aperceuait les paquets de hardes qu'ils emportaient.

La femme et l'enfant demeuraient devant lui, atterrés, incapables d'articuler une parole.

Il jeta un regard autour de lui et gronda :

— Où est Marie ?

— Marie ?... balbutia Nais.

— Oui ! fichez le camp tous les deux si vous voulez, ce sera un bon débarras pour moi, mais je vous défends d'emmener la petite. Où est-elle, encore une fois ? Dites-le-moi où je vous crève tous les deux !

Cette menace, au lieu d'effrayer Nais, ranima son courage.

Venant se placer si près de Grard que leurs visages se touchaient presque, elle le défia.

— Marie est en sûreté, dit-elle, et tu ne l'assassineras pas, monstre !

— Où est-elle ? répéta-t-il, hors de lui, le poing levé.

Jean Paul, voyant qu'il allait frapper sa mère, accourut pour essayer de la protéger.

Il dressa son pauvre petit corps résolument devant celui de Nais pour lui faire un rempart.

— F... le camp, avorton ! hurla Grard.

Et comme le brave enfant ne bougeait pas, il lui donna brutalement, dans le ventre, un coup de pied qui le fit tomber évanoui.

— Tu l'as tué !... gémit Nais, tu as tué mon fils !... tu vas mourir !...

Elle s'élança sur lui, les doigts crispés pour lui déchirer le visage.

L'œil de vie décuplait les forces de Grard, qui eut facilement raison de la malheureuse.

Il la saisit à la gorge et l'étrangla, railla, aspira de Jean Paul, immobile.

Quand elle fut à ses pieds et qu'il la tint sans mouvement, horrible :

— Oh ! oui Marie ! répéta-t-il avec une satisfaction froide.

— Au revoir ! gémit-elle.

Au même instant, Grard ressentit au côté droit une sensation de froid suivie d'une douleur vive.

(A suivre)

En 1272, dit encore P. Girolami Cariana, les pisans servaient dans l'Ile au qualité de lieutenant général Simoncello de la Rocca, dit plus tard Giudice de Cinarca, qui s'était signalé contre les Guelfes emprisonnés en 1267. Ce vaillant insulaire réussit à faire reconnaître les droits des Pisans et à faire proclamer comte de Corse.

Giovanni della Grossa raconte que l'une des six filles de ce comte fut épousée par le marquis de Massa et Carrare pendant son commandement de 1272 jusqu'à la bataille de la Meloria gagnée par les Génois sur les Pisans en 1284. « La perte de cette île fut dit Girolami diminua le prestige de Simoncello, comte de Corse. » Ce titre avait été aussi porté par les Bonifacio.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Bastia

LETTRE DU COLONEL ASTIMA

M. le colonel Astima adresse à ses amis la lettre suivante :

Mes chers Amis,

Je vous remercie d'avoir bien voulu m'honorer de vos suffrages.

Ces suffrages, tous le savent, émanent de vrais, de sincères républicains aux côtés desquels j'ai lutté sous le 16 mai, sous le 24 mai, et qui, comme moi ont eu pour constante préoccupation de faire aimer et respecter la République en Corse.

En maintenant ma candidature j'ai rempli ce qui m'a paru être pour moi le plus sacré des devoirs. Il m'a semblé que je devais jusqu'au bout, en vieux soldat que je suis, rester fidèle au drapeau.

Ce drapeau, je le salue en me retirant de la lutte et je forme ardemment le vœu que le nouveau mandataire de l'arrondissement de Bastia s'attache, comme je l'ai fait moi-même depuis mon entrée dans la vie politique, à servir la République en toute loyauté.

Ce mandataire, il appartient au parti républicain de le désigner. S'il le fait, de concert avec tous les vrais républicains avec tous ceux qui ont lutté et souffert pour la République, son choix sera le mien. S'il n'y parvenait pas ; si, à mon grand regret, la situation restait ce qu'elle est, d'autres que moi en porteraient la responsabilité.

Encore une fois, merci de tout cœur, mes chers amis, et Vive la République !

Colonel ASTIMA.

Arrondissement de Calvi

Votants 1.365.

	Inscrits	Votants	%
Calenzana	362	289	79
Cassano	5	55	16
Galeria	8	73	57
Pruzzana	2	25	36
Lunghignano	4	43	29
Manso	40	72	5
Moncale	47	47	5
Montemaggiore	40	54	46
Zilia	22	66	29
Total. .	323	786	253

Calvi

Inscrits, 910. — Votants, 551.

Calvi	119	286	32
Lumio	66	90	24
Total . .	185	376	56

Ile Rousse

Inscrits, 1.006. — Votants, 1.197.

Corbara	16	43	177
Ile-Rousse	14	41	199
Monticello	3	5	119
Pigna	0	0	21
Sant'Antonino	9	6	53
Santa-Reparata	24	8	189
Total . .	14	73	867

Marc

Inscrits, 1.572. — Votants, 1.417.

Aregno	5	17	42
Avapessa	1	59	418
Avapessa	0	17	42
Calteri	3	10	80
Feliceto	12	45	57
Lavatoggio	0	0	85
Muro	43	45	439
Nessa	11	20	54
Speloncato	119	10	54
Total . .	101	119	819

RÉCAPITULATION

Inscrits : 7.589

Suffrages exprimés : 5.400

Majorité absolue : 2.701

Belgodère	129	83	455
Calenzana	373	706	253
Calvi	176	376	56
Ile Rousse	74	73	867
Maro	201	229	622
Omi-Carbella	172	486	143
Total	1.125	1.573	2.396

Ballottage

Omi Carbella

Inscrits, 634. — Votants, 447.

Manzolesi	41	6	16
Omi Cappella	182	99	80
Piognola	96	6	74
Vallica	33	4	73
Total . .	172	106	143

Calenzana

Inscrits, 1.015. — Votants, 1.365.

Calenzana	362	289	39
Cassano	5	55	16
Galeria	8	73	57
Pruzzana	2	25	36
Lunghignano	4	43	29
Manso	40	72	5
Moncale	47	47	5
Montemaggiore	40	54	46
Zilia	22	66	29
Total. .	323	786	253

Calvi

Inscrits, 910. — Votants, 551.

Calvi	119	286	32
Lumio	66	90	24
Total . .	185	376	56

Ile Rousse

Inscrits, 1.006. — Votants, 1.197.

Corbara	16	43	177
Ile-Rousse	14	41	199
Monticello	3	5	119
Pigna	0	0	21
Sant'Antonino	9	6	53
Santa-Reparata	24	8	189
Total . .	14	73	867

Maro

Inscrits, 1.572. — Votants, 1.417.

Aregno	5	17	42
Avapessa	1	59	418
Avapessa	0	17	42
Calteri	3	10	80
Feliceto	12	45	57
Lavatoggio	0	0	85
Muro	43	45	439
Nessa	11	20	54
Speloncato	119	10	54
Total . .	101	119	819

RÉCAPITULATION

Inscrits : 7.589

Suffrages exprimés : 5.400

Majorité absolue : 2.701

Belgodère	129	83	455
Calenzana	373	706	253
Calvi	176	376	56
Ile Rousse	74	73	867
Maro	201	229	622
Omi-Carbella	172	486	143
Total	1.125	1.573	2.396

Ballottage

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

De M. Rouanet, sur le discours de M. Clémenceau :

« Parmi ceux les socialistes sont les porte-drapeaux à la fois de la République politique et de la République sociale, ils trouvent devant eux les forces de réaction politique et sociale que M. Clémenceau nous reproche de favoriser. Car telle est la caractéristique du discours de Lyon, et qui, selon la remarque très juste de la *Lanterne*, différencie l'attitude de M. Clémenceau de celle de M. Combes. Tandis que pour l'ancien président du Conseil il n'y a pas d'ennemis à gauche, M. Clémenceau croit avoir à faire front à deux ennemis à la fois, à la réaction et à la révolution. De là sa formule empruntée aux jours cabinets de répression que la République ait subis. »

Le Matin

De M. Harduin, sur l'intolérance des grévistes :

« On a vu le peuple, vous savez, le peuple sensible de justice, traîner sur la place de Lens une malheureuse femme, les vêtements en lambeaux, parce qu'elle avait commis ce crime : son mari travaille. On l'a vu aussi, le bon peuple, s'emparant d'ouvriers qui revenaient de la mine leur mettant au front des écriteaux infamants, les frappant pour les obliger à demander pardon à genoux.

« Si des ouvriers se mettaient en grève étaient traités de cette façon, la chose paraîtrait abominable, et elle le serait en effet, mais il est entendu que le point de vue n'est plus le même quand le pouvoir tyrannique change de main. »

La République Française

A propos du discours de M. Clémenceau :

« M. Clémenceau s'aperçoit-il qu'il continue à nous amuser ? Le voilà qui revient opportuniste, à présent. Tant mieux pour la mémoire de Gambetta et de Ferry, qui n'avait pas besoin de cette conversion « in extremis ». Mais c'est un peu tard pour lui et le pays. Il annonce modestement le succès, quel succès ? Celui de la République ? N'en espérons rien, et que la République qui triomphera ne sera pas celle du Bloc. Pour finir il fait applaudir cette formule : « L'ordre de justice dans la paix par la liberté », formule que nous reprenons à notre tour, mais nous avons le droit de ne pas entendre tout à fait comme lui l'ordre, la justice et la liberté »

Le Soleil

M. Clémenceau peut s'apercevoir que pour être un homme d'Etat il ne suffit pas de dénoncer la tactique romaine et la conjuration réactionnaire : il faut par son programme et ses actes donner satisfaction à sa clientèle et ne pas décourager et exaspérer ses partisans par ses pirouettes et ses palinodies doctrinales.

M. Clémenceau croit trop que ses affirmations hautaines et cassantes feront taire ses adversaires, elles ne servent qu'à susciter des hostilités, et à ce jeu il risque de se casser les reins. C'est de toute la grâce que nous lui souhaitons.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — Madame Albertini, la jeune et charmante femme de notre sympathique ami, M. Albertini, préposé des Douanes à Calvi, est décédée samedi matin après une courte mais cruelle maladie.

Il y a quelques mois à peine, radieuse de jeunesse et de grâce, elle venait parmi nous, appuyée au bras de son époux adoré, qui voyait, désormais, la réalisation d'un rêve si longtemps et si délicieusement caressé.

C'était un couple charmant et qui s'aimait.....

D'une main inipitoyable, la Gueuse a brutalement renversé le magnifique château de cartes si tendrement édifié, volant, d'un crêpe noir le logis, leur encore joyeux et euphorique, de notre infortuné camarade.

Nous prenons une part bien vive à sa douleur et souhaitons que les témoignages nombreux qu'il a reçus en cette circonstance soient un adoucissement à son immense infortune.

CARGESE. — Ces jours derniers la paroisse latine de Cargèse pleurait son vénéré pasteur, le bon et excellent prêtre qu'était l'abbé Paoli François-Marie, de Salice. De son côté, toute la paroisse grecque, ayant à sa tête, Mgr Coti, archimandrite et son vicaire, M. Frangolacci-Stephanopoli, témoignait très chrétiennement de sa douloureuse sympathie.

Les prêtres des environs étaient hasard, réunis dans un même sentiment d'affectueuse et sacerdotale solidarité : M. l'abbé *Deimarcati*, curé doyen de Piana, M. l'abbé Médor Stephanopoli, desservant de Lozzi, M. l'abbé Mattei, desservant de Revinda, M. l'abbé Rocca, vicaire de Piana. Et la vaste église s'est trouvée trop petite pour contenir l'immense foule.

Le deuil était conduit par le frère du défunt, M. le Chanoine Paoli, ancien Vicaire à Paris, dont le souvenir est resté si populaire dans le quartier de Passy ; par M. Battesti, notaire à Arzano, et un de ses fils, et par le Père d'Istria, curé-administrateur de Cargèse.

Nous regrettons de ne pouvoir retracer ici par le détail l'existe une si bien remplie de l'ami regretté ; nous voulons, du moins nous donner la satisfaction d'affirmer hautement que chez l'abbé Paoli, l'intelligence et le dévouement, la bienveillance et la distinction y faisaient cortège à une piété profonde et éclairée.

Après quelques années de professorat sur le continent, il fut choisi comme aumônier militaire de l'expédition française au Mexique. Dans son humilité, il ne songea même pas, je crois bien, à faire voir sur sa vaillante poitrine la décoration des braves, qu'il avait certes bien gagnée.

Après cette expédition il rentra dans son diocèse, où Mgr de Gallery, qui le tenait en grande estime, se hâta de lui confier la paroisse de Sorèglio, d'administration alors difficile, et demandant de la part du pasteur, beaucoup d'intelligence et de tact. Après un trentenaire ministère au milieu de cette population, dont il fut toujours vénéré, on voulut le rapprocher des siens, de son frère surtout, le toujours regretté docteur principal, le major Paoli, et on le nomma desservant d'Arbori.

Là aussi, son ministère fut fécond ; mais sa santé y déperissait et on lui offrit la chrétienne paroisse d'Orana. De là il fut envoyé à Cargèse, poste important, auquel, je l'affirme, il n'avait point songé, mais que le bon évêque, Mgr Olivieri, voulut à tout prix lui donner comme récompense en ses vieux jours, et à cause d'un climat exceptionnellement doux. C'est ici qu'après trois années de dévouement il a été appelé par Dieu au repos éternel.

Nous présentons nos affectueuses condoléances à tous ses parents de Salice et d'Arzano, à M. le Chanoine Paoli, à son frère N. Paul Paoli ; à ses neveux les fils de feu le major Paoli : M. Louis Paoli, conseiller de préfecture à Bellort, à M. Nonce Paoli, avocat à Paris, à M. Félix Paoli, docteur à Paris ; à ses autres neveux : M. Nonce Paoli, à Salice, M. Battesti, notaire à Arzano, à M. Marcangeli avoué à Ajaccio et à sa famille.

L'Ami.

CALDARELLO. — Le ministre des postes et des télégraphes a autorisé la conversion en recette simple des pensions de 3e classe de l'Etat de la recette simple municipale de 3e classe existant dans la commune de Caldarello.

Baccalauréat

Faculté des lettres d'Aix

Baccalauréat (juillet 1906).

Les examens écrits des divers baccalauréats dépendant de la Faculté des lettres d'Aix, commenceront :

à Aix, Marseille, Avignon, Digne, Toulon et Nice le jeudi 5 juillet.

à *Ajaccio* et à *Bastia*, le lundi 25 juin.

Les inscriptions seront reçues au Secrétariat de la Faculté des lettres et non pas au Secrétariat de l'Académie :

du 25 mai au 10 juin pour les candidats du continent.

du 20 mai au 10 juin pour les candidats de la Corse.

Une note jointe au bulletin de versement fera connaître l'heure et l'ordre des différentes épreuves.

Les candidats qui ont besoin d'une dispense d'âge doivent en faire la demande à M. le Ministre. Toutes les demandes de dispense d'âge qui seront adressées directement à M. le Ministre par les intéressés devront lui être transmises avant le 1er juin 1906.

Passé ce délai elles ne pourront être l'objet d'aucune suite.

Il en sera de même des affaires instruites par les Facultés qui lui seront transmises après le 15 juin 1906.

« JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Guerre

M. Forsinetti, capitaine au 4e rég. du génie, passe au 24e bataillon de chasseurs.

Ecole de guerre

M. le lieutenant Martinaggi, du 151e d'infanterie, a satisfait, en 1906, aux examens d'admission à l'école supérieure de guerre.

Troupes coloniales

M. Tadeschi, médecin-major de 1re classe, est inscrit sur le tableau de classement pour le grade de médecin-major de 1re classe.

M. Caltucoli, officier d'administration principal du commissariat, section des comptables, est inscrit sur le tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Ministère de la Marine

M. le médecin principal Negretti est désigné pour embarquer sur le « Bouvines », de l'escadre du Nord.

COUR D'ASSISES

Les assises du département de la Corse pour le 2e trimestre de 1906, s'ouvriront à Bastia, le jeudi 31 mai 1906, à midi précis, sous la présidence de M. le conseiller Gabrielli, assisté de MM. Savelli et de Figarelli, conseillers.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 mai

Thermomètre — 7 heures du matin : 17-8 à midi + 21 0 à 6 heures du soir + 19 5 Maxima + 22 3 Minima + 13 0.

Baromètre — 7 heures du matin, 7 3 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. faible. Dans l'après-midi, N E. id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Ministère des Travaux publics

M. Bartoli, expéditionnaire de 6e classe à l'administration centrale du ministère des travaux public, est nommé expéditionnaire de 5e classe.

Décès

Hier à 1 heure de l'après-midi, les ouvriers typographes de notre ville, ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure la dépouille mortelle de leur confrère M. Poletti Mansueto, décédé dans la journée de dimanche.

M. Poletti Mansueto était un brave Italien, probe et honnête, qui habitait Bastia depuis une cinquantaine d'années, et où il s'était acquis l'estime de ses maîtres et de tous ses amis.

Le cercueil était porté à bras par quatre camarades du défunt.

Nous présentons à son fils, M. Eugène Poletti nos sincères condoléances.

Actes de sauvetage

Le ministre de la marine a accordé la médaille d'argent de 2e classe à M. Colonna François, pilote, l'titulaire de deux témoignages officiels de satisfaction ; la médaille de bronze au matelot Jean Borelli ; et un témoignage de satisfaction au pilote Casevecchie Dominique ; n'ont pas hésité, malgré la violence de la tempête, à armer un vapeur pour porter secours au voilier italien *Richetta, jeté à la côte*, et sont parvenus, après de grands efforts, à sauver l'équipage à Bône, dans la nuit de 11 au 12 décembre 1905.

Vandalisme

Dans un précédent entrefilet, nous avons parlé des embellissements de Bastia et du parti pris, chez certaines personnes, de démolir tout ce qui peut charmer nos regards.

Des actes de vandalisme se commettent fréquemment et plusieurs plaintes, formulées par des négociants de la ville, nous sont adressées à ce sujet.

Tout le monde a pu admirer les magnifiques palmiers qui ornent la belle terrasse de la brasserie Gazparini.

Dans la nuit de dimanche, des personnes restées inconnues ont brisé quelques uns de ces arbustes causant ainsi au sympathique propriétaire de cet établissement, des dommages assez élevés.

C'est pour le seul plaisir de détruire que cet acte de vandalisme a été commis.

Nous engageons la police à sévir contre les individus qui se livrent à ce genre d'amusement.

Mots de la fin

Flegme britannique :

Un lord voyageait avec son domestique sur la ligne du chemin de fer de Londres à Douvres.

Le train déraille ; le maître est jeté dans un fossé qui borde la route ; le valet glisse sous le convoi.

— Conducteur, s'écrie le lord, pourriez-vous me dire où est John ?

— Hélas ! milord, il est tombé sur la voie et vient d'être coupé en deux par la locomotive.

— Alors, faites-moi l'amitié de voir dans quel morceau de mon domestique se trouvent mes clefs, répartit flegmatiquement l'insulaire.

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition International (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

A LOUER

Villa Blanchard

S'adresser à Me Giordani, notaire.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	7 mai	8 mai
Rente 3 0/0 amortie	99.00	98.90
Rente 3 0/0 ordinaire	98 50	98 70

ex-coupon.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'élection de Sartene

Sartene, 8 mai.

D'après des télégrammes, non confirmés par les procès-verbaux qui seront, dit-on, expédiés directement à la préfecture, M. Gabrielli *aurait sur M. Quilichini 169* voix de majorité.

Cette majorité, si elle existe, n'a été obtenue que grâce à la pression administrative la plus éhontée ;

A l'ingérence des fonctionnaires de tout ordre ; aux marchandages les plus scandaleux ; à de faux télégrammes annonçant plus de cent nominations et à un nombre équivalent de grâces pour des prisonniers.

Cette majorité est due également aux inscriptions illégales de 200 électeurs sur les listes électorales à la veille de l'élection, ainsi qu'aux doubles votes.

Nous nous révoltons contre ces ignobles procédés.

La ville de Sartene tient son maire pour élu et l'acclame chaleureusement.

M. Gabrielli a été sifflé et conspué pendant les journées d'hier et d'aujourd'hui, malgré la présence de la force armée.

L'arrondissement ne peut et nous ne pouvons reconnaître d'autre député que M. Quilichini, le seul réellement élu.

Pour le Comité,

Le Secrétaire,

GIOVANNANGELI.

COLONIES

Martinique

1re circonsc.

M. Duquesnay, ancien député, nationaliste, *a été élu, contre M. Leinery*, radical socialiste.

M. Duquesnay avait échoué aux élections de 1902.

2e circonsc.

M. Sévère, radical socialiste, est en ballottage avec M. Clerc, républicain progressiste.

Guadeloupe

1re circonsc.

M. Gérault-Richard, député sortant, socialiste, a été élu contre M. Gerville Réache, député sortant, radical.

M. Gérault-Richard représentait dans la dernière Chambre la deuxième circonscription de la Guadeloupe. Il s'est présenté, dimanche dernier, dans la première circonscription afin d'assurer l'échec de M. Gerville-Reache et l'élection de M. Légitimus.

2e circonsc.

M. Légitimus, ancien député, socialiste, a été élu sans concurrent.

Troubles électoraux

Paris, 8 mai.

Des télégrammes de la Guadeloupe annoncent que des troubles graves ont éclaté, dans la Basse-Terre.

De très violentes émeutes ont eu lieu.

Les autorités sont impuissantes à rétablir l'ordre.

On compte plusieurs morts et de nombreux blessés.

L'élection de M. DE LANESSAN

Paris, 8 mai.

Le « Petite République » annonce que M. de Lanessan, ancien ministre, député sortant, radical, de la première circonscription de Lyon, renonce à la vie politique.

M. de Lanessan ne se représente pas au second tour de scrutin.

Les voix s'étaient ainsi réparties au premier tour :

de Lanessan, dép. s., rad.,	1.671
Bollard, rad. soc.,	3.502
Armand, soc. unifié,	905
Reynaud, progressiste,	3.557

Nouvelle Statistique

Paris, 8 mai.

Il ne reste plus à connaître que les résultats de la Guyane et de deux circonscriptions de la Réunion.

A la suite de diverses rectifications, voici la classification définitive des résultats, donnée par le ministère de l'intérieur :

Résultats connus	588
Députés définitivement élus	433
Radicaux et Radicaux socialistes,	165
Républicains de gauche	55
Socialistes unifiés	33
Socialistes indépendants	11
Progressistes	56
Nationalistes, action libérale, droite bonapartiste ou monarchiste	113
Ballottages	155

DÉCLARATION de M. Clémenceau

Paris, 8 mai.

Au cours d'une interview, M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a dit à un rédacteur de « Matin », au sujet des élections :

« Le vieil esprit de la Révolution française animera toujours le pays qui veut une politique d'action. »

Conseil des Ministres

Paris, 8 mai.

Les ministres se sont réunis ce matin en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les élections législatives

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a rendu compte des résultats des élections législatives et du mouvement gréviste qui est en décroissance dans l'ensemble du territoire.

La dislocation des troupes

Le ministre de la guerre a fait connaître au conseil que la dislocation des troupes envoyées dans les bassins houillers avait commencé ce matin.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

M. THOMSON *en Tunisie*

Paris, 8 mai.

M. Thomson, ministre de la marine, est parti dans la soirée pour Marseille, se rendant à Bizerte.

La prochaine Chambre

Paris, 8 mai.

D'après une statistique établie par la « Petite République », la prochaine Chambre comprendra 410 radicaux, socialistes, républicains de gauche et radicaux socialistes.

L'opposition sera représentée par 188 progressistes, nationalistes et réactionnaires.

Une EXPLOSION

Un anarchiste blessé et arrêté

Paris, 8 mai.

Cet après-midi, la police judiciaire, mandée rue des Plantes, le nommé Hubert, ouvrier charpentier, a été blessé par un engin qu'il fabriquait et qui a fait explosion.

Hubert, qui est signalé comme un anarchiste militant, a été arrêté, avec deux autres individus qui se trouvaient chez lui.

Des perquisitions effectuées chez Hubert, ont amené la découverte d'une certaine quantité de matières explosives et de plusieurs bombes ou boîtes en fer.

AU MAROC

L'agitation continue

Tanger, 8 mai.

L'effervescence s'accentue dans la région de Marakech.

Le prétendant avec ses troupes se prépare à livrer d'autres combats à l'armée du sultan.

Le chérif Azzuz, oncle du prétendant, est à la tête des rebelles

LES GRÈVES

A PARIS

Paris, 8 mai.

Le mouvement gréviste reste stationnaire.

Les terrassiers, les mécaniciens, les corroyers chôment toujours.

Les esprits sont très calmes. Une grande partie des troupes qui avaient été concentrées pour le maintien de l'ordre ont regagné leurs garnisons respectives.

DANS LE NORD et le PAS-DE-CALAIS

Lens, 8 mai.

Les compagnies minières refusent de reprendre les mineurs et les ouvriers qui ont été mêlés aux récents événements

SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne, 8 mai.

La grève des métallurgistes de Firminy est terminée.

La reprise du travail a été complète ce matin dans toutes les aciéries.

AU CHILI

SECOUSSES de tremblement de terre

Londres, 8 mai.

Une violente secousse de tremblement de terre s'est produite à Arica, ville et port du Pérou occupée par le Chili, à la suite de la guerre de 1879 1883.

Plusieurs bâtiments se sont écroulés.

Le nombre des victimes est encore inconnu.

Une grande partie des habitations d'Arica avaient été détruites par le terrible raz de marée du 13 août 1868.

San Domingue

Un complot politique

San Domingue, 7 mai

Un grand complot politique qui avait pour but d'assassiner le vice président de la République a été découvert.

De nombreuses personnes compromises dans cette affaire, ont été arrêtées.

00244

EN ANGLETERRE

L'ULTIMATUM

présenté

à la Turquie

Londres, 8 mai.

Deux croiseurs de l'escadre anglaise de la Méditerranée, ont appareillé ce matin de Gibraltar pour le Levant.

L'ex-président Castre

Londres, 8 mai.

La plupart des journaux anglais démentent la nouvelle relative à l'arrivée, à Londres, de l'ex-président de la République du Vénézuéla.

EN ESPAGNE

Vol important

Madrid, 8 mai.

Un vol très important a été commis à la cathédrale de Saint-Jacques de Compostelle.

Des joyaux d'une grande richesse et plusieurs autres objets d'une grande valeur historique, ont été soustraits.

Les voleurs sont inconnus.

EN AUTRICHE

L'empereur Guillaume à Vienne

Vienne, 8 mai.

Dans les milieux officiels on affirme que l'empereur Guillaume arrivera à Vienne le 6 juin prochain.

EN RUSSIE

Les généraux Stœssel et Liniéwicht traduits en conseil de guerre

Saint-Pétersbourg, 8 mai.

Le général Stœssel, ancien commandant en chef de la place de Port Arthur et le général Liniéwicht, ancien chef supérieur de l'armée russe en Mandchourie, vont être traduits devant un conseil de guerre.

Le général Liniéwicht serait inculpé de négligence dans la répression de l'insurrection qui éclata après la signature du traité de paix.

Inauguration du palais de la Douma

St-Pétersbourg, 8 mai.

L'inauguration du palais où se tiendront les séances de la Douma de l'Empire a eu lieu aujourd'hui.

Le Tzar s'était fait représenter à cette inauguration qui a eu lieu en présence du président du Conseil des ministres, du gouverneur de la ville et de la plupart des notabilités civiles et militaires.

Dans les provinces Baltiques

St Pétersbourg, 8 mai.

La perturbation qui règne dans les provinces baltiques s'aggrave quotidiennement.

De nombreux meurtres suivis de pillages et incendies sont commis par des bandes de révolutionnaires.

Le prince Louis Napoléon général de division

Saint-Pétersbourg, 8 mai.

Le prince Louis Napoléon, général de brigade de cette armée, vient d'être promu au grade de général de division pour services exceptionnels.

La reconstitution de la flotte militaire

Saint-Pétersbourg, 8 mai.

Un rescrit impérial publié aujourd'hui, indique la nécessité de reconstituer promptement la flotte militaire russe.

A KIEFF

Assassinat du comte Ignatieff

St-Pétersbourg, 8 mai.

Un télégramme de Kieff annonce que le comte Ignatieff a été assassiné dans cette ville.

L'auteur de cet assassinat n'a pas été arrêté.

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

Paul Saussari, coiffeur, et Giganti Marie-Assomption, tous de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

M. J.-L. Galletti, ancien magistrat ; M. Ange Galletti, ingénieur civil ; Mlles Jérômine, Teresa, Marie et Annonciade Ferdinandi ; Mlle Ursule Marchetti ; M. et Mme Louis Marchetti, juge de paix ; MM. Pépin, Antoine et Albert Marchetti ; M. André Mattei et ses enfants ; Mmes Rocca, Caitanoli et Girolami, nées Mattei et leurs enfants ; Mlles Antoinette et Annonciade Biaggini ; Mlle Julie Casevecchie ; M. Massoni Grégoire, directeur des postes et télégraphes à Nice ; M. Massoni, Jean Quilicci, administrateur de 1re classe de la marine ; M. Massoni Ange, sous-intendant militaire, et M. Massoni Ch.-Mathieu, propriétaire ; M. l'abbé Gallett et sa mère ;

Les familles Casari, de Saint-Florent ; Limeula, de Vallecalle ; Graziani, de Monticello, et Vallesi de Vescovato ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Anna Galletti

Née FERDINANDI

leur épouse, mère, sœur, tante, cousine germaine et alliée, décédée le 7 mai, à l'âge de soixante-six ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient l'assister à son enterrement qui aura lieu à *Porto-Brando*, le mercredi 9 du courant, à 10 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Etude de Me Jean Mazet

Docteur en droit, avoué

4, Place du Palais, Nice

VENTE SUR LICITATION

Le 23 mai, à huit heures et demie du matin, au Palais de Justice, à Nice, de :

1° Un immeuble à usage de moulins *à huiles* sis à *Nice, avenue St-Lambert*, comprenant deux maisons, deux autres bâtiments, une cour en terrain clos. Ces moulins sont mis en mouvement par les eaux des sources dénommées « Fuon Canda » et « Maison Jouve ».

2° Une oliveraie en vignes située à Bastia (Corse), *lieu dit Bassandèse* confrontant avec Benedetti, la route nationale, Lari Hippolyte et Leciani.

Mises à prix

Premier lot . . 30.000 francs

Deuxième lot . . 2.500 francs

S'adresser pour tous renseignements à Me Jean Mazet, avoué poursuivant la vente, ou à M. Figniera avoué colicitant.

VER SOLITAIRE

Cure radicale sans danger

GLOBULES du Docteur SECRETAN

Médecin Spécialiste adopté par les Hôpitaux de Paris

TRENTE ANS DE SUCCÈS

Exposé Universel 1900 Hors Concours Membre du Jury

14, Rue Richelieu, PARIS

BATTEUSES MAYFARTH

à bras, à manège, à moteur

Moissonneuses-Lieuses à ressort

Douceur du roulement incomparable

Batteuses à Bras avec

rendement de 40 hectolitres en 10 heures

Plus de 90.000 Batteuses et Manèges livrés annuellement

Charrues — Hache-Paille — Concasseurs,

Extracteurs — Semoirs et toutes machines agricoles.

FAUCHEUSES, MOISSONNEUSES & LIEUSES

Conditions Noxon.

Correspondance en français ou italien

P. MAYFARTH & Cie Paris 6, rue Riquet

On demande de bons agents

AGENT A CARTICASI : Jean Mathieu MATTEI à Carticasi par St-Laurent.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à Ajaccio, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, Cours Grandval, en face Cardinali, photographe, et à Bastia, 1, rue de l'Opéra, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôt : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglioli, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

« Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et de Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADELAIDE COLOMBANI

Bastia — 2 et 4, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Prix modérés

L'Art de Gagner de l'argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des institutrices pourvues au brevet supérieur sont admises à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

ECONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

AGRANDI

Sous la Direction de Mme Alice RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.

Départements : 3 mois, 2 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Outre les Dames qui le font grand intérêt à ce mode

NOS PATRONS DÉCOUPÉS

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Ne fumer que le merveilleux PAPIER HYGIÉNIQUE MATTEI, ne pas fumer

Ancien Cabinet PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste

du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 13, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur Gérant,

J. B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Indispensable en Campagne

Faites d'un allumage ou livre à deux francs dans ce journal la meilleure des recommandations en faveur de votre commerce ou de votre industrie. Le public ne connaît que ce qu'il voit, et ne voit que ce qu'il connaît. Faites donc connaître votre maison par la publicité qui est la vôtre. Publicité par excellence

L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

Dépôt à la Ville près Cardo et à Bastia chez M. Luciani, pharmacien, place des Terreaux.

Se méfier des contrefaçons.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terreaux, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — IIe

CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

L'LIQUEUR DE NOIX

par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1897). Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1903)

Boule de propriété stomachiques, recommandée par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescures, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ces propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'entretenir leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et notamment contre le mal de mer et les nausées.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt à sa Ville près Cardo et à Bastia chez M. Luciani, pharmacien, place des Terreaux.

Se méfier des contrefaçons.

Lisez tous les Jeudis le Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 25, adressé, 158, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — JEUDI, 10 MAI 1906 — N° 129

Le Petit Bastiais

00245

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	4 »	8 »	12 »

Union postale, et Autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Antonin.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 23 m. — Coucher, 6 h. 37 m.

Dernier quar., le 14. — Nouv. Lune, le 23

Fête de Demain : Saint François de G.

9 MAI

Le Budget de la Ville

Il n'est pas trop tard pour examiner les modifications que M. le Préfet a cru devoir apporter au Budget de la ville de Bastia, pour 1906.

A quelles suggestions M. le Préfet a-t-il obéi, en rayant d'un trait de plume des dépenses absolument justifiées ?

Est-ce bien le Conseil municipal que l'on ennuie, en supprimant 3.000 francs à l'entretien des bâtiments communaux, des rues et places et des plantations ?

N'avons-nous pas tous, républicains ou monarchistes, cléricaux ou francs-maçons, intérêt à avoir des chaussées en bon état et nos jardins bien entretenus ?

Et si les bâtiments communaux sont délabrés, comment peut-on reprocher à la municipalité de les laisser en cet état ?

Supprimés aussi, les frais de justice, qui ont toujours figuré au budget.

Pas un liard, pour enregistrer le moindre bail, pour payer les frais d'un procès, pour acheter quelques feuilles de papier timbré.

Est-il admissible que l'on refuse au Maire d'une grande ville la misérable somme de *deux cents francs*, pour secourir les cas d'extrême misère ?

Peut-être le spectre de la lutte électorale a-t-il hanté les conseillers de M. le Préfet.

Et quant à MM. les Vicaires, ils apprendront que la loi qui permet aux municipalités de leur payer leur traitement pour cette année, n'est pas applicable à l'île de Corse.

Nous n'insisterons pas sur les diminutions de traitement des petits employés, dont le salaire n'atteint pas 3 francs par jour.

Nous sommes loin des 8 heures de travail et des 8 francs de salaires réclamés par MM. les socialistes : le prolétariat est une plus cruelle vérité pour les employés que pour les ouvriers.

Ceci prouve, une fois de plus, que l'administration et la politique sont deux choses bien distinctes, et que l'intérêt de la collectivité est le moindre souci de nos politiciens.

Budget de 1906

Modifications apportées par M. le Préfet

RECETTES

Une seule modification : la suppression de la subvention du Département aux Salles d'Asile, soit 325 fr., 85.

Le total général des recettes est ainsi réduit de 302 045 fr. 91 à 301.720 fr. 06.

DÉPENSES ORDINAIRES

Les réductions portent :

Article

1er. Sur le traitement du personnel des bureaux, 740

2. Traitement des concierges et appariteurs, 360

13. Frais des élections législatives, 300

14. Traitement du personnel de la voirie, 480

15. Traitement des gardiens des squares, 60

16. Entretien des bâtiments communaux. 1.000

17. Entret. des rues et places, 1 000

18. Entretien des quaires et plantations, 1.000

19 Entr. et achat de matériel, 300

48 Traitement du personnel de l'abattoir public, 620

50 Dépenses de la bibliothèque 350

62 Subvention du Départ. aux Salles d'Asile, 400

65 Indemnité aux vicaires 1.550

66 Trait. du vicaire de Capanelle, 300

67 Secours à la chapelle de Capanelle, 350

68 Traitement du personnel du Cimetière, 300

86 Secours en cas d'extrême misère, 200

88 Secours aux familles des réservistes, 200

103 Frais de justice, 1.200

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

7 Grosses réparations au théâtre, 9.450

11 Remboura d'arriérés, 6.356 62

12 Dallage de la place Gusseo, 2.000

13 Réfection du mobilier du Théâtre, 3.500

Total : 31.026 62

A déduire :

Art. 72. — Dépenses des aliénés indigents qui a été porté de 5 000 à 6.200 soit 1.200

Reste : 29.876 62

A déduire :

Suppression des subventions du département aux Salles d'Asile. 325.85

Excédent de recettes : 29.550 78

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 8 mai, à 8 h. 1/2

Le Puissant, allégro,	Gartner.
Fantaisie sur les Troyens,	Berlioz.
Fandango, fant.,	Schwartz.
Coppelia,	Léo Delibes
Mazurka Pissou, pol. p. 2 cor.,	Reynaud.

Le Chef de musique, I. LANT.

TOUT A L'ÉTAT

Les Réseaux ferrés d'Etat et les Crises nationales

M. Paul Leroy-Beaulieu a publié, dans le « Journal des Débats » une intéressante démonstration des inconvénients et des périls de l'extension dans le domaine économique des attributions des pouvoirs de l'Etat. Au point de vue, notamment, de la solvabilité de la Russie, l'éminent économiste montre de façon saisissante combien les emprunts successifs de l'empire des Tsars, — absorbés, pour la plus grande partie, par le rachat des voies ferrées anciennes aussi bien que par l'exploitation des voies ferrées nouvelles, — a mis à la marche générale des affaires et au crédit de la nation.

Le raisonnement très saisissant de M. Paul Leroy-Beaulieu mérite d'être rapporté.

« Si l'on considère l'empire russe tout entier, avec la Sibérie et le Turkestan, on trouve qu'il possède 65.000 kilomètres de voies ferrées, contre 53.564 qu'a l'Allemagne et contre 51 000 kilomètres que possède la France avec toutes ses colonies, Algérie, Tunisie, Ouest-Africain, Madagascar et Indo-Chine.

» Pour l'étendue des voies ferrées, l'empire russe dépasse donc sensiblement tous les Etats du continent d'Europe et leurs colonies ; il ne vient qu'après les Etats Unis et l'empire britannique tout entier.

» Et la moitié du colossal réseau ferré russe est d'origine tout à fait récente.

» Voilà une œuvre colossale, et tout le monde raisonne comme si on l'ignorait ou l'oubliait. C'est l'Etat russe lui-même qui a construit presque tous ses chemins de fer préexistants. De là cette nécessité d'emprunts incessants.

» Le crédit russe s'est certainement très mal trouvé et se trouve encore très mal de cette tâche que l'Etat russe a assumée de construire seul, directement ses chemins de fer, de les exploiter seul, de racheter la plupart de ceux qui existaient et de recourir naturellement, pour défrayer ces dépenses énormes, à de fréquents, sinon consultants emprunts de l'Etat russe.

» La signature de l'Etat russe est revenue ainsi constamment sur le marché ; les porteurs de titres et le public ne se rendent pas compte de l'objet de tous ces emprunts, de la contre partie productive qui se trouve en face de cette dette. La dépression du crédit russe et la solvabilité de l'Etat se trouvent ainsi accrues.

» Si l'Etat russe, au contraire, avait recouru à des compagnies pour la construction de ses chemins de fer, il n'aurait pas abusé de sa signature propre : les compagnies auraient emprunté sous leur nom ; le public se serait rendu compte et se rendrait compte encore de l'objet des emprunts, du gage précis et spécial qui leur est affecté. Le crédit de l'Etat aurait été beaucoup mieux sauvegardé.

» Le régime de la construction et de l'exploitation des chemins de fer par l'Etat affaiblit nécessairement le crédit de l'Etat : les emprunts publics fructifiants qui en sont la conséquence très précisent la signature de l'Etat, celle-ci doit être rigoureusement réservée.

» Supposez que le gouvernement des Etats-Unis qui a le premier crédit du monde, rachetât et construisit lui-même les chemins de fer du pays ; sa dette au lieu d'une demi douzaine de milliards de francs, chiffre actuel, monterait à une cinquantaine de milliards ; il est certain que le taux de son crédit, au lieu d'être de 2 1/2 0/0, comme à l'heure présente, serait au moins de 3 1/2 0/0. L'Allemagne, dont le taux de crédit est sensiblement moins avantageux que celui de la France, n'infligé aucun démenti à cette observation.

» L'intérêt national exige que, en prévision des grandes secousses toujours possibles, intérieures ou extérieures, l'Etat ne gaspille ni son activité, ni sa signature, et qu'il limite étroitement ses entreprises économiques. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ZICAVO. — Une vive discussion s'est élevée à Zicavo, entre les nommés Mathieu Antonucci et Antoine Cardelli. A un moment donné, ce dernier sortit un pistolet et le déchargea sur son adversaire qui reçut le projectile dans la cuisse.

Le blessé fut transporté chez lui où il rendit le dernier soupir quelques heures après, au milieu de douleurs atroces.

Cardelli s'est dérobé aux recherches de la gendarmerie.

***

CALACUCCIA. — Le Conseil d'Etat, par décision du 9 avril 1903, a annulé les opérat ons électorales auxquelles il a été procédé le 31 juillet 1904, dans le canton de Calacuccia, pour la nomination d'un conseiller général.

Nous rappelons au lecteur, qu'à cette époque, le nom de M. Albertini Qualichini, docteur en droit, écrivain de marque, qui a appelé sur un de ses récents ouvrages l'attention de tous les organes de la grande presse parisienne, sortit triomphant de l'urne.

Les populations l'avaient élu avec un concours de sympathies que rien n'avait pu arrêter. Pourtant, il ne fut pas proclamé.

94. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Dans les débris de toutes sortes dont était jonché le sol, la main de Nauvenait de toucher un couteau dont elle avait frappé son agresseur.

Il lui arracha le couteau et le tint suspendu au-dessus de la tête de l'infortunée qui murmura :

— Pardon ! Grâce !... Laisse-moi me relever pour aller vers mon pauvre Jean-Paul, qui vit peut-être encore !...

— Je le serai grâce si tu me dis où est Marie, dit Gérard.

— Oh ! pour ça, jamais, j'aime mieux mourir, murmura-t-elle.

Le bras armé du couteau allait s'abattre sur elle quand, tout à coup, par la fenêtre aux vitres brisées, une masse noire tomba sur Gérard en même temps qu'un hurlement éclatait dans l'air.

C'était Capidon qui, absent de la maison depuis le départ de Nais, revenait, attiré par son instinct, sur le terrain de la lutte.

Il avait besoin de lui, on l'appelait, il accourait, le brave chien !

Gérard fit un saut de côté et parvint à éviter son étreinte.

Avant que Capidon eût pu le rejoindre, il courut au mur, décrocha un fusil à deux coups chargé, et mit l'animal en joue.

Nais se souleva à moitié et attira Capidon vers elle.

En l'obligeant à se reculer, elle lui sauva la vie.

Le coup de feu partit, le chien tomba en glapissant, mais il n'avait qu'une patte de cassée.

Il fut assez pour le réduire à l'impuissance.

— Où est Marie ? dit pour la dernière fois Gérard qui, maintenant, dirigeait son arme vers Nais.

— Au secours ! à l'ass... glapit la pauvre femme.

Une seconde détonation interrompit son appel désespéré.

Nais s'affaissa, la poitrine trouée par une balle.

La mort ne désarma pas le misérable.

Il revint à elle et lui brisa le crâne à coups de crosse de fusil.

Puis comme il cherchait autre chose pour réduire plus tôt le cadavre à l'état de bouillie sanglante, il racassa le couteau, l'enfonça dans la gorge, sépara la tête du tronc...

Sa rage était inassouvie...

Un marteau était là, il s'en empara et se mit à frapper à tour de bras sur les restes mutilés dont s'échappaient des flots de sang.

Il frappait, frappait encore quand une plainte sourde l'arrêta.

Jean-Paul venait de rouvrir les yeux.

Un témoin ! il y avait un témoin du crime.

Gérard s'avança vers l'enfant, le marteau levé...

Jean-Paul étendit vers lui ses pauvres petites mains suppliantes.

En ce moment, on frappa rudement à la porte, en même temps que, du dehors, une voix criait :

— On n'assassine donc ici ? ouvrez, nom de D... !

Cette intervention inattendue empêcha, seule, Gérard de commettre un nouveau meurtre.

Il reconnaissait la voix qu'il venait d'entendre.

C'était celle du père Calvet, le garde-champêtre de la commune, solide encore malgré son âge, et qui marchait tous les jours muni de son grand sabre, dont il avait appris à se servir, au temps où il était cuirassier, sur les champs de bataille d'Afrique et d'Italie.

Gérard, qui venait de tuer une femme et qui s'apprêtait à ôter la vie à un pauvre enfant, eut peur devant cet homme qu'il savait armé.

Il laissa tomber son marteau et se sauva par une porte qui donnait sur les champs pendant que le garde-champêtre continuait à frapper à celle qui ouvrait sur la route.

Jean-Paul se releva en chancelant et se traîna jusqu'à la serrure dont il fit jouer la clef, restée en dedans.

Le père Calvet entra.

— Qu'est-ce qui se passe donc dans cette maison ? demanda-t-il.

— En reculant devant le garde champêtre, Jean-Paul glissa dans le sang et trébucha sur le cadavre de sa mère.

De sa poigne encore solide, le garde champêtre le maintint debout.

Mais l'enfant, que son évanouissement avait empêché d'assister à la scène de carnage, s'aperçut alors que le corps de Nais n'était plus qu'un amas de débris sanglants.

Il s'agenouilla près d'elle en sanglotant :

— Maman !... Ma pauvre maman !...

— C'est les gueux de père qui a fait ce coup-là, j'en suis sûr. Le brigand ! J'avais toujours dit qu'il finirait sur l'échafaud, lui le garde-champêtre. Mais où est-il le scélérat ? où se cache-t-il ? Ou plutôt par où s'est-il échappé ? Par là sans doute...

Il courut à la porte que Gérard, en s'enfuyant, avait eu soin de fermer à double tour en dehors.

D'un coup d'épaule, Calvet fit sauter la porte vermoulue et s'élança à la poursuite du meurtrier en criant :

— Au secours, à l'assassin !

Des paysans sortirent de leurs maisons, et, reprenant à son appel, le suivirent.

D'autres entrèrent dans l'auberge, par où reçut dans ses bras Jean Paul, dont le désespoir était effrayant.

Le curé qu'une femme était allée demander entra suivi d'un enfant de chœur et, défaillant devant l'horrible spectacle qui s'offrait à sa vue, donna l'absolution au cadavre.

Le maire, un riche fermier, se présenta à son tour, prévenu par la rumeur publique.

Après avoir envoyé chercher les magistrats au chef-lieu d'arrondissement, il voulut procéder à un commencement d'enquête.

Le maître d'école avait accouru, non sans peine, Jean-Paul au premier étage.

Il avait fallu employer la force pour éloigner l'enfant de la dépouille de sa mère.

— Comment est-il donc malheureux ! est-il arrivé ? lui demanda l'instituteur pendant que le maire, entouré des paysans, se livrait aux premières constatations légales.

— Je ne sais, balbutia Jean Paul, je n'ai rien vu, j'étais bouleversé.

— Evanoui ? Pourquoi ?

« Ton père l'avait sans doute battu, toi aussi ?

Jean-Paul allait répondre :

— Oui.

Il en fut empêché par son instinct d'enfant précoce.

(*A suivre.*)

Le Conseil d'Etat a mis les choses au point, en attendant que, de leur côté, les électeurs se prononcent encore une fois, et à une plus écrasante majorité, en faveur de notre jeune et très distingué compatriote, M. Albertini Quilicus, l'élu d'hier, candidat d'aujourd'hui et conseiller général de demain. — V.

⁂

FORCIOLO. — Mme Joséphine Forciolo née Peretti a été nommée débitante de tabacs de la régie et de poudre à feu à Forciolo.

⁂

SARTORATO. — Les ayants droit à la succession de M. Sasori Jean-Baptiste, né à Sartène le 5 février 1843, décédé à Pozzomoro, le 17 octobre 1904, sont invités à se faire connaître au ministère des colonies, archives coloniales, service des successions et biens vacants.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Bastia

Rectification

Au résultat des élections dans la commune de Cagnano, les procès-verbaux donnent :

29 voix à M. le colonel Astima
6 voix à M. Pierangeli.

Il a donc été inexactement annoncé que M. Pierangeli avait obtenu 29 voix et M. le colonel Astima 6.

⁂

Arrondissement d'Ajaccio

Résultats du 6 mai 1906

M. Forcioli, député sortant, radical, demandait le renouvellement de son mandat :

Il avait pour concurrents :

MM.

Alata, ancien conseil,
Bartoli, docteur,
Bailoy, ancien maire,
Del Pellegrino, docteur, conseiller municipal,
Dreguccl, docteur,
Emily,
Gambarelli,
Luciani,
Nicoli, chef de bataillon en retraite,
Paglieni, ancien maire,
Romaroni,
Rosati,
Verrici, avocat,
Vico, docteur,
Candidats libéraux indépendants.
Pietrini, docteur, socialiste.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits	23.670
Votants	12.370
Suffrages exprimés	12.343
Bulletins nuls	58
Ont obtenu :	
MM. Forcioli	5.996 voix.
Pietrini, docteur soc.,	305 id.
Les Opposants,	6.004 id.

RÉSULTATS PAR COMMUNE

Ajaccio

	Forcioli	Opposition
Ajaccio	1.045	1 047
Alla	17	161
Alata	68	47
Bastelicaccia	103	33
Appietto	104	46
Villanova	54	57
Total.	1.399	1 993

Bastelica

Bastelica	274	63
Ossoni	95	70
Rocca-Serella	54	69
Orsana	87	24
Tolla	71	46
Total.	575	435

Bocognano

Bocognano	167	99
Carbuccia	19	63
Tavera	91	69
Ucciani	65	115
Vero	57	33
Total.	389	397

Evisa

Evisa	52	76
Cristinacce	61	11
Osani	12	66
Partinello	36	31
Marignana	122	48
Serriera	29	39
Total.	302	273

Piana

Piana	98	198
Cargese	55	180
Ota	91	96
Total.	244	474

Salice

Salice	67	141
Azzana	35	53
Pastricciola	97	54
Ruscalia	70	26
Scannafaghiacia	38	44
Total.	307	317

Santa Maria-Siechè

Santa-Maria-Sic.	148	53
Albitreccia	98	33
Azilone-Ampare	57	36
Cauro	30	14
Cognoli-Monticchi	34	75
Cuttoli-Chiavari	189	21
Forcinto	76	42
Frasseto	94	49
Grossoto-Prugna	58	54
Guargnale	42	59
Pietrosella	7	22
Pila-Canale	96	63
Quasquara	52	13
Serra-di-Ferro	45	65
Torgia-Carlo	6	5
Urbalacone	19	22
Zigliara	53	99
Total	942	684

Sari d'Orcino

Sari d'Orcino	90	82
Ambiegna	16	19
Arro	29	14
Calcatoggio	66	74
Cannala	10	14
Casaglione	46	68
Loyona	48	44
Saint-André d'Or.	20	17
Total.	402	368

Sarrola Carcopino

Sarrola-Carcopino	131	35
Cuttoli-Carcich.	77	117
Peri	93	68
Tavaco	46	11
Valle di Mezzana	48	44
Total.	399	275

Soccia

Soccia	6	119
Guagno	121	34
Orto	30	33
Poggiolo	37	54
Total.	189	240

Vico

Vico	98	251
Arbori	38	42
Balogna	34	67
Coggia	40	68
Lela	28	138
Murzo	29	49
Renno	39	122
Total.	296	757

Z cavo

Zicavo	438	412
Cammannacce	24	83
Corrano	18	64
Cozzano	96	53
Guitera-Olivic.	36	13
Palneca	156	56
Sampolo	39	31
Tasso	33	14
Zevaco	19	19
Total.	569	455

RÉCAPITULATION

Inscrits : 23 670

Suffrages exprimés : 12.343

Ajaccio	1 399	1.993
Bastelica	575	435
Bocognano	389	397
Evisa	302	273
Piana	244	473
Salice	307	317
S. Maria Siechè	942	684
Sari-d Orcino	402	368
Sarrola-Carcopino	399	275
Soccia	189	248
Vico	296	757
Z cavo	569	453
Total	5 996	6 004

AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Guerre

M. Giudicelli, capitaine au 3e d'infanterie, passe au 2e rég. étranger.

— M. Sostelli, capitaine au 6e rég. de chasseurs, passe au 5e rég. de dragons.

M. Bertoluzzi, portier consigne de 3e classe à Oran, est promu à la 2e classe.

— M. Bianconi, ex adjudant au 3e bat. d'infanterie légère d'Afrique, est nommé à l'emploi de caserner de 2e classe à la direction du génie de Tunis.

Troupes coloniales

M. l'officier d'administration de 3e classe Gardini, à Toulon, est affecté à la section d'infirmier des troupes coloniales, à Marseille.

Sobsistances militaires

Le sergent Roccheseni, de la 14e section de commis et ouvriers d'administration, est nommé à l'emploi d'adjudant.

Préfecture de police

M. Giudicelli Jean-Michel a été nommé gardien de la paix stagiaire à Paris.

Contributions diverses

M. Grisoni Paul, déclaré admissible à la suite du concours de décembre 1905, est nommé à l'emploi de surnuméraire des contributions diverses en Algérie, et affecté au département d'Alger.

Chemins de fer

M. Tristani, sous chef de gare à la Compagnie de l'Ouest, est nommé avec son emploi dans la section de chemins de fer de campagne.

Ministère de la Marine

Le quartier maître fourrier de 2e classe Tranini Jean-Baptiste est nommé à la 1re classe de son grade.

LIGUE
de Propagande Républicaine
RADICALE ET RADICALE SOCIALISTE

Le Groupe de Propagande républicaine radicale et radicale socialiste qui s'est constitué à Bastia, à l'occasion des élections législatives, déclare qu'il est resté absolument étranger à la rédaction de la lettre qui a paru hier sous la signature du colonel Astima, et qu'il entend dégager sa responsabilité de toutes les compromissions éventuelles.

Il se réserve de faire connaître ultérieurement, la ligne de conduite que lui dictera sa conscience républicaine.

JOSEPH AJACCIO. — MILANTA. — ANDRÉ GHILINI. — J.-A. RICCI. — BRANDIZI. — MARANINCHI. — ROMAGNOLI.

Nécrologie

Mme Galletti-Ferdinandi

Mme Anna Galletti, qui vient de s'éteindre à l'âge de soixante-six ans, était la tendre compagne de M. Galletti, ancien magistrat, et la fille du regretté commandant du génie Ferdinandi, auquel nous devons les travaux de découverte de la grotte de Brando.

Mme Galletti avait hérité des vertus ancestrales, et elle se distinguait par un esprit très cultivé et les plus solides qualités du cœur. A Lucciana comme à Pozzo, elle était entourée des sympathies de toute la population. Très compatissante envers tous, elle était particulièrement accueillante pour les déshérités, et c'est avec un empressement qui révélait toute la bonté de son âme, qu'elle s'efforçait d'adoucir les amertumes et de venir en aide à ceux qu'étreignait la misère.

Les malheureux la pleureront longtemps, mais le vide qu'elle laisse dans son foyer est immense. Epouse incomparable, elle partageait son cœur entre le compagnon de sa vie et son unique fils, aujourd'hui anéantis par une séparation aussi cruelle.

Les obsèques ont eu lieu à Pozzo; l'assistance était considérable et une partie du cortège a dû stationner sur la place de l'église. Des cantons de Brando, Borgo, Moriani, de Bastia, on était accouru pour rendre les derniers devoirs à cette femme de cœur et partager la douleur de ceux qui la pleurent.

L'inhumation a été faite dans la chapelle mortuaire de la famille.

Nous présentons à M. J.-L. Galletti, à ses fils, M. l'ingénieur Galletti, et aux familles Ferdinandi, Marchetti, Mattei, Massoni et Galletti l'expression de nos douloureuses sympathies et de nos vives condoléances.

Une histoire de revenant

M. Emile Lemaire qui habite rue de Gand N° 292, à Tourcoing (Nord) fut à un moment si malade, que dans sa famille on croyait le voir mourir d'un moment à l'autre et que dans le quartier qu'il habite, à deux reprises, le bruit de sa mort avait même couru. Au grand étonnement de ceux qui le considéraient comme perdu, M. Lemaire revint à la santé. Encore une remarquable guérison à ajouter à l'actif des pilules Pink. Les histoires de revenant sont généralement difficiles à contrôler; celle-ci fait exception et il est très facile de se renseigner à ce sujet. A la suite de sa guérison M. Lemaire a adressé à M. Gabin la lettre suivante.

« Je vous adresse tous mes remerciements ; je vous envoie ma photographie et je vous autorise à publier dans les journaux que les pilules Pink m'ont bien guéri. Depuis un an et demi je souffrais beaucoup d'attaques d'asthme. Je m'épuisais plus travailler. Je toussais beaucoup, je crachais une sorte de bile jaunâtre et des glaires. J'avais de terribles maux de tête, des points douloureux dans le dos et dans les côtés. Je n'avais plus la force de marcher, et au bout de trois minutes d'efforts pour me mouvoir, je n'avais plus de respiration. A peine pouvais-je rester couché ; il fallait en tout cas laisser tou-

M. Emile Lemaire (Cl. Baert, Tourcoing)

jours les fenêtres grandes ouvertes car sans cela j'étouffais. Plusieurs fois la nuit, les miens ont cru que j'allais mourir, et à deux reprises, paraît-il, le bruit de ma mort s'est répandu dans le quartier. J'ai pris plusieurs médicaments qui me furent ordonnés tant en France qu'en Belgique, ils m'ont un peu soulagé pendant que je les ai pris. Dès que je cessais de les prendre, je souffrais autant. Ma famille était au désespoir. On m'a enfin conseillé de prendre les pilules Pink. J'en ai pris 6 boîtes et elles m'ont complètement rétabli. Je ne souffre plus du tout, toutes mes forces sont revenues et j'ai repris mon travail. »

Les pilules Pink ont guéri des gens considérés comme incurables et abandonnés de tous. En voici encore une preuve.

On conçoit aisément que si elles peuvent guérir des gens aussi gravement atteints, elles guériront avec une facilité extrême, les cas ordinaires. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, névralgies, rhumatismes.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et à la Pharmacie Gablin, 73, rue Bailu, Paris, trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco.

Attention ! Seules les véritables Pilules Pink peuvent donner des résultats comme ceux dont nous venons de parler. Les imitations n'ont jamais guéri personne. Exigez les véritables pilules Pink, celles qui portent sur les boîtes ces cinq mots caractéristiques : « Pilules Pink pour Personnes pâles ».

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 mai

Thermomètre — 7 heures du matin 17 0
à midi + 21 0 à 6 heures du soir + 18 0
Maxima + 24 1 Minima + 12 9

Baromètre — 7 heures du matin, 7 1 mm.
à midi, 761 mm. 6 heures du soir, 760 mm.
Vent. — Dans la matinée, E. faible.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Lavio mètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Récompenses au dévouement

Une médaille d'honneur en or a été décernée au brigadier de police Nicolai Jacques-Antoine, qui s'est particulièrement distingué et a été blessé au cours des événements difficiles survenus le 1er mai.

⁂

Nouvelles coloniales

M. Couzinet Jean-Jules, administrateur colonial de 1re classe, est nommé administrateur en chef de 2e classe.

M. Michelangeli Antoine-Padoue, administrateur colonial adjoint de 3e classe, est nommé administrateur adjoint de 2e classe.

M. Ceccaldi Paul, adjoint de 1re classe des affaires indigènes de l'Afrique occidentale française, est nommé administrateur de 3e classe.

⁂

Nos cyclistes

La dame Fr. Duchesne, lattière, qui passait, hier matin, dans la rue Campanari, a été renversée à terre par un cycliste marchant à toute vitesse.

La lattière n'a eu heureusement aucun mal et en a été quitte pour verser son bidon de lait.

La police devrait se montrer sévère à l'égard de certains fervents de la pédale qui traversent, à des allures très vives, les rues les plus fréquentées de la ville, et sont la cause parfois d'accidents regrettables.

⁂

Fermature tardive

La police a verbalisé hier contre les dames G. Marcelle et D. Marie, buvetière, pour fermeture tardive de leurs établissements.

⁂

Dispute

Les demoiselles B. Jeanne, 17 ans, et T. Catherine, 18 ans, se sont prises de querelle hier, matin, dans la rue du Pontetto. Des coups ont été échangés de part et d'autre.

La police est intervenue pour mettre fin à cette scène de pugilat et a dressé procès-verbal contre les jeunes filles, pour tapage et scandale sur la voie publique.

⁂

Acte de probité

Mlle Santoni Julie ayant trouvé, hier matin, un pendant d'oreilles dans un vestibule de la rue de l'Opéra, s'est empressée d'aller déposer cet objet au poste de police.

⁂

Mots de la fin

Le député X... est malade ; son médecin vient en consultation :

— Il a l'horreur des cléricaux à un tel point que cela l'a rendu malade, dit la femme au médecin.

— Ah ! je vois bien, notre cher député est atteint de « moinomanie. »

⁂

A louer

Appartement de 6 pièces au 5e étage, numéro 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du Journal.

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Buttarni, dentiste des Hôpitaux civils et du Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Lingoizour du 10 au 24 mai exclusivement.

⁂

Avis aux viticulteurs

M. Parthommy Buggini, à Bastia, cours Docteur Favale, à l'honneur d'informer MM. les Viticulteurs, qu'il est seul dépositaire du « Pulvérisateur le Parfait » reconnu supérieur aux autres, au prix de 30 f.

Charles de Vincenti, 18 rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et ferme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels. 1 0/00 au parquet, 1.25 0/00 en coulisse.

PUZZICHELLO

Eau sulfureuse sodique contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, les hémorroïdes les maladies contagieuses.

1re Saison du 1er au 20 mai.
2me Saison du 20 mai au 10 juin.

Pour tous renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Puzzichello.

CABINET
François MAESTRACCI
Agréé au Tribunal de Commerce
2, rue Neuve Saint Roch, Bastia

Représentation
devant le Tribunal de Commerce, la Justice de Paix, etc.

CONSULTATIONS
avec la collaboration d'anciens magistrats, avoués, avocats, etc.

Déposer questions écrites chez François Maestracci, rue Neuve St-Roch, 2, tous les jours de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 4 heures du soir.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00246

BOURSE DE PARIS

	8mai — 9 mai
Rente 3 0/0 ancien	98.00 — 98.05
Rente nouvelle	98.20 — 98.05
	ex-coupon.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Sartene

RÉSULTATS DÉFINITIFS.

Inscrits	13.602
Votants	8 561
Suffrages exprimés	8.560
Gabrielli	4.356
Quilichini	4 183

M. Gabrielli est élu.

Conseil Général

Séance du 9 mai

Présidence de M. le vicomte SEBASTIANI

La séance est ouverte, à 9 heures du matin, sous la présidence de M. le vicomte Horace Sebastiani, vice-président.

M. Tiburce Ceneo d'Ornano est désigné comme secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

Etaient présents : MM. Casabianca Don Pierre ; Stephanopoli Jacques ; de Morati ; Decori ; de Caraffa ; Gabrielli ; Durazzo, président ; Cattucoli ; Pinelli Emile ; Leccia François-Marie ; Pitti-Ferrandi, docteur ; Durazzo Hector ; Arri ; Carrega ; Balesi ; Giacobbi, sénateur ; Puccinelli ; Fratacci ; Giocanti ; Versini Toto ; Colonna, maire de Vico ; Gavini Jean-Pierre ; Folacci ; Zaccarelli ; Giamarchi.

Le chemin de fer de Ghisonaccia à Bonifacio

L'ordre du jour appelle la question du chemin de fer de Ghisonaccia à Bonifacio.

M. Don Pierre Casabianca, rapporteur, dépose un projet de résolution tendant à fournir à l'Etat une subvention égale au dixième de la dépense pour l'acquisition des terrains nécessaires à l'établissement de la ligne, sans que toutefois, cette subvention puisse dépasser la somme de cent mille francs.

M. de Caraffa répond qu'il est profondément regrettable que l'Etat n'ait pas jugé à propos de terminer cette ligne, alors qu'il en a construit bien d'autres d'une importance moins considérable et en s'imposant de bien lourds sacrifices.

La Corse, qui est un pays pauvre, ne devrait pas supporter la moindre petite dépense pour la construction de ce chemin de fer.

M. de Caraffa accepte le projet de résolution déposé par M. Don Pierro Casabianca, afin de ne pas fournir un prétexte à l'Etat, mais il espère que le Conseil général protestera énergiquement et unanimement sigsatisfaction n'est pas accordée à la Corse avant la session du mois d'août prochain.

M. de Caraffa fait observer qu'il est regrettable que la Corse qui ne peut pas entretenir ses chemins vicinaux, soit obligée de subvenir à la dépense pour l'achèvement d'une voie ferrée.

M. Gabrielli appuie la proposition Casabianca, qui est adoptée à l'unanimité.

Le Port de Bastia

MM. Decori et de Caraffa émettent le vœu tendant à la construction immédiate de l'épi Saint-Erasme, afin d'abriter les navires qui viennent mouiller dans le port de Bastia.

Musée à Genève

M. de Caraffa émet le vœu tendant au vote de la somme de trois cents francs pour l'installation et le fonctionnement d'un Musée commercial à Genève, Section Corse, dans le but de faire connaître les produits corses à l'étranger.

Ce vœu est renvoyé à la commission des finances.

La halte de Padulella

M. Decori demande la transformation en gare de la halte de Padulella.

Construction d'un chemin

M. Durazzo, président, émet le vœu tendant à la construction d'un chemin reliant Sainte-Marie Figaniella à Oma-tu.

Chemin de fer d'Ajaccio à Propriano

MM. Cattucoli et Durazzo présentent le vœu tendant à la construction du chemin de fer d'Ajaccio à Propriano.

6 vœu est adopté à l'unanimité.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain matin à 10 heures.

Récompenses Honorifiques

Paris, 9 mai.

Le ministre de la marine a accordé la médaille de bronze à M. Orlandi, maître au cabotage, inscrit à Bastia, pour avoir porté secours à un homme en danger de se noyer dans le port de Marseille.

Un témoignage officiel de satisfaction a été accordé à M. Novella, préposé des douanes, qui a exposé sa vie pour sauver un enfant, tombé à la mer, à Calvi.

GARDIENS DE PHARE

Paris, 9 mai.

M. Malberti, gardien de 1re classe du phare de la Chiappa, près Portovecchio, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LES GRÈVES

A PARIS

100.000 grévistes

Paris, 9 mai.

L'agitation gréviste continue. Les terrassiers, les serruriers chôment toujours.

Les ouvriers du bâtiment ont décidé de continuer la grève.

On évalue à 100.000 le nombre des ouvriers qui ont quitté le travail.

La Bourse du travail est très animée; toutes les salles sont encore occupées.

Plusieurs réunions ont eu lieu aujourd'hui. La plupart des corporations ouvrières ont voté des ordres du jour déclarant la grève à outrance.

MOULINS

Moulins, 9 mai.

La grève des maçons a pris fin.

D'autres corporations ouvrières vont reprendre le travail.

La ville est calme.

LA ROCHELLE

La Rochelle, 9 mai.

La grève des ouvriers du bâtiment est terminée.

Le travail a été repris à la suite d'une entente avec les entrepreneurs qui ont fait droit aux réclamations des ouvriers.

VESOUL

Vesoul, 9 mai.

Les mineurs des concessions houillères de Ronchamps sont en grève.

Les grévistes ont tenu une réunion. Ils ont décidé de soutenir la lutte à outrance contre les compagnies, sans menaces ni violences.

ROCHEBELLE

Alais, 9 mai.

Les mines de Rochebelle sont toujours fermées.

La compagnie a donné un dernier délai aux grévistes, fixé au 11 mai, pour reprendre le travail.

Les ouvriers paraissent décidés à continuer la grève si la compagnie ne leur accorde ce qu'ils demandent.

RIVE-DE-GIER

Saint-Etienne, 9 mai.

Une entente a eu lieu entre les grévistes et la direction des grandes verreries générales de la Loire à Rive-de-Gier.

On croit que le travail sera repris demain.

DISLOCATION DES TROUPES

Ordre général

Lens, 9 mai.

La dislocation des troupes a commencé aujourd'hui.

A cette occasion, le général Levy, commandant la 2e division d'infanterie, qui commandait les troupes envoyées dans le bassin houiller, a, dans un ordre général qui a été lu, ce matin, dans tous les corps et détachements, remercié les troupes pour leur endurance leur énergie et leur sang-froid.

EN ITALIE

TURIN

Turin, 9 mai.

Le mouvement ouvrier s'accentue. Plusieurs corporations ont proclamé la grève générale.

Les grévistes ont tenu aujourd'hui diverses réunions.

Le service d'ordre est assuré par la troupe.

Mouvement gréviste à Bologne

Rome, 9 mai.

Des télégrammes de Bologne annoncent que les ouvriers de tous les établissements industriels de cette ville sont en grève.

La plupart des magasins sont fermés.

Une grande agitation règne dans la rue. Les tramways circulent sous la protection de la force publique.

Les troupes sont consignées. On craint que le mouvement gréviste ne s'accentue.

VOL DE CARTOUCHES
dans une Poudrière

Paris, 9 mai.

Un artilleur du 13e régiment en garnison à Vincennes, a été arrêté, hier, au moment où il volait des cartouches dans une poudrière.

Ce militaire sera traduit devant un conseil de guerre.

UNE BOMBE
RUE DE L'OUEST

Paris, 9 mai.

Une bombe a été découverte, ce matin, contre la porte cochère d'une maison de la rue de l'Ouest, au quartier de plaisance.

Cet engin qui était chargé, a été remis par la police, au laboratoire municipal où l'on procédera à l'analyse des matières explosives qu'il contenait.

Malgré les plus actives recherches, la police n'a pu découvrir par qui cette bombe a été déposée.

UNE SCÈNE DE VIOLENCES
ENTRE
MM. Millevoye et de Nosilles

Paris, 9 mai.

Une scène de violence qui a causé un grand rassemblement s'est produite, ce matin, dans l'avenue Bugeaud, entre M. Lucien Millevoye, député sortant de la 2e circonscription du 16e arrondissement de Paris et M. Mathieu de Nosilles son concurrent.

Après une vive altercation des coups de canne ont été échangés.

Il a fallu l'intervention de plusieurs personnes présentes pour mettre fin à la dispute.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE MARSEILLE

Les Maîtres chanteurs

Marseille, 9 mai.

Le tribunal correctionnel de Marseille a eu à s'occuper aujourd'hui de la fameuse affaire dite des « Maîtres Chanteurs ».

Sept accusés dont une femme sont poursuivis pour escroqueries, abus de confiance, vols, etc.

Le président procède à l'interrogatoire du nommé Mirabel, chef de la bande.

Mirabel, qui est en même temps le principal inculpé, proteste énergiquement contre les nombreux chefs d'accusation portés contre lui.

L'interrogatoire de cet accusé a occupé toute l'audience.

Alsace-Lorraine

Le voyage de Guillaume II

Arrestation d'anarchistes

Paris, 9 mai.

La « Liberté » annonce que cinq individus suspects ont été arrêtés aux alentours du Château d'Urville, en Lorraine, où l'empereur Guillaume II doit se rendre samedi prochain.

On suppose que ces individus sont des anarchistes qui avaient pour mission d'attenter aux jours du souverain allemand.

La police a découvert une quantité considérable de dynamite aux environs du château d'Urville.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

AVIS DE DECÈS

Mme veuve Colombani, née Mariani ; MM. Joseph et Michel Colombani ; M. Marc Colombani, sériciculteur à Moltifao, et Mme Colombani, née Abiet ; M. Tullius Colombani, sériciculteur à Vidauban (Var), Mme Tullius Colombani et leurs filles ; M. Césaire Colombani, industriel à Xocand (Turkestan-Russe) ; Mlle Mariani, institutrice à Pozzo (Grande) ; M. Pascal Mariani, employé Marocain (Tanger) ; M. le commandant Aloisi et Mme Aloisi, née Filippetti ; Mme Reuzeni, née Aloisi, et M. Reuzeni, sériciculteur ; Mme veuve Colombani, née Farinole, et sa fille ;

Les familles Ordioni de Corte, Mariani de Vero,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Grimaldo Colombani
Greffier de la Justice de Paix du canton de Castifao

leur époux, père, fils, frère, beau frère, neveu, oncle et allié, décédé à Pozzo (Grande), le 9 mai, à l'âge de 35 ans.

L'enterrement aura lieu vendredi, 11 du courant, à Moltifao.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

DÉPOT CENTRAL
1, rue Neuve Saint-Jean, 1, Bastia
POMMES DE TERRE
EN GROS
pour semence et consommation
Early, Pertole, etc., etc.
Aulx, légumes, savons, cafés, etc.
Gros et détail

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 avril, les marchandises ci-après, paiement comptant :

Soufre sublimé pur : en ballots de 50 k., marque Bonde, 9.50 le ballot ; Marque Reunion, 8.75 le ballot ; Trituré raffiné, marque Reunion, 9.50 ; de Cadania sublimé fin, 10 fr. le ballot.

Sulfate de cuivre en sacs de 50 k., 0,62 à 0,65 le kilo.

Sacre raffiné : en poire en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en sacs, marcoux irréguliers de Paris, 60 fr. les 100 k ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St-Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Rivoire et Carret, par caisses de 60 k., 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; au détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0 45.

Savon : en caisses de 50 k., Fer à cheval, 26.50 la caisse ; Abat-jour, 24.50 la caisse ; Condor, 21 fr., la caisse ; Echalote, 30.50 la caisse.

Sel gros des Iles d'Hyères, 11 fr. les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 13.50 les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Farines : Coty, Dugrand, Morly, Bilard, Parrel berdiauske, Thomas et Cie grues.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

A LOUER
Villa Blanchard
S'adresser à Me Giordani, notaire.

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Igérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

Jeudi	4 heures soir.	Marseille	Vendredi, 7 heures m.
Jeudi	9 heures soir.	Nice	Vendredi, 6 heures m.
Dimanche	10 heures matin.	Tunis	Lundi, 11 heures m.
Samedi	10 heures soir.	Naples	Dimanche, 5 heures s.

Départs de		Arrivées à Bastia	
Marseille	Samedi, 3 heures s.	Dimanche	6 heures m.
Nice	Samedi, 10 heures m.	Samedi	7 heures s.
Tunis	Mercredi, midi.	Jeudi	1 heure s.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.	Jeudi	11 heures m.
Cette	Jeudi, midi.		
Marseille	Mardi, soir.		

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de		Arrivées à	
Marseille	Dimanche, 4 heures soir.	Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Ajaccio	Lundi, 5 heures soir.	Propriano	Lundi, 8 heures soir.
Propriano	Mardi, 11 heures m.	Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Ajaccio	Mardi, 5 heures s.	Marseille	Mercredi, 7 heures matin.

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, 2, **rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur Gérant,
J. E. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

Atelier de Dorure
SAUVEUR SAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations
d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crosses, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1889 par l'Administration
Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de ce genre, le seul aussi où les Cours soient faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et Institutrices.
Exposés en plein Midi, au bord de la mer, sur colline ensoleillée sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.
Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS
Succès pour l'année scolaire 1904-1905
4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 Rangs supérieurs sur 18.
Des bourses nouvelles viennent d'être créées pour le brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
sur papier de Chine, format 40×30. *Chaque.* 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1879).
sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
sur papier Chine, format 40×30 (Réduction) . 2 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Le meilleur des cigares à 0,10 est celui contrefait le **Cigare Mattei**, se demander dans tous les débits.
On ne trouve pas ce cigare,
On le lui refuse, c'est parce que
on veut vous vendre autre chose.

LA GRAINE Ste-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies de Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — Dans toutes les Pharmacies

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS

à fermeture automatique
élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — LE
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Rome, Milan.

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCHELLI
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887). Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1903)
Donne de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ces propriétés digestives, son arome et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et mauvaise saison contre le mal de mer et les coliques.
La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.
Dépôt à sa Ville près Carbo et à Bastia chez M. LUCIANI, pharmacien, place des Terreaux.
Se méfier des contrefaçons.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1906
Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles
Prix très réduits
M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et de Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.
La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE
A DÉLAI DE COLOMBANI
Bastia. — 3 et 5, rue de l'Opéra. — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Salon à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE HELLE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Lisez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages
La plus attrayante des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Laturque, etc.
Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
Abonnement de Trois Mois aux Prime contre mandat-poste de 3 fr. 50, nécessaire, 316, rue Montmartre, Paris.
15 centimes le Numéro.
En vente partout.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — VENDREDI, 11 MAI 1906 — N° 10

Le Petit Bastiais
5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-E. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à raison aux Bureaux du Journal.
Petite ligne, 2 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse . . . . . 20 fr. | 10 fr. | 5 fr.
Autres Départ. 26 » | 13 » | 6 »
Un an | 6 mois | 3 mois
Union Postale, et Autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
Fête d'Aujourd'hui : Saint François de G.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h., 10 m. — Coucher, 6 h. 43 m.
Dernier quar., le 14. — Nouv. Lune, le 22
Fête de Demain : Saint Pancrace.

10 MAI

SCÈNES DE LA VIE BASTIAISE

XI

La revanche d'Aurèle

(Suite et fin)

Et tombant à ses genoux, il poursuivit :

— Marie, ma chère Marie, laissez-vous aimer par celui qui souffrait tant de vous voir livrée à un autre, mais qui savait cacher son dépit, sa douleur, pour ne point vous troubler dans votre bonheur ; n'est-ce pas là une preuve éclatante de mon amour ? Ah ! comme je vous aime, Marie, je vous aime, non pas toute pour moi-même, mais pour vous, pour vous voir heureuse, pleine de félicité. Oh ! ma chère et bien-aimée Marie, ne pleurez plus, ne pleurez plus !...

Et Aurèle, emporté par la chaleur de sa déclaration, porta à ses lèvres la main de l'Italienne et la tint collée pendant quelques instants.

Le bruit des baisers qui s'échappait de la chambre d'à côté fit de nouveau tressaillir Marie-Madeleine qui déchira son mouchoir de rage, avec ses dents.

— Entendez-vous, Marie, comme il paraît heureux avec sa maîtresse, insinua Aurèle, toujours à genoux et tenant sa main serrée dans la sienne.

— Oh ! taisez-vous, taisez-vous, monsieur, ne voyez-vous pas que je suis folle !... Laissez-moi fuir ces lieux... Laissez-moi partir, je souffre trop...

L'hôtesse des Baleri se leva, agitée et les yeux remplis de larmes.

— Ce serait folie, Madame, de sortir ainsi, dans cet état.

— Non, non, laissez-moi !...

— Marie, je vous en supplie, restez là, soyez forte, apprenez à détester le perfide...

— Oui, vous avez raison, mais je veux lui dire à travers cette porte qu'il est un lâche.

— Autre folie, Marie.

Puis, la regardant fixement :

— N'êtes vous pas Italienne ?

— Je suis du pays où l'on sait aimer !

— Et se venger ?...

— Oh ! oui..., dit-elle avec un éclair dans les yeux.

— Marie, ma bien-aimée Marie, je vous aime, je vous aime d'un amour insensé. Je veux réhabiliter votre âme d'une erreur du passé, je veux consoler votre cœur d'une blessure encore saignante, je veux vous faire oublier tout, tout, je vous aime, Marie.

— Me faire tout oublier ?

— Tout, vous dis-je, tout.

— Même une faute ?

— Est-ce une faute lorsqu'une femme croit confier son honneur à un homme qui viole son serment après lui avoir juré de lui rendre bonheur pour bonheur ? N'est-ce pas la dernière des lâchetés que de briser cette vie pleine de sincérité et d'espérance ?... N'est-ce pas aussi la plus grande des satisfactions pour moi que de m'ériger en protecteur pour consoler cette âme et lui vouer ma vie tout entière ?

Les éclats de rire de Séverine, perçant la cloison, firent bondir l'Italienne qui serra fortement le bras de Vincent en s'écriant :

— Oh ! vengez-moi, vengez-moi !... je vous donne tout, tout moi-même ! mais vengez-moi... oh ! Dieu !...

La nuit était venue et l'obscurité avait envahi l'appartement où semblait régner le plus profond mystère. Et ce mystère même révélait une victoire de l'amour dans une de ses fréquentes combinaisons infernales.

XII

Fin de tout

Marie-Madeleine rentra tard à la maison des Baleri et donna un prétexte quelconque pour motiver son étrange retard. La femme n'est point en peine pour montrer des douleurs là où il n'y a rien.

C'est une des forces de son caractère, d'supérieur au nôtre en certaines phases, ce qui explique souvent ce point de droit humanitaire qui prescrit, pour les deux natures de l'homme et de la femme, l'égalité des ruses dans le code de l'amour — le code le plus élastique que je connaisse.

Heureusement que la discipline n'a rien à faire dans cet amas d'articles incompris, chacun pratique la loi à sa manière sans prendre garde à la morale : chose parfaitement inutile en amour. S'il fallait appliquer rigoureusement les articles de ce code, il faudrait trop de gendarmes, et dame, comme nous vivons en une époque d'économie politique, on se passe facilement de ces sortes de Pandores, et partant, de ce code qui est relégué aux archives des faiblesses humaines.

La veuve ne dormit pas de toute la nuit, et plus les heures avançaient, plus elle s'apercevait de l'énormité de sa faute pour s'être donnée à Aurèle, un inconnu, en somme, qu'elle voyait pour la première fois et dont elle comprenait maintenant le rôle odieux.

Elle se disait que les hommes ont toutes mêmes instincts d'égoïsme, mais que leurs erreurs sont rémédiables, tandis que les fautes, ou plutôt les faiblesses de la femme, sont des taches noires qui ternissent sa conscience. Elle se disait cela avec effroi.

Elle se nommait pourtant Marie-Madeleine et ce nom ne lui fit même pas songer à la vie scabreuse de sa sainte patronne, ainsi qu'à sa bienheureuse fin. cela aurait pu la consoler !

Elle prit peur également à la pensée que les deux amis allaient se rencontrer, se voir, et qui sait encore se raconter mutuellement leur aventure. Elle serait à jamais perdue.

Et pour ne pas assister à une comédie où elle jouerait le rôle de sacrifiée, à une comédie qui représenterait l'effondrement de son honneur, elle résolut de quitter Bastia au plus tôt et de s'en aller à Pise pour cacher sa honte et son désespoir.

Marie-Madeleine ne sortit plus de la maison et reçut, pendant les trois jours qui suivirent la scène de la succursale de l'hôtel, deux lettres, une de Vincent et l'autre d'Aurèle, qui restèrent sans réponse.

L'Italienne avait annoncé son départ à la famille Baleri qui fit tous ses efforts pour la retenir encore quelque temps, mais rien ne l'ébranla.

Le paquebot l' « Evénement » était en partance pour Livourne. De nombreux amis accompagnaient Marie-Madeleine jusqu'à bord. Les meilleurs souhaits de voyage et de prompt retour étaient sur toutes les lèvres, et la voyageuse accueillait ces marques de sympathie avec un sourire triste. Des larmes même coulaient de ses yeux déjà rougis par l'insomnie de la veille où l'image de son infortune s'était présentée à elle plus vivante que jamais.

Elle quittait cette ville pour ne plus la revoir sans doute. Bastia avait été son espérance ! elle y croyait trouver le chemin de la vie, trouver enfin une place pour son cœur plein de jeunesse et d'illusions.

La nature corse semblait convenir à la sienne, elle espérait en ce mélange de sang et d'esprit qui devait assurer un bonheur certain ; tout à coup ce rêve disparaît, et la pauvre âme, préférant l'exil à la tourmente, laisse tomber des larmes comme pour effacer la tache qui avait terni le scintillement de ses illusions.

Au milieu de ce supplice du cœur où la pâleur du visage réfléchit la douleur Marie-Madeleine rougit soudainement : une femme élégante suivie de Vincent et d'Aurèle monta sur le navire en partance.

Les deux jeunes gens allaient accompagner également la Parisienne qui partait par voie d'Italie.

Il y eut un moment de stupeur et d'émotion.

Vincent, pâle, interdit, baissa la tête, comme un homme atterré, tandis qu'Aurèle, confus de son rôle odieux et qui amena cette fin désastreuse, resta un moment silencieux.

Il vit soudainement se dresser devant lui l'image de son action mauvaise, en employant pour séduire une femme, même à l'attirance impérieuse, des moyens bannis par la chevalerie de tous les pays galants. Et quoiqu'elle fut également un enjeu, cette femme — objet toujours délicat — devait être conquise par la tactique savante des cours d'amour et non par la vulgarité des moyens — amour-propre et vaine gloriole — qui sont dans les mains ou plutôt dans beaucoup de petits cerveaux de tout le monde.

Cette victoire sur un cœur tourmenté, abîmé par des battements violents, balaient sous la férocité d'une jalousie subitement née et suscitée par lui-même, n'était pas la victoire glorieuse d'un galant homme, d'un homme galant, sur le champ de l'amour et de la passion comprise.

Cette victoire qui avait annihilé l'adversaire et détruit l'idéal de cette femme qui demandait simplement un cœur à son cœur, ayant besoin d'aimer et de vivre, cette victoire par lui remportée en ce moment de surprise, de trahison, lui paraissait, à l'instant même, comme une horreur, un crime, car tout disparaissait au milieu d'une larme, d'une souffrance, d'un remords.

Et lui-même avait fait cela !

Il en rougissait, lui, l'homme probe et loyal, lui, ami et amant chevaleresque dans toutes ses aventures et ses actions. Il rougissait, et il lui semblait que le navire qui allait partir, allait s'effondrer, voyant s'effondrer sa loyauté et ses délicatesses innées.

Et tout cela passa devant ses yeux, rapidement, comme un éclair.

Séverine le rappela à la réalité des choses en lui disant, en souriant :

— Regardez donc ce pauvre Vincent, comme il est défait ?

Et s'approchant de lui, elle lui prit la main en lui disant câlinement :

— Pauvre chéri, ne te désoles pas, je te reverrai encore, va !...

Vincent ne répondit rien. Il souleva la tête et, instinctivement, son regard rencontra celui de Marie-Madeleine qui était brillant : des larmes inondaient ses yeux.

Un coup de sifflet annonça le départ, et les personnes qui accompagnaient les voyageurs à bord descendirent à terre.

Le navire partit.

Les deux amis se regardèrent, mais aucun d'eux n'échangea une parole.

Deux jours après, Aurèle regagna Paris.

PHILIPPE TONELLI.

La Maladie du Châtaignier

Causes, Effets, remèdes
par M. LUCIEN GINOD GENET
(Suite)

II

Causes de destruction

C. — Suivant M. Mangin, (du Muséum d'histoire naturelle), qui a eu pour mission de rassembler les recherches faites par les agents des eaux et forêts sur cette question, la maladie du châtaignier sévit d'une façon indépendante du sol, de la couverture, de l'exposition, etc .. D'après lui, le système radical est le siège de la maladie.

« Cette maladie, dit-il, contagieuse, s'étend peu à peu comme une tache d'huile, autour de chacun des foyers malades et fait disparaître tous les arbres, vieux ou jeunes, dans les sols riches comme dans les sols pauvres, dépouillés ou pourvus de leur couverture de feuilles mortes.

« Le siège de la maladie est localisé dans les plus petites racines, dans le *mycorhizes*, qui sont envahies par un champignon, le *mycosphaque cutanea*. Ce parasite détruit progressivement les organes d'absorption de l'arbre, au fur et à mesure qu'ils se reforment ».

Que conclure de ces avis et dires ? On le voit, le problème posé n'est pas encore essentiellement résolu.

Il est cependant un point acquis : C'est que le siège de la maladie réside tout d'abord dans les radicelles, et que c'est l'extrémité de ces radicelles qui est avant tout attaquée.

Si les avis sont divers quant aux causes, l'opinion qui semble prévaloir est qu'on se trouve en présence non pas d'un insecte propagateur de la maladie, comme dans le phylloxera, mais d'un champignon qui paraît se développer avec une extrême rapidité.

Des recherches subséquentes viendront compléter, prochainement, sans aucun doute, les nombreux travaux établis sur ce point. En attendant, nous allons passer en revue les moyens préconisés, jusqu'ici, pour enrayer le mal.

II

Remèdes

Là encore, je suis obligé de prévenir le lecteur qu'aucun traitement définitif n'a été arrêté ou défini des recherches faites. La plupart de ceux qui se sont occupés de cette question se bornent à indiquer les moyens qui, selon eux, sont capables d'enrayer le mal.

La véritable solution serait radicale : arracher tous les arbres malades ; incinérer toutes les parties contaminées et repeupler.

Parmi les solutions à terme moyen, on peut citer les suivantes :

A. — M. Goiset indiquait dans un rapport de 1881 que l'on pourrait déchausser les racines et les soufrer. Il indiquait également que l'on pourrait isoler les arbres atteints, par des fossés et des drainages.

Cela paraît peu pratique. — C'est, dans tous les cas, très onéreux.

B. — M. Mangin prétend que l'on pourrait, peut-être, essayer les injections au sulfure de carbone à 4/1 ou 50 centimètres de profondeur, en bornant cette opération aux meilleures variétés ; mais, objecte-t-il, les vapeurs des injections ne tueraient-elles pas les mycorhizes ?

C. — D'après M. Berbu, on ne peut rien tenter dans la voie préconisée par M. Mangin. Le sulfure de carbone, les sulfates de fer, de cuivre, de potassium, etc., ne seraient que ces poisons insuffisants et dangereux.

Il conseille de combattre la maladie d'épuisement, en évitant les causes qui la déterminent : en évitant du coupart, mutilation des arbres. Il ajoute que l'on pourrait utilement enrichir le sol par des fumures et des amendements.

Conservation et amélioration des châtaigneraies malades

A. — M. Mangin propose, pour enrayer la crise actuelle, les moyens suivants :

1. Suppression ou restriction de la pratique du ramassage des feuilles ;
2. Suppression ou restriction de la vaine pâture pour assurer la replantation naturelle ;
3. Exploitation méthodique des châtaigneraies par la jardinage ;
4. Replantation de châtaigniers greffés.

M. Mangin demande, en outre, la création de pépinières destinées à fournir des plants greffés qui seraient délivrés gratuitement aux cultivateurs, et la création de primes et encouragements donnés aux meilleures cultures de châtaigniers et à la replantation ; enfin, l'application aux massifs de châtaigniers des terrains inata-

blos ou en ponte, de la loi du 18 juin 1859 sur le défrichement des bois par les particuliers (art. 219 à 228 du Code forestier)

On sait que cette loi n'est applicable que dans le cas où le déboisement peut amener un entraînement ou des érosions préjudiciables à la contrée; elle oblige seulement le propriétaire à laisser dans les sols instables le nombre d'arbres strictement nécessaire pour les protéger. Cette loi ne peut être l'objet d'une mesure générale.

B. — M. Delacroix conseille, en tout état de cause :

« 1. L'entretien des arbres en bon état, l'élagage rationnel des branches mortes ou dépérissantes avec occlusion des plaies au goudron ;

« 2. Eviter, d'une façon absolue, le ramassage de la feuille pour litière ou tout autre raison; du même, prohibition complète de la récolte des genêts, de la fougère, en général, de tous les sous-bois de la châtaigneraie, même de la bruyère;

« 3. Sevrer, en règle générale, toute culture sous la châtaigneraie et toute application d'engrais, surtout d'engrais azoté, qui, selon ses observations, constitue un véritable poison pour le châtaignier.

« Ne faire en sol qu'une façon superficielle.

« Retirer le pacage de moutons et de tout bétail sous la châtaigneraie ».

C. — M. Mêne, conservateur des Eaux et Forêts à Auriliac, exprime l'avis suivant, au sujet de la reconstitution des châtaigneraies :

Ce que disent les Journaux

Paris, 7 mai.

Les journaux républicains célèbrent la victoire remportée hier par le bloc de gauche. Il est paru ce matin de nouvelles éditions avec les résultats à peu près complets, qui annoncent 38 sièges de gagnés par les républicains de gauche.

Les journaux réactionnaires disent que les résultats des élections sont déplorables pour l'opposition qui, à cette heure, perd environ quarante sièges. C'est, ajoutent-ils, le triomphe du socialisme révolutionnaire favorisé par un pouvoir qui a tout fait depuis un mois pour aboutir à ce résultat.

Sous le titre : « Vers la révolution sociale », le Gaulois apprécie ainsi les élections :

La politique toute d'obstruction n'a pas triomphé. La méthode n'a pas prévalu. Au lieu d'une halte, il nous faut compter sur une course rapide, allégée vers un formidable inconnu. Le Bloc est aujourd'hui déconcerté, et M. Clemenceau qui pensait maintenir très différemment ses positions, sera peut-être embarrassé de sa trop complète victoire.

Les unifiés sont ramberdés. M. Jules Guesde, M. Bénézec, M. Allemane rentreront à la Chambre dont sont exclus les représentants les plus autorisés de la grande propriété de la grande industrie, du travail capitalisé : MM. Motte, Darblay, Lachambre, Hennessy, et d'autres encore.

On affirme par contre que le chef du socialisme parlementaire, M. Jaurès, est battu. Ce seront donc les révolutionnaires qui prendront la direction du parti socialiste.

La France ne veut pas s'arrêter sur la route où les gens du Bloc l'ont engagée. Nous avions cru que les républicains modérés, les progressistes auraient la puissance de la retenir, le moyen de l'éclairer. Les modérés sont battus et ce n'est plus sur eux qu'il nous faut désormais tabler pour l'œuvre de salut à laquelle nous les avions conviés.

Nous serions enchanté que la France fut sauvée même par des mains républicaines. Nous assisterons quand l'heure sera venue la besogne qui excédait les forces des républicains modérés et des radicaux. Tout n'est pas dit encore. Nous avons quinze jours pour nous ressaisir, pour changer la fortune de la guerre, en tout cas atténuer notre défaite.

Les amis du gouvernement ont affiché hier que le décret des modérés était le triomphe de la révolution sociale. Dans quinze jours la France nous fera connaître et cette fois définitivement le choix qu'elle aura fait ».

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Instruction publique

M. Stephanopoli, surveillant général au lycée de Nice, est promu de la 3e à la 4e classe.

— M. Paoli, économe du lycée d'Aix, est promu de la 3e à la 1re classe.

— M. Minighetti, économe du lycée de Bastia et M. Nicolai, économe du lycée de Carcassonne, sont promus de la 4e à la 3e classe.

— M. Rossi, sous-économe au lycée de Toulon, est promu de la 5e à la 3e classe.

— M. Casabianca, commis aux écritures au lycée de Bastia, est promu de la 4e à la 3e classe.

— MM. Filippi, professeur de 3e au lycée de Bordeaux ; Giacomoni, professeur d'italien au lycée de Toulon ; Reynaard, professeur d'histoire au lycée de Bastia, sont promus de la 5e à la 4e classe.

Pensions

Casanova François-Marie, soldat, 34 ans 10 mois de service. Pension avec jouissance du 19 novembre 1905, 675 fr.

Veuve Marie-Rosalie, veuve Verdoni. Le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 25 septembre 1905, 454 fr.

Brunati Sébastien, capitaine, 32 ans de services. Pension avec jouissance du 29 février 1906, 2.400

Ceccaldi Jean, capitaine, 44 ans 1 mois 14 jours de services. Pension avec jouissance du 19 février 1906, 3.025 fr.

Albertini Ange-Baptiste, officier d'administration de 1re classe du service des subsistances ; 36 ans 4 mois 3 jours de services. Pension avec jouissance du 15 février 1906, 2.625 fr.

Pietri Simon-Paul-Louis-Napoléon, officier d'administration de 1re classe du service des subsistances ; 38 ans 11 mois 16 jours de services. Pension avec jouissance du 1er février 1906, 2.750 fr.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Sartene

Sartene

	Quilichini	Gabrielli
Sartene	562	505
Belvedere-Campomoro	18	75
Bilia	36	47
Foce	71	25
Guncheto	30	30
Granace	56	17
Grossa	34	19
Tivoleggio	2	17
Total	850	745

Bonifacio

Bonifacio	467	221

Lavie

Lavie	293	218
Figari	104	119
San Gavino di-Carbini	93	73
Zonza	194	239
Total	597	649

Olmeto

Olmeto	178	233
Arbellara	17	63
Fozzano	90	91
Propriano	415	465
Sainte-Marie-Fiumicella	34	37
Viggianello	14	60
Total	367	549

Petreto-Bicchisano

Petreto-Bicchisano	106	102
Argiusta-Moriccio	36	57
Cassabriva	43	45
Mora-Croce	75	100
Olivese	61	109
Sollacaro	70	102
Total	396	620

Portovecchio

Portovecchio	230	483
Conca	67	80
Lecci	14	43
San-di-Portovecchio	95	129
Total	446	735

Tallano

Santa Lucia-di-Tallano	129	126
Altagene	43	27
Carbini	50	74
Loreto-di-Tallano	38	3
Moca	27	45
Olmiccia	30	25
Poggio-di-Tallano	23	9
Sant'Andrea-di-Tallano	39	42
Zoza	29	29
Total	417	382

Serra

Serra	63	87
Aullene	116	97
Cadarello	75	63
Quenza	58	79
Monacia	140	26
Sorroliano	30	26
Soria	160	104
Zerubia	17	13
Total	653	515

RÉCAPITULATION

Inscrits : 000
Suffrages exprimés : 8 452

Bonifacio	447	221
Lavie	597	649
Olmeto	367	549
Petreto-Bicchisano	396	620
Portovecchio	403	726
S. Lucie-de-Tal.	417	202
Sartene	850	745
Serra-di-Scopam	653	445
Total	4 149	4 303

Appel

Aux corporations ouvrières de la ville

La commission provisoire des quatre groupes réunis, prie les ouvriers et petits employés de toutes les corporations qui existent en ville d'assister à la réunion qui aura lieu dans la salle commune, Vieux port, Place Galetta, samedi 12 courant à 8 heures et demie du soir.

But: Fédération générale de toutes les corporations.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 mai

Thermomètre — 7 heures du matin 17 0 à midi + 21 0 à 6 heures du soir + 18 0
Maxima + 24 1 Minima + 13 9

Baromètre — 7 heures du matin, 7 1 mm. à midi, 761 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, E. faible.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.
L'hyiomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Les cantonniers

Par decret du 3 mai, le maximum de la rente viagère totale à laquelle les cantonniers pourront avoir droit, par application du deuxième paragraphe de l'article 9 du décret du 22 février 1896, est fixé, pour l'année 1906, aux deux tiers du salaire.

Ecole d'administration

MM. Caccialoguerra Jean-Paul-Edmond, sergent au 8e rég. d'infanterie coloniale, et Casabianca Paul-François, maréchal des logis au 3e rég. d'artillerie coloniale, sont admis à prendre part au concours d'admission à l'école d'administration militaire.

L'eau de Suerta

L'eau des fontaines débitant de l'eau de Suerta était trouble hier matin et beaucoup de personnes n'ont absorbé ce liquide fade et blanchâtre qu'avec une certaine répugnance. La limpidité étant une des conditions essentielles d'une eau saine et pure, nous appelons l'attention de M. l'architecte sur ce point.

Le Miroir des Modes

La saison avance, les robes légères, les chemisettes claires, les petits vêtements d'été vont devenir nécessaires. Dans le *Miroir des Modes* de Mai, Mesdames, vous trouverez un choix exquis de modèles vous invitant à faire des toilettes brodées, en mousseline, en tissus flous ou soyeux. La note princesse dominant toujours, nous vous fournissons toute une jolie collection de modèles de ce genre. Pour les enfants et les jeunes filles, la difficulté sera seulement de vous fixer, tant il y a d'illustrations charmantes et appropriée à la saison.

De nouveau, nous vous entretenons de la « Vie enfantine », de « la Beauté » (les soins de la peau); nous ajoutons à la Chronique des Lectures et à la Cuisine des familles, un article sur la Nouvelle-Orléans, un roman intéressant, et, pour compléter ce merveilleux numéro, deux patrons gratuits, une jupe corsolet pour dames et un tablier à plis ronds pour enfants.

Prix du numéro : 1 franc. En vente chez tous les Libraires.

Tirs de cartouches

Des tirs de cartouches à blanc seront exécutés par le 163e régiment d'infanterie, le vendredi 11 mai, de six à neuf heures du matin, aux abords de la route du col de Teghime et près de ce dernier.

Au Port

Vap. « Ville de Bastia, » cap. Bellier, de Livourne, 22 pas., div.
— Vap. « Liamone, » cap. Orsini, de Marseille, 66 passag., div.
— Vap. « Numidia, » cap. Mattei, de Naples, 231 passag., div.
— Vap. « Italia, » cap. Prades, de Tunis, 29 passagers, diverses.
— Prenez cette étoffe, ma dame... Je puis vous garantir la solidité du tissu...
— La solidité du tissu ?... Je n'y tiens pas... Au contraire... Ça vous force à porter trop longtemps la même robe !...

Avis aux viticulteurs

M. Martinenghy Biaggini, à Bastia, cours Docteur Favale, a l'honneur d'informer Mm. les Viticulteurs, qu'il est seul dépositaire du « Poivriseteur le Parfait » reconnu supérieur aux autres, au prix de 30 f.

A louer

Appartement de 6 pièces au 5e étage, numéro 32, boulevard Paoli.
S'adresser au bureau du Journal.

NOUVELLES RELIGIEUSES

CHEZ LES FRÈRES. — La fête du glorieux fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes sera célébrée dans la chapelle de leur Etablissement, boulevard de Cardo, le mardi, 15 courant.

Le lundi 14, à 7 heures du soir, premières vêpres.

Le 15, les messes commenceront à 5 h. 1/4 ; à 6 heures, messe de communion générale ; à 10 heures, grand'messe à 3 voix, chantée par la chorale l'« Union, » musique de Bordèse ; à 4 heures, vêpres en musique, Salut du T. S. Sacrement ; à 7 heures et demie, chalit de l'Hymne, panégyrique du Saint, par M. l'abbé Poulin, chant du *Te Deum* et baiser de la Sainte-Relique.

Etude de Me Jean Mazet

Docteur en droit, avoué
4, Place du Palais, Nice

VENTE SUR LICITATION

Le 23 mai, à huit heures et demie du matin, au Palais de Justice, à Nice, de :

1° Un immeuble à usage de moulins d'huiles sis à *Nice, avenue St Lambert*, comprenant deux maisons, deux autres bâtiments, une cour un terrain etc.... Ces moulins sont mis en mouvement par les eaux des sources dénommées « Faou Canda » et « Maison Jouve ».

2° Une propriété en vignes située à *Bastia* (Corse), *lieu dit Bassandre* confrontant avec Benedetti, la route nationale, Luri Hippolyte et Luciani.

Mises à prix

Premier lot . . 30.000 francs
Deuxième lot . . 2 500 francs

S'adresser pour tous renseignements à Me Jean Mazet, avoué poursuivant la vente, ou à M. Figuiera avoué colicitant.

LE RETOUR D'AGE

L'ELIXIR DE VIRGINIE Nyrdahl soigneris les varices, la phlébite, la vericocèle les hémorroïdes et tous les états nerveux entre tous les accidents du retour d'âge ; hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipations. Nyrdahl, 2, rue de la Tacherie, Paris. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Il est garanti de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures
GLACES

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition International al (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

A LOUER
Villa Blanchard
S'adresser à Me Giordani, notaire.

Nos Dépêches DU JOUR

Ponts et Chaussées

Paris, 10 mai.

M. Susini, candidat déclaré admissible à l'emploi de conducteur, est nommé conducteur des ponts et chaussées de 4e classe.

M. Susini sera attaché, à partir du 1er juin prochain, au service ordinaire de la Corse.

Conseil Général

Séance du 10 mai

Présidence de M. le vicomte SEBASTIANI

La séance est ouverte, à 10 heures du matin, sous la présidence de M. le vicomte Horace Sebastiani, vice-président.

M. Gismarchi, l'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

M. le préfet assiste à la séance.

Il est procédé à l'appel nominal. Sont présents tous les membres qui assistaient à la séance d'hier.

Eloge funèbre

Le président prononce l'éloge funèbre de M. le docteur Crociani, décédé il y a quelques mois, qui représentait le canton de Calenzana avec tant de dévouement, et dont la soudaine disparition a si profondément ému tous ses collègues. Il adresse à sa famille les condoléances de l'assemblée départementale.

Puis M. le président souhaite la bienvenue à M. Marini, qui a été élu en remplacement du regretté docteur.

Bourses

M. le docteur Pitti-Ferrandi donne lecture d'un rapport sur le transfert de certaines bourses. Il n'y a eu lieu de s'occuper d'aucune création nouvelle.

Produits départementaux

M. Picelli, au nom de la commission des finances, donne lecture d'un rapport sur les produits départementaux de l'exercice 1905 et sur le budget rectificatif de 1906.

Questions diverses

M. Picelli donne également lecture d'un rapport sur l'aménagement de deux forêts communales, et d'un autre relatif au remboursement par diverses communes de frais d'entretien d'aliénés dans les asiles.

Les Services Maritimes Postaux

L'ordre du jour appelle la discussion des propositions de la Compagnie Fraissinet au sujet de certaines modifications demandées au cahier des charges des Services Maritimes postaux.

Prennent successivement part à la discussion, MM. Caitucoli, président Darazzo, Colonna, de Carafla, Decori.

M. le Préfet fait remarquer qu'il conviendrait peut-être mieux de traiter cette question en réunion plénière.

La proposition de M. le préfet est favorablement accueillie.

L'assemblée décide qu'elle se réunira aujourd'hui à 3 heures, en réunion plénière, pour l'examen de cette question.

La séance est levée à midi.

En Réunion plénière

Ajaccio, 6 h. s.

Le Conseil général s'est réuni aujourd'hui, en réunion plénière, pour examiner la question des services maritimes postaux.

Après une assez longue discussion, l'assemblée a renvoyé à la session d'août l'examen de cette importante question.

Après l'adoption de plusieurs vœux d'intérêt local, la session a été close.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	9 mai	10 mai
Rente 3 0/0 ancien	98.95	99 00
Rente 3 0/0 amortie	98.95	98.70 ex-coupon

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La commission de recensement

Ajaccio, 10 mai.

La commission de recensement, chargée de vérifier les opérations des élections législatives du 6 mai, s'est réunie aujourd'hui, à la préfecture.

Cette commission est présidée par M. Charles Decori, membre du Conseil général.

Les deux assesseurs sont : MM. Tiburce Cuneo d'Ornano, membre du Conseil général du canton de Sarrola-Carcopino, et Toto Versini, membre du Conseil général du canton d'Evisa.

La commission a proclamé M. Antoine Gavini, député de Corte.

Elle a examiné également les opérations électorales dans les arrondissements de Bastia et de Calvi, et a décidé qu'il sera procédé à un deuxième tour de scrutin.

Les élections d'Ajaccio et de Sartene seront examinées demain matin.

Nouvelles Maritimes

Paris, 10 mai.

Défense mobile

M. Legoux, mécanicien principal de 1re classe, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur la 2e flottille de torpilleurs de la Méditerranée.

M. Contrucci, premier maître mécanicien torpilleur, embarqué sur la 2e flottille de torpilleurs de la Méditerranée, est nommé commis de 4e classe et affecté au port de Toulon.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 10 mai.

Par décret du président de la République, rendu sur la proposition du ministre de la Guerre, ont été promus ou nommés dans la première section du cadre de l'état-major général de l'armée, savoir :

1° au grade de général de division

MM. les généraux de brigade :
de Langle de Cary, commandant la 72e brigade d'infanterie ;
Penaud, commandant la 65e brigade d'infanterie ;
Campe, commandant la brigade régionale d'infanterie de Lyon ;
Menesat, commandant la 6e brigade de cuirassiers ;
Picard, commandant la 70e brigade d'infanterie.

2° au grade de général de brigade

MM. les colonels :
Hache, breveté, commandant le 42e rég. d'infanterie ;
Boisson d'Armandy, breveté, commandant le 103 rég. d'infanterie ;
Lanrezac, breveté, commandant le 119e rég. d'infanterie ;
Brieu, breveté, commandant le 110e rég. d'infanterie ;
Lécard, commandant le 26e rég. d'artillerie ;
d'Ilandicourt de Tartigny, commandant le 35e dragons ;
Magué, directeur du génie, à Alger ;
Boisson, hors cadre, chef d'état-major du 9e corps d'armée ;

Infanterie

Sont promus au grade de capitaine :

MM. les lieutenants :
Gaellucci, du 163e, affecté au 158e rég. de même arme ;
Berenti, du 96e, affecté au 146 ;
Tremire, du 57e, affecté au 163e ;
Chanally, du 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, affecté au 71e rég. d'infanterie.

LA RÉVISION du procès Dreyfus

Paris, 10 mai.

Après les vacances de la Pentecôte, la Cour de cassation s'occupera de la demande en révision du fameux procès Dreyfus.

UN DRAME

Un père qui tue son fils *à coups de hâche*

Montpellier, 10 mai.

Un horrible assassinat a été commis au village de Capestang, dans l'arrondissement de Béziers.

Le nommé Laregina, journalier, d'origine italienne, a tué son fils, âgé de 30 ans, à coups de hâche.

Après avoir commis son crime, Laregina, pour dépister la justice, a essayé de brûler le cadavre de la victime.

N'y parvenant pas, il l'a transporté dans une vigne voisine où il l'a enterré dans une fosse qu'il a creusée lui-même.

C'est à la suite d'une discussion que le lâche assassin aurait frappé son fils à coups de hâche.

Le mobile de ce crime atroce qui a soulevé l'indignation générale dans le canton de Capestang, n'est pas encore connu.

Le Parquet de Béziers s'est transporté sur les lieux pour procéder aux constatations légales.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE MARSEILLE

Les Maîtres chanteurs

Marseille, 10 mai.

Le tribunal correctionnel de Marseille a entendu aujourd'hui plusieurs témoins dans l'affaire des Maîtres-Chanteurs.

Après le réquisitoire du ministère public et de brillantes plaidoiries, le tribunal a renvoyé à lundi le prononcé du jugement.

La présidence de la Chambre

Paris, 10 mai.

Le « Gil Blas » se croit en mesure d'affirmer que lors de la rentrée du Parlement, M. Sarrien donnera sa démission de président du Conseil pour être candidat à la présidence de la Chambre contre M. Doumer.

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Importante découverte

Paris, 13 mai.

Le professeur Metchnikoff a fait hier à l'académie de médecine une communication très importante relative au traitement de la syphilis par une pommade au protochlorure de mercure.

L'expérience sur les singes soumis à ce traitement, a complètement réussi.

Un jeune étudiant en médecine, inoculé et traité n'a aucun symptôme de la maladie depuis 97 jours.

LES TÊTES D'UN GÉNÉRAL ET D'UN COLONEL mises à prix au 5e régiment colonial

Cherbourg, 10 mai.

Dans la caserne occupée par un bataillon du 5e colonial, on a déjà découvert deux grandes silhouettes en carton représentant le général de Pelacot, commandant la brigade coloniale de Cherbourg, et le colonel Yvasse, commandant le 5e régiment colonial.

Ces silhouettes étaient pendues par le cou près de la salle du rapport et portaient cette inscription : « Leurs têtes sont mises à prix. »

Les autorités militaires ont prescrit une enquête qui se poursuit actuellement avec célérité.

Conseil de Cabinet

Paris, 10 mai.

Les ministres se sont réunis, ce matin, à 9 heures, en conseil de cabinet, au ministère de la Justice, sous la présidence de M. Sarrien.

Le budget de 1907

M. Poincaré, ministre des finances a soumis les grandes lignes du budget général de l'exercice 1907.

Le ministre a recommandé à ses collègues de s'attacher surtout à réaliser des économies sur les différents budgets.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

La candidature du président Magnaud

Paris, 10 mai.

M. Magnaud, président du tribunal civil de Château-Thierry, a accepté la candidature qui lui était offerte dans le 4e arrondissement de Paris, contre M. Galli,

LES Bombes de Vincennes

L'identité de l'anarchiste Stryda

Paris, 10 mai.

L'identité du mystérieux personnage, désigné sous le nom de Stryda, qui est mort des suites de l'explosion d'une bombe aux « Quinconces, » dans le bois de Vincennes, n'est pas encore établie, pas plus d'ailleurs que celle de l'individu qui s'est tué sur la zone militaire au fort de Gravelle, dans les quelques heures qui suivirent l'explosion de la bombe.

La police a découvert que l'anarchiste Stryda avait demeuré dans un hôtel de la rue Monge, sous le nom de Benjamin Kantz, âgé de 21 ans, étudiant, né à Minsk.

Des perquisitions ont été effectuées dans sa chambre où se trouvait tout un attirail d'anarchiste.

La présidence du Conseil

Paris, 10 mai.

Plusieurs journaux affirment que dès la rentrée des Chambres, le cabinet subira quelques légères modifications.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, deviendra le président du Conseil.

00248

Démission d'un Abbé

Nantes, 10 mai.

M. l'abbé Mounier, curé de Saint-Colombin, a envoyé sa démission à l'évêque de Nantes, disant qu'il n'avait plus la foi nécessaire pour remplir son ministère.

UNE BOMBE AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Paris, 10 mai.

On a découvert aujourd'hui devant la porte d'entrée du grand hôtel Bambergar, situé dans l'avenue des Champs-Elysées, une boîte en fer portant une mèche à demi consumée.

Cet engin, saisi par la police, a été déposé au laboratoire municipal où l'on procédera à l'analyse des matières explosives qu'il contenait.

On croit qu'il s'agit d'un nouvel attentat anarchiste mais les recherches effectuées pour découvrir les auteurs de cette tentative criminelle sont restées infructueuses.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1876

L'obligation numéro 23.180 est sortie remboursable à 100 000 fr.

L'obligation numéro 242.767 est remboursable à 10.000 francs.

L'obligation numéro 221 109 gagne 5.000 francs.

AU MAROC

Barques espagnoles capturées par les Marocains

Madrid, 10 mai.

Des télégrammes de Tanger annoncent que plusieurs barques de pêche espagnoles ont été capturées par les Marocains sur la côte de Rif.

Les équipages de ces barques, retenus prisonniers, ont été soumis à d'odieux traitements.

LES GRÈVES

A PARIS

100.000 grévistes

Paris, 10 mai.

La situation ne s'est pas améliorée ; les orfèvres et les ouvriers en bijouterie imitation se refusent à reprendre le travail sans avoir obtenu satisfaction.

Les charpentiers, les maçons, les terrassiers chôment. Les ouvriers du bâtiment, ceux de l'industrie mécanique et les travailleurs du livre continuent la grève avec calme.

On signale un commencement de grève dans plusieurs industries qui ne sont pas encore atteintes par le mouvement grévisteur.

PAU

Pau, 10 mai.

Les maçons et les menuisiers ont déclaré la grève.

Les ouvriers grévistes réclament une diminution des heures de travail.

Ils ont tenu une réunion aujourd'hui à la Bourse du travail.

MARMANDE

Marmande, 10 mai.

Les ouvriers tonneliers se sont mis en grève.

Ils réclament la journée de huit heures. Les patrons refusent de faire cette concession.

EN ITALIE

TURIN

La reprise du travail

Turin, 10 mai.

Les grèves sont terminées par suite d'une entente entre les patrons et les ouvriers.

Le travail a été repris partout.

EN RUSSIE

L'assassinat du comte Ignatieff

St-Pétersbourg, 10 mai.

Des télégrammes de Kieff affirment, contrairement à ce qui a été annoncé, que le comte Ignatieff n'a été l'objet d'aucun attentat criminel.

Une note officielle communiquée par le gouvernement dément l'assassinat du comte Ignatieff.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Me ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,25 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,80 à 4 fr. la bouteille(verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
4 fr. 25 le fiasco de 2 litres 1/2 environ
Vins mousseux 4 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 4 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 50.
Vin de Malaga à 1 fr. 50.
Vin Madère, Gattinara, 1/2 fr. 20.
Apéritif « Le Pif » 4 fr. 25.
Quinquina « Pamponi, » 4 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie
4 francs le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
La Maison prête le matériel à titre gracieux.
Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Pin laricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toutes dimensions sur commande.
Selure de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

LA MAISON
L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des riasins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque.

Demandez dans tous les bons établissements UN

VIN DU CAP MATTEI.

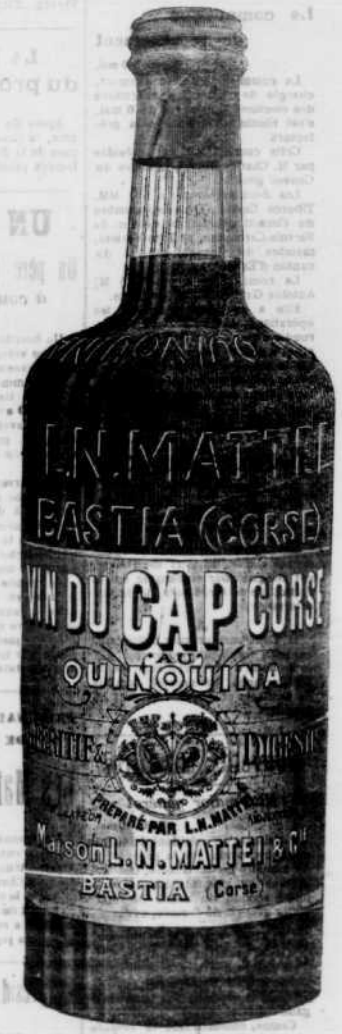

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXXIe ANNÉE — SAMEDI, 12 MAI 1906 — N° 131

Le Petit Bastiais

00249

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Union Postale, et Autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Pancrace.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 16 m. — Coucher, 6 h. 42 m.
Dernier quar., le 14. — Nouv. Lune, le 22
Fête de Demain : Saint Paul de la Croix.

11 MAI

La nouvelle Chambre

La nouvelle Chambre trouvera une situation difficile dont le seul avantage est qu'elle ne lui laissera aucun doute sur les devoirs à remplir.

Quelle que soit la composition de l'Assemblée à qui seront confiés pour quatre ans les grands intérêts du pays, elle devra se préoccuper d'abord et avant tout du maintien de l'ordre, condition première de toute liberté, de tout progrès, de toute civilisation. Le régime parlementaire, qui permet à toutes les opinions, à toutes les revendications de se manifester librement, ne laisse aucune excuse aux troubles révolutionnaires qui ne sont plus que la rébellion d'une minorité factieuse contre la souveraineté du peuple. Une Chambre issue du suffrage universel ne peut absolument pas accepter de délibérer sous la pression de l'émeute. En assurant sa propre liberté, cette Chambre nouvelle délivrera le pays du cauchemar qui, depuis quelque temps, a déterminé un état d'inquiétude et d'énervement intolérable. Il est impossible qu'un gouvernement obtienne demain une majorité, s'il ne prouve pas sa ferme résolution de couper court énergiquement à toutes les tentatives d'agitation violente, qui constituent actuellement le plus grave danger que puissent courir nos institutions et la prospérité nationale.

Il faudra attaquer le mal dans ses racines et rétablir le sentiment de la discipline chez les fonctionnaires, qui ont trop souvent oublié leurs obligations spéciales, rançon de leurs enviables privilèges, et qui ont donné maintes fois le fâcheux exemple de la révolte contre la loi et l'intérêt public, dont ils devraient être les soutiens et les serviteurs fidèles. Il faudra travailler avec zèle à la réforme de nos finances, revenir aux sévères principes d'économie dont les Assemblées précédentes se sont trop écartées et qu'impose évidemment le déficit d'une centaine de millions avoué par M. Poincaré dans la discussion du budget de 1906. Il faudra, d'une façon générale, rendre la sécurité et la paix à ce pays, dont les charges augmentent sans cesse pendant que les craintes inspirées par les perturbateurs entravent le développement de son activité.

L'œuvre de défense républicaine ne doit certes pas être abandonnée, puisque les adversaires de la République n'ont pas renoncé à leurs projets. Mais elle doit être complétée par une œuvre de défense nationale et de défense sociale. D'ailleurs, le meilleur moyen de défendre le régime, c'est de priver les réactionnaires de leur principal, on peut même dire de leur unique argument, qui consiste à accuser les républicains de livrer la patrie et la société aux entreprises révolutionnaires. Ni réaction, ni révolution ! répétait l'autre jour M. Clémenceau, après beaucoup d'autres ministres et d'autres orateurs dont il adopte le programme après l'avoir longtemps combattu. Les deux termes sont étroitement connexes. Aucune réaction ne sera plus à redouter si les citoyens se sentent protégés par la République contre la révolution.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Corte

Notre distingué confrère, M. Dominique Giuliani, nous prie d'insérer la lettre suivante :

Mes chers Compatriotes,

J'ai de la peine à maîtriser mon émotion en écrivant ces lignes que ma main trace, mais qui sont dictées par mon cœur.

Votre élan vers la liberté a été superbe. Sur moi nous vous avez fait la manifestation éclatante de votre inébranlable attachement à la religion de vos pères, à la grande Patrie, la France, et à la Corse, agonisante hier, remise debout, saine et vaillante grâce à vous.

Ils vont ricaner, peut-être, les aveugles obstinés. Un vaincu qui parle en triomphateur, quelle aberration, n'est-ce pas ?

Laissez-les rire ; soyez persuadés que dans l'ombre ils pleurent, vos tristes tyrans. Oui, ils sentent que la fin de leur domination, mortelle pour vous, pour vos familles, pour vos biens, est imminente.

Notre défaite est une victoire, disons-le sans fausse modestie, car la vérité doit toujours être proclamée hautement.

Sans organisation, en présence d'hostilités acharnées et de coupables faiblesses, en vingt jours cet arrondissement de Corte, le plus vaste, le plus pénible à parcourir, le plus soumis aux chefs de parti, tous ou à peu près tyrans impitoyables parce qu'ils sont esclaves eux-mêmes, s'est ressaisi.

Nos efforts du début laissaient le monde officiel indifférent. La machine administrative était si précise, si bien graissée qu'on ne doutait pas de l'écrasement honteux du pygmée qui osait se dresser contre un homme dont le nom seul est un gage de succès.

Mais peu à peu le vent de révolte qui passait sur vos fronts enfin relevés vers le ciel où s'allumait l'aurore de la liberté, a épouvanté la clique gouvernementale. Et alors nous assistâmes à la grotesque comédie habituelle. La mécanique fut mise en marche. Arène leva son fouet et les esclaves s'empressèrent, grouillant autour des émissaires du sbire qui, lui, ne daigne même plus mettre les pieds en Corse.

Dès qu'il genoux ils eurent reçu les ordres, la chasse odieuse commença.

On vous traqua impitoyablement, mes chers compatriotes. Les chefs de parti s'unirent aux maires, aux adjoints, aux conseillers généraux, aux conseillers d'arrondissement, pour vous donner la chasse.

Promesses, menaces, rien ne fut épargné, n'est-ce pas ? La bande tremblait, et lorsque ceux qui la composent ont peur, ils emploient les ruses d'apaches, des moyens dignes de Cartouche et de Mandrin.

La pression fut effroyable et honteuse. Jusque dans ma famille on a eu le triste courage de venir faire couler des larmes et provoquer d'irréparables divisions. Et malgré tout, vous avez fait votre devoir.

Les statistiques officielles me donnent 3 500 voix environ. J'affirme que la fraude nous a volé au moins 500 suffrages. Nous réunirons les documents, et les voleurs s'apercevront bientôt qu'il y a encore des gendarmes en France.

Donc, quatre mille citoyens, bravant tout, écartant les menaces des chefs de parti que le faut d'Arène et de ses séides rendait enragés, dédaignant les promesses, ont fait preuve d'indépendance.

La faible majorité réunie par mon concurrent fut obtenue grâce aux voix des fonctionnaires et de ceux qu'on a menés aux urnes le couteau pointé vers la gorge.

Vous êtes sortis vainqueurs de la lutte, mes chers compatriotes, dont l'ardente sympathie m'a fait éprouver en quelques jours plus d'émotions tendres et réconfortantes, que je n'en ai connu pendant toute ma vie.

Désormais, rien n'arrêtera votre marche en avant. Nous allons nous mettre immédiatement à l'œuvre pour saper l'influence de ceux qui vous ont tant fait souffrir.

En attendant le jour prochain où nous pourrons ensemble fêter la Délivrance complète, je salue votre première victoire, si belle, si réconfortante.

A bientôt, mes chers compatriotes, et Vive la France ! Vive la Corse ! Vive la République délivrée du joug des francs-maçons !

D. GIULIANI.

Rectifications aux résultats du 6 mai

Corte

Commune de Gatti di Vivario

M. Dominique Giuliani a obtenu 78 voix et non 28, ainsi que nous l'avions annoncé.

Calvi

Commune de Novella

Le procès-verbal porte les chiffres suivants :

Landry,	10
Poccinelli,	0
Santelli, docteur,	89

et non

Landry	10
Poccinelli	5
Santelli	89

Suprême Blessure

Sous ce titre, un nouvel ouvrage de notre cher ami René Sangy est à la veille de paraître, édité à Paris par les *Annales Littéraires*.

Nul doute que ce nouvel essai du jeune et vaillant publiciste ne rencontre parmi tous les amis des lettres, l'unanime faveur qui accueillit, il y a trois ans, son premier roman *Fleurs de Mort*.

Suprême Blessure est dédié à Marcel Prévost, Anatole France et la Comtesse de Noailles, trois auteurs dont M. René Sangy a, par ses conférences, popularisé le nom en Corse.

Nos vœux de franc succès vont d'ores et déjà à cette œuvre, dont nous nous réservons, en temps et lieu, de reparler plus longuement.

Ce que disent les Journaux

La République Française

Les résultats du scrutin de dimanche ont provoqué une surprise générale. Les radicaux qui ont gagné plusieurs sièges ne s'y attendaient certainement pas. Les républicains progressistes qui ont livré une courageuse bataille dans près de 200 circonscriptions, mais qui ont eu le tort très grave de se laisser distancer dans d'autres par l'« Action Libérale », ont obtenu un total de suffrages plus considérable qu'en 1902, ce qui ne les a malheureusement pas empêchés de perdre des représentants d'une haute valeur : MM. Renault Morlière et Eugène Motte, par exemple. La droite et les nationalistes ont éprouvé des pertes beaucoup plus sensibles. Quant aux socialistes et aux adhérents de l'« Action Libérale », qui avaient déployé l'ardeur la plus considérable, ils emploient les ruses d'apaches, des moyens dignes de Cartouche et de Mandrin.

La pression fut effroyable et honteuse. Jusque dans ma famille on a eu le triste courage de venir faire couler des larmes et provoquer d'irréparables divisions. Et malgré tout, vous avez fait votre devoir.

Les statistiques officielles me donnent 3 500 voix environ. J'affirme que la fraude nous a volé au moins 500 suffrages. Nous réunirons les documents, et les voleurs s'apercevront bientôt qu'il y a encore des gendarmes en France.

Donc, quatre mille citoyens, bravant tout, écartant les menaces des chefs de parti que le faut d'Arène et de ses séides rendait enragés, dédaignant les promesses, ont fait preuve d'indépendance.

La faible majorité réunie par mon concurrent fut obtenue grâce aux voix des fonctionnaires et de ceux qu'on a menés aux urnes le couteau pointé vers la gorge.

Vous êtes sortis vainqueurs de la lutte, mes chers compatriotes, dont l'ardente sympathie m'a fait éprouver en quelques jours plus d'émotions tendres et réconfortantes, que je n'en ai connu pendant toute ma vie.

Désormais, rien n'arrêtera votre marche en avant. Nous allons nous mettre immédiatement à l'œuvre pour saper l'influence de ceux qui vous ont tant fait souffrir.

En attendant le jour prochain où nous pourrons ensemble fêter la Délivrance complète, je salue votre première victoire, si belle, si réconfortante.

A bientôt, mes chers compatriotes, et Vive la France ! Vive la Corse ! Vive la République délivrée du joug des francs-maçons !

D. GIULIANI.

04 Feuilleton du Petit Bastiais

Le Conducteur d'Omnibus

par

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Tout à l'heure, le garde-champêtre, en parlant de l'assassin, avait prononcé un mot terrible, celui d'échafaud !...

Jean-Paul comprenait que, seul témoin de la scène, il dépendait de lui que celui qu'il appelait son père, fut guillotiné.

Quelques mois auparavant, il avait assisté à une exécution sur la place publique de La Châtre.

C'était sa mère qui l'avait mené là pour combattre par cet exemple les abominables conseils de Girard.

— Regarde, lui avait-elle dit, voilà comment on punit les criminels. Reste honnête, mon enfant, car le vol conduit à l'échafaud...et tu vois comme on châtie les malheureux qui enlèvent la vie à leurs semblables.

Malgré sa jeunesse, un cruel cas de conscience le torturait.

Il voulait venger sa mère, mais il ne pouvait qu'en verser, l'homme dont il se croyait le fils.

Et cet homme, malgré l'horreur qu'il lui inspirait, non seulement il n'avait pas le droit de l'accuser, mais il pressait que son devoir était d'essayer de le sauver.

Elevé dans des sentiments religieux, il se disait que Dieu jugerait le coupable, mais qu'il commettrait, lui, une mauvaise action en n'essayant pas de le soustraire à la justice et à l'échafaud.

— Non, dit-il, mon père ne m'a pas battu... il n'est querelle avec ma pauvre mère...j'ai eu peur et j'ai perdu connaissance, je n'ai rien vu, rien, rien !

Le maire, qui venait d'entrer, l'entendit.

— J'enregistre cette déclaration spontanée, dit-il. Les époux Héraud, d'après le bruit public, se battaient continuellement. Nous nous trouvons, je le crois, en présence d'un meurtre et non d'un assassinat.

— Tu entends, fit le maître d'école, il faut dire la vérité, surtout si monsieur le maire ne se trompe pas, car, si l'on peut établir que ton père a frappé sans provocation, on lui coupera le cou.

— Je n'ai rien vu !...je ne sais rien !... sanglota Jean-Paul avec désespoir.

Le garde-champêtre reprit, n'ayant pu mettre la main sur le meurtrier.

— Sans doute, dit-il, le brigand se sera sauvé dans les bois.

« On ne l'aura qu'après une battue en règle : pour cela, il faudrait les gendarmes...

« Pourvu que la gueux ne file pas bien loin avant qu'ils arrivent...

Grâce à la connaissance parfaite du pays que possédait Girard, il réussit à échapper aux recherches.

Une instruction fut ouverte et demeura sans résultat.

Le maître d'école recueillit Jean-Paul et Capidon.

Le bon instituteur, qui avait fait ses études pour être vétérinaire, réussit en quelques jours à guérir le chien.

— Vous resterez avec moi tous les deux, dit-il au petit garçon.

Mais celui-ci, malgré son affection pour son maître, se sentit incapable de demeurer dans le pays où chacun le montrait au doigt.

Auparavant, on l'appelait le fils du voleur.

A présent quand on parlait de lui on ne l'appelait plus que le fils de l'assassin.

Il prit rapidement en horreur le séjour d'Orsenaes qui lui rappelait la mort tragique de sa mère et l'épouvantable crime de l'homme dont il rougissait de s'avouer le fils.

Puis, son isolement lui rendait plus dure encore cette pensée qu'il était séparé de l'amie de son enfance.

Le désir de revoir Marie devint, dans son âme, une obsession.

C'était à Paris que sa mère l'avait conduite, il le savait.

Eh bien ! lui aussi, il partirait pour Paris et la Providence le réunirait à sa chère Marie !

Quand son parti fut pris, il profita un dimanche de l'absence de l'instituteur, laissa à son intention une lettre navrée dans laquelle, en le remerciant de ses bontés, il le priait de lui pardonner son ingratitude, et partit à pied, seul, pour la grande ville.

Seul ?

Non.

Il n'eut pas fait cent pas qu'il fut rejoint par Capidon.

— Toi aussi, tu veux revoir Marie ? lui dit-il. Allons, viens.

. . . . . .

Jamais, depuis, il n'avait voulu révéler à personne le terrible drame d'Orsenaes.

Ce secret l'étouffait.

En grandissant, il avait compris que Lorioi, ennemi mortel de celui qui lui avait enlevé sa femme, ferait tout au monde pour se venger.

S'il apprenait que Béraud, en plaidant Girard, avait assassiné Nais, il se joindrait à la police qui rechercherait toujours le coupable...et s'il le rencontrait alors, c'était la mort pour le meurtrier, et la mort hideuse sur l'échafaud !

Puis, par un sentiment de respect comprehensible dans son humble nature, Jean-Paul ne voulait accuser devant personne l'homme dont il persistait à se croire le fils, pour son malheur !

. . . . . .

Tous ces souvenirs lui remontaient au cerveau devant Girard qui, accablé par la même pensée, frissonnait à la vue du fils qui pouvait vouloir venger sa mère.

Le misérable voulut sans tarder se débarrasser de son inquiétude et savoir au juste ce qu'il avait à redouter de Jean-Paul.

— Eh bien ! dit-il, qu'est-ce que tu me veux ? As-tu l'intention de m'envoyer à la guillotine ?

— Un fils ne peut pas être le juge de son père et encore moins son bourreau, répondit le jeune homme, la gorge serrée !

Ces paroles, en éclairant Girard, le tranquillisèrent.

Il se trompait donc quand il supposait à présent que Jean-Paul se savait le fils de Lorioi et non le sien.

En ce cas, il n'avait rien à redouter du garçon.

Sans se demander comment Jean-Paul avait pu persévérer dans son erreur, il se permit de ne jamais l'en tirer pour ne pas risquer de compromettre sa sécurité personnelle.

Ce Jean-Paul devait le mépriser et le haïr, mais dans la conviction où il était, non seulement il ne tenterait rien contre lui, mais encore, au besoin, il ne refuserait pas de lui être utile.

Cependant, le jeune homme continua d'une voix désolée,

(A suivre.)

vable dans la campagne électorale, leurs efforts n'ont pas abouti loin de là aux succès qu'ils nous annonçaient d'avance.

L'Autorité

Pendant les dernières semaines du Nord on disait couramment : La révolution est en marche. Au lendemain des élections législatives le mot doit être répété : Dans la journée du 6 mai la révolution a accompli une nouvelle et considérable étape.

Les exigences des socialistes unifiés ne connaîtront plus de limites, leur audace les imposera à la lâcheté du cabinet. Le cabinet se soumettra et sera culbuté quand même. Un nouveau Jaurès, qui a échappé par une manœuvre de la dernière heure, sera notre maître, le premier ministre de l'anarchie, désormais notre régime.

Le triomphe des socialistes unifiés aura sa répercussion sur les grèves, rendra les grévistes plus intraitables que jamais, les confirmera dans des prétentions qui ruineront la ruine des patrons, la fermeture des usines et par un juste et inévitable choc en retour, la misère noire pour les ouvriers. Avec des élections comme celles de 3 manche, les collisions du Nord, ne sont qu'un commencement qui se répercutera sur tout le territoire : c'est pour le coup qu'on se montrera pas la troupe aux perturbateurs, ou si on la montre, ce sera pour la laisser assommer par eux.

L'Echo de Paris

Cette législature verra s'engager entre les deux fractions du Bloc la lutte décisive, car fatalement il y a par cela même que la politique de surenchère électorale fut jusqu'ici leur tactique commune, l'heure va venir où la complaisance des uns ne pourra plus suivre les exigences des autres. Nous allons voir à l'œuvre cette majorité hybride et disparate si étrangement composée qu'aux meilleurs temps du combisme surgissaient à chaque instant les querelles, les brouilles et les discordes. Nous allons voir combien de temps feront bon ménage ceux que M. Clémenceau appelait les modérés d'action accouplés aux antimilitaristes et aux antipatriotes de l'extrême-gauche. Nous allons voir ce que durera les Girondins d'aujourd'hui.

La Libre Parole

De M. Drumont :

« Je vous a écrit que le faux complot de Clémenceau savamment exploité dans certaines régions a pu produire un certain effet en province. Ayons néanmoins la franchise d'avouer que ce n'est pas ce roman ridicule qui a pu décider de ces élections dont le gouvernement se croyait si peu sûr que jusqu'au dernier moment il supposait que l'opposition gagnerait au moins 30 ou 40 sièges. L'un au Bloc est remplacé par un autre Bloc qui va nous mener à la révolution sociale. Il est permis de le dire bien haut maintenant : l'opposition parlementaire a contribué largement à un résultat qu'il est impossible de contester. »

Le Figaro

Qui aurait jamais supposé qu'un Bonifandain, par exemple, serait accueilli comme un fils d'adoption par le pays de Jeanne Hachette ! Un pareil scandale est plus grave que tout le reste. Il révèle qu'il y a quelque chose de pourri », non pas, grâce à Dieu, dans l'âme française, mais dans quelques cervelles troublées par les germes de corruption que quatre années y ont mis. Cette plaie sera difficile à guérir : c'est une raison de plus pour travailler de toute notre force et de tout notre courage à en faire disparaître la cicatrice. Le salut de la France et de la République est à ce prix.

Le *Petit Bastiais* publiera demain *L'Ame des choses* de sa collaboratrice Rt-Kt-Ti.

Les Corses à l'Etranger

M. Paul Giafferi

Il faut encourager toutes les bonnes volontés.

La société littéraire française « L'Essor » fondée et présidée par M. Paul Giafferi, a donné dernièrement, à Vienne, une soirée artistique à laquelle assistaient : MM. le marquis de Reverseaux, ambassadeur de France, le baron de Bourgoing, le prince Ch. Rinsky, le comte de Blioscinewski et le Comité de l'alliance française, il fonde la Société littéraire française L' « Essor » qui compte dans ses rangs des avocats, des médecins, des professeurs, des musiciens, des négociants, des rentiers, etc.

Les membres de cette association se réunissent le mercredi soir pour parler de la France, ou bien pour une conférence, ou encore pour une petite soirée artistique où l'on entend les dernières créations du « Chat-Noir », de « la Boîte à Fursy », etc.

Enfin l' « Essor » se met en frais et donne une grande soirée le 30 Avril 1905.

chansons espagnoles et dans ses polaires.

Je ne m'attarderai pas à chercher si cette soirée a ou n'a pas eu de succès ; il me suffit de savoir qu'elle n'est pas la première qui a été donnée à Vienne, par la société littéraire française et qu'elle a, comme les précédentes, fait salle comble. Ce qu'importe le plus est de connaître l'instigateur de ces belles réunions et de savoir comment il est arrivé, malgré son jeune âge, au résultat obtenu.

Je vais le dire en peu de mots.

M. Paul Giafferi est né le 15 avril 1886. En Février 1902, déjà orphelin et de père et de mère, il partit pour l'Angleterre où il séjourna quelques mois à Blakpool, sur la mer d'Irlande, afin d'apprendre la langue de Shakespeare. Quant il se crut assez fort en anglais pour pouvoir se débrouiller tout seul, il songea à se lancer dans le commerce. Mais que ferait-il ? Déjà il avait essayé d'entrer dans différentes maisons mais aucune ne l'avait reçu. Cela ne le rebuta pas.

« J'ai écrit, disait-il un jour, six ou sept lettres mais je n'ai pas eu de réponses satisfaisantes. Ces refus pourtant ne me découragent point. Je crois qu'il m'en faudra beaucoup pour me décourager ! Je suis et je resterai tenace surtout quand me réussite en dépend. J'ai du sang corse dans les veines, et ce sang qui a déjà conduit tant de nos compatriotes à la gloire ne restera pas inactif ! »

Paroles de collégien, dira-t-on. Peut-être.

Mais paroles, aussi, qui dénotent les sentiments de la personne qui veut à tout prix de faire son chemin et qui ne manquera pas de faire son possible pour arriver au but.

« J'aurai la patience d'attendre et je ne me lancerai pas à l'aventure » disait-il encore.

Il ne se lança pas à l'aventure. Ayant fait à Blakpool la connaissance d'un avocat de Manchester, il part pour cette ville où il est admis, en février 1903 dans une grande maison d'importation et d'exportation cotons.

Occupé à son service presque toute la journée il trouve encore le moyen de faire de la gymnastique, de donner des leçons de français. Enfin, il est reçu dans un club où il est chargé du cours de français.

Alors il commence à faire des conférences sur Hégésippe Moreau, sur Zola et le naturalisme, etc. Le journal du Cercle le complimente et le Consul de France se fait présenter le jeune conférencier qu'il reçoit à sa table. C'était de bonne augure.

Un beau jour le Cercle français décide de donner une soirée théâtrale et l'on joue les « Boulineurs », M. Paul Giafferi, qui tient le rôle du sous-préfet Godard, se présente sur la scène dans une tenue si originale qu'il provoque un rire général et les applaudissements prolongés des six cents personnes présentes. L'effet produit était celui qu'il avait cherché.

La soirée eut un grand succès et la presse de Manchester a vanté le talent des artistes amateurs français.

M. Giafferi continue ses conférences, mais il est bientôt obligé de quitter Manchester pour aller représenter à Londres la maison de commerce où il est employé.

Il reste peu de temps dans la capitale anglaise, juste assez pourtant pour se lier d'amitié avec un directeur de théâtre qui met gracieusement tous les soirs un fauteuil à sa disposition ; ravient passer à peine un mois en France et, au mois d'Octobre 1903, part pour l'Autriche.

A peine arrivé à Vienne, l'idée lui vient de fonder une société littéraire française et donner à ce sujet deux ou trois conférences pour exposer ses vues et faire connaître les avantages que donnerait un pareil groupement.

L'ambassadeur de France, instruit de ces projets par les journaux de Vienne, exprime le désir de voir notre jeune compatriote. M. Giafferi se présente, reçoit l'accueil le plus flatteur et est invité au dîner de gala du 1er Janvier.

Ainsi encouragé, il redouble de zèle, fait encore des conférences dont parlent les huit premiers journaux de Vienne et aidé par le marquis de Reverseaux, le baron de Bourgoing, M. Joseph de Blioscinewski et le Comité de l'alliance française, il fonde la Société littéraire française L' « Essor » qui compte dans ses rangs des avocats, des médecins, des professeurs, des musiciens, des négociants, des rentiers, etc.

Les membres de cette association se réunissent le mercredi soir pour parler de la France, ou bien pour une conférence, ou encore pour une petite soirée artistique où l'on entend les dernières créations du « Chat-Noir », de « la Boîte à Fursy », etc.

Enfin l' « Essor » se met en frais et donne une grande soirée le 30 Avril 1905.

En dehors des membres de la légation française, le gouverneur d'Autriche Hongrie, le comte de Kilmansegg, les baronnes de Puffel et de Raymondes, etc, etc., tiennent à honneur de leur présence cette première démonstration de la jeune société française.

Le succès fut très grand et la soirée du 28 Décembre dernier a été tout aussi brillante.

Que dirai je de plus ? Un membre du conseil d'administration de l' « Essor » a dit un soir à ses collègues : « Messieurs, dans un an notre tout dévoué président rentrera en France, ne trouvez-vous pas que les palmes académiques orneraient à ravir sa veste de soldat ? ». Ces paroles ont été accueillies très favorablement et approuvés par tous les sociétaires. Je n'en doute pas et s'il ne tenait qu'à moi notre jeune compatriote ferait son entrée à la caserne avec un ruban violet à la boutonnière.

Tout travail mérite récompense. Il faut stimuler le zèle de chacun et encourager toutes les bonnes volontés.

B. Don Simoni.

LIGUE de Propagande Républicaine
RADICALE ET RADICALE SOCIALISTE

Les membres de la Ligue de propagande républicaine radicale et radicale-socialiste, après avoir pris connaissance des explications fournies par M. Pierangeli, candidat républicain au scrutin de ballottage ; prenant acte de ses déclarations et de sa promesse de soutenir dans cet arrondissement une politique franchement et nettement républicaine, décide d'adhérer à sa candidature et d'observer rigoureusement la discipline républicaine, et fait appel à tous les républicains sans distinction de nuances pour triompher de la Réaction.

Bastia, 11 mai 1906.

Pour le groupe,
Le Comité,

Joseph Ajaccio. — P. Milanta. — A. Ghilini. — Brandizi. — Moraninchi. — J.-A. Ricci. — Romagnoli.

« AU « JOURNAL OFFICIEL »

Instruction publique

Sont nommés professeurs titulaires, MM. les professeurs chargés de cours : Raffaelli, professeur de mathématiques au lycée de Mont-de-Marsan ; Santi, professeur de mathématiques au lycée de Bastia ; Pizzea, professeur d'italien au lycée de Chambéry.

— M. Olive, répétiteur au lycée d'Oran, est promu de la 7e à la 6e classe.

— M. Olive, répétiteur au lycée de Bastia, est promu de la 5e à la 4e classe.

— MM. Colonna d'Istria, répétiteur au lycée de Grenoble ; Guglielmi, répétiteur au lycée d'Alger ; Lodovici, répétiteur au lycée de Lyon ; Monestier, répétiteur au lycée de Bastia, sont promus de la 6e à la 5e classe.

— M. Colonna, bachelier de l'enseignement moderne, lettres-philosophie, est nommé répétiteur de 6e classe au collège de Draguignan.

Pensions

Panzani Marc-Antoine, officier d'administration de 1re classe de la justice militaire, 43 ans 1 mois 13 jours de services. Pension avec jouissance du 29 décembre 1905. 2.975 fr.

Tramoni Joseph-Antoine, maréchal des logis, 29 ans 1 mois 15 jours de services. Pension avec jouissance du 1er janvier 1906. 1.057 fr.

Corazzini Marc-Toussaint, gendarme, 43 ans 2 mois 20 jours de services. Pension avec jouissance du 6 janvier 1906, 1.215 fr.

Dolovici Jean-Paul, gendarme, 49 ans 9 mois 10 jours de services. Pension avec jouissance du 26 janvier 1905, 878 fr.

Valeri Marie-Angeline, veuve Jeunesand. Le maréchal de bataillon, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 20 novembre 1905, 1.333 fr.

Robeglio Berthe-Louise-Zéphirine, veuve Tellier, Le mari capitaine, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 22 octobre 1905, 1.100 fr.

...ès et SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Samedi 12 courant, à 8 heures du soir, à la Mairie, réunion ordinaire pour le payement des cotisations d'avril et mai.

Les numéros matricules 21 198, 46.387, 63 647 95.363 et 124.272 ont gagné chacun 100 francs au tirage d'avril.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — La perception des cotisations du mois courant, aura lieu dimanche, à la Mairie, de 9 à 11 heures du matin.

Les membres du Comité sont priés de s'y trouver à dix heures.

Appel
Aux corporations ouvrières de la ville

La commission provisoire des quatre groupes réunis, prie les ouvriers et petits employés de toutes les corporations qui existent en ville d'assister à la réunion qui aura lieu dans la salle commune, Vieux port, Place Galetta, samedi 12 courant à 8 heures et demie du soir.

But : Fédération générale de toutes les corporations.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 mai

Thermomètre — 7 heures du matin + 16·0 à midi + 20·4 à 6 heures du soir + 17 8
Maxima + 20 ; Minima + 11 5
Baromètre — 7 heures du matin, 759 mm. à midi, 759 mm. 6 heures du soir, 758 mm.
Vent. — Dans la matinée, S.E. frais.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Rectification

C'est par erreur que dans le compte-rendu publié hier, nous avons attribué à MM. Decori et de Caraffa, la paternité du vœu émis au Conseil général en faveur de la construction immédiate de l'épi Saint-Erasme.

Nos deux honorables conciloyens n'ont fait qu'appuyer la motion dans ce sens, déposée sur le bureau de notre assemblée départementale, par la Chambre de commerce de Bastia.

⁂

Conférences militaires

La Société des conférences populaires a décerné des diplômes d'honneur aux officiers et soldats dont les noms suivent : Marti, soldat au 59e ; Magnaschi, lieutenant au 21e rég. d'artillerie ; Orsini, lieutenant au 30e ; Orticoni, médecin major au 142e, Orsoni, lieutenant de réserve au 26e bataillon de chasseurs ; Pesperi, lieutenant au 163e ; Pieraggi, lieutenant au 3e régiment d'infanterie coloniale ; Pantalacci, lieutenant au 8e rég. d'infanterie coloniale.

⁂

Carnet mondain

On nous annonce d'Avignon le mariage de M. le capitaine Carrega, attaché au bureau de recrutement de cette ville, avec Mlle Anne Clémencier, de Carpentras.

⁂

Mots de la fin

Le docteur X... est malade ; son médecin vient en consultation :

— Il a l'horreur des chirurgiens à un tel point que cela l'a rendu malade, dit la femme au médecin.

— Ah ! je vois bien, notre cher député est atteint de « moinomanie ».

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Bertrami, dentiste des Hôpitaux civils et du Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Lingénieur du 10 au 24 mai exclusivement.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A MONSERRATO. — Aujourd'hui, fête de Saint-Pancrace, messes à 5, 6, 7 et 8 heures. Salut à 4 heures.

Dimanche, messes à 6 et 8 heures. Salut à 4 heures.

PATRONAGE DE St-JOSEPH. — La fête du Patronage de St-Joseph sera célébrée dimanche, dans l'oratoire du dit Saint.

Le matin à 7 heures, messe basse, à 8 heures et demie, office de confrérie, à 10 heures, Grand'Messe. Le soir à 5 heures, Vêpres et Salut, suivis du baiser de la Sainte Relique.

Nos Dépêches
DU JOUR

BOURSE DE PARIS

	10 mai	11 mai
Rente 3 0/0 ancien	99.00	99.10
3 0/0 amortis	98.70	98.67
	ex-coupon.	

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La commission de recensement

Ajaccio, 2 h. s.

La commission de recensement s'est réunie ce matin pour la vérification des opérations électorales du 6 mai dans les arrondissements de Sartene et d'Ajaccio.

L'élection de Sartene

La commission a proclamé M. Thaddée Gabrielli élu député par 4.228 voix contre 4 085 à M. Quilichini, maire de Sartene.

L'élection d'Ajaccio

La commission de recensement a examiné les opérations électorales dans l'arrondissement d'Ajaccio, et a décidé qu'il y avait lieu de procéder à un deuxième tour de scrutin.

L'Election de Sartene

Ajaccio, 7 h. s.

La proclamation de M. Gabrielli produira une véritable stupeur dans la Corse entière.

Chacun sait, en effet, que le véritable élu est M. Quilichini, maire de Sartene, dont la vaillante campagne a été suivie avec tant d'intérêt.

La majorité de 143 voix attribuée à M. Gabrielli est le résultat de manœuvres frauduleuses.

M. Quilichini s'est opposé énergiquement à la proclamation par la commission de recensement. Il est décidé à poursuivre l'annulation de cette élection scandaleuse.

La Chambre, quelle que soit sa composition, ne manquera pas d'invalider M. Gabrielli.

La victoire reste donc au sympathique maire de Sartene.

« Giuliani. »

Le Clergé de la Corse
Hommages au chanoine Ortolan
Vicaire Capitulaire

Calenzana, 11 mai.

On nous prie d'insérer les télégrammes suivants :

« Déclarations certaine presse concernant circulaire Vicaire Capitulaire ont provoqué profond mépris clergé Calenzana.

« Adressons encouragement, adhésion, et protestation de fidélité et d'attachement à M. le chanoine Ortolan.

« Abbé Marini, ancien curé de Poggio ; Giudicelli, curé ; Dary, vicaire ; Marini, Leca, séminaristes. »

⁂

Au télégramme que lui a adressé le clergé de Bastia, M. le Vicaire Capitulaire a répondu en ces termes :

Ajaccio, 2 h. s.

« Remercie vivement tout clergé Bastia des touchantes sympathies exprimées.

« Suis heureux des injures reçues pour devoir accompli.

« Ortolan, »

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Nouvelles Militaires

Le Généralissime de l'armée

Paris, 11 mai.

Le « Matin » annonce que le général Hagron, succèdera le mois prochain au général Brugère, comme généralissime de l'armée française.

Le général Michel sera adjoint au général Hagron.

Duel Millevoye-de Noailles

Paris, 11 mai.

A la suite de la scène de violences qui s'est produite en pleine avenue Bugeaud, mercredi, dernier entre M. Lucien Millevoye, député sortant de la Seine et M. Mathieu de Noailles, son concurrent, une rencontre a été jugée nécessaire par les témoins des deux parties.

Cette rencontre a eu lieu ce matin, au pistolet.

Deux balles ont été échangées sans résultat.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE TOULON

Condamnation d'un antimilitariste

Toulon, 11 mai.

Le tribunal correctionnel a condamné aujourd'hui, à trois mois de prison, sans application de la loi de sursis, l'antimilitariste Jourdan pour avoir insulté et menacé les officiers et les soldats qui manœuvraient sur le terrain militaire.

Séquestration d'un Commissaire de police

Le tribunal s'est occupé de l'affaire Doria, secrétaire de la Bourse du travail, qui est accusé de séquestration d'un commissaire de police.

Cette affaire a été renvoyée pour le prononcé du jugement.

La santé du Bey de Tunis

Tunis, 11 mai.

L'état de santé du Bay de Tunis s'est aggravé. Il donne de grandes inquiétudes à son entourage.

Les Morts du Jour

Mgr Fallières

Paris, 11 mai.

On annonce la mort de Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc, décédé à l'âge de 72 ans.

Mgr Fallières était le frère du président de la République.

M. THOMSON
à Bizerte

Bizerte, 11 mai.

M. Gaston Thomson, ministre de la marine, est arrivé hier, à Bizerte, à bord du croiseur cuirassé « Kléber ».

Tous les navires de l'escadre mouillés dans le lac ont rendu les honneurs au ministre en tirant des salves de 21 coups de canon, auxquelles ont riposté les batteries de terre.

Le ministre a été reçu par les autorités civiles, militaires et maritimes de Bizerte. Il a été vivement acclamé par la population.

Pendant son séjour [illegible] le ministre a visité [illegible] la sortie de l'escadre du lac de Bizerte, et à l'entrée du croiseur « Galilée » dans le nouveau bassin de radoub.

M. Thomson étudiera également sur place les nouvelles dispositions prises pour la défense de Bizerte.

LES GRÈVES

PARIS

Paris, 11 mai.

Aucun fait important, dans la marche des grèves en cours, n'a marqué la journée, à part la rentrée dans les ateliers d'un certain nombre d'ouvriers.

La préfecture de police évalue à 95.000 le nombre total des grévistes de Paris.

MARSEILLE

Marseille, 11 mai.

Les garçons bouchers et charcutiers sont en grève.

On craint que la viande de boucherie ne vienne à manquer demain.

TOULON

Toulon, 11 mai.

Les employés des tramways et les ouvriers du bâtiment sont toujours en grève.

Les grévistes ont fait connaître leur intention de ne reprendre le travail qu'après avoir obtenu des satisfactions.

ROCHEBELLE

Alais, 11 mai.

Le travail a commencé ce matin dans les mines de Rochebelle, bien que la compagnie ait refusé de reprendre un certain nombre de grévistes.

LENS

Lens, 11 mai.

Les compagnies houillères congédient les ouvriers qui ont été les meneurs de la grève.

Le travail a repris partout.

SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne, 11 mai.

Les serruriers se sont réunis aujourd'hui et ont décidé de se mettre en grève si les directeurs des usines ne leur donnent pas satisfaction.

Les mouleurs et les fondeurs sont en grève. Neuf cents ouvriers chôment depuis ce matin.

EN ITALIE

La grève générale à Rome

Rome, 11 mai.

La grève générale a été proclamée à Rome ; les journaux n'ont pas paru aujourd'hui.

Un grand nombre de magasins sont fermés ; la plupart des corporations ouvrières chôment.

La troupe disperse les manifestants qui sont nombreux.

BOLOGNE

Bologne, 11 mai.

La grève continue à être générale à Bologne.

Presque toutes les corporations ouvrières ont quitté le travail.

Des groupements de grévistes s'étaient formés. Il a fallu l'intervention des carabiniers pour les disperser.

La Chambre du travail s'est réunie ce soir, et a décidé qu'il y avait lieu de se mettre résolument au travail.

LIVOURNE

Livourne, 11 mai.

La grève générale a été également proclamée à Livourne.

La plupart des magasins et des fabriques ont fermé leurs portes aujourd'hui.

Les ouvriers boulangers chôment. La municipalité fait venir du pain de Pise et de Lucques.

NAPLES

Naples, 11 mai.

La grève a été proclamée hier pour 24 heures.

La reprise du travail est partielle aujourd'hui.

Ce matin de nombreux rassemblements de grévistes se sont formés pour manifester. Ils ont été dispersés par la police et la force armée.

Les journaux ne paraîtront pas demain.

MILAN

Milan, 11 mai.

Le mouvement gréviste s'accentue. Les tramways et les fiacres ne circulent plus. Les ouvriers de l'industrie chôment.

La population est calme ; aucun incident grave ne s'est produit.

MANNONE

Mantoue, 11 mai.

Les différentes corporations ouvrières se sont réunies et ont décidé que la grève générale sera proclamée demain.

La grève est complètement terminée.

Le travail a repris partout à la suite d'une entente entre les ouvriers et les patrons.

Démission des Députés socialistes

Rome, 11 mai.

Les députés socialistes ont décidé de démissionner, afin de protester contre les massacres de Turin.

EN ESPAGNE

L'agitation carliste

Madrid, 11 mai.

Le gouverneur civil de Barcelone signale une recrudescence de l'agitation carliste qui s'est manifestée dans les provinces de Barcelone et de Garone.

EN RUSSIE

LA DOUMA

La première séance

St-Pétersbourg, 11 mai.

La première séance de la Douma de l'Empire a été fertile en incidents.

Après la discussion, une centaine de députés ont refusé de signer la formule de fidélité au Tsar.

Ce refus a provoqué une vive agitation.

Le Discours du Trône

Saint-Pétersbourg, 11 mai.

Le discours du Tsar qui a précédé la séance d'ouverture de la Douma a été accueilli avec enthousiasme par les fonctionnaires, mais froidement par les députés.

Le président

M. Mouromtseff a été élu président de la Douma par 426 voix contre 6.

Cette élection n'a donné lieu à aucun incident.

Le président a fait sortir de la salle les bureaucrates n'ayant pas le droit d'assister aux débats.

La prochaine séance est fixée pour jeudi.

Une journée historique

St Pétersbourg, 11 mai.

Tous les journaux commentent l'importance historique de la journée d'hier consacrée à l'ouverture de la Douma de l'empire.

La ville a un air de grande fête. Les rues sont pavoisées ; la plupart des magasins sont fermés.

Une grande animation règne dans les principaux quartiers.

L'ordre est assuré par des forces de police considérables qui occupent plusieurs points de la ville.

LA PRESSE ANGLAISE

Londres, 11 mai.

La plupart des journaux de Londres parlent de l'ouverture de la Douma de l'Empire russe. Plusieurs d'entre eux commentent le même discours prononcé par le Tsar avant la première séance.

Le « Times » prétend que le discours du Tsar ne l'a pas réconcilié avec son peuple et a causé un désappointement général.

VARSOVIE

Saint-Pétersbourg, 11 mai.

Des télégrammes de Varsovie annoncent que les partis extrêmes pour protester contre la réunion de la Douma, ont chassé les ouvriers des fabriques.

LODZ

Saint-Pétersbourg, 11 mai.

La grève a pris un caractère aigu à Lodz.

Des drapeaux rouges ont été hissés sur de nombreuses fabriques.

Plusieurs manifestations se sont produites. Elles ont nécessité l'intervention de la troupe.

EN TURQUIE

L'ULTIMATUM de l'Angleterre

Constantinople, 11 mai.

L'ambassadeur d'Angleterre a prévenu aujourd'hui le ministre des affaires étrangères de Turquie que le délai de dix jours pour l'évacuation de Tabad, fixé par l'ultimatum anglais, touchait à sa fin.

L'ambassadeur a en même temps insisté une nouvelle fois pour que la Porte fasse droit purement et simplement aux demandes de l'Angleterre, sinon l'affaire de Tabad entraînera des conséquences sérieuses.

On attend la réponse du Sultan.

Un voilier allemand capturé par les Turcs

Londres, 11 mai.

Le correspondant du « Daily Mail » à Constantinople télégraphie :

L'ambassade allemande réclame trois cents livres turques pour la détention du voilier allemand *Odysseus* que les autorités turques avaient capturé de crainte qu'il n'eût une cargaison d'explosifs.

CARDO

Villa à louer, à l'entrée du village, sur la route carrossable, toutes commodités. Vue superbe.

S'adresser au bureau du Journal.

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures

GLACES

Pharmacie Teillict

10, Bd du Palais, Bastia

Emulsion normale d'huile de foie de morue aux hypophosphites de soude et de chaux.

Le litre 2 fr. 25, le 1/2 litre 1 fr. 25.

Huiles pures de Foie de morue.

AVIS AU PUBLIC

Mme Zita Morati née Adam, ex-successeur de feu Mme veuve Geizot, prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle vient d'établir un nouveau laboratoire dans son magasin de vente, de sa spécialité de Gateaux Corses, boulevard Paoli, 27.

Mme Zita Morati n'a point de succursale.

Envoi sur commande.

Marque recommandée

CUGNAC — FINE CHAMPAGNE

BOULESTIN & Cie

COGNAC

A LOUER

Villa Blanchard

S'adresser à Me Giordani, notaire.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Mr ARTHUR C. SOUTHWELL

20.000 fr. de RENTE pour UN fr.

DERNIERS BILLETS

LOTERIE

des Enfants Tuberculeux d'Ormesson et de l'Institut Pasteur de Lille

500.000
100.000 - 50.000

UN MILLION

15 JUIN 1906

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

		Arrivées à	
Jeudi	4 heures soir.	Marseille	Vendredi, 7 heures m.
Jeudi	9 heures soir.	Nice	Vendredi, 6 heures m.
Dimanche	10 heures matin.	Tunis	Lundi, 11 heures m.
Samedi	10 heures soir.	Naples	Dimanche, 5 heures s.

Départs de		Arrivées à Bastia	
Marseille	Samedi, 3 heures s.	Dimanche	6 heures m.
Nice	Samedi, 10 heures m.	Samedi	7 heures s.
Tunis	Mercredi, midi.	Jeudi	1 heure s.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.	Jeudi	11 heures m.
Cette	Jeudi, midi.		
Marseille	Mardi, soir.		

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de		Arrivées à	
Marseille	Dimanche, 4 heures soir.	Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Ajaccio	Lundi, 5 heures soir.	Propriano	Lundi, 5 heures soir.
Propriano	Mardi, 11 heures m.	Ajaccio	Mardi, 3 heures soir.
Ajaccio	Mardi, 4½ heures s.	Marseille	Mercredi, 7 heures matin.

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
10 Brevets supérieurs sur 18.

Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia — 4 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène; où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Salon à des prix modérés

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Exigez la véritable pendant

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sangiolo, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS PARTIS OU TOMBENT-ILS?
SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médicalement. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Gares et demi-Gares.
ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plusdistingués. — Envoi Gratis. —GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE MELLE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Poyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

MESDAMES
Vous recommencerez sûrement
400 francs par an
sur le coût de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul qui donnera pendant un numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, soit. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes & Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Ce organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.
Modes et Travaux paraît le 15 et le 30 de chaque mois.
6 francs par an, ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes une Planche de Patrons ou un Patron en sus.
Bureaux : 5, rue Grégoire-de-Tours, 5, Paris

CHOCOLAT MENIER

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garde-malade spécialiste dentiste — ne disant chirurgien-dentiste — qui n'aura pas le droit d'exercer la profession et qui soulagera des souffrances atroces à la santé pour la fabrication de fausse articulation.

Le Directeur Gérant,
J. B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1879).
sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
sur papier de Chine format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Décidément, PAMARO MATTEI est la véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — DIMANCHE 13 MAI 1906 — N° 132

Le Petit Bastiais

00251

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse . . . 20 fr. 10 fr. 5 fr.
Autres Départ. 32 » 12 » 6 »
Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Paul de la Croix.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 10 m — Coucher, 6 h. 42 m.
Dernier quar., le 14. — Nouv. Lune, le 22
Fête de Demain : Saint Boniface.

12 MAI

L'Ame des Choses

Inertes, muettes, impassibles, les choses, dit-on, n'ont pas d'âme. Si l'on a longtemps discuté la nature de l'instinct qui guide les animaux, si d'aucuns prêtent aux végétaux, aux fleurs qui embaument, aux plantes qui tuent, une intelligence, une sensibilité mystérieuses, rares sont les philosophes qui ont trouvé, dans l'inertie des choses, des symptômes de vie. Et nous sommes habitués à considérer les éléments, les minéraux et les objets, comme absolument privés de l'âme qui nous anime.

Froid comme le marbre, dur comme la pierre, sont les comparaisons ordinairement employées pour peindre un cœur dépourvu de sensibilité. Qu'en savons-nous ?

Ah ! loin de moi l'idée d'une discussion philosophique qui, heurtant mes embryons d'idées à celles des grands penseurs, terait songer au coup de pied de l'âne dont parle le fabuliste ! Mais il est des heures pourtant, où dans l'arrachement d'une séparation, on se demande, avec angoisse, si les choses que nous laissons derrière nous ne souffrent pas aussi de nous perdre.

Ne l'avez-vous jamais éprouvée cette impression fugitive d'un adieu profond, muet, désolé, que les vieilles demeures vous disent, quand, dans un long dernier regard, vous essayez d'emporter en vous leur familière image ? Que de fois, après les navrantes étreintes des séparations aux êtres chers que l'on quitte, l'on jette ainsi ce regard noyé de larmes, à la maison, aux murs, à la porte qui se referme sur vous avec un dernier grincement, triste comme une plainte ! C'est un peu de nous-même, un lambeau de notre vie que nous laissons ainsi à chaque logis abandonné, et dont les choses, dans leur éternelle impassibilité, garderont peut-être l'empreinte.

Mais plus encore qu'à l'heure poignante des départs, l'âme des choses se manifeste à nous, dans la banalité triste des déménagements. Ah ! quand une circonstance quelconque nous oblige à dresser ailleurs notre foyer, comme subitement elles nous deviennent chères les vieilles maisons peuplées de souvenirs !...

Là se sont écoulés les jours heureux, où l'on se sent au cœur une joie inconsciente, faite de printemps revenu et d'exquise jeunesse, ces jours où l'ivresse de vivre emplit de chansons les chambrettes ensoleillées. Et les vieux murs gardent l'écho des rires qui éclataient, en cascades de perles, aux lèvres des jeunes filles.

Là, parmi le désordre si cher à leur petit être indiscipliné, les bébés trottinaient, familiarisés avec ces choses sur lesquelles s'étaient ouverts leurs grands yeux étonnés de tout et qui s'essayaient à regarder la vie.

Là, parmi les vagues rêveries des jours d'été, alors qu'étendu presque sans pensée, dans l'accablante langueur des après-midis, on laissait errer ses yeux distraits aux peintures naïves du plafond. Ils avaient été, aux mauvais jours, témoins de nos deuils, de nos découragements. Et seuls, vieux amis discrets dont l'intimité nous était bienfaisante, ils avaient vu nos larmes, parfois. . Qu'il était doux, aux heures où l'âme un peu lasse s'isole, de retrouver le logis tiède, reposant, où l'on se réfugiait contre les ennuis du dehors !

Voici la vieille cheminée, au coin de laquelle, dans le fauteuil douillet, près du feu si clair, l'on venait s'asseoir les soirs de décembre. Ah ! dans cette atmosphère deux fois bonne, par la chaleur de la flamme, par la douceur des tendresses familiales, qu'il faisait bon oublier la vie mauvaise, pour se blottir dans une solitude chère et inviolée !

Voici la fenêtre gaiement ouverte sur l'infini bleu, dont on poussait en riant les volets, par les matins d'avril, d'où l'on voyait passer les jolis bateaux qui s'en allaient vers le large, où l'on venait s'accouder, tandis que le crépuscule répandait sur la terre ses tons imprécis de rose et de mauve, et sa mélancolie...

Elle est fermée maintenant, la fenêtre d'où l'on guettait les retours attendus, d'où l'on envoyait de joyeux « bonjours » aux fenêtres voisines ! Fermée aussi, la porte où venaient heurter des mains amies, et que l'on ouvrait toute grande à tous, huis sacré du logis familial dont aucun ennemi n'a passé le seuil. Elle n'est fermée sur nous, sur un monde de sensations dont nos êtres ont vibré, et que nous ne retrouverons plus.

Ah ! je ne sais pas, je ne veux une âme ces choses auxquelles nous tenons par des liens profonds et mystérieux. Mais je sais qu'elles s'emparent de notre âme avec une force singulière, qui fait l'arrachement bien cruel pour nous, pauvres êtres périssables qui nous attachons désespérément à tout, sans songer que la vie nous chassera impitoyable, des murs où nous avons logé notre intimité, et plus souvent aussi hélas ! des cœurs amis où nous avons logé nos rêves...

Rt-Kt-Th.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Calvi

On annonce que M. Chaleil songerait à demander aux électeurs de l'arrondissement de Calvi le renouvellement de son mandat.

On assure d'autre part que M. Raoul Fabiani, avocat au barreau de Calvi, serait décidé également à poser sa candidature au scrutin de ballottage du 20 mai.

⁂

Nous lisons dans le « Sillon » du 13 mai 1906 :

« Les catholiques qui ont voté pour M. Santelli au premier tour, ayant maintenant la preuve que ce candidat ne mérite pas leur confiance, sont décidés à provoquer une candidature nettement antibiocarde contre le docteur Santelli qui n'a obtenu le résultat de dimanche dernier que grâce à une équivoque dont ils ne veulent plus être dupes. »

Ainsi donc, en dépit de ses déclarations si éminemment catholiques, l'honorable conseiller général de l'Ile-Rousse n'en reste pas moins l'homme du bloc, et d'ailleurs nul n'ignore qu'il est l'ami personnel de MM. Arène, Gavini et Savelli, que s'il est élu il suivra très docilement leur politique.

Chez les Battus

M. Dausset, candidat progressiste malheureux dans le 3e arrondissement de Paris, s'exprime ainsi au sujet des élections :

« Le revirement qui s'est aussi spontanément opéré et qui a modifié le vote d'un tiers des électeurs est dû à l'intervention du faux complot et du coup qui a consisté à fabriquer quelques contre-fiches qui ont atteint l'effet de la campagne des fiches.

» Les bons bourgeois, qui aiment rester tranquillement chez eux, ont été en outre tout à fait rassurés quand ils ont vu que les rues étaient gardées militairement et ils ont pensé qu'ils pouvaient accorder leur confiance au gouvernement ; ils s'en repentiront un jour.

» Un pays qui se laisse ainsi retourner en huit jours par une campagne qui repose tout entière sur un faux complot et une dizaine de contre-fiches policières est un pays trop nerveux qui est à la merci de la première révolution. »

⁂

M. Lerolle, député catholique du 7e arrondissement :

« On aurait tort de se laisser aller au pessimisme. Certes, les élections n'ont pas donné ce que nous attendions. Le parti libéral a pourtant fait preuve d'une cohésion remarquable ; mais nous avions à lutter contre une coalition d'intérêts et d'appétits. On est toujours plus fort pour défendre l'arbitraire que pour conquérir la liberté.

« Du reste, la reconstitution du Bloc ne ressort pas fatalement du résultat des élections. Les socialistes enhardis par leur succès relatif demanderont des satisfactions incompatibles avec le programme des Gauches. C'est là que nous attendons le ministère Sarrien. »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 13 mai, à 8 h. 1/2

Le Père Martin, allég.	Mattio.
Ouverture de Concert,	Giraud.
Cavatine pour corn t,	Rossini.
Hérodiade, fant.,	Massenet.
La Source, m. turks,	Delibes.

Le Chef de Musique, L. LANT.

UN EMBRANCHEMENT

(Corscia)

Grâce à l'initiative ferme et intelligente de notre jeune et sympathique maire, M. Albertini Pierre-Félix, et à ses démarches énergiques et réitérées auprès des diverses administrations, la commune de Corscia vonde jusqu'ici à l'Incurie, à l'oubli et à l'abandon de la part des pouvoirs publics, sortira désormais de son lamentable « statu quo » pour entrer dans la voie des transformations utiles et s'orienter vers le progrès, élément essentiel et puissant de civilisation, de prospérité et de bien-être. Indépendamment de la création d'une nouvelle école qui fonctionnera sûrement

---

91. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

— J'ai douté, je doute encore que vous soyez mon père. Tandis que celui qui m'a recueilli et dont je porte le nom, ne m'a jamais donné que de bons exemples et m'a toujours témoigné de la tendresse, vous m'avez, pendant, mon enfance, traité avec une dureté sans égale, et je me souviens avec horreur que vous avez essayé de faire de moi un malheureux comme vous-même.

« Si ma mère, la pauvre martyre, ne m'avait pas dit cent fois en me parlant de vous : C'est ton père ! l'idée ne me serait pas venue que je pouvais vous être uni par un lien quelconque. Depuis surtout que son mari me considère comme son enfant, depuis que, avec l'âge, j'ai pu méditer sur le passé, je me suis souvent répété que c'était bien assez qu'elle eût abandonné un homme tel que lui pour un homme tel que vous, que je ne sois pas responsable de ce malheur, et que Jean Loriol ait mon père devant la loi, nature comme il l'est devant la loi.

— Vraiment, tu as pensé cela ? fit Girard inquiet.

— Oui, et aujourd'hui je viens vous dire : Apprenez-moi que je ne me trompais pas, déclarez-moi que je ne suis pas votre fils, mais celui de Loriol, et je serai si heureux que j'oblierai même que vous êtes le meurtrier de ma mère.

— Plus souvent que je serai assez bête pour ça, se dit Girard, pour que tu me dénonces tout à l'heure au commissaire de police !... Pas de ça, mon petit. Je ne crois pas à tes grands sentiments, moi. Tu me tends un piège, mon bonhomme, mais je me garderai bien d'y tomber.

Il tout haut, d'une voix larmoyante :

— Je sais bien que j'ai mérité que tu me renies pour ton père, mais je ne peux pas te renier pour mon fils.

XVI

Jean-Paul étouffa un gémissement et couvrit son visage de ses deux mains.

— Ne parlons plus de moi, dit-il après un instant de morne silence, parlons de Marie...

— De Marie ? répéta Girard sans comprendre où il en voulait venir.

— Oui. Qui est son père. Est-ce vous ? Est-ce Mérouille ?

Girard se garda bien de répondre tout de suite.

Ses facultés n'étaient pas tellement affaiblies qu'il ne fut pas averti par une sorte d'instinct de l'inconvénient qu'il pouvait y avoir à éclairer Jean-Paul.

— Pourquoi n'as-tu pas demandé à Mérouille lui-même, puisque tu l'as vu ? Tu t'en es défiance.

— Je le lui ai demandé.

— Et que t'a-t-il dit ?

— Que Marie était ma sœur.

— Eh bien ! s'il te l'a dit, c'est que c'est la vérité.

Depuis quelques instants, Girard pensait :

— Tiens, tiens ! il paraît que la poule aux œufs d'or n'est pas liée et que Mérouille est sur la piste d'une nouvelle affaire ; ce n'est pas sans motif qu'il a déclaré à ce garçon une chose que, mieux que personne il sait être contraire à la vérité. Ce bon monsieur Mérouille ! plus souvent que j'irai me jeter dans ses jambes et l'empêcher de jouer son jeu. Et, Girard, s'il ne se montre pas généreux avec lui, on jasera sur le compte de la petite, mais pour le moment, crovons prudent. Je parlerai ou je me tairai suivant intérêt.

J'irai le voir, ce cher Mérouille, et, d'après la conversation que j'aurai eue avec lui, je réglerai ma conduite, rétablirai à la petite amitié. C'est elle qui était avec le chien tout à l'heure. Faut avouer qu'elle est devenue rudement gentille. C'est comme Jean-Paul, ça fait un beau gas maintenant. Comme ça pousse les gosses !

Jean-Paul, pâle, défaillant, donnant tous les signes de la plus navrante douleur, eut aperçu tout autre qu'un misérable bandit comme Girard.

— Je vous supplie de me dire si Mérouille n'a pas menti ! fit le jeune homme avec élan. Vous venez de m'affirmer que vous êtes bien mon père. Vous ne pouvez donc désirer mon malheur. Quelle qu'ait été votre existence, si tant que vous soyez tombé, il est impossible qu'il ne vous reste pas au cœur un peu d'intérêt pour moi, pour votre enfant, pour le fils de votre chair !

— Certainement, mon garçon, assura Girard d'un ton paternel. Tu as toujours été un bon diable et je voudrais faire quelque chose pour t'être agréable. Malgré les apparences, je ne suis pas si méchant qu'on le croit et, sans me manifester ivrogneric, bien des choses ne se feraient pas passer, des choses que je regrette sincèrement, vois-tu, mon fils !

La nature bonnête et sensible de Jean-Paul le portait à ajouter foi à cette scène de repentir, absolument jouée par l'assassin de Nais.

— Au nom de celle qui n'est plus et dont l'image a du terroriser vos nuits sans sommeil, je vous adjure de ne rien cacher, dit-il les mains jointes. Du fond de la tombe où vous l'avez couchée, la pauvre femme vous pardonnera sa mort si vous rendez l'espoir à son fils, au vôtre !...

— Plus bas donc ! dit Girard avec effroi. Ne parle donc pas de ces choses-là toi, malheureux ! Songe que nous sommes chez le commissaire de police et qu'on nous écoute peut-être !

Jean-Paul continua en baissant la voix :

— Réponds-moi, je vous en prie !... Marie est-elle ma sœur ?

— Quel diable d'intérêt peux-tu avoir à être plus fixé là-dessus que tu ne l'es ?

— Un intérêt puissant, et dont dépend le bonheur de ma vie.

Girard médita de nouveau pendant quelques secondes.

Moins clairvoyant que Mérouille, il ne devina pas le véritable motif de l'insistance du jeune homme.

Tout au plus pensa-t-il que Jean-Paul, chevaleresque et désintéressé, avait conçu des doutes au sujet du mariage qui enrichissait la naissance de Marie, espérait découvrir à la campagne de son enfance une famille noble et riche.

Le brave garçon lui apparaissait comme un naïf qui avait commencé sa vie à la petite manette, non pas comme un amoureux, non pas même comme un frère, mais comme un chevalier protecteur de la pauvre orpheline infirme.

Il posa dans son esprit l'intérêt personnel qu'il pouvait avoir à seconder les desseins de Jean-Paul au sein de Mérouille.

Jean-Paul était pauvre.

Mérouille, sans être riche, était capable de le devenir et, par conséquent, de mieux récompenser celui qui le servirait.

De plus, Jean-Paul était honnête et Mérouille était un rusé coquin.

C'était une raison de plus pour que Girard se sentît attiré vers le second plutôt que vers le premier.

(A suivre.)

au mois d'octobre prochain, notre dévoué maire vient d'obtenir une autre satisfaction non moins grande : Celle de voir sous peu sa cité commune pourvue d'un embranchement, vainement désiré avec anxiété jusqu'ici par notre population quoique fonctionnant républicaine, mais malheureusement toujours mise au rancart par ceux-là mêmes qui, en échange de leur reconnaissance, auraient dû porter sur elle toute leur attention bienveillante et toute leur sollicitude. Ce qui était depuis plusieurs années du domaine des chimères va être maintenant de celui de la réalité. Si quelqu'un a vraiment droit, ou pour mieux dire mérite une belle somme de gratitude, c'est assurément M. Lescuyer, le distingué inspecteur des forêts dont l'aménité et la bienveillance ne sont traduites à l'égard de notre municipalité par des marques exemptes de toutes vues légitimement intéressées touchant son administration, mais exclusivement dans le but de contribuer largement au développement progressif du bien-être de notre commune.

La coupe d'arbres autorisée par M. l'inspecteur Lescuyer a une valeur approximative de 17.000 fr., ce qui représente à peu près, la part contributive de la commune. Les travaux, un traité ont commencé depuis quelques jours, et M. l'agent-voyer Campana, chargé de leur exécution, les dirige, les active avec une compétence qui milite à son avantage et en son honneur. Nonobstant le terrain irrégulier, accidenté et rocheux et, parfois, malgré les contrariétés d'un temps morose et maussade qui semble trouver goût à contrecarrer son magnifique dessein, M. Campana qui est infatigable et tenace fait fi des intempéries de l'air et ne cesse de déployer les multiples dévouements de son zèle dans l'accomplissement de sa rude besogne. En le voyant marcher ingambe, alerte à travers les aspérités des sentiers abrupts, en le regardant aligner et jalonner avec une agilité, une sûreté de vue peu communes, on croirait se trouver plutôt en présence d'un alpiniste familiarisé avec le tourisme des montagnes qu'avec un fonctionnaire qui se confine en général dans son bureau.

Les habitants de Corscia, d'ordinaire méticuleux quand il est question de porter un jugement sur les gens ou les choses, sont unanimes à faire l'éloge de M. Campana et à reconnaître son talent et son réel mérite. Il ne saurait en être autrement, car notre ami allie à son intelligence et à ses connaissances techniques un caractère de bonté si naturel, si visible et des dehors si affables et si sociables que vienne qu'on ne le veuille, la conquête de son amitié. Avec ses qualités hautes M. Campana fait non seulement le bien mais encore de solides amis. Aussi il a montré aux habitants de Corscia qu'il était doué des meilleures dispositions du cœur en faisant de généreux efforts et toutes les concessions réclamées pour que l'embranchement sillonne les divers hameaux éparpillés en zig zag, tout en enveloppant le côté le moins onéreux et le plus économique dans le morcellement des propriétés sillonnées par l'embranchement.

Admirablement secondé dans sa pénible tâche par des ouvriers intelligents et travailleurs, qui doute que M. Campana ne mène à bonne fin son entreprise en gré de la population de Corscia.

Qu'il reçoive donc, ainsi que M. Mattei, notre agent voyer d'arrondissement qui a une bien large part dans l'heureux résultat de cette importante affaire, l'témoignage de notre grande et vive reconnaissance.

J. FÉLIX ALESSTRY.

Ce que disent les Journaux

La République Française

Voici la Fédération des comités radicaux et radicaux socialistes qui, après avoir protesté de son dévouement au principe de la propriété, donne à ses candidats l'ordre de se désister en faveur des nationalistes, unifies ou non, qui les ont distancés au premier tour. Par cette tactique, la Fédération radicale espère facilement obliger les socialistes à rendre la même politesse à leurs concurrents aux prochaines élections. Mais quelle pourra être l'indépendance des députés qui voudront être élus grâce à de semblables combinaisons ? Quel programme pourront-ils suivre ? Les journaux radicaux et radicaux-socialistes qui chantent victoire sur tous les tons ne nous ont pas encore renseignés là-dessus et ne nous disent pas par quelles réformes ils vont récompenser le concours des électeurs socialistes.

Le Figaro

Parmi les radicaux que la première épreuve n'a pas favorisés, beaucoup ont à choisir dès maintenant entre un socialiste et un républicain libéral : quel choix feront-ils ? Autrement dit, quel choix en se retirant conseilleront-ils à leurs électeurs ? En aussi bon, sont-ils disposés à se retirer ou à maintenir leur candidature ? Autant de questions qui rendront clair ce qui ne l'est pas encore, et quelque soit celles seront réponses dans un sens ou dans l'autre, apporteront une confirmation ou un démenti, au langage des optimistes.

L'Autorité

Heureusement, tout n'est pas fini. Le scrutin de ballottage a lieu dans douze jours ; il porte sur 155 circonscriptions ; il peut changer bien des choses. Que cette fois l'opposition s'inspire des règles que lui prescrivent la plus simple logique, le bon sens le plus élémentaire ; qu'elle écoute enfin les leçons de l'expérience, et le 10 mai sera une revanche éclatante du 6.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ORESSA. — Mme veuve Galtier, mère de notre très sympathique receveur des postes, vient de s'éteindre à l'âge de 90 ans. Femme de bien, veuve d'un capitaine de gendarmerie, Mme Galtier a eu la consolation de voir tous ses enfants occuper des situations fort honorables, mais n'a pas eu le bonheur de les voir tous réunis autour d'elle au moment suprême. En effet, en pleine possession de ses facultés jusqu'à ses derniers jours, son état a brusquement empiré et la mort l'a emportée avant qu'une partie de sa famille qui se trouve absente, ait eu le temps de l'embrasser une dernière fois.

Les obsèques ont eu lieu jeudi, 10 du courant, au milieu d'une grande affluence ; toutes les notabilités du village et du canton étaient représentées. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Lassaire, payeur des colonies ; Sentini, capitaine en retraite ; Marchioni et Raffaelli, officiers de réserve, tous en tenue.

Le deuil était conduit par son gendre, M. Bastien Castelli, entouré de nombreux parents.

Nous adressons à Mme Castelli née Galtier, sa fille, à M. Bastien Castelli, son gendre, à MM. et Mlles Galtier, ses enfants, l'expression de notre plus douloureuse sympathie.

Réservistes et Territoriaux

Le général commandant le 21e corps d'armée a reçu du ministre de la guerre, la circulaire ci-après, relative à l'emploi du temps et à l'instruction pendant les périodes de convocation :

Les circulaires du 17 mars 1903 et du 9 juillet 1903 ont posé pour toutes les armes les principes qui doivent servir de guide dans l'emploi du temps et la direction de l'instruction pendant les diverses périodes de convocation aux quelles sont assujettis les officiers et hommes de troupe de la réserve et de l'armée territoriale.

Au moment de la mise en application de la loi du 21 mars 1905 sur le recrutement de l'armée, il paraît utile de rappeler l'esprit de ces circulaires précitées du 17 mars 1903 et 9 juillet 1903, et de marquer très nettement le but à atteindre suivant les catégories de militaires convoqués et les dates des convocations.

Plus que jamais la nécessité s'impose de se préoccuper avant tout, au cours des convocations, des parties réellement pratiques et militaires de l'instruction.

L'instruction du réserviste doit être dirigée en vue de la guerre : les marches, le service en campagne, le tir, l'emploi de la fortification dans le combat, doivent en constituer les parties essentielles.

Suivant le nombre d'hommes convoqués dans une même série et suivant l'état de l'instruction du corps armé au moment de la convocation, les réservistes peuvent être laissés dans leurs unités ou former un groupe spécial pendant tout ou partie de leur période.

Dans la fixation de l'emploi du temps, on ne perdra pas de vue qu'une part prépondérante doit être faite à l'enseignement pratique et aux exercices extérieurs. Le temps consacré au service intérieur des unités et aux exercices dans les cours des quartiers sera réduit au minimum.

J'insiste notamment sur la recommandation déjà faite de n'employer les réservistes à des travaux de corvée que dans la mesure strictement indispensable.

La nécessité de régler judicieusement l'emploi du temps s'impose également pour les officiers, dont l'instruction doit être dirigée surtout au point de vue de la conduite des troupes en campagne.

Cette instruction sera facilitée si les chefs de corps ont fait parvenir aux officiers convoqués, en même temps que leur ordre de convocation, le programme des matières qu'ils jugent opportun de leur faire revoir ou étudier, notamment en ce qui concerne les modifications importantes apportées aux règlements.

Au cours de la période, les officiers devront être dégagés, autant que possible, des détails de service journalier, qui peuvent ne pas trouver leur application effective en campagne.

Toutefois, les officiers ne provenant pas des officiers ou sous-officiers retraités, ou des officiers démissionnaires, doivent être initiés aux détails de l'administration de campagne.

Enfin, l'importance des facteurs moraux à la guerre conduit à l'obligation de reprendre l'éducation militaire des réservistes. Les officiers consacreront leurs efforts à cette partie importante de leur tâche : ils s'efforceront de développer chez leurs hommes les qualités militaires acquises au régiment.

Je tiens essentiellement à ce que la recommandement s'assure par des inspections inopinées de leur rigoureuse observation dans les troupes de toute arme.

Si ces dispositions donnaient lieu à des observations d'une certaine importance vous voudriez bien m'en rendre compte sous le présent timbre.

« AU « JOURNAL OFFICIEL »

Troupes coloniales

M. le chef de bataillon Mariani, du 1er rég. de tirailleurs malgaches, est placé au 22e rég. d'inf. coloniale.

M. le sous lieutenant Poretti, du 2e rég. de tirailleurs sénégalais, passe au 1er rég. d'inf. coloniale.

M. le lieutenant Guerrini, du 5 rég. de tirailleurs tonkinois, est autorisé à prolonger d'une année son séjour colonial.

Ministère de la Marine

M. Righetti Henri, commis de 1er classe des directions de travaux à Toulon, est promu à l'emploi de commis principal de 3e classe.

M. Contrucci François-Félix, second maître mécanicien torpilleur, embarqué sur la 2e flottille des torpilleurs de la Méditerranée, est nommé à l'emploi de commis de 4e classe des directions de travaux, à Toulon.

Pensions

Olivieri Olivier, second maître canonnier, 34 ans 11 mois 29 jours de services. (Perte de l'usage d'un membre.) Pension avec jouissance du 22 décembre 1905, 1.800 fr.

Gallo Olivier François, quartier-maître fourrier, 8 ans 15 jours de services. (Perte de l'usage d'un membre.) Pension avec jouissance du 10 janvier 1906, 755 fr.

Emanuelli Joséphine-Anne, veuve Ornatti. Le mari second maître torpilleur, décédé en possession de droits à une pension. Pension avec jouissance du 5 octobre 1905, 750 fr.

Pasqual Marie-Madeleine, veuve Meirias. Le mari second maître vétéran, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 1er septembre 1905 750 fr.

Ornani Joseph-Settimio, ouvrier, 27 ans 2 mois 18 jours de services. Pension avec jouissance du 29 décembre 1905, 619 fr.

Raimondi Louis-Napoléon, chef surveillant technique de 3e classe (n'ayant pas 2 ans de grade), 32 ans 10 mois 20 jours de services. Pension avec jouissance du 16 mars 1906, 1.440 fr.

Muraire Auguste-Michel, surveillant technique de 1e classe, 35 ans 9 mois 2 jours de services. Pension avec jouissance du 16 février 1906, 1.640 fr.

Franciosi Philippe-Nonce-Antoine Marie, premier maître fourrier, 31 ans 3 mois 15 jours de services. Pension avec jouissance du 10 décembre 1905, 1.645 fr.

Cariotti Philippe-Antoine, quartier-maître coq, 28 ans 11 mois 10 jours de services. Pension avec jouissance du 3 décembre 1905, 888 fr.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Le bureau se réunira le mois courant, sans lieu dimanche à la Mairie, de 9 à 11 heures du matin.

Les membres du Comité sont priés de s'y trouver à dix heures.

JEUNESSE SOCIALISTE. — Les membres de la Jeunesse socialiste sont convoqués à la réunion ordinaire d'aujourd'hui dimanche, à 1 heure et demie, quai du Vieux Port, place de la Galetta.

Ordre du jour : Distribution de cartes de membres et de carnets de cotisations. Règlement des cotisations. Election du bureau. Causerie sur la journée de huit heures par le citoyen J. E.

Les membres des corporations ouvrières de la ville sont invités à assister à cette causerie.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 12 mai

Thermomètre — 7 heures du matin : 14-4 à midi + 19 0 à 6 heures du soir + 17- Maxima + 20 3 Minima : 12 8

Baromètre — 7 heures du matin, 759 mm. à midi, 759 mm. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. E. frais.

Dans l'après-midi, N. E.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 31 mm.

⁂

Beau succès

Nous apprenons avec un bien vif plaisir que M. Jean Battala, premier prix de piano du Conservatoire de Paris, vient d'obtenir le grand prix Diemer. Ce jeune artiste qui n'est âgé que de 17 ans, et dont les brillants et récents succès font présager du plus bel avenir, est le neveu de Mlle Gleize, le sympathique professeur de piano, dont le souvenir est toujours si cher au monde musical de notre ville.

Nous prions Mlle Gleize de vouloir bien agréer nos très sincères félicitations pour l'éclatant succès que vient de remporter son jeune neveu.

⁂

Ponts et Chaussées

M. Sanini Jean-Baptiste, candidat déclaré admissible à l'emploi de conducteur des ponts et chaussées en 1902, est nommé conducteur de 4e classe, et attaché au service ordinaire du département de la Corse, en remplacement numérique de M. Martini, décédé.

⁂

Récompenses honorifiques

Le ministre de la marine a décerné une médaille de bronze à M. Orlandi Joseph, maître au cabotage, inscrit à Bastia, s'est porté au secours d'un homme en danger de se noyer, dans le port de Marseille, le 17 janvier 1906 ;

et un témoignage officiel de satisfaction à M. Novella Nicolas, préposé des douanes : a exposé sa vie pour sauver un enfant tombé dans la mer, à Calvi, le 31 décembre 1905.

⁂

Acte de probité

M. Dominique Giovannetti, retraité, ayant trouvé une broche de dame, s'est empressé d'aller la déposer au bureau de police.

⁂

Postes et Télégraphes

M. Raffini Sylvestre a été nommé facteur des postes à Paris.

⁂

Une douche forcée

Le jeune S. Antoine passait hier matin dans la rue du Lycée, lorsqu'il reçût, sur la tête, une certaine quantité d'eau froide jetée par la dame M. Vincente.

Douché et peu content, le jeune S. s'est empressé de porter plainte à la police.

⁂

Etablissements pénitentiaires

MM. Santoni, Bartoli et Mondoni, ont été nommés dans le personnel de garde et de surveillance des établissements pénitentiaires.

⁂

Contraventions

La police a dressé procès-verbal contre le sieur C Alexandre, charretier, qui a été surpris, hier soir, en train de satisfaire au besoin sur le terrain vague qui surplombe la rue de l'Opéra, en face le bureau des postes.

⁂

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Arrivée : vapeur anglais « Venedotian », capitaine Roberts, de 734 tonneaux, venant de Gênes.

⁂

Mots de la fin

— Prenez cette étoffe, madame... Je puis vous garantir la solidité du tissu...

— La solidité du tissu ?... Je n'y tiens pas... Au contraire... Ça vous force à porter trop longtemps la même robe !...

⁂

Objets perdus

Il a été perdu du Théâtre au couvent des Clarisses, une étole Monogolie.

La rapporter au bureau du journal, contre récompense.

— Perdu une fourrure Mongolie noire.

La rapporter au bureau du journal contre récompense.

⁂

Maladies des yeux

Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A MONSERRATO. — Aujourd'hui, dimanche, messes à 6 et 8 heures. Salut à 4 heures.

PATRONAGE DE St-JOSEPH. — La fête du Patronage de St-Joseph sera célébrée dimanche, dans l'oratoire du dit Saint.

Le matin à 7 heures, messe basse, à 8 heures et demie, office de confrérie, à 10 heures, Grand'Messe. Le soir à 5 heures, Vêpres et Salut, suivis du baiser de la Sainte Relique.

Etat-Civil

MARIAGES

Dane André, commerçant, et Tho Padone-Marie, ménagère, tous deux de Bastia.

Mori Alexandre, sous brigadier de douanes, et Figli Angèle-Marie-Catherine, tous deux de Bastia.

Rayband Joseph, sergent à la 15e section, de St-Cezaire, et Ciavatti Marie-Eugénie, de Bastia.

NAISSANCES

Puccetti Charlotte. — Giusti Marie-Madeleine. — Valentini Lucie-Joséphine. — Mucci Antoine Joseph. — Anelli Adelaïde-Marie. — Narelli Charles-Louis.

DÉCÈS

Battesti Félix, docteur médecin, marié, 55 ans, de Mare el Kebir.

Agostini Antoine-Félix, retraité, 82 ans, de Cervione.

Rieci Albert, 18 jours, de Bastia.

Sanguinetti Angèle, 6 ans, de Bastia.

Charles de Vincenti, 18 rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et ferme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels. 1 0/00 au parquet. 1.95 0/00 en coulisse.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mad^me S. A. ALLEN

C'est la préparation la plus efficace pour ramener les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle communique aux cheveux une souplesse qui favorise leur croissance ; elle en arrête la chute et prévient les pellicules. Elle fortifie et embellit la chevelure, Paris, 1 rue Danou-Bernat, Paris

A LOUER

A CARDO

Maison bien aménagée avec propriété et abondance d'eau.

S'adresser au bureau du Journal.

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures

GLACES

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean, 1, Bastia

POMMES DE TERRE

EN GROS

pour semence et consommation

Early, Pertuis, etc., etc.

Aux, légumes, savons, cafés, etc.

Gros et détail

TOURCOING 1906

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00252

BOURSE DE PARIS

	10 mai	11 mai
Rente 3 0/0 perpétuelle	99.00	99.10
— 3 1/2 amortie	98 70	98.67
	ex-coupon.	

Conseil des Ministres

Paris, 12 mai.

Les ministres se sont réunis ce matin à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les grèves

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a communiqué au conseil, tous les rapports des préfets au sujet des grèves existantes sur les divers points du territoire.

Le conseil a chargé le ministre de l'intérieur d'envoyer aux préfets les instructions nécessaires pour arriver promptement à faire cesser cet état de choses.

Le budget de 1907

Le conseil s'est ensuite occupé du budget de 1907, que le ministre des finances compte déposer dès les premiers jours de la rentrée des Chambres.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

TUNISIE

Mort du Bey de Tunis

Tunis, 12 mai.

S. A. Sidi-Mohamed Taïb, bey de Tunis, est décédé la nuit dernière, à l'âge de 85 ans.

Il était grand-croix de la Légion d'honneur.

L'inhumation aura lieu demain.

Le nouveau Bey

Tunis, 12 mai.

S. A. Mohamed-el Nasr, cousin du défunt, a été proclamé aujourd'hui Bey de Tunis.

ENTREVUE de deux Souverains

Le Tsar et Guillaume II

Paris, 12 mai.

Le correspondant de l' « Eclair » à Berlin télégraphie que le Tsar et l'Empereur d'Allemagne doivent avoir une entrevue vers la fin mai.

M. THOMSON à Souk-Ahras

Paris, 12 mai.

Le ministre de la marine a quitté Bizerte hier et est arrivé, dans la soirée à Souk-Ahras, où il a assisté au grand banquet qui lui était offert par la municipalité.

Au toast qui lui a été porté par le maire, M. Gaston Thomson a répondu par un long et remarquable discours qui a été plusieurs fois interrompu par de chaleureux applaudissements.

« Après avoir parlé du résultat des élections législatives, le ministre de la marine a déclaré que, dans la prochaine législature, il faudra appliquer la loi de séparation, telle qu'elle a été conçue, dans un esprit de tolérance et de liberté.

» M. Thomson a dit ensuite qu'il était indispensable de trouver les ressources nécessaires pour l'accomplissement de l'œuvre sociale déjà commencée, et notamment pour les retraites ouvrières.

« L'augmentation de notre flotte nationale est poursuivie sans relâche. La Marine française sera demain plus forte qu'hier.

« La France est pacifique, mais il est indispensable qu'elle possède une armée et une marine puissantes, afin de remplir dignement le rôle d'agent de la paix qu'elle occupe dans le monde. »

De Souk-Ahras, le ministre de la marine se rendra à Bône.

LES BALLOTTAGES

Paris, 12 mai.

D'après la dernière statistique qui a été faite au ministère de l'intérieur, le gouvernement annonce que le second tour de scrutin comprendra 156 élections.

Il manque encore les résultats du premier tour de quatre colonies : la Réunion, deux circonscriptions ; la Guyane ; l'Inde et le Sénégal.

Terrible incendie A PARIS

La Halle aux cuirs détruite

Paris, 12 mai.

Un terrible incendie, qui a pris en peu de temps des proportions énormes, a détruit complètement la Halle aux cuirs qui faisait partie du cinquième arrondissement.

Les secours furent organisés assez promptement ; mais lorsqu'ils arrivèrent sur les lieux, le feu avait déjà fait son œuvre. Tout était détruit.

Les dégâts s'élèvent à plus de 10 millions.

La Halle aux cuirs se trouve dans ce quartier qui offre un caractère particulier et qui s'étend du côté de la Bièvre et où est localisée l'industrie des tanneries, des mégisseries et des fabriques de chaussures.

CHAMBRE DES APPELS CORRECTIONNELS

Condamnation du directeur de la « Cocarde »

Paris, 12 mai.

La chambre des appels correctionnels a confirmé aujourd'hui la peine de quinze mois de prison qui a été prononcée contre M. Marc Lapierre, directeur de « La Cocarde », pour diffamation envers le banquier Boulaine.

Son arrestation

Paris, 12 mai.

Le « Soir » annonce que M. Marc Lapierre a été arrêté aujourd'hui à Londres.

Le gouvernement français aurait demandé son extradition.

LES GRÈVES

PARIS

175.000 grévistes

Paris, 12 mai.

Le nombre des grévistes s'élève aujourd'hui à 175.000.

Les grévistes sont calmes.

Aucun incident grave n'a été signalé aujourd'hui.

PAU

Pau, 12 mai.

Les charretiers se sont mis en grève aujourd'hui.

Ils demandent une augmentation de salaire.

BREST

Les membres du Comité sont mis en prison

Menaces aux patrons. — Placards antimilitaristes.

Brest, 12 mai.

Onze membres du comité de la grève ont été arrêtés aujourd'hui sous l'inculpation d'envoi de lettres de menaces aux patrons, et de distribution aux soldats de placards antimilitaristes.

EN ITALIE

Le mouvement gréviste à Rome

Rome, 12 mai.

Le mouvement gréviste est presque nul aujourd'hui.

La plupart des ouvriers ont repris ce matin leur travail.

Tous les magasins sont ouverts.

Démission de Députés socialistes

Rome, 12 mai.

Le président de la Chambre a reçu aujourd'hui vingt-sept lettres de démission émanant de députés socialistes qui tiennent à protester contre les arrestations arbitraires et les massacres de Turin.

NAPLES

Naples, 12 mai.

La reprise du travail a été presque générale aujourd'hui.

Aussi la ville a reprise son aspect habituel.

Tous les tramways circulent ; tous les magasins sont ouverts.

EN TURQUIE

L'ULTIMATUM de l'Angleterre

Constantinople, 12 mai.

Le Sultan a envoyé ce matin Nedjib pacha Meihame à l'ambassade d'Angleterre pour informer l'ambassadeur que la Porte acceptait les demandes anglaises, relatives à l'incident de Tabah.

L'Angleterre a demandé l'évacuation immédiate de Tabah par les troupes turques, le rétablissement du *statu quo ante*, et la nomination d'une commission de délimitation de frontière, afin de prévenir tout futur incident de cette nature.

EN RUSSIE

LA DOUMA

Le président chez le Tsar

St-Pétersbourg, 11 mai.

Le président de la Douma, M. Mouromtzeff, député de Moscou, a été reçu hier par le Tsar.

Nicolas II a déclaré que les membres du gouvernement, connaissant les dispositions d'esprit de la société russe et des membres de la Douma, étaient prêts à leur donner satisfaction.

Deuxième séance

St-Pétersbourg, 12 mai.

La deuxième séance a été tenue aujourd'hui.

Le président donne lecture des nombreux télégrammes de félicitations qui lui ont été adressés de toutes les parties du monde.

Cette lecture est accueillie par des hourrahs enthousiastes, et, surtout, par les cris de « Vive l'amnistie ! » quand le président donne lecture des télégrammes provenant de détenus politiques.

Le nouveau ministre des affaires étrangères

Saint-Pétersbourg, 12 mai.

M. Izwolski, ministre de Russie à Copenhague, est nommé ministre des affaires étrangères, en remplacement du comte Lamsdorff, qui est relevé de ses fonctions, et nommé membre du conseil de l'Empire.

L'amnistie politique

Saint-Pétersbourg, 12 mai.

M. Stolypine, ministre de l'intérieur, aurait déclaré que le Tsar accordera sous peu l'amnistie politique, afin de donner satisfaction aux désirs du peuple et de la Douma.

La fête de la Municipalité

Saint-Pétersbourg, 12 mai.

Le groupe des députés paysans a décidé de ne pas assister à la fête donnée par la municipalité de Saint-Pétersbourg en l'honneur de la réunion de la Douma.

Ces députés soutiennent qu'il n'est pas convenable de banqueter, alors que les ouvriers manquent de pain.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 avril, les marchandises ci-après, paiement comptant :

Soufre sublimé pur : en ballots de 50 k, marque Boule, 9.50 le ballot ; Marque Examen, 8.75 le ballot ; Trituré raffiné, marque Examen, 8.50 ; de Cadarsi sublimé fin, 10 fr. le ballot.

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en sacs, morceaux irréguliers de Paris, 60 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St-Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k, Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Rivoire et Carret, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; au détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0.45.

Savon : en caisses de 50 k., For à cheval, 26.50 la caisse ; Abat-jour, 24.50 la caisse ; Condor, 21 fr. la caisse ; Echalote, 20.50 la caisse.

Sel gros des îles d'Hyères, 11 fr. les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 12.50 les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Farines : Coty, Dagraud, Meriy, Bilard, Parrel bordinaux, Thomas et Cie grues.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

FARINE LACTÉE NESTLÉ Aliment préféré des enfants.

A LOUER

Villa Blanchard

S'adresser à Me Giordani, notaire.

Ne confondez pas. Exigez la date du tirage sur les billets. Série Rouge et Jaune

LOTERIE DE ST-POL-SUR-MER pour l'achat d'obligations, quinzes ou prix [illegible]

Les Seuls qui tire tous ses gros lots en 1906, le *14 Août prochain* en un seul tirage.

400.000 250.000, 50.000, 20.000 5000+100

Les Billets : UN FRANC

Siège Cour Casté-Pivert, 20, rue de l'Epeule, Agent-gérant de la Loterie 82, rue Lepelletier, à Lille.

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia		Arrivées à	
Jeudi	4 heures soir.	Marseille.	Vendredi, 7 heures m.
Jeudi	9 heures soir.	Nice	Vendredi, 6 heures m.
Dimanche	10 heures matin.	Tunis	Lundi, 11 heures m.
Samedi	10 heures soir	Naples	Dimanche, 5 heures s.

Départs de		Arrivées à Bastia	
Marseille	Samedi, 3 heures s.	Dimanche	6 heures m.
Nice	Samedi, 10 heures m.	Samedi	7 heures s.
Tunis	Mercredi, midi.	Jeudi	1 heure s.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.	Jeudi	11 heures m.
Cette	Jeudi, midi.		
Marseille	Mardi. soir.		

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de		Arrivées à	
Marseille	Dimanche, 4 heures soir.	Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Ajaccio	Lundi, 5 heures soir.	Propriano	Lundi, 5 heures soir.
Propriano	Mardi, 11 heures m.	Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Ajaccio	Mardi, 9 heures s.	Marseille	Mercredi, 7 heures matin.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Marie Battesti, née Vandeville ; M. le commandant Henri Vandeville ; M. Jules-Toussaint Battesti et ses enfants de Venaco ; Mme et M. Orticoni ; Mme et M. Franceschi, de Muita, et leurs enfants ; Mme et M. Sellenti, de Pietra di Verde, et leurs enfants ; Mme et M. Corsalli, de Novale, et leurs enfants ; M. Martin Battesti de Venaco ; Mlle Julia Vandeville ; Les familles Gianobbi et Pinet,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. LE DOCTEUR FÉLIX BATTESTI

Lauréat de l'Institut

et de l'Académie de Médecine

Officier de l'Instruction publique

leur époux, neveu, cousin et allié, décédé à Bastia, dans la 50e année de son âge, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 10 heures et demie.

On se réunira à la maison mortuaire, Place Saint-Nicolas, 13.

L'enterrement aura lieu lundi, à 10 heures du matin, à Venaco.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Le corps médical de Bastia a la douleur de faire part aux membres de l'Association médicale des arrondissements de Bastia, Corte et Calvi, de la perte cruelle qu'il vient de faire en la personne du

Docteur Félix Battesti

Et les prie d'assister à la levée du corps aujourd'hui, à dix heures et demie, et à l'enterrement qui aura lieu lundi, à dix heures, à Venaco.

Les membres de la Société des Anciens Sous-Officiers sont priés d'assister à la levée du corps de leur bien regretté membre honoraire, le docteur Battesti, qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 10 heures et demie du matin.

M. et Mme Jacques Sanguinetti et leurs enfants ; M. et Mme François Marinetti, née Sanguinetti ; Mme veuve Angèle Sanguinetti, M. et Mme Ambroise Sanguinetti et leurs enfants, de Venaolasca ; Mme veuve Bernardini et sa fille ; Mme veuve Moretti et son fils,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Marie-Angèle Sanguinetti

leur fille, sœur, belle sœur, petite fille et nièce, décédée à Bastia, à l'âge de 6 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui dimanche, à 1 heure de relevée.

Cause, réunire, place Guasco, 8, Citadelle.

BATTEUSES MAYFARTH

à bras, à manège, à moteur
Nouveau mécanisme à roulement
Douceur de roulement incomparable
Batteuses à Bras avec
nettoyeur de 40 hectolitres en 10 heures
Plus de 90.000 Batteuses et Manèges livrés annuellement
Charrues — Hache — Paille — Concasseurs,
Ecrémeuses — Semoirs et toutes machines agricoles.
FAUCHEUSES, MOISSONNEUSES & FAUCHEUSES
Conditions Noxon.
Paris
6, rue Rignot
Correspondance en français ou italien
P. MAYFARTH & Cie
On demande de bons agents
AGENT A CORTICHIATO : Jean-Mathieu MATTEI à Cardinali pur St Laurent.

Installations
à Gaz et Acétylène
Jean Clair, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti

Indispensable à la Campagne

L'ALMANACH DE LA BAIE TTE du VILLAGE

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à Ajaccio, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, Cours Grandval, en face Cardinali, photographe, et à Bastia, 1, rue de l'Opéra, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

ALAMBICS DERDY

ORFÈVRERIE COUVERTS CHRISTOFLE
Envoi franco de Catalogue
Réargenture de tous objets
MANUFACTURE : 56, Rue de Bondy, Paris.
Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, 25, Bd Paoli

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1906
Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles
Prix très réduits
M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.
La Maison se charge des réparations

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Generaux à Boulevard de Cardo, 1.

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1882 par l'Administration
Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.
Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.
Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS
Succès pour l'année scolaire 1904-1905
4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 brevets supérieurs sur 18.
Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison sa garde-robe variée et charlatanesque, se disant chirurgiens-dentistes —qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉE
AGRANDI
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Outre les Dames qui la plus grand intérêt à se servir DES PATRONS DÉCOUPÉS DE " LA MODE ILLUSTRÉE " AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal les NUMÉROS SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravures coloriées sur la 1re page, envoyé gratis et franco.
Chez TARANO MATTEI plus de réclame ! Toujours demander ce qui Donne.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trönes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

A VENDRE
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

A VENDRE
Feuilles de mûriers du domaine de Pioggio.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, Bastia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS

COLOMBANS
à fermeture automatque élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887). Croix de mérite et Médaille d'or Exposition internationale de Bastia (1900)
Double de propriétés stomachiques, recommandée par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur hygiénique exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ces propriétés digestives, son arome et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'adoucir leurs souffrances, dans les cas d'épuisement et convalescence contre le mal de mer et les coliques.
La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion.
Elle s'achète par petite verres à liqueur.
Dépôt à ou Ville près Cardo et à Bastia chez M. LUCIANI, pharmacien, place des Terreaux.
Le meilleur des remontants.

Lisez tous les Jeudis le
Journal des Voyages
La plus attrayante des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.
Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
15 centimes le Numéro
En vente partout.
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé : 158, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — LUNDI 14 MAI 1906 — N° 133

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et payées aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	3 »	6 »	12 »

Union Postale, et Autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00253

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Boniface.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 12 m. — Coucher, 6 h. 15 m.
Dernier quar., le 14. — Nouv. Lune, le 22
Fête de Demain : Saint Téophile de Corte

13 MAI

LE BUDGET

Tous les ans, quand arrive l'époque où le percepteur prélève sur ma maigre escarcelle le montant de mes contributions aux charges de l'Etat, j'éprouve un violent désir de m'éclairer cet antre mystérieux qui s'appelle le Budget, de savoir en vertu de quelles lois, pour quels motifs on m'impose des centimes additionnels qui se totalisent par un nombre de francs toujours croissant ; j'éprouve un non moins violent désir de savoir comment et pourquoi les susdits centimes et francs sont dépensés.

Quoiqu'on ait fait, grâce aux appellations grandiloquentes, un véritable grimoire de tout ce qui touche aux finances publiques, on peut, en y mettant du temps (si l'on en a), et de la patience (si l'on en est doué), finir par y démêler quelque chose. S'il m'était permis d'ouvrir une parenthèse, je dirai volontiers que toute cette algèbre budgétaire a été créée pour, en laissant la patience des contribuables, les décider à payer, les yeux fermés.

En résumé, le budget se réduit à ceci : nous payons et le Gouvernement dépense. Je sais bien qu'aux termes de la constitution, nous avons des représentants chargés de voter les recettes et de contrôler les dépenses, mais ce que je sais aussi bien et même mieux, c'est que depuis longtemps, députés et sénateurs n'usent de leur droit de contrôle que pour augmenter indéfiniment les dépenses.

Chacun de ces législateurs éprouvant le besoin d'améliorer quelque chose, a obtenu successivement des crédits en nombre tel que le public payant a commencé à regimber, et que les Chambres elles-mêmes, comprenant qu'on marchait d'un pas alerte à la banqueroute, proposent des projets de loi interdisant à nos députés toute initiative en matière de dépenses. C'est fort bien, en ce qui concerne les députés, mais le ministre des finances aurait besoin lui-même d'être soumis à quelques règles et d'encourir certaines responsabilités. Il s'est introduit, en effet, parmi les gardiens du coffre-fort public, certaines habitudes fort peu admissibles ; il n'est arrivé que trop souvent, que, lorsqu'un ministre des finances aboutissait à un déficit, il le comblait en.... forçant les recettes.

Par exemple, un impôt n'avait donné que tant l'année précédente, on augmentait arbitrairement son produit pour l'année suivante, et... sur le papier... les comptes se balançaient d'une façon admirable ; mais comme l'argent échappe à ces petites combinaisons de comptabilité, il arrivait qu'au moment donné, la plus-value prévue se traduisait par un trou, et l'éminent ministre en était quitte pour affirmer que ses calculs avaient été déjoués par une crise économique imprévue, crise qui d'ailleurs n'éprouvait pas la France seule, mais l'Europe entière. C'était simple comme bonjour. Cependant il fallait boucher le trou, mais l'éminent ministre déclarait, en posant la main sur son cœur, que jamais il n'imposerait au gouvernement de la République l'affront d'un emprunt, oh ! non, le crédit de la France était assez grand pour qu'on pût s'en tirer avec une émission de bons sur le Trésor à court terme. Les députés soulagés, applaudissaient, le ministre était de plus en plus éminent, et le tour était joué. Or, emprunts ou bons sur le Trésor à court terme, sont bonnet blanc et blanc bonnet. Figurez-vous un fils de famille qui au lieu d'emprunter, mettrait sa signature aux mains de son tailleur qui s'en contenterait pour cinq ou six mois, au bout desquels il faudrait payer. C'est absolument la même opération dépouillée de vocables pompeux.

Et parmi tous ces Sully et Colbert en rustre, il ne s'en est pas trouvé un seul jusqu'ici pour dire carrément et sans embages à la commission du budget et à la Chambre : Vous savez, moi je ne puis ne pas faire que deux et deux ne fassent pas quatre ; voilà les chiffres vrais, voilà les recettes, si on touche quelque chose à mon travail, je rends le tablier !

Eh bien, voulez-vous que je vous donne l'opinion d'un profane ; si j'étais le maître, je confierai la manipulation du budget à une trentaine de bonnes ménagères, ayant passé l'âge des passions, accoutumées à couper un liard en quatre, et j'ose affirmer que, dans trois ans, le budget serait sur ses pieds, qu'il n'y aurait plus de recettes fictives, de dépenses lapidatoires. Cela embêterait ferme les politiciens et les parasites, mais comme cela réjouirait les contribuables qui ne détiennent pas l'assiette au beurre !

Un Grincheux.

Une Famille historique Corse
A TRAVERS LES SIÈCLES

Jusqu'à présent les marquis de Masso n'ont été connus que sous ce titre, Stella était leur nom de famille. D'après l'acte de constatation de la noblesse de la famille Stella par la Chancellerie de la République de Gênes, en date du 8 juin 1455, le gouvernement de l'île, en 1380, aurait été entre les mains de Dominique Stella, marquis de Masso, le gendre de Simonello, car il est dit dans cet acte : « Regnava il suddetto marchese nel mille due cento ottanta, nel tempo di Nicolà terzo, Romano Sommo Pontefice, nel tempo che levò la dignità di Senatore a Carlo, re di Napoli. »

Giovanni delle Grosse dit aussi : « Qu'un frère de ce marquis avait épousé la fille de Giovanninello, seigneur de Nebbio, terrible rival du comte de Cinarca. » Par leur mariage, les deux frères se trouvaient ainsi dans les deux camps ennemis.

C'est, sans doute, à la suite du Serment de Biguglia, le 13 août 1289, serment par lequel les Seigneurs Corses se reconnaissaient les vassaux de Gênes, que « la guerre ayant pris fin » comme le dit l'acte précité, le marquis de Masso, gendre du Comte de Corse et du Cinarca, car d'après la tradition c'est lui ou son fils qui est venu habiter Morsiglia, quitta le château Stella placé sur le sommet de la Mariana « entra la Marana, il Nebbio e la Costiera » et alla s'installer à Morsiglia, « où il eut, dit encore l'acte, plusieurs garçons et plusieurs fillettes. »

Afin de perpétuer, dans la famille, le souvenir de l'alliance du marquis de Masso avec la famille du comte de Cinarca, durant cinq siècles, jusqu'au siècle dernier, on a maintenu l'habitude de joindre au nom de baptême de plusieurs fillettes celui de Cinarca, et c'est par ce seul nom qu'elles étaient appelées toute leur vie.

Dans le Cap-Corse, à Morsiglia, le marquis de Masso devint logiquement le vassal des Seigneurs de Mare, installés dans le château de S. Colombano, à Rogliano.

Après la mort de Vincentello d'Istria, en 1434, les plus hauts Seigneurs de Corse, parmi lesquels Simon de Mare, Seigneur du Cap Corse, se disputent la domination de l'île. Jeune Campo-Freguoso, plus tard doge de Gênes, « les met tous d'accord en dépouillant les uns de de leurs fiefs et en forçant les autres à lui obéir. » (Giraldani) La famille da Mare était au nombre des dépouillés. « En 1433, pendant sa domination, Janus fait construire la ville actuelle de Saint Florent. (Le même).

En 1443, Pierre da Mare, fils de Simon qui domina l'île pendant un court moment, profita de l'arrivée au Cap Corse de Giudice d'Istria avec des troupes de Naples pour reprendre les hostilités contre Janus dont il sort victorieux, et rentre ainsi dans ses deux châteaux de S. Colombani et di Il Moti.

Dan cette circonstance, un membre de la famille du marquis de Masso, Teramo Stella, dut lui être d'un précieux secours, car, quelques mois après la victoire, « en récompense, dit l'acte de Franchise, des grande services et du grand amour témoignée al Magnifico Ouniputente Signor Messer Piero da Mare, Signor del Capo Corso, » il reçut : 1° le 19 juillet 1444, la Franchise, c'est à-dire l'exemption de tous droits à payer, et quatre mois après, le 24 novembre, le donation de l'ancrage à perpétuité du port de Centuri et Morsiglia.

C'est un descendant de Teramo Stella, Francesco, que l'auteur de la Description de la Corse au 16e siècle, l'évêque Augustin Giustiniani, cite comme Seigneur du port de Centuri, et dont la seigneurie comprenait plusieurs villages qui devaient être Ersa, Centuri, Morsiglia, Pino et Barrettali. Les témoins présents à l'acte de donation « specialmente invitati e rogati » au château de S. Colombano, étaient : Giovanni dello Calsfato di Barrettali, Confortino di Pino et il piccolo dello Botticella, homme d'Ersa. Ce droit d'ancrage prit fin dans le courant du 17e siècle. Un arbre généalogique datant de 1409 et commençant à Teramo Stella, distingué par Piero da Mare, donne la filiation jusqu'à ce jour.

Et c'est ainsi que par l'histoire, les actes authentiques existant dans la famille et la tradition, la branche cadette de la famille de Boniface II, marquis de Toscane et de Lucques, nommé en 828 gouverneur de la Corse par Louis le Débonnaire, a encore des représentants dans le 20e siècle par la famille Stella de Morsiglia.

C'est, sans doute, par suite d'une réminiscence des personnages de l'histoire Corse que Napoléon fut connaissait à fond, qu'il a tiré de l'histoire de ce pays le titre de marquis de Masso, pensant que cette famille était éteinte, pour le placer dans l'histoire de France, en le donnant à un de ses ministres. Hé bien, l'Empereur s'est trompé. Les descendants du marquis de Masso Corse, de la famille illustre de Boniface, de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, sont encore nombreux, et il y en a dans les deux mondes.

L'un des descendants :
F.-N. STELLA,
Officier d'administration de 1re classe des Hôpitaux militaires en retraite, à Morsiglia, actuellement Agriculteur.

Ce que disent les Journaux
L'Action

Les radicaux et les socialistes reviennent à la Chambre dans des proportions de nombre qu'ils n'étaient pas espérées eux-mêmes naguère. Le Parti républicain radical et radical-socialiste, qui est l'axe de la République, sort encore la majorité absolue de la nouvelle législature. Si ce parti se montre unifié sait

---

9e. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus
PAR
ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL
DEUXIÈME PARTIE
LES AMOUREUX

— Je n'ai rien à changer à ce que je viens de te dire, reprit-il. En te déclarant que Marie est ta sœur, Méronille, au bout du compte, n'a fait que te confirmer ce que tu savais déjà par la mère et par moi-même.

Un cruel désespoir ce qui vous désespère.

Jean-Paul se redressa et croisant ses bras sur sa poitrine :

— Vous me demandiez tout à l'heure quel intérêt j'ai à savoir si je suis, ou non, le frère de Marie. Je vous demanderai à présent quel intérêt Méronille pouvait avoir à vous payer dix mille francs la mort de la pauvre enfant, si, véritablement, elle est la fille de ma mère ?

Devant cette question aussi nette que logique, Girard se troubla.

— Tout ça, vois-tu, bredouilla-t-il d'abord d'un ton embarrassé, c'est des histoires que personne n'a jamais bien connues... Je ne veux pas dire du mal de Nais, mais ce n'était pas la vertu, la fidélité en personne... Elle m'a trompé pour je ne sais qui comme elle a trompé son mari pour moi... et alors la naissance de Marie s'explique... Pour moi, j'ai toujours cru que Méronille agissait pour le compte de la famille du père de la fille, qui voulait l'empêcher de reconnaître son enfance et de la reconnaître.

Peu à peu, l'assurance était revenue à Girard, et, avec l'assurance, sa fertilité d'imagination.

Le conte qu'il venait de débiter était, en somme, vraisemblable et on se rappelle qu'une supposition analogue était déjà entrée dans l'esprit de Jean-Paul.

— Oui, fit le jeune homme accablé, j'avais pensé cela, moi aussi !... Donc Marie est ma sœur...

Girard eut un geste qui signifiait :

— C'est comme ça, on n'y peut rien

— C'est bien, dit Jean-Paul d'une voix sombre et décidée, je sais à présent ce qui me reste à faire.

— Ça, mon petit, ça te regarde, répliqua doucement Girard, mais tu ne vas pas me quitter sans me laisser un sou quand ton chien m'a pris pour quinze jours dans l'impossibilité de travailler, d'après ce que m'a affirmé le pharmacien.

— Vous travaillez donc ?

— Dame ? je n'ai pas de rentes et à moins que tu n'aies le moyen de m'en faire...

Jean-Paul ouvrit la porte et appela l'agent qui se promenait de long en large dans le corridor.

— Voulez-vous prier M. le commissaire de se rendre ici ? dit-il.

Le magistrat se montra presque aussitôt.

— Eh bien ? dit-il, vous êtes-vous entendus ?

— Complètement, répondit Girard, certain de la générosité naturelle de Jean Paul.

Il celui-ci ajouta :

— Le blessé va sans doute être transporté dans un hôpital où il attendra en parfaite guérison. Je pourvoirai à tous ses besoins jusqu'à ce, après sa sortie de l'hôpital, je pourrai de lui remettre une somme de deux cents francs à titre d'indemnité. Vous voudrez bien, monsieur le commissaire, être témoin de l'engagement que je viens de prendre. Dès à présent, je vous remets pour le blessé ma bourse avec tout ce qu'elle contient.

L'œil de Girard étincela.

La mesure du bien lui était presque une bonne aubaine dans ces conditions.

Jean-Paul sortit du commissariat, entraînant Cupidon, encore enhardi des coups qu'il avait reçus.

Quand il revint rue des Moines, Marie se jeta dans ses bras, encore tout émue.

Il répondit à ses caresses avec une froideur voulue.

En peu de temps, elle sut que tout était arrangé chez le commissaire, grâce à l'engagement pris par Jean-Paul.

Mais, quand elle voulut le questionner au sujet de ce qui s'était passé entre lui et Girard, il demeura singulièrement concentré.

Ce fut un premier sujet de surprise pour Marie.

Elle ressentit plus d'étonnement encore en voyant que Jean-Paul, qu'elle s'attendait à trouver en proie à une profonde émotion, était au contraire d'une gaîté qui ne lui était pas habituelle.

Mettant à exécution le plan de conduite qu'il venait de concevoir, le pauvre garçon avait réussi à dissimuler les tortures de son âme sous un masque de légèreté joyeuse.

Il trompa non seulement l'innocente Marie, mais encore la mère Lorisol, pourtant si fine et si perspicace.

Lorisol, avant lui sa journée de bonne heure, rentra à temps pour dîner en famille.

Il remarqua, lui aussi, le changement survenu dans le jeune homme.

— Comme tu as l'air content, ce soir ! lui dit-il, sincèrement satisfait lui-même de cette métamorphose subite.

— C'est qu'il y a des moments où l'on est heureux de vivre, répliqua Jean-Paul, le sourire sur les lèvres et le désespoir au cœur.

A peine le repas, était-il terminé qu'il se leva et se disposa à sortir, ce qui excita un étonnement général, tant on le savait accoutumé à passer toutes ses soirées avec Marie.

— Où vas-tu donc ? lui demanda Mme Lorisol.

— Je vais prendre l'air, répondit-il.

— Sans Marie ?

— Sans Marie ! J'ai besoin de me dégourdir les jambes, et je craindrais de l'obliger à marcher de façon à la fatiguer.

— Tu n'emmènes même pas Cupidon ?

— Non. Après ses frasques d'aujourd'hui, il mérite une punition. Et puis, il a reçu tant de coups, qu'il ne doit pas avoir envie de courir.

Lorisol descendit l'escalier avec Jean-Paul.

— Veux-tu de moi pour compagnon ? lui dit-il.

— Non, père. Je ne veux pas l'ennuyer. Je vais à l'Elysée-Montmartre avec des amis.

— Ah bah ! dit Lorisol stupéfait. Comment, toi ! le Hanier des Batignolles ! tu vas t'ebrouiller comme les autres ? Au fait, mon gars, ne le gêne pas, rigole, va, c'est de ton âge.

Et il remonta chez lui en riant.

— Est-ce que Jean-Paul t'a dit où il allait ? interrogea Mme Lorisol.

Le conducteur d'omnibus exprima un petit pas de chahut.

— Voilà ce qu'il va faire, Jean-Paul, répondit-il en soulignant ses paroles d'un coup d'œil grivois.

La bonne vieille fronça le sourcil.

— Jean-Paul se dérange, murmura-t-elle, qu'est-ce que cela signifie ? Il y a encore du trivio là-dessus.

Elle chercha Marie et la vit, le dos tourné à la fenêtre, ok, comme toujours, elle avait suivi Jean Paul des yeux aussi longtemps que possible.

(A suivre.)

A PROPOS DE CASTELLANI

La Chambre criminelle de la Cour de Cassation vient de rejeter le pourvoi formé par André Payau, contre l'arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône qui le condamnait à la peine de mort.

C'est là un mauvais son de cloche pour Castellani. On se demandait, en effet, pourquoi le Chef de l'Etat qui avait déjà statué sur le sort du parricide à mort, dont le pourvoi avait été rejeté le même jour que celui de Castellani, n'avait pris aucune décision sur ce dernier. On le comprend aujourd'hui. Afin d'éviter un double voyage à M. Dalbier (ce qui aurait très onéreux pour le budget), on a attendu que la Justice ait dit son dernier mot sur Payau. L'exécuteur fera ainsi d'une pierre deux coups.

Il y a donc quelques probabilités pour que la grâce de Castellani soit rejetée.

Des cinq condamnés à mort, dont le Chef de l'Etat a eu à s'occuper, Castellani est bien celui qui mérite le moins de pitié.

L'accusation portée contre Payau était-la suivante :

Dans la nuit du 4 mars 1905, André Payan qu'accompagnait un dévoyé de même espèce, nommé Reymier dit Joseph, croisa sur le quai de la Fraternité, une voiture de place où se trouvaient le nommé Paul Carli et la fille Rose Rech. Payan voulait se débarrasser de Carli, il s'arma de son revolver et le déchargea sur le passant.

Carli atteint à la tête, fit quelques pas dans la rue, puis s'affaissa. Il était mort.

Ce sont ces faits joints à l'effet de deux acquittements antérieurs péniblement arrachés au jury dans deux précédentes affaires de meurtre dans lesquelles Payan avait été impliqué, qui attirèrent sur lui la sévérité du jury.

Comme on le voit, si atroce que soit le forfait de Payan, nous sommes loin cependant de l'horreur du crime de l'Arato.

On se rappelle qu'après avoir assassiné et volé Giansili, Castellani mutila son cadavre ensanglanté pour le rendre méconnaissable. Cet odieux attentat n'était pas, d'ailleurs, l'unique forfait de ce sinistre criminel. Déjà il s'était souillé de deux viols et de plusieurs vols à main armée.

Me Hyacinthe de Montera a épuisé tous les moyens qui sont en son pouvoir pour obtenir la grâce de son client. Il a fait parvenir au Président de la République l'adhésion de deux jurés au recours en grâce déjà formé par six de leurs collègues.

Huit jurés sur douze ont donc fait appel à la clémence du Chef de l'Etat dont la décision ne peut longtemps se faire attendre.

Baccalauréat

Faculté des lettres d'Aix

Baccalauréat (juillet 1906).

Les examens écrits des divers baccalauréats dépendant de la Faculté des lettres d'Aix, commenceront :

à Aix, Marseille, Avignon, Digne, Toulon et Nice le jeudi 5 juillet.

à *Ajaccio* et à *Bastia*, le lundi 25 juin.

Les inscriptions seront reçues au Secrétariat de la Faculté des lettres et non pas au Secrétariat de l'Académie :

du 25 mai au 10 juin pour les candidats du continent.

Du 20 mai au 10 juin pour les candidats de la Corse.

Une note jointe au bulletin de versement fera connaître l'heure et l'ordre des différentes épreuves.

Les candidats qui ont besoin d'une dispense d'âge doivent en faire la demande à M. le Ministre. Toutes les demandes de dispense d'âge qui seront adressées directement à M. le Ministre par les intéressés devront lui être transmises avant le 1er juin 1906.

Passé ce délai elles ne pourront être l'objet d'aucune suite.

Il en sera de même des affaires instruites par les Facultés qui lui seront transmises après le 15 juin 1906.

NOUVELLES RELIGIEUSES

CHEZ LES FRÈRES. — La fête du glorieux fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes sera célébrée dans la chapelle de leur Etablissement, boulevard de Cardo, le mardi 15 courant.

Le lundi 14, à 7 heures du soir, premières vêpres.

Le 15, les messes commenceront à 5 h. 1/2 ; à 6 heures, messe de communion générale ; à 10 heures, grand'messe à 9 voix, chantée par la chorale l' « Union, » musique de Bordèse ; à 4 heures, vêpres en musique, Salut du T. S. Sacrement ; à 7 heures et demie, chant de l'Hymne, panégyrique du Saint, par M. l'abbé Paulus, chant du *Te Deum* et bénédiction de Sainte-Enfance.

UNE GARANTIE

Les Pilules Pink

doit être une preuve de confiance

Les disciples de Saint Thomas sont toujours assez nombreux. Il leur faut des preuves et ils n'ont pas tort d'en demander. On est si souvent trompé. Si vous avez à vous faire faire un costume, vous irez de préférence chez le tailleur de votre ami, que vous voyez toujours bien habillé, de votre ami, qui vous a assuré que son tailleur lui avait toujours fourni d'excellentes étoffes. Vous vous direz que le tailleur de votre ami n'a pas des étoffes spécialement préparées pour les costumes de votre ami et qu'il est très probable qu'il vous fournira pour vos propres costumes de très bonnes étoffes. Vous raisonnez justement. Les malades guéris par les pilules Pink sont comme des amis intimes pour nous. Ils demandent à ce que leur satisfaction soit publique pour tous les malades. Parfois ces derniers hésitent à souffrir à tâcher de guérir le mal rendant leurs pilules Pink sous prétexte que, disent-ils, les pilules Pink ne sont pas pour les malades. Elles donnent en garantie les nombreuses guérisons dont nous publions les attestations. Celles que vous obtiendrez chez votre pharmacien, seront les mêmes que celles achetées il y a quelque temps par Mademoiselle Jeanne Hastier, 32 Rue Scribe, Nantes, qui écrit :

Mademoiselle Jeanne Hastier
(Cl. Mornet, Nantes)

« Depuis quelque temps je sentais mes forces diminuer. J'avais perdu mes bonnes couleurs ainsi que mon appétit. Ma faiblesse était telle que j'étais essoufflée au moindre effort. Je m'amaigrissais plus je maigrissais, j'étais nerveuse et je dormais très mal. On attribuait ma maladie à la fatigue et on me conseilla d'abandonner mon métier. J'ai pris les pilules Pink et du jour où je les ai prises, tout est travaillant comme à l'ordinaire, j'ai senti que mes forces revenaient. Toutes les personnes qui travaillent avec moi s'accordent pour dire que j'avais meilleure mine chaque jour. De mon côté je m'aperçus tout de suite que j'avais meilleur appétit, que mes digestions se faisaient bien. La nuit je dormais bien. Les pilules Pink m'ont rendue sur pied et cela sans interruption de travail. »

« Les pilules Pink sont la plus puissant reconstituteur du sang, tonique des nerfs. Il faut les prendre aux moindres maladies précurseurs des maladies suivantes : anémie, chlorose, neurasthénie, faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, névralgies, douleurs rhumatismales.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : pharmacie Cadiou, 37, rue Bailly, Paris, fr. 3,50 la boîte, 17,50 les 6 boîtes franco.

Exiger les vraies pilules Pink celles qui sont en boîtes cachetées et portant imprimés en bleu sur papier rose ces mots : « Pilules Pink pour personnes pâles. »

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 mai

Thermomètre — 7 heures du matin : 12°0
A midi : 21 4/5 à 6 heures du soir : 19°0
Maxima : 22°5 Minima : 11°5

Baromètre — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 762 mm. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — Dans la matinée, E. faible.
Dans l'après-midi, O. 65.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 2 mm

Examens de Saint-Cyr

Les compositions écrites du concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire auront lieu à Paris, dans les actes départements les 13, 14 et 15 juin, dans l'ordre ci-après :

Mardi 12 juin : Matin, de 7 heures et demie à 10 heures et demie, composition française ; soir, de 1 heure et demie à 4 heures et demie, allemand, thème et version.

Mercredi 13 juin : Matin, de 7 heures et demie à 10 heures et demie, composition de mathématiques. Soir, de 1 heure et demie à 2 heures et demie, calcul logarithmique ; de 2 heures 35 à 4 heures 35, dessin.

Jeudi 14 juin : Matin, de 7 heures 30 à 10 heures 30, tracé d'épure ; soir, de 1 heure 30 à 4 heures 30, composition d'histoire.

Vendredi 15 juin : matin, de 7 heures 30 à 10 heures 30, composition de physique et chimie : soir, à 1 heure 30, langues vivantes facultatives, thème et version, deux heures pour chaque langue.

Conférences militaires

La Société nationale des conférences populaires a décerné des diplômes d'honneur à MM. Tavera, capitaine au 63e ; Calevy, lieutenant au 2e escadron du train des équipages militaires ; Zanardi, adjudant au 162e ;

et des mentions honorables à MM. Avezeri, adjudant au 3e ; Alessandri, soldat au 163e ; Astolfi, sergent au 1er rég. de zouaves ; Ghiazi, soldat au 109e ; Castagnola, sergent au 150e ; Chiaroni sergent au 1er rég. de zouaves ; Ciavaldini, soldat au 1er rég. de zouaves ; Canari, sergent au 4e rég. de zouaves ; Chiappini, brigadier au 1er rég. de hussards ; Demartini, sergent au 4e.

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Départ : vapeur anglais « Venedotian », capitaine Roberts, à destination de Liverpool.

Mots de la fin

— Joseph, vous m'achèterez un thermomètre.

— Si monsieur veulent, on pourrait attendre encore quelques jours. On dit que cet article baissait beaucoup en hiver.

Chirurgien-Dentiste

M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, de Marseille reçoit au Grand-Hôtel Lingénieur de 9 heures du matin à 6 heures du soir jusqu'au 24 mai.

Avis aux viticulteurs

M. Barthomieu Bagnini, à Bastia, agent Docteur Favale, à l'honneur d'informer MM. les Viticulteurs, qu'il est seul dépositaire du « Pulvérisateur le Parfait » reconnu supérieur aux autres, au prix de 30 f.

---

67 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par Charles de Bernard

La Peine du Talion

II

Clémence se sentit décidément prise par cette soudaine inclination, et sa physionomie, moins sévère, laissa percer la satisfaction intime qu'inspire toujours à une femme le sentiment de son entière puissance. Vraiment les braves électeurs qui n'ont pris part à aucune élection et qui ne se demandent ni d'où vient l'argent de l'émeute ni d'où sortent les bombes dont la multiplication devient inquiétante, montrent de bien mauvaises candeurs. Ils étaient dignes de voter pour la liste officielle du 31, Clémenceau.

Le Gaulois

Rassurez-le salirait universel a été Cupidon avec plus de mensonges et explosifs avec plus de cynisme. Les plus honnêtes et les plus sérieux des candidats débordaient en promesses carnavalesques et on les disait prêts, de l'argent et de propagande. Le bon peuple, toujours un peu crédule et naïf, s'est vu et a dû plus d'une fois se tromper et tomber. Dès lors que les mots n'ont vers à l'ouïe ceux qui lui ont soutiré ses suffrages et lui ont promis que ce n'aient les conservateurs qui prouveront les grèves, les patrons qui insultaient la misère, les cléricaux qui persécutaient la république, les ennemis qui fomentaient la révolution.

Le Gaulois

De M. Drumont :

« Ce que l'on pouvait dire tout au plus sur l'étrange résultat des élections, c'est qu'il n'est créé une mentalité qui échappe aux hommes de notre génération. Les gens ne ressemblent pas à ce qu'ils étaient quand ils avaient notre âge, ce qui est naturel après tout, dès lors, ce qui est naturel après tout, nous a au moins de cette élection générale une certaine mise en évidence. Il y a donc notre époque passé, dans son ensemble, qui échappe. C'est là le secret des mentalités nouvelles d'hommes transformés et nul blâme que ne comprenant pas, à l'homme de la précédente génération. »

L'Eclair

De M. Judet :

« Si le tonnerre artificiel du comptoir s'éclaire et disparaît, le bruit des bombes s'accentue. Pour la seconde fois dans cette période électorale, elles éclatent toutes seules. C'est de moins en moins rarissable. Vraiment les braves électeurs qui n'ont pris part à aucune élection et qui ne se demandent ni d'où vient l'argent de l'émeute ni d'où sortent les bombes dont la multiplication devient inquiétante, montrent de bien mauvaises candeurs. Ils étaient dignes de voter pour la liste officielle du 31, Clémenceau. »

Le Soleil

Rassurez-le salirait universel a été Cupidon avec plus de mensonges et explosifs avec plus de cynisme. Les plus honnêtes et les plus sérieux des candidats débordaient en promesses carnavalesques et on les disait prêts, de l'argent et de propagande. Le bon peuple, toujours un peu crédule et naïf, s'est vu et a dû plus d'une fois se tromper et tomber. Dès lors que les mots n'ont vers à l'ouïe ceux qui lui ont soutiré ses suffrages et lui ont promis que ce n'aient les conservateurs qui prouveront les grèves, les patrons qui insultaient la misère, les cléricaux qui persécutaient la république, les ennemis qui fomentaient la révolution.

Le Gaulois

De M. Drumont :

« Ce que l'on pouvait dire tout au plus sur l'étrange résultat des élections, c'est qu'il n'est créé une mentalité qui échappe aux hommes de notre génération. Les gens ne ressemblent pas à ce qu'ils étaient quand ils avaient notre âge, ce qui est naturel après tout, dès lors, ce qui est naturel après tout, nous a au moins de cette élection générale une certaine mise en évidence. Il y a donc notre époque passé, dans son ensemble, qui échappe. C'est là le secret des mentalités nouvelles d'hommes transformés et nul blâme que ne comprenant pas, à l'homme de la précédente génération. »

L'Eclair

De M. Judet :

« Si le tonnerre artificiel du comptoir s'éclaire et disparaît, le bruit des bombes s'accentue. Pour la seconde fois dans cette période électorale, elles éclatent toutes seules. C'est de moins en moins rarissable. Vraiment les braves électeurs qui n'ont pris part à aucune élection et qui ne se demandent ni d'où vient l'argent de l'émeute ni d'où sortent les bombes dont la multiplication devient inquiétante, montrent de bien mauvaises candeurs. Ils étaient dignes de voter pour la liste officielle du 31, Clémenceau. »

Le Soleil

Rassurez-le salirait universel a été Cupidon avec plus de mensonges et explosifs avec plus de cynisme. Les plus honnêtes et les plus sérieux des candidats débordaient en promesses carnavalesques et on les disait prêts, de l'argent et de propagande. Le bon peuple, toujours un peu crédule et naïf, s'est vu et a dû plus d'une fois se tromper et tomber. Dès lors que les mots n'ont vers à l'ouïe ceux qui lui ont soutiré ses suffrages et lui ont promis que ce n'aient les conservateurs qui prouveront les grèves, les patrons qui insultaient la misère, les cléricaux qui persécutaient la république, les ennemis qui fomentaient la révolution.

Le Gaulois

De M. Drumont :

« Ce que l'on pouvait dire tout au plus sur l'étrange résultat des élections, c'est qu'il n'est créé une mentalité qui échappe aux hommes de notre génération. Les gens ne ressemblent pas à ce qu'ils étaient quand ils avaient notre âge, ce qui est naturel après tout, dès lors, ce qui est naturel après tout, nous a au moins de cette élection générale une certaine mise en évidence. Il y a donc notre époque passé, dans son ensemble, qui échappe. C'est là le secret des mentalités nouvelles d'hommes transformés et nul blâme que ne comprenant pas, à l'homme de la précédente génération. »

L'Eclair

De M. Judet :

« Si le tonnerre artificiel du comptoir s'éclaire et disparaît, le bruit des bombes s'accentue. Pour la seconde fois dans cette période électorale, elles éclatent toutes seules. C'est de moins en moins rarissable. Vraiment les braves électeurs qui n'ont pris part à aucune élection et qui ne se demandent ni d'où vient l'argent de l'émeute ni d'où sortent les bombes dont la multiplication devient inquiétante, montrent de bien mauvaises candeurs. Ils étaient dignes de voter pour la liste officielle du 31, Clémenceau. »

Le Soleil

Rassurez-le salirait universel a été Cupidon avec plus de mensonges et explosifs avec plus de cynisme. Les plus honnêtes et les plus sérieux des candidats débordaient en promesses carnavalesques et on les disait prêts, de l'argent et de propagande. Le bon peuple, toujours un peu crédule et naïf, s'est vu et a dû plus d'une fois se tromper et tomber. Dès lors que les mots n'ont vers à l'ouïe ceux qui lui ont soutiré ses suffrages et lui ont promis que ce n'aient les conservateurs qui prouveront les grèves, les patrons qui insultaient la misère, les cléricaux qui persécutaient la république, les ennemis qui fomentaient la révolution.

— Des devoirs ! répéta George avec ironie, et envers qui ? envers un homme qui n'a jamais songé aux siens, qui vous trompe aujourd'hui comme hier, comme demain !

— Prouvez-le-moi, s'écria madame d'Espenac, emportée par la jalousie au-delà des bornes de la prudence.

Sordeuil eut l'air d'hésiter ; puis, d'une voix rendue plus incisive par une expression à la fois indignée et compatissante :

— Vous croyez votre mari en rendez-vous d'affaires, répondit-il, et il est en ce moment à l'Opéra avec madame Javerval.

— Je ne vous crois pas, s'écria Clémence, dont les yeux étincelèrent subitement, tandis que ses joues se couvraient d'une rougeur brûlante ; et, cela fût-il vrai, il est une chose plus odieuse peut-être que l'infidélité d'un époux, c'est la trahison d'un ami. Quoiqu'on vous ait justifié mon gardien, je ne suis pas, je pense, condamnée à vous écouter. Quand ma belle-mère voudra partir, nous vous ferons prévenir.

George se leva.

— J'attendrai vos ordres, Madame, dit-il, en accompagnant ces paroles d'un salut respectueux, et il s'éloigna. Au moment où il entrait dans l'autre salon, son frère, qui, depuis leur rencontre, ne l'avait pas perdu de vue, s'approcha de lui et voulut lui prendre la main ; mais cette avance fut repoussée.

— Demain, lui dit Sordeuil en passant outre d'un air soucieux et sombre.

Après le départ de son délégué au cœur servant malfaisant d'Espenac resta quelque temps immobile, savourant dans un morne recueillement le bizarre qu'elle venait de recevoir. Bientôt le dépit, l'orgueil, l'indignation, toutes les passions vindicatives qui fermentent au cœur d'une épouse outragée, lui rendirent le doute insupportable ; elle maudit l'esclavage de son sexe qui ne lui permettait pas d'aller s'assurer de la vérité ; elle fut sur le point de repousser George pour lui demander la preuve de son accusation ; enfin, hors d'elle-même, ne sachant quel parti prendre, et obéissant à l'instinct de son impuissance, elle promena tout autour d'elle le regard d'une châtelaine persécutée qui cherche un défenseur. Ses yeux interrogèrent successivement les visages des hommes épars dans le salon, sans rencontrer sur aucun d'eux la sympathie chevaleresque dont elle éprouvait le besoin. Au moment où elle baissait le front par un mouvement de désappointement désespéré, quelques paroles murmurées d'une voix douce et un peu tremblante la lui firent relever ; elle aperçut devant elle Léopold Tréfan. Après une longue hésitation, l'étudiant s'était armé de tout son courage pour accomplir cet acte fort simple en apparence, mais assez redoutable en réalité, surtout à distinguer qui convenait à une femme à la mode. Les joues empourprées par une émotion qui avait joint son fard aux fraîches couleurs de l'adolescence, il avait déjà tiré son chapeau et deux fois : j'ai l'honneur de vous souhaiter le bonsoir. Cette gaucherie eût peut-être trouvé grâce devant une coquette à chercher, mais Clémence était trop jeune elle-même pour apprécier le mérite d'un novice, et trop pénétrée de sa propre dignité pour songer à celle dont elle pouvait être la cause. A la vue de l'élève un froid inclina devant elle, et sa apparence pénétrée de sa dignité pour songer à celle dont elle pouvait être la cause. A la vue de l'élève un froid inclina devant elle, et sa apparence pénétrée de son salut, le seul sentiment qu'elle éprouva fut cette espèce de joie qu'inspire au milieu d'une foule indifférente la vue d'une personne en qui l'on s'est confessé.

— Monsieur Tréfan, dit-elle en interrompant vivement le compliment laborieux qui lui était adressé, si je vous demande un service, ne le refuserez-vous ?

— Joseph, vous m'achèterez un thermomètre.

— Si monsieur voulait, on pourrait attendre encore quelques jours. On dit que cet article baissait beaucoup en hiver.

Chirurgien-Dentiste

M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, de Marseille reçoit au Grand-Hôtel Lingénieur de 9 heures du matin à 6 heures du soir jusqu'au 24 mai.

Avis aux viticulteurs

M. Barthomieu Bagnini, à Bastia, agent Docteur Favale, à l'honneur d'informer MM. les Viticulteurs, qu'il est seul dépositaire du « Pulvérisateur le Parfait » reconnu supérieur aux autres, au prix de 30 f.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

L'Election de Sartène

Nous recevons d'Ajaccio le télégramme suivant que nous empressons de publier :

Ajaccio, 6 h. 35 s.

« Il vous intéressera « Petit Bastiais » télégrammes mensongers sur élection Sartène signés Giovannangeli et Giuliani.

» Tenons à protester énergiquement contre attitude pusillanime prêtée Gabrielli et contre prétendues fraudes.

» N'avons pas dans parti républicain habitude reculer devant qui que ce soit et ce ne sont pas ni anarchistes ni alcooliques stipendiés par Quilichini qui pourront jamais nous rendre maîtres de la rue [illegible] »

« La nouvelle Chambre devra, en outre, faire exécuter strictement la loi de 1905, car les écoliers ne sont prononcés pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat. »

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 13 mai.

M. le général Passaga, commandant le 16e corps d'armée, est placé, à dater du ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

INCIDENT

Moro Giafferi-Clémenceau

Echange de témoins

Paris, 13 mai.

Au cours d'une conversation, tenue au palais de justice, entre M. de Moro-Giafferi et plusieurs de ses confrères du barreau parisien, M. de Moro-Giafferi apprenait en termes très vifs les événements relatifs aux [illegible]

A ce moment, M. Albert Clémenceau, s'approchant du groupe, demanda quel était l'objet de la conversation.

M. de Moro-Giafferi lui répondit par un propos que M. Albert Clémenceau considéra comme offensant pour lui.

Un échange de témoins eut lieu.

M. de Moro-Giafferi a [illegible] les témoins que s'était cru interpellé directement, il avait tenu le propos relevé par M. Albert Clémenceau. Mais [illegible] qu'il n'a eu aucune intention, M. de Moro-Giafferi a déclaré qu'il n'hésitait pas à retirer le propos offensant.

En présence de cette déclaration, les témoins ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à rencontre.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Guyane

Paris, 13 mai.

Les ministère de l'intérieur communique les résultats de l'élection de la Guyane.

Electeurs inscrits : 5.420

[illegible]

M. Franconie, ancien député, socialiste [illegible] 1.716 voix.

M. Orlear, député sortant, radical socialiste, n'a obtenu que 1.340 voix.

Résultats définitifs

Paris, 13 mai.

La statistique suivante a été établie au ministère de l'intérieur après la proclamation des résultats par les commissions de recensement :

Résultats à recueillir [illegible]

Résultats recensés, (moins quatre colonies). [illegible]

Députés élus.

Réactionnaires,	76
Nationalistes,	29
Progressistes,	59
Total,	[illegible]
Républicains de gauche,	65
Radicaux,	88
Radicaux socialistes,	[illegible]
Socialistes unifiés,	[illegible]
Socialistes indépendants,	12
Total,	[illegible]
Ballottages,	156
Gains,	32
Pertes,	12

La Présidence de la Chambre

M. Doumer

Paris, 13 mai.

Le « Gaulois » annonce que M. Doumer [illegible] sa candidature à la présidence de la Chambre.

M. Brisson

Le correspondant de la « Nouvelle Presse de Vienne » a eu une interview avec M. Combes qui lui aurait fait les déclarations suivantes :

« La nouvelle Chambre devra remplir un devoir d'honneur en confiant la présidence à M. Henri Brisson, député des Bouches-du-Rhône.

« La nouvelle Chambre devra, en outre, faire exécuter strictement la loi de 1905, car les écoliers ne sont prononcés pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat. »

Arrestation du Directeur de « La Cocarde »

Paris, 13 mai.

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, M. Marc Laporte, directeur de « La Cocarde » a été arrêté hier à Londres.

Son extradition a été demandée par le gouvernement français.

Perquisitions

Des perquisitions ont été faites hier soir aux bureaux de *La Cocarde*.

Arrestation d'un complice

La police de la sureté a opéré l'arrestation de M. Lajoux, complice du directeur de « La Cocarde. »

Réunion électorale

A SAINT-DENIS

La candidature

Guyot de Villeneuve

Coups de revolver. — Coups de pierres. — Plusieurs blessés

Paris, 13 mai.

A la suite d'une réunion électorale qui a lieu dans la cinquième circonscription de l'arrondissement de Saint-Denis, M. Guyot de Villeneuve et ses amis ont été assaillis à la sortie, à coups de pierres et de revolver, par les partisans de M. Deansse, son concurrent.

On compte de nombreux blessés parmi les amis de M. Guyot de Villeneuve.

TUNISIE

Les obsèques du Bey de Tunis

Paris, 13 mai.

Les obsèques du Bey doit en lieu ce matin au milieu d'un grand concours de population européenne et indigène.

Au moment de la levée du corps de Mohamed el Hadi, les femmes poussèrent des cris, se couvrirent la tête et s'égratignèrent le visage de leurs ongles.

Toutes les autorités assistaient à ces obsèques qui ont été imposantes.

L'héritier présomptif

Le cousin du nouveau Bey de Tunis, Mohamed-el-Habib, devient bey du Camp et héritier présomptif.

EN RUSSIE

LA DOUMA

La séance d'hier

Un discours violent

St-Pétersbourg, 13 mai.

A la séance d'hier, un député paysan, M. Aukimo, a prononcé un discours très violent qui a été très chaleureusement applaudi.

« Il est urgent, a-t-il dit, que le gouvernement prenne la [illegible] pour les délits politiques, autrement le peuple se chargera lui-même de mettre les prisonniers en liberté.

« La révolution éclatera de nouveau, et, cette fois, elle sera plus terrible que la première. »

Le discours du Trône

Saint-Pétersbourg, 13 mai.

Une commission sera nommée aujourd'hui pour rédiger une réponse au discours du trône, et pour demander l'amnistie.

LES GRÈVES

PARIS

Paris, 13 mai.

Le mouvement gréviste parisien ne semble pas vouloir se calmer, et [illegible] craindre si la situation venait à se prolonger, qu'un certain nombre d'usiniers et d'industriels n'arrivent à fermer définitivement leurs [illegible]

[illegible] pas été troublé aujourd'hui.

LYON

Lyon, 13 mai.

Le mouvement grévisteste est presque nul depuis deux jours.

La reprise générale du travail aura lieu demain.

La plupart des ouvriers [illegible] en grève depuis le 1er mai.

A St-PETERSBOURG

Manifestations ouvrières

Saint-Pétersbourg, 13 mai.

Plusieurs groupes de manifestants, composés presque entièrement d'ouvriers, se sont rendus devant l'hôtel de ville et devant les deux prisons.

Ces manifestations ont été faites en faveur de l'amnistie pour les délits politiques.

Les manifestants, qui étaient porteurs de drapeaux rouges, ont été dispersés par la force armée.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Louis Bianchi, née Sisco, et sa fille Alba ; M. et Mme Auguste Bianchi, née Paoli ; M. Armand Bianchi, commerçant, et Mme Armand Bianchi, née Sisco ; M. Sylvain Bianchi, receveur des postes à Madagascar, et Mme Bianchi, née Lebreton ; M. Dominique Bianchi, lieutenant au 16e colonial à Pékin ; Mme veuve Sisco ; Mlle Hélène Sisco ; Mlle Assomption Fortunato ;

Les familles Paoli, Gentil, Marchioni, Louis Sisco de Marseille, Antoine Sisco, Achille Magistracci, Bedeni de Marseille, Antoine Fortunato, Paul Morazzani, Pierro Pietri de Marseille, Savary, de Paris, Brizard de Paris, Comte de Paris, Rimbot de Paris, Guerrini de Paris, Baverini, Dussol, Pouzaveres, Bastiani et Samberti,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Louis Bianchi

Géomètre principal
du Service topographique à Madagascar

leur époux, père, fils, frère, beau-fils, beau frère et cousin, décédé à Bastia, le 13 mai courant, à l'âge de 35 ans.

L'enterrement civil aura lieu aujourd'hui, 14 mai, à 2 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Rue Paoli, 43.

VIN DU NEBRIO

Domaine de Tuda

Vin rouge 0,35 le litre.
Vin blanc 0,40 id.
17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

PUZZICHELLO

Eau sulfureuses sodiques contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, les bicarbonatées contre les maladies chirurgicales.

1re Saison du 1er au 20 mai.
2me Saison du 20 mai au 10 juin.

Pour tous renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Pozzichello.

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

Bijouterie-Horlogerie

DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

M. GASICELLI

Ancien avoué à la Cour d'Appel, agréé défenseur au Tribunal de Commerce, Juge suppléant de ce tribunal

Bd du Palais, 3, (ancienne Etude)

Bastia, (Corse)

Consultations. — Affaires Civiles et Commerciales. — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. — Ventes et Achats d'Immeubles.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, ancien Saint-Nicolas, Bastia.

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures

GLACES

MAISON ROGIALLI

Tailleur

Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Salon Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 c. 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des coteaux arrosés

0,60 2 f. la bouteille (verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

1 fr. 25 le flacon de 2 litres 1/2 environ

Vins mousseux 1 fr. 25.

Muscat de Frontignan à 1 fr.

Yarmouth de Turin à 1 fr. 30.

Vin de Malaga à 1 fr. 20.

Vin Madère, Grenache, 1 fr. 20.

Apéritif « Le Pif » à 1 fr. 25.

Quinquina « Ponpont, » à 1 fr. 30.

HUILE D'OLIVE pure garantie 1 franc le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison prête le matériel à titre gracieux.

Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de bois de pin sciées à toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Scierie de bois de pin blanche à fr. le mc

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeur de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL

Bastia

Marque recommandée

COGNAC — FINE CHAMPAGNE

BOULESTIN & Cie

COGNAC

BATTEUSES MAYFARTH

à bras, à manège, à moteur

Maison des constructeurs à roulements

Douceur de roulement incomparable

Ballveuse à Bras avec

rendement de 40 hectolitres en 10 heures

Plus de 90.000 Batteuses et Manèges livrés annuellement

Charrues — Hache — Paille — Concasseurs,

Ecremeuses — Semoirs et toutes machines agricoles.

FAUCHEUSES, MOISSONNEUSES & LIEUSES

Canadiennes Noxon.

Correspondance en français ou italien

P. MAYFARTH & Cie — Paris, 6, rue Riquet

On demande de bons agents

AGENT A CARTICASI : Jean-Mathieu MATTEI, à Carticasi par St-Laurent.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Indispensable en Campagne

L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

ALMANACH DEROY

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

COUVERTS

Envoi franco du Catalogue

Réargenture de tous objets

Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, 25, Bd Paoli

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison *Printemps-Eté 1906*

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eughne PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Follicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux scientifique. Résultats inespérés. Succès toujours croissants.

Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve dans les bonnes Parfumeries ou Salons de Coiffure. Envoi franco par la Maison du Prospectus contenant détails et attestations

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

A VENDRE

Feuilles de mûriers du domaine de Pineto.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, Bastia.

A VENDRE

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

COLOMBANI

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1897). Croix du mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1906)

Doude de propriétés stomachiques, recommandée par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arôme et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'adoucir leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et notre reine contre le mal de mer et les coliques.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et ajoute chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt à ce Ville près Corte et à Bastia chez M. LIMANI, pharmacien, place des Terreaux.

Se méfier des contrefaçons.

RECOMPENSE — RÉCOMPENSE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

AGRANDI

sous la Direction de Mme Alice RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.

Départements : 3 mois, 3 fr. 50

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Parmi les Journaux qui le plus grand intérêt à se servir

DES PATRONS DÉCOUPÉS

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LÉGENDE EN PETIT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

S'adresser à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 56 pages in-8, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco

On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste

(Sur l'AMARO MATTEI plus de rabais ! Acheteurs, demandez-le aux Buvettes)

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafarque, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 446, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MARDI, 15 MAI 1906 — N° 134

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Petite chronique, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse..... 3 mois, 1 fr. 50 — 6 mois, 2 fr. 50 — Un an, 5 fr.

Autres Pays..... 3 mois, 3 fr. — 6 mois, 5 fr. — Un an, 9 fr.

Timbres français ou autres pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00255

BIBLIOTECA BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Téophile de Corte

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 13 m. — Coucher, 6 h. 45 m.

Dernier quar., le 14 — Nouv. Lune, le 22

Fête de Demain : Saint Jean Nepomucène

14 MAI

Les Curiosités de la Semaine

Un antédiluvien non classé.

S'il faut en croire un journal anglais, la science paléontologique se serait enrichie d'une espèce antédiluvienne de plus. A une profondeur de 60 pieds, dans un terrain argileux, près de Peterborough, a été trouvé, d'après ce journal, le squelette d'un reptile préhistorique ne présentant aucune ressemblance avec les vertébrés de la même classe. Le squelette mesure 12 pieds et la queue y ajoute 3 pieds de longueur. Ce reptile n'aurait eu ni pattes ni pieds, mais un membre constituant à la fois une patte et une nageoire. Des centaines de petits os formaient sans doute le squelette de ces espèces de nageoires. Malheureusement, les os de la tête n'existant plus, la conformation de celle-ci ne pourra être reconstituée.

Mariages bigarrés.

Dans les possessions allemandes d'Afrique, les mariages entre blancs et nègres sont rigoureusement interdits. Ce sont les Allemands qui sont alliés là-bas pour chercher fortune, qui souffrent surtout de cette prohition. Aussi, viennent-ils d'adresser à l'Office colonial une pétition demandant qu'on lève cette interdiction. Ils ont trouvé un avocat en la personne de M. Schmidt, journaliste connu. M. Schmidt, en appuyant la pétition, a invoqué en faveur des mariages mixtes entre nègres et blancs l'exemple d'Alexandre Dumas qui prouve que ces unions donnent une race de grandes qualités.

La doyenne.

On annonce de Washington la mort de Mrs Betsy Ware, qui était certainement la doyenne du genre humain, car elle avait atteint l'âge extraordinaire de 130 ans.

L'état civil de Mrs Betsy Ware est parfaitement établi, et elle laisse à ses héritiers, entre autres documents, une bague qui lui fut offerte par le président des Etats-Unis Monroe, en 1824, à l'occasion de ses noces d'argent, et qui porte une inscription commémorative.

Elle était la fille d'un financier anglais qui donna à Necker l'idée de fonder le Mont-de-Piété et la Caisse d'escompte. Son père vint en France peu de temps après sa naissance et, se trouvant à Autun, la fit ondoyer par l'évêque qui était alors Maurice de Talleyrand Périgord, le futur homme d'Etat.

Mrs Ware fut élevée tantôt en France, tantôt en Angleterre. Elle passa presque toute sa jeunesse à Paris. Sa beauté était célèbre. Marie-Antoinette allait l'attacher à son service comme demoiselle d'honneur lorsque éclata la Révolution.

Robespierre la connut. Elle avait conservé de lui un madrigal. Elle vécut en France les années terribles, fut recueillie quelque temps par Joséphine de Beauharnais, dansa avec Bonaparte et aussi avec un jeune et beau colonel de 26 ans qui était violemment épris d'elle et qui, encore peu connu, s'appelait Joachim Murat.

En 1799 elle épousait M. Ware et passait avec lui en Amérique.

Depuis quatre-vingts ans, Mrs Ware vivait très retirée. Elle laisse quatre-vingt-dix-huit arrière-petits-enfants.

Alphonse XIII ne perd pas cette bonne humeur qui le rendit si sympathique aux parisiens.

Avant de quitter l'Angleterre, où il vient, vous le savez, de passer trois semaines avec sa fiancée, la princesse Ena, il a visité, tout à fait incognito, le musée Tussaud. Tout à coup, il s'est trouvé, dans la galerie des souverains, nez à nez avec sa propre effigie en cire. Il a salué profondément son sosie muet et lui a tenu la conversation cérémonieusement la main, le complimentant sur sa bonne mine et l'approuvant de garder son couvre-chef, comme le doivent faire tous les grands d'Espagne.

La princesse Ena s'est follement amusée de cette joyeuse plaisanterie de son futur époux, qu'elle a trouvé très spirituel.

Car il est vraisemblable que le roi n'aura pas manqué de lancer ce trait au Sire son sosie :

— Majesté, votre cire est bien bonne...

Le Japon, très en faveur aujourd'hui, ne semble pas être le pays idéal du féminisme. Un petit ouvrage dont la « Revue de Paris » publie la traduction nous en fournit la preuve. Ayant écrit qu'il s'agit d'une traduction, je n'aurais peut être pas besoin d'ajouter que cet ouvrage a pour auteur un Japonais. Mais je l'indique tout de même, parce qu'en général l'âme des pays qu'il visite demeure toujours un peu étrangère au voyageur. Cette constatation faite, voici ce que nous apprend le petit ouvrage japonais.

C'est d'abord qu'il y a, au Japon, sept motifs de divorce : « Désobéissance à son beau-père ou à sa belle-mère ; absence d'enfants ; adultère ; jalousie ; antipathie physique ; trop bavarde ; voleuse. » Vous avez remarqué que toutes les épithètes sont au féminin, et cela, je pense, vous a éclairé. Au Japon, le divorce appartient au mari, et jamais jusqu'ici les législateurs du Mikado ne paraissent s'être préoccupés de savoir si aux vertus qu'on exige d'une épouse, il y a, dans l'archipel nippon, un homme ayant assez de qualités pour faire un bon époux.

Ce peuple est, d'ailleurs, charmant. On le voit assez aux recommandations que les mamans japonaises font à leurs filles quand celles-ci se marient. Ces recommandations sont au nombre de deux. En voici trois :

« Quand vous serez mariée, votre mari sera votre seul maître. Soyez humble et polie. L'obéissance à son mari est pour la femme une noble vertu.

» Ne soyez jamais jalouse, car la jalousie n'est pas le moyen de gagner l'affection de votre mari.

» Même si les torts sont du côté de votre mari, ne vous mettez pas en colère, soyez patiente, et quand il sera calme, alors parlez lui. »

Ces citations nous renseignent suffisamment sur l'éducation de la femme japonaise. Elles expliquent qu'elle soit très impatiente de devenir vieille, de se retirer de la vie active. C'est exactement le contraire de ce qui se passe chez nous. Il est vrai qu'une femme peut y être malheureuse à n'importe quel âge et qu'aucun service japonais n'ayant encore écrit la « Loi de l'homme, » on ne peut induire que les sujettes du Mikado sont assez satisfaites de leur condition. Il n'importe ; j'estime à présent que l'Occident vaut mieux pour les femmes que l'Orient et même l'Extrême Orient « Accuse le jour, femme la nuit. » C'est un proverbe arabe qui pourrait presque devenir un proverbe japonais !

PIPELET.

LA CORSE ET L'AUTOMOBILE

Nous avons reproduit, sous ce titre, un article de M. Henri Boland, dans lequel notre confrère parisien faisait allusion à certaines tentatives d'organisation de services publics par la traction mécanique en Corse.

M. Henri Boland nous prie de déclarer que ses commentaires avaient un caractère purement général et ne pouvaient en aucune façon effleurer la personne qui prit l'initiative des services de Vico et de Sartene et dont il n'a nullement entendu mettre en doute l'honorabilité.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 15 mai, à 8 h. 1/2

Mirador, marche,	Poggi.
Mercédès, ouvert.,	Dessane.
Mesures de Concert,	Brun.
Cavalleria Rusticana, fant.,	Mascagni.
Valse d'Amour,	Salabert.

Le Chef de Musique, J. LANT.

Retraite en musique

Itinéraire du mardi 15 mai

Rue du Nouveau Port jusqu'à l'avenue Carnot, avenue Carnot jusqu'à Boulevard Paoli, Bd Paoli jusqu'à la rue Miot, rue Miot, rue Napoléon jusqu'à la rue Neuve, rue Neuve, rue St-Jean. Rentrée.

La Fumure de fonds d'une Luzernière

La création d'une luzernière demande, indépendamment du choix des semences, quelques connaissances sur le développement de la luzerne.

Beaucoup de propriétaires s'obstinent, de nos jours encore, à vouloir faire revenir trop fréquemment la luzerne sur le même terrain ou dans des terrains appauvris par la culture des céréales. De là cette dégénérescence rapide de la prairie artificielle, ainsi établie, que l'on constate dans notre région. Il ne faut pas en être autrement étonné, si l'on tient compte que la luzerne est une grosse mangeuse d'acide phosphorique et de potasse, et, qu'en outre, par une succession continue de cette culture sur la même terrain ou sur une terre pauvre, les couches profondes du sol végétal s'appauvrissent en matières humiques directement utilisables pour les racines de cette légumineuse. Or, d'après les expériences de MM. Lawes et Gilbert, Dehérain et Demont, la luzerne s'accommode bien des matières humiques (*beurre noir*). Il faut donc, par conséquent, apporter ces matières au terrain destiné à être converti en luzernière, et il faut les apporter, non seulement dans les couches supérieures du sol, mais encore dans les couches profondes, afin d'alimenter les racines pivotantes de la luzerne, d'autant plus que le terrain, une fois en production, reste pendant un temps assez long sans être ameubli et tritoré, par conséquent dans un état défavorable à la végétation de la luzerne.

Le défoncement et les façons culturales intéressant les couches profondes du sol, l'apport de matières humiques et leur distribution convenable dans ces couches s'imposent donc quand on crée une luzernière.

A quelle matière fertilisante emprunterons nous l'humus ? Sans doute, au fumier de ferme, aux résidus de rues et de routes, etc. : mais ces produits, malgré leur bonté, doivent être proscrits ici, car

---

96. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Le jeune homme ayant disparu au tournant de l'avenue, la petite mouette avait quitté son poste d'observation au moment où Loriol était rentré.

Le cœur serré, elle avait deviné le sens de sa pantomime pendant son court colloque avec sa mère.

— Jean-Paul va s'amuser et il me laisse seule, pensait-elle, c'est la première fois.

La voyant chagrine, Mme Loriol l'attira vers elle et l'embrassa tendrement.

Dans son baiser, ses lèvres rencontrèrent les larmes qui coulaient sur le visage de la jeune fille.

— Ça va mal, se dit la vieille, Marie pleure... et Jean-Paul est trop gai !...

XVII

Quinze jours après sa sortie de l'hôpital, Girard, entièrement guéri, se dit :

Qu'est-ce que je vais faire à présent ? Retourner à Saint-Denis avec les autres ? Pas si bête. Les compagnons m'obligent à un métier trop dangereux et qui me rapporte tout juste de quoi ne pas crever de faim. J'en ai assez de la crainte des sergots, accompagnée de la misère ! D'après ce que m'a dit Jean-Paul, il doit y avoir davantage à gagner avec Mérouille. Le tout est de le retrouver. J'aurais dû demander son adresse au garçon, mais il se serait méfié.

Bah ! Mérouille n'est pas un pauvre gueux de mon espèce. Il a dû se créer une situation pour remplacer celle qu'il a perdue à la Compagnie des omnibus. Je parie qu'il est installé dans un beau quartier, agent d'affaires ou peut être banquier. Oui sait ? Un malin de sa trempe est capable de tout. Je serai bien surpris s'il ne figure pas en bonne place sur le Bottin au milieu des commerçants honorables de la capitale.

Il entra dans un petit café situé sur le boulevard Magenta et voisin de l'hôpital Lariboisière qu'il venait de quitter.

L'argent ne lui manquait pas, grâce à Jean-Paul qui avait largement bonni l'engagement pris en présence du commissaire.

Douze beaux louis d'or tintaient dans sa poche.

Il s'installa dans une salle du fond et, appelant le garçon :

— Une absinthe et le Bottin de l'année, demanda-t-il.

Mais il subit un désappointement en constatant que Mérouille, établi depuis peu de temps, ne figurait pas dans le dernier Bottin paru.

— Je n'avais pas pensé à ça, se dit-il. Bah ! j'ai de l'argent et, par conséquent, du temps devant moi. Paris a beau être grand, j'arriverai bien à y découvrir un homme dont le nom doit flamboyer sur une enseigne, sur une plaque dorée, comme celui d'un négociant ou d'un officier ministériel. Mais je ne veux pas me livrer à mes recherches, vêtu comme je le suis.

— On me prendrait pour un vagabond, tandis que je suis pour le quart d'heure, un brave homme en quête d'une place. Et puis, quand Mérouille me reverra, je veux que ma tenue lui inspire de la confiance. Pour qu'il compte sur moi, il faut qu'il me croie à mon aise. Plus je lui paraîtrai calé, plus facilement je le ferai casquer, ce cher ami.

Il avala son absinthe, paya sa consommation et se rendit chez le friper le plus voisin.

Là, il échangea sa misérable défroque contre une mise modeste, mais propre.

— J'ai presque l'air d'un honnête homme, pensa-t-il en se mirant dans la glace qui ornait l'arrière-boutique du marchand d'habits.

Et, tout de suite, il se mit en campagne.

Mais l'argent de Jean-Paul lui fut plus funeste qu'utile, en lui permettant de se livrer à son défaut principal, l'ivrognerie.

Ses recherches l'altérèrent considérablement.

Aussi rentrait-il, chaque soir, presque ivre-mort, dans l'hôtel garni de la rue Lamartine où il avait établi ses pénates.

A la vérité même, il passait beaucoup plus de temps à boire qu'à courir après Mérouille.

Trois semaines se passèrent ayant qu'il le hasard l'amenât dans la rue de la Chaussée-d'Antin où était le siège de l'office, pompeusement intitulé par Mérouille : « Agence générale du divorce ».

Le nom du directeur, inscrit sur l'enseigne, frappa les yeux de Girard.

— Enfin ! se dit-il, voilà mon homme. Il était temps, car je suis au bout de mon rouleau.

L'argent de Jean-Paul était, en effet, à peu près mangé ou plutôt bu.

Encore un jour ou deux de recherches infructueuses et Girard se serait vu obligé de retourner à Saint-Denis, perspective qui l'attristait fort.

Il entra dans les bureaux de l'agence et, d'une voix hardie, presque insolente, demanda :

— Le patron, s'il vous plaît ?

L'imposant Sébastien Pichet qui le reçut, se montra exempt de ses allures familières de la part d'un homme dont la tenue sentait d'une lieue la gêne et le vice.

Girard avait, dans ses accès d'ivresse crapuleuse si fréquentes depuis trois semaines, roulé dans tant de ruisseaux qu'il paraissait à présent aussi misérable sous les habits achetés chez le friper que sous ses anciennes loques de vagabond.

— Est-ce que ce vous écorcherait la bouche de dire monsieur le directeur ? fit Sébastien avec dignité.

— Le patron, le directeur, le bon Dieu ? Je l'appellerai comme je voudrai, lorsque du mon cœur, pourvu que ni ne m'mes auprès de mon vieux copain Mérouille, reprit Girard en accentuant son audace.

Sébastien fit la grimace.

Monsieur le directeur avait là un drôle de camarade, une connaissance dont il ferait bien de ne pas se vanter, pensa-t-il.

Cependant, comme ce malotru semblait capable de faire du scandale et que, d'autre part, l'intimité qu'il affichait avec Mérouille défendait qu'on l'éconduisit, sans l'ordre formel de ce dernier, Sébastien se décida à lui dire, sans rien perdre de ses façons dédaigneuses :

— Si vous voulez que je vous annonce à M. le directeur, il faut au moins que je sache votre nom.

— Dites-lui que c'est Girard qui désire lui parler.

— Girard ! c'est vous qui êtes Girard ? fit le majestueux introducteur avec surprise. Il fallait donc le dire tout de suite. Il y a près de deux mois que M. le Directeur vous fait chercher de tous les côtés.

— Bah ! il me fait chercher cet ennui lent ami ? raison de plus pour ne pas lui faire attendre plus longtemps le plaisir de ma visite. Allons ! dépêche-toi, lartin, ou je me plaindrai à ton singe et je te ferai finasser les huit jours.

(*A suivre.*)

c'est, très souvent, par leur incorporation dans le sol, que l'on introduit la *cuscute*, cette plante parasite, dont il est difficile de se débarrasser. A la place de ces matières à base humique, nous préférons l'emploi des tourteaux sulfurés, du guano animal ou d'autres engrais riches en matières organiques et azotées, privés de graines étrangères, que l'on emploiera à la dose de 2 000 à 2 500 kilos à l'hectare, sans préjudice des engrais phosphatés et potassiques.

Nous donnons la préférence aux tourteaux sulfurés, parce que, outre l'absence de graines parasites et leur richesse en matières organiques, ils contiennent aussi de l'azote qui, bien que non indispensable à la vigne, favorise cependant son premier développement et enrichit le terrain en principes azotés au début.

Les engrais organiques seront enfouis au moment du défoncement et la fumure phospho-potassique quelque temps avant le semis de la vigne, afin que le tout soit mieux mêlé dans la masse de terrain et arrive plus facilement au contact de la matière humique du sous-sol, avec laquelle l'acide phosphorique, le potasse et l'azote exerceront une action favorable à la végétation de la plante.

La dose d'acide phosphorique et de potasse à employer varie incontestablement avec la richesse naturelle du sol.

En tenant compte des exigences de la vigne et de la pauvreté de nos terres en acide phosphorique et en potasse assimilables, il faut employer 800 à 1.000 kilos de superphosphate 14/16 et 300 à 400 kilos de chlorure de potassium à l'hectare, dans les terrains frais et calcaires, ou de sulfate de potasse dans les terrains secs, non calcaires.

On réunit donc, quand on veut créer une vigne nouvelle, dont la production doit se maintenir aussi abondante que ancienne, il faut :

1. Faire choix de semences exemptes de cuscute et de bonne germination ;

2. Préparer le terrain d'une manière convenable par un bon défoncement et une bonne interaction du sol et du sous-sol ;

3. Incorporer, comme fumure de fonds, dans le sol et le sous-sol en particulier, une dose convenable de matière humique et d'engrais minéraux phosphatés et potassiques, de façon à pouvoir tirer une récolte annuelle d'au moins 80.00 à 100.00 kilos de fourrage sec.

J.-B. CASTELLI.

Ce que disent les Journaux

La République Française

Sur l'action directe préconisée par la Confédération générale du Travail, et qui ressemble beaucoup à la propagande par le fait des anarchistes :

« L'action directe est un honneur plus que jamais dans les syndicats et le citoyen Griffuelhes a sincèrement exprimé l'opinion de la majorité des syndicalistes en déclarant hier que s'il y avait beaucoup de camarades restés comme le charpentier Hubert la révolution avancerait plus vite.

« Les prétextes n'ont pas manqué dans ces derniers temps au gouvernement pour intervenir énergiquement dans les affaires de la Confédération du travail. Celle-ci prépare ouvertement un mouvement révolutionnaire, c'est-à-dire qu'elle conspire contre la sûreté de l'Etat. L'explosion des bombes lancées par des grévistes du fer met en pleine lumière assez retentissante que faut-il de plus ?

« Nous n'avons rien de commun avec les anarchistes, déclarait les membres de la Confédération du travail. Allons donc ! N'est-ce pas à la Confédération du travail, que l'on a préparé ouvertement la grève générale, et professé des cours de sabotage ? La grève générale ne peut pas être pacifique. M. Briand l'a lui-même écrit dans son brillant socialiste, et c'est précisément parce qu'elle est une forme de la Révolution, qu'il s'en déclarait partisan. La grève générale ne peut pas être pacifique, parce que dès le lendemain de l'arrêt du travail, les grévistes doivent se procurer la « subsistance, » comme dit le compagnon Pouget, et pour se la procurer, il n'y a plus d'autre moyen que de la prendre. C'est le pillage inévitable parfaitement prévu, et recommandé par tous les professionnels de la Révolution. »

L'Autorité

Sur ce que sera la majorité, à la Chambre :

« La majorité issue des dernières élections ne sera pas plus résistante que ses aînées : sera aussi facile à entraîner à terroriser. Comme les précédentes, elle sera la proie du parti extrême, qui s'appelle aujourd'hui « les collectivistes unifiés ». Ce parti parlera plus impérieusement que jamais du haut des sièges qu'il a conquis, au nom des trois cents mille voix qu'il a gagnées depuis quatre ans. Il a le vent en poupe, il saura s'en servir pour diriger la galère. Aussi est-elle destinée à aller de plus en plus à gauche, jusqu'à l'écueil qui brise, jusqu'à l'abîme qui engloutit. »

Le Radical

De M. Maujan, sur le scrutin de ballottage :

« Nous pouvons accepter de marcher avec les socialistes, contre la coalition nationaliste et cléricale. En quoi cela engage-t-il les principes de notre parti ? Il n'est pas un candidat patronné par nous, qui se campe en propagandiste de l'action directe, ou des théories antipatriotiques : c'est l'essentiel. Quand nous serons à la Chambre, nous nous expliquerons les uns et les autres, sur les réformes et sur les revendications inscrites dans nos programmes respectifs. »

Le Figaro

Sur ce que feront les radicaux au scrutin de ballottage :

« Pour les « socialistes unifiés ou indépendants, de même que pour les radicaux socialistes, le cas de conscience était facile à résoudre : les moins favorisés d'entre eux ne pouvaient guère que dédier les suffrages de leurs électeurs, aux amis et voisins, envers qui la fortune électorale s'était montrée plus clémente. Un traité de réciprocité entre ces deux groupes était indiqué. Mais il y en a un troisième, le groupe central ; les simples radicaux, dont les résolutions intéressent tout particulièrement le monde politique, pour qui, au se retirant, leurs candidats malheureux à la première épreuve conseilleraient-ils de voter ? Placés entre les socialistes et les républicains libéraux ou progressistes, de quel côté pencheraient-ils ? Leurs élites, stylés par eux, inclineront-ils vers ceux-ci ou à vous là, au collectivisme, ou à la propriété, ou à la servitude ?

Le Soleil

Sur le second tour de scrutin :

« Ayant à choisir entre des républicains de nuances diverses, tous également dévoués à la République, mais différents d'opinions sur la façon d'en comprendre, et appliquer les doctrines, le groupe radical n'hésite pas. Pour lui, les républicains libéraux, progressistes, ou même radicaux, mais indépendants, ou patriotes, ne représentent pas l'idée républicaine. Entre eux, et les socialistes collectivistes unifiés, ennemis de l'ordre public et du drapeau national, le parti radical accorde ses préférences aux candidats révolutionnaires, ils sont beaucoup plus, paraît-il, dans la tradition républicaine.

« Les scrutins de ballottage nous permettront de connaître une fois de plus que l'idée républicaine ne confond avec l'idée révolutionnaire, et qu'ayant à opter, les vrais républicains portent leur choix sur les candidats de la guerre sociale et religieuse.

« Pour notre part, nous n'en avions jamais douté. Nous ne serions pas fâchés de la leçon si elle pouvait dissiper les illusions de ceux, des croyants, des Français qui persistent à croire que l'idée républicaine est compatible avec les libertés publiques, les croyances religieuses et le sentiment patriotique. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SAINTE MARIE-SICCHÉ. — M. Lamotte, lieutenant de gendarmerie à Sainte Marie-Sicché, est promu au grade de capitaine et désigné pour Saint-Flour.

M. Langon, maréchal des logis à la garde républicaine, est promu au grade de sous-lieutenant, et désigné pour Sainte Marie Sicché.

⁂

AULLENE. — M. Jean Baptiste Sinoncelli, frère du très distingué publiciste et du patriote éprouvé, est décédé hier à Sainte Lucie-de-Tallano, lieu de prédilection pour les deux frères, où ils s'étaient retirés, depuis environ quatre ans, et sont pour ressusciter des propriétés qu'ils possédaient sur le territoire de Poggio de-Tallano.

Un nombreux cortège s'est formé à Sainte Lucie-de-Tallano, à la sortie de l'église, puis s'est considérablement augmenté en cours de route, depuis Sorbolano, Serra-di-Scopamene et Zerubia jusqu'au lambeau de la famille, à l'entrée du beau village d'Aullene. A peine la triste nouvelle y avait-elle été annoncée que, hommes, femmes et enfants accouraient précipitamment en tombeau. Quatre jeunes gens enlevaient le cercueil de la voiture et allaient le déposer dans le caveau à côté de la femme du défunt.

Bien que très désireux de remercier ses concitoyens d'Aullene, avec la voix éloquente qui lui est propre, M. Sinoncelli, visiblement gagné par l'émotion et moins heureux qu'à Sainte Lucie et à Serra, où il remercia le foule, dans une langue à la fois si fleurie et correcte, ne put prononcer que quelques mots de remerciements affectueux et embrasser tous ses parents et amis, non moins visiblement émus et massés autour de lui.

M. Jean-Baptiste Sinoncelli est mort à l'âge de soixante dix-neuf ans. Il s'est éteint aussi paisiblement qu'il a toujours vécu. Il devait être le plus vieux élève du collège Fesch d'Ajaccio, nous disait son frère.

⁂

PORTOVECCHIO. — M. Malberti Barthélemy, garçon de 1re classe du phare de Portovecchio, (Chiappa), est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

⁂

AJACCIO. — M. le mécanicien principal de 1re classe Lagoux, du port de Toulon, est désigné pour embarquer dans le 2e flottille de torpilleurs de la Méditerranée.

Nécrologie

M. Louis Bianchi

M. Bianchi Louis, qui se trouvait à Madagascar, où il occupait les fonctions de géomètre principal, a contracté dans son service une maladie terrible qui l'a obligé à rentrer immédiatement en France. Il espérait que le climat natal aurait pu paralyser le mal. Vain espoir ! ce mal avait fait de trop grands progrès, et, après quelques jours passés au milieu des siens, il a rendu le dernier soupir.

M. Bianchi Louis était à peine âgé de 35 ans ; arrivé à Madagascar peu après la conquête de cette île, il s'était mis au travail avec acharnement. Passionné pour ses fonctions, très endurant, il réalisa d'importants travaux et gagna ainsi l'estime et l'affection de ses chefs et obtint on avancement rapide. Fort bien noté au gouvernement général il était désigné pour diriger, à bref délai, l'important service du cadastre dans notre grande colonie africaine, quand la maladie est venue briser de si belles espérances.

Nos compatriotes établis à Madagascar apprendront avec de vifs regrets la fin prématurée de ce jeune et dévoué fonctionnaire qui a laissé là bas tant d'affectueux souvenirs, tant d'amis, tant de camarades qui l'entouraient de leur estime.

Il laisse une jeune femme et une toute petite fille dont il était le seul soutien.

Les obsèques ont eu lieu hier, à 2 heures de l'après-midi, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Le cercueil a été porté à bras, jusqu'au caveau de la famille, par six membres du syndicat des dockers.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Pierre Lassaire, trésorier-payeur à Madagascar ; Charles Ceccaldi, géomètre du cadastre à Salgon ; Moretti Sébastien et Morelli André, avocats.

L'inhumation a eu lieu au caveau de la famille.

Le discours suivant a été prononcé par M. Lassaire, trésorier-payeur à Madagascar.

Messieurs,

C'est avec une émotion profonde que je me permets de vous retenir quelques instants auprès de ce cercueil qui renferme la dépouille mortelle de M. le géomètre principal Louis Bianchi, pour vous dire combien est douloureuse pour les siens, comme pour ses camarades et pour ses chefs la perte que nous venons de faire.

Les défunts ne nous laissaient que le souvenir de leurs qualités et de leurs vertus. Je me demande en vain, messieurs, quel autre souvenir nous pourrions garder de M. Louis Bianchi qui fut un homme de bien dans toute l'acception du mot.

Entré au service topographique de Madagascar en 1899, il se fit remarquer dès le début de sa carrière à Diego-Suarez où j'appris à la connaître et à l'apprécier, par sa grande facilité d'assimilation de tout ce qu'on lui enseignait, et je tiens de son chef de service, que j'ai eu l'avantage de voir à diverses reprises à Tananarive, que son esprit éveillé, son infatigable activité savaient faire plier les difficultés du sur devoir professionnel auquel il se consacrait sans ménagement depuis son entrée dans l'administration locale de la grande île, notamment depuis qu'il avait été appelé au poste de chef de la circonscription topographique de Nossibé.

Mais ce labeur innocent avait ébranlé fortement sa santé, santé qui semblait être bâtie pour affronter les climats les plus insalubres de nos possessions d'outre mer, et en février dernier, M. Louis Bianchi se décida à regagner Bastia, son pays natal pour y jouir d'un repos nécessaire.

Hélas, la maladie veillait jalousement sur sa proie, et dédaigneuse des soins les plus assidus et les plus éclairés, elle a fini par terrasser sa victime, et notre pauvre ami n'est éteint hier à midi, à la fleur de l'âge, avec au moins la suprême consolation d'avoir à son chevet celle qu'il avait choisie pour être la compagne de sa vie.

Je ne connais pas de paroles qui puissent apporter un adoucissement à la douleur d'une femme, qui, après une séparation de plusieurs mois, alors qu'elle se réjouit à la pensée de voir celui qu'elle aime, reçoit au moment que ses soins affectueux et dévoués sont impuissants à sauver.

Qu'elle sache, cependant, qu'elle peut porter avec fierté et avec orgueil le nom d'un homme qui a donné sur cette terre lointaine, où il reposera désormais, l'exemple d'une âme fortement trempée.

Aussi devant la fin prématurée de M. Louis Bianchi, puis-je assuré d'être l'interprète de tout le personnel du service topographique de Madagascar, particulièrement de M. Baudier, chef de ce service, qui le tenait en haute estime, en disant que le défunt emporte dans l'au-delà où il va désormais dormir son dernier sommeil les unanimes regrets de tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

Puissent-elle apporter quelques consolations à la douleur de sa veuve inconsolable, de ce malheureux père et de ses trois frères, dont deux loin d'ici se consoleront difficilement de n'avoir pu assister aux derniers moments de leur bien aimé et regretté frère. Je pense maintenant à ces chers absents, et c'est en moi substituant à eux que je jette un dernier regard sur cette tombe.

Nous adressons nos bien sincères condoléances à Mme Louis Bianchi à son vieux père, à sa mère, à son frère, ainsi qu'à la famille Pisco que ce deuil plonge dans la plus légitime affliction.

⁂

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS DU CHEMINS DE FER. — Les employés et ouvriers syndiqués, sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie, dans la salle habituelle place Galetta.

La comission exécutive.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 mai

Thermomètre 7 heures du matin + 17.5 à midi + 21.6 à 6 heures du soir + 19.0 Maxima + 23.2 Minima + 12.0.

Baromètre — 7 heures du matin, 759 mm. à midi, 759 mm. 6 heures du soir, 756 mm.

Vent. — Dans la matinée, E. faib e. Dans l'après-midi, SE modéré

Etat du ciel, découvert.

Fluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

A l'arrivée

M. Emmanuel Arène, sénateur de la Corse, est arrivé hier soir, par le dernier train, venant de Calvi.

⁂

Constructions navales

M. Colin Baptistin, ouvrier fournisseur sur métaux, a été nommé à l'emploi de surveillant technique de 2e classe du service des constructions navales, à Toulon.

⁂

Médaille militaire

Le premier maître canonnier Scotto Auguste-Edouard, du 5e arrondissement maritime, a été l'objet d'une proposition pour la médaille militaire de la part du préfet maritime de Toulon.

⁂

Postes et Télégraphes

M. Vasie Joseph, adjudant d'infanterie coloniale, est nommé commis des postes et télégraphes à Saïon.

⁂

Décès

M. et Mme Jacques Sanguinetti viennent d'avoir la douleur de perdre leur jeune fille, Marie-Angèle, emportée à l'âge de six ans, par une bronchite qui est restée rebelle à toutes les ressources de la science.

Les obsèques de cette charmante enfant ont eu lieu dimanche, à une heure de relevée, en l'église Sainte-Marie, en présence d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Nous adressons à M. et Mme Jacques Sanguinetti et à leurs enfants nos bien sincères condoléances.

⁂

Erratum

Dans l'avis de décès de M. Louis Bianchi, nous avons omis : M. et Mme André Sazo et son fils, de Marseille, et Mme veuve S.-L. Fortunato et son fils, de Tunis.

⁂

A louer

Appartement de 6 pièces au 5e étage, numéro 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du Journal.

NOUVELLES RELIGIEUSES

CHEZ LES FRÈRES. — La fête du glorieux fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes sera célébrée dans la chapelle de leur Etablissement, boulevard de Cardo, le mardi, 15 courant.

Le 15, les messes commenceront à 5 h. 1/4 ; à 6 heures, messe de communion générale ; à 10 heures, grand'messe à 3 voix, chantée par la chorale l' « Union, » musique de Bordèse ; à 4 heures, vêpres en musique, Salut du T. S. Sacrement ; à 7 heures et demie, chefit de l'Hymne, panégyrique du Saint, par M. l'abbé Paulus, chant du *Te Deum* et baiser de la Sainte-Relique.

Etude de Me Jean Mazet

Docteur en droit, avoué

4, Place du Palais, Nice

VENTE SUR LICITATION

Le 23 mai, à huit heures et demie du matin, au Palais de Justice, à Bastia,

1° Un immeuble à usage de moulins à huiles sis à *Nice, avenue St-Lambert*, comprenant deux maisons, deux autres bâtiments, une cour un terrain etc.... Ces moulins sont mis en mouvement par les eaux des sources dénommées « Fuon Canda » et « Maison Jouve ».

2° Une propriété en vignes située à *Bastia* (Corse), *lieu dit Bassander* confrontant avec Benedetti, la route nationale, Luri Hippolyte et Luciani.

Mises à prix

Premier lot . . 30.000 francs

Deuxième lot . . 2 500 francs

S'adresser pour tous renseignements à Me Jean Mazet, avoué poursuivant la vente, ou à M. Figuiera avoué colicitant.

VIN DU NEBBIO

Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.

Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

Aux amateurs de la pêche aux Truites

M. Jean SCOTTO de St-Florent, a l'honneur de les informer qu'il peut leur livrer des filets neufs de la longueur de 8m × 0m75/m de hauteur, au prix exceptionnel de 12 fr. rendu franco à domicile.

PUZZICHELLO

Eau sulfureuse sodique contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, les hémorroïdes, les maladies contagieuses.

1re Saison du 1er au 20 mai.

2me Saison du 20 mai au 10 juin.

Pour tous renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Puzzichello,

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00256

BOURSE DE PARIS

	12 mai - 14 mai
Rente 3 0/0 ancien	99.10 — 99.15
Rente 3 0/0 nouvelle	98.67 — 98.60
	ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Changement du fusil Lebel

Paris, 14 mai.

Le « Petit Parisien » se croit en mesure d'affirmer que l'autorité militaire songe à remplacer le fusil Lebel par un fusil moins lourd dont le chargement sera plus facile.

UNE LETTRE DE M. MORO-DE-GIAFFERI à ses témoins

Paris, 14 mai.

Dans une lettre qu'il a adressée à ses témoins M. l'avocat Moro-de-Giafferi dit qu'ils se sont mépris sur son attitude et ses intentions, et il ajoute :

« M. Clémenceau s'est permis de m'adresser la parole dans un groupe, avec l'intention bien évidente de me narguer au sujet des perquisitions inqualifiables qui ont été pratiquées à mon domicile sur l'ordre de son frère.

« Je l'ai relevé dans des termes qu'il m'est impossible de retirer ou d'atténuer. »

LA REVISION du procès Dreyfus

Paris, 14 mai.

Le « Soir » affirme que pendant les débats de l'affaire Dreyfus qui s'ouvriront prochainement devant la Cour de Cassation, des faits nouveaux seront révélés.

Le même journal dit qu'un grand scandale éclatera à la suite de la production de plusieurs documents qui auraient été falsifiés par l'Etat-major général et les bureaux de la guerre.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE MARSEILLE

L'AFFAIRE des Maîtres chanteurs

Le jugement

Marseille, 14 mai.

C'est le mercredi, 9 mai, que la 4e Chambre du tribunal correctionnel de Marseille a eu à s'occuper de cette affaire qui passionna longuement l'opinion publique et qui, malgré les efforts consciencieux de M. le Juge d'instruction, n'a point abouti à la poursuite complète de la bande de ces malfaiteurs de haute envergure devant la cour d'assises.

Cependant, sept personnes, inquiétées au cours de l'instruction, n'ont pu se dérober derrière les anomalies protectrices de la loi, et elles ont eu à répondre de leurs actes répréhensibles devant les juges.

Cette affaire occupa les deux audiences des 9 et 10 mai.

A l'audience de ce jour, le président a donné lecture du jugement.

Célestin Guibal, poursuivi pour vol de documents au parquet de Nice, est en fuite ; il a été condamné par défaut à cinq années d'emprisonnement et à cinq ans d'interdiction de séjour.

M. Honoré Moriot, poursuivi pour vol de pièces d'identité, est également en fuite et a été condamné par défaut à cinq années d'emprisonnement et à cinq ans d'interdiction de séjour.

Joseph Mirabel, le chef de la bande, poursuivi pour vol de documents au parquet de Nice, a été condamné à 3 ans de prison et à cinq ans d'interdiction de séjour.

Jean Joseph Coulomb, dit Louis Audot, et Georges Gustave, dit Longuemain, poursuivis pour usage de faux timbres, ont été condamnés chacun à deux années d'emprisonnement et à cinq ans d'interdiction de séjour.

Mme veuve Cailhol, mère de la fiancée de Mirabel, poursuivie pour complicité de vol par recel, car c'est chez elle que furent découverts les imprimés volés par son futur gendre, a été condamnée à huit mois d'emprisonnement.

Enfin Victor Moriot, frère d'Honoré, poursuivi pour s'être fait délivrer au bénéfice de Moriot Honoré un passeport sous un nom supposé, a été acquitté.

LE

Ministre des Colonies à l'Exposition Coloniale

Marseille, 14 mai.

L'Exposition coloniale a été honorée, ce matin, par la visite de M. Georges Leygues, ministre des Colonies, qui était accompagné de M. Mastier, préfet des Bouches du-Rhône, et de M. Chanot, maire de Marseille.

Le ministre a été reçu par M. J.-Gb. Roux, commissaire général de l'exposition qui lui a présenté les divers palais.

Cette visite a beaucoup intéressé le ministre qui a promis de retourner bientôt à Marseille.

M. THOMSON à Bône

Bône, 14 mai.

Le ministre de la marine a assisté aujourd'hui à des manœuvres très intéressantes de l'escadre active de la Méditerranée.

Un grand dîner, en l'honneur du ministre, est donné ce soir à bord du vaisseau-amiral.

M. Thomson quittera Bône demain.

LES GRÈVES

MONTPELLIER

Montpellier, 14 mai.

Les employés et ouvriers de la ligne du chemin de fer d'intérêt local sont en grève.

Les grévistes réclament une réduction des heures de travail.

Ils ont tenu aujourd'hui deux réunions.

Aucun incident à signaler.

MARSEILLE

Marseille, 14 mai.

Les garçons bouchers et charcutiers sont toujours en grève.

Mais devant la modestie de leurs revendications, nombreux sont les patrons qui acceptent de faire droit à leurs désirs.

On parle même de la reprise du travail dès demain.

TOULON

Toulon, 14 mai.

Le mouvement gréviste se pour-[illegible] calme.

Les garçons coiffeurs sont toujours en grève.

Les ouvriers maçons continuent la grève, surtout après avoir reçu la somme de 2 000 francs qui a été distribuée à tous les grévistes. Une somme de 5 000 francs sera également distribuée cette semaine.

Les suites d'une grève

L'usine Ricquier

Paris, 14 mai.

Le « Matin » annonce que les frères Ricquier, propriétaires de l'usine de serrurerie de Fresnesville ont vendu leur usine à des Anglais à la condition qu'ils la transporteraient dans une autre contrée.

La détermination de MM. Ricquier a été prise à la suite des troubles qui se sont produits dans leur usine au cours d'une grève de leur personnel.

Les Morts du Jour

M. Edmond Blanc

Paris, 14 mai.

On télégraphie de Bruxelles au « Temps » que M. Edmond Blanc, chef du cabinet du prince Victor Napoléon, est mort subitement.

EN RUSSIE

LA DOUMA

Saint-Pétersbourg, 14 mai.

La Douma de l'Empire n'a pas siégé aujourd'hui.

C'est pour éviter des désordres que l'assemblée n'a pas tenu de séance.

A St-PÉTERSBOURG

Le 1er Mai

St-Pétersbourg, 14 mai.

On a fêté aujourd'hui le 1er mai. Toutes les corporations ouvrières ont chômé.

Les ouvriers ont tenté d'organiser des manifestations qui ont été dispersées.

Aucun cortège n'a été toléré.

Les typographes et les ouvriers imprimeurs n'ont pas travaillé aujourd'hui ; les journaux ne paraîtront pas demain.

Aucun trouble ne s'est produit. Le gouvernement avait pris des mesures d'ordre très sévères.

Assassinat du vice-amiral Koustnik

St-Pétersbourg, 14 mai.

Le vice amiral Koustnik qui commandait le port de Saint-Pétersbourg, a été assassiné aujourd'hui pour avoir refusé de donner congé aux ouvriers placés sous ses ordres à l'occasion du 1er mai.

Tué en visitant les chantiers

Paris, 14 mai.

D'après les dernières dépêches le vice-amiral Koustnik a été tué par un coup de feu qui l'a atteint dans les reins pendant qu'il visitait les chantiers de construction.

Le meurtrier, qui était dans les chantiers lorsqu'il a fait feu n'a pas été arrêté. Malgré les plus actives recherches il est resté introuvable.

Les chantiers ont été cernés par les troupes.

La mort du pope Gapone

Saint-Pétersbourg, 14 mai.

La mort du pope Gapone, sur laquelle, il y a quelques semaines, les versions les plus diverses furent reproduites par tous les journaux, démenties le lendemain, puis maintenues, peut être aujourd'hui considérée comme certaine.

On assure que le pope Gapone a été trouvé pendu dans une maison isolée de la banlieue de Saint-Pétersbourg.

La mort du pope Gapone remontait à 48 heures environ.

Une sentence de mort avait été prononcée contre le pope Gapone par le tribunal ouvrier de Saint-Pétersbourg, qui avait reconnu en Georges Gapone un traître et un agent provocateur.

On reprochait, en outre, au pope Gapone d'avoir détourné de l'argent ouvrier, et d'avoir sali la mémoire et l'honneur des camarades tombés le 22 janvier 1905.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Louis Semidei ; M. et Mme Vincent Semidei, capitaine au long-cours et leurs enfants ; Mme veuve Piola, née Semidei, et son enfant ; M. et Mme Eugène Carattini, capitaine au long-cours, et leurs enfants ; M. Charles Semidei ; Mlle Xavière Benigni ; Mme veuve Benigni, et ses enfants ;

Les familles Gregory, banquier ; Santelli, Ollagnier, Ville, Confortini, Peggioli, Durazzi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Louis Semidei
Capitaine Marin

décédé, à l'âge de 81 ans, et vous prient d'assister à son enterrement, qui aura lieu mercredi, 16 courant, à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire Route du Cap, 6.

Priez pour lui !

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantie absolument pure. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsion d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

MAISON ROGIALLI

Tailleur

Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 c. 0,35 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 c. 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus

0,60 à 1 fr. la bouteille (verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Extra)

1 fr. 25 le flacon de 2 litres 1/2 environ

Vins mousseux 1 fr. 25.

Muscat de Frontignan à 1 fr.

Vermouth de Turin à 1 fr. 20.

Vin de Malaga à 1 fr. 20.

Vin Madère, Gantano, 1fr. 20.

Apéritif « Le Pof » 1 fr. 25.

Quinquina « Ponpont, » 1 fr. 20.

HUILE D'OLIVE pure garantie 1 franc le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison prête le matériel à titre gracieux

Dépositaire de la Scierie Hollandaise. — Planches de Pin laricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Sciure de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia

et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeur de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL

ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL

Bastia.

Pharmacie Teillet

10, Bd du Palais, Bastia

Emulsion normale d'huile de foie de morue aux hypophosphites de soude et de chaux.

Le litre 2 fr 25, le 1/2 litre 1 fr. 25.

Huiles pures de Foie de morue.

A LOUER

Villa Blanchard

S'adresser à Me Giordani, notaire.

20.000 FR. DE RENTE pour UN FR.

DERNIERS BILLETS

LOTERIE

des Enfants Tuberculeux d'Ormesson et de l'Institut Pasteur de Lille

GROS LOTS

500.000

100.000-50.000

1 à 500 000	1 à 100 000	1 à 50 000	
2 à 20 000	3 à 10 000	5 à 5 000	
25 à 1 000	40 à 500	1100 à 100	

1170 lots au moins gagnants

UN MILLION de lots

Tirage le **15 JUIN 1906** 100.000 f.

Prix du Billet : 1 Franc.

FIÉVREUX

Guérissez-vous avec la

DIANOSE

Dans toutes les colonies, ce produit est employé avec le plus grand succès.

Le traitement produit non seulement la guérison, mais empêche, en outre, le retour des accès de fièvre.

Aucun vertige, aucun bourdonnement d'oreilles, aucune atteinte à l'estomac ne sont à craindre.

Que ceux qui souffrent des fièvres paludéennes emploient la Dianose. Ils seront étonnés par la rapidité de leur guérison !

Paris, A. Brun, Phm. 19, rue de Savoie.

Bastia, Pierre Luciani, Phm. Pl. St-Nicolas.

Prix du flacon : 3 francs.

Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt

(Ancienne Compagnie des Forges & Aciéries de la Marine et des Chemins de Fer)

Société Anonyme au Capital de Vingt-Huit Millions de Francs

Siège Social, à Pont-Hamond (Loire). — Siège Central, 98, rue de la Victoire, Paris, 9e

AVIS

A dater du 31 mai courant, Messieurs les actionnaires pourront toucher, aux lieux ci-après désignés, le solde du dividende de l'exercice 1904-1905, voté par l'assemblée générale ordinaire du 16 octobre 1905.

Le paiement des 25 fr. échus le 31 mai courant sera fait :

Aux propriétaires d'actions au porteur, contre la remise du coupon n. 6, et sous déduction de 2 fr. 50 pour droit de transfert et impôt sur le revenu ;

Aux propriétaires d'actions nominatives, sur présentation du certificat nominatif d'inscription et sans déduction de 1 fr. pour impôt sur le revenu.

Les lieux de paiement sont :

La Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie, à Paris, Lyon, et dans toutes ses Agences ;

Le Crédit Lyonnais, à Paris, Lyon et dans toutes ses Agences.

Le Comptoir National d'Escompte, à Paris, Lyon et dans toutes ses Agences.

MM. Vve Guérin et fils, banquiers, 34, rue du Puits-Gaillot, à Lyon.

MM. Cambefort F. et C. Saint Olive, banquiers, 13, rue de la République, à Lyon.

La Société lyonnaise de Dépôts et de Comptes-Courants, 8, rue de République, à Lyon ;

La Banque Renauld et Cie, rue St-Dizier, à Nancy.

La Société Nancéienne de Crédit Industriel, à Nancy.

MM. Chalus frères, banquiers à Clermont-Ferrand.

MM. Gregorj frères, banquiers, à Bastia (Corse) ;

MM. Fresart et fils, banquiers, à Liège (Belgique).

MM. Fabri de Lhoneux et cie, banquiers, à Huy (Belgique).

et dans les bureaux de la Compagnie :

à St-Chamond (Loire).

à Rive-de-Gier (Loire).

au Boucau (Basses Pyrénées).

Paris, le 10 mai 1906.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte réception.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans-dentistes — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

A VENDRE

Feuilles de mûriers du domaine de Pineto.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, Bastia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

A VENDRE

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le sont aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

122 124 Rue Lafayette.

CATALOGUE FRANCO (100 pages).

TÉLÉPHONE — URNE 2-81-DENIS

Dépôt Général du FER GAYFAND

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX

PLUS DE TRAVAUX À CAHOUÏLLÉ

PLUS DE LITTÉRATURE

PLUS DE RECETTES DE CUISINE

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs

EDITION 2 : contenant nos Gravures coloriées et nos Patrons découpés dans les 2e, 3e et 4e N°s.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs

ABEL GOUBAUD, Editeur, 3, r. du 4-Septembre

On peut se procurer dans la maison **Louis-Napoléon Mattei à Bastia**, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

Lisez tous les Jeudis le Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafurgue, etc.

Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 156, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

„Décidément, FAMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MERCREDI, 16 MAI 1906 — N° 135

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Petites danses, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	4 fr.	8 fr.
Autres Départ.	2 fr. 50	5 fr.	10 fr.
Union Postale, et autres Pays		6 fr.	12 fr.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

Fête de Napoléon

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 12 m. — Coucher, 6 h. 46 m.

Dernier quar., le 14. — Nouv. Lune, le 22

Fête du Domain : Saint Pascal Baylon.

15 MAI

Lettre du Village

Le pont de Teti

Oui, il est fait le pont de « Teti ». Après des discussions qui ont duré plus d'un siècle, après une gestation si laborieuse, il est enfin devenu une réalité. Il est fait, et sous son arche unique, bien de l'eau a déjà coulé.

J'ai hâte de dire, et vous le croirez sans peine, que ce pont ne peut pas rivaliser avec le Pont Neuf qui trône sous l'œil paterne du bon roi Henri IV. Il n'est pas non plus de la même architecture que le pont Alexandre, qui rappelle un nom cher à la Russie et à la France.

C'est uniquement un ponton bois, consistant en quatre solives placées parallèlement, à peu de distance l'une de l'autre, et dont les bouts vont se poser dans les anfractuosités de deux rochers se trouvant face à face des deux côtés du ruisseau qui attendaient, depuis l'origine du monde, la main amie qui devait les relier.

Cette main amie a surgi dans la personne de trois jeunes bergers qui ont pris, un beau jour, la décision, alors que leurs bestiaux faisaient la sieste sous l'ombre des ânes, d'unir leurs efforts pour construire un ouvrage d'intérêt commun.

Le « Teti », nous l'avons déjà dit autrefois, n'a pas toujours ses eaux bien tranquilles. Pendant l'été un enfant le traverse ; mais dès que la saison des pluies arrive le lit du ruisseau s'emplit tout-à-coup ; il devient torrent et offre alors aux passants de grandes difficultés, et même un réel danger. Il n'y a pas loin, il s'en est fallu de peu que « Polto » ne se soit noyé. Il en fut quitte pour voir emporter par le torrent un superbe manteau dont vous chercheriez vainement le pareil dans les meilleures maisons de confections de la ville.

Pour éviter pour eux et pour les autres, un accident de ce genre nos jeunes amis, Archange, Joseph et Mathieu, — il est juste de dire leurs noms — ont établi ce pont, nouveau style. Ils ont fait sur les deux rives, une jetée pour surélever le terrain, ont pavé le pont au moyen de larges dalles naturelles qu'ils ont ramassées de part et d'autre, et recouvert le tout de terre. Tel qu'il est, le pont remplit son office, et tout comme sur l'autre, « tout le monde y passe. »

Des blasés diront que ce n'est pas la peine de parler d'un pont si primitif reliant les deux bords d'un ruisseau inconnu. Je vous demande pardon, quant à ce dernier point. Consultez Mgr Ginstiniani et il vous dira que le Teti est le principal affluent du Bevinco.

Quant au fait des trois jeunes bergers, retroussant dans un geste énergique leurs chemises, pour ramasser, de ci de là, les matériaux indispensables à leur travail, je trouve cela peu commun, et digne au contraire d'encouragement.

Observez que ces choses-là ne se font pas en une seconde et sans déployer une grande somme de bonne volonté et de peine. Des hommes mûrs avaient toujours passé, pensant au pont et faisant de simples vœux platoniques. Ce qu'il faut, avant de mettre d'accord plusieurs individus, on le sait. L'un n'est pas prêt, l'autre propose un plan différent, un autre voudrait voir d'abord tout le monde debout, un autre critique tout, et rien ne se fait. Nos trois imberbes, en gars décidés, en véritables collectivistes qu'ils sont, (aux laitages près, mais cela n'est qu'un détail), ont voulu travailler pour la collectivité. La jeunesse est primesautière ; ils n'ont vu que l'idée féconde ; ils l'ont mise à exécution. Ils n'ont vu que le bien à faire, et ils l'ont fait sans le crier sur les toits, sans annonce, sans bruit, sans fanfare, comme il convient de faire le bien. Ils ne se sont pas adressé pour cela à nos députés qui ont d'autres chats à fouetter et qui auraient d'ailleurs promis sans tenir. Ils n'ont pas consulté l'administration des eaux et forêts ; ils n'ont pas demandé l'assentiment des propriétaires des matériaux par eux employés. Ils ont pris le tout, là où il se trouvait. Ici la fin doit excuser les moyens. Plût au Ciel que toutes leurs inspirations ressemblent à celles-là, chassant les vilaines pensées qui leur viennent à la tête dans leurs courses vagabondes à travers la montagne ! Comme un clou fait place à l'autre, il est à désirer que les bonnes idées s'implantent dans le cerveau des jeunes gens. Louons donc ceux-ci qui ont prodigué, sans marchander, leur peine et leurs efforts dans l'intérêt de tous et qui n'ont reçu, pour cela, aucune récompense.

Que dis-je récompense ? C'est bien de récompense qu'il s'agit. Ils sont menacés de la correctionnelle... Hélas ! cela leur apprendra à avoir la prétention de vouloir faire le bien !

ASPRICCIA.

Le Colonel Keller

M. le colonel Keller Prosper, est né le 15 novembre 1854, à Strasbourg (Bas Rhin) ; il sort de l'Ecole spéciale militaire. Sous-lieutenant au 20e bataillon de chasseurs à pied le 1er octobre 1875, il ne rejoignit pas ce bataillon et suivit les cours de l'Ecole d'application d'état major. On le nomma lieutenant au corps d'état-major le 20 décembre 1877.

M. Keller fut désigné pour accomplir ses stages réglementaires au 12e régiment de cuirassiers (3 décembre 1877), au 23e de dragons (21 janvier 1878), au 20e d'infanterie (27 février 1880). La promulgation de la loi du 20 mars 1889, sur le service d'état-major, le fit placer dans l'arme de l'infanterie, et il devint lieutenant titulaire au 89e le 26 avril 1880.

Capitaine le 8 juillet 1883, M. Keller fut bailloté au 89e jusqu'au mois de septembre de l'année suivante. On le détacha alors de ce régiment pour être employé à l'état-major du ministre de la guerre (2e bureau — Statistique militaire et étude des armées étrangères ; archives historiques). Au mois d'octobre 1897, il passa pour ordre au 131e et fut maintenu à l'état major général.

Affecté au 2e régiment de tirailleurs algériens le 11 juillet 1899, M. Keller s'embarqua pour l'Algérie le 31 août suivant ; il ne revint en France que le 2 avril 1893, pour exercer les fonctions d'officier d'ordonnance du général Riff, commandant la 4e division d'infanterie, à Compiègne (décision ministérielle du 15 mars 1893).

Chef de bataillon le 26 décembre 1893, M. Keller resta à la 4e division d'infanterie, en qualité de chef d'état-major de cette division. C'est à Compiègne qu'on lui donna la croix de chevalier de la Légion d'honneur à l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet 1895 (décret du 9 juillet 1895).

De Compiègne, cet officier supérieur se rendit à Tours en 1896, pour occuper un emploi de son grade au 65e régiment d'infanterie. Avec le grade de lieutenant colonel (3 avril 1899), il resta au chef lieu du 9e corps, comme sous chef d'état major du 9e corps d'armée. Le 25 mars 1906, il a été nommé colonel du 89e d'infanterie, à Tulle, où il remplace M. d'Aboville, mis à la retraite.

Par décision ministérielle en date du 28 mars, M. le colonel Keller a été appelé au commandement du 163e à Bastia, par permutation avec le colonel Curé.

Ce que disent les Journaux

La République Française

De M. Motins, sur l'espoir que l'opposition fonde sur les unifiés :

« On peut apercevoir dès à présent quelque chose de nouveau sinon d'inattendu qui est de nature à influer sur l'orientation de la politique générale et sur la marche du gouvernement lui-même. L'entrée en scène du parti socialiste unifié est un événement considérable dont il faudra désormais tenir compte dans toutes les combinaisons. Il apporte avec la discipline qui vaut singulièrement gêner et déjouer les finesses, les compromissions, disons le mot, les roueries du socialisme purement parlementaire. On sortira alors de l'obscurité pour entrer dans la lumière. »

Le Gaulois

Sur la Commission de recensement des votes :

« Il ne suffit plus aujourd'hui d'être élu par le suffrage universel pour siéger à la Chambre des députés, il faut encore être accepté par la commission de recensement du département où l'on se présente. Or, celle-ci dans bien des cas s'est attribué le droit de reviser les décisions du corps électoral. C'est une Cour d'appel qui infirme et réforme au seul gré de sa fantaisie.

» C'est ainsi qu'à Toulouse la commission rectifie dans l'intérêt du Bloc les résultats de l'élection de Saint-Gaudens. Le président a proclamé M. Reynale qui était battu de fort bonne grâce. Après quoi il a reconnu qu'il s'était trompé ; mais, a-t-il ajouté, ce qui est fait est fait, et je ne peux me dédire.

» Ainsi les proclamés du « Bloc » seront validés alors même qu'ils ne seraient pas élus. C'est la jurisprudence républicaine. »

L'Humanité

Sur l'union nécessaire au scrutin de ballottage :

« République et socialisme sont pour eux des mêmes des termes synonymes. La République est pour nous en ce pays de France le milieu nécessaire le plus favorable tout au moins à l'évolution du prolétariat en marche vers la conquête des libertés politiques indispensables à son plein affranchissement économique.

» Nous savons cela de science certaine, et c'est pourquoi nous concevons nettement qu'au premier tour sur le terrain socialiste comme au second tour sur le terrain républicain, c'est la même bataille que nous menons pour le même objet et que nous ne sommes pas plus disposés à capituler sur un terrain que sur l'autre. »

L'Echo de Paris

Sur le ministère qui sera formé à la rentrée des Chambres :

« M. Clémenceau a peut-être tort, trop occupé à se débarrasser de M. Sarrien, de négliger les faits et gestes des combinateurs. Le comité Mascuraud s'agite et conspire contre lui. Hier il désignait que le chef de la majorité et du futur gouvernement ne saurait être que M. Combes. Voilà un petit complot dont le ministre de l'intérieur ferait bien de s'inquiéter pour son propre compte. Le spectacle de ces rivalités et de ces compétitions ne manque, on en conviendra, ni de saveur ni de gaîté, et j'use le prédire, nous en verrons bien d'autres. »

0/7 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Mais Sébastien n'avait pas besoin d'être excité.

Il se précipita dans le cabinet de Méronille et, tout essoufflé :

— Gérard ! c'est Gérard qui est là, dit-il.

— Gérard ! s'écria Méronille, qu'il entre à l'instant !

L'ancien chef de l'inspection s'était des ombres et son ex-subordonné furent bientôt en présence.

— Pardieu ! fit le premier, je commençais à désespérer de vous retrouver. Où diable avez-vous fait et traîné vos guêtres depuis que nous ne nous sommes vus ?

— Pardon, dit Gérard, si vous me cherchiez, je vous cherchais aussi. Seulement vous me faisiez chercher par d'autres et sans bouger de votre fauteuil, tandis que, moi, je vous cherchais en personne, avec mes jambes, ce qui fait que je suis fatigué et que je prends la permission de m'asseoir avant de vous répondre.

Et il se carra dans le siège moelleux, préparé pour recevoir les clients.

Méronille fronça le sourcil devant ce sans-façon qu'il jugea menaçant.

Le rusé Gérard, flairant déjà une tentative de chantage, pensa :

— Jouons serré.

Et, tout haut :

— Qu'est-ce que vous me voulez ?

Mais Gérard, sans s'émouvoir :

— A vous l'honneur de parler le premier. Il n'est pas indiscret, je suppose, de vous demander pourquoi vous teniez tant à me revoir.

Comme Méronille se taisait, craignant de se compromettre par une imprudence, Gérard reprit avec le même laisser-aller, les jambes croisées, le dos renversé dans son fauteuil et en se tournant les pouces sur l'abdomen :

— Puisque vous avez perdu votre langue, je vais causer. Vous avez vu Jean-Paul et il vous a parlé de la petite muette.

— Vous savez cela ? fit Méronille avec un commencement d'inquiétude.

Rapidement Gérard raconta comment le hasard l'avait rapproché des deux jeunes gens.

Puis de la scène qui avait eu lieu entre le fils de Naïs et lui, il rapporta tout, exagérant bien entendu ce qui faisait allusion à l'assassinat d'Orsennes.

— Bref, conclut-il, le jeune homme voulait savoir si la petite muette est sa sœur. Il m'a avoué que vous le lui aviez affirmé. J'une quoi bon ? Je l'ignore, mais sans connaître vos projets, j'ai cru ne pas devoir les contrarier et j'ai dit comme vous.

— Vous avez bien fait, articula lentement Méronille.

Gérard se frotta les mains avec satisfaction.

— Vous m'approuvez, j'en suis bien aise, dit-il, à présent il ne me reste plus qu'à recevoir ma récompense.

— Quelle récompense ?

— Celle que je mérite, parbleu ! Est-ce que vous croyez que je vais vous servir à l'œil ?

Vos histoires ne me regardent pas après tout et, je vous le déclare carrément, si vous n'êtes pas gentil, il est encore temps pour moi d'aller trouver Jean-Paul et de lui dire : J'ai menti l'autre jour. Marie n'est pas la fille de Naïs, j'ai pris des renseignements et je sais que Méronille connaît sa famille.

S'il perçoit à vouloir la faire passer pour la sœur, c'est qu'il y a sans doute un gros intérêt, mais comme je n'en ai pas, moi, pour répéter ses mensonges, je vais le raconter tout ce que je sais sur la petite, depuis le jour où elle nous a été confiée, à Anvers.

Méronille se taisait toujours et se contentait, pendant qu'il parlait, de le regarder bien en face, tout en tambourinant légèrement du bout de sa règle sur le bord de son bureau.

Gérard, impatienté par cette attitude, reprit :

— Et je vous prie de croire que je n'oublierai pas de l'informer, dans tous ces détails, de cette circonstance des dix mille francs que vous m'avez promis, à Orsennes, pour vous débarrasser de Marie. Je lui dirai tout ça, je vous le jure, si vous n'êtes pas gentil.

— Qu'appelez vous être gentil ? demanda froidement Méronille.

— Vous vous décidez à vous informer de mes conditions, c'est que vous êtes prêt à les accepter, dit Gérard avec une égale tranquillité.

— Cela dépend.

— Oh ! elles sont modestes, mes conditions, comparées surtout au bénéfice probable de l'opération que vous méditez, car enfin, pour que vous ayez cédé dix mille francs la disparition de la petite, il faut qu'il s'agisse d'une affaire importante.

Qui sait si, pour le morceau de pain que je vous demande, je ne vais pas vous faire gagner des millions.

— Encore une fois, ce morceau de pain, il faut savoir de quelle grosseur vous le voulez et si vous n'exigez pas qu'un motte trop de beurre dessus.

— Oh ! moyen, le morceau de pain, très moyen !... quant à du beurre, si peu que ce n'est pas la peine d'en parler. En deux mots, voici la chose. Je suis fatigué de la bohème, de la déche, mais je n'ai pas d'ambition et pourvu que je puisse, le restant de mes jours, manger à ma faim et boire à ma soif... à la campagne, loin de Paris, par exemple... enfin, pourvu que vous m'assuriez une petite rente viagère de douze cents francs, solidement garantie, régulièrement servie, je m'engage à faire chorus avec vous dans toutes les blagues que vous raconterez à n'importe qui au sujet de Marie. Mais si vous refusez, tant pis pour vous, je jabote, et ferme !

Méronille eut un rire sec qui ne présagea rien de bon.

Douze cents francs de rente viagère à cet ivrogne !

Et voilà ce que Gérard appelait un morceau de pain ?

Il aurait fallu être fou pour consentir à payer son silence à ce prix, surtout en considérant que l'erreur dans laquelle il importait de laisser Jean-Paul ne devait être que temporaire.

Le jour où Méronille, réduisant Stéphane de Lesly à cacher ses voisins, l'aurait obligé à lui donner la main et les millions de la petite, il ne serait plus nécessaire que Jean-Paul la crût sa sœur.

La mère et le tuteur de Marie seraient armés par la loi du droit de l'enlever à Loriol, et la jeune fille serait à l'abri des entreprises d'un amoureux qui, alors, pourrait avouer sa flamme sans inconvénient aucun.

On dirait à Jean-Paul :

— Marie n'est pas votre sœur, mais elle ne sera jamais votre femme.

Le pauvre diable en mourrait peut-être, Méronille s'en rendait fort bien compte.

Et, pour confirmer pendant quelques semaines le mensonge utile seulement pour obliger Jean-Paul à tairesonamour, Gérard demandait une rente viagère de douze cents francs !

(A suivre.)

L'Autorité

Sur les conséquences de la victoire du bloc de gauche :

« Déjà apparaissent les conséquences que réservera, dès 6 mai, d'abord cet heureux fait : l'affaire Dreyfus qui sommeillait depuis un certain temps et qu'il était permis de croire assoupie définitivement. Les nouveaux appels qu'on va faire à la pitié, les campagnes que va entreprendre avec activité et de façon qu'elle aboutisse dans le plus bref délai, Cette fois la Cour de cassation ne se bornera pas à annuler le verdict rendu par le Conseil de guerre de Rennes qui a condamné Dreyfus, elle se gardera bien de renvoyer l'affaire devant un autre Conseil de guerre.

« D'autre part le cabinet sera en partie formé à cause même de sa victoire. Ce sera l'avènement des blocards à outrance. »

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Calvi

M. François Pucconelli, maire et conseiller général de Calvi, candidat aux élections législatives, nous prie d'insérer la lettre suivante :

Mes chers concitoyens,

Le 6 mai, 1600 électeurs ont bien voulu affirmer sur mon nom leur foi ardemment républicaine.

Je les remercie du fond du cœur. Ce témoignage de haute sympathie m'a profondément touché et fier du résultat obtenu, sollicité par tous mes amis, je viens de nouveau vous demander vos libres suffrages. L'heure est décisive et solennelle. Trêve des divisions regrettables qui ont empêché au premier tour de scrutin, le succès du parti républicain. Groupons-nous autour de ce drapeau que vous avez bien voulu me confier et que je m'honore d'avoir défendu depuis trente ans contre toutes les réactions coalisées.

Citoyens aux armes et en avant pour la République !

FRANÇOIS PUCCONELLI
Candidat républicain rad. cal.

M. LE DOCTEUR F. BATTESTI

A cinquante ans à peine, après une existence qui fut non seulement laborieuse et honorable, mais encore exceptionnellement utile, et qui l'aurait été bien davantage, si la nature aveugle n'avait pas refusé à notre distingué compatriote et concitoyen les longues années qu'elle accorde si libéralement à tant d'êtres médiocres ou même mauvais, M. le docteur Battesti est allé reposer en son pays natal de Venaco. Nous laissons à celui de ses confrères qui, l'ayant accompagné à sa dernière demeure, lui aura adressé le dernier adieu, le soin de dire ce qu'était M. Battesti comme praticien et comme homme. Associé par lui, — oh ! dans une mesure tout à fait modeste, — au fonctionnement de sa chère Ligue contre le Paludisme, nous nous bornerons à dire, trop rapidement et trop imparfaitement, ce qu'il a fait là.

Ce qu'il y a fait ? Mais tout, tout simplement. Le bon cher Venaco, le brave homme et le brave Corse qu'était M. Battesti avait, avec une patriotique douleur, vu les ravages qu'exerçait sur les habitants de la plaine orientale la désolante fièvre des marais. Aussi, dès que la géniale inspiration de notre Laveran et les expériences patientes et courageuses des Monaco et des Celli lui eurent révélé que la cause de fièvre était dans le monstique de genre anophèle, M. Battesti, avec un zèle et une énergie intelligents, signala tôt le danger et s'appliqua-t-il à lui trouver de pratiques remèdes. Comprenant la force de l'association, il commença par grouper autour de lui des sociétaires de son choix. Mais ceux ci ne pouvaient guère, malgré leur rude bonne volonté, lui apporter que de sages conseils, les cotisations et leur concours moral, concours très efficace, d'ailleurs, quand il lui était donné par des chefs de service tels que M. Fontaine. Grâce à l'initiative généreuse de M. Battesti, on trouva en quatre campagnes, toutes les maisonnettes isolées, grises, postes des chemins de fer, des ponts et chaussées et des douanes et déjà certaines maisons particulières, situées dans les parties insalubres de l'île, sont protégées par des toiles métalliques. Et la quinine, meilleure et à meilleur compte, aidant, la malaria et la mortalité par infection paludéenne descendent dans ces régions presque à zéro.

Mais M. Battesti n'est pas seulement un remarquable médecin et un dévoué organisateur de secours ; il est aussi un vulgarisateur hors ligne. Des notices substantielles par lui rédigées répandues dans toutes les écoles, la participation de la Ligue à l'Exposition de Bastia, de lumineux comptes-rendus fournis tous les ans à son comité, puis publiés par la presse locale, une instructive et nous dirions volontiers une émouvante conférence qu'à notre première requête il s'empressait de faire au Palais de Justice — hélas ! il n'y a qu'une quarantaine de jours de cela ! — tous ces moyens et d'autres que nous ignorons ou oublions, avaient répandu à flots la lumière sur la question ; et désormais, malgré l'incurie et la routine traditionnelle des paysans de nos campagnes, M. Battesti, d'ailleurs efficacement soutenu, à Paris, par M. Laveran, et encouragé par de belles récompenses éminent, la même année, de l'Institut et de l'Académie de Médecine, avait, nous pouvons le proclamer, vilie gagnée.

Telle est, en peu de mots, l'œuvre propre de M. le docteur Félix Battesti. Nous ne voulons dire de mal de personne. Mais, tandis que tant de compatriotes, d'ailleurs bien intentionnés, se croisent les bras, ou lèvent les mains au ciel, M. Battesti a agi et il a réussi. Cela le distingue de la foule de ces patriotes en paroles qui croient avoir assez fait pour la petite patrie quand ils n'ont bassement flagorné ou hypocritement plainte. Je ne sais quel Italien s'est un jour écrit :

Amor di Patria
Empie a mille la bocca, a dieci il petto !

M. le docteur F. Battesti fut, on Corse, un de ces dix vrais patriotes. Et même, — car ses bonnes intentions et même ses tentatives ne suffisent pas, quand elles avortent, M. Battesti, par le succès dont il a su couronner ses efforts, s'était mis absolument hors de pair et occupait, à l'heure actuelle, une place peut-être unique comme bon serviteur de notre pays et de notre patrie, en Corse même. Puissions-nous conserver sa mémoire et nous inspirer de son exemple ! Assez de gens ont glorifié et glorifieront le meurtre, même individuel, mais surtout collectif, et pour la conquête, et ceux qui y président. Nous voulons, nous, honorer ceux qui propagent et conservent la vie.

Hélas ! le docteur Battesti est mort ! Qui de ses confrères va continuer son œuvre ?

⁂

La levée du corps a eu lieu dimanche dernier à 10 heures et demie. Une foule considérable de parents et d'amis suivaient le cortège qui s'est dirigé vers la gare, précédé par de nombreux porteurs de couronnes, parmi lesquelles on remarquait celle offerte par le syndicat des médecins de Bastia.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. les docteurs Salicetti, Ramaroni, Bendit et Sari.

Le cercueil a été transporté par chemin de fer à Venaco.

A Venaco

Les obsèques du regretté docteur Félix Battesti ont eu lieu lundi, à Venaco, au milieu d'une immense affluence de personnes de la localité et des villages environnants, auxquelles étaient venus se joindre un certain nombre d'amis particuliers du défunt venus tout exprès de Bastia pour la circonstance.

La cérémonie commencée à 10 heures ne prit fin qu'après midi. Après l'absoute, donnée par le vicaire de la paroisse, l'assez touchant discours de circonstance, assisté de plusieurs curés des paroisses d'alentour, le corps fut transporté à bras de l'église au caveau de la famille Battesti.

Les quatre coins du poêle étaient tenus par les docteurs Zuccarelli, Thiers, Monnier et Franceschi, délégués du corps médical de Bastia. A la suite du convoi, venait la foule énorme des parents et des amis du défunt. La douleur était peinte sur tous les visages. Les femmes sanglotaient. Ce fut une manifestation de sympathie dont Venaco conservera longtemps le souvenir, et qui sera un baume, nous l'espérons, pour le cœur de la veuve inconsolable qui, atteinte par un coup aussi cruel qu'inattendu, n'a pas pu accompagner jusqu'à sa dernière demeure son bien-aimé mari.

En sortant de l'église, le convoi s'est arrêté sur la place, et c'est là que furent prononcés les discours qui suivent :

Discours de M. le Dr Pascal Zuccarelli

Messieurs,

Pour parler dignement de celui qui vient d'être si brusquement et si cruellement arraché à la tendre affection d'une compagne bien aimée, à l'orgueil du corps médical, à l'estime de la ville de Bastia tout entière, il faudrait une voix moins émue que celle du confrère frappé dans ses sentiments de vive et profonde amitié. L'adieu suprême m'apparaît pourtant comme un devoir sacré, cher à mon cœur, et si l'émotion suit à l'éloge qu'elle prouve du moins, à la veuve désolée du docteur Battesti, l'intensité des regrets que laisse parmi les médecins Bastiais celui que nous pleurons avec elle aujourd'hui.

Félix Battesti disparaît dans la force de l'âge, dans la maturité de son talent, alors qu'il lui restait une longue carrière à remplir, un avenir tout plein de brillantes promesses à réaliser, alors surtout qu'il pouvait encore être utile à la science et à ses contemporains ; et c'est pour cela que sa perte nous laisse inconsolables et pour ainsi dire révoltés. Il meurt terrassé par un mal violent, implacable, qui a eu raison en quatre jours d'une robuste constitution ; mais il meurt, en réalité, victime du labeur médical, victime de ce dévouement professionnel, qui use si vite les forces du médecin de cœur. Lundi dernier, déjà souffrant, il ne pouvait s'empêcher d'aller porter à ses malades les secours et le soulagement qu'ils attendaient de lui, et peut être cette imprudence a-t-elle contribué à amener le dénouement fatal que nous déplorons. Il tombe donc en champ d'honneur et du devoir, nous laissant l'exemple d'une vie malheureusement trop courte, mais bien remplie.

Félix Battesti n'était toujours resté attiré vers la médecine, et c'est une véritable vocation qui l'avait poussé à l'étude de cet art où il voyait le moyen d'employer ses belles facultés intellectuelles et de développer ses hautes qualités morales. Après de solides études à la Faculté de médecine de Paris, il exerça d'abord dans la Capitale ; et, dans ce centre de la science, à côté de tant de maîtres célèbres et si justement renommés, il sut bientôt se créer une situation enviable et se faire une clientèle nombreuse et choisie.

Mais l'amour du sol natal que les Corses gardent si profondément caressé dans le cœur et surtout ses sentiments d'affection filiale pour des parents qui souffraient d'être séparés de leur unique enfant, le ramenèrent dans son pays. Il revint en Corse en 1893 et il s'établit à Bastia. La confiance de nos concitoyens alla de suite au-devant de lui ; il ne tarda pas à la justifier et il acquit une réputation et une notoriété qui allaient s'affermissant de jour en jour et se répandant dans l'île tout entière. Des articles remarqués, des études scientifiques lui valurent les palmes d'officier d'académie et un peu plus tard la rosette de l'Instruction publique.

Il possédait au plus haut point le sens clinique, et ses confrères étaient toujours heureux de s'entourer de son avis éclairé.

Enfin il mettait aussi dans son art toute son intelligence, toute son âme et son cœur, et ses clients regrettent en lui non seulement le docteur éminent, mais encore l'ami affectueux et dévoué.

Mais la clientèle n'offrait pas un aliment suffisant à l'activité intellectuelle du docteur Battesti. S'il aimait l'exercice de la médecine qui lui permettait d'être utile à ses semblables, la science l'attirait pardessus tout.

De retour à Bastia, la question sur l'origine et les causes du paludisme qui agitait alors tout le monde savant, devait la passionner d'une façon toute particulière. Il consacra à cette étude tous les loisirs que lui laissait sa profession, guidé non plus seulement par son amour du travail, mais par un double sentiment humanitaire et surtout patriotique. Appelé sur la côte orientale à donner ses soins au personnel de la Compagnie des chemins de fer, il avait pu constater les terribles ravages de la malaria, les funestes conséquences sanitaires et économiques qu'elle amène dans l'île, et son cœur de philanthrope et de Corse en avait souffert. Il s'appliqua dès lors sans relâche à trouver le moyen de combattre le mal, et ses recherches et ses efforts nous valurent « La Ligue contre le Paludisme, » dont le pays commence déjà à ressentir les bienfaisants effets.

Le nom du docteur Battesti est attaché à jamais à cette Ligue admirable dont il eut le mérite de l'idée première, de la parfaite organisation, et qu'il continuait à diriger avec toute son intelligence et son dévouement. Cette œuvre restera la sienne ; elle lui a acquis des droits non seulement à la reconnaissance de ses compatriotes, mais encore à la reconnaissance générale. En effet, en Italie, en Grèce, en Egypte, à Cuba, en Algérie, partout enfin où le paludisme sévit avec intensité, l'exemple de Félix Battesti a trouvé des imitateurs et de nouvelles Ligues semblables à la sienne se sont formées.

Notre regretté confrère a donc eu la joie de voir la semence lever et porter ses fruits. D'autres satisfactions lui ont été encore réservées. En présence de ses travaux remarquables et de leur heureux résultats, l'Académie de médecine lui décernait, il y a deux ans, le prix Vernois, et l'Institut le proclamait lauréat du prix Bellion. Ce suprême hommage des premiers corps savants du monde entier a dû être pour le docteur Battesti une grande récompense ; moins douce pourtant, j'en suis sûr, à son cœur, que la constatation des bienfaits de la Ligue et de ses progrès, car ce travailleur était un modeste comme tous les savants et tous les hommes d'élite.

L'année dernière, son « Etude sur les stations climatériques de la Corse, » le signalait de nouveau au monde intellectuel. Cet ouvrage très documenté, fruit de longs travaux, écrit dans une langue élégante et claire, est un véritable précis des ressources thérapeutiques de notre île. Il est appelé à attirer l'attention sur notre pays et à remplir le double but que s'est toujours proposé son auteur : la cause de la science et le bien de la Corse.

Voilà l'œuvre scientifique trop tôt interrompue du docteur Battesti, voilà ce qu'il fut comme médecin. L'homme privé était, dans toute l'acception du mot, un homme de bien. Ses confrères appréciaient la cordialité et la loyauté de ses relations ; ses amis l'aimaient pour la dignité de sa vie, pour la droiture et l'élévation de son caractère. Bon fils, le douleur de celle qu'il laisse derrière lui nous dit assez qu'il fut aussi un époux modèle et affectueux.

Le corps médical de Bastia voit disparaître, en la personne de Félix Battesti, un de ses membres dont il s'honorait le plus ; sa mort laisse parmi nous un vide que rien ne pourra combler. Mais que dire de la veuve dont le cœur est à jamais brisé par la séparation cruelle et qui perd non seulement le compagnon de son existence, mais encore tout un orgueil, toutes ses espérances, toutes ses affections.

Puisse-t-elle trouver aujourd'hui un baume à sa souffrance dans l'explosion de douloureuse sympathie qu'elle a rencontrée dans tous les rangs de la société bastiaise, et au sein de cette population de Venaco où le cher défunt aimait tant à venir se retremper. Et plus tard, que le souvenir des belles vertus et des brillantes qualités de celui qu'elle a perdu, que l'estime dont elle verra entourer sa mémoire, soit un apaisement à ses peines et la récolfort de sa vie !

Cher confrère et ami, adieu. Au nom de tous les médecins de Bastia, interprète de la douleur commune, je dépose sur votre tombe l'hommage ému de nos profonds regrets.

⁂

Discours de M. Fortuné Thiers

Messieurs,

Je viens au nom des amis de M. Félix Battesti, réunis, attristés autour de son cercueil, dire le suprême adieu à celui qu'une mort aussi cruelle qu'inopinée a enlevé à notre affection.

La grippe a fait une victime de plus. Mais, cette fois, elle a assouvi une vengeance, elle a frappé forte et fort. Ni les soins affectueux d'une compagne aimante et dévouée, ni l'empressement de confrères accourus au premier signal d'alarme, ne purent conjurer ni retarder l'instant fatal.

M. le docteur Félix Battesti meurt encore jeune, dans toute la vigueur de l'âge et dans l'exubérance d'une santé qui semblait promettre de longs et heureux jours. Hélas ! qui peut être sûr du lendemain ? Il meurt en laissant dans la consternation ses parents, ses nombreux amis, ses confrères, ses malades, qui tous avaient pu apprécier son savoir, son dévouement, et ce caractère d'or qui rayonnait sur sa figure souriante en y jetant des reflets d'une immense bonté.

Son dévouement, nous l'avons vu souvent à l'épreuve dans maintes œuvres d'intérêt public pour lesquelles il dépensait non seulement ses forces, mais même ses deniers personnels. Ce dévouement s'est surtout déployé dans la lutte sans trêve qu'il conduisait depuis plusieurs années contre cette plaie horrible de notre pays, le paludisme. La Corse entière lui en devra une éternelle reconnaissance. Nul ne saura jamais au prix de quels efforts il a réussi à sauver des fièvres paludéennes tant de vies précieuses, et à obtenir ainsi, pour notre pays, l'assainissement par la défense contre les moustiques en attendant le grand assainissement qui est le rêve de chacun de nous.

Sa bonté, ceux qui, comme nous, ont vécu dans l'intimité du docteur Battesti, en ont pu savourer les charmes infinis. Mais qui pourrait aussi mieux la dépeindre que les malades envers qui elle se manifestait de telle façon qu'elle lui gagnait immédiatement, ce qui est beaucoup pour un médecin, toute leur confiance et leur affectueuse sympathie ? Cette bonté qu'il employait dans l'exercice de son art, je vous donne à penser, messieurs, ce qu'elle devait être dans le cercle de ses amis, de sa famille, là où son cœur, et j'ajouterai même son esprit pouvaient librement s'épanouir. Vous reconnaîtrez que Battesti était une nature exceptionnellement privilégiée, et c'est pourquoi sa disparition cause à nous tous qui entourons son cercueil une si profonde douleur.

Tout cet ensemble de qualités avait fait du docteur Battesti une personnalité considérable dans notre pays. Il n'en était pas cependant devenu plus fier, car il possédait au-dessus de tout une vertu bien rare de nos jours, la modestie. Fils de ses œuvres, il s'était acquis à Paris où il avait exercé la médecine pendant quinze années, un nom qui lui assurait un avenir brillant. Mais le désir de résider dans son pays, à côté de ses vieux parents qui l'idolâtraient, fut plus fort que toute ambition, et légitime que le fut, et il vint établir son cabinet à Bastia, au grand bonheur de nous tous.

Et maintenant, que j'ai dit hautement ce qui est sur les lèvres et dans le cœur de tous ici, recevez, chère et pauvre amie, nos dernières paroles d'adieu. Adieu, oui, à votre dépouille qui va disparaître en peu de temps dans la poussière, mais non adieu à votre belle et douce image qui planera à jamais sur nos souvenirs les plus chers.

A notre tour, nous voions rendre nos hommages à celui qui a tant mérité de Bastia, où ses talents étaient si appréciés, et de la Corse entière dont il fut une excellente reconnaissance, pour les bienfaits qu'il a répandus au milieu des populations de notre territoire si exposées avant lui à mourir de ce paludisme contre lequel il avait entrepris la lutte et sur lequel il avait remporté de si précieuses victoires.

Que sa famille et surtout sa veuve inconsolable, nous permette de joindre nos plus sincères et vives condoléances à toutes celles qu'elle a reçues.

Agence Maritime de Transports

Aprix réduits pour toutes destinations
A. PADOVANI, Nouveau Port

Formalités de douanes
Avances aux marchandises
Billets de passage pour l'Amérique
Exportation de bois et de primeurs.

Concours d'admission aux écoles normales

M. le Ministre, le 9 mai courant, a fixé au vendredi, 20 juillet, pour l'école normale d'instituteurs d'Ajaccio et au lundi 23, pour l'école normale d'institutrices (au lieu du 30), la date du concours d'admission dans ces établissements.

La visite médicale aura lieu le jeudi, 19 juillet, à 3 heures et demie du soir, à l'école normale d'instituteurs, et le dimanche, 22 juillet, à 2 heures, à l'école normale d'institutrices.

Ajaccio, le 14 mai 1906.

Le Vice Recteur,
LE TEO.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 mai

Thermomètre — 7 heures du matin : 14-1 à midi + 18 0 à 6 heures du soir + 16 7
Maxima : 18 6 Minima + 12-0.
Baromètre — 7 heures du matin, 753 mm. à midi, 751 mm. 6 heures du soir, 749 mm.
Vent. — Dans la matinée, E. modéré.
Dans l'après-midi, SE faible.
Etat du ciel, pluvieux.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 12 mm

⁂

Ponts-et-Chaussées

Sont inscrits sur le tableau d'avancement de 1906 ; dans le corps des ponts-et-chaussées :

pour le grade d'ingénieur en chef de 2e classe, M. l'ingénieur de 1re classe Cosmi.

pour le grade de conducteur de 2e classe, M. le conducteur de 3e classe Tavera Antoine.

⁂

Primes à la sériciculture

Les éducateurs de vers à soie qui désirent bénéficier de la prime de 60 centimes par kilo de cocons ne doivent pas tarder à déclarer à la mairie de leur résidence la quantité de graines mises en incubation.

⁂

Frères ennemis

Les frères T... Ange et Jean, cordonniers, se sont battus ce matin en querelle et ont provoqué un grand rassemblement de curieux.

La police est intervenue pour les mettre d'accord ; mais elle eut toutes les peines du monde pour leur faire entendre raison, car les frères T. sont tous les deux sourds muets.

Toutefois la police leur a dressé procès-verbal pour avoir troublé quelque peu la tranquillité publique.

⁂

Tombé à la mer

L'autre jour, le nommé Biechlerai François qui se promenait sur le quai nord du vieux port est tombé à la mer et se serait infailliblement noyé si MM. Trama Philippe, sous-patron des douanes et Viacara, matelot, ne s'étaient portés à son secours en se jetant à l'eau.

Après bien des efforts, ces deux intrépides matelots des douanes sont parvenus à ramener Bicheiarai sur le quai où on lui a prodigué les soins que nécessitait son état.

Biechlerai blessé au cours de la rixe survenue en février dernier, dans une buvette du nouveau port, où les malheureux Vinceati et Antoine Venturini dit Pagliaiogca ont trouvé la mort, marche à l'aide de béquilles.

Il était voué à une mort certaine, vu son infirmité, sans le secours de MM. Trama et Viacara

Nous signalons aux autorités supérieures la conduite de ces deux courageux fonctionnaires.

⁂

Objets perdus

Il a été perdu un petit chien noir, tacheté de blanc, boitant un peu.

Le rapporter rue de la gare, n. 6, chez Mme Locs.

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, de Marseille recevra au Grand Hôtel Lingénieur de 9 heures du matin à 6 heures du soir jusqu'au 24 mai.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	14 mai	15 mai
Rentes de 3 0/0 ancien	99.15	99.15
— 3 1/2 nouvelle	98 60	98 55
	ex-coupon.	

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Le budget de 1907

Le Conseil s'est occupé de la question du budget pour l'exercice 1907, que le gouvernement compte déposer sur le bureau de la Chambre, dans les premiers jours qui suivront la reprise des travaux parlementaires.

Les ministres du commerce et des affaires étrangères ont présenté certaines observations au sujet de l'établissement de leur budget.

Le Roi du Cambodge

Le conseil s'est ensuite occupé de la prochaine arrivée en France du roi du Cambodge.

Ce souverain sera reçu avec un éclat tout spécial.

On aménagera une belle résidence pour le successeur de Norodom et sa suite, qui ne compte pas moins de cinquante personnes.

Les Grèves

Le ministre de l'intérieur a entretenu le conseil de l'état des grèves qui existent encore sur différents points du territoire.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

M. BROUARDEL

Paris, 15 mai.

Plusieurs journaux annoncent la démission de M. Brouardel comme professeur de médecine légale à la Faculté de Paris.

INCIDENT
Moro-de Giafferi-Clémenceau

Nouvel échange de témoins

Paris, 15 mai.

A la suite de la réponse de M. Moro-de Giafferi, à ses premiers témoins, réponse que nous avons insérée hier, M. Albert Clémenceau a envoyé ses témoins, MM. le colonel Picquart et Armand Dayot, à M. Moro-de Giafferi qui a constitué les siens, MM. Millevoye, député, et Marchand, avocat au barreau de Paris.

Ces quatre témoins se sont réunis dans la soirée.

Un abordage

UN TROIS MATS COULE

Dix hommes noyés

Bordeaux, 15 mai.

La nuit dernière, le vapeur russe « Leo », venant de Bordeaux, a abordé près de Pauillac le trois-mâts italien qui avait un plein chargement de café et de rhum à destination de Port-la-Nouvelle.

Huit hommes de l'équipage, et deux pilotes ont péri

Le commandant de cet abordage a produit à Bordeaux, l'impression la plus douloureuse.

La Présidence de la Chambre

La candidature Brisson

Paris, 15 mai.

Un grand nombre de députés du Bloc se sont réunis aujourd'hui, à 3 heures, au Palais-Bourbon, pour examiner la question de la présidence de la Chambre.

La candidature Brisson est celle qui paraît avoir le plus de chance de succès.

L'impôt sur le Revenu

Le projet Poincaré

Paris, 15 mai.

M. Poincaré, ministre des Finances, a été chargé par ses collègues, de préparer un nouveau projet d'impôt sur le revenu, afin qu'il puisse être déposé sur le bureau de la Chambre, dès la rentrée.

Nouvelles Militaires

Le remplacement du fusil Lebel

Paris, 15 mai.

Le « Petit Journal » dément la nouvelle qui a été lancée hier au sujet du remplacement du fusil Lebel par le fusil Balière.

L'armement de nos troupes ne peut pas être changé, car le fusil Balière est inférieur au fusil Lebel.

TUNISIE

Le départ de M. Pichon

Paris, 15 mai.

Le « Gaulois » mentionne le bruit du départ prochain de M. Pichon, résident général à Tunis.

D'après ce journal, M. Pichon abandonnerait la résidence de Tunis, et serait remplacé par M. Merlou, ancien ministre des finances.

LES GRÈVES

PARIS

Paris, 15 mai.

Le nombre des grévistes a encore diminué aujourd'hui.

Il ne s'élève plus qu'à 66 000.

Les grévistes sont toujours calmes.

TOULON

Toulon, 15 mai.

Les ouvriers coiffeurs ont tenu une réunion cet après-midi.

Après avoir pris connaissance de la note patronale, décident de lutter avec plus d'énergie et de rester unis, afin de montrer aux patrons que la faim ne les oblige pas à reprendre le travail, sans avoir obtenu satisfaction.

Ils ont, en outre, décidé d'ouvrir des salons de coiffure coopératifs.

LORIENT

L'agitation révolutionnaire

Lorient, 15 mai.

L'agitation révolutionnaire reprend de plus belle.

Les ouvriers de la Compagnie Hennebont ont donné le signal. Ils se sont mis en grève, depuis hier soir, pendant la nuit, ils ont coupé les fils télégraphiques communiquant avec Lorient.

Ils ont ensuite posé des fils sur la route afin de faire tomber les chevaux des troupes qui ont été réquisitionnés d'urgence.

Les grévistes se sont enfin livrés au pillage des campagnes environnantes.

EN BELGIQUE

Violents orages Nombreuses victimes

Bruxelles, 15 mai.

De nombreux et violents orages sont signalés sur plusieurs points du territoire.

Les ravages sont considérables.

Le chiffre des pertes ne peut pas encore être évalué.

Le chiffre même des victimes paraît devoir être assez important

AU VATICAN

Les nouveaux Evêques français

Rome, 15 mai.

La congrégation romaine des affaires ecclésiastiques extraordinaires a tenu une nouvelle réunion aujourd'hui, afin d'arrêter définitivement la liste des nouveaux évêques français.

La promotion sera soumise, vers la fin de la semaine, à l'approbation du Pape qui prendra une décision assez rapidement, son choix étant déjà à peu près fait dès maintenant.

Les prêtres choisis recevront donc vers le 22 mai le *biglietto* de la secrétairerie d'Etat, et le bref sera expédié quelques jours après, ce qui permettra par conséquent aux nouveaux élus de prendre part, comme Pie X en a toujours manifesté le désir, à l'assemblée des évêques qui doit avoir lieu le 30 mai.

Les évêques n'ont pas besoin d'être sacrés pour siéger. Il leur suffit d'être nommés.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

La mort du Pope Gapone

L'autopsie

St Pétersbourg, 15 mai.

La justice a fait procéder aujourd'hui à l'autopsie du corps du pope Gapone, qui a été trouvé dans la salle à manger d'une maison de campagne inhabitée de la localité d'Ozerki, voisine de Saint Pétersbourg sur la route de Finlande.

L'enquête a démontré que le pope Gapone a été attiré dans un guet-apens, puis terrorisé et assommé par des individus qui l'ont finalement étranglé.

A VOLOGDA

L'Hôtel de Ville en flammes
Le gouverneur blessé

Saint Pétersbourg, 15 mai.

Les paysans ayant connu des révoltes contre des ouvriers qui obligeaient les magasins à fermer leurs portes, des coups de feu ont été tirés sur la foule qui, en proie à une vive surexcitation, mit le feu à l'Hôtel de Ville.

Le gouverneur de la ville a été blessé assez grièvement d'un coup de revolver.

VARSOVIE

Explosion d'une bombe 4 morts et 19 blessés L'assassin est tué

Varsovie 15 mai.

Une bombe a été lancée contre la maison habitée par le capitaine de police, au moment où celui-ci rentrait chez lui.

Le capitaine Constantinof a été blessé grièvement.

Deux agents de police et six autres personnes ont également été blessées plus ou moins grièvement.

Les soldats, qui étaient au poste de police, ont fait feu sur l'assassin qui avait pris la fuite. Ils ont été assez heureux de le tuer.

La foule vou ait se révolter contre les soldats qui furent obligés de faire usage de leurs armes.

Une grande bagarre éclata. Trois personnes furent tuées et onze blessées.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Louis Semidei ; M. et Mme Vincent Semidei, capitaine au long-cours et leurs enfants ; Mme veuve Piole, née Semidei, et son enfant, M. et Mme Eugène Carabini, capitaine au long-cours, et leurs enfants ; M. Charles Semidei ; Mlle Xavière Benigni ; Mme veuve Benigni, et ses enfants ;

Les familles Gregory, banquier ; Santelli, Ollagnier, Villa, Confortini, Poggioli, Durazzi, Mariotti,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Louis Semidei
Capitaine Marin

décédé, à l'âge de 81 ans, et vous prient d'assister à son enterrement, qui aura lieu mercredi, 16 courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire Route du Cap, 6.

Priez pour lui !

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures
GLACES

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

VIN DU NEBBIO
Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.
17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

Aux amateurs de la pêche aux Truites

M. Jean SCOTTO de St-Florent, a l'honneur de les informer qu'il peut leur livrer des filets neufs de la longueur de 8m × 0m75m de hauteur, au prix exceptionnel de 12 fr. rendu franco à domicile.

BASTIA-QUINQUINA
AU VIN DE BANYULS
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois frères
BASTIA (Corse)
Apéritif
Digestif
Fortifiant

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1882 par l'Administration
Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Institutrices.
Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue spéciale du sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de santé.
Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS
Succès pour l'année scolaire 1904-1905
4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées :
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 brevets supérieurs sur 18.
Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Savigliole, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

LE Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Elégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An..... 14 b. — Six Mois. 7 b 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 b. — Six Mois. 11 b 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, éditeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

On peut se procurer dans la maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.
Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.
GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

A VENDRE
Feuilles de mûriers du domaine de Pinoto
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, Bastia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS

à fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

A VENDRE
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Installation à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé Vigueur
A. DETHOREY, Pharmacien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — Dans toutes les Pharmacies

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — IXe
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à Ajaccio, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, Cours Grandval, en face Cardinali, photographe, et à Bastia, 1, rue de l'Opéra, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mairie un garde soutire certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.
MODES ALBUM TISSUS
La Famille
500 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
16, Rue Cadet PARIS

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1906
Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles
Prix très réduits
M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.
La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

Librairie du Petit Bastiais
P. VATTELAPESCA
(P. LUCIANI)
1re SÉRIE
In Campagna — Commedia in 1 atti. 50 c.
In Città — Commedia in 1 atti. 50 c.
U Trionfu di Vittuleavula — Commedia in 1 atti. 50 c.
Laura Pustesca — Commedia in 1 atti. 40 c.
Dece anni dopu — Commedia in 3 atti. 70 c.
Les six Commedièle, reunies ensemble, un volume de 401 pages. Prix : 2,50 ; franco : 2,90

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et Blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ancres artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Lisez tous les Jeudis le Journal des Voyages
La plus attrayante des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.
Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
15 centimes le Numéro. En vente partout.
Abonnement de Trois Mois avec primes mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 4bis, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Bastiais

XXXIe ANNÉE — JEUDI, 17 MAI 1906 — N° 136
00259
Le Petit Bastiais
5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES
Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'urgence aux Bureaux du Journal
Petite chronique, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25
ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 20 fr. — 10 fr. — 5 fr.
Autres Départ. 32 fr. — 16 fr. — 8 fr.
Union Postale, et Algérie Paris : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits égarés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Bastia

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Pascal Baylon.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 11 m. — Coucher, 6 h. 47 m.
Dernier quar., le 14. — Nouv. Lune, le 22
Fête de Demain : Saint Venance.

16 MAI

Le Parlement Russe et le Tzar

Le premier contact entre les représentants de la nation russe et le Tzar a été froid. L'empereur n'a pas trouvé les paroles qui pouvaient aller au cœur des délégués de son peuple, projeter quelque lumière sur une situation dont l'obscurité reste grosse de périls, rassurer les esprits et fortifier les bonnes volontés. Son discours d'un laconisme décevant n'est guère qu'une nouvelle et un peu puérile affirmation de l'autocratisme, et il contient une phrase regrettable, celle où, en accueillant les membres de l'Assemblée nationale, il leur dit qu'il a « commandé » à ses sujets de les élire.

Sans quitter complètement les hauteurs où les traditions absolutistes de la monarchie russe l'ont placé, Nicolas II pouvait cependant tenir un langage plus habile et plus en rapport avec les circonstances dont il subit lui-même l'inexorable loi. Après les déchirements politiques et sociaux, les luttes sanglantes, le mouvement révolutionnaire que vient de traverser la Russie, il y avait certainement pour un souverain clairvoyant et sage, animé d'un sincère désir de rétablir la paix publique par d'indispensables réformes, autre chose à trouver que cette banale et hautaine bienvenue aux députés de la nation.

L'œuvre à accomplir et dont dépend le salut de la Russie exige, en effet, une collaboration étroite de l'action gouvernementale et de la représentation nationale et une confiance réciproque entre ces deux pouvoirs. Si cette confiance n'est pas entière et si l'une des parties laisse percer l'intention de prendre à brève échéance une attitude d'hostilité vis-à-vis de l'autre, tout l'édifice constitutionnel établi par les rescrits du 19 août, du 30 octobre 1905 et du 5 mars 1906 est mis en péril. Les funestes conseillers qui ont poussé si longtemps le tzar à la résistance reprennent leur influence, les élus de la nation voient leur éphémère et fragile autorité réduite à néant, et le conflit, terriblement aggravé, recommence entre le peuple et l'autocratie.

Déjà la publication des « lois fondamentales » faite la veille de l'ouverture de la session de la Douma a causé un vif mécontentement et provoqué une énergique protestation du congrès du parti constitutionnel démocratique siégeant à Saint-Pétersbourg. Ces « lois fondamentales, » qui ont amené la démission du comte Witte, restreignent singulièrement la sphère d'autorité de la représentation nationale, telle que l'avaient délimitée les premières décisions de l'empereur. L'initiative des lois n'appartient qu'au tzar et aucune loi ne peut être applicable sans son ordre. Des restrictions sont apportées « dans certains cas » à l'inviolabilité de la personne et de la propriété. Le droit de dissolution de la Douma, naturellement laissé à l'empereur, n'a point pour correctif, comme dans les pays constitutionnels et parlementaires, l'obligation de procéder dans un temps déterminé à de nouvelles élections. Le tzar est libre de convoquer les électeurs, quand il lui plaît, c'est-à-dire de laisser la nation sans représentation aussi longtemps qu'il le voudra. La responsabilité ministérielle, d'ailleurs, n'existant pas, et les membres du cabinet ne dépendant que de l'empereur, l'action de la Douma, sur la marche des affaires publiques, reste fort illusoire.

La situation, dans ces conditions, est donc très incertaine, et, comme nous venons de le dire, on ne peut placer quelque espoir d'une issue favorable, que dans l'accord du gouvernement et de l'assemblée, accord que tous les Russes éclairés et patriotes doivent s'efforcer de maintenir au prix des plus grands sacrifices réciproques.

Ce qui complique gravement les choses, c'est, évidemment, que la monarchie aussi bien que le pays sont fort mal préparés au profond changement que les événements leur imposent. C'est à tort qu'on a comparé l'état présent de la Russie à celui de la France, au moment de la Révolution de 1789. La France possédait, alors, une classe moyenne, depuis longtemps préparée à la prise de possession du pouvoir et dont la compétence s'affirma de suite dans toutes les branches de l'activité politique et gouvernementale. L'opinion publique, également, avait pu se former au grand mouvement des esprits qui s'était produit pendant le dix-huitième siècle. L'unité nationale était comprise et voulue par l'élite intellectuelle du pays. La révolution ne s'accomplit pas cependant sans les plus douloureuses et les plus terribles difficultés. Les intrigues de la cour, la mauvaise foi, l'inintelligence surtout du pouvoir royal, rendirent inévitable la plus tragique des crises qu'un peuple ait subies.

En Russie, où l'éducation politique de la bourgeoisie et du peuple est encore nulle et n'est commencée que pour quelques individualités, la situation est encore bien plus compliquée, et le rôle de la monarchie plus difficile. Tout est à faire ou à peu près, pour que le mécanisme constitutionnel trop imparfait, qui vient d'être créé, puisse fonctionner. Ni préparation philosophique, ni culture politique et économique, ni sentiment véritable de l'unité nationale, une ignorance épaisse dans les masses populaires, de tenaces préjugés dans la bourgeoisie ; voilà, en réalité, la mentalité de l'opinion publique dans un pays qui aurait un si pressant besoin de voir clair dans ses intérêts essentiels et dans sa conscience nationale.

Faut-il pour cela désespérer de la suprême tentative qui se poursuit en ce moment en Russie ? Nous ne le pensons pas. Il faut compter avec la force des choses et aussi avec la vitalité d'un peuple qui a montré en tant de circonstances la fécondité de ses ressources. Si la Russie est encore dans l'enfance au point de vue politique, elle n'en a pas moins accompli par ailleurs de grandes choses et on peut pronostiquer pour elle le meilleur avenir, si elle arrive à triompher de la crise dont elle souffre et à se donner les organes gouvernementaux nécessaires aux nations modernes. Sa puissance, son développement, sa prospérité matérielle et morale sont étroitement attachés au succès de la profonde transformation qu'elle s'efforce de réaliser. L'impérieuse nécessité d'atteindre à ce but suprême doit nous donner le ferme espoir que les forces évolutives qu'elle recèle seront finalement victorieuses des résistances du passé et de la fatalité des événements.

ADRIEN DUVAND,
Membre de la commission centrale exécutive de l'Alliance républicaine démocratique.

Le Gouvernement de demain

La nouvelle Chambre. — Son esprit et son œuvre. — Le programme radical.

Quel sera l'esprit et quelle sera l'œuvre de cette nouvelle Chambre, dont on peut, d'ores et déjà, prévoir, à quelques unités près, les classifications et les groupements ?

Il ne paraît point douteux qu'une majorité, dégagée à la fois de tout élément modéré et de tout élément socialiste, ne se constitue spontanément : elle comprendra les seuls radicaux et radicaux-socialistes qui, pour la première fois, assumeront, devant le pays, la responsabilité entière du pouvoir.

Le gouvernement de demain aura donc, semble-t-il, à supporter le choc de deux oppositions à forces inégales et à tendances contraires. — l'une à droite et l'autre à gauche.

Des résultats connus et des résultats prévus, pour le scrutin législatif, on peut conclure logiquement que la majorité nouvelle sera, avant tout, anticléricale.

Elle exigera, affirme-t-on dans les milieux bien renseignés, la laïcisation intégrale des services d'assistance, le monopole exclusif de l'enseignement et peut être — si elle se croit assez forte devant le pays — la revision de l'article 4 de la loi de séparation : on n'a point encore oublié les débats ardents soulevés, au moment de la discussion, par M. Clémenceau, autour de cet article.

Dans l'ordre économique, les nouveaux élus se déclarent résolus à aborder, sans délai, la discussion de l'impôt global et progressif sur le revenu. Le principe des retraites ouvrières semble, d'autre part, presque unanimement accepté ; mais l'heure des difficultés et des écueils sonnera quand le Parlement devra chercher, trouver, créer les ressources correspondantes. Peut-être les demandera-t-il — si l'on en croit, du moins, le programme du plus grand nombre parmi les radicaux, à certains monopoles pour le vote desquels le concours des « unifiés » ne ferait évidemment point défaut.

Tel est le programme, et tels sont, dès aujourd'hui, les espoirs de la majorité naissante ; mais que sera, en réalité, demain ; quelles surprises ou quelles tristesses nous apportera-t-il ?

(L'Echo de Paris).

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Marine

Ont été promus :

au grade d'officier d'administration de

98. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR
ALFRED SIRVEN & A. SIEGEL

DEUXIÈME PARTIE
LES AMOUREUX

— Tu es trop exigeant, pensa Méroualle, tu n'auras rien du tout, et je me charge de t'empêcher de me gêner en quoi que ce soit.

— Voyons, reprit Gérard, je ne vous mets pas le couteau sous la gorge. Je vous donne huit jours pour vous décider. Je reviendrai dans huit jours et, d'ici-là, j'espère bien que vous aurez fait rédiger mon contrat de reste viagère, sans oublier les garanties, naturellement. C'est convenu, hein, dans huit jours ?

— Ni dans huit jours, ni dans un mois, ni jamais, répondit Méroualle.

— Alors, je bavarde.

— Vous vous tairez, car une heure après le moment où Jean-Paul apprendrait que Marie n'est pas sa sœur, la justice serait avertie que le nommé Bétraud, accusé de meurtre sur la personne d'Athénaïs Lorioletquis jusqu'ici échappé à la police, n'est autre que vous-même. J'y perdrai des millions, je l'avoue, mais vous y perdrez votre tête. Cela vous convient-il, à votre tour ?

Gérard devint livide.

Il se leva brusquement du fauteuil dans lequel jusqu'alors il s'était tenu enfoncé, et soudain, humble, dompté :

— On se taira, patron, puisqu'il le faut, mais vous n'allez pas laisser dans la mélasse un pauvre diable qui vous a toujours bien servi ?

— Si vous m'avez servi, je vous ai payé, Bt Méroualle, et nous sommes quittes.

— Alors je peux me tirer des pattes ?

— J'allais vous y inviter.

Méroualle lui jeta une pièce d'argent.

— Voilà cent sous. A présent, filez, et plus vite que ça.

— Faudra-t-il que je revienne de temps en temps, dans le cas où vous auriez besoin de moi ? demanda Gérard en se lançant un regard sournois.

— C'est inutile. Jesaurai toujours bien où vous retrouver.

Et Méroualle, d'un geste insolent, lui montra la porte.

Gérard se décida à se retirer.

Quand il fut dans la rue :

— Cent sous, murmura-t-il en faisant sauter la pièce dans ses doigts, il n'y a pas gras tout de même ! Quelle canaille que ce Méroualle ! Mais impossible de lutter avec lui. Il m'a menacé de me dénoncer et je le connais, le gueux, il le ferait comme il le dit. Je sais bien que je pourrais toujours jaboter, rapport à ce qu'il m'a proposé dans le temps au sujet de la mystic, et dire qu'il m'avait offert dix mille francs pour la supprimer. Mais il faudrait pouvoir le prouver, et je ne peux pas.

Tandis que si la police me pince sur sa dénonciation, il n'aura pas besoin de témoins pour établir mon identité et je serai fumé, condamné, envoyé à la Nouvelle, raconter peut-être ! Berr !... Il ne fait pas bon s'occuper, malgré tout, des affaires de ce guillard-là. Allons, Gérard, ma vieille, tu avais rêvé d'être rentier... Fini, envolé, ton rêve, te voilà retombé dans la lousmade, tu n'as plus qu'à retourner à Saint-Denis. Ah ! c'est égal, après ce que j'avais espéré, c'est tchant tout de même, et si jamais je peux rattraper Méroualle, il me paiera ça plus cher qu'au marché !...

Et il s'éloigna d'un pas lent, non sans avoir jeté un dernier regard de haine et de menace vers la maison derrière laquelle s'abritait son complice d'hier, son ennemi d'aujourd'hui.

XVIII

Dès que Méroualle se vit débarrassé de Gérard, il poussa un soupir de soulagement et frappa sur la sonnette placé à sa portée.

Sébastien parut.

— Les deux personnes que j'attends sont-elles arrivées ?

— Oui, monsieur le directeur.

— C'est bien, faites entrer l'homme d'abord.

Sébastien s'inclina et sortit. Un instant après, Duflost était introduit dans le cabinet de Méroualle.

Duflost était ce cocher voleur qui avait pris, bien des années auparavant, la part que nous avons racontée à l'enlèvement de Marie.

Depuis ce temps, le coquin était resté l'âme damnée et l'un des plus précieux auxiliaires de Méroualle dans ses gredineries de tout genre.

A la Compagnie des omnibus, il avait rempli les fonctions de sous-chef de l'inspection secrète.

Renvoyé depuis en même temps que son patron, il avait suivi celui-ci à l'office du divorce, où il remplissait des fonctions mystérieuses dont la scène suivante donnera une idée exacte au lecteur.

— Eh bien, Duflost, lui demanda Méroualle, êtes-vous satisfait de la place que je vous ai procurée ?

— On ne peut plus satisfait, patron, répondit-il. Depuis trois semaines que j'y suis entré, grâce à votre recommandation, je m'y trouve comme un coq en pâte.

— Mais vous en êtes encore à me faire votre premier rapport. Après trois semaines, c'est un peu long.

— Dame ! il me fallait bien le temps d'étudier la maison. Puis, la mission dont vous m'avez chargé était diablement délicate, et je n'ai pas voulu me représenter devant vous sans avoir obtenu au moins un premier résultat...

— Ah ! vous avez obtenu !...

— Pas grand'chose encore, mais enfin ça promet.

— Raconte-moi ça vite et n'omettez pas les plus petits détails.

— Je commencerai par le commencement, si vous le voulez bien. Il y a trois semaines, je me présente donc, muni de votre petit mot, à l'hôtel que M. le comte et Mme la comtesse Van Gesten habitent à Neuilly. Vous m'avez dit que pour être reçu comme valet de chambre de Monsieur c'était à Madame qu'il fallait m'adresser. Cela m'avait bien paru un peu drôle, mais j'ai tout de suite compris que vous aviez raison et que, dans ce singulier ménage, l'époux était tout et l'épouse une simple mère.

La comtesse m'examine rapidement et me dit : il suffit que vous soyez envoyé ici par M. Méroualle pour être agréé.

Des demain, vous entrerez en fonctions auprès du comte. — Madame la comtesse n'a pas de recommandations... particulières à m'adresser ? fis-je. — Aucune, me répondit-elle, de son air de grande dame, vous êtes ici en qualité de valet de chambre, vous devez connaître votre service...

— Vous avez prononcé une parole de trop, Duflost, dit Méroualle. Je vous avais prévenu qu'il fallait vous garder de faire la plus légère allusion devant la comtesse au côté mystérieux du rôle que vous êtes appelé à jouer auprès du comte. Vous ne devez avoir d'entretien là-dessus qu'avec moi seul. Rappelez-vous-le, si vous êtes autre chose qu'un honnête ordinaire, la comtesse n'ignore. Ce n'est pas elle, c'est moi qui vous ai placé sous ma responsabilité, près de son mari pour ce que vous savez.

(A suivre.)

1re classe, M. Rogliano, officier d'administration de 2e classe, employé au bureau de recrutement de Toulon, maintenu dans son emploi actuel.

— au grade de capitaine, MM. les lieutenants Galloni d'Istria, du 145e, affecté au 17e; Giacobbi, du 163e, affecté au 158e; Gianelli, du 2e bat. d'infanterie légère d'Afrique, affecté au 71e; Borelli, du 96e, affecté au 146e.

— M. du Castelli, colonel breveté du 21e rég. de chasseurs, a été mis en activité hors cadres, service d'état major, et nommé chef d'état major du 8e corps d'armée.

— M. Loreusini, capitaine de gendarmerie à Fort de France, passe à Cayenne.

— M. Simoni, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire des vivres à Saint Mihiel, a été nommé adjoint au trésorier gérant principal du cercle national des armées de terre et de mer.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 17 mai, à 8 h. 1/2

Langedoc, allégro,	Pacch.
Les Mariolets, conv.,	Flotow.
Valse Espagnole,	Lacome.
Sélection sur Sigur,	Meyer.
Solo de clarinette.	Brun.

Le Chef de Musique, J. LANT.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Aux Électeurs
de l'arrondissement de Bastia

Electeurs,

Vous vous êtes affirmés dimanche dernier sur mon nom et vous avez été la grande majorité.

Je vous remercie du fond du cœur.

La manifestation du 6 mai a proclamé une fois de plus que les sentiments d'indépendance et de noble fierté sont et resteront toujours vivaces dans notre chère Corse.

De Bonifacio à la Giraglia un seul cri a retenti, cri de protestation et d'indignation contre ceux qui, à chaque occasion, tentent de nous asservir suivant leurs appétits et leurs besoins.

L'épreuve a dû leur sembler dure pour qu'ils aient cru nécessaire d'appeler au secours.

Vous avez été admirables de confiance et d'énergie, et tels, j'en suis sûr, vous serez dimanche prochain.

Ceux qui n'ont pas besoin de se courber pour compter dans leur pays, ceux qui ne courent pas aux faveurs ou aux emplois, ceux qui refusent de renier la foi de leurs pères, sont allés résolument à l'urne bravant les intimidations, les menaces, et la pression qu'on voulait exercer sur eux.

Nos adversaires ont voulu, par tous les moyens, égarer l'opinion publique ; leurs manœuvres ont échoué devant le bon sens des populations désabusées.

Assez de ces histrions politiques qui, louettés hier encore par le maître dont ils disaient ne plus reconnaître l'autorité, sont revenus, humiliés et repentants, reprendre leur place de valets, après avoir abreuvé d'injures un vétéran de la démocratie insulaire.

La Corse, d'un bout de l'île à l'autre, les connait et les juge.

Bastiais,

Je m'adresse à vous en toute confiance.

Vous m'avez bien des fois vengé des injures et des attaques dont j'étais l'objet, et à chaque scrutin j'avais la joie de constater que je conservais votre affection et votre estime.

Vous m'en avez donné une nouvelle preuve au scrutin du 6 mai, et c'est la meilleure des récompenses pour un enfant du peuple, qui a conscience de s'être constamment dévoué à la défense de vos intérêts.

Et maintenant un seul mot :

Que ceux, de tous les partis, qui sont venus à moi et qui ont eu à se plaindre de mon accueil votent contre moi.

AUGUSTE GAUDIN.
Maire de Bastia,
Membre du Conseil Général de la Corse.

Bastia, 16 mai 1906.

La Société Centrale de sauvetage des Naufragés

LES SAUVETEURS DE BASTIA

La Société centrale de sauvetage des naufragés vient de tenir son assemblée générale dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Le discours traditionnel sur les actes de dévouement a été prononcé par M. André Lebon, vice-président, ancien ministre, directeur de la Compagnie des Messageries maritimes.

Nous détachons de ce discours le passage qui concerne le sauvetage accompli par la station de Bastia.

Le 12 décembre 1905, vers 11 heures 30 du matin, le président du comité de Bastia était informé, par le consul d'Italie dans cette ville, que la tartane italienne « Tre Sorelle », patron Luporini, fuyant la tempête, avait jeté l'ancre, la veille, à Padulella, à sur la côte orientale de Corse. Bientôt démâtée et chassant sur son ancre, elle risquait à chaque instant d'être poussée et brisée contre les rochers du rivage.

Les quatre hommes d'équipage avaient pu se sauver dans une embarcation du bord ; mais celle ci avait chaviré en route, et c'est par miracle qu'ils avaient pu arriver jusqu'à terre. Le patron de la tartane n'avait pas voulu abandonner son navire ; et il attendait du secours.

Le canot de sauvetage fut armé immédiatement et, à midi et demi, il se mettait en route. Le vent soufflait du Nord Est avec une extrême violence et la mer était démontée. Mais la brise était favorable et nos braves canotiers, qui avaient près de 25 milles à parcourir, filèrent à toute vitesse vers le lieu du sinistre. A 4 heures 30, ils arrivaient près de la tartane, dont le patron, affolé par de longues heures passées dans une situation critique, ne voulait plus quitter le bord. Cédant enfin aux conseils de sagesse qui lui étaient donnés il consentit à embarquer dans notre canot et fut ramené à terre sain et sauf, mais non sans difficultés, car la mer brisait avec force sur la plage.

Le vent ne permettant pas au canot de sauvetage de revenir par mer à Bastia, on la tira à terre, puis, après l'avoir chargé sur un chariot, on l'expédia à la station la plus voisine, où il fut mis sur un wagon.

Ce sauvetage, ajoute M. Lebon, dans son rapport, fait le plus grand honneur à la station de Bastia : aussi nous lui décernons et lui ferons parvenir le prix du baron de Joest, ainsi que la médaille d'or du vice-amiral de Jonquières, destinée au patron.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIANA. — Le service télégraphique du bureau de Piana a été suspendu à partir du 15 mai courant.

⁂

MONTE. — La fête de Saint Pancrace qui a lieu à l'ancienne fonderie de fer de M Gavini, donne lieu tous les ans à des réjouissances et à des réunions publiques, mais elle devait cette année être couronnée par un triste incident.

La fête terminée, plusieurs habitants de la commune de Monte rentraient chez eux, quand ils furent attirés par la musique que l'on entendait à l'ancienne maison Giustiniani sise à Agosnizza. Ils devaient être témoins triste spectacle qui bientôt se déroula sous leurs yeux.

Le nommé Rodiei Jean, muletier, originaire de Portovecchio, se prit de dispute avec d'autres personnes qui s'amusaient comme lui. Soudain, sans aucun motif, peut-être par imprudence, un coup d'arme à feu sort de la poche du pantalon de Rodiei et l'on voit tomber Raffalli François, criant : je suis mort.

Rodiei sort alors son revolver, on ignore ce qu'il comptait faire, mais il aurait fait peut-être un nouveau malheur sans le courage et l'énergie de Bradamanti Dominique, soldat au 38e d'artillerie à Nimes, qui n'écoutant que sa conscience se jette sur le meurtrier, le désarme et le terrasse en un clin d'œil. Le meurtrier ainsi désarmé a été gardé à vue en attendant l'intervention de la justice. Le blessé a été conduit à Bastia, sa blessure ne paraît pas grave, mais elle a pourtant causé bien de l'émoi dans tout le canton de Campile où la famille Raffalli compte des amis dévoués.

Nous signalons aux chefs du 38e d'artillerie à Nimes l'acte de courage et de dévouement si spontanément accompli par Bradamanti Dominique, qui au risque de sa vie a rendu un service signalé à la justice et a évité d'autres malheurs. — V. F.

Examens
DE LA MARINE MARCHANDE

Les examens de marine ont commencé mardi matin, dans une des salles de l'école d'hydrographie.

La commission est composée de MM. Massenet, examinateur adjoint d'hydrographie, président ; Rougalot, capitaine de frégate ; Laflambe, administrateur en chef de 2e classe, à Marseille ; Ripoll, professeur d'hydrographie au Havre ; Giacobini, capitaine au long-cours.

⁂

Sur treize candidats au long-cours qui ont pris part à la composition de français, 10 ont été déclarés admissibles.

Ce sont, MM. :

Agostini Toussaint,
Altieri,
Antomarchi,
Cervoni,
Chognard,
Dominici Antoine,
Dominici François,
Filippi Antoine,
Poggi Antoine,
Szaini Pierre.

Nécrologie

M. Jean-Louis Semidei

Un deuil bien cruel frappe les parents et les amis de la famille Semidei : M. Jean-Louis Semidei n'est plus. En quelques jours à peine la mort a emporté ce vieillard encore vert, l'arrachant à l'affection des siens. Et qui de nous, l'ayant connu, de l'aimait pas ? M. Jean-Louis Semidei appartenait à une des familles les plus vénérées, les plus estimées de notre ville et de la Corse. Tout jeune, la mer l'avait pris, et durant près de quarante ans, M. Jean-Louis Semidei avait honoré, par son travail, par sa probité, par sa droiture, par sa valeur, cette noble carrière qui sait tant séduire. Et sa joie fut des plus fières, quand l'un de ses fils, l'aîné, recevait lui aussi les galons de capitaine. M. Jean-Louis Semidei se reposait dans la vivifiante atmosphère familiale, heureux de voir sa famille heureuse, entre sa femme, ses enfants et ses petits-enfants.

Il se reposait doucement, portant allègrement ses quatre-vingts ans qui ne l'effrayaient pas. Aujourd'hui, M. Jean-Louis Semidei dort son dernier sommeil aux côtés d'un fils mort à la fleur de l'âge, dans sa chère ville natale qu'il n'avait pas voulu quitter. Nous nous inclinons respectueusement devant ce cercueil.

⁂

Les obsèques de M. Jean-Louis Semidei ont eu lieu hier à une heure, au milieu d'une affluence considérable, parmi laquelle on remarquait tous les membres de la Société de Saint-Erasme, bannière en tête. Le deuil était conduit par MM. Laurent Piola, l'un des petits-fils du défunt ; Charles Semidei, Carattini, Gregori, Santelli, Ollagnier, Villa, Confortini, Durazzi et Raoé Sangy, que M. Jean-Louis Semidei avait suivi, pas à pas, depuis son enfance, et qui avait pour lui l'affection d'un grand-père.

L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean, puis le corps a été inhumé dans le caveau de la famille.

Nous présentons à la veuve du défunt, à ses enfants, notamment à MM. Vincent Semidei et Eugène Carafini qui n'ont pas eu la suprême consolation de se trouver au chevet du mourant, l'expression de nos condoléances les plus affectueusement émues.

AU « JOURNAL OFFICIEL »

Instruction publique

M. Simongiovanni, répétiteur au collège d'Autun, passe au collège de Villefranche.

— M. Cachard, inspecteur de l'enseignement primaire à Bastia, est rangé, à partir du 1er janvier 1906, dans la 4e classe.

— M. Borgomano, répétiteur au collège de Soissons, passe au collège de Châlons-sur-Saône.

— Mlles Colonna, professeur de sciences au lycée de jeunes filles de Bordeaux, et Sirgucy, professeur de sciences au lycée de jeunes filles de Montauban, sont promues de la 3e à la 2e classe.

— Mlle Martini, maîtresse répétitrice au lycée de jeunes filles de Rouen, est promue de la 5e à la 4e classe.

Pensions

Dominici Jean-Cyprès, commis principal des douanes. Services militaires, 5 mois 6 jours, services civils, 33 ans 7 mois. Pension avec jouissance du 1er novembre 1905, 1.109 fr.

Ortoli Antoine-Marie, casernier de 1re classe à Laon. Services militaires, 26 ans 6 mois 25 jours, services civils, 18 ans 7 mois 20 jours. Pension avec jouissance du 30 décembre 1905, 216 fr.

Mariani Pasquin, commis principal des postes, services militaires, 2 ans, services civils, 40 ans 3 mois. Pension avec jouissance du 1er octobre 1905, 2.066 fr.

Morazzini Pietrocia-Antoinette, veuve Poujand. Le mari visiteur, 26 ans 8 mois 12 jours de services. Pension avec jouissance du 28 septembre 1905, 440 fr.

Ricci Pauline-Michelle, veuve Daniel. Le mari sous-patron, 31 ans 6 mois 13 jours de services. Pension avec jouissance du 14 juillet 1905, 400 fr.

Vincensini Jean-Laurent, adjudant, 17 ans 7 mois 23 jours de services. Pension avec jouissance du 15 novembre 1905, 720 fr.

Concours d'admission aux écoles normales

M. le Ministre, le 9 mai courant, a fixé au vendredi, 20 juillet, pour l'école normale d'instituteurs d'Ajaccio et au lundi 23, pour l'école normale d'institutrices (au lieu du 30), la date du concours d'admission dans ces établissements.

La visite médicale aura lieu le jeudi, 19 juillet, à 3 heures et demie du soir, à l'école normale d'instituteurs, et le dimanche, 22 juillet, à 2 heures, à l'école normale d'institutrices.

Ajaccio, le 14 mai 1906.

Le Vice Recteur,
LE TEO.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er mai

Thermomètre — 7 heures du matin + 16·0 à midi + 19·8 à 6 heures du soir + 18·0
Maxima 21·0 Minima + 10·5
Baromètre — 7 heures du matin, 750 mm. à midi, 749 mm. 6 heures du soir, 748 mm.
Vent. — Dans la matinée, SO modéré. Dans l'après-midi, SO frais.
Etat du ciel, pluvieux.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 5 mm

⁂

Au départ

M. Dominique Giuliani, candidat aux élections législatives dans l'arrondissement de Corte, est parti hier par la voie de Nice.

A son arrivée à Bastia comme à son départ, notre distingué confrère a été l'objet de manifestations très sympathiques.

⁂

A l'arrivée

M. Mars du « Journal Amusant » de Paris, descendu à l'hôtel de France.

M. Mars a fait, aujourd'hui, diverses excursions à Bastia et aux environs, où il a pris de nombreux croquis ; il a été charmé du pays et il se propose de l'illustrer.

⁂

Un bon administrateur

A la séance de clôture de la session du Conseil général de l'Eure, le président, M. Millard, a adressé les adieux de l'assemblée départementale au préfet, M. Severini-Vico, admis à la retraite sur sa demande.

Le Préfet a répondu qu'on peut avoir des opinions politiques différentes et ne s'en estimer pas moins réciproquement quand on n'a en vue que le bien public.

M. Severini-Vico a enfin adressé un salut cordial à ses administrés et à leurs représentants au Conseil général.

⁂

Récompenses honorifiques

Le président de la République a décerné une médaille d'argent de 2e classe à M. Colonna Dominique-Antoine, lieutenant au 4e cuirassiers, et une médaille de bronze à M. Leca Charles, sergent-major au 73e d'infanterie ; se sont distingués et ont été blessés au cours des événements difficiles qui ont eu lieu au mois d'avril 1906.

⁂

Tirs de cartouches

Des tirs de cartouches à blanc seront exécutés par le 163e régiment d'infanterie, le jeudi 17 mai, de six à huit heures du matin, sur le terrain du col de Teghime.

⁂

Mouvement des passagers

Pendant le mois d'avril, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 9 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio, 4 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 794 de Bastia, 663 d'Ajaccio et Propriano, 118 de Calvi ou Ile-Rousse ; total, 1.575.

Il a été transporté : de Bastia, 1.234 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano, 748 ; de Calvi ou Ile-Rousse, 311 ; total, 2.293.

En outre, il a été transporté par la Compagnie Méditerranéenne 410 passagers de Bastia et 183 d'Ajaccio.

Total des passagers, 2.168.

⁂

Mots de la fin

— Le tuteur que je vous propose a vingt-cinq ans et autant de mille francs que d'années comme dot.

— Hum !... je la trouve un peu jeune pour moi.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A SAINT-JEAN. — Le triduum préparatoire à la fête de Saint Pascal Baylon commencera aujourd'hui jeudi : Messes à partir de 5 heures.

Dimanche, jour de la fête, Grand'Messe à 11 heures. Le soir à 4 heures, Vêpres, suivies de la Bénédiction du T. S. Sacrement et du baiser de la Ste Relique.

Charles de Vincenti, 18, rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels. 1 0/00 au parquet, 1.25 0/00 en coulisse.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

CARDO

— Villa à louer, à l'entrée du village, sur la route carrossable, toutes commodités. Vue superbe.

S'adresser au bureau du Journal.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00260

BOURSE DE PARIS

	15 mai — 16 mai
Rente 3 0/0 amort.	99.15 — 99.00
Rente 3 0/0 perp.	98 55 — 98 50
	ex-coupon.

DOUANES

Paris, 16 mai.

M. Kahn, vérificateur-adjoint des douanes, à Ajaccio, est nommé aux mêmes fonctions à Oran, par permutation avec M. Altieri.

Chemins de fer

Paris, 16 mai.

M. Rochefort, commissaire de surveillance administrative des chemins de fer, à Ajaccio, est mis à la disposition du gouvernement tunisien pour être attaché au contrôle du chemin de fer de la Régence.

Le poste de commissaire de surveillance à Ajaccio est supprimé.

Récompense
pour fait de sauvetage

Paris, 16 mai.

Le prix de 400 francs provenant de la fondation Henri Durand, de Blois, a été accordé à M. Roby, professeur de physique à l'école pratique d'agriculture, à Ajaccio : sauvetage accompli dans le quartier de Saint-Tropez

INCIDENT
Moro-de Giafferi-Clémenceau

Paris, 16 mai.

Les témoins de M. Moro-de Giafferi et de M. Albert Clémenceau, ne pouvant se mettre d'accord, ont décidé de recourir à un arbitrage.

Le Banquet de Charolles

Paris, 16 mai.

M. Sarrien, président du Conseil, ministre de la Justice, a accepté de présider, le 27 mai prochain, le banquet offert aux représentants de Saône-et-Loire par les électeurs républicains de l'arrondissement de Charolles.

LES GRÈVES

PARIS

Paris, 16 mai.

Le mouvement gréviste, à Paris, diminue de jour en jour.

Le nombre des grévistes s'élève aujourd'hui à 63 391.

Les menuisiers ont décidé, dans une réunion tenue cet après-midi à la Bourse du travail, de continuer l'agitation jusqu'à complète satisfaction.

Les typographes, lithographes, peintres, ébénistes et tous les ouvriers de l'ameublement ont voté également la continuation de la grève.

Les ouvriers de la voiture ont, dans une réunion qu'ils ont tenue à l'avenue des Ternes, voté la grève à outrance.

TOULON

Toulon, 16 mai.

De nombreuses bagarres se sont produites aujourd'hui entre grévistes et non grévistes du bâtiment.

Les grévistes ont renversé plusieurs murailles en construction, et détruit le matériel.

Plusieurs non-grévistes ont été maltraités, et ont dû abandonner les chantiers qui n'étaient pas assez protégés.

Des bagarres ont éclaté sur plusieurs points de la ville entre les grévistes et la police.

On compte plusieurs blessés et de nombreuses arrestations.

MONTPELLIER

Montpellier, 16 mai.

Les employés des chemins de fer de l'Hérault sont en grève, mais ils n'ont pas encore soumis leurs revendications.

TUNISIE
LE RÉSIDENT DE TUNIS

Paris, 16 mai.

Le « Gil Blas » dément la nouvelle donnée hier par la plupart des organes importants, au sujet de la démission de M. Pichon, résident général à Tunisie.

AU MAROC
Un vice-consul de France insulté par des soldats

Tanger, 16 mai.

Le correspondant de « Standard » à Tanger, télégraphie que le vice-consul de France à Rabat, revenant avec plusieurs Français d'une tournée dans l'intérieur fut insulté et frappé par des soldats de la garnison de Rabat-Mehdia.

Explosion de grisou
Deux morts, dix-sept blessés
AUX MINES DE NŒUX

Arras, 16 mai.

Les mineurs du Pas-de-Calais viennent d'être éprouvés à nouveau.

Une explosion de grisou s'est produite aux mines de Nœux causant la mort de deux mineurs.

Dix-sept mineurs sont blessés ; quoique leurs blessures ne soient pas mortelles, elles inspirent tout de même une certaine inquiétude.

EN ITALIE
Les grévistes à Cagliari

Cagliari, 16 mai.

La commission exécutive de la grève a décidé que les grévistes reprendraient le travail quand tous les membres du conseil municipal auront démissionné.

A Campideno

Rome, 16 mai.

Des manifestations très mouvementées ont eu lieu hier soir à Campideno.

Les grévistes ont démoli les bureaux des receveurs des impôts, des postes, de l'octroi, de la gare et des tramways.

A Santo Elena

Rome, 16 mai.

Plus de 800 manifestants ont envahi les établissements de la compagnie des tramways, et ont tout saccagé.

Ils ont, en outre, endommagé une grande partie de la ligne, et mis le feu à la gare.

AU VATICAN
L'ATTITUDE DU PAPE

Rome, 16 mai.

Un télégramme de Rome adressé par son correspondant, au journal le « Matin », dit que le Pape tout en restant intransigeant sur la question de Séparation, veut éviter d'avoir avec la France de nouvelles difficultés.

Le Saint-Père est décidé à ne pas sortir de la conciliation et de la légalité.

EN ALLEMAGNE
Un nouveau dirigeable

Berlin, 16 mai.

Le nouveau ballon dirigeable, construit par le commandant de Parsival, de l'armée bavaroise, a été expérimenté ce matin en présence de la section aérostatique du grand état-major. Cette expérience a été très concluante.

Le ballon qui est de forme cylindrique a une longueur de 48 mètres avec 8 m. 50 de diamètre, ce qui donne un déplacement de 2.300 mètres cubes. Le moteur du type Maimler peut développer 90 chevaux de force. La nacelle pèse à elle seule 1.200 kilos.

Les études de ce nouveau dirigeable ont demandé au commandant Parsival six années de travail, et il y a dépensé toute sa fortune.

AU JAPON
Grande revue des troupes

Tokio, 16 mai.

Le Mikado a passé hier en revue 56.000 hommes composés de représentants de toute les troupes employées au cours de la guerre.

Il y avait 150 drapeaux.

Un prince coréen, invité à la revue, était dans la même voiture que le prince Foshimi.

Aucun attaché militaire, sauf l'attaché britannique, n'avait été invité à faire partie du cortège.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION
A St-PÉTERSBOURG

L'Amnistie partielle

St Pétersbourg, 16 mai.

Plusieurs journaux annoncent que l'amnistie partielle pour faits politiques sera proclamée, le 19 mai, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Tsar.

TIFLIS
Importante découverte

254 bombes. — 1,000 cartouches de dynamite.

Tiflis, 16 mai.

La police de sûreté a découvert un dépôt renfermant 254 bombes, dont 148 chargées ; 1.000 cartouches de dynamite ; 25 livres de dynamite, ainsi qu'une grande quantité d'armes.

LA DOUMA

Saint-Pétersbourg, 16 mai.

Des délégations des communes rurales arrivent à Saint-Pétersbourg pour suivre la marche des débat de la Douma, et surveiller l'activité parlementaire des députés paysans.

Changements ministériels

St-Pétersbourg, 16 mai.

On constate que le nouveau ministère n'a aucun parti dans la Douma.

Plusieurs organes de Saint-Pétersbourg annoncent que ce nouveau ministère ne tardera pas à être remplacé par un ministère composé des membres choisis parmi les nommes politiques représentant la nation.

EN AUTRICHE
La réforme électorale

Vienne 16 mai.

La chambre autrichienne s'est réunie hier, dans l'après-midi.

Le prince Hohenlohe a prononcé un discours-programme, dans lequel il a annoncé que le compromis tenté par le baron Gautsch entre les partis, pour assurer une majorité de deux tiers à la réforme électorale est conclu.

La grève des maçons

Vienne, 16 mai.

La grève des maçons continue.

Une grande réunion de patrons des autres industries du bâtiment a été tenue ce matin. Plus de 1700 patrons, occupant plus de 40,000 ouvriers, ont tenu une longue réunion aujourd'hui ; ils ont agité la question du « lock-out », si la grève se prolonge.

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures
GLACES

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

VIN DU NEBBIO
Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.
17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

A LOUER
Villa Blanchard
S'adresser à Me Giordani, notaire.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 avril, les marchandises ci-après, paiement comptant :

Soufre sublimé par : en ballots de 50 k. marque Boude, 9.50 le ballot ; Marque Esmieu, 8.75 le ballot ; Trituré raffiné, marque Esmieu, 8.50 ; de Cadaulx sublimé fin, 10 fr. le ballot.

Sucre raffiné : en pains ou sacs, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en sacs, morceaux irréguliers de Paris, 60 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St-Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Riviere et Carret, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; au détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0.45.

Savon : en caisses de 50 k. For à cheval, 26.50 la caisse ; Abat-jour, 24.50 la caisse ; Condor, 21 fr. la caisse ; Echalote, 20.50 la caisse.

Sel gros des Iles d'Hyères, 11 fr. les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 13.50 les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Farines : Coty, Dagrand, Merly, Bilard, Parrel berdianeks, Thomas et Cie grues.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

PUZZICHELLO

Eau sulfureuse sodiques contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, les hémorroïdes, les maladies contagieuses.

1re Saison du 1er au 20 mai.
2me Saison du 20 mai au 10 juin.
Pour tous renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Pozzichello.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Été

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Été et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets chaviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Marque recommandée
COGNAC — FINE CHAMPAGNE
BOULESTIN & Cie
COGNAC

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL au Quina, Coca et Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES
Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

		Arrivées à	
Jeudi	4 heures soir.	Marseille	Vendredi, 7 heures m.
Jeudi	9 heures soir.	Nice	Vendredi, 6 heures m.
Dimanche	10 heures matin.	Tunis	Lundi, 11 heures m.
Samedi	10 heures soir.	Naples	Dimanche, 5 heures s.

Départs de

		Arrivées à Bastia	
Marseille	Samedi, 3 heures s.	Dimanche	6 heures m.
Nice	Samedi, 10 heures m.	Samedi	7 heures s.
Tunis	Mercredi, midi.	Jeudi	5 heures s.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.	Jeudi	11 heures m.
Cette	Jeudi, midi.		
Marseille	Mardi, soir.		

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de

		Arrivées à	
Marseille	Dimanche, 4 heures soir.	Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Ajaccio	Lundi, 5 heures soir.	Propriano	Lundi, 3 heures soir.
Propriano	Mardi, 11 heures m.	Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Ajaccio	Mardi, 5 heures s.	Marseille	Mercredi, 7 heures matin.

Etude
de Me de Gentile

AVOUÉ LICENCIÉ EN DROIT
5, Boulevard de Cardo, Bastia

VENTE DE BIENS DE MINEURS

Le quatre juin prochain, mil neuf cent six, à neuf heures du matin, devant M. Cristofini, juge au Tribunal civil de première instance de Bastia, délégué à cet effet, en la salle d'audience dudit Tribunal civil, au Palais de justice, à Bastia,

Il sera procédé à la vente de la maison ci-après désignée, appartenant indivisément au sieur Burioni Charles-Joseph, ouvrier tailleur d'habits, fils mineur de la dame Burioni Marie-Louise, ménagère, demeurant à Bastia, et à sa sœur majeure, Burioni Jeanne-Marie, couturière, demeurant en la même ville;

Sur la poursuite de la dite dame Burioni Marie-Louise, mère et tutrice légale dudit mineur, dûment autorisée par le conseil de famille, ayant pour avoué Me de Gentile, demeurant, 5, boulevard de Cardo, à Bastia;

En présence :

1. — Du sieur Carusi Bernard, maître-tailleur, domicilié et demeurant à Bastia, subrogé-tuteur dudit mineur;

2. — De la dite demoiselle Burioni Jeanne-Marie, copropriétaire de ladite maison.

Désignation de l'immeuble à Vendre

La maison mise en vente, appartenant indivisément au mineur Burioni Charles Joseph et à sa sœur Burioni Jeanne-Marie est située dans le village de Velone-Orneto; elle figure à la matrice cadastrale de cette commune, au nom de Guerrini François, et frères, aux numéros 717 et 718.

Elle se compose d'une cave au rez de chaussée; d'une deuxième cave au rez de chaussée de la maison Agostini contiguë; d'une *excavate en maçonnerie* derrière la maison Burioni; de deux chambres au rez-de-chaussée, deux au premier étage et deux greniers.

Elle vient, du Nord aux héritiers Bonetti, du Sud à la voie publique, de l'Est, aux frères Guerrini Hyacinthe et Vincent-Marie, de l'Ouest aux héritiers Guerrini Laurent.

La vente de cette maison a été autorisée par jugement du Tribunal Civil de Bastia, en date du seize février mil neuf cent six, enregistré, qui a homologué une délibération du conseil de famille du dit mineur, tenu le treize Avril mil neuf cent cinq, sous la présidence de M. le juge de paix de Bastia, premier canton, enregistré.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au greffe du dit Tribunal, le seize mars mil neuf cent six.

La mise à prix a été fixée par le jugement sus énoncé à la somme de mille deux cent francs. (1.200) ci . 1.200 fr.

Me de Gentile, avoué poursuivant, donnera tous les renseignements nécessaires.

Bastia, le 15 mai 1906.

DE GENTILE,
avoué-licencié.

Dûment enregistré.

Bastia, Imp. Ollagnier.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE MERLIN

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert *tous les jours* à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 2, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

A VENDRE

Feuilles de mûriers du domaine de Pioseto.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, Bastia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

A VENDRE

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

MESDAMES

Vous économiserez sûrement

400 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul en Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, *s. s.* C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestie et Tranquillité habitent de ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés au plein Midi, au bord de la mer, vus splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURQUAUD, Pharmacien, à Périgueux
Méfiez-vous des Contrefaçons. Exigez la véritable pointe

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scagliola, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).

Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 45 fr
Sur papier blanc. — — . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES

Sambanaccio d'Alando (Salon de 1878)
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Sr Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduit). 2 fr

EN VENTE :

A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. di PERETTI, Libraire.

BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

« Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

L'AMARO MATTEI plaît à tout le monde, demandez-le chez votre Débitant.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — VENDREDI, 18 MAI 1906 — N° 137

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et tarifées aux Bureaux du Journal.
Petite Gazette, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse . . . . . 3 mois 5 fr. | 6 mois 10 fr. | 1 an 18 fr.
Autres Départ. 3 mois 7 fr. | 6 mois 12 fr. | 1 an 24 fr.

Union Postale, on ajoute Fr. 12 pour le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Venance.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 11 m. — Coucher, 6 h. 47 m.
Dernier quar., le 16. — Nouv. Lune, le 23
Fête du Demain : Saint Pierre Célestin.

17 MAI

Le Traitement des Députés

Le Reichstag allemand vient d'être saisi par le gouvernement d'un projet de loi portant allocation aux députés du Reichstag d'une indemnité de 3 000 marks (3.750 francs) par an, ce qui fait à peu près 10 francs par jour. Et encore faut-il que les députés assistent assidûment à toutes les séances. Pour chaque séance manquée, qu'ils aient ou non une excuse valable, on leur retranchera trente marks. Comme le Reichstag ne siège généralement que pendant six mois de l'année, il suffit donc qu'un député soit malade pendant trois mois et n'assiste pas à la moitié des séances pour qu'il ne touche rien du tout. De plus, les députés au Reichstag vont être contrôlés avec plus de sévérité que de simples employés de grand magasin, afin d'éviter toute tricherie, d'éviter surtout qu'un député réponde « présent » pour un autre. D'abord le député sera tenu d'inscrire son nom sur une feuille *ad hoc* en entrant dans la salle des séances; ensuite, à n'importe quel moment des débats, et sans prévenir qui que ce soit, le président fera l'appel des membres présents, et tout député se trouvant hors de la salle, fût-il allé — après tout, les députés sont des hommes comme nous — là où tout le monde, même un roi, va à pied, il se verra déduire de son traitement 30 marks.

A côté des émoluments ou indemnités qui sont payés aux représentants du peuple dans les autres pays, les 3.000 marks des députés au Reichstag vont, dit le *Matin* de Paris, faire triste figure.

Les parlementaires les mieux payés sont ceux de l'Amérique du Nord, où chaque membre de la Chambre des représentants et chaque sénateur a 25.000 francs de traitement fixe, sans compter une forte indemnité de voyage et 12 fr. 50 par semaine pour frais de correspondance.

En Europe, c'est la France qui paie le mieux ses députés : 9 000 francs par an. Ensuite, vient la Hongrie qui alloue à ses députés 5.000 francs par an, et, en outre, à tous les députés qui n'habitent pas *Budapest, une respectable* indemnité de séjour et une réduction sur les tarifs des chemins de fer.

En Hollande, les membres de la deuxième Chambre ont droit à 2.500 francs par an et au remboursement intégral de leurs frais de voyage. Les députés grecs touchent 1 800 francs pour une session extraordinaire. En Suède, les membres de la Chambre haute reçoivent 1 600 francs par session, mais toute absence non excusée entraîne une amende de 12 francs par jour; tous les députés habitant hors la capitale ont droit à une indemnité de voyage.

Les députés belges habitant Bruxelles ne touchent aucune espèce d'indemnité; mais, par contre, les députés de province ont droit à une indemnité de 320 francs par mois.

Dans tous les autres pays, les députés sont payés à la journée, tout comme nos sympathiques grévistes. La Roumanie paie aux mandataires du peuple 20 francs par jour de session, et leur accorde, en outre, la gratuité du transport en chemin de fer et dans les diligences — il y en a encore ! En Autriche, les députés reçoivent 10 florins par journée de session et une indemnité de voyage; en Bulgarie et en Suisse, 20 francs, sans compter le libre parcours sur toutes les lignes de chemin de fer. En Danemark, les députés n'émargent qu'à raison de 8 fr. 50 par jour, mais ils ont une indemnité de voyage et leurs entrées gratuites aux théâtres et music-halls. Hé ! Hé !

Les députés norvégiens touchent 17 francs par journée de session, une indemnité de voyage et ont droit gratuitement aux soins médicaux en cas de maladie, et à tous les médicaments qu'exige leur état. Il paraît même que certains d'entre eux abusent des médicaments, non pas de l'Hunyadi Janos ou de l'eau de Rubinat, mais d'un tas d'autres petits « remèdes, » de beaucoup plus agréables à prendre, qui se sont faufilés dans *les pharmacopées, tels que cognac,* vins toniques, sirops, etc., etc.

Le Portugal n'accorde à ses députés que le libre parcours ; seuls *les députés sans ressources* personnelles reçoivent 19 francs d'argent de poche par jour des communes qu'ils représentent.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Aux Électeurs de l'arrondissement de Bastia

Electeurs,

Vous vous êtes affirmés dimanche *dernier sur mon nom* et vous avez été la grande majorité.

Je vous remercie du fond du cœur.

La manifestation du 6 mai a proclamé une fois de plus que les sentiments d'indépendance et de noble fierté sont et resteront toujours vivaces dans notre chère Corse.

De Bonifacio à la Giraglia un seul cri a retenti, cri de protestation et d'indignation contre ceux qui, à chaque occasion, tentent de nous asservir suivant leurs appétits et leurs besoins.

L'épreuve a dû leur sembler dure pour qu'ils aient cru nécessaire d'appeler au secours.

Vous avez été admirables de confiance et d'énergie, et tels, j'en suis sûr, vous serez dimanche prochain.

Ceux qui n'ont pas besoin de se courber pour compter dans leur pays, ceux qui ne courent pas aux faveurs ou aux emplois, ceux qui refusent de renier la foi de leurs pères, sont alors résolument à l'urne bravant les intimidations, les menaces, et la pression qu'on voulait exercer sur eux.

Nos adversaires ont voulu, par tous les moyens, égarer l'opinion publique ; leurs manœuvres ont échoué devant le bon sens des populations désabusées.

Assez de ces histrions politiques qui, fouettés hier encore par le maître dont ils disaient ne plus reconnaître l'autorité, sont revenus, humiliés et repentants, reprendre leur place de valets, après avoir abreuvé d'injures un vétéran de la démocratie insulaire.

La Corse, d'un bout de l'île à l'autre, les connaît et les juge.

Bastiais,

Je m'adresse à vous en toute confiance.

Vous m'avez bien des fois vengé des injures et des attaques dont j'étais l'objet, et à chaque scrutin j'avais la joie de constater que je conservais votre affection et votre estime.

Vous m'en avez donné une nouvelle preuve au scrutin du 6 mai, et c'est la meilleure des récompenses pour un enfant du peuple, qui a conscience de s'être constamment dévoué à la défense de vos intérêts.

Et maintenant un seul mot :

Que ceux, de tous les partis, qui sont venus à moi et qui ont eu à se plaindre de mon accueil votent contre moi.

AUGUSTE GAUDIN.
Maire de Bastia,
Membre du Conseil Général de la Corse.

Bastia, 16 mai 1906.

Causerie Maritime

Un nouvel appareil de sauvetage vient d'être adopté sur tous les grands navires transatlantiques. C'est une bouée composée de deux sphères métalliques creuses, reliées par une légère barre de fer, et capables de supporter le poids d'un homme adulte de forte corpulence.

A distance égale entre les deux sphères se trouve un tube qui plonge verticalement dans l'eau et dont la partie inférieure est assez pesante pour que la supérieure se tienne droite au-dessus des vagues. Celle-ci est creuse et remplie d'un composé de calcium et de phosphore *qui prend feu au contact de* l'eau, et permet de voir la position exacte de la bouée au milieu de l'obscurité.

Cette bouée remplace pendant la nuit la bouée ordinaire en liège. Dès qu'on signale un homme à la mer plusieurs de ces bouées sont jetées du navire. La nouvelle invention, à peine en usage, a rendu déjà de grands services, et l'amirauté anglaise songe sérieusement à l'adopter.

⁂

Le « Weather Bureau » de Washington, (le service météorologique américain) a pris les arrangements nécessaires pour que les navires se trouvant au large, lui adressent au moyen de la télégraphie sans fil, des marconigrammes donnant des indications sur le temps, la température, le vent, etc., qui règnent sur l'Océan.

Il n'y a pas longtemps, le Meteorological Office d'Angleterre a pris une décision similaire, voyant combien brillants étaient les résultats auxquels en était arrivé le « Daily-Telegraph ».

Or, comme en Angleterre, plus que partout ailleurs, le temps qu'il fait est en corrélation avec le temps qu'il a fait *sur l'Atlantique, ces bulletins météorologiques* y sont considérés comme étant de la plus haute importance.

⁂

La désinfection des navires est une question importante. On a constaté que la peste et autres maladies épidémiques sont transmises par les rats, et certains navires contiennent 1.000, 1 500 et même 2.000 de ces rongeurs. La destruction des rats est donc le premier resultat à obtenir, et pour cela on injecte dans le navire un gaz sulfureux.

99. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIEGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

— Oh ! je n'ai pas insisté, allez, patron. D'ailleurs, la comtesse a eu une façon de me regarder qui ne m'en a pas donné envie. Me voilà donc le lendemain en fonctions. Vous voulez avoir des renseignements précis sur le comte Van Oosten?

En voici. Le pauvre homme est encore plus mal, plus seul que sa femme vous l'a dit. Non, mais vous ne vous imaginez pas ce qu'il est godiche! C'est un vrai innocent. Je l'ai jugé du premier coup d'œil. Ah! bien, si c'est sur un pareil oiseau qu'il m'est ordonné de prendre de l'influence, ce ne sera pas difficile. Il n'a pas plus de volonté qu'un enfant et, pourvu que je flatte ses manies, j'arriverai vite à lui être indispensable et à devenir son confident, son conseiller, comme me l'a recommandé M. Méronville. Et, en moins de huit jours, c'était fait.

— Quels moyens avez-vous employés?

— Oh ! des moyens bien simples. Le voyant malade, je me suis constitué son infirmier dévoué; le voyant malheureux, j'ai commencé par le plaindre, j'ai continué par le confesser et j'ai fini par m'emparer de lui d'une façon à peu près complète.

Il ne m'a fallu que trois semaines pour cela.

Vous voyez que ça n'a pas été long.

— C'est on ne peut mieux. Vous êtes intelligent, Duflost, je suis content de vous et, quand nous serons parvenus à faire prononcer le divorce contre le comte, vous n'aurez pas lieu de vous en repentir.

— J'y compte fermement et, si forte que soit, plus tard, ma récompense, ce sera de l'argent bien gagné, allez! Vivre auprès d'une maîtresse d'abord, le soigner pendant ses crises nerveuses, c'est le côté pénible de mon service. Le reste est moins ennuyeux, mais c'est plus délicat. Il s'agissait de savoir au juste ce qui s'était passé jadis entre le comte Van Oosten et Mlle Suzanne de Prédigny, devenue Mme de Chelles. Je le sais et je vais vous le dire.

— Parlez vite. Je suis tout oreilles, car c'est là le point intéressant.

— Eh bien ! patron, nous aurons du mal à en arriver à nos fins. Le comte est une oie, la petite dame une sainte, il n'y a que de l'innocence, de la vertu dans leurs rapports depuis qu'ils se connaissent. Ils se sont rencontrés dans une ville d'eaux; elle a eu pitié de son état et, par pure bonté d'âme, s'est intéressée à lui. Elle a essayé de lui éclaircir les idées, de mettre un peu d'intelligence dans cette pauvre cervelle. On les voyait toujours ensemble, elle était à la fois pour lui une sœur et une sœur de charité. Il lui a voué une reconnaissance inaltérable, une admiration sans bornes. C'est son bon Dieu, quoi ! Quand il parle d'elle, son intelligence s'éveille. Il l'invoque comme une sainte. Mais il n'entre pas le moindre amour dans son culte pour cette jeune femme.

De l'amour, il n'en éprouve que pour la comtesse, mais un amour de brute, un amour d'autant plus furieux qu'elle le repousse.

Aussi, il en est malheureux comme les pierres, le pauvre diable, et son chagrin ne fait qu'empirer son misérable état. Depuis que son épouse lui a formellement fermé la porte de sa chambre, il souffre comme un damné, mais il n'ose pas faire valoir ses droits de mari, il est bien trop faible et trop bête pour ça.

Il se contente de geindre et de se lamenter dans ses accès de désespoir qui lui occasionnent des crises terribles.

C'est au sortir d'une de ces crises où je l'avais soigné de mon mieux qu'il m'a tout raconté. Après, il a eu peur et comme honte d'en avoir trop dit, mais il était trop tard.

— Qu'avez-vous fait alors ? Avez-vous exécuté fidèlement mes instructions, questionna Méronville.

— On ne peut plus fidèlement, répondit Dufloss. J'ai commencé par lui conseiller de se distraire et de faire quelques infidélités à sa femme pour la punir; mais, ainsi que je m'y attendais, l'imbécile est verbeux. Il ne lui manquait plus que ça ! C'est elle qu'il me faut ! a-t-il dit, elle et non une autre. — Cependant, ai-je insinué, si vous en trouviez une autre, aussi belle que la comtesse et qui vous aimât.

— Est-ce qu'on peut m'aimer ? a-t-il sangloté avec découragement.

— C'était le moment de lui rappeler son amie d'autrefois.

— Parbleu ! je n'y ai pas manqué.

— Et alors ?

— Suzanne, a-t-elle dit, n'est pas une femme, c'est un ange. — Mais si cet ange vous aimait? ai-je insinué d'après vos ordres.

— Et quel effet a produit cette insinuation ?

— Oh ! patron, un effet surprenant, mais peu agréable pour moi. Le comte m'a sauté à la gorge en hurlant : « Suzanne est une sainte! Tu la calomnies!» Si je n'avais pas été solide, il m'étranglait. Par bonheur, je suis robuste et je n'ai pas eu de mal à me défendre contre le pauvre détraqué. En quelques secondes je le maîtrisai et le calmai. C'est seulement quand je le vis apaisé que je lui dis : « Monsieur, j'en suis bien fâché, mais je vous quitte. Je n'ai pas l'habitude d'être traité de cette façon ». Et ce fut lui qui me supplia de rester. L'égoïsme du malade le rattachait à celui qui le soignait. « Je croyais que tu m'aimais », me dit-il en pleurant comme un enfant. « Oui, monsieur, lui répondis-je, je vous aime, et la preuve que je vous aime, c'est que je cherche à vous consoler de la tristesse où je vous vois, mais puisque vous m'en reconnaissez en usurpant de m'étrangler, je ne recommencerai plus, je ne vous parlerai plus de votre jeune amie.

— Si, parle-moi d'elle, au contraire ! a-t-il insisté les mains jointes. Mais j'ai secoué la tête en murmurant assez haut pour qu'il ne perdît pas une de mes paroles :

A quoi bon prononcer le nom de cette personne devant M. le comte, puisqu'il ne veut pas admettre une chose qui lui ferait tant de plaisir, une chose qui est réelle et dont je pourrais identifier pour toujours la preuve s'il y consentait? — Quelle chose ? — Non, monsieur, n'en parlons point. — Je veux que tu me dises tout ce que tu sais. — Bien vrai ? tout. — Oui, tout. — Même si je vous apporte la conviction que la troisième de Mlle de Prédigny n'est point si pure, si détachée des choses de la terre que vous le pensez ?

— Très bien, Dufloss. C'est là qu'il fallait l'amener.

(A suivre).

L'appareil Clayton est employé avec succès par le Ministère des Colonies, par les services de l'Assistance Publique et par nombre de gouvernements étrangers pour la désinfection des navires dans les ports, des hôpitaux, des lazarets et pour la destruction systématique des insectes et des rongeurs.

Le Gaz Clayton provient les incendies.

Dans une cale remplie de ce gaz, les marchandises les plus inflammables, telles que les cotons, les charbons, les jutes, les pétroles, les alcools ne peuvent pas prendre feu, par suite d'une imprudence, ni même d'une manœuvre criminelle. Ce gaz empêche tout échauffement, par conséquent tout incendie spontané, même dans les charbons les plus dangereux à transporter.

Ce gaz éteint les incendies les plus violents. Contrairement aux autres moyens en usage, il ne détériore rien. Seules les marchandises atteintes par le feu sont endommagées.

∴

MM. Reuil et Cie, les directeurs de l' « Aberdeen Line, » ont fait installer sur leurs paquebots des appareils Marconi pour la télegraphie sans fil à longue distance.

Au cours de son voyage de Londres au Natal, le paquebot « Inkosi » (le premier de leurs vapeurs qui fut doté d'un poste Marconi), a reçu des radio-télégrammes de Poldhu, jusque dans les passages du tropique du Cancer.

Le dernier télégramme reçu le fut alors que le vaisseau se trouvait à 1.620 milles de Poldhu (3.000 kilomètres). C'est là un véritable record, et la chose est d'autant plus remarquable que l' « Inkosi » n'est qu'un paquebot de 3 576 tonnes et que conséquemment son antenne ne peut s'élever à une hauteur considérable.

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

De M. Jaurès, sur la révolution en Russie :

« Le tsar, en promulguant sa Constitution à fait le veille même de la réunion de la Douma, a lancé à celle-ci une sorte de défi. Il a voulu d'avance la réduire à un rôle subalterne et il s'est réservé la haute main, l'autocratie absolue et un contrôle sur toutes les grandes affaires : guerre, marine, diplomatie. La Douma n'acceptera certainement pas cette humiliation de son rôle et cette mutilation de son droit.

» Entre les prétentions de la cour et les volontés de la nation le conflit paraît inévitable. Le choix d'un ministre plus réactionnaire encore que M. Witte est bien l'indice d'une politique de combat, mais la cour osera-t-elle ?

» Le souvenir du destin tragique de Louis XVI doit hanter l'esprit du tsar et de ses conseillers. »

Le Gaulois

Sur la résistance à la loi de séparation :

« En voyant l'Eglise se soumettre à la force brutale, les timorés penseront qu'ils auraient tort de s'exposer à recevoir les coups que le clergé s'efforcerait d'éviter pour lui-même et ils se refuseraient à avoir des vertus dont ils ne trouveraient pas l'exemple en haut, et par conséquent à constituer les associations cultuelles qui engageraient gravement leur responsabilité.

» Le nouveau régime ecclésiastique ne pourrait donc fonctionner, le découragement aurait raison de nos efforts. Ce serait la déliquance sans dignité, la mort sans combat.

» Combien différente serait notre situation si le Saint-Père, dont les légitimes espérances ont été trahies, reconnaissait que désormais tout espoir de conciliation doit être abandonné et opposer le non *possumus* de l'Eglise aux agressions qu'il n'a pas provoquées. »

L'EMBRANCHEMENT DE CORSCIA

Corscia, le 16 mai 1906.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Votre journal, dans son numéro du 14 courant, publie une note relative à l'embranchement de Corscia.

Je n'assiste très volontiers aux dîners que décerne votre correspondent aux séles fonctionnaires qu'il désigne à la reconnaissance des habitants.

Cependant, en lisant cette note, j'ai constaté, avec regret, que votre aimable correspondant avait, involontairement je le pense, commis un oubli : en toute chose, il serait prudent de commencer par le commencement.

La première délibération, concernant la route de Corscia, a été prise en juin 1904 par l'ancien conseil municipal, à la tête duquel je me trouvais comme adjoint f. f. du maire, et l'étude d'un nouveau projet ordonnée, grâce à l'intervention de notre ancien et distingué conseiller général, M. Chalzil.

Le sympathique agent-voyer d'arrondissement, M. Mattei, me prêta, en cette circonstance, son concours le plus dévoué. Je suis heureux d'avoir l'occasion de lui adresser tous mes remercîments pour le zèle dont il a fait preuve, en s'occupant d'une commune que la plupart de ses prédécesseurs avaient complètement délaissée.

La maire actuel de Corscia, arrivé au pouvoir, n'a rien négligé aussi pour hâter l'étude de notre nouveau projet ; il pourrait rendre d'importants services, si son entourage, composé d'éléments disparates, le secondait.

J'espère, Monsieur le Directeur, que vous accorderez à ma lettre l'hospitalité de votre estimable journal, et vous prie de croire avec tous mes remercîments, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

MOLK ALBERTINI,
Ancien adjoint municipal.

Certificat d'aptitude
aux Bourses d'enseignement primaire supérieur

Candidats admis :
MM. Pascal,
Reginensi,
Righetti,
Valentini.

Les Obsèques
DE M. LE Dr BATTESTI
A Venaco

Le défaut d'espace nous a empêché de publier hier le discours prononcé par M. le chef d'escadron Mariani sur le cercueil du regretté docteur Félix Battesti.

Nous comblons cette lacune aujourd'hui.

Discours
de M. le chef d'escadron Mariani

Mesdames, Messieurs,

A l'ami, j'adresse le suprême adieu.

Félix, tu nous quittes en nous laissant profondément et jusqu'aux larmes le cœur de tes amis.

Tu méritais une vie plus longue, qui eût été un bien pour toi, un bien pour ceux qui t'aimaient, un bien pour des êtres humains dont tu aurais atténué les nombreux maux physiques par la mise en action de la science aussi profonde qu'éclairée.

Mais un livre des destinées il était écrit qu'après une évolution bien belle mais non achevée, tu quitterais la vie et ta compagne justement aimée.

J'ai connu, Félix, ton âme et ton cœur ; j'ai connu tes aspirations qui se sont réalisées ; j'ai connu ton affection puissante pour ton père et ta mère dont les vieux ans ont connu par tes succès le beau immatériel qui donne à nos jours une beauté pure ; j'ai connu ton affection pour ma famille dont tu as largement partagé les joies et certaines tristesses cuisantes, ta aimais mon père, et je t'ai aimé ; j'ai eu pour toi, Félix, une affection fraternelle, et ta mort m'a attristé jusqu'aux larmes. Et les miens ont pleuré avec moi. Tel est le tribut de l'amitié pure.

Que de fois, alors que nous luttions à Paris, toi pour acquérir de la science, moi pour réaliser un idéal permis, que de fois, dis-je, nous avons parlé de nos parents dont la bonté nous dictait notre devoir ! Et nous avons lutté, non pour réaliser un mieux personnel et égoïste, mais pour procurer de doux moments aux êtres qui nous avaient donné le jour et enseigné le bien qui est le beau.

Etres aimés ! Ils ne sont plus. Ils appartiennent à un monde qui n'a plus de mystère pour toi, monde que je crois réel parce que l'âme l'affirme.

Qu'est-ce tout cela, si non un enseignement qui nous dit : il ne sert de rien de vous enivrer de chimères par l'oubli, votre réalité fugitive se marque pas dans le temps.

Le cœur est donc souvent brisé ; la vie est quand même un bien précieux par la faculté qu'elle donne à certains hommes d'éclairer les humbles.

Et à ce point de vue, n'as-tu pas, docteur Félix, donné un bel exemple aux jeunes de Venaco, dont l'intelligence occupée par la considération du résultat de la volonté et de l'effort, se recueille désormais et affirme la vérité consolante qu'il n'est pas d'inégalité de naissance, que l'égalité est le produit de la liberté et du travail.

Enfin, est ce à dire qualam et a raison de tout ? Non. Le souvenir d'une belle vie est indestructible. Et ce qui me garantit cette vérité c'est mon être moral qui est aussi ancien que l'humanité. Et ta vie, mon cher ami, qui n'offre pas de points d'interrogation fâcheux, ta vie qui a été belle, laissera quelques images, des souvenirs dont les jeunes actuels vivront un peu, et les jeunes à venir par la transmission verbale.

Donc, tu as de larges contentements et aussi des tristesses dont la plus émouvante a été celle déterminée par la vision de la compagne désolée, inconsolable, qui reste, elle, non pour être heureuse, mais pour pleurer, pleurer toujours son Félix, qui ne répondra plus à son appel.

Pauvre Madame Battesti !

Mon ami, au revoir.

EXAMENS DE MARINE

Les examens qui viennent d'avoir lieu à Bastia, ont donné les résultats suivants :

Long Cours

Sont admis définitivement capitaines au long cours :
MM. Graziani,
Cesarini,
Giudicelli,
Saladini.

Sont ajournés ;
MM. Romani,
Orlandi.

Long cours (Théorie)

Sont admis :
MM. Altieri,
Agostini,
Antomarchi.
Cervoni,
Filippi Antoine,
Poggi.

Est ajourné :
M. Chognard.

Cabotage (Brevet simple)
(Théorie)

Sont admis :
MM. Valery,
Malerba Antoine,
Ambroselli,
Mattei Ange.
Chiaroni,
Sorba Lazare,
Bernardi Antoine.

Cabotage (Supérieur)
(Pratique)

Sont admis :
MM. Bernardi François,
Mattei Ange,
Malerba Antoine,
Ambroselli,
Chiaroni,
Nocera.

Est ajourné :
M. Bernardi Antoine.

SI VOUS SOUFFREZ COMME LUI.
Faites comme lui
Les pilules Pink l'ont guéri.

Lui, c'est M. Louis Delaplace, bien connu à Epernay (Marne) où il habite Rue des Archers, 5. Nous donnons ici sa photographie, dont le cliché a été fait par M. Lemercier, photographe à Epernay. M.

M. Louis Delaplace (cliché Lemercier)

Louis Delaplace se plaignait, depuis longtemps, de son état de faiblesse, d'anémie et tout particulièrement des migraines qui le prenant tous les jours, ne lui laissaient aucun répit et l'empêchaient de travailler. — Les migraines on le comprend très bien, ne sont pas une maladie, elles constituent un symptôme ; on n'a pas mal à la tête sans raisons. Il y a toujours une cause à vos douleurs, qu'elles siègent aux reins, aux membres, aux articulations ou à la tête. Les migraines de M. Delaplace provenaient de son état d'anémie. Tout son organisme était devenu trop faible, son estomac fonctionnait mal, il digérait péniblement sa nourriture et il se produisait chez lui, après chacun de ses repas, ce qui se produit chez vous, bien portant lorsque vous avez mangé trop copieusement, vous avez la tête lourde. Chez vous la migraine a été causée par un excès réel, chez l'anémique, la cause est un excès relatif, le peu de nourriture absorbé par un anémique occasionnant un travail trop grand pour son estomac trop faible.

Quand, étant en bonne santé, nous avons trop travaillé, nous avons aussi mal à la tête. L'anémique est affaibli, et s'il fait un travail ordinaire, il se trouve dans la même situation que nous, bien portants, quand nous avons trop travaillé.

Les pilules Pink ont guéri M. Delaplace de ses migraines en guérissant son état d'anémie. En lui ont donné du sang, des forces, elles ont tonifié, fortifié ses nerfs, elles ont rétabli l'équilibre dans son organisme. Il ne souffre plus.

« Seules les pilules Pink, écrit-il, ont pu guérir mon état d'anémie. Depuis quelque temps je dépérissais, je n'avais plus d'appétit et cependant la digestion du peu de nourriture que je prenais pour me soutenir, était très pénible. Mon estomac me faisait beaucoup souffrir et j'endurais si souvent d'horribles migraines que j'avais été obligé de cesser tout travail. Plusieurs traitements ne m'ayant donné aucune amélioration, j'ai voulu essayer les pilules Pink. Elles m'ont été très favorables. Elles ont fait disparaître tous mes malaises et m'ont fait retrouver mes anciennes forces. »

On peut se procurer les pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt Pink Gahlin, 13 Rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte (7 fr. 50 les 6 boîtes franco. Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, douleurs.

Syndicat National des Chemins de Fer

Les membres du Syndicat national des travailleurs du chemin de fer, réunis en séance extraordinaire, mardi, 15 mai, à 8 heures et demie du soir, salle commune, place Caletta, après avoir entendu les explications données par la légation qui a eu une entrevue avec M. le sénateur Arène, ont, d'un commun accord, décidé d'engager tous les agents syndiqués et non syndiqués ainsi que leurs amis de voter et faire voter pour M. Henri Pierangeli, candidat républicain, et lèvent la séance au cri de : « Vive la République! Vive le Syndicat national ! »

Le Président, VESCHI. — Le Secrétaire, GIANNETTINI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 17 mai

Thermomètre — 7 heures du matin 17 0 à midi + 22 0 à 6 heures du soir + 18 4 Maxima 22-2 Minima + 14 0

Baromètre — 7 heures du matin, 747 mm. à midi, 747 mm, 6 heures du soir, 747 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. modéré. Dans l'après-midi, O. frais.

Etat du ciel, 1/2 couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

∴

De passage

M. de Lalande, consul général de France à Naples, arrivé par le paquebot de la Compagnie Méditerranéenne.

∴

Avis à notre police !

Des agents de la Sûreté ont arrêté, dimanche soir, au moment où il allait prendre le paquebot pour Bastia, un malfaiteur des plus dangereux, condamné déjà sept fois, relégable, le nommé Félix Charabot, 25 ans, né à Marseille, qui le 8 courant, à 4 heures du matin, dans un hôtel de Tarascon, où il était descendu avec sa maîtresse, a tué cette dernière d'un coup de revolver dans les reins, celle-ci ayant manifesté l'intention de le quitter.

C'est sur un mandat du juge d'instruction de Tarascon que Félix Charabot a été arrêté à Marseille.

∴

Récompenses honorifiques

Le ministre de la marine a décerné une médaille de bronze au matelot des douanes Dominici Paul, et un témoignage officiel de satisfaction au matelot des douanes Leonardi Dominique, qui ont fait preuve de courage et d'abnégation en concourant au sauvetage de l'équipage de la goélette italienne *Giuseppina*, naufragée dans le golfe de Bône, le 1er février 1905.

∴

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée à MM. Orsini, caporal au 18e colonial d'infanterie, 15 ans de services, 14 campagnes ; et Bonaldi, sergent au 22e de même arme, 16 ans de services, 12 campagnes.

∴

Mots de la fin

— Vous savez que la statue de Strasbourg, sur la place de la Concorde, est menacée d'être rasée ?...

— Pas possible ?... C'est une infâmie !...

— Dame !... Les journaux annoncent que tous les garçons coiffeurs de Paris s'y sont donné rendez-vous le 17 juin prochain...

∴

Chirurgien-Dentiste

M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, de Marseille recevra au Grand Hôtel Lingénieur de 9 heures du matin à 6 heures du soir jusqu'au 24 mai.

∴

A louer

Appartement de 6 pièces au 5e étage, numéro 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du Journal.

— Magasin, boulevard Paoli, 28.

— 10 pièces, n° 27, rue de l'Opéra, au 2e.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Avis aux viticulteurs

M. Barthélemy Biaggini, à Bastia, cours Docteur Favale, à l'honneur d'informer MM. les Viticulteurs, qu'il est seul dépositaire du « Pulvérisateur le Parfait » reconnu supérieur aux autres, au prix de 30 f.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les souffrances persistantes, les engourdissements, l'impuissance qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. La flacon, 4 fr. 50, franco Paris, 3, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures
GLACES

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
La plus Haute Récompense

VIN DU NEBBIO
Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.
17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

RICQLÈS Digestif Antiscorbutique
RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS Dentifrice Eau de Toilette Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS Hors Concours PARIS 1900 2 GRAND PRIX LIÈGE 1905

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00262

BOURSE DE PARIS

	16 mai — 17 mai
Rente 4 0/0 3 0/0 anciens	99.00 — 98.85
— 3 0/0 nouveau	98 50 — 98.85
	ex-coupon.

Manifestations
CONTRE M. ARÈNE

Ajaccio, 17 mai.

Près de deux mille Ajacciens se trouvaient hier soir, à la gare, pour manifester contre M. Arène, sénateur de la Corse.

Devant l'hostilité de la foule, la gendarmerie a dû charger.

Huit arrestations ont été opérées.

Télégramme
de M. Dominique Giuliani

Notre confrère, M. Giuliani, directeur du « Réveil du Beaujolais et du Sud-Est », nous adresse le télégramme suivant que nous nous empressons de publier :

Nice, 17 mai, 11 h. 40 m.

« Cher Confrère,

« Vous m'obligeriez beaucoup en disant demain dans votre si estimable journal quelle tristesse j'ai éprouvée en quittant notre beau pays de Corse.

« Au cours de ma campagne électorale, un journal qui, d'ailleurs, a été courtois à mon égard, m'a traité une fois de candidat dentiste, c'est-à-dire peu sincère.

« Au risque de faire rire son directeur, j'affirme avoir éprouvé une poignante émotion, lorsque ma petite Patrie s'effaçait à l'horizon.

« O ma chère Corse ! pays enchanteur ! je t'ai laissé le meilleur de moi-même. Les liens de forte et tendre affection qui me lient à toi, sont indissolubles. Bientôt je te reviendrai. Près de ton cœur le mien battra éperdument. Je sens encore autour de moi l'ardente sympathie qui, de chaque village et de tous les foyers, montait vers l'enfant du peuple qui avait le grand honneur de tenir dans ses mains le drapeau de la liberté.

« O ma Patrie ! C'est pour toi que je vivrai désormais, et tu verras combien mes actes seront plus éloquents que mes paroles.

« A bientôt, merci.

« GIULIANI. »

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Arrondissement de Calvi
Désistement de M. Landry

Bulgodaro, 17 mai.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

« Je vous prie d'annoncer à vos lecteurs mon désistement.

« Convaincu que la politique loyale et propre que je représente triomphera un jour qui n'est pas loin dans l'arrondissement de Calvi, comme dans toute la Corse, et, sans m'arrêter à certaines manœuvres qu'on ne craint pas, à cette heure, d'avouer cyniquement, je déclare ne vouloir connaître que le devoir républicain.

« J'engage donc mes amis à rester unis, dimanche prochain, pour barrer la route à la réaction.

« ADOLPHE LANDRY, »

Conseil de Cabinet

Paris, 17 mai.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil de cabinet, au ministère de la justice, sous la présidence de M. Sarrien.

Le traité de commerce franco-russe

M. Doumergue, ministre du commerce, a fait connaître l'état des négociations engagées avec la Suisse pour la conclusion d'un traité de commerce avec cette nation.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

INCIDENT
Moro-de Giafferi-Clémenceau

Paris, 17 mai.

MM. le colonel Picquart et Armand Dayot, témoins de M. Albert Clémenceau et MM. Millevoye, député, et Marchand, avocat au barreau de Paris, témoins de M. Moro-de Giafferi, ont choisi pour arbitre M. Ferry d'Esclands qui a décidé qu'il n'y avait pas lieu à une rencontre.

LE CONGRÈS
DES OUVRIERS DES POSTES

Paris, 17 mai.

Le Congrès des ouvriers des postes et télégraphes de France et des Colonies a voté, dans la séance d'aujourd'hui, une proposition demandant un minimum de retraite de 700 francs pour les hommes et de 400 francs pour les femmes.

Le Ministre de la Marine
à Philippeville

Discours de M. Thomson

Philippeville, 17 mai.

Un grand banquet a été offert, aujourd'hui, par la municipalité de Philippeville à M. Thomson, ministre de la marine, aux autorités et aux officiers de l'escadre.

A ce banquet M. Thomson a prononcé un discours très applaudi sur l'importance de la marine de guerre et la nécessité d'une flotte puissante pour la défense de notre territoire et de nos colonies.

Dans ce discours le ministre a dit que la France aurait tort d'arrêter les armements et que nous devons augmenter le matériel de guerre pour maintenir notre second rang de puissance navale.

LES GRÈVES
PARIS
Réunion des patrons DES industries mécaniques

Paris, 17 mai.

Une réunion a été tenue aujourd'hui par tous les patrons des industries mécaniques de Paris.

Cette réunion s'est terminée par le vote d'un ordre du jour repoussant les propositions faites par les ouvriers.

L'un des paragraphes de cet ordre du jour est ainsi conçu :

« Considérant que le mouvement actuel est non économique, mais révolutionnaire, décidons que le travail ne sera repris qu'aux conditions anciennes. »

Les patrons ont refusé d'accorder la journée de huit heures ou de neuf heures. Ils ont décidé, en outre, la constitution d'un capital minimum de six millions pour résister aux exigences ouvrières.

LORIENT

Lorient, 17 mai.

Les grévistes des forges d'Hennebont sont toujours en grève.

Les campagnes continuent à être pillées.

Un nommé Selaquet, délégué de la Confédération générale du travail, a été arrêté aujourd'hui pour provocation au pillage et à l'incendie.

M. ETIENNE
à Belfort

Paris, 17 mai.

Le ministre de la guerre, accompagné du chef d'état-major général de l'armée, du directeur du génie, ainsi que du directeur de l'artillerie au ministère de la guerre, est parti dans la soirée pour Belfort, où il va inspecter les forts environnants.

Les cambrioleurs
dans un presbytère

Epernay, 17 mai.

Des cambrioleurs se sont introduits dans le presbytère de Montmort, près d'Epernay, pendant l'absence du curé.

Après de longues heures de travail, ils ont réussi à ouvrir le coffre-fort ; ils se sont emparés de la somme de 12.000 francs qu'il contenait soit en titres, soit en espèces.

Ces cambrioleurs se sont empressés de prendre la fuite. Ils sont activement recherchés par la police.

LE COMMANDANT DRIANT
contre
le Directeur du *Matin*

Paris, 17 mai.

Le commandant Driant, n'ayant reçu aucune réponse à la lettre qu'il a adressée au Directeur du « Matin, » ni aucune satisfaction, a envoyé aujourd'hui ses témoins à M. Bunau-Varilla pour lui réclamer une réparation par les armes.

∴

La lettre du commandant Driant était ainsi conçue :

Paris, 14 mai.

« A Monsieur Bunau-Varilla, propriétaire du « Matin ».

« Une campagne de calomnies, commencée par votre journal dans la semaine qui a précédé le scrutin du 6 mai, m'a porté le plus grand préjudice. Vous vous apprêtez à la recommencer pour le scrutin de ballottage en me faisant attaquer hassement par un drôle méprisé dans toute la presse, le sieur Mouthon.

« Au gérant du « Matin » et audit Mouthon qui sont deux comparses, j'envoie une assignation en correctionnelle pour diffamation.

« Mais derrière eux, il y a vous, qu'une condamnation n'atteindrait point, vous qu'on ne trouve jamais et qui inspirez tout, vous enfin qui êtes le propriétaire du « Matin » et que j'ai le droit de rendre responsable de tout.

« J'exige que cette campagne cesse et que vous me fassiez des excuses en première page de votre journal. Il ne sera pas dit que vous pourrez semer partout le scandale et introduire dans la presse des mœurs de basse police sans être pris vous-même à partie et sans répondre personnellement des infamies que recouvre trop souvent l'étiquette du « Matin ».

« Recevez, etc.

« Commandant DRIANT. »

COUR D'ASSISES DE MEURTHE ET MOSELLE

L'AFFAIRE
des abbés Claude et Lacour

Nancy, 17 mai.

La Cour d'assises de Meurthe et Moselle a commencé aujourd'hui les débats de l'affaire concernant MM. les abbés Claude et Lacour, qui, le 18 mars dernier, à Saint-Nicolas du Pont, à la suite d'une manifestation anticléricale, tirèrent des coups de feu sur des manifestants qui les avaient assaillis, tuèrent le nommé Schoumacker et blessèrent plusieurs autres personnes.

M. l'abbé Claude est accusé d'avoir volontairement donné la mort au nommé Schoumacker et M. l'abbé Lacour, de s'être dans les mêmes circonstances de temps et de lieu rendu complice d'un homicide volontaire.

Cette affaire qui passionne vivement la population, durera plusieurs jours.

Après la lecture de l'acte d'accusation, le président procède à l'interrogatoire de l'abbé Claude.

Cet accusé reconnaît les faits qui lui sont imputés et les déplore amèrement.

Il ajoute que s'il a tiré des coups de feu sur les manifestants c'est pour défendre ses jours qui étaient menacés.

« En présence, dit-il, de l'attitude agressive et menaçante des manifestants, j'ai fait feu pour défendre ma vie. »

Le président interroge ensuite l'abbé Lacour qui oppose aux faits qui lui sont reprochés la même excuse de légitime défense.

« J'ai défendu mes jours menacés, ajoute-t-il, j'aime mieux ma vie que celle des autres. »

∴

L'audience de l'après-midi a été consacrée à l'audition des témoins, dont les déclarations n'ont apporté aucun fait nouveau.

Les débats ont été renvoyés en continuation à demain.

Cette affaire avait attiré une foule considérable au palais où les mesures d'ordre sont très sévères.

Les Morts du Jour

Madame Octave Feuillet

Paris, 17 mai.

On annonce la mort de Madame Feuillet, la veuve de l'illustre académicien.

EN RUSSIE
LA DOUMA
La réponse au discours du trône

Saint-Pétersbourg, 17 mai.

La Douma de l'Empire continue la discussion du projet de réponse au discours du trône.

Cette discussion marche lentement. De nombreux orateurs prennent la parole. Chaque paragraphe est l'objet de plusieurs amendements.

L'ensemble de la discussion, qui occupera encore diverses séances, révèle une violente opposition des députés de la Douma à l'état de choses actuel et leur ardent désir d'obtenir des réformes.

EN PORTUGAL
La démission du ministère

Paris, 17 mai.

On télégraphie de Lisbonne à « l'Echo de Paris » :

Les ministres ont remis aujourd'hui leur démission au roi.

Remerciements

Madame Félix Battesti adresse ses remerciements émus à toutes les personnes qui ont pris part au deuil cruel qui vient de la frapper en la personne de son époux regretté, M. le docteur Félix Battesti.

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,20 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus 0,60 à 1 fr. la bouteille (verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
1 fr. 25 le fiasco de 2 litres 1/2 environ
Vins mousseux 1 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 1 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 30.
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Madère, Gentiane, 1 fr. 20.
Apéritif « Le Pof » 1 fr. 25.
Quinquina « Ponpont, » 1 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie 1 franc le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
La Maison prête le matériel à titre gracieux.

Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Pin larigio de toutes dimensions. Lattes à profonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toutes dimensions sur commande.
Sciage de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

Agence Maritime de Transports
A prix réduits pour toutes destinations
A. PADOVANI, Noyeux Port
Formalités de douanes
Avances sur marchandises
Billets de passage pour l'Amérique
Exportation de bois et de primeurs.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Mr ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

20.000 fr. de RENTE dans UN fr.
DERNIERS BILLETS
LOTERIE
des Enfants Tuberculeux d'Ormesson et de l'Institut Pasteur de Lille
500.000
100.000 - 50.000
UN MILLION
15 JUIN 1906

LA MAISON

L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des riasins si renommés du Cap orse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contref çon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque.

Demandez dans tous les bons établissements UN

VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXXIe ANNÉE — SAMEDI, 19 MAI 1906 — N° 137

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et payées aux Bureaux du Journal.
Petites divers. 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2f 50	4f 50	8 fr.
Autres Départ.	3f »	12 »	8 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00263

BIBLIOTHÈQUE BASTIA CAPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Pierre Célestin.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 10 m. — Coucher, 6 h. 48 m.
Dernier quar., le 14. — Nouv. Lune, le 22
Fête de Demain : Saint Bernardin.

18 MAI

LES ÉCONOMIES

Le gouvernement a fait savoir que le ministre des finances avait prié ses collègues de préparer leurs budgets avec toute la diligence possible et surtout de s'attacher à ne demander que les crédits strictement indispensables. Lors de la discussion de la dernière loi de finances, tout en professant un optimisme qui s'imposait à la veille des élections, M. Poincaré avait avoué un déficit d'une centaine de millions pour le budget de 1906 et avait énergiquement affirmé la nécessité d'une politique d'économies. L'avis qu'il vient d'adresser à ses collègues est la conclusion de ce discours. Malheureusement, si l'opinion rend justice aux louables intentions de M. Poincaré, elle ne laisse pas de demeurer un peu sceptique. Ce n'est pas la première fois qu'un ministre des finances donne de semblables avertissements. Il s'en faut de beaucoup. Tous les ans on reprend la vieille chanson qui berce la misère du contribuable, et tous les ans les charges publiques n'en continuent pas moins à s'aggraver implacablement et sans répit.

Lorsque les ministres ont réussi à triompher de la résistance des bureaux, qui considèrent toute réduction de crédits comme une mortelle atteinte à leur prestige, la politique d'économies est encore fort éloignée d'avoir gain de cause. Le budget présenté au Parlement n'est pas le budget voté. Le régime parlementaire a été spécialement inventé pour permettre aux peuples de se défendre contre les fantaisies dépensières des gouvernements. Mais la Chambre française a une manière toute différente de comprendre sa mission. Loin de s'évertuer à faire la chasse aux dépenses exagérées, à rogner les chiffres qui lui sont proposés, elle passe son temps à combler le gouvernement de largesses dont celui-ci déclarait n'avoir pas besoin. Et l'on voit les députés réclamer des augmentations de crédits, tandis que les ministres s'y opposent. C'est le monde renversé. Le résultat invariable de ces étranges discussions est que le budget revient de la Chambre considérablement alourdi, alors qu'il en devrait revenir allégé, et que chaque budget nouveau dépasse de quelques douzaines de millions le budget de l'année précédente.

Cette passion pour le gaspillage est inspirée aux députés par l'intérêt électoral. Les catégories d'électeurs qui profitent de ces générosités dispendieuses sont naturellement ravies et reconnaissantes ; et comme les frais sont répartis entre tous les contribuables, ceux-ci ne subissent pas sur le premier moment le contre-coup, qui ne finit par être sensible qu'à la longue. On risque bien d'indisposer la masse, mais à terme, pour ainsi dire, et l'on se fait tout de suite des amis, au comptant. Tel est le mécanisme bien connu du coulage parlementaire. Peut-on espérer que cette année, du moins, ayant devant eux quatre ans de législature, les nouveaux députés voudront bien renoncer provisoirement à ces habitudes déplorables ? De grandes réformes sont depuis longtemps promises, et quelques-unes ont même été amorcées. Par exemple, le projet sur les retraites ouvrières, voté par la dernière Chambre, va être examiné par le Sénat. Des réformes de ce genre, qui constitueraient un sérieux progrès démocratique, mais qui seraient extrêmement onéreuses, resteront impraticables tant que les dépenses inutiles, qui étent toute élasticité au budget, n'auront pas été sévèrement proscrites.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Aux Électeurs de l'arrondissement de Bastia

Electeurs,

Vous vous êtes affirmés dimanche dernier sur mon nom et vous avez été la grande majorité.

Je vous remercie du fond du cœur.

La manifestation du 6 mai a proclamé une fois de plus que les sentiments d'indépendance et de noble fierté sont et resteront toujours vivaces dans notre chère Corse.

De Bonifacio à la Giraglia un seul cri a retenti, cri de protestation et d'indignation contre ceux qui, à chaque occasion, tentent de nous asservir suivant leurs appétits et leurs besoins.

L'épreuve a dû leur sembler dure pour qu'ils aient cru nécessaire d'appeler au secours.

Vous avez été admirables de confiance et d'énergie, et tels, j'en suis sûr, vous serez dimanche prochain.

Ceux qui n'ont pas besoin de se courber pour compter dans leur pays, ceux qui ne courent pas aux faveurs ou aux emplois, ceux qui refusent de renier la foi de leurs pères, sont allés résolument à l'urne bravant les intimidations, les menaces, et la pression qu'on voulait exercer sur eux.

Nos adversaires ont voulu, par tous les moyens, égarer l'opinion publique ; leurs manœuvres ont échoué devant le bon sens des populations désabusées.

Assez de ces histrions politiques qui, fouettés hier encore par le maître dont ils disaient ne plus reconnaître l'autorité, sont revenus, humiliés et repentants, reprendre leur place de valets, après avoir abreuvé d'injures un vétéran de la démocratie insulaire.

La Corse, d'un bout de l'île à l'autre, les connaît et les juge.

Bastiais,

Je m'adresse à vous en toute confiance.

Vous m'avez bien des fois vengé des injures et des attaques dont j'étais l'objet, et à chaque scrutin j'avais la joie de constater que je conservais votre affection et votre estime.

Vous m'en avez donné une nouvelle preuve au scrutin du 6 mai, et c'est la meilleure des récompenses pour un enfant du peuple, qui a conscience de s'être constamment dévoué à la défense de vos intérêts.

Et maintenant un seul mot :

Que ceux, de tous les partis, qui sont venus à moi et qui ont eu à se plaindre de mon accueil votent contre moi.

AUGUSTE GAUDIN.
Maire de Bastia,
Membre du Conseil Général de la Corse.

Bastia, 16 mai 1906.

Lettre de remerciement de M. A. Landry

AUX ÉLECTEURS
de l'Arrondissement de Calvi

Mes chers compatriotes.

Quand j'ai posé, il y a trois mois, ma candidature dans l'arrondissement de Calvi, j'ai annoncé l'intention de me mettre en contact avec vous tous ; j'ai déclaré que je ne voulais devoir le succès, si je devais réussir, qu'à l'approbation que le corps électoral aurait faite de mes idées.

J'ai tenu ma promesse

J'ai expliqué partout cette doctrine socialiste à laquelle je suis passionnément attaché, doctrine qui vise à établir dans la société un régime de vérité, d'égalité, et qui par là ne fait que réclamer la réalisation complète des principes républicains

J'ai montré partout les intérêts économiques de notre pays négligés ou même desservis par ceux qui ont pour mission de les défendre

J'ai élevé enfin ma protestation contre la politique qui se fait depuis trop longtemps chez nous, politique toute de corruption, d'oppression et d'injustice

Tous vous avez vu que le mandat que je recherchais ne pouvait me valoir aucun avantage personnel. Tous vous avez vu en moi un ami sincère du peuple, un homme loyal et honnête, un patriote.

Malgré l'intervention violente du clergé, malgré la pression patronale qui, en bien des endroits, s'est exercée d'une façon odieuse en faveur de tel de mes concurrents, malgré la guerr acharnée que m'a faite une administration toujours prête à trahir la République pour servir certains intérêts et certaines passions ; j'ai recueilli 1.125 suffrages.

Aux 1.125 électeurs qui ont voté pour moi, j'adresse aujourd'hui mes remerciements les meilleurs. Ils peuvent croire que j'aurai toujours à cœur de leur témoigner ma reconnaissance et mon dévouement.

Au reste, je ne suis pas de ceux qu'un échec décourage. Je reste debout, et je continuerai à lutter pour la propagation des idées républicaines et socialistes, pour le relèvement économique de notre pays, pour l'affranchissement de la Corse exploitée, tyrannisée et avilie.

Vive la République démocratique et sociale !

Vive la Corse libre !

ADOLPHE LANDRY.

Syndicat des intérêts de la Corse

Samedi dernier, à 8 heures du soir, a eu lieu, dans les coquets et spacieux Salons de la Brasserie Universelle, le premier dîner annuel du Syndicat d'initiative des Intérêts de la Corse, à Marseille. Les convives, très nombreux, ont fait honneur à un menu des plus soignés. Au dessert, M. de Geffory, le sympathique président du Syndicat d'initiative, a levé son verre à la santé de ses

---

100. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

— Et il y est, patron, et il y est en plein. Je lui ai collé une cruche, je lui ai dit que la poulette ne s'était décidée à se marier qu'en apprenant que lui-même avait pris femme. Il ignorait que Suzanne de Précigny fut devenue Mme de Chelles. Ça lui a fait l'effet d'un coup d'assommoir. — Suzanne mariée et je n'en savais rien ! a-t-il balbutié d'un air navré. Naturellement, j'ai appuyé sur la chanterelle et, à cette heure, mon idiot est convaincu que la dame a fait un mariage de dépit parce qu'il en avait épousé une autre. A-t-on idée d'un serin pareil ? Mais il en faut comme ça pour que les malins comme nous fassent leurs affaires affaires. De la savoir mariée, ça lui a inspiré de la jalousie et une envie féroce de la revoir. Je lui ai dit que je me chargeais de les rapprocher, ai-je bien fait ?

— On ne peut mieux. A présent, le reste me regarde. Vous demanderez un peu de temps au comte, maître Duflost, et, après un délai de quelques jours, je me charge de le remettre en présence de dme de Chelles, et cela dans des conditions telles qu'elles me permettront d'arriver à mon but. Ainsi, Duflost, obtenez le comte un délai, faites le patienter jusque-là et n'oubliez pas de l'exciter, d'attiser son affection ancienne ? transformez cette amitié fraternelle en une belle et bonne passion.

User de votre influence sur ce misérable idiot pour faire naître en lui le désir de posséder Suzanne de Chelles. Représentez la lui toujours comme amoureuse de sa personne et continuez à lui affirmer que bientôt il recevra d'elle une preuve de cet amour. Démolissez à sainte et évoquez l'image de la femme. Oh ! vous pouvez insister sur ses charmes. Elle est délicieuse, la petite dme de Chelles, et il faudrait que le comte Van Oosten fut encore plus simple et plus fou qu'il ne l'est pour ne pas avoir l'envie de se conso er avec elle de ses malheurs avec la com se. Vous avez compris ?

— Parfaitement.

— Je me charge du reste ; je vous le répète, et je vous avertirai de ce qu'il y aura à faire au moment voulu Au revoir Duflost, et à bientôt.

— Au revoir, patron, et comptez sur moi, dit le domestique en se retirant, secoué d'un mauvais rire.

Quand il se fut retiré, Méconille sonna de nouveau Sébastien et, d'une voix brève :

— introduisez la femme à présent.

Moins d'une minute s'écoula.

La porte du cabinet s'ouvrit et donna passage à une autre de nos anciennes connaissances que nos lecteurs ont peut-être oubliée.

C'était la malheureuse Suissesse, l'infortunée gouvernante, devenue folle après l'enlèvement de Marie confiée à ses soins, Mlle Rousseau enfin, qui se présenta l'œil encore un peu hagard, mais ayant conservé sa tenue austère, son maintien décent, son apparence honnête d'autrefois.

Elle entra la tête basse, la démarche humble.

La pauvre femme paraissait vingt ans de plus que son âge.

A quarante ans à peine, elle avait les cheveux tout blancs, la figure ridée comme celle d'une vieille.

A la vue de Méconille, elle frissonna.

Il la regarda fixement, d'un air terrible, et imprimant à sa voix un accent sévère jusqu'à la rudesse :

— Voilà trois jours que je vous attends, mademoiselle. Pourquoi ne vous êtes-vous pas rendue à ma première invitation et m'avez-vous obligé à vous en adresser une seconde, plus pressante ?

Elle hésita un instant, puis d'une voix qui tremblait :

— Parce que vous me faites peur et que je voulais vous fuir.

— Vraiment ? reprit-il avec ironie, je vous fais peur et vous n'imaginez rien de mieux que d'essayer de vous soustraire à mon influence ?

— Cette influence que je ne puis accepter me cause une terreur insurmontable. Vous en abusez pour me faire commettre des actions que je devine mauvaises, malgré tout ce que vous me dites, et j'ai craint, en vous revoyant, d'être forcée de prendre un parti dans d'autres machinations malfaisantes.

» Depuis le jour où je vous ai rencontré pour la première fois, j'ai dû me soumettre à vos volontés. Vous m'avez chargée d'épier des personnes qui étaient bonnes pour moi ou des malheureux que je ne connaissais même pas.

» Tantôt vous me placiez auprès de gens qui m'accueillaient par charité et dont j'étais forcée de vous rapporter les faits et gestes dans un but que j'ignore, mais, d'instinct, je sens que c'était pour leur nuire.

» Tantôt vous m'attachiez malgré moi au service de l'inspection secrète de la Compagnie des omnibus et il me fallait rédiger des rapports sur les moindres fautes de pauvres travailleurs qui, sur mes dénonciations, étaient frappés de punitions, d'amendes, parfois même pour de vous ai vendu les secrets d'honnêtes gens, pour vous j'ai été cause que plus d'un père de famille a perdu la modeste place qui l'aidait à faire vivre les siens.

» Vous avez fait de moi une misérable, une infâme ! J'en ai conscience, je voudrais me révolter à la fin, mais je ne puis ! Vous me tenez par mon secret, vous êtes maître de mon honneur, de ma liberté ! Un mot de vous suffit pour me causer de l'épouvante. C'est comme si vous étiez Satan et que je me fusse livrée à vous corps et âme par un pacte effroyable. Entre vos mains, je suis sans force et sans volonté... Hélas ! combien de temps exercerez-vous encore sur moi cette horrible domination ? Quand me permettrez-vous de redevenir simplement la pauvre créature que Dieu a créée, ouvrière de son devoir, humble et pieuse, ne demandant qu'à gagner modestement son pain d'une façon honnête ? Quand n'aurez vous plus besoin de m'employer à de tristes et honteuses besognes ?

Il interrompit sa plainte avec brusquerie :

— Assez de jérémiades, mademoiselle ! Espérez-vous le pleurer ? Qu'être vous quand je vous ai connue ? Une malheureuse sortant de l'asile d'aliénés où l'avait conduite sa faute, je dirai mieux son crime !

— Moi, coupable d'un crime ? C'est impossible !... gémit elle égarée.

Il reprit, impitoyable :

— On vous avait confié une enfant... une pauvre infirme sans défense, une petite sourde-muette... Vous l'avez livrée à des tortionnaires pour de l'argent.

— Ce n'est pas vrai ! protesta-t-elle au milieu de ses sanglots.

— Vous mentez. J'en ai les preuves. J'ai reçu le témoignage de ceux qui vous ont parlé.

(*A suivre.*)

collègues et à la prospérité de la Corse.

Tour à tour, M. Gaston Valran, professeur d'histoire ; Arrighi, avocat général à la Cour d'Aix ; Cortichiato, avocat, vice-président du Syndicat ; Pompei, directeur du Palais de Cristal ; ont prononcé des allocutions pleines d'à-propos et qui ont été soulignées par les plus chaleureux applaudissements. Est-il besoin d'ajouter qu'au cours de ces fraternelles agapes, la cordialité la plus intime et la plus franche gaîté n'ont cessé de régner ? Soirée charmante, en somme, et pleinement réussie que les membres du Syndicat, enchantés de ce premier essai, se proposent de renouveler.

Sous ce titre d'actualité : « Pourquoi nous ne votons pas », le *Petit Bastiais* publiera demain un spirituel article de sa charmante collaboratrice *Ri-Ki-Ta*.

Ce que disent les Journaux

La République Française

De quoi s'est-il agi surtout le 6 mai et de quoi s'agira-t-il encore dimanche prochain ? De savoir qui distribuera des faveurs et des places.

Les programmes et les professions de foi n'ont pas même été lus par la majorité des électeurs. On leur a dit de la prononcer contre les réactionnaires et pour le parti au pouvoir, c'était hier M. Combes, c'est aujourd'hui M. Clémenceau, mais c'est la même chose aux yeux des populations qui se font d'ailleurs sur les ministres des idées fort arriérées. Sous la troisième République comme sous le second Empire on continue à voter pour ou contre le gouvernement.

Il existe un remède qui aurait pour effet de porter le coup fatal à la candidature officielle, à ses excès et à ses hontes, ce remède c'est le rétablissement du scrutin de liste avec la représentation proportionnelle.

L'Echo de Paris

Nous reconnaissons que les procédés de fraudes et de violences employés au profit des candidats du Bloc sont faits pour inspirer quelque dégoût aux braves gens qui se sont jetés dans la mêlée et pour rendre la lutte singulièrement difficile. Mais qu'importe ! Les candidats de l'opposition doivent rester jusqu'au bout à leur poste de combat, fière à l'insomni. S'ils ne sont point récompensés de leur dévouement par le triomphe immédiat de leurs idées, ils auront du moins sauvé l'honneur et préparé les revanches certaines.

C'est pourquoi nous souhaitons que partout soit suivi l'exemple si vaillamment donné par Paul Deroulède à Angoulême, par le colonel Marchand à Paris, par M. de Montebello à Reims, par le commandant Driant en Seine-et-Oise, par d'autres encore.

Le Soleil

Du côté des vaincus, l'opposition devra se convaincre que pour remplir efficacement son rôle d'opposition elle doit avoir une organisation, un programme et un plan. Pour l'instant, contentons-nous de résister et de nous défendre. Ce sera déjà fort joli si on fait entrer cette idée dans les cervelles conservatrices. Plus tard nous songerons à leur demander davantage. Nous essaierons de leur persuader que tout ce qu'ils dépensent de talent, de courage et d'argent est vain, absolument vain, s'ils ne savent où ils vont et si, ayant usé et même abusé des expédients, ils n'offrent pas au pays une solution nette et précise.

La Libre Parole

De M. Drumont, à propos du projet de réhabilitation de Dreyfus :

On n'a jamais vu magistrats attendant avec une servilité aussi cynique que la politique leur fasse signe en leur disant l'acte qu'il faut rendre.

Avec l'ancienne Chambre, on n'était pas encore le moment. Quelques mois avant les élections, il fallait cesser de soulever la question. Maintenant que les élections sont terminées et bien terminées pour le Bloc, on sonne la Cour de cassation qui traînait le marmot dans l'antichambre « Hé ! la Cour ! »

Dreyfus ayant toujours été coupable n'aurait pas été proclamé innocent et sa réhabilitation n'aurait pas été bâclée. Les élections ayant été bâclées, Dreyfus va être proclamé innocent quoiqu'ayant toujours été coupable.

L'Humanité

De M. Albert Wilm, sur les élections socialistes :

« Nos adversaires ne s'y trompent pas. A la stupeur du premier moment succède un véritable accès de rage, en présence de l'élection de Jules Guesde de Jaurès, de Vaillant et de Brousse, personnalités de notre unité définitivement scellée en attendant qu'Allemane, victorieux dimanche prochain, vienne à son tour prendre sa place de combat et sa part de responsabilité. Nulle part le parti socialiste n'a été entamé. Bien plus il a déjà gagné de nouveaux sièges et sa victoire s'accentuera au second tour de scrutin par le succès de ceux de ses candidats désignés pour le suffrage universel comme les porte-drapeaux des républicains.

L'Autorité

De M. Paul de Cassagnac, aux électeurs de Mirande :

« Par-dessus tout plane l'espoir de la revanche qu'une organisation sérieuse, un travail constant, cimenté par votre inébranlable fidélité rend certaine, inévitable. Elle est peut-être plus proche que vous ne le pensez. L'avenir est sombre, la révolution se montre à nos portes. La guerre civile et religieuse l'accompagne. Je ne vous quitte pas, et quand reviendra le clairon des batailles, vous me retrouverez parmi vous, résolu à combattre à votre tête, dans notre cher coin de Gascogne, pour Dieu et pour la France. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SAN-GAVINO-DI CARBINI. — M. Fr credi dernier, ont eu lieu à San-Gavino-di Carbini, au milieu d'une foule nombreuse et recueillie, les obsèques de M. Pietri Roch, rédacteur au ministère des Colonies, décédé à l'âge de 30 ans, des suites d'une longue et douloureuse maladie que les soins les plus dévoués n'ont pu conjurer.

Le deuil était conduit par M. Pietri Don-Pierre, négociant, père du défunt.

M. Pietri Roch laisse d'unanimes regrets. Sa mort a causé dans le village tout entier une consternation profonde.

C'était un jeune homme intelligent, affectueux et dévoué, sincère sans indiscrétion, aussi instruit que modeste. Ses manières aventures et graves lui avaient conquis de nombreuses sympathies. Ceux qui l'ont connu n'oublieront pas le fact et la douceur qui le distinguaient dans toutes ses relations.

Les études sérieuses qu'il avait faites, son application soutenue et son amour du travail laissaient concevoir de lui les plus belles espérances. Il possédait en outre cette cordialité et cette affabilité naturelles qui sont regardées à juste titre comme les heureux présages de l'élévation.

Nulle contrariété ne pouvait altérer la sérénité de son caractère. Pendant tout le cours de la maladie qui l'a ravi à la tendresse des siens, il n'a eu, malgré l'acuité de ses souffrances, que des paroles affectueuses et résignées pour tous ceux qui l'ont approché. Cette commission parfaite aux dispositions du Ciel dont il ne se départit jamais, s'est surtout manifestée dans tout son éclat à ses derniers moments. Il a vu venir la mort avec le calme et la confiance du juste. C'est avec une tranquillité de conscience singulière qu'il s'est éteint après une courte agonie, laissant le souvenir d'une de ces âmes que Dieu se hâte d'enlever de la terre quand elles sont déjà mûres pour le Ciel.

M. Nicoli Don a prononcé sur sa tombe le discours suivant :

Mesdames,
Messieurs,

Après avoir été le camarade assidu de celui que nous pleurons en ce moment, un triste devoir m'était réservé : celui de lui dire un dernier et suprême adieu.

Quelque la désolation dans laquelle m'a jeté sa mort prématurée me rende plutôt capable de verser des larmes que de prononcer des discours, je veux m'acquitter de cette dette sacrée, non seulement pour honorer sa précieuse mémoire, mais surtout pour apporter un soulagement à la douleur poignante de sa famille et de ses amis d'enfance.

La mort impitoyable n'épargne personne. La victime qu'elle choisit aujourd'hui laisse parmi nous un vide désolant et profond.

C'était un ami sincère et dévoué. Ses manières distinguées lui avaient attaché tous les cœurs. Son caractère franc et loyal lui avait conquis les sympathies les plus chaudes. Il avait certes montré un jour combien étaient légitimes les espérances que nous placions en lui. Hélas ! Dieu l'avait marqué pour une fin précoce.

Sa faible constitution, minée par un mal mystérieux, aurait exigé des ménagements dans les fonctions délicates qu'il remplissait au Ministère. Il se livrait tout de même à l'accomplissement de son devoir avec cette résignation douce et tranquille qui était la note dominante de son caractère, laissant à Dieu le soin de régler ses destinées. Les obstacles capables d'arrêter les efforts d'un esprit plus limité, lui donnaient tout simplement l'occasion de montrer davantage toute sa noble énergie.

Si vie s'est éteinte juste au moment où l'avenir semblait lui sourire. Trente ans ! L'âge des rêves d'or et des longs espoirs.

Rien n'a pu retarder le fatal dénouement ni les vœux de ses parents, ni les regrets de ses amis, ni les soins empressés de son père, ni les efforts des hommes de l'art. Nouvel exemple de la fragilité des choses humaines !... Lorsque arrive ce moment redoutable que Dieu a marqué comme le terme de notre vie, tous les titres d'honneur, de gloire ou de puissance ne servent qu'à rendre plus éclatant le funèbre triomphe de la mort. O mort ! Que ton empire est étendu, que tes voies sont secrètes, que ton souvenir est amer !... Tu brises tout, tu détruis tout, tu renverses tout.

Mais essayons de tremper notre douleur par le souvenir de notre joie. Il restera profondément gravé dans ma mémoire, cher et digne ami, ce jour où, pour la dernière fois, je vins te voir à ton chevet d'agonie. Tu étais déjà entre les bras de la mort, et tu me laissais part de tes projets d'avenir en homme qui se croit sûr du lendemain. Plus que jamais, j'appréciais alors ton esprit net, ton cœur généreux et bon, ta nature d'élite « Je ne crains pas la mort, me disais-tu, je n'ai pas été méchant ». Beau témoignage qu'une âme innocente seule peut se rendre à elle-même quand elle est sur les bords de la tombe.

Et maintenant, cher et grand ami, il ne me reste plus qu'à t'adresser la parole du dernier adieu.

Adieu donc, au nom de tous ceux qui te furent chers. Ah ! dis-leur que les amertumes des séparations ne sont faites que pour augmenter la douceur des revoirs.

Adieu, au nom de cette foule émue qui se presse autour de ton cercueil pour te rendre un solennel hommage d'estime et de respect.

Adieu, au nom de tes nombreux amis. Entends les murmures de regrets qui bercent, comme un chant de sympathie, ton entrée dans l'éternel repos. Au revoir dans cette patrie des élus, où les chagrins et les soucis sont inconnus. Repose en paix dans ce pays aimé, car mourir n'est rien quand on a vécu comme toi.

Adieu, cher et digne ami, adieu !

EXAMENS DE MARINE

Les examens qui viennent d'avoir lieu à Bastia, ont donné les résultats suivants :

Brevet de capitaine au long-cours de 1re classe

M. Giacobbi Antoine est admis définitivement.

Long Cours (Pratique)

Sont ajournés :
MM. Magne,
Tommasi.

Elève de la marine marchande

M. Franceschi Antoine est admis définitivement.

Cabotage (Supérieur)
(Theorie)

Sont admis :
MM. Valery,
Malerba Antoine,
Ambroselli,
Mattei Ange,
Chiaroni,
Sorba Lazare,
Bernardi Antoine,

Aux officiers de réserve et de l'armée territoriale

Les dispositions suivantes de la circulaire ministérielle du 27 mars 1905 sont portées à la connaissance de MM. les officiers de réserve et de l'armée territoriale.

« Les Commandants d'armes informent, par tous les moyens de publicité et en recourant, au besoin, à des avis individuels, tous les officiers habitant les environs des garnisons et n'appartenant pas aux corps qui y sont stationnés, des exercices, manœuvres avec cadres ou avec troupes, services en campagne, conférences, etc., qu'il jugera de nature à leur être utile.

« Les moyens de transport que possèdent les corps ou les garnisons peuvent être mis à leur disposition.

« Sous les réserves spécifiées à l'art. 21 les séances pratiques auxquelles assistent les officiers de réserve ou de l'armée territoriale comptent comme services effectifs et leur durée est déduite de la période de perfectionnement jusqu'à concurrence de 14 jours au maximum, s'il s'agit des officiers de réserve, ou de l'ensemble de la période d'instruction jusqu'à concurrence de 15 jours s'il s'agit des officiers de l'armée territoriale, une fraction de journée étant considérée comme une journée entière.

» Chaque journée ainsi déduite de la période d'instruction donne droit à la solde de présence.

» Un certificat délivré par le chef de corps ou de service établit, pour toute séance pratique, considérée comme une fraction de période, les droits de l'officier qui y a assisté.

» Si la séance a eu lieu dans un corps ou service autre que celui auquel l'officier est affecté un duplicata de ce certificat est adressé au chef de corps ou du service d'affectation. »

DYSPEPSIE

CONSTIPATION, ANÉMIE, MIGRAINES, VICES DU SANG,

et tous les nombreux et dangereux maux qui proviennent des

MAUX D'ESTOMAC,

guéris par

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.

Ce merveilleux remède a subi victorieusement l'épreuve de vingt-cinq années d'usage et d'expérience en France.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Demandez à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille, qui a introduit en France la Tisane Américaine des Shakers, une brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 mai

Thermomètre — 7 heures du matin + 15 8 à midi + 18 0 à 6 heures du soir + 17 4 Maxima 20 0 Minima + 13 2

Baromètre — 7 heures du matin, 750 mm. à midi, 754 mm. 6 heures du soir, 752 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. faible. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, pluvieux

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Carnet mondain

Nous apprenons avec un vif plaisir le prochain mariage de M. Antoine Vincignerra, fils de M. Vincignerra, capitaine de gendarmerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur et de Madame, née Olivieri, avec Mademoiselle Paulette Vittori, fille de Mme et de M. Antoine Vittori, propriétaire à Porri.

Nous adressons nos futurs époux nos bien sincères félicitations.

Examens de marine

Au nombre des candidats au long-cours déclarés admissibles nous relevons le nom de M. Alderi Eugène qui a été reçu avec le numéro un à l'examen d'élève au long-cours de la marine marchande.

M. Alderi, quoique très jeune a obtenu un brillant succès.

MM. Malerba Antoine et Mattei Ange ont été admis définitivement capitaines au cabotage, brevet supérieur, parties théorique et pratique.

Nous leur adressons nos meilleures félicitations.

Nouvelles militaires

M. Ceccaldi, sergent surveillant au pénitencier militaire d'Ain-Beida, passe à la prison militaire de Tunis.

Postes et Télégraphes

M. Bonardi est nommé surnuméraire des postes et télégraphes à Paris-Central.

M. Peretti, postulant, est nommé facteur local à Bordj-bou-Arreridj.

Préfecture de la Seine

M. Fagtianen Jean-Charles, adjudant au 39e d'infanterie, est nommé expéditionnaire de 7e classe à la préfecture de la Seine, bureau de la direction de l'enseignement primaire.

Maladies des yeux

Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

A louer

Appartement de 6 pièces au 5e étage, numéro 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du Journal.

— Magasin, boulevard Paoli, 28.

— 10 pièces, n° 27, rue de l'Opéra, au 2e.

S'adresser au bureau du journal.

Mots de la fin

Propos diplomatiques :

— Il y a lieu, paraît-il, un conflit diplomatique entre l'Angleterre et la Turquie, appuyée par l'Allemagne, à propos d'un chemin de fer syrien ?

— Oui, les Turcs réclament le droit de passage à Tebah ..

Etat-Civil

MARIAGES

Giorgi Saint Jean Dominique-André, employé, d'Aleria, et Lapi Catherine, cuisinière, de Soveria.

NAISSANCES

Borzoli Antoine-Jean-Louis, — Lorenzi Vincent. — Marati Antoine. — Filippi François. — Biagini Henri.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS DU CHEMINS DE FER. — Les employés et ouvriers syndiqués, sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie, dans la salle habituelle place Galetta.

La réunion étant d'une très grande importance, toutes absences sans punie conformément au règlement.

Le Secrétaire, Giammartini.

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures

GLACES

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

VIN DU NEBRIO

Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.

Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

Agence Maritime de Transports

à prix réduits pour toutes destinations

A. PADOVANI, Nouveau Port

Formalités de douanes

Avances sur marchandises

Billets de passage pour l'Amérique

Exportation de bois et de primeurs.

Aux amateurs de la pêche aux Truites

M. Jean SCOTTO de St-Florent, a l'honneur de les informer qu'il peut leur livrer des fleta vivants de la longueur de 8m 50 à 0m 75 de hauteur, au prix exceptionnel de 12 fr. rendu franco à domicile.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00264

BOURSE DE PARIS

	17 mai	18 mai
Rente 3 0/0 perpétuelle	98.85	99.00
Rente 3 0/0 amortissable	98.85	98.70

ex-coupon.

LA REVISION du procès Dreyfus

Paris, 18 mai.

La « Petite République » annonce que le procès en révision Dreyfus commencera le 15 juin devant la Chambre criminelle de la Cour de cassation.

On croit que la Cour de cassation cassera, sans renvoi, le jugement rendu par le Conseil de guerre de Rennes.

La Mort de M. Cuneo d'Ornano

Paris, 18 mai.

M. Cuneo d'Ornano, député de la Charente, est mort la nuit dernière, à son domicile, rue Saint-Pétersbourg, des suites d'une attaque d'apoplexie.

Né à Rome le 17 novembre 1845, M. Gustave Cuneo d'Ornano était avocat et ancien officier de mobiles de la Seine (1870).

Directeur du « Charentais » et du « Suffrage universel des Charantes » il était fils d'officier des gardes d'honneur de Napoléon Ier et petit-fils d'un aide de camp du général Desaix.

Député depuis 1876, il avait été réélu aux élections du 6 mai dernier.

Nouveaux détails

Paris, 18 mai.

D'après la « Liberté » M. Cuneo d'Ornano fut pris d'une indisposition, hier soir, après le dîner.

On prévint aussitôt un médecin, mais à l'arrivée de l'homme de la science, M. Cuneo d'Ornano expirait, succombant à la rupture d'un anévrisme qui l'avait foudroyé.

Madame Cuneo d'Ornano, les sœurs du député, ses enfants et son neveu assistaient à ses derniers moments.

Les Condoléances

Paris, 18 mai.

De nombreux télégrammes de condoléances sont parvenus aujourd'hui à la famille du défunt.

Le président de la Chambre, plusieurs députés et de nombreuses personnalités politiques se sont inscrites ce matin sur le registre déposé à l'entrée de la maison mortuaire.

Quelques interviews sur la mort de M. Cuneo d'Ornano

Paris, 18 mai.

Plusieurs journaux publient des interviews, prises à des personnalités politiques, sur la mort du député de la Charente.

M. Georges Berry, député conservateur de Paris, a dit :

« M. Cuneo d'Ornano avait su conquérir la sympathie de tous ses collègues, même de ceux qui ne partageaient pas ses idées politiques car il pratiquait une grande urbanité, bien rare de nos jours. »

M. le duc de Rohan, député royaliste du Morbihan, a répondu au reporter qui l'interviewait :

« La mort de M. Cuneo d'Ornano est une perte considérable pour le parti conservateur, dont il était l'un des chefs les plus autorisés. »

M. Viollette, député socialiste de l'Eure-et-Loire, s'est exprimé ainsi :

« M. Cuneo d'Ornano était un brave homme dans toute l'acception du mot.

« Il comptait de nombreuses sympathies même dans le parti radical socialiste. »

M. Anthime-Ménard, député progressiste de la Loire-Inférieure, a déclaré :

« M. Cuneo d'Ornano avait un se faire dans le Parlement un nom respecté. »

LA GUERRE au Capital ET au Patronat

Paris, 18 mai.

M. Jules Guesde, qui a été élu, le 6 mai dernier, député de la septième circonscription du Nord, a déclaré à un rédacteur de « l'Echo de Paris », qu'à la suite des résultats du 1er tour, il faut en finir avec le Capital et le Patronat.

« Il faut, a-t-il ajouté, une France ouvrière et paysanne assez forte pour s'emparer du gouvernement et faire la loi. »

M. Guesde a dit, qu'il déposerait, à la rentrée du Parlement, un projet de loi interdisant aux patrons d'être candidats dans la région où ils emploient des ouvriers.

COUR D'ASSISES DE MEURTHE ET MOSELLE

L'acquittement des abbés Claude et Lacour

Nancy, 18 mai.

Les débats de l'affaire des abbés Claude et Lacour ont été repris ce matin.

Après l'audition des derniers témoins la parole a été donnée à M. l'avocat général qui a requis une condamnation sévère contre les accusés.

L'organe du ministère public ne s'est pas opposé toutefois à l'admission des circonstances atténuantes.

∴

A l'audience de cet après-midi, les défenseurs des abbés Claude et Latour ont, dans de brillantes plaidoiries, soutenu le système de la légitime défense en faveur de leurs clients.

Le jury s'est ensuite retiré dans la salle des délibérations et a rapporté quelques minutes après, un verdict négatif sur toutes les questions.

En conséquence les abbés Claude et Lacour ont été acquittés par la Cour et mis immédiatement en liberté.

LE COMMANDANT DRIANT *contre* le Directeur du *Matin*

Paris, 18 mai.

Nous avons annoncé hier, dans nos télégrammes que le commandant Driant avait envoyé ses témoins au directeur du « Matin » à la suite d'une campagne de calomnies entreprise contre lui dans ce journal.

M. Bunau-Varilla, directeur du « Matin », a refusé l'entrevue demandée par les témoins du commandant Driant, et a fait savoir qu'il répondait à la lettre en question par l'envoi de papier timbré à l'administrateur de « l'Eclair » et à M. Judet, l'un des témoins du commandant Driant.

Le Ministre de la Marine *à Philippeville*

Philippeville, 18 mai.

M. Thomson, ministre de la marine, s'est embarqué aujourd'hui à midi sur le croiseur cuirassé « Kléber » à destination de Marseille.

Toutes les autorités civiles et militaires de la ville ont salué le ministre à son départ.

Une foule considérable massée sur les quais, a fait à M. Thomson une ovation des plus enthousiastes.

La Peste A PORT-SAID

Paris, 18 mai.

Un télégramme de Port-Said annonce que des cas de peste se sont déclarés dans cette ville.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE TOULON

La séquestration D'UN COMMISSAIRE DE POLICE

Toulon, 18 mai.

Dans son audience de ce matin, le tribunal correctionnel de Toulon a condamné M. Doria, secrétaire général de la Bourse du Travail, à trois mois de prison pour séquestration d'un commissaire de police.

L'AFFAIRE du Cercle du Commerce *de Marseille*

Le Jugement

Marseille, 18 mai.

Le tribunal correctionnel a rendu son jugement, au cours de son audience de ce matin, dans l'affaire du Cercle du Commerce.

Cette affaire se lie à peu près intimément à l'affaire des Maîtres-chanteurs, non seulement en raison de certains inculpés qui furent premièrement inquiétés par leurs agissements dans divers chantages, mais également parce que ce fut la descente faite par le parquet au Cercle du Commerce, qui permit de découvrir la pièce initiale de toutes les poursuites ayant rapport avec l'affaire des Maîtres-chanteurs.

Cependant les huit prévenus, dont les noms soivent, ne sont poursuivis que comme tenanciers d'une maison de jeux :

Ernest Scrosopi, président du Cercle ;
Marius Fasce, trésorier ;
Louis Blanc, caissier ;
Louis Fellen, secrétaire ;
Joseph Beaudoin, tenancier ;
Jean Derios, portier ;
Antoine Pascal, tenancier ;
Beaudoin fils, id.

Le tribunal a condamné tous ces prévenus à des peines variant de 15 jours à 6 mois de prison, avec 500 à 2000 fr. d'amende et la confiscation des enjeux saisis.

LES GRÈVES PARIS

55.887 grévistes

Paris, 18 mai.

La préfecture de police déclare que le nombre des grévistes s'est élevé aujourd'hui à 55.887, ce qui représente une diminution de 5.018 sur la journée d'hier.

La grève diminue dans l'industrie de l'automobile et des voitures.

La situation est stationnaire en ce qui concerne la grève des ouvriers du livre, du bâtiment et de l'ameublement.

HENNEBONT

Lorient, 18 mai.

Des troubles ont éclaté à Hennebont ; il a fallu l'intervention de la gendarmerie pour calmer les manifestants.

Deux grévistes ont été arrêtés la nuit dernière pendant qu'ils élevaient des barricades sur la route.

MARMANDE

Marmande, 18 mai.

Les ouvriers tonneliers et les maçons sont en grève.

Les grévistes ont eu une entrevue avec les patrons ; aucun accord n'est intervenu.

L'ordre n'a pas été troublé.

MONT-DE-MARSAN

Mont-de-Marsan, 18 mai.

Les résiniers de Mezos ont déclaré la grève.

Dans l'après-midi des troubles graves ont éclaté. Les grévistes ont enfermé le maire à l'Hôtel-de-Ville, où il est retenu prisonnier.

Le Préfet des Landes est arrivé sur les lieux. Il a aussitôt requis la troupe qui arrivera dans la soirée.

EN ITALIE

La démission du ministère

Paris, 18 mai.

Le correspondant du « Temps » à Rome télégraphie :

Le ministère a été mis en minorité à la Chambre.

Tous les ministres ont donné aujourd'hui leur démission.

A la Chambre

Rome, 18 mai.

A la séance de cet après-midi, M. Sonnino, président du Conseil des ministres, a annoncé la démission du ministère.

Tous les ministres ont quitté leurs bancs.

La Chambre s'est ajournée « sine die ».

AU VATICAN

Le Pape et LES ASSOCIATIONS CULTUELLES

Paris, 18 mai.

Le correspondant du « Figaro » à Rome télégraphie :

Il est à peu près certain que le pape autorisera les associations cultuelles sans en accepter le principe, sans adhérer à la loi de Séparation ni donner à son autorisation un caractère définitif.

En agissant ainsi Pie X veut réserver l'avenir.

La santé de Pie X

Rome, 18 mai.

A la suite d'une légère attaque de goutte le pape a suspendu aujourd'hui ses audiences.

EN RUSSIE

LA DOUMA

Saint-Pétersbourg, 18 mai.

La Douma de l'Empire a définitivement adopté le projet de réponse au discours du Trône.

Ce projet a été modifié par de nombreux amendements.

La Douma a décidé d'interpeller le ministre de l'Intérieur sur la publication d'un document relatif aux provocations de la police dans les crimes politiques.

L'amnistie générale

St-Pétersbourg, 18 mai.

Dans une réunion du Conseil de l'Empire, M. Witte s'est déclaré partisan de l'amnistie pour les égarés et les innocents ainsi que pour tous les condamnés qui subissent des peines trop élevées.

M. Witte combattra toute mesure pouvant provoquer la révolution qui serait un grand malheur pour la Russie.

Le mouvement agraire

Saint-Pétersbourg, 18 mai.

Le mouvement agraire augmente dans la province de Saratow où plusieurs domaines ont été saccagés par les paysans.

Le service d'ordre est assuré par les troupes qui ont été renforcées.

Le Voyage de Guillaume II en Lorraine

Paris, 18 mai.

On télégraphie de Thionville :

L'empereur est arrivé aujourd'hui à Thionville.

Le maire lui a souhaité la bienvenue.

Répondant aux souhaits du maire, Guillaume II a déclaré ce qui suit :

« Il est certain que la ville et ses industries ne peuvent se développer que si nous conservons la paix.

« De même qu'il a plu à Dieu de nous l'accorder l'année dernière, je suis fermement convaincu que nous réussirons dans l'avenir, en nous appuyant sur notre armée, à conserver cette paix qui nous est si nécessaire. »

EN AUTRICHE

LES VICTIMES DE LA FOUDRE

13 morts, 20 blessés

Vienne, 18 mai.

Un télégramme de Teschen dans la Silésie autrichienne, annonce que pendant un enterrement qui a eu lieu à Honiakau, la foudre a éclaté faisant de nombreuses victimes dans le cortège funèbre.

Treize personnes ont été tuées. On compte vingt blessés, dont quelques-uns atteints gravement.

EN PERSE

La santé du Shah

Paris, 18 mai.

On télégraphie de Téhéran au « Matin » :

Le shah a été frappé d'une attaque d'apoplexie.

Son état, qui est grave, inspire de sérieuses inquiétudes.

AU VÉNÉZUÉLA

Le Présidence de la République

New York, 18 mai.

Des télégrammes adressés de Caracas annoncent que M. Castro, reprendra incessamment la présidence de la République du Vénézuéla.

On assure que M. Castro accordera une amnistie générale aux prisonniers politiques.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL

BATTEUSES MAYFARTH

à bras, à manège, à moteur

Moissons des contrées lointaines

Douceur de roulement incomparable

Batteuses à bras avec

rendement de 40 hectolitres en 10 heures

Plus de 90.000 Batteuses et Manèges livrés annuellement

Charrues — Hache — Paille — Concasseurs,

Ecremeuses — Semoirs et toutes machines agricoles.

FAUCHEUSES, MOISSONNEUSES & LIEUSES

Conditions Noton.

Correspondance en français ou italien

P. MAYFARTH & Cie — Paris 6, rue Riquet

On demande de bons agents

AGENT A CARTICASI : Jean Mathieu MATTEI, à Carticasi par St Laurent.

Les allumoirs à Gaz et Acétylène

Jean Cluk, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

Indispensable en Campagne

ALMANACH DE LA GAZETTE DE VILLARS

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

UNE PREUVE

POUR LES INCRÉDULES

Toute personne affaiblie demande à **ne sentir** vigoureuse de manoir : à **se sentir** réellement — avec la jeunesse étincelle de la vie nerveuse — ; à **se sentir** bouillonner à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à **se sentir** le cerveau libre, enfin maître de l'énergie de pensée ; à **se sentir** heureuse, gaie et remplie de joyeuses inspirations ; — en un mot, à **se sentir** débarrassée d'accès de découragement, d'agressivité cérébrale, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à se sentir radicalement soi, l'objet de l'admiration des hommes et des femmes.

Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

L'homme supérieur ; il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse artérielle ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait voir sous un aspect agréable et réel les moindres circonstances que des heures d'avant.

L'ELECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite

BON pour le livre illustré gratuit valant 6 francs

Docteur R.-N. MACLAUGHLIN 14, bd Montmartre, Paris.

Prière de n'envoyer sous bon gratuit sous enveloppe.

Nom .....

Adresse .....

Dr R.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte réception.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? MY OLA.

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux scientifique. Résultats toujours certains. Toute tentative contrefaite.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs et en Flacons et Grands Flacons.

ENTREPOT : 20, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le sont aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et l'institutrices.

Exposés au plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues d'un brevet supérieur sont attachées à l'établissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer en profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — DIMANCHE, 20 MAI 906 — N° 137

00265

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et repues aux Bureaux du Journal.

Petits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	32 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

POURQUOI NOUS NE VOTONS PAS

Lassés de diriger leur ménage, d'élever des enfants ou de raccommoder des chaussettes, les femmes se mirent un jour en tête de faire autre chose. Elles en avaient assez de l'existence effacée que leur valait la faiblesse de leur sexe, et elles songèrent que si leurs seigneurs et maîtres (dont leur finesse leur fait souvent reconnaître l'infériorité), étaient capables de faire des avocats, des médecins, des professeurs, elles pourraient peut-être les imiter. Ce fut l'origine du féminisme.

Comme toutes les idées nouvelles, celle-là eut ses adeptes et ses détracteurs. Les premiers se recrutèrent parmi les femmes émancipées, avides d'indépendance, parmi les pauvres filles nécessiteuses que ne tentaient pas les ateliers, et aussi parmi certains hommes qui considèrent leurs compagnes comme des égales. On trouva les détracteurs parmi ceux qui ne veulent voir dans l'autre moitié du genre humain que des êtres faibles, charmants, incapables d'un travail sérieux, parmi celles qui, femmes dans la plus belle acception du mot, veulent rester telles, c'est-à-dire, des êtres de grâce et de séduction, uniquement créées pour rendre la vie agréable aux pères, aux frères, aux époux.

Ainsi discuté, entre des partisans chaleureux et des adversaires, non moins ardents, le féminisme s'est doucement développé. Les progrès dans ce sens ne sont pas énormes, et je crois bien que très longtemps encore nous resterons « femmes » simplement. Nous avons pourtant des doctoresses, quelques avocates et de nombreuses « professeurs ; » sans parler des intéressantes demoiselles de téléphone, des administrations bienveillantes ont accueilli le sexe joli. Mais, au grand désespoir des féministes enragés, nous n'avons pas encore d'électrices. Ces messieurs, qui ont consenti à regret à entrebailler quelques portes, nous ferment intrépidement au nez celles de la politique. Savez-vous pourquoi ?

Tandis que les mécontentes sentent bouillonner dans leurs jolies têtes des idées de révolte, moi que le féminisme n'a jamais empêchée de dormir, j'ai trouvé à ce refus d'égalité, des raisons qui ne sont peut-être pas les bonnes, mais qui pourraient bien être les vraies. Et puisque nous sommes entre nous, car les hommes ne lisent jamais un article à griffe féminine, voulez-vous me laisser vous dire quelques douces vérités ?

D'abord, et ceci vous consolera du reste, ces messieurs trouvent qu'il y a bien trop de mic-mac dans leurs combinaisons électorales pour nous permettre d'y fourrer le petit bout du nez ; et s'ils nous excluent impitoyablement de leur cuisine politique, plus compliquée que l'autre, c'est qu'ils craignent notre esprit frondeur, et se méfient de notre flair...

Ceci dit, pourquoi voudriez-vous voter ? Avez-vous songé d'abord que l'on n'est électeur qu'à un certain âge et candidat qu'à certains autres. Or, si vous consentez quelquefois à avoir vingt ans, jamais vous ne consentirez, n'est-ce pas, à dépasser la vingt-cinquième année ? « Quel âge avez-vous, demandait à Floche le commissaire si bon enfant de Courteline ? — Vingt-cinq ans, répondait le fou raisonneur. — Allons donc, vous plaisantez ! — Pas du tout, j'ai eu vingt-cinq ans, et comme j'ai trouvé que c'était un bel âge, j'y suis resté ! » .

Combien d'entre vous pourraient en dire autant ! Or, avec cette éternelle fraîcheur, on pourrait à la rigueur entrer au Palais Bourbon, mais jamais on ne connaîtrait les somnolentes douceurs du Luxembourg.

D'autre part, pour qu'une élection soit possible, il faut se mettre d'accord sur le candidat. Croyez-vous que vous arriveriez à faire l'entente sur le choix d'un nom ? Vous avez des goûts si différents, des opinions si opposées, vous mêlez si bien à toutes choses vos petites rivalités de salon, que jamais vous n'oseriez déclarer telle candidate digne de vos suffrages.

Madame X. est trop jolie, trop fine, impossible de voter pour elle, ce serait reconnaître une supériorité qu'on ose à peine s'avouer à soi-même, Madame Y. est en vérité exquisement intelligente, mais il n'y en a que pour elle dans toutes les conversations, et on ne pardonne pas facilement ces succès-là. Madame Z. est une charmante maîtresse de maison, mais ses réceptions sont si choisies, si fermées, qu'elle n'est fait pas mal d'ennemies, furieuses de n'avoir pas reçu, de tout l'hiver, le moindre carton !

Ainsi d'élimination en élimination, vous écarteriez de votre choix toute candidate pouvant vous représenter dignement, pour n'envoyer au Parlement que des... disgraciées ou des... naïves.

Mais admettons un instant que les petites jalousies aient fait silence, vos *députées* soient dûment élues. Voyez-vous d'ici, nous, mais la voyez-vous bien cette Chambre mixte où, parmi les redingotes sévères, les jaquettes impeccables et les complets « ailes de pigeon » les toilettes vaporeuses et les chapeaux empanachés mettraient leur note de haute élégance ? Ces Messieurs en perdraient la tête, bien sûr ! Comment songer à équilibrer un budget, toujours prêt à pencher du mauvais côté, quand à côté de vous, une délicieuse voisine agite d'un rythmique mouvement d'éventail, de si troublants parfums ? Comment écouter ce palpitant discours sur la grève des mineurs quand, précédée par un huissier, votre exquise collègue de l'extrême-droite se hâte vers son banc, frou froutante, fraîche, embaumée à croire que tout le printemps s'est engouffré subitement dans la salle austère !

Mais tout scrutin deviendrait impossible ! On attendrait pour voter que la petite blonde du centre gauche ait fait, du bout de son face à main armorié, le signe convenu. Ou ne choisirait plus sa place sur la nuance de ses opinions, mais on s'assiérait au hasard des sympathies, en se guidant uniquement sur la tache claire de la silhouette préférée.

Et les interpellations ! Ah ! ils ont vu de beaux jours les vieux murs du Palais-Bourbon ! Mais que seraient les scènes de pugilat, dignes pourtant des temps antiques, qui illustrèrent certaines séances orageuses auprès des prises de bec d'une assemblée de femmes ! Il y eut une « journée des gifles » dont la joue de ce pauvre M. Laur doit encore garder le cuisant souvenir ; eh bien ! nous aurions de célèbres et de nombreuses « journées de crêpages » qui réveilleraient, aux collègues masculins, bien des mystères sur l'art moderne de se coiffer.... .

Ah ! croyez-moi, ne votez pas, ne vous faites pas élire ! Laissez à ces Messieurs leurs dernières illusions, et ne leur montrez pas, dans le feu d'une lutte que la sonnette présidentielle n'apaiserait nullement, les petites faiblesses, le.... défaut de la cuirasse derrière laquelle s'abrite votre beauté.

On nous appelle la plus belle moitié du genre humain, contentons-nous de cela. Et au lieu d'empiéter sur les domaines de nos voisins, restons nous-mêmes, c'est à dire des créatures de charme, de douceur..... d'élection !

Cela vaudra mieux que d'en faire.

RE-KI-TE.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Aux Électeurs de l'arrondissement de Bastia

Electeurs,

Vous vous êtes affirmés dimanche dernier sur mon nom et vous avez été la grande majorité.

Je vous remercie du fond du cœur.

La manifestation du 6 mai a proclamé une fois de plus que les sentiments d'indépendance et de noble fierté sont et resteront toujours vivaces dans notre chère Corse.

De Bonifacio à la Giraglia un seul cri a retenti, cri de protestation et d'indignation contre ceux qui, à chaque occasion, tentent de nous asservir suivant leurs appétits et leurs besoins.

L'épreuve a dû leur sembler dure pour qu'ils aient cru nécessaire d'appeler au secours.

Vous avez été admirables de confiance et d'énergie, et tels, j'en suis sûr, vous serez dimanche prochain.

Ceux qui n'ont pas besoin de se courber pour compter dans leur pays, ceux qui ne courent pas aux faveurs ou aux emplois, ceux qui refusent de renier la foi de leurs pères, sont allés résolument à l'urne bravant les intimidations, les menaces, et la pression qu'on voulait exercer sur eux.

Nos adversaires ont voulu, par tous les moyens, égarer l'opinion publique ; leurs manœuvres ont échoué devant le bon sens des populations désabusées.

Assez de ces histrions politiques qui, fouettés hier encore par le maître dont ils disaient ne plus reconnaître l'autorité, sont revenus, humiliés et repentants, reprendre leur place de valets, après avoir abreuvé d'injures un vétéran de la démocratie insulaire.

La Corse, d'un bout de l'île à l'autre, les connaît et les juge.

Bastiais,

Je m'adresse à vous en toute confiance.

Vous m'avez bien des fois vengé des injures et des attaques dont j'étais l'objet, et à chaque scrutin j'avais la joie de constater que je conservais votre affection et votre estime.

Vous m'en avez donné une nouvelle preuve au scrutin du 6 mai, et c'est la meilleure des récompenses pour un enfant du peuple, qui a conscience de s'être constamment dévoué à la défense de vos intérêts.

Et maintenant un seul mot :

Que ceux, de tous les partis, qui sont venus à moi et qui ont eu à se plaindre de mon accueil votent contre moi.

AUGUSTE GAUDIN.

Maire de Bastia,

Membre du Conseil Général de la Corse.

Bastia, 16 mai 1906.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Pierre Célestin.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 10 m. — Coucher, 6 h. 18 m.

Dernier quar., le 14. — Nouv. Lune, le 22

Fêtes de Demain : Saint Bernardin.

19 MAI

PAS D'ABSTENTIONS

La France est appelée, aujourd'hui à faire connaître encore ses volontés.

Quand on approche de la période électorale, les divers partis s'efforcent de préparer chacun le terrain qui doit leur être le plus favorable pour la bataille engagée. Pour employer l'expression consacrée, ils cherchent « une plateforme. » Pour les élections présentes, il ne fut point besoin de chercher : les événements ont posé des questions auxquelles la Nation va répondre.

Sur ces questions, l'opinion de tous est faite. Rarement il fut plus facile de se prononcer. A plusieurs reprises, lors des élections générales, il arriva qu'on eut à constater des quantités d'abstentions, attribuables à l'indifférence d'un certain nombre de citoyens pour la politique de détail. Il semblait à ces derniers que, la question de régime n'étant pas en jeu, il était inutile de se préoccuper de ce qu'ils considéraient comme « des nuances » et des questions de personnes. Cette fois-ci, il n'en va point de même ; on sent que l'indifférence serait une attitude coupable.

S'abstenir, c'est s'assimiler volontairement aux citoyens indignes qui, condamnés par les tribunaux, se voient priver de leurs droits civils.

La France traverse une crise qui ne laisse point d'inquiéter ceux qui réfléchissent. Les abstentionnistes songeront qu'en n'allant point porter leurs bulletins dans les urnes, ils se font les auxiliaires inconscients des partis avancés, qui, solidement constitués, avec des cadres énergiques, font voter, sans défaillance, des troupes disciplinées.

Ce sont les abstentionnistes du passé qui sont responsables du mal présent. Les hommes d'ordre doivent tous contribuer à assurer à la France un avenir pacifique et réparateur.

Masques tombés

Depuis quelques semaines, le ministère étonnait les conservateurs et affligeait ceux de ses amis qui n'étaient pas dans le secret, en déployant une mâle énergie contre les révolutionnaires. D'autre part, M. Sarrien montait en chaire et prêchait le respect des croyances, la liberté des cultes ; il invoquait, pour justifier ses actes et caractériser ses intentions, certains docteurs illustres de la foi catholique, dont la docilité était essentiellement généreux.

S'inspirant de cette haute autorité, les candidats les plus notoirement bloqués laissaient publiquement les déclarations religieuses que leurs concurrents auraient été fort empêchés de condamner, et leurs affiches — sur ce point spécial — ressemblaient étrangement à celles des candidats libéreux.

Il s'agissait de sédoire le suffrage universel et de piper l'électeur. Par ces moyens, que la morale réprouve, les blocards sont sortis victorieux de la lutte. Ils se querellent bien entre eux à l'occasion des ballottages, mais nous sommes à terre — du moins ils paraissent le croire — et c'est pour eux l'essentiel.

Les maîtres de la République n'ont plus aucune raison de s'affubler d'un déguisement qui ne leur sied point et de cacher leurs visages. Ils jettent le masque et remisent au magasin des accessoires le complet, les fiches blanches, les déclarations bénignes et les brochures émollientes. Ou écarte du coude le compère Sarrien et c'est le pontife Combes qui paraît en scène et fait entendre la parole de vérité :

« On doit attendre, dit-il, de la nouvelle majorité, l'exécution stricte de la loi de 1905. » Pas d'atermoiement, pas de modération dans l'exécution de la loi, surtout pas de transaction. L'Eglise est condamnée, il faut qu'elle périsse. Or, M. Combes, c'est le Protecteur de la République : M. Clémenceau, qu'il le veuille ou non, ne peut être que l'exécuteur de ses volontés.

Je crois bien qu'il lui plairait d'échap-

pur à la domination qu'on entend lui imposer; mais que peut il faire? Placé, comme l'âne de Buridan, entre deux picotins, entre lesquels — je le reconnais — il lui sot d'autant plus malaisé de choisir que l'un et l'autre lui seraient nuisibles, le picotin Combes ou le picotin Guesde, il lui faut se subordonner ou disparaître. Il se subordonnera.

N'a-t-il pas lui-même proclamé que l'article 4 accordait trop de liberté à l'Eglise? N'a-t-il pas dit que « si la loi de séparation n'était pas votée, ce serait une déception, et que si elle était votée *ce serait une désastre* ? Ou le lui rappelle aujourd'hui, si d'aventure il l'avait oublié...

Quand, dans un récent article, nous demandions un suffrage universel de forcer le gouvernement à reporter, fût-ce dans son intérêt, le mal qu'il a fait à la France, nous nous illusionnions, nous espérions la conclusion. Nous pensions que telle était la pensée du Saint-Père, et c'était, à notre avis, ce sentiment qui le déterminait à garder le silence, tant que les élections n'étaient pas achevées.

Nous sommes, à l'heure actuelle, plus éloignés que jamais de l'apaisement. Avec la majorité nouvelle, avec les socialistes *unifiés* qui entendent réaliser leur programme et ne point le sacrifier à des satisfactions immédiates, on ne peut songer à un accommodement qui tempérerait les rigueurs de la loi.

Il ne s'agit plus de se soumettre. Il nous faut capituler ou résister. Si le catholicisme a des raisons profondes dans le pays, *si l'on doit attribuer à l'interruption des inventaires*, aux déclarations mensongères du gouvernement, à son attitude falsificieusement conciliante, l'apparente stoïcie de nos correligionnaires, il nous faut employer tous les moyens pour les éclairer et les réveiller, ranimer dans leurs âmes le feu sacré qui n'est pas, qui ne peut pas être éteint.

Si — ce que nous nous refusons d'admettre — la défaite de nos amis est due à la lassitude, à l'indifférence de ceux dont ils étaient en droit d'espérer le concours *actif, il n'importe point que nous résistions* ou que nous capitulions; ce ne sera plus seulement la fin du culte, ce sera aussi la mort de la foi.

***

En voyant l'Eglise se soumettre à la force brutale, les timorés penseront qu'ils auraient tort de s'exposer à recevoir les coups que le clergé s'efforcerait d'éviter pour lui même, et ils se refuseraient à avoir des vertus dont ils ne trouveraient pas l'exemple d'un haut, et par conséquent à constituer les associations cultuelles qui engageraient gravement *leur responsabilité*. Le nouveau régime ecclésiastique ne pourrait donc fonctionner, le découragement aurait raison de nos efforts, ce serait la déliquescence sans dignité, la mort sans combat.

Combien différente serait notre situation si le Saint Père, dont les légitimes espérances ont été trahies, reconnaissant que désormais tout espoir de conciliation doit être abandonné, opposait le non possumus de l'Eglise aux agressions qu'il n'a jamais provoquées?

Les catholiques, pratiquants ou non, comprendraient qu'il existe ici bas une puissance morale contre laquelle la force brutale, la révolution et la fortune elle-même ne sauraient prévaloir.

Ils accepteraient joyeusement la persécution, parce que le clergé, souffrant avec eux, les encouragerait, les consolerait, les *réconforterait*. Le peuple aime ceux qui viennent à lui, sentent comme lui et sont heureux ou malheureux avec lui.

En face du Rire, qui représente les appétits toujours inassouvis et les ambitions temporairement triomphantes, ils verraient se lever l'Idéal auguste de pureté, de morale et de foi; ils comprendraient que le message peut, *à certaines heures*, pervertir les esprits et troubler les âmes, mais que l'avenir appartient à ceux qui, sans défaillance, s'inspirent toujours des vérités éternelles.

M. Clémenceau, polémiquant avec M. Briand, rapporteur de la loi de séparation — aujourd'hui son collègue — disait textuellement: « Tout cela, c'est la politique des petits profits. »

Les catholiques, gens d'une simple, ne se demandent pas si l'Eglise, adoptant telle ou telle tactique, peut rechercher de grands ou de petits profits, ils entendent que la Foi soit vaillamment défendue avec eux et pour eux.

ARTHUR MEYER.

(*Gaulois*).

NOUVELLES RELIGIEUSES

A SAINT-JEAN. — Aujourd'hui dimanche, fête de Saint Pascal Baylon Grand'Messe à 11 heures. Le soir à 4 heures, Vêpres, suivies de la Bénédiction du T. S. Sacrement et du baiser de la Sainte Huilgue.

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois

Sur l'armée :

« Si nous tournons nos regards vers la frontière, nous y apercevons des fantômes de régiments, des squelettes de compagnies. C'est à Paris que les défenseurs de la patrie se sont consumés, et ce n'est pas contre l'étranger qu'ils ont mission de nous défendre. Après trente-cinq ans de République, c'est contre des Français que l'on déploie ses trois couleurs nationales. Ceux qui avaient assumé la tâche de réorganiser notre armée ont volontairement négligé ce devoir sacré. On n'était pas elle que l'on entraînait pour la guerre étrangère, c'était l'armée du désordre et du crime que les combattes et les francs-maçons préparaient à la guerre civile. Par grand'te fortune, ils ont eu peur pour eux-mêmes du péril qu'ils avaient créé : l'armée nationale les a sauvés en nous sauvant. »

Le Petite République

De M. Henri Turot, sur la majorité parlementaire :

« Il saute aux yeux qu'on ne saurait se passer des voix socialistes à la Chambre, qu'à la condition de demander celles de certains républicains *modérés* dont la constance et la fidélité furent toujours bien chancelantes. Une telle pratique serait vouée à l'impuissance, elle livrerait ceux qui la font au plus petit incident de séance, elle entraînerait à coup sûr l'instabilité ministérielle si néfaste à la bonne direction de nos affaires extérieures et à l'évolution pacifique de notre régime intérieur. »

Le Figaro

La politique du bloc sous le règne de M. Combes se résumait en peu de principes. C'était la haine, la défiance, la dénonciation, et la persécution, sous toutes leurs formes, dans toute la France. C'était l'expulsion du prêtre de son église. C'était la fermeture *des chapelles* dans tous les villages. C'était la délation dans l'armée. Ce régime est fini, du moins le pays a le *droit* de le croire puisque les *radicaux* qu'il a nommés le 6 mai lui ont tous déclaré qu'ils désapprouvaient les taquineries des inventaires, le régime odieux des fiches maçonniques, etc. Puisqu'ils lui ont tous affirmé que la séparation des Eglises et de l'Etat allait inaugurer une ère nouvelle où les chapelles restant ouvertes à la foi, la liberté de conscience serait assurée, l'Eglise libre dans l'Etat libre, voilà qu'elle a eu leur formule.

L'Eclair

De M. Ernest Judet, sur l'ouverture de la Douma :

« Il fut heureux que Louis XVI, Nicolas II survît à la conjuration des forces sauvages au milieu desquelles il parut un moment comme submergé. *Il* n'avait ni le génie, ni l'expérience indispensable à une tâche démesurée ; il risquait de périr encore plus par ses vertus, par sa bonté et son humanité, que par ses ennemis. Malgré tout il dure.

» Appuyé sur les ressources infinies de l'empire le plus vaste du monde, il a déjà ressaisi le crédit fiduciaire. Il est défendu contre les appétits actuels des Jaunes par l'épuisement du vainqueur, égal à celui du vaincu.

» Entre l'Allemagne et l'Angleterre qui se disputent son alliance, il peut passer les plus mauvaises heures de convalescence. A côté de la Douma, il peut reconquérir une influence et un prestige que le moindre succès doublera. »

Le Soleil

Sur la Révolution en Russie :

« Puisse l'analogie entre Louis XVI et Nicolas II n'arrêter aux préliminaires et faire Dieu que la Russie soit préservée des illusions qui compromettent les réformes les plus justes et, qu'entraînée par la logique impitoyable des erreurs du début, elle ne devienne pas la victime des réalités révolutionnaires.

» Elle a déjà ses brillants constitutionnels, qu'elle prenne garde aux girondins parlementaires qui la guettent et aux terroristes jacobins qui se réservent et attendent la proie. »

Une Conférence de M. Carabin

La Société Oratoire d'Enseignement par l'Aspect a clôturé brillamment hier soir la série des conférences qu'elle a offertes cet hiver, comme les années précédentes, à ses adhérents. Un public nombreux et choisi s'était donné rendez-vous au Casino-Théâtre et il n'a pas eu à regretter de s'être dérangé pour écouter le distingué conférencier, *M. Carabin*, pharmacien-major à l'hôpital militaire d'Oran, qui avait bien voulu, cette fois encore, nous entretenir d'un sujet qu'il connaît à fond, et résumer, pour notre plaisir, les résultats de longs et consciencieux travaux. Une brève et rapide analyse ne saurait en donner qu'une idée insuffisante.

M. Carabin a débuté par un exposé rapide, quoique complet et substantiel dans sa concision, de l'histoire de la région de Bône depuis l'arrivée des Phéniciens en Afrique jusqu'à l'époque contemporaine. Après quoi, entrant dans le vif de son sujet, il nous a successivement montré ce qui reste aujourd'hui de l'antique Hippone et les monuments modernes dont s'est embellie la cité prospère qui lui a succédé dans cette région de notre jeune Algérie.

Dans l'énumération des œuvres anciennes qu'a récemment restituées à l'admiration des antiquaires, le travail des savants locaux et de leurs auxiliaires, un nom est revenu souvent, celui de M. Chevillet, et c'est justice, car l'exemple qu'il a donné mérite tous les éloges et prouve combien le concours intelligent de toutes *les bonnes volontés peut rendre de services* à la cause de la science comme celle de la civilisation. On ne saurait trop vanter l'œuvre de ce brave colon algérien à qui sont dues les plus belles découvertes *relatives* à Hippone. Il n'a pas hésité à bouleverser de fond en comble sa propriété pour y faire des fouilles et à dépenser beaucoup d'argent pour rendre ainsi les services les plus signalés à son pays et à la science.

Le conférencier n'a pas voulu nous dire la part qu'il avait prise personnellement *à ces recherches archéologiques* ; mais ceux qui savent que les projections si réussies qui ont illustré sa parole avaient été exécutées d'après ses clichés originaux, ont pu s'en rendre compte assez facilement : les citernes d'Hadrien, les mosaïques romaines, les ruines présumées de l'église de la Paix, etc., ont été particulièrement remarquées. Le nom du grand évêque chrétien Augustin a été mis en relief comme il convenait, et c'est à titre de grand patriote que les auditeurs l'ont surtout entendu célébrer. C'est la même *idée qu'a développée*, en terminant, M. Carabin, après nous avoir fait passer sous les yeux les aspects si séduisants de la Bône moderne et de ses environs, parmi lesquels les vues du cours Bertagna, de la route de la Corniche et du rocher du Lyon nous ont particulièrement séduits.

Cette agréable causerie a dignement *terminé* le quinzième exercice de la Société, qui non contente de nous instruire en charmant nos yeux, répand dans le département tout entier son influence éducatrice. Nous lui adressons avec nos félicitations et nos remerciements pour le passé, nos vœux les plus sincères pour le développement toujours croissant de son *œuvre dans l'avenir*.

ELECTIONS LEGISLATIVES

VILLE DE BASTIA

CONVOCATION DES ELECTEURS

Nous Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique,

Vu le décret en date du 8 avril 1906, portant convocation des collèges électoraux pour le 6 mai suivant, à l'effet d'élire les membres de la Chambre des députés,

Vu l'article 4 de la loi organique du 30 novembre 1875,

ARRÊTONS :

Art. 1er. — La commune de Bastia est divisée en vue des dites élections en trois bureaux de vote, établis :

Le premier au Palais de Justice, (salle du Tribunal de 1re Instance) ; le deuxième au Théâtre (salle du péristyle) ; le troisième à l'Hôtel de Ville, (*salle du Conseil municipal*) ;

Voteront au premier bureau, tous les électeurs du canton de Bastia-Terranova, au deuxième bureau, les électeurs du canton de Terravecchia à partir de la lettre A à la lettre K inclusivement, au troisième bureau les électeurs du canton de Terravecchia à partir de la lettre L à la lettre Z.

Art. 2. — M. le Sous-Préfet de Bastia est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio, le 27 avril 1906.

LE PRÉFET.

***

Les électeurs qui n'ont pas retiré leurs cartes au premier tour pourront les réclamer dimanche, 29 mai, à l'entrée des salles de vote.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 19 mai

Thermomètre — 7 heures du matin 14·8 à midi + 18·0 à 6 heures du soir + 16·5
Maxima 18·6 Minima 11·2
Baromètre — 7 heures du matin, 753 mm. à midi, 754 mm. 6 heures du soir, 754 mm.
Vent. — Dans la matinée, N.O. frais.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 2 mm

***

Palmes académiques

Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote, M. Charles-Félix Frediani, avocat défenseur en Cochinchine, vient d'être nommé officier d'académie.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

***

Tirs de combat

L'état-Major et le 2e bataillon du 163e partiront ce matin, à la première heure, pour Saint Florent, où ils doivent exécuter les feux de guerre.

***

Nouvelles agricoles

La Bretagne, particulièrement les localités de Saint-Pol-de-Léon, Roscoff, Cléder, Pionescat, fournit à l'Angleterre de gros approvisionnements d'ail. *Le Sud Ouest* en expédie à partir du 25 juin.

On expédie l'ail en tresses de 6 à 12 têtes réunies par un lien de raphia, on les emballe dans des bannes, des paniers en osier, des mannes, des corbeilles ou dans de grands cadres d'une capacité de 2 à 3 mètres cubes. Les ails en tresses sont vendus 3 à 4 fr. en plus par 100 kilos.

***

Mots de la fin

Dialogue :

On parle d'un léger tremblement de terre qui a mis en émoi une localité du Midi.

— Vous devez avoir joliment eu peur ? dit quelqu'un.

— Oui, mon bon, mais la terre tremblait encore plus que nous.

***

Chirurgien-Dentiste

M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, de Marseille recevra au Grand Hôtel Lingénieur de 9 heures du matin à 6 heures du soir jusqu'au 24 mai.

***

Maladies des yeux

Docteur Antonarofi, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

***

A louer

Appartement de 6 pièces au 5e étage, numéro 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du Journal.

— Magasin, boulevard Paoli, 28 ;

— 10 pièces, n° 27, rue de l'Opéra, au 2e.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 avril, les marchandises *ci-après*, paiement comptant :

Soufre sublimé pur : en ballots de 50 k. *marque Boade*, 9.50 *le ballot* ; *Marque Esmieu*, 8.75 le ballot ; Trituré raffiné, marque Esmieu, 8.50 ; de Cadaula sublimé fin, *10 fr. le ballot*.

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en sacs, morceaux *irréguliers de Paris*, 60 fr. les 100 k ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St-Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Rivoire et Carrel, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; au détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0.45.

Savon : en caisses de 50 k., For à cheval, 26.50 la caisse ; Abat-jour, 24.50 la caisse ; Condor, 21 fr. la caisse ; Echalote, 20.50 la caisse.

Sel *gros des Iles d'Hyères*, 11 fr. les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 13.50 les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse lendre, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Farines : Coty, Degraud, Merly, Bilard, Parrel berdianeka, Thomas et Cie gruau.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

TOURCOING 1906

Charles de Vincenti, 18, rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et ferme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels. 1 0/00 au parquet, 1.25 0/00 en coulisse.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

Le Melrose rend progressivement aux cheveux gris et blancs la nuance et la beauté de jeunesse. Il fortifie et fait pousser les cheveux. Il enlève les pellicules et donne aux cheveux une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Se commande par... Exigez la date du tirage sur les Billets

Série Rouge et Jaune de la LOTERIE DE ST-POL-SUR-MER pour l'Asile Tuberculeux

Un Seulle qui tire tous ses gros lots en 1906, le *14 Août prochain* en un seul tirage.

Gros lots 400.000 — 250.000, 50.000, 20.000 — 5000 à 100

Le Billet : UN FRANC

Envoi contre mandat-poste, fr. de l'Etranger. Agent gén. de la Loterie 32, rue Lepelletier, à Lille.

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

Jeudi	4 heures soir.	
Jeudi	9 heures soir.	
Dimanche	10 heures matin.	
Samedi	10 heures soir.	

Arrivées à

Marseille	Vendredi, 7 heures m.
Nice	Vendredi, 6 heures m.
Tunis	Lundi, 11 heures m.
Naples	Dimanche, 5 heures s.

Départ de

Marseille	Samedi,	3 heures s.
Nice	Samedi,	10 heures m.
Tunis	Mercredi,	midi.
Naples	Mercredi,	5 heures soir.
Cette	Jeudi,	midi.
Marseille	Mardi,	soir.

Arrivées à Bastia

Dimanche	6 heures m.
Samedi	7 heures s.
Jeudi	1 heure s.
Jeudi	11 heures m.

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de

Marseille	Dimanche,	4 heures soir.
Ajaccio	Lundi,	5 heures soir.
Propriano	Mardi,	11 heures m.
Ajaccio	Mardi,	5 heures, s.

Arrivées à

Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Propriano	Lundi, 5 heures soir.
Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Marseille	Mercredi, 7 heures matin.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00266

BOURSE DE PARIS

	18 mai	19 mai
[illegible]	99.10	99 15
[illegible]	98 70	99 05

ex-coupon.

CONSEIL D'ÉTAT

L'élection de Campitello

Paris, 19 mai.

Le Conseil d'Etat a validé l'élection, au conseil général, de M. l'abbé Santacroce, dans le canton de Campitello.

L'élection d'Olmi-Cappella

Dans la même séance, le Conseil d'Etat a annulé l'élection, au conseil général, de M. Fratacci, dans le canton d'Olmi-Cappella.

Nouvelles Maritimes

Sur les côtes de Corse

Attaques de torpilleurs

Toulon, 19 mai.

La première flottille de la Méditerranée a appareillé ce matin pour *effectuer une longue croisière sur les* côtes de la Corse.

Les torpilleurs se livreront à des attaques simultanées des défenses fixes de l'Ile.

Conseil des Ministres

Paris, 19 mai.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil, à l'*Elysée, sous la* présidence de M. Fallières.

L'anniversaire de Franklin

M. Bourgeois, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil l'exemplaire unique en or de la médaille qui a été frappée en commémoration du 200e anniversaire de la naissance de Franklin.

Cette médaille a été offerte par les Etats-Unis à la France.

Le Conseil décide que des remerciments seront adressés au président Roosevelt et à la nation américaine.

Cette médaille sera déposée dans une vitrine spéciale.

Les Grèves

M. Clémenceau a rendu compte des pourparlers qui vont être engagés *sur son initiative* entre les ouvriers et patrons des corporations du bâtiment, pour mettre fin à la grève.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

OBSÈQUES DE M. EDMOND BLANC

Paris, 19 mai.

Les obsèques de M. Edmond Blanc, secrétaire du prince Victor Napoléon ont été célébrées ce matin, en l'église Saint-Augustin.

M. Boitel, représentant le prince Napoléon, *marchait derrière le corbillard*.

Une nombreuse assistance suivait le convoi funèbre ; toutes les notabilités bonapartistes faisaient partie du cortège.

Deux couronnes ont été déposées sur le cercueil au nom du prince Victor et des comités plébiscitaires.

Au cimetière du Père Lachaise où l'inhumation a été faite, un discours a été prononcé par M. Chaudon, *président général des comités plébiscitaires*.

LES GRÈVES

PARIS

53.012 grévistes

Paris, 19 mai.

La préfecture de police a communiqué cet après-midi l'état des ouvriers en grève dont le nombre est de 53.012.

Les ouvriers typographes, lithographes et du batiment ont décidé la continuation de la grève jusqu'à complet épuisement de toutes les ressources disponibles.

Violentes bagarres

Paris, 19 mai.

Le bruit ayant couru que des bandes de grévistes de l'automobile, mécontents de la reprise partielle du travail, devaient s'opposer aujourd'hui à la rentrée des ouvriers, toutes les portes des usines étaient gardées par d'importants détachements de cavalerie et d'infanterie, ainsi que par des agents de police.

Cet après-midi, en effet, six cents révolutionnaires ont attaqué les ouvriers des usines de Dion au moment où ils rentraient aux ateliers.

De violentes bagarres se sont produites, la troupe est intervenue.

Plusieurs soldats et de nombreux manifestants ont été blessés.

La police a mis neuf révolutionnaires *en état d'arrestation*.

TOULON

Toulon, 19 mai.

La situation s'améliore, les grévistes diminuent.

La circulation des tramways a été rétablie depuis ce matin.

Presque toutes les corporations ouvrières ont repris le travail.

Les ouvriers du bâtiment et les coiffeurs chôment toujours.

L'ordre règne en ville.

La Conférence de la Paix

Paris, 19 mai.

On télégraphie à « l'Echo de Paris » :

La Conférence de la paix aura lieu *à la Haye à la fin du mois de mai* 1907.

LES OBSÈQUES DE M. CUNEO D'ORNANO

Paris, 19 mai.

Les obsèques de M. Cuneo d'Ornano, député de la Charente, seront célébrées lundi matin, à 10 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule.

L'accord Anglo-Russe

Londres, 19 mai.

L'accord Anglo-Russe est entièrement élaboré. Il sera prochainement communiqué aux chancelleries étrangères.

« La Russie demande la reconnaissance de sa situation prépondérante dans la Perse septentrionale.

» Elle reconnaît, de son côté, une situation semblable à l'Angleterre dans la Perse méridionale.

» *Le commerce russe aura libre* accès dans le golfe Persique.

» L'intégrité de l'empire ottoman, sera reconnue. »

La Russie et l'Angleterre adopteront la même attitude en Macédoine, pour l'introduction des réformes radicales.

Le statu quo sera maintenu en Afghanistan et au Thibet

AU MAROC

L'attitude du Maghzen

Tanger, 19 mai.

Le Maghzen hésite à signer l'acte général de la conférence d'Algésiras.

Le Maghzen est devenu tellement arrogant depuis quelque temps, qu'il serait bien capable de provoquer l'Europe en refusant de signer l'acte de la conférence.

AU VATICAN

L'indisposition du Pape

Rome, 19 mai.

L'indisposition, dont souffre le Pape depuis quelques jours, est due à une attaque de goutte au genou droit.

Le Pape est obligé de garder le lit pendant quelques jours.

EN PERSE

La santé du Shah

Téhéran, 19 mai.

Le représentant de la Perse à Paris, dément le bruit relatif à la maladie du Shah.

LA RÉVOLUTION EN RUSSIE

Les désordres agraires

Saint-Pétersbourg, 19 mai.

Les désordres agraires d'une extrême gravité ont éclaté dans la province de Poltava.

A St-PÉTERSBOURG

La mort de Gapone

Saint-Pétersbourg 19 mai.

Plusieurs organes importants de Saint-Pétersbourg prétendent que le Pape Gapone serait encore vivant ; ils expriment des doutes sur la véritable identité du cadavre.

EN COURLANDE

Pillages et assassinats

Saint-Pétersbourg, 19 mai.

Les pillages et assassinats augmentent en Courlande ; ils sont commis par des bandes révolutionnaires.

CARDO

Villa à louer, à l'entrée du village, sur la route carrossable, toutes commodités. Vue superbe.

S'adresser au bureau du Journal.

Etude de Me Jean Mazet

Docteur en droit, avoué
4, Place du Palais, Nice

VENTE SUR LICITATION
du 23 *Mai courant*

Sur la propriété située à Bastia, quartier Bassanese, consistant en une construction en [illegible] et une en planches qui [illegible] de la route avec tout ce qui s'y trouve à l'intérieur : [illegible], caves en magasin, pressoir, etc. etc.

JEAN MAZET.

HOTEL
MAISON DE SANTÉ
Pepe Cadourelli

Piazza della Stellina, 6, Pisa

Maison recommandée pour sa propreté et sa nourriture.

N. B. — Pour renseignements : s'adresser à M. François Giudicelli, rue du Môle, 3, Bastia.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

Café-Restaurant
des Gourmets

A partir de 4 heures
GLACES

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

VIN DU NEBBIO
Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.
17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

CHOCOLAT MENIER

Aliment préféré des enfants.

101. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

L'argent que vous avez reçu alors ne vous a pas profité. Il vous a été volé par des rôdeurs qui vous ont laissée dépouillée, sur une grande route. L'émotion que vous avez éprouvée a causé la perte de votre raison.

Quand vous êtes sortie de la Salpêtrière, vous aviez tout oublié, mais je connaissais votre passé, je vous l'ai rappelé et, ce que je vous ai dit ce jour-là, je vous le répète aujourd'hui : Exécuter, sans les discuter, mes ordres quels qu'ils soient. Devenez entre mes mains une esclave obéissante, secondez-moi de toutes vos forces dans mes tentatives et dans mes projets ! A cette condition seulement, j'aurai pitié de vous et je vous sauverai de la prison que vous méritez pour votre complicité dans le rapt d'autrefois.

» Résolez-moi et je vous livre à la justice.

Elle tombe à ses pieds, éplorée, l'esprit obscurci par ces menaces qui risquaient de la replonger dans la démence et, par peur de la folie qu'elle sentait remuer dans son cerveau, plutôt qu'effrayée par le reste, elle murmura d'une voix rauque :

— Pitié, monsieur ! Je ferai ce que vous voudrez ! Mais ne me déshonorez pas et surtout ne parlez pas de ces choses, dont le seul souvenir me fait trembler pour ma raison. Je ne veux pas aller en prison et je ne veux pas surtout retourner dans la maison des fous !

Le hasard avait mis Mécouille en présence de Mlle Rousseau peu de jours après celui où elle était sortie, guérie, de la Salpêtrière.

Quand nous disons guérie, nous n'employons pas le mot juste, la guérison impliquant la disparition complète du mal.

Or, si la pauvre fille n'était plus sujette aux accès de folie violente qui avaient nécessité son internement, il s'en fallait de beaucoup qu'elle eut retrouvé, intactes et dans leur plénitude, ses facultés intellectuelles d'autrefois.

La faculté de raisonner pour les choses présentes lui était revenue, mais dans son cerveau s'était évanoui complètement le souvenir de son passé jusqu'au jour où elle avait été enfermée.

Par une bizarrerie inexplicable de la nature, elle avait conservé la mémoire de son enfance et de sa première jeunesse.

Mais une lacune existait dans son esprit — et cette lacune s'étendait depuis le moment où elle avait quitté la Suisse, son pays, instruite et raisonnable, jusqu'au jour où elle était sortie de la Salpêtrière, honteuse d'elle-même, de sa faiblesse et de son égarement, sans ressources, désespérée !...

Ses parents étaient morts depuis qu'elle avait perdu la raison ; elle était orpheline, seule au monde.

Si une société protectante de charité ne l'avait secourue alors, elle serait morte de faim.

Les membres de cette société essayaient de lui trouver du travail, un emploi quelconque.

Munie de lettres de recommandation, elle parcourait Paris, se présentant dans les familles pour obtenir un emploi de gouvernante ou dans les maisons d'éducation, espérant y être agréée comme sous-maîtresse.

Mais le reste d'égarement qui se liait sur ses traits empêchait qu'elle fût acceptée nulle part.

L'heure approchait où, faute de ressources, la société de charité, accablée de demandes, allait être obligée de l'abandonner à elle-même.

On parlait de la renvoyer en Suisse où elle s'arrangerait comme elle pourrait

BATTEUSES MAYFARTH

à bras, à manège, à moteur
montées des continents à volonté
Douceur de roulement incomparable
Batteuses à Bras avec
rendement de 40 hectolitres en 10 heures
Plus de 90.000 Batteuses et Manèges livrés annuellement
Charrues — Hache — Paille — Ensileuses,
Faucheuses — Semoirs et toutes machines agricoles.

FAUCHEUSES, MOISSONNEUSES & LIEUSES
Canadiennes Noton.

P. MAYFARTH & Cie — Paris, 6, rue Riquet

Correspondance en français ou italien

On demande de bons agents

AGENT A CORTICASI : Jean-Mathieu MATTEI à Cartinasi par St Laurent.

Installation à Gaz et Acétylène
Jean Ciali, ouvrier du Gaz
Place du Palais de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

L'Indispensable en Campagne
L'ALMANACH de la GAZETTE du VILLARD

Mme MASSEL-WOOD
chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 2, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orengo,
du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1906
Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles
Prix très réduits
M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et de Cor qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte réception.
La Maison se charge des réparations

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
COUVERTS
Envoi franco Catalogue
Réargenture tous objets
Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, 25, Bd Paoli.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏ DE COLOMBANI
Bastia — 2 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients pourront prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Prix modérés à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médicalement. Résultats toujours garantis. Vente toujours croissante.
Exiger sur les Cartons les mots Royal Windsor. En Poudre et chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ne disant ni exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articulations.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LA GRAINE ST-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre, Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHORREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

L'EQUATEUR DE NOIX
par M. SIMONCELLI
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887).
Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1908)
Double de propriété stomachiques, recommandé par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'entendre leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et surexcitation contre le mal de mer et les coliques.
La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.
Dépôt à la Villa près Cardo et à Bastia chez M. LUCIANI, pharmacien, place des Terreaux.
Se méfier des contrefaçons.

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1882 par l'Administration
Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.
Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.
Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS
Succès pour l'année scolaire 1904 1905
4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 brevets supérieurs sur 18.
Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Les Illustrations de la Corse
PAR ROVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
sur papier de Chine, format 80×57 . . . 15 fr
sur papier blanc. — — . . . 5 fr
HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pasquale Paoli.
Napoléon Bonaparte.
sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 12 fr
Sœur Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1879).
sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
sur papier Chine, format 40×30 (Réduction) 2 fr
EN VENTE :
AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — LUNDI, 21 MAI 1906 — N° 138

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard de Paoli, Bastia
Le numéro sont vendus d'avance aux Bureaux du Journal
Bastia, 2 fr. — Balagne (6 pages), 0,75 — Divers, 0,50 — Abonnement, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse . . . . . 3 mois 1 fr. — 6 mois 2 fr. — 1 an 4 fr.
Etranger . . . . . 3 fr. — 6 fr. — 8 fr.
Union Postale, un numéro Poste : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

RÉSULTATS
DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin de ballottage du 20 Mai 1906

VILLE DE BASTIA

	Inscrits	Votants	GAUDIN	PIERANGELI
Terra-Nova	1.722	1.130	768	362
Terra-Vecchia (Mairie)	1.918	1.229	692	527
Terra-Vecchia (Théâtre)	1.724	1.103	618	471
Totaux	5.464	4.598	2.078	1.360

RÉSULTATS PAR COMMUNE

Arrondissement de Bastia

Bastia
Inscrits, 5.464. — Votants, 4.656.

	Gaudin	Pierangeli
Bastia	1 678	1 360
Furiani	62	28
Total.	1.740	1 388

Borgo
Inscrits, 842. — Votants, 547.

Bigugliu	17	44
Borgo	10	455
Lucciana	140	4
Vignale	44	62
Total.	211	185

Brando
Inscrits, 1.091. — Votants, 646.

Brando	161	145
Pietranera	41	73
Sisco	65	133
Total.	257	361

Campile
Inscrits, 1.206. — Votants, 849.

Campile	49	406
Cecciachia	36	34
Monte		
Olmo	68	56
Ortiporio	26	60
Penta-Acquatella		
Prunelli-di-Cas.	76	68
Total.	255	624

Camplonello
Inscrits, 778. — Votants, 633.

Bigorno	19	37
Campitello	54	34
Canavaggia	64	65
Lano	78	40
Scolca	80	34
Volpajola	29	46
Total.	302	256

Cervione
Inscrits, 842. — Votants, 506.

Cervione	99	178
Sant'Andr. di C.	59	73
San Giuliano	18	48
Valle-di Camp.	37	92
Total.	214	391

Murato
Inscrits, 881. — Votants, 501.

Murato	73	188
Piève	26	41
Rapale	21	34
Rotali	49	100
Total.	169	364

Lori
Inscrits, 1.466. — Votants, 857.

	Gaudin	Pierangeli
Barrettali	64	63
Cagnano	71	33
Lori	70	699
Moria	10	64
Pino	36	37
Total.	251	606

Nonza
Inscrits, 1.046. Votants, 423.

Canari	47	128
Nonza	30	36
Oglastro	9	48
Olcani	28	46
Olmeta-di-Capoc.	48	34
Total.	162	290

Oletta
Inscrits, 712. — Votants, 488.

Oletta	75	152
Olmeta-di-Tuda.	26	61
Poggio d'Oletta	37	51
Valleca lle	45	32
Total.	183	296

Pero Casevecchia
Inscrits, 817. — Votants, 542.

Pero-Casevecchia	39	101
Poggio-Mezzana	30	48
Tagnio-Isolaccio	35	105
Talasani	32	49
Velone	44	31
Total.	177	334

Porta
Inscrits, 1.021. — Votants, 1.026.

Casalabiana	17	25
Casalta	19	27
Croce	37	55
Fiesja	47	48
Giocatojo	15	23
Piano	16	20
Poggio-Marinac.	8	25
Polveroso	19	22
Porta	43	63
Prano	47	49
Querciatello	19	32
San-Damiano	27	33
San-Gavino-d'Am.	46	34
Santa	14	27
Silvareccio	69	36
Total.	423	419

Lama
Inscrits, 943. — Votants, 341.

Lama	47	54
Pietralba	63	84
Urtaca	73	20
Total	183	158

Rogliano
Inscrits, 1.497. — Votants, 615.

Centuri	82	42
Ersa	38	99
Morsiglia	54	44
Rogliano	43	114
Tomino	43	29
Total	260	353

Saint-Florent
Inscrits, 708. — Votants, 415.

Barbaggio	12	46
Farinole	35	53
Patrimonio	62	64
Saint-Florent	84	39
Total	213	202

S. Martino-di-Lota
Inscrits, 710. — Votants, 427.

San Martino di L.	34	110
Santa-Maria-di-L.	65	47
Ville di Pietrab.	60	50
Total	219	207

San-Nicolao
Inscrits, 1.361. — Votants, 498.

San-Giovanni	94	53
San-Nicolao	31	111
Santa-Lucia-di-M.	25	38
Santa-Maria-P.	36	17
Santa-Rep.-di-M	48	12
Total	229	209

S. Pietro di Tenda
Inscrits, 646. — Votants, 394.

San-Gavino-di-T.	71	170
Santo-Pietro-di-T.	38	27
Sorio	34	68
Total.	131	265

Vescovato
Inscrits, 2.226. — Votants, 1.317.

Castellare-di-C.	31	107
Loreto-di-Cas.	25	161
Penta-di-Casinca	130	38
Porri	32	24
Forbo-Cenagnano	71	77
Venzolasca	107	126
Vescovato	115	209
Total	576	736

RÉCAPITULATION
Inscrits : 24 262
Suffrages exprimés . 13.568

	Gaudin	Pierangeli
Bastia	2.140	1.388
Borgo	211	385
Brando	257	391
Campile	255	384
Campitello	382	250
Cervione	214	291
Lama	183	158
Lori	251	406
Murato	139	361
Nonza	162	290
Oletta	183	296
Pero-Casevecchie	177	334
Porta	423	418
Rogliano	260	353
Saint Florent	213	202
S. Martino-di-Lota	219	202
San Nicolao	229	209
S. Pietro-di-Tenda	131	263
Vescovato	576	736
Totaux	6.605	7.219

M. Heuri Pierangeli est élu.

Résultats par Canton

Arrondissement de Calvi

Inscrits, 7.589 — Votants, 5.055.

	Forcioli	Ferelli
Belgodere	126	569
Calvi	724	408
Calenzana	480	139
Ile Rousse	74	948
Muro	996	700
Olmi-Cappella	184	257
Total	1.884	3.171

Ont obtenu :
M. Santelli, républicain, 3.171 voix.
M. Pecunelli, radical, 1 884 —

M. le docteur Santelli est élu.

Arrondissement d'Ajaccio

AJACCIO-Ville
Ont obtenu :
M. Forcioli, dép. sort., . . 1.533
M. Raphaël Casanelli d'Istria 1.269

	Forcioli	Casanelli
Ajaccio	1.831	1.720
Bastelica	687	261
Bocognano		
Evisa		
Piana	313	405
Salice	343	213
S. Marie-Siechè	1,104	544
Sari-d'Orcino	448	292
Sarrole-Carcopino		
Soccia	198	259
Vico	283	867
Zicavo		
Total	5 207	3.561

Il manque les résultats de 17 communes qui sont toutes favorables à M. Forcioli.

M. Forcioli a obtenu 6.030 voix.
M. Casanelli d'Istria 4.831

M. Forcioli, député sortant, radical, est réélu.

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois

A propos de la révision du procès Dreyfus :

« La réhabilitation de Dreyfus au lendemain d'élections générales, qui semblent devoir consolider la puissance des promoteurs de « l'affaire », indique de façon suffisamment claire le caractère nettement, exclusivement politique de l'entreprise. Les patrons de Dreyfus sont, à l'heure actuelle, les maîtres de la France, c'est à Dreyfus qu'ils doivent leur stupéfiante fortune, c'est Dreyfus qui a changé le sentiment de Waldeck-Rousseau, qui a créé M. Combes, qui a fortifié le parti collectiviste à la Chambre et qui l'a installé au pouvoir. C'est à Dreyfus que nous devons le général André. M. Pelletan : c'est pour le venger qu'on a livré l'armée aux rancunes du Grand-Orient : c'est pour justifier sa réhabilitation que l'on

se prépare à supprimer la justice militaire. Enfin la loi contre la liberté d'association, la séparation des Eglises et de l'Etat ne furent que des répercussions de l'affaire. Aujourd'hui, la besogne est en bonne voie, l'œuvre est à peu près achevée, les dreyfusistes sont tous pourvus. L'heure est venue de récompenser celui qui les a faits ce qu'ils sont ».

La République Française

Sur la majorité de la Chambre :

A notre humble avis, plus la majorité de Gauche sera nombreuse, plus ses divisions seront profondes. L'Union démocratique, les radicaux, les radicaux-socialistes et les socialistes posséderont dans la nouvelle Chambre près de 450 sièges. C'est évidemment beaucoup trop pour former une majorité de gouvernement. Déjà l'un des pontifes du radicalisme socialisme, M. Seignobos, écrit dans une revue peu connue qu'il est temps de se débarrasser des membres de l'Union démocratique et que la présence dans un ministère de plusieurs de ses représentants n'a plus de raison d'être.

Unis pour se partager les mandats, les fédérés se désuniront dès qu'il s'agira de légiférer ou de soumettre un cabinet. Nous ne leur faisons pas dire. Ils l'avouent.

Le Matin

De M. Herbuin, sur l'arrivée au pouvoir des partis révolutionnaires :

Est-ce que M. Millerand hier, est-ce que M. Clémenceau aujourd'hui ont tiré de leur sac quelque chose qui ne fut pas acceptable ou déjà connu ? Quand un parti est hors de la maison, siège du pouvoir, il peut parler de la démolir et de la brûler, mais une fois qu'il y est entré, il n'a plus qu'une idée, la défendre et la conserver.

Les collectivistes, s'ils arrivent au pouvoir, feront ce qu'ont fait les républicains après 1870 puis les radicaux, puis les socialistes, qui tour à tour, vous ont si fort effrayés, ils conserveront. Ou est toujours conservateur dans le gouvernement dont on fait partie, quelle que soit l'enquête et si révolutionnaire qu'elle apparaisse.

Une Perle !

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Permettez-moi d'*offrir à vos lecteurs* une perle cueillie dans le *Gaulois*.

Au Voleur !

Le Gaulois. — M. Desmoulins :

Je me souviens d'un nommé Bartoli, qui avait été proclamé élu avec trois voix d'écart contre M. Charles Abbatucci, député de Sartène.

Il fut prouvé qu'à Bonifacio le maire lui avait attribué cent cinquante bulletins portant le nom de son concurrent.

Le fait n'était pas contesté : un procès-verbal de gendarmerie en faisait foi.

La Chambre, cependant, valida l'élection de M. Bartoli, sous ce prétexte qu'en Corse « cela se passait toujours de la même façon. »

Si telle était la justice des modérés, vous pouvez imaginer ce que sera celle des violents.

Les proclamés du Bloc seront validés alors même qu'ils ne seraient pas élus.

C'est la jurisprudence républicaine, et je pense bien qu'on ne va pas la modifier dans le seul intérêt de la morale et de la vérité.

Cette note se passe de commentaire.

Veuillez agréer, etc.

M. S.

Dimanche sanglant

UN DRAME

AU

Boulevard Saint Angelo

CINQ COUPS DE REVOLVER

Un mort — Deux blessés

Hier, vers deux heures de l'après-midi, le Boulevard St-Angelo était mis en émoi par un drame sanglant au cours duquel un malheureux père de famille a trouvé la mort.

Les nommés Marchi Jean, capteur de chiens, la victime Mari Benoît, *son frère*, Mari Michel, les bouchers Aliberti Jean et Aliberti Antoine se prirent de dispute sur la terrasse d'une buvette, près de l'hôtel des Colonnes, et en vinrent aux coups de bâton et de chaises.

A un moment donné Marchi Jean sortit un revolver de sa poche et fit feu à cinq reprises sur les frères Mari et les Aliberti.

Mari Benoît atteint par un projectile à *la poitrine près du téton* gauche s'affaissait aussitôt et ne tardait *pas à expirer*. Mari Michel a reçu une balle à l'épaule gauche et Marchi a lui-même été blessé au menton et au genou gauche.

Les gendarmes de service au Palais de Justice accoururent aux coups de feu et purent mettre en état d'arrestation le meurtrier qui brandissait son revolver.

Cet individu a été conduit au poste de la caserne Sainte-Ursule où il a subi un premier interrogatoire. Marchi était également porteur d'un stylet.

M. Giannoni, commissaire spécial, arrivé un des premiers sur les lieux fit aussitôt prévenir l'Assistance publique.

M. Gavini, procureur de la République, accompagné de M. Dumas, commissaire central, également prévenus, arrivèrent quelques instants après.

M. Gavini ordonna le transport du cadavre à l'hôpital civil, puis il se rendit à la caserne de gendarmerie où se trouvait encore le meurtrier. Ce dernier ne pouvant marcher à cause de sa blessure au genou a été transporté à l'hôpital par les soins de l'Assistance.

Interrogé par M. Virgitti, juge d'instruction, saisi de l'affaire, Marchi a prétendu avoir agi en état de légitime défense.

Il se trouvait une heure avant le crime près de l'escalier du théâtre où une première dispute éclata entre les Aliberti et lui parce qu'il avait dit qu'Aliberti Jean ne pouvait pas voter étant privé de ses droits politiques.

Marchi reconnait avoir tenu sur le compte d'Aliberti Jean les propos dont il s'agit qui ont amené une dispute. Le capteur de chiens avait même sorti une première fois son revolver pour obliger Mari Michel qui avait pris fait et cause pour les Aliberti, à lui restituer son bâton.

Grâce à l'intervention de diverses personnes tout semblait fini et Marchi, qui était pris de boisson, quittait le théâtre pour aller voter au Palais de justice.

Quelques minutes après, la dispute reprenait devant l'hôtel des Colonnes et Marchi soutient n'avoir fait feu qu'après avoir été frappé à coups de bâton et de chaises.

M. le docteur Ramaroni a procédé aux constatations médico-légales.

Les blessures de Mari Michel et du meurtrier ne sont pas graves.

Marchi a été placé dans une chambre de sûreté de l'hôpital en attendant son transfert à la maison d'arrêt.

Ce drame qui s'est déroulé en pleine rue et à une petite distance d'un bureau de vote a vivement émotionné la foule.

Les pilules qui m'ont guéri.

Les pilules Pink

Monsieur Adolphe Claverie, 4, rue Castéja à Bordeaux, écrit :

« Depuis longtemps j'étais anémique. J'étais si faible que je n'ai pas pu faire mon service militaire. J'étais toujours pâle et il me semblait que je n'avais pas de sang dans les veines. Je ne mangeais que très peu et cependant la petite quantité de nourriture que j'absorbais chaque jour, je la digérais avec bien de la peine. Il ne fallait pas grand chose pour me mettre hors d'haleine, je ne dormais pas très bien non plus et j'avais très fréquemment la migraine. On m'avait ordonné des fortifiants, je les avais essayés, mais malgré cela mon état ne s'améliorait pas. On m'a beaucoup recommandé enfin les pilules Pink et j'ai voulu les essayer parce que ces temps derniers j'en avais entendu parler très favorablement de différents côtés. J'ai donc pris les pilules Pink et je m'en suis tout de suite très bien trouvé. Grâce à elles j'ai repris bonne mine, je suis beaucoup plus fort, je mange avec grand appétit et n'éprouve plus aucun malaise. »

M. Adolphe Claverie (Cl. Pradeaux).

Demandez aux pilules Pink du soulagement, elles ne vous désappointeront pas. Si vous êtes affaibli par le travail, si vous relevez de maladie et que vous ayez besoin d'accélérer votre convalescence, demandez des forces à ce puissant régénérateur du sang, tonique des nerfs. Donnez des pilules Pink à vos enfants s'ils manquent d'appétit, s'ils sont éprouvés par la croissance ou s'ils ressentent simplement une fatigue dont vous ne soupçonnez pas la cause. Prenez aussi les pilules Pink hommes d'affaires surmenés par vos obligations commerciales ; vous ne pouvez pas prendre de repos, mais si vous ne soutenez pas votre organisme, la neurasthénie est là qui vous guette et pourrait bien vous faire prendre un repos forcé.

Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, rhumatismes. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gabin, 13, rue Bailly, Paris, 3.50 la boîte, 17.50 les 6 boîtes, franco.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 mai

Thermomètre — 7 heures du matin + 14°8 à midi + 18°0 à 6 heures du soir + 16°5
Maxima 18°6 *Minima* 11°2
Baromètre — 7 heures du matin, 753 mm. à midi, 754 mm. 6 heures du soir, 754 mm.
Vent. — Dans la matinée, N O. frais.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, quelques nuages
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 2 mm

Nomination

M. Ouesti Charles-François a été nommé à l'emploi d'infirmier à la maison nationale de Charenton.

Nouvelles judiciaires

M. Gistucci, suppléant révoqué du juge de paix de Sta, est nommé juge de paix de Kurvoan.

Avis aux viticulteurs

M. Barthélemy Boggini, à Bastia, cours Docteur Favale, a l'honneur d'informer MM. les Viticulteurs, qu'il est seul dépositaire du « Paivoriateur le Parfait » reconnu supérieur aux autres, au prix de 30 f.

A louer

Appartement de 6 pièces au 5e étage, numéro 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du Journal.

— Magasin, boulevard Paoli, 28.

— 10 pièces, n° 27, rue de l'Opéra, au 2e.

S'adresser au bureau du journal

Chirurgien-Dentiste

M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, de Marseille recevra au Grand Hôtel Lingénieor de 9 heures du matin à 6 heures du soir jusqu'au 24 mai.

Maladies des yeux

Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

Mots de la fin

Fin de bal :

— Je suis très flatté, monsieur le marquis, des assiduités que vous avez témoignées ce soir à ma fille, cependant je voudrais connaître vos intentions ?

— Comment, monsieur Jourdain cette charmante personne est votre fille ?...

— Mais, monsieur le marquis, qui donc pensiez-vous qu'elle fût ?

— Je croyais qu'elle était votre femme...

FIÈVREUX

Guérissez-vous avec la

DIANOSE

Dans toutes les colonies, ce produit est employé avec le plus grand succès.

Le traitement produit non seulement la guérison, mais empêche, en outre, le retour des accès de fièvre.

Aucun vertige, aucun bourdonnement d'oreilles, aucune atteinte à l'estomac ne sont à craindre.

Que ceux qui souffrent des fièvres paludéennes emploient la Dianose. Ils seront étonnés par la rapidité de leur guérison !

Paris, A. Bian, Phien, 18, rue de Rennes. Bastia, Pierre Luciani, Phien, Pl. St Nicolas. Rue du Sagone : A. Franco.

PUZZICHELLO

Eau sulfureuse sodiques contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, les hémorroïdes, les maladies contagieuses.

1re Saison du 1er au 20 mai.
2me Saison du 20 mai au 10 juin.

Pour tous renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Pozzichello.

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures

GLACES

MAISON ROGIALLI

Tailleur

Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00268

Postes et Télégraphes

Recette à Ghisonaccia

Paris, 20 mai.

Le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes a autorisé la conversion en établissement de facteur receveur l'état d'établissement de facteur receveur municipal, à Ghisonaccia.

Grand banquet à M. BARTHOU

Oloron, 20 mai.

Un grand banquet a été offert aujourd'hui, à M. Barthou, ministre des Travaux publics, des Postes et des Télégraphes, et député d'Oloron, par les électeurs de sa circonscription.

En réponse aux nombreux toasts qui lui ont été portés, M. Barthou a *prononcé un discours programme* qui a été chaleureusement applaudi.

M. Barthou a dit en terminant :

« La victoire républicaine du 6 mai sera plus éclatante encore au scrutin de ballottage.

« La souveraineté nationale s'est exprimée avec une force irrésistible en faveur d'une politique résolument laïque et profondément attachée à la solution des problèmes sociaux, *qui restent à résoudre.* »

Au Théâtre de l'Odéon

Paris, 20 mai.

Le « Journal Officiel » publiera demain la nomination de M. Antoine, comme directeur du théâtre national de l'Odéon.

A l'Eglise Russe

Le Mariage DU MINISTRE DE SERBIE

Paris, 20 mai.

Le mariage de Mme Blanche Ulman avec M. Mit. R. Vesnitch, ministre de Serbie, a eu lieu aujourd'hui, à 2 heures et demie de l'après-midi, en l'église russe de la rue Daru, dans la plus stricte intimité.

Les témoins étaient, pour la mariée : M. Mac Cormick, ambassadeur des Etats-Unis, et M. Stevens Ulman, son *frère* ; pour M. *Vesnitch* : le roi Pierre Ier, représenté par le *général* comte Hardy de Perini et M. de Nélidow, ambassadeur de Russie.

LES GRÈVES

PARIS

Paris, 20 mai.

Le mouvement gréviste continue, tout en subissant tous les jours une diminution assez sensible.

Les ouvriers sur métaux ainsi que les menuisiers ont décidé la continuation de la *grève*.

Les ouvriers peintres, ayant reçu une légère augmentation, ont décidé de reprendre le travail demain matin.

SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne, 20 mai.

Les ouvriers métallurgistes se sont réunis aujourd'hui à la Bourse du Travail, et ont décidé de se mettre en grève demain.

CANNES

Cannes 20 mai.

Les employés de l'usine à gaz se sont mis en grève. Ils demandent le renvoi d'un contre-maître et la reconnaissance de leur syndicat.

AU MAROC

Concentration DES troupes du prétendant

Grande bataille imminente

Tanger, 20 mai.

On annonce que le prétendant marocain a concentré une armée de 8.000 hommes sur les rives de La Moulouy.

Une grande bataille est attendue d'un moment à l'autre.

L'ACCORD Anglo-Russe

Paris, 20 mai.

« L'Echo de Paris » fait remarquer que l'entente anglo-russe n'est pas conclue d'une manière définitive, et qu'elle demandera encore de nombreux pourparlers entre les deux puissances intéressées.

AU VATICAN

La santé de Pie X

Rome, 20 mai.

Pie X est atteint d'une affection cardiaque, qui fait des progrès fort inquiétants.

La maladie du Pape inspire des inquiétudes sérieuses à son entourage.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

ODESSA

Odessa, 20 mai.

On annonce une prochaine insurrection des paysans.

Un mouvement révolutionnaire se prépare également contre les hauts fonctionnaires militaires.

Les révolutionnaires espèrent englober dans ce mouvement une grande partie des troupes.

A St-PÉTERSBOURG

Les ennemis de l'amnistie

St Pétersbourg, 20 mai.

Dans les sphères gouvernementales les chefs de parti sont tous hostiles à l'amnistie plénière.

Les partis rétrogrades et les groupes conservateurs ont adressé au Tsar de nombreux télégrammes pour le supplier de ne pas accorder l'amnistie demandée et de ne pas supprimer la peine de mort.

Le comte Witte doute fort que l'amnistie puisse faire disparaître la haine, véritable cause de la Révolution.

Le Pape Gapone

Paris, 20 mai.

Le « Figaro » publie une lettre de son correspondant à Saint-Pétersbourg lui annonçant que le Pape Gapone n'est pas mort.

On assure qu'il vit retiré dans un couvent.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin de Ballottage du 20 mai 1906

Les Résultats

Sont élus :

PARIS

4e arrond. — 2e circonsc.

Président Magnaud, rad. soc., contre Galli, nat.

5e *arrond.* — 1re *circonsc.*

Viviani, soc., contre Auffray, dép. sort. nat.

10e *arrond.* — 1re *circonsc.*

Groussier, soc. un., contre colonel Marchand, nat.

10e *arrond.* — 2e *circonsc.*

Tournade, dép. sort., nat.

11e *arrond.* — 1re *circonsc.*

Allemane, soc. ac., contre Coegy, dép. sort. nat.

11e *arrond.* — 3e *circonsc.*

Lavrand, dép. sort., rad. soc.

12e *arrond.* — 2e *circons.*

Paschal Grousset, dép. sort., soc.

13e *arrond.* — 1re *circonsc.*

Lobaocq, rad., contre Cardet, dép. sort. soc. ac.

13e *arrond.* — 2e *circonsc.*

Ferdinand Buisson, dép. sort., rad. soc., contre Paulin Mary, nat.

14e *arrond.* — 1re *circonsc.*

Messimy, dép. sort. rad. soc.

15e *arrond.* — 1re *circonsc.*

Chautard, rad. soc.

17e *arrond.* — 2e *circonsc.*

Cossard, rad.

19e *arrond.* — 1re *circonsc.*

Dubois, soc. un.

1re Saint-Denis

Weber, dép. sort., soc.

4e Saint-Denis

Wilbm, soc. un.

5e Saint-Denis

Dupasse, rad. soc., contre Goyot de Villeneuve, dép. sort. nat.

6e Saint-Denis

Feron, dép. sort., rad. soc.

2e Sceaux

Maujan, dép. sort. rad. soc.

4e Sceaux

Gervais, dép. sort., rad. soc.

EN PROVINCE

Rhône

1re Lyon

Godard, rad. soc.

2e Lyon

Gourd, dép. sort. prog.

6e Lyon

Manitoni, soc. un.

Ain

1re Bourg

Authier, dép. sort. rad.

1re Gex

Bizot, dép. sort. rad.

Allier

2e Moulins

Mimier, dép. sort. soc.

Bouches-du-Rhône

5e Marseille

Carlier, soc. ac.

Charente

2e Angoulême

Nulac, dép. sort. rad. contre Paul Déroulède.

Sarthe

Le Mans

Bouttié, rad.

Seine-Inférieure

1re Rouen

Maillé, rad. contre Gorjon, dép. sort. progr.

Le Havre

Siegfried, dép. sort. rad.

Deux-Sèvres

2e Niort

Genti, dép. sort. rad.

Somme

1re Amiens

Fiquet, dép. sort. soc.

Aube

1re Troyes

Charonnet, dép. sort. soc.

Finistère

1re Brest

Biétry, progr. contre Gonde, soc. un.

Gard

1re Nimes

Fournier, dép. sort. soc. un.

Hérault

2e Montpellier

Bonzach, dép. sort. soc. un.

Vaucluse

Avignon

Coulondre, dép. sort. soc.

Vienne

1re Poitiers

Cibiel rad.

Indre-et-Loire

1re Tours

Besnard, soc.

Loire

2e Saint-Etienne

Lédin, soc.

Loiret

Montargis

Vazeilles, dép. sort. soc.

Lot-et-Garonne

Agen

Dazzan, dép. sort. rad.

Marne

2e Reims

Lenoir, dép. sort. soc.

Nord

2e Lille

Ghesquière, soc. un. contre Basile, dép. sort. rép. pr.

1re Valenciennes

Mello, soc. ac.

2e Valenciennes

Darre, soc. un.

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus 0,60 à 1 fr. la bouteille (verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie) 1 fr. 25 le flacon de 2 litres 1/2 environ

Vins mousseux 4 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 1 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 20.
Vin de Malaga à 1 fr. 50.
Vin Madère, Gentiane, 1/2 fr. 20.
Apéritif « Le Pal » 1 fr. 25.
Quinquina « Pouponet, » 1 fr. 20.

HUILE D'OLIVE pure garantie 1 franc le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison prête le matériel à titre gracieux

Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Pin larices de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Scierie de bois de pin, blanche 1 fr. le m/c

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

VIN DU NEBBIO

Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeur de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL, Bastia.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois Frères

BASTIA (Corse)

Apéritif Digestif Fortifiant

Scierie Mécanique ET Tonnellerie

Minelli près Bastia

Spécialité de caisses d'emballages de tous modèles.

Fabrication et vente de fûts de toutes contenances en châtaignier sauvage Corse, hêtre et chêne.

Echalas pleins de vignes.

Sciage de pin à franc le sac.

Bois de chauffage 4 fr. 50 les 250 kilos.

N. B. — Pour tous renseignements s'adresser à M. Antoine Emanuelli, industriel, seul propriétaire-Directeur.

Aux amateurs de la pêche aux Truites

M. J. an SCOTTO de St-Florent, a l'honneur de les informer qu'il peut leur livrer des filets purs de la longueur de 8m 50 0m75m de hauteur, au prix exceptionnel de 12 fr. rendu franco à domicile.

Marque recommandée

COGNAC — FINE CHAMPAGNE

BOULESTIN & Cie

COGNAC

100 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Elle se soumet, avoir accepté un payement pour trahir ceux qu'elle devait servir !

— C'est leur faire impossible ! disait-elle.

Alors Méroualle produisit ces prétendus témoignages qui l'accablaient.

Cette action honteuse, méprisable, elle ne se rappelait point l'avoir commise, et cependant on lui prouvait qu'elle s'en était rendue coupable.

D'une quel but ? On ne lui disait pas. Tout au plus Méroualle insinua-t-il qu'en faisant une bonne affaire, elle avait ces faire une bonne action en rendant l'enfant à sa mère, réparer une cruauté de la jeunesse !...

Comme elle s'obstinait à se déclarer innocente, Méroualle eut l'idée de la confronter avec la mère de Marie.

La comtesse de Bertz, à qui il avait dit avant de lui présenter l'ancienne gouvernante, que celle-ci avait été payée par elle comme d'autres personnes pour enlever l'enfant, la comtesse de Bertz crut, comme toujours, ce qu'il lui débitait, et ce fut de bonne foi qu'elle dit à Mlle Rousseau :

— Monsieur Méroualle ne se trompe pas. Vous êtes de ceux à qui j'ai dû de vivre quelques années avec ma pauvre enfant. Je vous ai payée alors pour me servir comme je vous payerais de nouveau, et de grand cœur, si vous pouviez me rendre une seconde fois ma fille.

C'était assez pour qu'une intelligence affable, maladie, comme celle de Mlle Rousseau, admît tout ce que Méroualle voulait lui faire admettre.

Il lui parla de missions réparatrices et ne lui en confia en réalité que de honteuses, et d'elle un agent pour des besognes louches, une espionne, lui dicta de faux témoignages, la comprenait si bien qu'elle se trouva un beau jour enchaînée à lui par le besoin, la terreur et la complicité.

Pour les services qu'elle lui rendait, il lui donnait de misérables subsides, insuffisants pour lui permettre de vivre, suffisants pour l'empêcher de mourir.

Depuis qu'elle avait cessé, en même temps que Méroualle, d'appartenir au service d'inspection des omnibus, elle ne recevait plus rien de lui, ni argent ni nouvelles.

Elle vivait de menus ouvrages de couture, habitait un taudis dans un faubourg, et ne mangeait pas tous les jours à sa faim.

Cependant, se croyant délivrée de son mauvais génie, elle se sentait soulagée, presque heureuse.

Quelle terreur n'avait-elle pas éprouvée quand il l'avait rappelée par un premier billet, bref et impérieux !

Il y avait quelque temps qu'elle ne l'avait vu.

Peu à peu, elle échappait enfin à l'abominable suggestion qu'il exerçait sur elle...

Aussi eut-elle la force d'essayer de résister tout d'abord.

Mais un second billet, plus sec et plus menaçant que le premier, la contraignit à obéir.

— Vous allez savoir ce que j'attends de vous, lui dit-il.

Elle courba la tête, honteuse, désolée, et l'écouta.

On verra dans le chapitre, suivant de quelle nature était le nouvel et infâme service que Méroualle imposa à la malheureuse.

XIX

Mme de Chelles s'apprêtait à sortir.

Elégamment vêtue, elle était dans l'antichambre, la main sur la serrure qu'elle allait faire jouer, quand un coup de sonnette retentit du dehors.

Elle ouvrit elle-même et se trouva en face d'une femme qui lui était inconnue et qui se présentait, la mise modeste, le maintien humble, l'air respectable sous ses cheveux blancs.

Cette femme tenait à la main une lettre.

Suzanne devina une sollicitense.

C'était une raison pour qu'elle la reçut.

— Mme de Chelles ? dit la visiteuse.

— C'est moi.

La femme rougit et balbutia :

— Pardonnez-moi, madame... Je vois que vous allez sortir... je reviendrai dans un autre moment.

— Non pas. Je ne suis pas pressée et je me reprocherais de vous imposer une seconde démarche. Veuillez m'accompagner et vous pourrez me dire à votre aise le motif qui vous amène.

La visiteuse marcha silencieusement derrière la maîtresse de la maison qui, l'ayant introduite dans un petit salon, l'invita à prendre un siège où elle s'assit avec timidité.

Voyant qu'elle n'osait parler, Suzanne lui demanda :

— C'est pour moi, cette lettre ?

— Oui, madame.

La lettre était d'une vieille amie de Mme de Chelles, femme d'un pasteur protestant et membre d'un grand nombre de sociétés charitables.

Mme Rabier, ayant appris que Suzanne cherchait une dame de compagnie, lui recommandait une de ses corréligionnaires, honnête, bien élevée, et dont elle lui répondait.

En occupant cette personne, ajoutait la bonne dame, Suzanne ferait à la fois une bonne action et une bonne affaire, car Mlle Rousseau qui avait eu de grands malheurs, était digne d'être secourue et il était impossible de rencontrer quelqu'un de plus convenable pour l'emploi de dame de compagnie qu'on lui destinait.

Mme de Chelles examina d'un coup d'œil rapide l'ancienne gouvernante, dont l'aspect lui plut.

Elle pensa que son âge et son apparence conviendraient également à Gérard.

Rien ne s'opposait à ce qu'elle se l'attachât.

— Mademoiselle, dit-elle, la recommandation de Mme Rabier vaut à mes yeux toutes les références du monde. Je regrette de ne pas pouvoir vous offrir une situation plus brillante, mais si dix-huit cents francs d'appointements vous suffisent avec, bien entendu, la perspective d'être défrayée de tout, je serai heureuse de vous faire entrer dans ma maison. Vos occupations n'y seront, d'ailleurs, ni difficiles ni pénibles, je l'espère, M. de Chelles est retenu hors de chez lui par ses affaires la plus grande partie du temps. Nous avons pensé tous les deux qu'il était plus convenable pour une femme de mon âge et qu'il serait plus agréable pour moi de sortir, désormais, accompagnée. Vous aurez à voir avec moi dans les magasins, ce qui n'est pas trop ennuyeux, et surtout à me tenir société dans les nombreuses sorties que m'impose mon heureux de médecin. Son prétexte que le grand air et l'exercice quotidien me sont indispensables. Ce sera peut-être un peu plus fatigant d'autant que les promenades à pied me sont prescrites. Etes-vous bonne marcheuse ?

(*A suivre.*)

BATTEUSES MAYFARTH

à bras, à manège, à moteur
montées des constructions perfectionnées
Douceur de roulement incomparable
Batteuses à Bras avec
rendement de 40 hectolitres en 10 heures
Plus de 90.000 Batteuses et Manèges livrés annuellement
Charrues — Hache — Paille — Concasseurs,
Ecreneuses — Semoirs et toutes machines agricoles.
FAUCHEUSES, MOISSONNEUSES & LIEUSES
Canadiennes Noxon.
P. MAYFARTH & Cie — Paris, 6, rue Riquet
On demande de bons agents
AGENT A CARTICASI : Jean-Mathieu MATTEI, 4 Carticasi par St Laurent.
Correspondance en français ou Italien

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

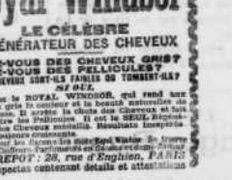

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1906
Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles
Prix très réduits
M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et de Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.
La Maison se charge des réparations

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1882 par l'Administration
Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Institutrice.
Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.
Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS
Succès pour l'année scolaire 1904 1905
4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle. S'avait à ne mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse artificielle.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Produit à Toute
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Pharmacien, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

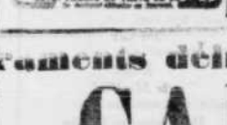

LIQUEUR DE NOIX
par M. SIMONCELLI
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887).
Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1900)
Double de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ces propriétés digestives, son arome et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et notamment contre le mal de mer et les coliques.
La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.
Dépôt à la Ville près Cardo et à Bastia chez M. LIMONTI, pharmacien, place des Vacconais.
Se méfier des contrefaçons.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Alléry (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 4 f.
Sur papier blanc. — — . . . 5 f.

HOMMES CÉLÈBRES
Sambocuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30 Chaque. 2 f.

Ste Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 f.
Sur papier Chine, format 40×30 (Eclaire). 2 f.

EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Aux tempéraments délicats offrez un...
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
COUVERTS
Envoi franco du Catalogue
EXPOSITION
Réargenture de tous objets
MANUFACTURE : 56, Rue de Bondy, Paris.
Chez CHRISTOFLE et Cie
Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, 25, Bd Paoli.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏ DE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÈMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

XXXIe ANNÉE — MARDI, 22 MAI 1906 — N° 139

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard de Paoli, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et insérées aux Bureaux du Journal.
Hors cadre, 1 f. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un mois	Trois mois	Un an
Corse	2 f.	5 f.	10 f.
Autres Départ.	2 f. 50	7 f.	12 f.

Union postale, un numéro Paris, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00269
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Julie.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 10 m. — Coucher, 6 h. 43 m.
Dernier quar., le 14. — Nouv. Lune, le 22
Fête de Demain : Saint Ubalde.

21 MAI

Les Curiosités de la Semaine

Le commerce des mouches.

Une curieuse extraordinaire est arrivée récemment à Londres.

Il s'agit d'un nombre considérable de sacs de mouches séchées, adressées à une grande maison de graines. Ces mouches, provenant du Brésil, ont été capturées sur l'Amazone par des Brésiliens qui descendent le fleuve sur des chalands et se servent de vastes filets de gaze pour prendre *par millions ces insectes*, qui voltigent au-dessus des nuages opaques. Les mouches ainsi capturées sont tuées et séchées au soleil, puis mises en sacs. Mélangées au millet et à d'autres graines, les mouches servent ensuite à l'élevage des poulets de grain.

Jusqu'à présent, « prendre facilement la mouche » était plutôt regardé comme un travers ; désormais, ce ne sera plus qu'une habile opération de commerce.

Parmi les nombreux Congrès qui se tiennent actuellement à Londres, dans la fameuse Exeter Hall, l'un d'eux, les « Pro hêtes et les Croyants de la Seconde Vie », ont déclaré que la fin du monde aurait lieu, le 2 mai 1929.

L'Antechrist, ajoute-t-il, après s'être révélé comme roi de Syrie, débarquera à Marseille en 1922, conquerra la France, renouvellera les fastes napoléoniennes, et rétablira l'empire romain comme au temps de la mort de Jésus de Nazareth.

A cette époque la secte des « Prophètes Chrétiens » comptera dix millions de membres, dont 144 000 seront expédiés directement au ciel de l'Antechrist, les autres au nombre de 9,856 000, se réfugieront sur le Sinaï où ils passeront deux ans de béatitude avant de gagner ce ciel.

Puis, l'Antechrist commettra crime sur crime, fera ériger sa statue sur toutes les places publiques et dans toutes les églises, se fera adorer. En 1929, viendra la catastrophe qui réduira notre planète en poussière.

L'éruption du Vésuve aura eu au bon résultat parmi tant de maux réels, celui de fournir aux agriculteurs de la région napolitaine d'excellents engrais.

En effet, des chimistes ont analysé les cendres laissées par le volcan et ils y ont trouvé une proportion de 1.25 0/0 d'acide phosphorique combiné à l'état de phosphates.

Le docteur Piutti estime à 1.250 kilogrammes par hectare la quantité d'acide phosphorique répandue de ce fait sur le sol napolitain. Voilà donc le volcan historique relevé ou abaissé, comme on voudra, au rôle de fabricant intermittent « *d'engrais agricole* ». On savait déjà, d'ailleurs, que ces cendres possèdent une faculté fertilisante importante ; après les éruptions de volcan, dès que la pluie tombe, les pentes du Vésuve se recouvrent, comme par enchantement, d'une admirable verdure.

Le milliardaire américain.

Dans une revue italienne, Lombroso, le célèbre criminaliste, vient d'étudier le milliardaire américain. A son avis, le multimillionnaire du Nouveau Monde est un produit anormal de la civilisation moderne. Ses caractères distinctifs sont d'être dépourvu de tout sens moral, d'humanité, de justice. Entre le multimillionnaire yankee et le voleur, la différence est nulle, à peu de chose près. Il ne s'enrichit que par la ruine d'autrui. Rockfeller n'a-t-il pas dit que si pour réussir il faut écraser dix ou douze amis, eh bien, on les écrase.

Il n'y a qu'un moyen pour se mettre à l'abri de cette pestilence, dit Lombroso, il faut enfermer le millionnaire dans un lieu d'absolue réclusion comme on pestiféré ou comme un fou dangereux.

Le tuyau royal.

Les personnes assez heureuses pour être présentées au roi Edouard VII ont presque toujours la surprise de le voir renseigné sur elles-mêmes et sur leur famille. Admises à une seconde audience, fût ce après des années, elles s'émerveillent encore davantage de constater avec quelle précision il se souvient de la première. C'est que le roi d'Angleterre a des archives qui lui rendent les plus précieux services. Ses secrétaires tiennent deux registres, que l'on conserve à Buckingham-Palace. Le premier porte à chaque page le nom d'une personne présentée, des renseignements sur sa famille, sur sa vie publique et privée, et le résumé des conversations que le roi a tenues avec elle. Le second est réservé aux scandales mondains : il permet au souverain d'éviter les sujets délicats et les rencontres fâcheuses.

Une condamnation à mort.

Un chien compromis dans une affaire d'assassinat, vient d'encourir, en Suisse, les rigueurs de la justice.

Le tribunal de Délémont a condamné les deux accusés principaux à la détention perpétuelle. Quant au chien, dont la complicité avait attiré l'attention de la cour, le même arrêt l'a condamné à mort.

La peine est plutôt sévère ; qui sait si ce complice n'a pas agi sans discernement ? Il faut remonter à l'époque des *Plaideurs* pour trouver dans la jurisprudence un verdict analogue, celui qui condamnait à mort le chien Citron, coupable *d'avoir mangé du chapon.*

PIPELET.

Le Coton en Corse

Ce n'est pas d'hier qu'il est question de faire du coton en Corse. A plusieurs reprises, dans le courant du siècle passé, des essais ont été tentés et, s'il faut en croire les chroniqueurs du temps, ils auraient réussi.

L'un de ces derniers pousse l'enthousiasme pour cette culture coloniale jusqu'à dire que, grâce à elle, les destinées de la Corse seront changées. Dans peu de temps, affirme-t-il, la moitié des terres cultivées en blé sera consacrée au coton et ce sera la fortune pour tous. On était alors en 1854. Cinquante ans se sont écoulés et la prophétie ne s'est pas réalisée encore.

Cette année-ci un essai assez important a eu lieu dans la plaine de Liamone, sur la route qui relie Ajaccio à Vico et à Cargese. Sol particulièrement fertile, exposition en somme avantageuse, irrigation possible, toutes conditions réunies pour tenter le succès. Le semis a été fait, selon les règles, au premier printemps. Quelques graines furent semées vers la même époque à l'Ecole d'agriculture d'Ajaccio. Ici et là, la levée est normale, la croissance, la floraison, le nouage s'accomplissent régulièrement, et voici, dépassée, l'époque de la récolte. Elle commence en septembre en Algérie.

Les pieds de l'Ecole paraissent passablement en retard ; à peine voit-on quelques capsules entr'ouvertes près du sol et encore les rameaux qui les portent ont été coudés, brisés même, de sorte que la maturité se fait anormalement.

Au Liamone, où il s'agit d'une véritable plantation de plusieurs hectares, on est, tout de suite frappé par la beauté de la végétation : c'est luxuriant. Les tiges s'élèvent droites et robustes, abondamment ramifiées ; elles atteignent 1 m. 50, 2 m. même de hauteur. Le feuillage foncé est constellé de fleurs d'un beau jaune pâle. En s'approchant on découvre de nombreuses capsules, mais encore toutes sont vertes et bien fermées. Et voilà novembre avec ses nuits fraîches, ses soleils pâlissants et tôt disparus. Il y a peu de chance désormais de voir beaucoup de fruits arriver à maturité et il est à peu près certain que la récolte, si on la fait, sera insignifiante.

Je ne sais si d'autres essais ont été entrepris, cette année, en d'autres points de la Corse. Auraient-ils mieux réussi ?

L'année, il est vrai, n'a pas été favorable, le printemps froid et les pluies d'automne tôt venues. On pourra remarquer encore que le bas de la plaine de Liamone, comme le domaine de l'Ecole d'agriculture, ne sont pas des meilleures situations, quant à la température, que l'on puisse trouver en Corse. Enregistrons donc simplement le résultat, tout en dégageant cette impression que si dans les plaines littorales, seules surfaces, en Corse, convenant au coton, la chaleur risque de faire défaut au point de rendre la récolte problématique, on ne saurait fonder, sur cette culture, dans ce pays, de sérieuses espérances.

J. RUBY,
Professeur à l'Ecole d'agriculture d'Ajaccio.

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

De M. Jaurès, sur l'ouvre de la prochaine Chambre :

« La législature prochaine aura une importance politique de premier ordre. Le parti radical et radical-socialiste va arriver vraiment au pouvoir, il va être obligé par sa victoire même de donner sa mesure dans l'ordre des questions économiques et sociales. Si les radicaux et les radicaux-socialistes se révèlent dans la prochaine législature incapables de créer et de soutenir un gouvernement d'action, s'ils se laissent paralyser par le modérantisme, par l'intrigue, par la peur du socialisme et s'ils n'aboutissent qu'au néant ou à des demi-réformes insuffisantes et illusoires, soit leur demanderons des comptes au nom de la classe ouvrière et de la République elle-même. »

La République Française

Sur M. Clémenceau et les unifiés :

« Il ne nous déplaît pas de constater le mécontentement des unifiés et de relever les attaques qu'ils commencent à lancer contre le ministère de l'intérieur en l'accusant de pactiser avec la réaction. Ils reprochent d'ailleurs de près de quinze ans. Commencera-t-il à s'en plus avec la Droite pour renverser les ministres, il ne connaît plus le baron de Mackau, et s'il consent à recevoir M. le marquis de Dion c'est au titre de fabricant d'automobiles. Il dénonce au contraire ces complots de ses anciens alliés avec les socialistes révolutionnaires et anarchistes. Il défend l'ordre public, la propriété et... et son portefeuille contre les assauts des unifiés.

« C'est une attitude qui est un effet de nature à irriter les rédacteurs de l'« Humanité » et que Jaurès ne pourra guère approuver quand s'ouvriront dans la nouvelle Cham-

---

101. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR
ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

— Très bonne.

— Les conditions pécuniaires que je vous propose vous agréent-elles ?

— C'est plus que je n'aurais espéré.

— Et le genre de l'emploi ?

— Madame, vous paraissez si bonne et si charmante que ce me sera un véritable plaisir de vivre en votre compagnie. Je désire seulement que vous ne me trouviez pas trop vieille, trop maussade, mais je ferai tout mon possible pour que ma société ne vous semble pas trop déplaisante.

— Eh bien, mademoiselle, je crois que nous nous entendrons et vous pouvez vous considérer comme étant de la maison, car, si j'ai l'habitude de consulter M. de Chelles sur toute chose, je dois ajouter qu'il approuve toujours ce que je lui propose. Il aura, d'ailleurs, les mêmes raisons que moi pour vous accueillir et n'en aura pas moins pour vous regretter, j'en suis certaine, lorsque je

Pleure du dîner, je vous présenterai à lui. Au revoir, mademoiselle, et à bientôt, donc. Si vous avez l'occasion de voir Mme Rabier dans la journée, dites-lui que je la remercie.

— Madame est trop bonne, fit Mlle Rousseau en se levant.

Elle sortit en ne peut plus troublée de chez Mme de Chelles.

Du premier coup la grâce de Suzanne l'avait conquise.

La sympathie que dégageait l'adorable jeune femme enveloppait la Suissesse à tel point qu'elle se sentait prête à l'aimer de tout son cœur.

— C'est un ange que cette dame, se dit-elle, et il faut que je sois tombée bien bas pour accepter de jouer le rôle mystérieux qui m'est encore imposé par ce démon de Méconalle... Ma conscience m'ordonne de le refuser, ce rôle ! Mais qu'arrivera-t-il si je lui désobéis ? Il mettra ses menaces à exécution et je serai perdue.

Si j'en avais le courage, j'échapperais par la mort à cette existence de honte !... Mais me suicider, ce serait encore un crime !... Et puis, je n'ose pas... J'ai pensé plus d'une fois à me détruire... Mais j'ai frémi en songeant à cet au delà secret qui m'épouvante !... Ce n'est pas la crainte d'abandonner cette vie de misère qui m'effraye, pourtant. Seulement je me demande si, pour ne plus souffrir quelque temps dans ce monde, il faut risquer de souffrir éternellement dans l'autre...

Elle marchait, enfoncée dans ses tristes pensées, ne sachant quel chemin elle suivait, attirée par l'instinct plutôt que par la raison vers la maison qu'elle habitait, tout en haut de la butte, à Montmartre, dans un quartier misérable et populeux.

Arrivée devant cette maison, elle s'arrêta machinalement, puis longeant l'allée obscure, elle s'engagea dans l'étroit escalier dont elle gravit les cinq étages.

Elle était dans un grenier.

Elle y entra, se jeta sur sa pauvre couchette et pleura longuement.

Les larmes ne parvinrent pas à la soulager.

Elle se releva, toujours désolée, et courut à la fenêtre, une triste fenêtre mansardée qui s'ouvrait de bas en haut.

L'air lui manquait.

Elle ouvrit la fenêtre.

Mais elle ne respirait toujours pas.

Elle monta sur l'appui, sa tête aux cheveux blancs dépassa l'ouverture de la lucarne.

Alors seulement l'air arriva à sa poitrine haletante.

Mais, en même temps, ses yeux regardèrent au-dessous d'elle et aperçurent le vide.

Une idée lui vint.

Monter plus haut encore, sur le rebord de la fenêtre, sur le toit, et là, se précipiter du cinquième étage dans la rue...

Tout serait fini... On relèverait son cadavre... Elle ne reverrait pas plus Mme de Chelles... Méconalle cesserait de la torturer en la déshonorant à ses

Ses scrupules religieux de tout à l'heure s'effacèrent de son âme.

— Mourir !... Je veux mourir !... gémit-elle.

Mais soudain, dominant le tumulte de la ville, le son grave d'une cloche se fit entendre.

C'était la cloche de l'église voisine qui sonnait pour un enterrement.

Bien que Mlle Rousseau ne fût point catholique, elle se sentait profondément émue.

La chrétienne, la croyante se réveilla.

— On appelle les prières de Dieu sur une âme qui vient de quitter la terre... On ne les appellerait pas sur la mienne si je l'arrachais moi-même de mon corps. Je veux bien mourir, mais je ne veux pas être damnée, pensa-t-elle en descendant.

Et elle se laissa glisser de l'embrasure.

— Allons, se dit-elle, je retournerai chez cette dame.

« Méconalle m'a ordonné de surveiller ses actions et de lui en rendre compte. Il veut que je l'avertisse d'avance des projets qu'elle formera, quand je les connaîtrai. Eh bien, je le ferai.

Toutes les actions de cette jeune femme doivent pouvoir être racontées sans danger pour elle, tous ses projets peuvent être dévoilés, toutes ses pensées aussi au grand jour. Je l'ai jugée et, d'ailleurs, Mme Rabier me l'a dit, Mme de Chelles est un ange de bonté et de vertu. Chacun de mes rapports à Méconalle sera la glorification d'une sainte... Je n'aurai qu'à écrire la vérité. Mais qu'il ne me demande pas de lui mentir, de la calomnier. Cela dût-il me perdre, je ne le ferai jamais !... Plutôt la mort !

Décidément, son parti était pris.

A l'heure convenue, elle reparut dans l'élégant appartement de la rue de Constantinople.

Elle était seule.

M. et Mme de Chelles la reçurent dans ce même petit salon où, une première fois, elle avait été introduite.

Contrairement à ce que lui avait dit Suzanne, l'accueil de Gérard fut loin d'être cordial.

Il se montra sévère, défiant, avec ses sourcils froncés au-dessus de ses beaux yeux au regard loyal, mais perçant, et qui semblait vouloir fouiller au fond des âmes.

Habituellement, il s'affirait, sans les discuter, tous les actes de Suzanne.

Il s'apprêtait à en faire autant cette fois quand la jeune femme lui ayant appris le nom de sa nouvelle dame de compagnie, il éleva une objection.

— Mlle Rousseau, dit-il, je connais ce nom là... c'était une employée de cette canaille de Méconalle.

— Oh ! c'est impossible ! cette personne n'a pas appartenu à ce vilain service de l'inspection secrète, prétendit Suzanne. Tu jugeras à son air respectable que tu te trompes. D'ailleurs ce nom de Rousseau est très commun et il se peut qu'il y ait là une simple coïncidence due au hasard.

(A suivre.)

bre les grands débats annoncés sur la question sociale. »

Le Figaro

Sur la politique du jour :

« Le socialisme a évidemment beaucoup à gagner à la consolidation du bloc, à la continuation de la politique que nous subissons depuis quatre ans, les irréductibles ont pu jadis un instant, et croire qu'il était préférable d'englober dans une même haine implacable, tous les gouvernements bourgeois. L'expérience du ministère Combes a prouvé leur erreur. Il n'est que trop certain que le parti conduit par ce ministère, avec le groupe socialiste, a puissamment servi la cause de la Révolution sociale. Là dessus aujourd'hui, tout le monde est d'accord, les partisans de l'ordre pour s'en féliciter. Aussi, tout en maintenant sur l'intransigeance de façade à l'aide de vagues résolutions théoriques, les manœuvriers du socialisme sont-ils parfaitement résolus à tout faire, pour conserver une combinaison, et il n'y a pas là de quoi s'étonner. »

L'Eclair

Du M. Ernest Judet, sur l'attitude de M. Doumer :

Après sa malheureuse brigue pour l'Elysée le rôle de M. Doumer était de se jeter dans la mêlée des idées et des revendications nécessaires, de grouper les énergies, de coaliser les forces absentes qui représentent le sentiment intime, quoique timide, de la France entière. Nous veut être à la tête d'une opposition compacte, solidarisée, bien attachée à quelques principes absolus et de la conduire dans une Chambre socialiste et jacobine qu'il y échouer presque seul avec l'ennui d'avoir rêvé d'une majorité qui échappe ou d'un mirage qui ne se fera pas.

Au moins que tant de leçons répétées en vain profitent à M. Doumer.

La Libre Parole

M Deamont cherche des raisons à la défaite de l'opposition :

On a voté partout avec un ensemble, un enthousiasme un brio, qui rappelaient les fraudes de Toulouse de célèbre mémoire. Il faut rendre cette justice à Clémenceau, qui a égalé, sinon dépassé la manière du Constans légendaire. Ce vieux cébuteur, comme il s'appelle lui même, a pour son coup d'essai fait un coup de maître. Il convient d'ajouter que la gloire de l'opération revient avant tout à cette association anonyme, impersonnelle et occulte, à cette maffia politique et électorale qui s'appelle la franc maçonnerie.

Faculté des Lettres d'Aix

BACCALAURÉAT

(Session de juin 1906)

Inscriptions. — Les inscriptions pour les divers baccalauréats (ancien et nouveau régime) dépendant de la Faculté des Lettres seront reçues au Secrétariat de la Faculté des Lettres d'Aix du 20 mai au 10 juin.

Dossiers. — Les candidats doivent adresser au secrétaire de la Faculté et non pas au secrétaire de l'académie ni au Recteur :

1° Leur acte de naissance sur papier timbré et dûment légalisé.

2° Leur demande d'inscription sur papier timbré (0.60) suivie de l'autorisation du père ou du tuteur. Cette demande devra être établie d'après les indications qui se trouvent dans les programmes officiels. En marge le candidat indiquera son adresse exacte et celle de ses parents, la ville où il désire faire les compositions écrites (Ajaccio, Bastia, Nice, Aix, Marseille, Avignon, Digne, Toulon), la série d'épreuves qu'il désire subir.

3° Facultativement et pour éviter des frais de surtaxe, une enveloppe timbrée à leur adresse pour l'envoi du bulletin de versement.

Les dossiers incomplets et les demandes ne portant pas tous les renseignements exigés ou qui arriveront au Secrétariat après la clôture du registre, seront renvoyés.

Versement des droits. — Les candidats qui auront adressé une demande d'inscription régulière recevront, par retour du courrier, un bulletin de versement. Munis de cette pièce, ils verseront les droits d'examen entre les mains des trésoriers généraux, des receveurs des finances ou du percepteur d'Aix. (Le versement ne peut être effectué entre les mains des autres percepteurs ou du Secrétaire de la Faculté). La quittance du versement et un mandat de 1 franc au nom de l'appariteur de la Faculté, pour droit de robe, doivent être envoyés au Secrétariat de la Faculté huit jours au moins avant l'examen écrit. L'inscription d'un candidat n'est définitive qu'après la réception au Secrétariat de la quittance du versement.

Date des examens. — Les examens écrits commenceront :

A Aix, Marseille, Avignon, Digne, Toulon, Nice : le 5 juillet à 6 heures et demie du matin.

A Ajaccio et à Bastia, le 25 juin à 6 heures et demie du matin.

A Ajaccio et à Bastia la première épreuve écrite sera la composition française.

Pour les autres centres une note jointe à l'ordre de versement fera connaître l'ordre exact des compositions.

Anciens admissibles. — Les candidats anciens admissibles doivent aussi adresser, dans le délai fixé plus haut, une demande d'inscription. En Corse et à Nice ils doivent se tenir à la disposition du jury dès la fin des examens écrits ; ceux des autres centres recevront en temps utile une convocation pour venir passer l'examen oral à Aix. Le thème oral de langues vivantes (Rhétorique ancien régime) sera fait par les anciens admissibles comme par les nouveaux, le jour même de l'examen oral.

Examens oraux. — Les listes des admissibles seront publiées par les journaux de la région. Les candidats admis à subir les épreuves orales recevront en outre une convocation individuelle, excepté ceux de Corse et de Nice qui doivent se tenir à la disposition du jury immédiatement après l'affichage des listes d'admissibilité.

Dispenses d'âge. — Les candidats qui ont besoin d'une dispense d'âge doivent adresser leur demande à M. le Ministre avant le 15 juin, dernier délai.

Le Doyen,
DUCROS.

Nécrologie

Les obsèques de M. Dominique Fancelli, qui ont eu lieu hier matin, à 9 heures et demie, ont revêtu le caractère d'une véritable manifestation républicaine.

Dans le cortège, très nombreux, on remarquait le nouveau député républicain de Bastia, entouré de ses amis.

Des couronnes avaient été offertes par les Représentants de commerce, les Républicains et la Ligue de propagande républicaine.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Ghilini, Maraninchi, Angeri et Ajaccio, amis et corréligionnaires politiques du défunt.

Devant la caserne Marbeuf, M. l'avocat Ajaccio, en termes émus, lui a adressé un dernier adieu.

Nous adressons à sa veuve ainsi qu'à toute sa famille nos sincères et vives condoléances.

⁂

Discours de M. Joseph Ajaccio

Nous ne voulons pas nous séparer de celui qui, hier encore, plein de force et d'*exubérante santé, se trouvait dans nos* rangs, sans lui adresser un mot d'adieu.

Dominique Fancelli, républicain de toute l'acception du terme, aux convictions ardentes, était un ami sûr dont le dévouement à toute épreuve a pu être apprécié par tous ceux qui suivent aujourd'hui sa dépouille mortelle.

Ce militant de l'Idée Républicaine était un cœur noble et généreux. Il avait pris part à toutes nos luttes, à nos victoires comme à nos défaites, et si je rappelle ici ce que fut ce modeste enfant du peuple dans la vaste arnée de la démocratie, c'est pour affirmer, par la même occasion, que si ce vaillant avait des adversaires, il n'a jamais eu d'ennemis.

Il meurt à la fleur de l'âge, alors qu'une vie toute de labeur et de probité lui permettait d'envisager en avenir plein de promesse.

Hier encore, Dominique Fancelli menait avec nous le bon combat et nous savons tous que s'il avait pu exprimer sa volonté dernière, il aurait donné à cette cérémonie un tout autre caractère ; mais terrassé par un mal impitoyable, notre malheureux ami n'en a pas moins entrepris le redoutable voyage pour l'au-delà avec les idées qui furent celles de toute sa vie.

Le concours d'unanimes et profondes sympathies, les regrets sincères qui le suivent dans la mort, contribueront à donner à tous les siens le courage de supporter une si cruelle épreuve.

Au nom de tous ceux qui l'ont connu et aimé, au nom de tes amis républicains de Bastia, mon cher Fancelli, adieu.

EMPLOIS
réservés aux sous-officiers

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été classés pour les emplois ci-après :

Ministère de l'Agriculture

Expéditionnaire à l'administration centrale : M. Marsily, adjudant au 90e.

Garde sédentaire des eaux et forêts : MM. Marchesi, ex maréchal des logis à la 19e légion, à Bastia ; Bisconsi, adjudant au 4e rég. d'inf. coloniale ; Cantini, adjudant au 2e rég. d'inf. coloniale.

Ministère du Commerce

Garçon de galerie au Conservatoire des arts et métiers, M. Colombini, sergent au 2e rég. d'inf. coloniale.

Adjudant des écoles d'arts et métiers, M. Pasqualini, ex adjudant au 8e rég. d'inf. coloniale à Chlatre.

Ministère des Finances

Commis expéditionnaire à l'administration centrale, M. Luccioni, adjudant à la 22e section de commis et ouvriers d'administration.

Gardien de bureau, M. Leoni, adjudant au 5e.

Percepteur, M. Angeli, adjudant au 68e.

Commis des douanes, MM. Comiti, ex-adjudant au 127e, à Sotta, Graglia, adjudant au 61e ; Pont, ex-adjudant au 163e, à Bonifacio. Lucchini, adjudant au 15e.

Préposé des contributions indirectes, M. Lucchesi, ex adjudant au corps disciplinaire des troupes coloniales.

Receveur buraliste de 1re classe, MM. Ottavy, adjudant au 8e rég. d'inf. coloniale ; Gindici, adjudant au 2e rég. de tirailleur tonkinois ; Gabrielli, adjudant au 123 ; Franchi, adjudant au 61e ; Tomasini, ex gendarme à la Compagnie des Alpes Maritimes ; Aliotti, ex sergent au 21e rég. d'inf. coloniale ; Battistini, ex adjudant au 24e bat. de chasseur à pied.

Commis de culture, MM. Vincenti, adjudant au 63e ; Rusterucci, adjudant au 126e Piani, adjudant au 143e.

Timbreur à l'enregistrement : MM. Conti, ex sergent au 141e ; Franceschi, sergent huissier appariteur au conseil de guerre de Marseille ; Bonaldi, ex adjudant au 96e.

Sous-agent à l'atelier général du timbre, M. Bonavita, adjudant au 9e rég. de hussards.

Expéditionnaire à la caisse des dépôts et consignations, M. Gherardi, adjudant au 113e.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 mai

Thermomètre — 7 heures du matin + 15 5 à midi + 21 0 à 6 heures du soir + 16 4 Maxima 21 6 Minima + 13 4

Baromètre — 7 heures du matin, 754 mm. à midi, 754 mm. 6 heures du soir, 754 mm.

Vent. — Dans la matinée, O. modéré. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Ecole de maistrance

MM. Borreani Jean et Ordioni Charles, élèves de l'école de maistrance de Toulon, ont satisfait aux examens de sortie.

⁂

Postes et Télégraphes

M. Gozzi a été nommé surnuméraire des postes et télégraphes sur la ligne de la Méditerranée.

⁂

Pompiers

Le caporal Nobili est désigné pour exercer les fonctions de caporal pompier à l'arsenal de Saigon.

⁂

Mots de la fin

Cette phrase cueillie par notre ami Carnonsky dans les œuvres complètes de Ponson du Terrail :

« ... Louis XI, ce frêle roseau qu'un souffle eût suffi pour coucher dans la tombe de ses sires bardés de fer... »

Et cet autre :

« ... Charles V, Charles VI et Charles VII, car ces trois monarques s'étaient succédé... »

⁂

A louer

Appartement de 6 pièces au 5e étage, numéro 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du Journal.

— Magasin, boulevard Paoli, 28.

— 10 pièces, n° 27, rue de l'Opéra, au 2e.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Avis aux viticulteurs

M. Bartholomey Biaggini, à Bastia, cours Docteur Favale, a l'honneur d'informer MM. les Viticulteurs, qu'il est seul dépositaire du « Polvériseteur le Parfait » reconnu supérieur aux autres, au prix de 30 f.

Nos Dépêches
DU JOUR

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement d'Ajaccio

	Forcioli	Casanelli
Ajaccio		
Ajaccio	1.857	1.538
Alla	136	54
Alata	91	39
Bastelicaccia	109	3
Appietto	114	49
Villanova	66	54
Total.	1.53.	1.726
Bastelica		
Bastelica	344	85
Cauro	107	34
Ecoica-Suarella	57	79
Ocana	92	26
Tolla	87	49
Total.	687	461
Bocognano		
Bocognano	138	81
Carbuccia	67	54
Tavera	109	60
Ucciani	111	109
Vero	61	46
Total .	486	350
Evisa		
Evisa	75	69
Cristinacce	68	16
Osani	17	74
Partinello	32	29
Marignana	122	57
Serriera	45	32
Total. .	352	267
Piana		
Piana	125	173
Cargese	85	159
Ota	103	73
Total. .	313	405
Salice		
Salice	58	58
Azzana	42	48
Pastricciola	115	49
Rosazia	74	28
Soanafaghiaccia	53	30
Total. .	343	213
Santa Maria Siccho		
Santa-Maria Sic.	148	55
Abbitreccia	99	34
Anfione-Ampazza	44	34
Campo	35	16
Cognoli-Montichi	44	61
Coti-Chiavari	141	6
Forciolo	45	34
Frasseto	118	5
Grossetto-Prugna	59	49
Guargualé	41	60
Pisciorella	9	19
Pila-Canale	121	36
Quasquara	32	15
Serra-di-Ferro	84	55
Torgia-Cardo	7	4
Urbalacone	25	18
Zigliara	75	52
Total. .	1.104	544
Sarrola Carcopino		
Sarrola-Carcopino	144	35
Cuttoli-Corticch.	134	64
Peri	145	50
Tavaco	56	10
Valle di Mezzana	61	42
Total. .	540	201
Soccia		
Soccia	11	136
Guagno	116	46
Orto	34	39
Poggiolo	37	47
Total. .	198	259
Sari d'Orcino		
Sari d'Orcino	113	66
Ambiegna	16	19
Arro	32	13
Calcatoggio	72	73
Cannelle	96	7
Casaglione	10	66
Lopigna	103	21
Saint-Andre d'Or.	24	22
Total. .	446	292
Vico		
Vico	78	280
Arbori	43	45
Balogna	35	69
Coggia	34	80
Letia	23	183
Murzo	28	56
Renno	44	135
Total. .	283	857
Zicavo		
Zicavo	452	66
Cheracciole	29	84
Corrano	38	57
Cozzano	195	46
Guitera-Giovio.	45	18
Palneca	154	71
Sampolo	62	10
Tasso	35	9
Zevaco	89	9
Total. .	804	333

Récapitulation

AJACCIO-Ville

Ont obtenu :

M. Forcioli, dép. sort., . .	1.533
M. Raphaël Casanelli d'Istria	1 269

	Forcioli	Casanelli
Ajaccio	1.831	1.720
Bastelica	687	261
Bocognano	486	350
Evisa	352	267
Piana	313	405
Salice	343	213
S. Marie Siochè	1.104	544
Sari-d'Orcieo	448	292
Sarrola-Carcopino	540	201
Soccia	198	259
Vico	283	857
Zicavo	804	333
Total	7 356	5.712

M. Forcioli a obtenu 7.356 voix.
M. Casanelli d'Istria 5 712

M. Forcioli, député sortant, radical, est réélu.

Arrondissement de Calvi

Belgodere

Inscrits, 1.052. — Votants, 709.

	Forcioli	Santelli
Belgodere	14	155
Costa	9	38
Novella	9	101
Occhiatana	46	91
Palasca	21	83
Ville-de-Paraso	36	101
Total . .	146	569

Oni-Cappella

Inscrits, 634. — Votants, 441.

Mausoleo	9	26
Olmi-Cappella	143	105
Piogniola	9	96
Vallica	23	30
Total . .	184	257

Calenzana

Inscrits, 1.915. — Votants, 1.365.

Calenzana	294	304
Cassano	57	57
Galeria	106	96
Prezzona		
Lunghignano	61	23
Manso	75	17
Moncale	48	48
Montemaggiore	61	47
Zilia	75	38
Total. .	724	508

Calvi

Inscrits, 810. — Votants, 651.

Calvi	390	21
Lumio	90	108
Total . .	480	130

Ile-Rousse

Inscrits, 1,606. — Votants, 1,040.

Corbara	19	200
Ile-Rousse	42	319
Monticello	7	121
Pigna	1	25
Sant'Antonino	8	59
Santa-Reparata	6	224
Total . .	74	948

Muro

Inscrits, 1,578 — Votants, 1,127.

Algajola	23	14
Aregno	73	98
Avapessa	18	45
Cateri	19	82
Feliceto	24	98
Lavaloggio	0	96
Muro	71	454
Nessa	39	46
Speloncato	44	127
Total . .	296	780

Récapitulation

Inscrits, 7 589. — Votants, 5.055.

	Forcioli	Santelli
Belgodere	126	569
Calvi	724	508
Calenzana	480	130
Ile Rousse	74	948
Muro	296	780
Olmi-Cappella	184	257
Total	1.884	3.271

Ont obtenu :

M. Santelli, républicain, 3.171 voix.
M. Peccinelli, radical, 1.884 —

M. le docteur Santelli est élu.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00270

BOURSE DE PARIS

	19 mai	21 mai
Rente 3 0/0 amort.	99.05	99 00
3 0/0 perpétuel	98 05	98 90

ex-coupon.

MANIFESTATIONS
à Ajaccio

Ajaccio, 21 mai.

Cet après-midi, vers 1 heure, la fédération et la jeunesse socialistes de notre ville se sont livrées à une grandiose manifestation républicaine.

Les manifestants ont parcouru les principales rues de la ville, le drapeau rouge déployé et au chant de « l'Internationale. »

Cette manifestation n'a pas tardé à provoquer une contre-manifestation, organisée par le parti conservateur.

Des bagarres sérieuses ont eu lieu.

La gendarmerie à cheval a dû charger la foule des manifestants.

Plusieurs arrestations ont été opérées, parmi lesquelles le porteur du drapeau rouge.

Enfin, grâce aux mesures prises, le calme était rétabli vers 3 heures.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Scrutin de Ballottage du 20 mai 1906

Les Résultats
DÉPARTEMENTS

Bouches-du-Rhône
5e Marseille
Carlier, soc. un.
1re Arles
Michel, dép. sort. rad. soc.

Aisne
1re Saint-Quentin
Hognes, dép. sort., progr.
1re Vervins
Ceccaldi, rad. soc.
2e Vervins
Hallat, rad. soc.
contre le comte Caffarelli, dép. sort. cons.

Hautes-Alpes
Briançon
Merle, soc. un.

Alpes-Maritimes
1re Grasse
Ossola, rad., contre Maurel, dép. sort. rad.

Savoie
Chambéry
Reinach, rad.
Saint-Jean-de-Maurienne
Deleglise, dép. sort. radical.

Seine-et-Oise
Rambouillet
Gast, rad.
2e Pontoise
Almond, rad. soc.

Basses-Alpes
Digne
Joseph Reinach, rép. contre Henri Maret, dep. sort. soc.
Sisteron
Joly, soc. un.

Ardèche
2e Privas
Astier, dep. s., rad. soc.

Aube
1re Troyes
Charconnet, dép. sort. soc.
2e Troyes
Nicolas, soc. un.
Nogent-sur-Seine
Dachimont, dép. sort. rad. soc.

Meurthe-et-Moselle
Lunéville
Méquillet, rad., contre Corrard des Essarts, dép. sort nat.

Nièvre
Cosne
Goujat, dép. sort. rad. soc.
Clamecy
Renard, rad. soc.

Basses-Pyrénées
1re Pau
D'Iriart d'Echepare, dép. sort. rad.

Finistère
1re Brest
Biétry, progr.
contre Goude, soc. un.
1re Châteaulin
Hallégouen, prog.
1re Morlaix
Cloarec, dép. sort. rad.
2e Morlaix
Dubuisson, dép. sort. rad.

Gironde
2e Bordeaux
Ballande, dép. sort. rép. rad.
3e Bordeaux
Jourde, soc.
6e Bordeaux
Cazeaux-Cazalet, dép. sort. rad.
La Réole
Chaigne, dép. sort. rad.

Hérault
2e Montpellier
Bonnezach, dép. sort. soc. un.
3e Montpellier
Salis, dép. sort. soc.
Lodève
Pelisse, soc.
1re Béziers
Laferre, dép. sort. rad. soc.
2e Béziers
Argé, dép sort. rad. soc.

Indre
2e Châteauroux
Cosnier, soc.
Issoudun
Defour, dép. sort. soc. un.

Isère
2e Grenoble
Cornand, soc., contre Pichat, dép. sort. progr.
3e Grenoble
Chioc-Dacollet, rad.
Saint-Marcellin
Chenavaz, dép. sort. rad. soc.

Charente
1re Angoulême
Mariat, rép. contre Laroche-Joubert, dép. sort. cons.
2e Angoulême
Mulac, dép. sort. rad.
contre Paul Déroulède.

Charente-Inférieure
La Rochelle
Roy, rép.
Marennes
Torchut, dép. sort rad.

Cher
1re Bourges
Debanne, dép. sort. soc.
2e St Amand
Lesage, dép. sort. soc.
Sancerre
Ravier, rad soc.

Côte-d'Or
Dijon
Messner, rad. soc., contre Bonbey-Allex, dép. sort. soc. un.

Haute-Garonne
1re Toulouse
Bedonce, soc. un.
2e Toulouse
Condero, dép. sort. rad. soc.

Jura
Saint-Claude
Cère, dép. sort. rad.

Hautes-Pyrénées
Tarbes
Dreyt, rad. soc.

Seine-et-Marne
Fontainebleau
Laoiri, contre Girod, dép. sort. rad.
Melun
Balanbrean, dép sort. rad.

Somme
1re Amiens
Fiquet, dép. sort. soc.
2e Amiens
Cauvin, dép sort. rad.

Tarn
Gaillac
Gouzy, dép. sort. soc.
Lavaur
de Belcastel, cons.

Tarn-et-Garonne
Moutauban
Capéran, dép. sort. rad.
Moissac
Chaumeil, rad. soc.

Vienne
Montmorillon
Corderoy, dép. sort, rad.

Ille-et-Vilaine
1re Rennes
Le Hérissé, dép. sort. rad.

Landes
2e Mont-de-Marsan
Bouyssou, rad soc.
Saint-Sever
Dulau, dép. sort. rad.

Loir-et-Cher
1re Blois
Treignier, rad. soc.
2e Blois
Tassin, rad.

Loire
2e Saint-Etienne
Lédin, soc.
4e Saint-Etienne
Vidon, rad.
2e Roanne
Morel, dép. sort, rad.

Haute-Loire
1re Le Puy
Vigouroux, dép. sort. rad.
Yssingeaux
Néron, cons.

Lot-et-Garonne
Agen
Dauzon, dép. sort. rad.
Marmande
Jacques Chaumié, soc.
Nérac
Lagasse, rad. soc.

Lozère
Florac
Dreyfus, dép. sor., rad. soc.

Loiret
Montargis
Vazeilles, dép. sort. soc.

Marne
Epernay
Péchadre, soc., contre Paul Coutant, rép. prog.
1re Reims
Pozzi, rad., contre de Montebello, dép. sort., prog.
2e Reims
Lecoir, dép. sort. soc.

Morbihan
Lorient
Guieysse, dép. sort., prog.

Indre-et-Loire
1re Tours
Besnard, soc.

Deux-Sèvres
2e Niort
Gentil, dép. sort, rad.

Vaucluse
Carpentras
St Martin, rad. soc.
Orange
Blanc, soc. un.
Avignon
Coulondre, dép. sort. soc.

ALGÉRIE

Alger
2e Alger
Bègue, dép. sort. rad,

Résultats complets

Paris, 21 mai.

La statistique qui a été communiquée ce soir par le ministère de l'intérieur est la suivante :

Ballottages 155

Partis de droite

Réactionnaires	4
Nationalistes	2
Progressistes	7

Partis de gauche

Républicains de gauche	29
Radicaux	34
Radicaux socialistes	49
Radical dissident	1
Socialistes unifiés	19
Socialistes indépendants	10

La Nouvelle Chambre
409 députés de Gauche et 177 de l'Opposition

Paris, 21 mai.

D'après les renseignements fournis par le ministère de l'intérieur, il résulte que la nouvelle Chambre se composera de 409 députés de gauche et de 177 de l'opposition.

Dans les deux tours de scrutin, le Bloc aurait gagné 59 sièges.

La Victoire Républicaine et la Presse

Paris, 21 mai.

Tous les journaux sont unanimes à constater que les résultats du scrutin de ballottage ont assuré une grande victoire républicaine et la défaite complète du nationalisme.

Les journaux républicains célèbrent la nouvelle victoire remportée hier par le Bloc.

Les journaux radicaux et socialistes engagent la nouvelle Chambre à s'occuper immédiatement des réformes sociales.

Les journaux réactionnaires disent que les résultats des élections sont déplorables pour l'opposition.

Ils reconnaissent que la journée du 20 mai a été plus mauvaise encore que celle du 6.

Ces organes disent que les socialistes révolutionnaires sont les véritables vainqueurs, et que la France regrettera un jour cet entraînement bien coupable.

Nouvelles Militaires

Tableau d'avancement

Réserve

Paris, 21 mai.

Les sous-lieutenants dont les noms suivent sont proposés pour le grade de lieutenant au régiment d'infanterie de Corse :

MM. Arrighi, Carlotti, Ceccaldi, Dufour, Pescetti, Romanetti et Tomasi.

Armée territoriale

Sont proposés pour chefs de bataillon :

MM. les capitaines Mannoni et Santini.

Sont proposés pour le grade de capitaine :

MM. les lieutenants Campana, Donati, Franceschetti, Gregorj, Ottaviani et Simeoni.

M. le sous-lieutenant Graiani est proposé pour le grade de lieutenant.

ELECTIONS CONTESTÉES

Paris, 21 mai.

Quelques élections sont contestées sérieusement.

Dans l'arrondissement de Lodève, les journaux de l'opposition donnent une majorité de 10 voix à leur candidat, M. Leroy-Beaulieu, tandis que les journaux gouvernementaux donnent une majorité de 5 voix à son concurrent M. Pelisse.

Dans l'arrondissement du Vigan, l'élection Pastre paraît certaine, mais les chiffres exacts ne sont pas encore connus.

Les adversaires de M. Pastre ont assiégé la sous-préfecture ; ils ont enfoncé les portes à coups de hache.

La gendarmerie est intervenue, mais elle est impuissante à rétablir l'ordre.

Des troupes ont été réquisitionnées à Nimes.

LES OBSÈQUES
DE M. CUNEO D'ORNANO

Paris, 21 mai.

Les obsèques de M. Cuneo d'Ornano, député de la Charente, ont été célébrées ce matin en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, au milieu d'une affluence considérable, car le défunt avait des amis dans tous les partis.

Le deuil était conduit par le lieutenant-colonel Nitot, représentant le prince Victor, et par M. Bonnaud, secrétaire du prince Roland Bonaparte.

Derrière eux venaient le fils et les frères du défunt, le marquis d'Ornano et le lieutenant-colonel d'Ornano.

Dans l'assistance on remarquait : MM. Doumer, Frédéric Masson, comte Raphaël de Casabianca, etc.

Le comte de Dion a fait l'éloge funèbre du défunt.

Le cercueil a été déposé provisoirement dans un des caveaux de l'église, en attendant son transfert à Cognac, où doit avoir lieu l'inhumation.

Les Morts du Jour

Paris, 21 mai.

M. Bischoffsheim

On annonce la mort de Bischoffsheim, ancien député des Alpes-Maritimes, décédé à l'âge de 80 ans.

M. Bischoffsheim était né à Amsterdam ; *il s'était fait naturaliser* français en 1880. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

Le général de France

On annonce également la mort de M. le général de France, du cadre de réserve, ancien commandant du 1er corps d'armée, grand officier de la Légion d'honneur.

VIN DU NEBBIO
Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

PUZZICHELLO

Eau sulfureuse sodique contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, les hémorroïdes, les maladies contagieuses.

1re Saison du 1er au 20 mai.
2me Saison du 20 mai au 10 juin.

Pour tous renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Puzzichello.

BATTEUSES MAYFARTH

à bras, à manège, à moteur
montées sur roulements à rouleaux
Douceur de roulement incomparable
Batteuses à Bras avec
rendement de 40 hectolitres en 10 heures
Plus de 90.000 Batteuses et Manèges livrés annuellement
Charrues — Hache — Paille — Concasseurs,
Ecreneuses — Semoirs et toutes machines agricoles.

FAUCHEUSES, MOISSONNEUSES & LIEUSES
Canadiennes NOXON.

P. MAYFARTH & Cie — Paris — 6, rue Riquet
On demande de bons agents
Correspondance en français ou italien

AGENT A CORTICASI : Jean Mathieu MATTEI à Carticasi par St Laurent.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cluk, ex ouvrier du Gaz
Place du Palais-Municipal, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Indispensable aux Campagnes
L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **2, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1906
Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles
Prix très réduits
M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.
La Maison se charge des réparations

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
COUVERTS
Envoi franco du Catalogue
EXPOSITION CHRISTOFLE
Réargenture de tous objets
Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, 25, Bd Paoli.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏ DE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Salon à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBANT-SEC?
SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médullin. Résultats étonnants. Vente toujours croissante.
Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. En trouve dans les Coiffeurs, Parfumeurs en Chambre et Grands Magasins.
ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS
Essai franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — au dessus ahirrigeants dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse artificielles.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Veines, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

Atelier de Dorure
SAUVEUR SAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887).
Croix de mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1900)
Doute de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ces propriétés digestives, son arôme et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'entendre leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.
La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.
Dépôt à la Villa près Cardo et à Bastia chez M. Lagiani, pharmacien, place des Terreaux.
Le meilleur des remontants.

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1882 par l'Administration
Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.
Exposée en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.
Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS
Succès pour l'année scolaire 1904-1905
6 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 brevets supérieurs sur 18.
Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
1er papier de Chine, format 80×57 . . . 4 fr.
1er papier blanc, — — . . . 5 fr.

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
1er papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr.

Ste Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1879).
1er papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr.
1er papier Chine, format 40×30 Réduit. 2 fr.

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. Peretti, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MERCREDI, 23 MAI 1906 — N° 140

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'urgence aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse . . . . . 3 mois 5 fr. | 6 mois 9 fr. | 1 an 16 fr. | DEUX NUMÉROS, AU CHOIX DES PAYS : le port en sus.
A l'étranger (Monde Postal) . . . 3 mois 7 fr. | 6 mois 12 fr. | 1 an 22 fr.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Ubalde.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 10 m. — Coucher, 6 h. 48 m.
Premier quar., le 30. — Pleine Lune, le 6.
Fête de Demain : ASCENSION.

22 MAI

LES DISPENSÉS CONDITIONNELS

Des engagements de trois ans avec envoi en congé après une année de service ont été contractés du 15 septembre au 9 octobre 1905, conformément à l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée, par les jeunes gens qui ont obtenu ou qui poursuivent leurs études en vue d'obtenir le diplôme de licencié ès-lettres ou ès-sciences, de docteur en droit ou en médecine, de pharmacien de 1re classe... Ces dispensés conditionnels conservent la situation qui leur est faite par la loi précitée au point de vue des obligations du service militaire dans l'armée active. En d'autres termes, ceux d'entre eux qui ont commencé des études de droit ou de médecine et qui ont pris une première inscription avant leur incorporation, seront tenus d'accomplir deux autres années de service, s'ils ne justifient pas à 27 ans, du diplôme de docteur en droit ou en médecine.

Les jeunes gens dont il est question ne pourraient-ils pas renoncer au benéfice de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889, c'est-à-dire à leur envoi en congé au mois de septembre prochain, afin d'être complètement libérés du service de l'armée active, en passant une année de plus sous les drapeaux ?

On objectera sans doute qu'ils sont liés par une année de plus de service, auquel ils pourraient échapper, s'ils produisaient, à 27 ans, le diplôme de docteur en droit ou en médecine. Demandent-ils à être privilégiés, à jouir d'un régime de faveur. Certes non, puisqu'ils n'ont qu'un désir, celui de satisfaire, dès à présent, aux obligations de la nouvelle loi de recrutement, et donner ainsi au pays, ce que tout citoyen français lui doit, le service de deux ans.

Les programmes des examens *deviennent chaque jour plus compliqués*, plus difficiles, augmentant dans des proportions sensibles la durée et les frais des études. Déjà la loi du 13 juillet 1895 a dû modifier celle du 15 juillet 1889, *qui fixait à 26 ans la limite* d'âge pour l'obtention du diplôme de docteur en droit ou en médecine et la porter à 27 ans. L'année dernière, au congrès des sommités médicales de France, tenu à Paris, *un vœu a été émis, tendant à prolonger* d'une année, la durée des études pour l'obtention du diplôme de docteur. Il faudrait donc de la sorte, que la loi du 13 juillet 1905, fût à son tour modifiée, la limite d'âge de 27 ans devenant insuffisante, comme ne se trouvant plus en harmonie avec la durée des études.

Cet état de choses n'est pas sans préoccuper vivement de nombreux pères de famille qui s'imposent des sacrifices énormes, dans l'intérêt de leurs enfants, dont l'avenir serait compromis par les exigences du service militaire, les éloignant des écoles à 27 ans, au moment où ils toucheraient au but poursuivi, au prix de tant d'efforts. D'autre part, ne conviient-il pas de tenir compte des mille circonstances imprévues de la vie, maladie, revers de fortune ou autres empêchements quelconques, de nature à déterminer un arrêt dans les études. Ne peut-il pas se faire également qu'un jeune homme se destinant tout d'abord au Droit ou à la Médecine, veuille s'orienter vers un autre avenir, entreprendre une autre carrière qui s'ouvrirait devant lui.

Comment pourrait-il le faire utilement, sous la menace d'être repris à 27 ans et pendant deux ans, par le service militaire. Certes, la défense nationale a des exigences, en présence desquelles tout doit s'incliner, *mais pourquoi* ne pas les concilier, dans la mesure du possible, avec les besoins économiques du pays et l'avenir de la jeunesse de nos écoles. A ces différents points de vue, on ne *comprendrait pas que les dispensés* conditionnels qui en feraient la demande, ne fussent pas admis à se libérer complètement du service actif, en passant une année de plus sous les drapeaux.

Nous pensons avoir démontré que l'argument tiré de l'engagement conditionnel qu'ils ont contracté, ne saurait leur être opposé.

On nous dira, peut-être, au point de vue strict de la légalité, que l'article 99 de la loi du 21 mars 1905 a réglé définitivement leur situation, en ce qui concerne leurs obligations du service militaire dans l'armée active. Mais dans ce cas, une nouvelle disposition législative *ne pourrait-elle pas* être provoquée en temps utile, c'est-à-dire avant le mois de septembre prochain, date de leur renvoi dans leurs foyers, par l'autorité compétente ou l'initiative parlementaire. Cela d'ailleurs serait-il bien nécessaire ? Ne voyons-nous pas, tous les jours, sans que personne cherche à s'en plaindre, des circulaires du ministre de la guerre, par une *interprétation* à la fois prudente et *libérale, combler les lacunes* ou tempérer les rigueurs de textes législatifs, que les Chambres, pressées par le temps, ont pu voter d'une façon un peu trop hâtive.

L'opinion publique, nous n'en *doutons pas, accueillerait avec une* faveur marquée, toute mesure dans ce sens, qui viendrait rassurer les familles et sauvegarder les multiples intérêts auxquels cette question se rattache.

X.

Les Corses à Alger

La Société de secours mutuels « La Corse » d'Alger, avait en fête le dimanche 13 mai courant. Une fois de plus et à vrai dire, la vie de cette association mutualiste de nos compatriotes de la capitale de l'Algérie qui remonte déjà à vingt années d'existence et dont la prospérité et les bienfaits s'élèvent de plus en plus, a été une réjouissance pleine de cordialité.

La fête de cette année où la Société sœur, « L'Amicale Corse » d'Alger, était représentée, a débuté par un banquet de 112 couverts. Ces agapes fraternelles étaient présidées par MM. Tedeschi, délégué financier, membre du Conseil supérieur de l'Algérie, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la médaille d'or de la Mutualité, et Mariacci, agent voyer d'arrondissement en retraite, ingénieur civil, président de « l'Amicale ».

Elles furent précédées d'un quinquina apéritif au vin du Cap Corse, que la maison Davichi avait aimablement offert : notre excellent compatriote a dû éprouver quelque joie à savoir combien son exquise et hygiénique boisson fut appréciée par tous.

Parmi les convives avaient pris place, aux côtés des présidents des deux associations : MM. Acquatella, vice-président, Fieschi François, trésorier ; Polverelli, secrétaire ; Casamarta, Leccia, Raymondi, Cianconi, Tasso, Peraldi, Susini, Franchi, Ceccaldi, Marignano, membres du conseil d'administration ; MM. Mattei, conseiller honoraire du Gouvernement ; Clavaldini, conseiller à la cour d'appel d'Alger ; Sebadini, professeur à l'Ecole de médecine ; Angeli, président du Tribunal civil ; Ettori, chef du service intérieur du Gouvernement général ; Allegrini, inspecteur, et Bonelli, contrôleur des douanes ; Rusani, Rumpini et Rasicgnoli, receveurs des postes. Les officiers de l'active et de la réserve Falconetti, Maestracci, Piazza, Colin et Palazzi, Moggi pharmacien ; Guillet, architecte ; Mme Palazzi, rentière ; Gia Bicilli, chevalier de la Légion d'honneur ; Colonna, du service topographique ; Colonna, préparateur à l'Ecole du commerce ; Rollo, huissier ; Susini, administrateur adjoint de commune mixte ; Patrimonio, étudiant en droit ; Siché, commis principal des contributions ; Gournay, attaché au Gouvernement général ; Pulicani et Antoni, greffiers de justice de paix, etc., etc.

Le banquet fut admirablement organisé. Il ne pouvait en être autrement sous l'œil vigilant du dévoué président Acquatella qui avait veillé avec les membres de la commission d'organisation à tous les détails de la fête. Leur activité fit merveille.

Au Champagne, en quelques mots pleins d'à propos, le secrétaire, M. Polverelli, prononce aux convives les regrets exprimés, par lettres, des compatriotes qui n'ont pu assister à cette manifestation mutualiste, par suite de deuils, de maladies ou d'absences d'Alger : MM. Patrimonio et Antoni, présidents des sociétés similaires corses d'Oran et de Sidi bel-Abbès, chanoine Leoni, Patrimonio, président de chambre à la cour d'appel, Serpaggi, président du conseil général d'Alger, Valentini, agent général de la compagnie « l'Urbaine », etc., etc.

Ensuite, le président Tedeschi, que tous les sociétaires sont si heureux de retrouver toujours si plein de verdeur, d'activité, d'entrain, d'éloquence familière, de serviabilité accueillante et de souriante bonté, adresse aux convives ses remerciements d'être venus en si grand nombre s'asseoir à la table de la mutualité insulaire. Il rappelle, avec émotion, la mort des sociétaires décédés disparus pendant l'année 1905, et adresse, en même temps, le meilleur souvenir aux sociétaires Battistini, inspecteur des douanes, Sebastiani, répartiteur principal des contributions, Guglielmi, expert du service phylloxérique, rentrés en Corse pour jouir de leur retraite après une longue carrière administrative.

Deux mots improvisation des plus heureuses, M. Tedeschi fait ressortir les bienfaits accomplis par l'Association pendant les vingt années écoulées et dont l'énumération a été si bien développée par le secrétaire, M. Polverelli, dans une brochure récemment distribuée aux sociétaires.

L'avoir de l'Office, après avoir fait face aux dépenses d'indemnités de maladie, après avoir accordé de nombreux subsides aux familles malheureuses d'adhérents de l'association et aux compatriotes non sociétaires nécessiteux, s'affirmera, sous peu de jours, par une disponibilité de 7.000 francs. Le nombre des sociétaires s'élève actuellement au chiffre de 260.

Cette situation si belle de l'association qui permettra dans l'avenir d'étendre davantage ses bienfaits est due au concours désintéressé des membres honoraires, à l'activité du conseil d'administration, au dévouement des membres fondateurs, collaborateurs infatigables de vingt années, et surtout au soin qu'apporte dans la perception des cotisations,

113 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR
ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

— Je m'en assurerai bien vite si je connaissais personnellement tous les gens par qui Mécouille s'était espionner nos hommes, mais je n'ai jamais vu cette demoiselle Rousseau dont je le parle... et je ne saurais dire, quand l'aurai vu l'autre, si c'est la même. Mais je l'interrogerai avant de l'introduire définitivement sous notre toit... Je la questionnerai sur ce sujet.

— Gérard, tu va pas risquer d'humilier une pauvre fille honnête et malheureuse en témoignant des soupçons injurieux !

— Oh ! je m'y prendrai de façon à ne pas la froisser, sois en certaine, déclara-t-il.

Et, quand il fut en présence de Mlle Rousseau, il ne put cependant se faire entièrement violence.

La malveillance instinctive dont il était animé se fit jour malgré lui et ce fut d'une voix sévère qui ne lui était pas habituelle qu'il lui dit :

— Mademoiselle, Mme de Chelles m'a répété l'entretien que vous avez eu aujourd'hui. Je n'ai pas l'habitude d'attaquer à sa personne une protégée de Mme Rabier que j'aime et que je vénère...

Mlle Rousseau s'inclina.

— Mais, continua-t-il franchement, ce serait avec la plus vive répugnance que j'admettrais sous mon toit une relation d'autres gens que je considère comme peu honorables...

— Je ne vous comprends pas, dit la pauvre fille mordue par une inquiétude trop explicable.

— Je vous parlerai sans détour, reprit-il, avec sa loyauté accoutumée. Affirmez-moi que vous ne connaissez pas un individu appelé Mécouille, que jamais, de près ni de loin, vous ne vous êtes trouvée en rapport avec cet homme, et, à l'instant, l'engagement que Mme de Chelles a pris envers vous sera ratifié par moi.

Devant cette mise en demeure exprimée en termes si formels, Mlle Rousseau se sentit défaillir.

Elle devint très pâle et des larmes jaillirent de ses yeux.

Gérard se tourna vers sa femme et, presque triomphant :

— Tu vois, mademoiselle ne croit pas devoir répondre et son attitude révèle clairement son embarras, si ce n'est sa honte.

— Tais-toi ! fit Suzanne en apposant sa main mignonne sur la bouche de son mari, tu n'es qu'un méchant, un brutal ! Ce n'est ni l'embarras ni la honte qui fait pleurer cette pauvre demoiselle... c'est l'humiliation imméritée que tu lui infliges... Une personne recommandée par Mme Rabier ne peut avoir rien de commun avec cet homme, avec ce Mécouille ; elle ne le connaît pas, elle n'a jamais entendu prononcer son nom, j'en jurerais !... Dites donc comme moi, mademoiselle, protester donc à votre tour, aidez moi à convaincre M. de Chelles, à l'accabler même !

Mlle Rousseau resta un instant muette. Son premier mouvement avait été d'avouer :

— C'est vrai, j'ai été l'agent de ce Mécouille... et je le suis encore ! Je fais de cette maison où je n'aurais jamais dû avoir l'audace d'entrer. Pardonnez-moi... et oubliez-moi.

Mais elle pensa que, elle partie, Mécouille trouverait dans son imagination fertile, le moyen de la remplacer par une autre moins scrupuleuse, par cette misérable créature qui, pour de l'argent, accepterait de nuire à ce gentil couple...

Si elle se faisait chasser, elle introduirait peut-être dans la place une ennemie dangereuse...

Cette pensée, plus que celle de son intérêt personnel, lui conseilla de rentrer.

Et ce fut les yeux secs, la voix ferme, qu'elle dit :

— Mme de Chelles a raison, l'émotion causée par un soupçon auquel j'étais loin de m'attendre a seule fait couler mes larmes.

Je ne sais de quoi est capable l'individu dont vous me parlez, mais que ce soit ou non un honnête homme, je ne le connais pas, je vous l'affirme, je vous le jure.

Le motif, honorable en somme, qui lui avait dicté son mensonge, l'excusait à ses propres yeux.

Il lui semblait qu'elle accomplissait un devoir.

Ce sentiment lui inspira une véhémence, une apparence de sincérité telles que Gérard, convaincu, reprit en s'inclinant devant elle.

— Pardonnez moi, mademoiselle. La vie a parfois de cruelles nécessités. Une arrière pensée me tourmentait, je vous l'ai dite avec franchise, au risque de vous faire de la peine, mais votre dénégation me suffit. Je vous crois, j'ai foi en votre simple parole et, si malgré ce qui vient de se passer, vous voulez bien entrer dans ma maison, vous me ferez plaisir.

— Non, se dit-il, tout va bien. J'ai été à Gérard l'envie de bavarder au sujet de la mariée ; Jean-Paul n'est plus à craindre en ce moment ; Duffaut est auprès du comte, la Rousseau auprès de Mme de Chelles ; le rapprochement que le désire aura lieu aujourd'hui, demain au plus tard... alors ? le divorce de Mme Van Ossten est en bonne voie. J'aurai bientôt la forte somme... et ce soir Stéphane de Derly trouvera à qui parler. Ça marche, ça marche.

(*A suivre.*)

« Je suis entrée chez Mme de C... Le mari est un honnête homme, la femme une charmante personne. Le ménage paraît très uni. J'accompagnerai chaque jour madame dans ses sorties. Je serai demain avec elle au parc Monceau, où elle témoigne l'intention de passer, chaque jour, quelques heures dans l'après-midi. »

Mécouille, sans perdre de temps, rédigea ce court billet :

« Tous les jours au parc Monceau, dans l'après-midi. C'est là qu'ils doivent se rencontrer. Arrangez-vous pour que leur première entrevue ait lieu le plus tôt possible, comme par hasard, et rendez-moi compte aussitôt. »

Puis appelant Sébastien :

— Chargez-vous de faire parvenir à l'instant ce petit mot à Duffaut.

Il l'avait avant une heure, répondit l'huissier en se retirant.

Mécouille, resté seul, se frotta les mains d'un air radieux.

— Bon, se dit-il, tout va bien. J'ai été à Gérard l'envie de bavarder au sujet de la mariée ; Jean-Paul n'est plus à craindre en ce moment ; Duffaut est auprès du comte, la Rousseau auprès de Mme de Chelles ; le rapprochement que le désire aura lieu aujourd'hui, demain au plus tard... alors ? le divorce de Mme Van Ossten est en bonne voie. J'aurai bientôt la forte somme... et ce soir Stéphane de Derly trouvera à qui parler. Ça marche, ça marche.

(*A suivre.*)

M. Franchi, le trésorier modèle et l'âme de l'association.

Le discours du président, haché par des applaudissements répétés, fut terminé au milieu d'une ovation générale des convives, qui se renouvelèrent aussitôt après, à la remise des mentions honorables, accordées par le gouvernement, aux sociétaires Valentini, Casamarte Liberati, Sasini, Grisoni et Bureni.

Le président de « l'Amicale Corse », M. Rinaldi, succède alors à M. Tedeschi, et comme lui très applaudi par des paroles d'une exquise simplicité, exprime toute sa joie de se retrouver à cette fête pour apporter au nom de « l'Amicale Corse » qui poursuit, à l'exemple de sa sœur aînée, le même but de bienfaisance, les vœux les plus sincères pour la prospérité des deux associations.

Le banquet avait pris fin. La fête était loin d'être terminée. Depuis longtemps déjà, sous le dôme vert des hauts palmiers formant l'oasis du Jardin d'Essai, des groupes de dames et de jeunes demoiselles attendaient impatiemment l'ouverture des danses. La vaste salle de l'hôtel fut rapidement comble. La Société a le droit d'en être fière et de s'en réjouir. Ce fut, en effet, un beau jour, que ce dimanche, où tant de femmes délicieuses vinrent ajouter à l'habituelle cordialité des réunions annuelles le charme de leur grâce souriante.

Combien furent-elles mariant la gaieté de leurs toilettes claires à la sombre uniformité des vêtements masculins ? On n'en sait rien... elles ne furent pas comptées. Il y avait ce jour-là dans les cœurs beaucoup de rêves, mais pas pour deux sous de statistique. Ce fut un spectacle vraiment inoubliable. Au hasard des danses et au petit bonheur de la plume, je voudrais bien en nommer quelques-unes, mais combien en omettrais je !

Qu'il me suffise donc de dire que ce ne fut qu'à la tombée du jour que les dernières danses prirent fin et que les tramways d'électriques remmenèrent à Mustapha et à Alger toutes les familles de nos compatriotes algérois.

Ainsi s'est terminée cette belle fête de la mutualité corse d'Alger, où plaisir, unissent les cœurs dans un même sentiment d'amour, l'image lointaine du cher pays natal.

X., *Mutualiste.*

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois

Sur la journée que réclame M. Jules Guesde, non pas de 8 heures mais de 80 minutes :

« Il est entendu, d'après les déclarations que M. Jules Guesde a faites à « l'Echo de Paris », que dans la société nouvelle le prolétaire aurait fait la journée en 80 minutes. Nous avons donc enfin le mot de ces grèves multiples qui ruinent les patrons et affament les ouvriers et dont les meneurs, les exploiteurs et autres politiciens sont les seuls bénéficiaires.

» En abandonnant l'atelier, les prolétaires s'exercent à ne rien faire, s'entraînent pour la journée d'une heure vingt que leur promet M. Guesde et que les concurrents de M. Guesde se chargeront de raccourcir encore.

» Nous nous imaginions que les grévistes ne cherchaient la révolution par le chômage, il nous faut croire qu'ils préparent simplement la société des bras croisés. »

La République Française

De M. Méline, sur la révolution sociale par la grève générale :

« En France, la crise que nous traversons depuis deux mois ne peut laisser de doute à personne, sur son caractère, son origine, et sur les sinistres perspectives qu'elle ouvre devant nous. Elle est de nature exclusivement révolutionnaire, dans le sens le plus complet du mot. C'est—au fond de toute agitation, il y a autre encore que le désir bien naturel des travailleurs d'obtenir des patrons une série de concessions raisonnées et raisonnables, il y a la lutte des classes, la poussée de cette mentalité, lentement créée par de longues années de propagande anarchiste, qui dans le cerveau simpliste de l'ouvrier, a substitué à l'étude des questions économiques et sociales, cette formule séduisante qui le dispense de tout effort intellectuel : mettre ceux qui ne possèdent pas à la place de ceux qui possèdent. Mais il faut que les ouvriers se disent bien qu'ils sont mal partis et que la voie dans laquelle ils se laissent engager comme des moutons dociles par les chefastanis de la révolution ne peut les conduire qu'à un désastre et à la ruine irremédiable de leurs espérances.

» La révolution sociale par la grève générale est, n'en déplaise à M. Briand, une impossibilité mathématique et une monstruosité économique. Si donc les grands chefs du parti révolutionnaire s'obstinent à fanatiser les ouvriers et continuent à les pousser à la guerre sans merci contre la société, un jour viendra sans doute où aucune puissance au monde ne pourra prévenir le conflit terrible et inévitable. Mais qu'ils y prennent garde, c'est sur la pointe de l'épée qu'ils se jetteront et le dernier mot restera toujours à la loi. »

ELECTIONS LEGISLATIVES

M. GAUDIN

aux Électeurs

de l'arrondissement de Bastia

Chers amis,

Mon cœur déborde de reconnaissance.

Sans rancune comme sans amertume, je viens, au lendemain d'un scrutin mémorable que je considère comme un triomphe, remercier les nombreux amis connus et inconnus qui ont soutenu ma candidature, et les vaillants électeurs qui m'ont honoré de leurs suffrages.

Aux uns et aux autres, j'ai voué une gratitude qui ne s'éteindra qu'avec ma vie.

La partie était difficile, mais nos résolutions n'en ont été que plus fortes.

Victime d'une noire ingratitude, j'espérais, cependant, après une vie d'abnégation et de dévouement, avoir droit à quelques égards; il m'a été démontré que la politique peut atrophier tous les nobles sentiments.

Je me sens bien au-dessus de pareilles atteintes, et si mon cœur en est troublé, ma raison reste indifférente aux calculs dont, comme tant d'autres, j'aurais pu tirer profit.

Nous avons livré le bon combat et le résultat numérique obtenu contre nous ne prouve pas une défaite, en présence surtout des moyens employés.

Témoins de la pression la plus scandaleuse, plus forte qu'aucun régime ait jamais exercée, attristés par l'abus que l'on a fait de l'autorité de la justice auprès de certains plaideurs de haute volée, nous savons tous ce que vaut une victoire ainsi obtenue; elle est uniquement le résultat, non de la libre expression du suffrage universel, notre maître à tous, mais de toutes les forces gouvernementales mises en œuvre dans l'intérêt non d'un principe, mais d'une famille.

Rien aveugles sont ceux qui ne l'ont pas vu, et qui, sous prétexte de discipline, ont uniquement coopéré à la consolidation d'une fortune qui menaçait de s'écrouler.

Démocrates, conservateurs, catholiques, libéraux, qui avez bien voulu m'honorer de votre sympathie, haut les cœurs !

La force, la corruption et l'intimidation n'ont qu'un temps.

Des jours meilleurs doivent encore luire pour notre beau pays de France, et pour notre chère Corse.

Dieu veuille qu'ils ne soient pas précédés de quelques catastrophes !

Quoi qu'il advienne, soyez assurés que vous me trouverez toujours soit à votre tête, soit dans vos rangs.

Et vous, chers Bastiais, que j'ai retrouvés parmi les plus fidèles, soyez fiers de votre victoire, car si vous en exceptez les fonctionnaires et les familiers conduits à l'urne, vous constaterez que le nombre de nos adversaires se trouve réduit à une minorité infime, qui se brisera toujours impuissante contre la citadelle imprenable.

Vive donc l'arrondissement de Bastia !

Vive la ville de Bastia !

AUGUSTE GAUDIN.
Conseiller Général de la Corse.

Bastia, 22 Mai.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — M. Rochefort, commissaire de surveillance administrative des chemins de fer de 5e classe, à Ajaccio, est mis à la disposition du gouvernement tunisien pour être attaché au contrôle des chemins de fer de la Régence.

Le poste d'Ajaccio est supprimé à la date du 17 mai.

⁂

VILLE D'ALESANI. — Samedi dernier le coquet village de Valle d'Alesani était en fête : on y célébrait le mariage de Mlle Marie Mannoni, fille du regretté Don Philippe Mannoni, le négociant bien connu de Cervione avec M. Ange Colombani, chef de bureau à la Préfecture du Rhône.

Délicieusement émue sous sa robe virginale, véritable chef d'œuvre de bon goût la mariée a été conduite à l'autel par son oncle, M. le docteur Decori, chevalier de la légion d'honneur, arrivé de Paris, par l'un des derniers courriers, pour assister à cette fête de famille.

Les témoins de la mariée étaient : M. le docteur Decori et M. le capitaine Bereni, du 146e d'infanterie ; M. Colombani avait pour témoins : son frère, M. Jules Colombani et M. Perrot, rentier de Vienne (Isère), un ami de la famille.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par M. l'abbé Brandizi, cousin de la mariée.

Pendant la cérémonie religieuse, une quête a été faite au profit des pauvres de la commune par les deux charmantes demoiselles d'honneur : Mlles Fernande Lefèbre et Félicia Mannoni.

A midi, grand déjeuner de famille chez M. le docteur Decori, menu succulent, vins exquis, franche gaieté, toasts entraînants, rien ne manque à la fête.

Puis, dans la journée, ce fut un incessant va et vient de parents et d'amis accourus de tous les coins du canton pour donner un grand philanthrope qu'est le docteur Decori une nouvelle preuve de leur vives sympathies et de leur inaltérable attachement.

Les honneurs des salons de la villa Decori étaient faits par la gracieuse Mme Veuve Mannoni, aidée, dans cette agréable tâche par ses charmantes filles.

La salle du buffet n'a pas désempli et la fête s'est prolongée bien avant dans la nuit.

Le lendemain, les jeunes époux quittaient Valle pour se rendre à Olmi Capella commune d'origine de M. Colombani.

Plus de cent cavaliers les ont accompagnés jusqu'au col d'Arca Rotta, limite du canton de Valle, au milieu de vivats enthousiastes, alternant avec d'innombrables feux de peloton.

Bonheur et prospérité aux jeunes époux !

Longue vie au docteur Decori, le bienfaiteur de Valle d'Alesani !

⁂

CORTE. — Mme Marie Françoise Zuccarelli, née Mannoni, a été nommée débitante de tabacs de la régie et de poudres à feu à Corte, en remplacement de son mari, décédé.

⁂

ILE-ROUSSE. — Dans la journée de vendredi les paisibles promeneurs de la place Paoli ont été vivement impressionnés par un accident qui aurait pu causer de grands malheurs.

Un cheval attelé, trompant la vigilance du maître traversait d'une allure vertigineuse la place, où des groupes d'enfants s'amusaient, et fatalement aurait fait de nombreuses victimes sans la présence d'esprit de M. Fondecel Titus, un jeune homme récemment arrivé du service militaire. N'écoutant que son courage et au péril de ses jours avec une agilité vraiment remarquable il sauta sur la charette, s'empara des rênes, et réussit, non sans peine à maîtriser la bête affolée.

Le jeune Fondecel a été vivement félicité de ce bel acte de courage qui mérite d'être récompensé et qui, dans ce but, sera signalé, nous l'espérons, à M. le Préfet de la Corse.

GHISONACCIA. — Le ministre des postes et télégraphes a autorisé la conversion en établissement de facteur receveur de l'Etat de l'établissement de facteur receveur municipal existant dans la commune de Ghisonaccia.

Les pièces usées

Beaucoup de personnes croient avoir le droit de refuser les pièces de monnaie usées. C'est une erreur. Les pièces usées ne sont nullement « démonétisées ». Elles conservent leurs cours légal, et même ont un cours forcé.

L'erreur provient d'une fausse interprétation d'une décision officielle.

L'auteur se manifeste surtout sur les pièces de monnaie de 50 centimes. Par une circulaire en date du 14 novembre 1901, le ministre des finances a ordonné de les retirer de la circulation, et c'est cette dernière expression qui a pu jeter le trouble dans les esprits. On a conclu que ces pièces allaient être refusées. Or, la circulaire dit au contraire : « Il est bien entendu qu'il ne s'agit nullement d'une démonétisation, mais seulement d'un retrait ». Et le ministre des finances ordonnait de commencer le retrait par les pièces les plus usées, c'est-à-dire celle à l'effigie « laurée » de Napoléon III et frappée de 1864 à 1867. Quant à celles frappées depuis 1890 et qui commenceraient à s'user, elles seront retirées au fur et à mesure que s'effectueront des frappes nouvelles.

En somme, répétons-le, toutes les pièces de 50 centimes usées ont cours légal et forcé. Les commerçants ont le devoir de les prendre, puisqu'ils ont la faculté de les remettre en paiement aux banques, qui les versent aux caisses publiques chargées d'opérer leur retrait.

SYNDICAT
DES CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

Le secrétaire du Syndicat national des Chemins de fer, groupe de Bastia, a l'honneur de porter à la connaissance de tous ses camarades la réponse de M. Arène, sénateur de la Corse, au télégramme de félicitations qui lui a été adressé le 21 courant, à l'occasion de la victoire républicaine.

Paris, 12 h. 15 soir.

« Merci, cher concitoyen, de votre cordiale dépêche, je me félicite d'avoir eu l'occasion durant mon séjour à Bastia de me trouver en rapport avec vos camarades et avec vous, j'ai pu apprécier la loyauté de votre attitude. Soyez sûrs que vous apprécierez aussi la mienne dans toutes les occasions où il me sera donné d'intervenir pour l'amélioration de votre situation et pour la réalisation des progrès économiques et sociaux que l'on doit légitimement attendre d'une démocratie.

Toujours à vous. Vive la République !

EMMANUEL ARÈNE.

Pour copie conforme, le secrétaire,
GIAMMERTINI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 mai

Thermomètre — 7 heures du matin + 13 5 à midi + 19 0 à 6 heures du soir + 17 2 Maxima 20 2 Minima + 11 9

Baromètre — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 759 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, O., modéré.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Obsèques

De nombreux parents et amis ont accompagné hier jusqu'au champ de l'éternel repos, le cercueil de Mari Benoît, la malheureuse victime du drame du Boulevard Saint-Angelo, que nous avons relaté dans notre numéro de lundi dernier.

Nous adressons à sa famille nos vives condoléances.

⁂

Rixe

Pour un motif des plus futiles, une rixe, qui aurait pu avoir des conséquences très graves, s'est produite hier, entre des Italiens, au Nouveau-Port.

Heureusement la gendarmerie est intervenue à temps.

Le nommé Sarta, cordonnier ayant fait réclamer par sa femme au nommé Monti, la somme de deux francs dix centimes qu'il lui devait, ce dernier en eût un profond ressentiment.

En effet, ayant appris que Sarta se trouvait chez un marchand de vin, Monti s'y rendit également, et, sans que personne lui adressa la parole, il s'écria : « Je ne manque de respect à personne, mais lorsque l'occasion se présente, je ne respecte personne. »

Sarta et son camarade ne répondirent rien ; comprenant que Monti était arrivé là, pour chercher querelle, ils s'empressèrent de partir, et se dirigèrent vers le Nouveau-Port.

Ils ne tardèrent pas à être rejoints par Monti qui s'élança sur Sarta un couteau à la main.

Sarta, pour se préserver, porta un coup de pied au ventre de Monti qui, de son côté, frappait son adversaire d'un coup de couteau. La vesta seule de Sarta fut atteinte.

A ce moment là la gendarmerie intervient, Monti et Sarta furent conduits en prison.

⁂

A louer

Appartement de 6 pièces au 5e étage, numéro 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du Journal.

— Magasin, boulevard Paoli, 28.

— 10 pièces, n° 27, rue de l'Opéra, au 2e.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Maladies des yeux

Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

⁂

Mots de la fin

Lors d'un voyage en Savoie, un roi de Sardaigne avait reçu de grandes doléances sur la misère où se trouvait le pays.

Il s'agissait sans doute d'obtenir quelque dégrèvement d'impôts.

Comme plusieurs gentilshommes étaient venus faire leur cour en habit de gala, il leur fit sentir qu'un si bel équipage démentait l'annonce de leur pauvreté.

— Sire, répond l'un d'eux, nous avons fait ce que nous *devions* pour honorer Votre Majesté ; mais nous *devons* ce que nous avons fait.

Union
DE LA FAILLITE CAGNAZZOLI GUILLAUME

Dernier avis

Les hommes d'affaires, officiers ministériels ou autres personnes, détenant encore des papiers ou dossiers appartenant à la faillite Cagnazzoli Guillaume, sont priés, pour la dernière fois, de les déposer au greffe du Tribunal de Commerce ou entre les mains des syndics Maestracci et Rinieri.

Des poursuites rigoureuses seront engagées à partir de l'expiration du délai de quinzaine, à dater du 24 mai 1906

Les Syndics.

VIN DU NEBBIO
Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.
17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures
GLACES

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	21 mai — 22 mai
Rente 3 0/0 ancien	99,60 — 98 85
— 3 1/2 amortie,	98 05 — 98,90
	ex-coupon.

Postes et Télégraphes

Paris, 22 mai.

M. Gavini est nommé facteur des postes, à Portovecchio.

Médailles d'honneur

Paris, 22 mai.

La médaille d'honneur des cantonniers a été décernée aux dénommés ci-après :

Leca, cantonnier à Guagno.
Franchi, id. à Ile-Rousse.
Pajanacci, id. à Viggianello.

Nouvelles Militaires

Réserve

Paris, 22 mai.

M. Grandjean, sous-lieutenant de réserve au 18e bataillon d'artillerie à pied, batteries de la Corse, est proposé pour le grade de lieutenant.

Une Interview
AVEC
M. BRIAND

Paris, 22 mai.

« L'Echo de Paris » publie l'interview qu'un de ses rédacteurs a eue avec le ministre de l'instruction publique, au sujet des élections législatives.

M. Briand a déclaré qu'il était très satisfait du résultat des élections.

« Jamais, a-t-il dit, les élections n'ont marqué un mouvement aussi accentué vers les réformes démocratiques et sociales.

» Il sera désormais très facile de réaliser les promesses faites au peuple.

» Le pays s'est ainsi prononcé en faveur de la Séparation.

» Le danger révolutionnaire, qui fait, depuis quelque temps, des progrès considérables, n'existera plus, si on entre dans la voie des réformes promises depuis bien longtemps.

» La transformation de la société, a déclaré en terminant le ministre de l'instruction publique, sera la suite logique du progrès. »

Conseil des Ministres

Paris, 19 mai.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les élèves ecclésiastiques

Le conseil a décidé que les élèves ecclésiastiques, rentrant depuis la Loi de Séparation dans le droit commun, n'avaient plus la faculté de contracter l'engagement d'un an.

La suppression des sous-préfets

Le Conseil a décidé, en outre, de préparer un projet sur la réorganisation administrative des départements.

Les crédits affectés au traitement des sous préfets seront réduits de moitié sur le prochain budget.

L'exposition de Milan

M. Ruau, ministre de l'agriculture, a été désigné pour représenter le gouvernement à l'inauguration de la Section française à l'Exposition de Milan.

La catastrophe de Courrières

M. Barthou, ministre des travaux publics et des postes, a fait connaître au Conseil que sur les 1.100 victimes de la catastrophe de Courrières la moitié seulement des cadavres ont été remontés et qu'il faudra trois mois environ pour remonter les autres.

Les incidents de Villerupt

M. Sarrien, président du conseil, a fait savoir qu'il avait prescrit une enquête sur les incident de Villerupt.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a annoncé qu'il ferait parvenir des secours aux ouvriers ainsi réduits au chômage.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

La Loi de Séparation

Les intentions de Pie X

Paris, 22 mai.

Le correspondant du « Matin » à Rome, a eu un entretien avec une haute personnalité du Vatican qui lui aurait fait les déclarations suivantes :

« Le Pape n'acceptera pas les associations cultuelles, organisées par la Loi, mais il trouvera bien autre chose pour éluder la loi.

» L'Eglise n'acceptera pas d'être mise sous la domination du pouvoir civil.

» Pie X ordonnera aux évêques une résistance prudente, mais énergique. »

LA SUPPRESSION des Sous-Préfets

Paris, 21 mai.

La suppression des Sous-Préfets est décidée et elle sera votée immédiatement après le vote du budget.

La majorité des députés socialistes est décidée à voter la suppression des fonctionnaires inutiles.

LES GRÈVES

A PARIS

Paris, 22 mai.

Le nombre des grévistes diminue tous les jours.

On ne compte aujourd'hui que 43.942 grévistes.

Aucun incident sérieux n'a été annoncé au ministère de l'intérieur.

SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne, 22 mai.

Les métallurgistes, les ouvriers de l'automobile et du cycle se sont mis en grève, et ont décidé d'empêcher le travail dans toutes les usines et fabriques.

Les grévistes sont très surexcités.

Plusieurs arrestations pour atteintes à la liberté du travail ont été opérées.

Toutes les troupes sont consignées.

Le chiffre des grévistes s'élève à plus de 4.000.

Saint-Chamond, 22 mai.

Les ouvriers maçons se sont mis en grève.

Ils demandent une augmentation de salaire.

LORIENT

Hennebont, 22 mai.

Le directeur des forges d'Hennebont a annoncé la fermeture, pour cause de grève, de l'imprimerie sur métaux.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Les scléries de Villerupt

Nancy, 22 mai.

Le Garde des sceaux a ordonné une enquête au sujet des incidents qui se sont produits à Villerupt, à la suite du renvoi de 1.200 ouvriers des scléries.

Ces grévistes ont été signalés aux directeurs des usines de la région.

AU MAROC

Un voilier anglais capturé

Tanger, 22 mai.

Un voilier, portant pavillon anglais, a été capturé entre Ceuta et Tetouan par la bande de Valiente.

Le « Daily Telegraph » annonce que l'équipage de ce voilier aurait été relaxé sur la requête du gouverneur militaire de Ceuta.

EN ITALIE

La crise ministérielle

Rome, 22 mai.

Dans les milieux politiques, on assure que la crise ministérielle touche à sa fin.

M. Giolitti aurait accepté de constituer le nouveau cabinet, et y appellerait plusieurs de ses anciens collaborateurs.

On pense que le portefeuille des affaires étrangères sera probablement confié à M. San Giuliano, qui en fut titulaire à la satisfaction générale des Italiens.

Le commerce franco-italien

Paris, 22 mai.

Le commerce franco-italien s'est élevé pendant les quatre premiers mois de l'année 1906 à 135 966.000 francs, dont 75 845.000 francs de marchandises françaises ou françisées entrées en Italie, et 60.141.000 francs de marchandises italiennes entrées en France.

Comparaison faite avec la même période de 1905, on constate une augmentation de 7.175.000 francs dans les marchandises françaises ou francisées, et de 6.691.000 francs dans les marchandises italiennes.

EN RUSSIE

LA DOUMA

L'adresse au Tzar

Saint-Pétersbourg, 22 mai.

Suivant un avis venant de Péterhof, la Douma fera parvenir au Tzar par l'entremise du ministre de la Cour, l'adresse en réponse au discours du Trône.

La loi agraire

Saint-Pétersbourg, 22 mai.

M. Chakhowskow, secrétaire de la Douma, a déposé au nom de trente-huit de ses collègues, un projet de loi agraire, basée sur l'expropriation et la création de réserves foncières.

LA RÉVOLUTION
la répression

Saint-Pétersbourg, 22 mai.

Les journaux publient d'horribles détails sur les répressions exercées par la police, les troupes et les affiliés aux partis retrogrades qui avaient entraîné avec eux la populace sur les manifestants du 1er mai.

AU CAUCASE

Le mouvement révolutionnaire

St Pétersbourg, 22 mai.

Le ministre de la marine a donné l'ordre à une division de l'escadre d'aller renforcer les troupes du Caucase, qui sont insuffisantes pour réprimer le mouvement révolutionnaire.

Assassinat du consul des Etats-Unis à Batoum

St-Pétersbourg, 22 mai.

Une dépêche de Batoum annonce que M. Stuart, vice-consul des Etats-Unis, a été assassiné dans le vestibule de la maison qu'il occupait.

Le meurtrier a pu prendre la fuite sans avoir été reconnu, ni guetté par personne.

Scierie Mécanique
ET
Tonnellerie
Minelli près Bastia

Spécialité de caisses d'emballages de tous modèles.

Fabrication et vente de fûts de toutes contenances en châtaignier sauvage Corse, hêtre et chêne.

Echalas pieux de vigne.

Sciure de pin à 1 franc le sac.

Bois de chauffage 4 fr 50 les 250 kilos.

N. B. — Pour tous renseignements s'adresser à M. Antoine Emanuelli, industriel, seul propriétaire-Directeur.

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,25 c. le litre.
Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,25 c. le litre
Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,60 à 1 fr. la bouteille(verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
4 fr. 25 le fiasco de 2 litres 1/2 environ
Vins mousseux 4 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 4 fr.
Vermouth de Turin à 4 fr. 30.
Vin de Malaga à 4 fr. 20.
Vin Madère, Gentiane, 4 fr. 20.
Apéritif « La Paf » 4 fr. 25.
Quinquina « Pompeot, » 4 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie
4 francs le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour la Corse
La Maison prête le matériel à titre gracieux
Dépositaire de la Scierie Hollandaise. — Planches de Pin laricio de toutes dimensions Lattes à plafonds et Litteaux pour toitures Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toutes dimensions sur commande.
Sciure de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

A LOUER
Villa Blanchard
S'adresser à Me Giordani, notaire.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)
Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

BASTIA-QUINQUINA
AU VIN DE BANYULS
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois frères
BASTIA (Corse)
Apéritif
Digestif
Fortifiant

20.000 fr. de RENTE pour UN fr.
DERNIERS BILLETS
LOTERIE
des Enfants Tuberculeux d'Ormesson
et de l'Institut Pasteur de Lille
500.000 LOTS
500.000
100.000 - 50.000
1 à 500.000 | 2 à 100.000 | 1 à 50.000
2 - 20.000 | 3 - 10.000 | 5 - 5.000
25 - 1.000 | 40 - 500 | 100 - 100
1170 Lots au Minimum de Francs
UN MILLION
Le 15 JUIN 1906 100.000 Billets
17, rue Vivienne, PARIS

FIÉVREUX
Guérissez-vous avec la
DIANOSE

Dans toutes les colonies, ce produit est employé avec le plus grand succès.

Le traitement produit non seulement la guérison, mais empêche, en outre, le retour des accès de fièvre.

Aucun vertige, aucun bourdonnement d'oreilles, aucune atteinte à l'estomac ne sont à craindre.

Que ceux qui souffrent des fièvres paludéennes emploient la Dianose. Ils seront promptement par la rapidité de leur guérison !

Paris, 5, Rue Pierre Lescot, Paris, Pl. St Nicolas.
Vente : Pierre Lescot, Paris, Pl. St Nicolas.
Prix : 5 francs.

RICQLÈS DIGESTIF Antichlorotique Prescrit des Médecins
RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DENTIFRICE EAU de TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 1er GRAND PRIX LILLE 1903

CHOCOLAT MENIER

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cial, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans-dentistes — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse artificielle.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit toute les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — ET
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : 20 Bourses, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Ch. de l'Ancien Hôpital

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la Corse, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Repas en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905
4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

LE Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Elégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE EDITION
avec gravures noires
Un An..... 14 f. — Six Mois. 7f 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE EDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 f. — Six Mois. 11f 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Editeur
2, rue des Filles-St-Thomas, PARIS

Louis-Napoléon Mattei fait des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles
GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

Lisez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages
La plus attrayante des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.
Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
15 centimes le Numéro. En vente partout.
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 1 f. 50, adressé 146, rue Montmartre, Paris.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS

à fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fontaine. — Encriers réclames.

A VENDRE

Feuilles de mûriers du domaine de Pineto.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, Bastia.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1906
Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles
Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

HOTEL D'EUROPE
A DÉLAI DE COLOMBANI
Bastia. — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Vins à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fin titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles en joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent fin titre 18 karats.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de signes religieux Corses. Réduction de 10 pour cent en garantie 18 karats.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LA MULLE

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — JEUDI, 24 MAI 1906 — N° 141

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard de Paoli, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues chez MM. les Directeurs du Journal.
Petite chronique, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,20 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Trois mois.	Six mois.	Un an.
Corse	2f.	4f.	8f.
Autres Départ.	3f.	6f.	12f.

Union postale, un an 20 f. Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE 00273 BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : ASCENSION.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 10 m. — Coucher, 6 h. 48 m.
Premier quar., le 30. — Pleine Lune, le 6.
Fête de Demain : Saint Grégoire VII.

23 MAI

UNE ECOLE DE MOUSSES

Le courant d'émigration qui entraîne nos jeunes villageois sur le continent français et même vers les colonies ne ralentit pas. Le cri d'alarme qu'ont jeté tous ceux qui constatent que nos champs sont progressivement désertés, est resté sans écho, du moins rien n'est fait, dans les sphères administratives, pour enrayer un mouvement dont les suites menacent d'être singulièrement funestes pour l'avenir de notre pays. Les travaux publics qui sagement répartis sur toute l'étendue du départementauraient retenu beaucoup de gens chez eux, l'achèvement du réseau des voies ferrées qui aurait le double résultat de donner du travail et de susciter un réveil agricole, la multiplicité des communications maritimes avec la mère patrie, aucune de ces mesures n'a été prise, et nous restons dans un *statu quo* qui n'a rien de rassurant.

Eh bien, puisque rien n'est fait pour arrêter le courant d'émigration qui dépeuple nos campagnes, au moins faudra-t-il le diriger pour le rendre aussi profitable que possible aux individus et au pays. A ce point de vue, nous ne voyons pas de meilleur parti à prendre que celui de créer en Corse une école de mousses. *A priori* la chose revêt les apparences d'un paradoxe ; si l'on veut bien y réfléchir, rien n'est plus raisonnable. En effet, pousser nos enfants vers la carrière du marin, c'est préparer des générations d'hommes qui, après avoir ramassé un pécule relativement considérable, retourneront au village natal, et avec leur petit capital, régénèreront leurs champs, redonneront la vie à notre agriculture qui se meurt.

Nous reconnaissons volontiers que si nous émettions là de pures théories, on aurait le droit de se montrer sceptique, mais comme ce que nous disons s'appuie sur une vieille pratique, nous ne saurions encourir le reproche de témérité ou d'utopie. En effet, ce que nous souhaitons voir s'étendre à toute la Corse, a été réalisé dans une petite région de notre île, nous voulons parler du Cap-Corse. Là tout le monde est marin, l'enfant devient mousse, plus tard novice et matelot. Au bout de vingt ans, ses salaires accumulés le mettent en mesure de bâtir ou réparer une maison, de fertiliser son champ, et de mener avec *ses invalides* l'existence d'un paysan aisé. Aussi, de véritables miracles ont-ils été accomplis dans un pays qui semblait rebelle à toute culture et qui se transforme chaque jour en un pays riche, pittoresque et agréable.

Mais, dira-t-on, puisque les Cap-Corsins trouvent à s'embarquer, pourquoi les autres Corses n'en font-ils pas autant, et qu'est-il besoin de créer une école de mousses ? Pour réfuter cette objection, il suffit de faire remarquer que depuis un très grand nombre d'années, à l'époque où il y avait beaucoup de voiliers notamment, les Cap-Corsins, qui étaient à proximité de la mer, exerçaient la profession de marins. Il en est résulté qu'aujourd'hui il y a à Marseille beaucoup de capitaines et de maîtres originaires du Cap qui trouvent des emplois pour leurs compatriotes. Il n'en est pas de même pour les autres régions de la Corse, et c'est précisément pour leur procurer les moyens d'acquérir les notions qui leur manquent, qu'il faut donner à nos jeunes villageois de l'intérieur un centre, une école d'où ils sortiront aptes à devenir des matelots que les armateurs recherchent avec empressement.

Nous ne demandons pas que le ministère de la marine nous fournisse un navire armé, gréé, avec état-major et équipage ; c'est bien plutôt au ministère du commerce que nous adressons notre requête. Pour le but que nous poursuivons, deux ou trois bons capitaines au long-cours, quelques maîtres d'équipage et un noyau de gabiers avec un vieux brick encore solide suffiraient amplement. Sous leur direction les enfants acquerraient l'habitude de la mer, apprendraient la manœuvre des embarcations à la voile et à l'aviron, seraient en état de faire bonne figure à bord des paquebots qui vont dans le Levant, en Orient ou en Amérique.

Il n'est pas toujours facile de caser un officier de la marine du commerce, un matelot qui connaît son métier trouve toujours à utiliser ses connaissances. Et ces connaissances seront facilement acquises à l'école des mousses. Si le budget de l'Etat ne voulait pas supporter à lui seul la dépense, ce serait le cas pour le Conseil général de faire un effort et de contribuer à une création aussi féconde en résultats.

***

ELECTIONS LEGISLATIVES

M. GAUDIN
aux Électeurs
de l'Arrondissement de Bastia

Chers amis,

Mon cœur déborde de reconnaissance.

Sans rancune comme sans amertume, je viens, au lendemain d'un scrutin mémorable que je considère comme un triomphe, remercier les nombreux amis connus et inconnus qui ont soutenu ma candidature, et les vaillants électeurs qui m'ont honoré de leurs suffrages.

Aux uns et aux autres, j'ai voué une gratitude qui ne s'éteindra qu'avec ma vie.

La partie était difficile, mais nos résolutions n'en ont été que plus fortes.

Victime d'une noire ingratitude, j'espérais cependant, après une vie d'abnégation et de dévouement, avoir droit à quelques égards ; il m'a été démontré que la politique peut atrophier tous les nobles sentiments.

Je me sens bien au-dessus de pareilles atteintes, et si mon cœur en est troublé, ma raison reste indifférente aux calculs dont, comme tant d'autres, j'aurais pu tirer profit.

Nous avons livré le bon combat et le résultat numérique obtenu contre nous ne prouve pas une défaite, en présence surtout des moyens employés.

Témoins de la pression la plus scandaleuse, la plus forte qu'aucun régime ait jamais exercée, attiédis par l'abus que l'on a fait de l'autorité de la justice auprès de certains plaideurs de haute volée, nous savons tous ce que vaut une victoire ainsi obtenue ; elle est uniquement le résultat, non de la libre expression du suffrage universel, notre maître à tous, mais de toutes les forces gouvernementales mises en œuvre dans l'intérêt non d'un principe, mais d'une famille.

Bien aveugles sont ceux qui ne l'ont pas vu, et qui, sous prétexte de discipline, ont uniquement coopéré à la consolidation d'une fortune qui menaçait de s'écrouler.

Démocrates, conservateurs, catholiques, libéraux, qui avez bien voulu m'honorer de votre sympathie, haut les cœurs !

La force, la corruption et l'intimidation n'ont qu'un temps.

Des jours meilleurs doivent encore luire pour notre beau pays de France, et pour notre chère Corse.

Dieu veuille qu'ils ne soient pas précédés de quelques catastrophes !

Quoi qu'il advienne, soyez assurés que vous me trouverez toujours soit à votre tête, soit dans vos rangs.

Et vous, chers Bastiais, que j'ai retrouvés parmi les plus fidèles, soyez fiers de votre victoire, car si vous en exceptez les fonctionnaires et les familiques conduits à l'urne, vous constaterez que le nombre de nos adversaires se trouve réduit à une minorité infime, qui se brisera toujours impuissante contre la citadelle imprenable.

Vive donc l'arrondissement de Bastia !

Vive la ville de Bastia !

AUGUSTE GAUDIN.
Maire de Bastia,
Membre du Conseil Général de la Corse.

Bastia, 22 Mai.

M. H. QUILICHINI
aux Electeurs
DE L'ARRONDISSEMENT DE SARTENE

Mes chers amis,

En me présentant à vos libres suffrages, je n'avais qu'une ambition, celle de me rendre utile à mes concitoyens et de mettre au service de mon pays toute mon activité et tout mon dévouement. Le programme que je soumettais à votre approbation me paraissait devoir réunir sous le même drapeau tous les hommes de bonne volonté : ceux qui réclament une politique d'ordre, de progrès et de liberté et ceux qui placent leur devoir et l'intérêt de cet arrondissement si méconnu et si délaissé au-dessus de l'intérêt personnel et des mesquines querelles de parti. Partisan résolu des idées démocratiques, il ne pouvait entrer dans ma pensée et il n'était nullement en mon pouvoir ni au pouvoir de mes amis de mettre en péril la République, la lutte ne s'engageait donc pas, comme on a essayé de le faire croire, pour les besoins d'une mauvaise cause, entre républicains et réactionnaires, mais entre les sectaires ennemis de nos libertés qui prétendent confisquer la République à leur profit et les hommes libres et indépendants que révolte cette politique égoïste et rétrograde.

La confiance dont vous m'avez honoré en m'accordant plus de 4.000 suffrages a démontré que vous partagiez mes sentiments et mes idées. J'ai lieu d'être fier et je me glorifie d'avoir été encouragé et soutenu, moi presque un inconnu la veille, par tous les hommes de cœur, par des esprits nobles et généreux, par la masse des travailleurs et des humbles admirables de sagesse et d'abnégation, par de sincères démocrates qui ont toujours été l'avant-garde du parti républicain. A tous je leur dis du fond du cœur : Merci. Les manifestations de sympathie dont j'ai été l'objet, les témoignages d'affection et de dévouement qui m'ont été données en cette circonstance seront l'honneur et la fierté de ma vie. J'en garderai toujours le souvenir ému et reconnaissant.

Pendant que nous combattions à visage découvert avec loyauté et courtoisie, tout était mis en œuvre par nos adversaires pour étouffer la grande voix du peuple, pour enrayer le mouvement généreux et patriotique qui avait soulevé l'arrondissement tout entier ; les promesses et les menaces, les offres d'emplois et les distributions de faveurs, le mensonge et la calomnie, rien n'a été épargné, vous le savez, pour assurer le succès du candidat officiel. Votre bon sens, votre fermeté et votre droiture ont résisté à tous les assauts. La victoire aurait couronné nos efforts si à la dernière heure des hommes vils et méprisables n'avaient eu recours à des pratiques odieuses et faussé outrageusement le suffrage universel. L'opinion publique a déjà flétri comme il convenait ces manœuvres inqualifiables. Je les ai dénoncées moi-même à la commission de recensement et je porterai jusque devant le Parlement ma protestation indignée. Je dois, pour ma dignité et la vôtre, poursuivre de toute mon énergie par tous les moyens en mon pouvoir, l'annulation de cette élection scandaleuse qui est une injure à la conscience publique. Il ne faut pas que le dernier mot reste aux pirates du suffrage universel, à la fraude.

Quoi qu'il arrive, la journée du 6 mai demeure comme la première étape, comme une étape glorieuse vers la délivrance. Restez unis, restez groupés autour du drapeau de nos revendications. Vous avez été le nombre, vous êtes le droit, vous serez demain la victoire. Vous me trouverez toujours à vos côtés, toujours prêt à lutter avec vous pour le relèvement matériel et moral de notre malheureux pays et pour le triomphe de la liberté.

Vive Sartene !
Vive la République !

H. QUILICHINI,
Avocat,
Maire de Sartene.

PROTESTATIONS

Nous insérons, sous toutes réserves, les lettres suivantes :

Borgo

Borgo, 22 mai.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Veuillez-vous avoir la bonté, je vous prie, de rectifier ainsi qu'il suit les résultats du scrutin de dimanche à Borgo :

M. Pierangeli	155
M. Gaudin	29

dont 19 annulés arbitrairement par le bureau « sous prétexte que ces 19 bulletins portaient les titres ou qualités du candidat en lettres manuscrites ! »

On n'a plus de sans gêne.

Veuillez agréer, etc,

O.-P. FANCRAZI.

Calvi

Calvi, 23 mai.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Veuillez, je vous prie, insérer dans votre estimable journal, la note suivante :

M. le docteur Santelli, député de l'arrondissement, a obtenu 31 voix dans la commune de Calvi, cependant les électeurs soussignés déclarent sur leur honneur avoir voté pour M. Santelli.

1 Acquaviva A.-F.	35 Gabrielli Ant.
2 Alessandri Léon.	36 Gabrielli Martin.
3 Allegrini Ant.	37 Geloumini Ant.
4 Allegrini A.-M.	38 Giudicelli Const.
5 Ambrosi F.-M.	39 Giudicelli Math.
6 Antoni F.	40 Grimoni Pierre.
7 Astolfi Th.	41 Gualdoni Pascal.
8 Bartoli Toussaint	42 Gualdoni Mathieu.
9 Belgodere Noël.	43 Gualdoni Tonse.
10 Bertoni Richel.	44 Gualdoni Dque.
11 Bertoni Gestion.	45 Gualdoni J.-B.
12 Biaconi Antoine	46 Graziani Joseph.
13 Biaconi Ch.-M.	47 Lucantoni Dque.
14 Bianconi Joseph.	48 Maestracci Mart.
15 Brandaloni J. B	49 Maestracci Jean.
16 Buiri Roch.	50 Renzinchi A.-G.
17 Carli J. A.	51 Marchetti.
18 Carlotti Défendin	52 Mariani J.-A.
19 Colombani Ign.	53 Massoni Dque.
20 Colombani J. B	54 Massoni T.
21 Colombani J.-M	55 Massoni T.
22 Colonna Th.	56 Massoni J.
23 Coppolani Alex.	57 Nemi D.
24 Coppolani Jean.	58 Orsini A.
25 Cruciani Olivier.	59 Paolini Simon.
26 Cruciani Joseph	60 Allegrini Simon.
27 Cuneo J.-B.	61 Saldinci Pierre.
28 Dary Antoine.	62 Saldinci Tonse.
29 Dary J. B.	63 Simonpieri Jph.
30 Dary J.-P.	64 Vaschetti F.
31 Desanti Pierre.	65 Olmi.
32 Delorici Antoine	66 Bernardini.
33 Delorici J.-M.	67 Mainetti Pierre.
34 Fossati Pierre	68 Albertini Ch.

Autant d'électeurs qui n'ont pas voté ouvertement affirment avoir déposé dans l'urne un bulletin portant le nom de Santelli, nous serions très heureux d'avoir quelques explications à ce sujet.

Ce que disent les Journaux

Le Soleil

A propos de la mort de M. Cuneo d'Ornano :

« M. Cuneo d'Ornano n'était pas de nos amis politiques, mais il fut un compagnon d'armes et un allié de guerre. Brave cœur et vaillant esprit, il est de ceux qui, disparus après avoir rempli leur devoir, ont droit à notre respect et à nos regrets. Quand on étudiera les difficultés de la lutte soutenue pour la défense des traditions et des doctrines battues en brèche par l'esprit de révolution, on s'étonnera sans doute que pendant trente ans il se soit rencontré des hommes qui, se condamnant à toujours combattre et résister, n'aient jamais désarmé devant la force et se soient toujours refusés au rôle de déserteurs et de complices. »

La Petite République

Du M. Henri Turot, sur la grève des ouvriers de l'industrie automobile :

« On annonce que les Chambres syndicales de la mécanique de l'automobile se sont réunies et ont l'intention de répondre par un « lock out » à la grève, de continuer une caisse formidable qui leur permettrait de résister au même de prendre l'offensive dans l'avenir. Nous voulons espérer encore qu'un tel projet n'est pas définitif et que les patrons réfléchiront avant de le mettre à exécution. Il n'est pas vrai de dire que le droit de grève des ouvriers est aussi le droit de grève des patrons. En cessant le travail, les premiers s'imposent à eux-mêmes les plus durs sacrifices et ne ne risquent pas de priver de pain l'employeur obligé d'arrêter les machines. Au contraire les seconds, en fermant leurs usines, condamnent à la misère la plus atroce des milliers de familles. Des hommes et des femmes et des enfants sont exposés aux tortures de la faim. Peut-on soutenir que la partie est égale et que les conflits les plus violents justifient de si cruelles représailles ? Ne serait-il pas plus humain et plus sage de la part de ceux qu'une industrie, enrichie rapidement prospère, a enrichis en quelques années, de chercher le moyen normal et logique, qui peut prévenir les grèves et mettre fin à de détestables malentendus ? »

La Libre Parole

Sur les grèves :

« Le mouvement actuel, si funeste à l'industrie française, est par contre-coup, M. de la Palisse lui-même l'aurait deviné, infiniment profitable à l'industrie étrangère. L'industrie allemande, notamment, a intérêt à le prolonger. Elle fait le nécessaire pour cela. Elle fournit l'argent, elle ne pourrait faire de meilleurs placements. On comprend jusqu'à un certain point que les internationalistes acceptent de tels subsides. Pour la plupart des hommes, l'argent n'a pas d'odeur : pour les internationalistes, il n'a pas de nationalité. »

Le Rappel

Sur le résultat du scrutin d'hier :

« Dans l'ensemble du pays, le parti démocratique vient de remporter un grand succès. Il faut en profiter pour ne pas retomber dans des erreurs aussi flagrantes qu'il y a quinze jours. Les républicains les plus confiants attendaient du suffrage universel un avertissement ; ils en ont satisfaction. Agissons comme si l'avertissement avait été donné. Nous avons la victoire. Eh bien, mettons-la. »

L'Estafette

De M. Judet :

« Les ballottages du 20 mai ont confirmé en les aggravant les élections du 6 mai. Loin de redresser les tendances du premier vote, le pays leur a donné une consécration définitive dans le second. Il a suivi la logique des succès et la pente de la force. Pacifiste, antimilitariste, délation, collectiviste, rien ne l'a effrayé ni détourné. Il accepte toutes ces formules avec leurs plus redoutables conséquences, le cœur léger.

» Nous serons donc obligés de subir la tyrannie des violents dont la fortune a déjoué le rêve. »

BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central des Agriculteurs de France

Cours des graines diverses au 15 mai

Avoine noire Bretagne.	Havre	
Avoine rouge Oran....	Marseille	19.50
Avoine blanche Russie.	Marseille	18.00
Maïs roux Plata.....	Le Havre	17.00
Maïs Cinquantini.....	Marseille	19.00
Maïs Plata.....	Marseille	16.75
Orge de Russie.....	Marseille	17.25
Pattes lèves lavées et nettoyées.....	Marseille	14.00
Fèves concassées.....		18.00

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expéditions de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0.25 à 0.50 par 100 kilos.

LA GRACE du condamné à mort CASTELLANI

Sur la proposition de la Commission des grâces, M. Fallières, président de la République, a commué en travaux forcés à perpétuité, la peine de mort prononcée, le 6 mars dernier, par la Cour d'assises de la Corse, contre Hyacinthe Castellani.

Dès que cette nouvelle est parvenue au Parquet, M. l'avocat général Angeli, assisté de M. Orsattoni, le sympathique greffier de la Cour d'assises, s'est rendu à la maison d'arrêt.

« Je viens vous annoncer, a-t-il dit à Castellani, que la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi que vous avez formé contre l'arrêt de la Cour d'assises de la Corse qui vous condamnait à la peine de mort ; mais, en revanche, le Chef de l'Etat a bien voulu vous épargner l'expiation suprême et a commué votre peine en celle des travaux forcés à perpétuité. »

A ce moment, les cloches de l'église Sainte-Marie sonnaient à toute volée et Castellani n'avait pu entendre ce que venait de lui dire M. l'avocat général.

« Je ne vous ai pas compris, lui dit-il, non sans quelque frayeur, quelle nouvelle m'apportez-vous ? »

M. l'avocat général répéta ce qu'il venait de dire. Castellani, en proie à la plus vive émotion, le remercia chaleureusement et ajouta : « Maintenant, mon innocence pourra être enfin reconnue. « Vive la République ! »

⁂

Immédiatement informés, Mes H. de Montera senior et junior sont allés voir leur client.

En les apercevant, Castellani s'est jeté à leur cou et les a embrassés avec effusion. « Je vous remercie de tout cœur, leur a-t-il dit, de tout ce que vous avez fait pour moi ; je ne sais comment vous exprimer ma reconnaissance ; jamais je n'oublierai que je vous dois la vie. »

Ses défenseurs l'ont alors engagé à se bien conduire désormais et à faire oublier par sa soumission aux gardiens sous la surveillance desquels il va être placé, son passé coupable.

Il y avait exactement 80 jours que Castellani avait été condamné, et 60 jours que Me de Montera avaient adressé leur supplique au Chef de l'Etat.

⁂

L'entérinement des lettres de grâce donnera lieu à une imposante cérémonie. Castellani sera conduit devant la Cour réunie au complet et en robe rouge, dans la salle des Abeilles, réservée aux audiences solennelles, et là, sur les réquisitions de M. le Procureur général, M. le Premier Président lui fera connaître la faveur dont il vient d'être l'objet de la part du Chef de l'Etat.

Ce sera le dernier acte de la lugubre tragédie qui s'est déroulée un soir d'octobre dernier, à « Pietra à l'Arato. »

Courses de Bastia

Messieurs les propriétaires de chevaux sont avertis qu'il est défendu de faire courir sur la piste de la Société, sans avoir d'abord payé leur engagement et qu'ils sont obligés de présenter, à toute réquisition, le reçu de ce dernier, faute duquel, les propriétaires et jockeys sont passibles d'une amende.

La Commission.

Ligue DE PROPAGANDE RÉPUBLICAINE

Désireux de maintenir unis autour du même drapeau ceux qui, dans l'arrondissement de Bastia, acclamèrent, le 20 mai, la République, la Ligue de Propagande républicaine radicale et radicale socialiste qui s'était formée à l'occasion des élections législatives a décidé d'ouvrir ses rangs à toutes les bonnes volontés en prenant simplement le titre de « Ligue de Propagande Républicaine. »

Alors que tous les partis sont organisés, seul le parti républicain basanais n'a pas cette cohésion que donne un groupement sérieux.

Sans renier le programme du parti radical et radical socialiste qui vient de recevoir une consécration si éclatante, notre Ligue a pour but de réunir tous les républicains, dans une pensée commune de liberté et de solidarité sociale, de façon à opposer à la réaction, un parti compact et uni.

Il faut surtout que le parti républicain, seul maître de ses destinées, seul arbitre du choix de ses candidats, entreprenne l'éducation politique et morale des masses populaires, tout en travaillant au relèvement économique de la Corse.

Notre ligue s'efforcera donc d'entretenir entre les diverses fractions républicaines une union qui ne sera pas stérile et étendra sa sphère d'action par une propagande incessante et effective, soit par la presse, soit par des conférences.

Le programme de la nouvelle Chambre sera le nôtre, parce qu'il sera la conséquence de l'entente qui s'établira entre les élus du Bloc républicain.

En adhérant à notre Ligue chacun conserve sa liberté d'action et demeure libre de suivre ses aspirations légitimes, mais il devra s'engager par avance à coopérer à la réalisation des réformes que la démocratie est en droit d'exiger.

Extrait des statuts

Pour devenir membre actif il faut adresser une demande écrite au secrétariat (art. 2).

La cotisation annuelle est fixée à six francs payables par semestre et par avance (art. 3).

Membres du bureau :

Président : M. Joseph Ajaccio, avocat.

Vice Président : M. Bitterlet, représentant de commerce ; Secrétaire-Trésorier ; M. de Pietri, officier d'administration en retraite.

Adjoints : MM. Romagnoli, horloger, et Brandizi.

Membres du comité :

MM. Colombo, négociant ; André Ghilini, représentant de commerce ; P. Luciani, entrepreneur ; Milanta, avoué ; Mazzanichi, employé de commerce ; Jean-Antoine Ricci, négociant.

N. B. — Les adhésions seront reçues chez MM. Brandizi et Romagnoli, boulevard Paoli.

La première conférence aura lieu à Bastia le dimanche 17 juin.

Voulez-vous 75 CENTIMES POUR 45 CENTIMES ?

Achetez aujourd'hui le « Journal des Voyages » qui offre à ses cent mille premières lectures un magnifique supplément de Quatre Cartes Postales illustrées en couleurs, véritables petits bijoux artistiques que chacun voudra posséder et qui rembourseront au quadruple le prix du journal. Dans le splendide numéro qui renferme ce cadeau vraiment unique, le « Journal des Voyages » commence la publication d'un nouveau grand Récit d'Aventures : « La Trahison du Maure », par E. Salgari.

Ce passionnant roman, dû au célèbre auteur qu'on a appelé le « Boussenard italien », est bien fait pour charmer la jeunesse et captiver les foules. C'est le récit dramatique et mouvementé des étonnants exploits d'un jeune Maltais qui a conçu la téméraire entreprise d'aller délivrer sa fiancée ravie par les terribles pirates barbaresques, les Panthères d'Alger.

On trouvera dans ces pages saisissantes des chasses, des combats, des poursuites, des évasions, des tortures, des vengeances et des actions héroïques, du drame et de la gaîté, en un mot tout ce qui fait le vrai côté du vrai roman d'aventures.

Le « Journal des Voyages », qui n'a jamais cessé de se maintenir au premier rang des publications hebdomadaires, ouvre dans le même numéro un grand concours doté de nombreux prix et donnera en outre très prochainement des récits d'explorations, des romans et nouvelles de Conan Doyle, Méhier de Mathuisieulx, Camille Debans, en continuant ainsi à faire la joie de ses lecteurs par la variété de ses articles et la richesse de ses illustrations.

Cette incomparable publication est en vente partout le jeudi : 15 centimes le numéro. Abonnement d'essai de 3 mois avec prime gratuite contre mandat poste de 2 fr. 50 adressé, 146, rue Montmartre, Paris (2e).

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 mai

Thermomètre — 7 heures du matin 17 0 à midi + 21 5 à 6 heures du soir + 18 0 Maxima + 23 4 Minima + 12 0

Baromètre — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, N O modéré. Dans l'après-midi, E. id.

Etat du ciel, découvert

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Nos torpilleurs

Le contre-torpilleur *Hallebarde*, et les torpilleurs Nos 250, 193 et 155 sont arrivés hier soir vers 5 heures, et ont mouillé au Vieux-Port.

⁂

Un poisson extraordinaire

Que nos lecteurs se rassurent ; il ne s'agit pas de la *fameuse sardine* qui boucha, pendant bien longtemps, le port de Marseille, la ville sans pareille ! ! !

Deux pêcheurs des Martigues ont capturé, la semaine dernière, aux environs de Faraman un énorme poisson, qui ne pèse pas moins de 400 kilog. et qui mesure un mètre 90 de longueur. Pareille pêche n'avait jamais été accomplie dans ces parages, et la généralité des vieux pêcheurs n'ont pû déterminer exactement le nom de ce poisson dont les nageoires seules offrent un développement de trois mètres.

Cette curiosité marine, qui intéressera vivement nos amateurs de la mer, est visible au bas de la Canebière, où depuis plusieurs jours une foule nombreuse ne cesse de commenter sur ce phénomène.

⁂

Le tonnerre

Un bon raisonnement ce que Jupiter est prodigue ! Ainsi, sait-on ce que coûterait un coup de foudre comme nous en percevons si souvent, s'il fallait le produire avec une pile électrique ?

Un savant belge vient d'en faire le calcul. Il a trouvé qu'il faudrait 27.777 kilowatt-heures. Au prix où est le kilowatt à Bruxelles, un coup de foudre moyen reviendrait à 13.888 francs.

C'est pour rien !

⁂

Mots de la fin

Baptiste, en époussetant, fait choir un vase qui se brise en trois morceaux seulement.

Au bruit, Madame accourt.

— Eh bien !... mais vous êtes fou !.. s'indigne la bonne dame. Vous détruisez ma poticho de Dalft, et vous trouvez que c'est de la chance ?...

Et Baptiste, impassible :

— On voit bien que ce n'est pas Madame qui ramasse les morceaux !

Charles de Viaccnti, 18, rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et ferme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels. 1 0/00 au parquet, 1.25 0/00 en coulisse.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 avril, les marchandises ci-après, paiement comptant :

Soufre sublimé pur : en ballots de 50 k., marque Boude, 9.10 le ballot ; Marque Esmieu, 8.75 le ballot ; Trituré raffiné, marque Esmieu, 8.50 ; de Cadasia sublimé fin, 10 fr. le ballot.

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 51 fr. les 100 k. ; en sacs, morceaux irréguliers de Paris, 60 fr. les 100 k ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers St-Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Rivoire et Carrat, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; au détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0.45.

Savon : en caisses de 50 k., For à cheval, 26.50 la caisse ; Abat-jour, 24.50 la caisse ; Condor, 21 fr. la caisse ; Echalote, 20.50 la caisse.

Sel gros des îles d'Hyères, 11 fr. les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 13.50 les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repousse tendre, 13.50 à 13.50 les 100 k.

Farines : Coty, Dagreud, Merly, Billard, Parrel bordiansky, Thomas et Cie grues.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

PUZZICHELLO

Eau sulfureuses sodiques contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, les hémorroïdes, les maladies contagieuses.

1re Saison du 1er au 20 mai.

2me Saison de 20 mai au 10 juin.

Pour tous renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Puzzichello.

VIN DU NEBRIO

Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.

Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

CHOCOLAT MENIER

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

Jeudi	4 heures soir.	
Jeudi	9 heures soir.	
Dimanche	10 heures matin.	
Samedi	10 heures soir.	

Arrivées à

Marseille.	Vendredi,	7 heures m.
Nice	Vendredi,	6 heures s.
Tunis	Lundi,	11 heures s.
Naples.	Dimanche,	5 heures s.

Départs de

Marseille	Samedi,	3 heures s.
Nice	Samedi,	10 heures m.
Tunis	Mercredi,	midi.
Naples	Mercredi,	5 heures soir.
Cette	Jeudi,	midi.
Marseille	Mardi,	soir.

Arrivées à Bastia

Dimanche	6 heures m.
Samedi	7 heures s.
Jeudi	1 heure s.
Jeudi	11 heures m.

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de

Marseille	Dimanche,	4 heures soir.
Ajaccio	Lundi,	5 heures soir.
Propriano	Mardi,	11 heures m.
Ajaccio	Mardi,	5 heures s.

Arrivées à

Ajaccio	Lundi,	7 heures matin.
Propriano	Lundi,	9 heures soir.
Ajaccio	Mardi,	1 heure soir.
Marseille,	Mercredi,	7 heures matin

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00274

BOURSE DE PARIS

	22 mai	23 mai
Rente 3 0/0 comptant	96.85	96.82
» 3 0/0 fin courant	98.50	99 70

ex-coupon.

NOS PRÉFETS

Paris, 23 mai.

On annonce les nominations suivantes :

M. Roger, préfet de la Loire-Inférieure, va être nommé gouverneur de la principauté de Monaco.

M. Bonnet, préfet de l'Oise, sera nommé dans la Loire-Inférieure.

M. d'Auriac, ancien préfet de la Vendée, sera réintégré, et nommé préfet de l'Oise.

LES SOCIALISTES *et la* Majorité gouvernementale

Paris, 23 mai.

M. Jules Guesde, interviewé par un des rédacteurs de la « République française, » a déclaré que les élus du parti socialiste ne feront partie d'aucune majorité gouvernementale.

« Si les radicaux, a-t-il ajouté, ne tiennent pas leurs promesses, le socialisme, la seule espérance de la France travailleuse, arrivera naturellement au pouvoir. »

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Martinique

Paris, 23 mai.

Un télégramme de Fort-de-France annonce que M. Sévère, radical socialiste, a été élu contre M. Clerc, républicain.

Les candidats s'accusent réciproquement de fraudes électorales.

La population noire est très excitée. On craint que des troubles graves ne viennent à se produire.

L'Extrême-Gauche

Paris, 23 mai.

M. Denys Cochin prévoit la constitution à bref délai d'un Cabinet composé uniquement de membres appartenant à l'Extrême-gauche.

Ce cabinet, qui continuera la politique combiste, sera renversé lors de la discussion du projet de loi de l'impôt sur le revenu.

Nomination

Paris, 23 mai.

M. Ginisty, directeur du théâtre national de l'Odéon, est nommé inspecteur général des monuments historiques pour les objets mobiliers.

M. DÉROULÈDE à ses Electeurs

Paris, 23 mai.

M. Déroulède, qui a échoué aux dernières élections législatives dans la Charente, a adressé une lettre de remerciement à ses électeurs.

M. Paul Déroulède termine ainsi cette lettre :

« Haut les cœurs, haut les fronts vaincus qui valez mieux que vos vainqueurs !

» Laisser passer les heures sombres et l'aube renaître. C'est aux peuplades sauvages de prendre l'éclipse pour la mort du soleil.

» La France n'est pas encore morte. Vive la France ! »

LA CENSURE CONTRE UN MAGISTRAT

Paris, 23 mai.

Le Conseil supérieur de la magistrature a prononcé la censure contre M. Armanet, juge au tribunal de 1re instance de Bayonne, avec un avis tendant au déplacement de ce magistrat.

Cette mesure disciplinaire a été prise par suite de l'attitude de M. Armanet pendant les inventaires des biens ecclésiastiques.

Les Morts du Jour

Le procureur général des Chartreux

Paris, 23 mai.

On annonce la mort du père Rey, ancien procureur général de l'ordre des Chartreux, décédé à Farneta en Italie.

Henri Ibsen

On télégraphie de Christiania que M. Henri Ibsen est mort cet après-midi.

La Loi de Séparation

LES INVENTAIRES à Remiremont

Remiremont, 23 mai.

Pour empêcher l'inventaire de l'église de Miolin, les fidèles ont enlevé les portes de cet édifice et construit des barricades avec des pierres.

Une centaine de personnes montent la garde autour de cette église.

Les fidèles assistent aux offices en passant par les fenêtres au moyen d'échelles.

LES GRÈVES

A PARIS

Paris, 23 mai.

Dans une grande réunion tenue aujourd'hui, les ouvriers orfèvres ont décidé la reprise du travail ; les autres corporations ouvrières ont voté la continuation de la grève.

LA CATASTROPHE DE SAN-FRANCISCO

Le chiffre officiel des victimes

Paris, 23 mai.

Un télégramme de San Francisco annonce que, d'après une sérieuse enquête officielle, le nombre des victimes de la catastrophe du 18 mars dernier est de 395.

EN ITALIE

Troubles graves en Sardaigne

9 morts et 31 blessés

Rome, 23 mai.

Les nouvelles qui parviennent de Cagliari sont peu rassurantes.

Dans cette ville les autorités ont fait arrêter, à la suite de troubles, un professeur, un docteur en médecine et un avocat prévenus d'avoir organisé l'insurrection.

A San-Vito, on constate une grande effervescence.

La population a mis le feu à la mairie et au bureau de la poste. Elle a ensuite assiégé le poste des carabiniers.

On compte de nombreux blessés.

⁂

A Nébida, des bagarres se sont produites entre grévistes et agents de la force publique.

Les manifestants ont brûlé la guérite de l'octroi, ce qui a provoqué une grave collision entre les grévistes et les carabiniers.

Huit personnes ont été tuées ; dix-huit autres manifestants ont reçu des blessures plus ou moins graves.

⁂

A Gonnesia, près d'Iglesias, trois cents grévistes ont complètement pillé un grand magasin.

Ils ont ensuite lancé des pierres sur les carabiniers.

Des coups de feu ont été tirés des fenêtres sur les agents de la force publique.

Un manifestant a été tué ; on compte en outre treize blessés.

EN ESPAGNE

UN CYCLONE à l'île Majorque

Madrid, 23 mai.

Un terrible cyclone a ravagé toute la région nord de l'île Majorque.

Les pertes matérielles sont importantes. On ne signale aucune victime.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Antoinette Vallecalle née Pietri et ses enfants ; Mme veuve Provenzano, née Vallecalle et sa fille ; M. et Mme Sauveur Sieco née Vallecalle et leurs enfants ; Mme veuve Monstracci née Vallecalle de Marseille, et ses enfants ; M. et Mme André Pietri et leurs enfants ; Mme Ange Colombo et M. Ange Colombo, brigadier des Douanes ; M. et Mme Joseph Giralt et leur fille ; Mlle Françoise Giralt ; M. et Mme Sieco-Brignardelli et leur fille ; M. et Mme Charles Sieco-Olivieri et leurs enfants ;

Les familles Biaggini, Agostini Benoît, Orango, Ferrari et Mattei de Vescovato ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Dominique Vallecalle

Capitaine au long-cours

leur époux, père, frère, beau frère oncle et cousin, décédé le 24 courant, à l'âge de 50 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu vendredi, 25 mai, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Bijouterie-Horlogerie DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi fils attache même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures

GLACES

Demandez partout « UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)

La plus Haute Récompense

Agence Maritime de Transports

A prix réduits pour toutes destinations

A. PADOVANI, Nouveau Port

Formalités de douanes

Avances sur marchandises

Billets de passage pour l'Amérique

Exportation de bois et de primeurs.

Union DE LA FAILLITE CAGNAZZOLI GUILLAUME

Dernier avis

Les hommes d'affaires, officiers ministériels ou autres personnes, détenant encore des papiers ou dossiers appartenant à la faillite Cagnazzoli Guillaume, sont priés, pour la dernière fois, de les déposer au greffe du Tribunal de Commerce ou entre les mains des syndics Mascaracci et Rinieri.

Des poursuites rigoureuses seront engagées à partir de l'expiration du délai de quinzaine, à dater du 24 mai 1906.

Les Syndics.

HOTEL MAISON DE SANTÉ Pepe Cadourelli

Piazza dello Stellino, 6, Pisa

Maison recommandée pour sa propreté et sa nourriture.

N. B. — Pour renseignements : s'adresser à M. François Giudicelli, rue du Môle, 3, Bastia.

TOURCOING 1906

104. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

XX

Les choses se gâtaient chez les Loriol.

La première frasque de Jean-Paul avait été plus grave qu'on ne l'aurait pu croire.

Il rentra au milieu de la nuit, fatigué, mécontent, triste.

Le lendemain matin, il avait la tête lourde, les yeux cernés et descendit prendre son café au lait plus tard qu'à l'ordinaire.

Il serra la main que Marie lui tendait, mais ne l'embrassa pas comme c'était son habitude.

La jeune fille fronça, se garda bien de lui présenter son front.

Elle lui apporta son déjeuner et s'assit en face de lui, immobile, rêveuse, ne voulant pas avoir l'air de bouder, mais ne parvenant pas à dissimuler sa tristesse.

Cette tristesse, Jean-Paul feignit de ne point s'en apercevoir, fidèle au plan de conduite qu'il s'était tracé.

— Tu es rentré tard hier soir ? lui demanda la mère Loriol.

Loin de chercher à dissimuler son incartade, il répondit d'un ton qu'il voulait rendre insouciant :

— Je ne suis rentré que cette nuit.

— Ah ! et où as-tu été ?

— A l'Elysée-Montmartre. Est-ce que le père ne te l'a pas dit ?

— Si, mais l'Elysée ferme à minuit.

— Eh bien, il est probable que j'ai été autre part en sortant de...

— Peut-on savoir où ?

— Ca ne regarde pas les grand'mères, répliqua-t-il avec une gaîté forcée.

Marie, incapable de se contenir plus longtemps, lui demanda à son tour par gestes :

— Où as-tu été ?

Employant le même langage, il lui répondit en souriant :

— Ça ne regarde pas les petites filles.

Marie devint très rouge, se leva subitement de table et courut s'enfermer dans sa chambre pour y pleurer tout à son aise.

— C'est exprès que tu lui fais du chagrin ? interrogea Mme Loriol.

— Hélas ! fit Jean-Paul, il le faut bien.

— Pourquoi ?

— D'abord parce que je veux m'étourdir, essayer de l'oublier.... ensuite parce que je veux qu'elle soit persuadée que je ne pense pas à elle, que je n'ai en tête que le plaisir, que je cours après les amours faciles.... Vois-tu, grand'mère, j'ai cru remarquer que, en devenant une jeune fille, Marie oubliait, elle aussi, de n'avoir pour moi qu'une affection fraternelle... C'est mon devoir d'arracher de son cœur un sentiment qui la rendrait malheureuse, et cela d'une façon irrémédiable. Par ce que je souffre, je comprends ce que la pauvre enfant souffrirait.

— Et tu n'as rien imaginé de mieux, pour lui épargner une douleur, que lui en causer une autre ?

« Est-il possible que tu aies pris une détermination semblable, toi si sage, si rangé, jusqu'ici ?

« Tu veux te lancer dans une existence de plaisirs, de désordres, risquer de compromettre ta bonne réputation, ton avenir.

— N'exagérons rien, interrompit-il avec vivacité. Je ne mènerai en somme que la vie de beaucoup de jeunes gens de mon âge qui, après s'être fortement amusés, n'en sont pas moins devenus des hommes honorables et considérés.

— J'entends, tu ménieras de front le travail et les plaisirs... tu y laisseras la santé, je le crains.

Il hocha tristement la tête et d'une voix amère :

— Les plaisirs que je prendrai seront plus apparents que réels... Ils me causeront peut-être un peu de fatigue, mais qu'importe, si cette fatigue arrive à bercer ma douleur ?

— Pauvre garçon ! murmura Mme Loriol qui sentait tout ce qu'il y avait de désolation dans ce jeune cœur.

Comme il se levait pour aller à son bureau, elle l'arrêta :

— Jean-Paul, tu as peut-être quelque chose de mieux à faire.

— Quoi donc ?

— Demande un congé à la Compagnie, éloigne-toi pendant quelque temps, pendant six mois, un an, davantage, s'il le faut... La séparation amènera l'oubli dans ton âme et dans la sienne.

— Me condamner à ne plus la voir ? Ah ! bonne grand'mère, je ne m'en sens pas le courage et bien, au moment où je te parle, j'ai besoin de toute mon énergie pour ne pas courir la retrouver dans sa chambre et l'y embrasser, la consoler, lui dire enfin : Pardonne-moi, Marie je t'ai fait du chagrin, mais cela ne m'arrivera plus, car je t'aime !... je t'aime plus fortement que jamais !... Mais je ne veux pas, je ne veux pas lui dire cela et voilà pourquoi je me sauve tout de suite. Au revoir, grand'mère, au revoir.

Il serra la bonne vieille dans ses bras et disparut d'un pas rapide.

— Que fait Marie ? se demanda Mme Loriol.

Elle entra dans la chambre de la jeune fille et la trouva debout, derrière les vitres de la croisée fermée, essayant d'apercevoir Jean-Paul à travers les rideaux de mousseline qu'elle n'avait relevé que lorsque celui-ci avait disparu.

Aucun bruit, on le sait, n'arrivait à l'oreille de Marie.

Elle n'entendit donc pas celui que fit Mlle Loriol en ouvrant la porte et en la refermant.

— Jean-Paul a raison, pensa la brave femme, il faut que Marie se détache de lui ou, du moins, qu'elle ne voie en lui qu'un frère... s'il en est temps encore, si un amour fatal et contre nature n'est pas entré dans ce pauvre petit cœur !... Mon pauvre Jean-Paul, je t'aiderai dans la tâche que tu as entreprise. A partir d'aujourd'hui, j'agirai sur Marie, moi aussi.

Quand l'heure du second déjeuner fut retrouva l'une en face de l'autre, assises à la table de la salle à manger, Mme Loriol remarqua que la jeune fille, encore accablée, ne mangeait pas.

Le sourire avait disparu de son joli visage, si joyeux d'ordinaire.

Un pli douloureux était creusé sur son front, son regard était terne, et si elle ne pleurait pas, c'est qu'elle n'avait plus de larmes, tant elle en avait versé depuis la veille, la pauvre mignonne !

A la fin du repas, Mme Loriol l'embrassa bien tendrement afin d'atténuer l'effet du coup d'œil chargé de reproches, affectueux pourtant, qu'elle lui lança, puis, avec gravité, elle lui remit une lettre qu'elle avait rédigée à tête reposée dans la matinée.

Marie la regarda, étonnée, et mima :

— C'est pour moi ?

— Oui, fit la vieille en baissant la tête.

(A suivre)

Etude de Me de GENTILE

Avoué licencié en Droit, 5, Boulevard de Cardo, Bastia

Vente par suite de surenchère

SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Il sera procédé le deux juin prochain, 1906, à huit heures du matin, en l'audience des criées du tribunal civil de première instance de Bastia, séant au palais de justice, à Bastia, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens immeubles ci-après désignés, situés sur les territoires des communes de Ville de Pietrabugno et de Bastia, arrondissement de Bastia, en huit lots formés et sur les mises à prix fixées ainsi qu'il suit :

Biens situés sur le territoire de Ville de Pietrabugno

Premier Lot

1. Terre sise au lieu dit Perelli, de la contenance de huit ares, dix huit centiares environ, portée au numéro 90 de la matrice cadastrale de Ville de Pietrabugno, section A, tenant du Nord, à Simoni Marie-Dominique, du Sud, à Romani Paul et frère, de l'Est, à Vincenti Joseph.

2. Terre sise au lieu dit Bugliermuscolo, de la contenance de quinze ares, soixante-huit centiares environ, portée au numéro 142 de la matrice cadastrale, section A, tenant du Nord, à Cervonacce Jean-Pierre, du Sud, à Braccini Joseph-Marie, de l'Est, à Rossi Sauveur et Cervonacce Jean-Pierre.

3. Terre sise au lieu dit Vignarsa, et châtaigneraie, de la contenance de trente-neuf ares, cinquante-cinq centiares environ, portées aux numéros 161 p., 181 p. et 182 p. de la matrice cadastrale, section A, tenant du Nord, à Gouitella Ignace, du Sud, à Pieresci Joseph, de l'est, à Romani Jean-Pierre, de l'Ouest, à Pierrini Antoine-Sébastien.

Nouvelle mise à prix : vingt-quatre francs, ci . . 24 fr.

Deuxième lot.

1. Terrain planté sis au lieu dit Fiscina, de la contenance d'un are, soixante-quinze centiares environ, porté au numéro 356 de la matrice cadastrale, section A, tenant du Nord, à la Fabrique de Ville, du Sud, au ruisseau de la Fontaine, de l'Ouest aux héritiers de Simoni Pascal.

2. Terre sise au lieu dit Giovo, de la contenance de quinze ares, vingt-cinq centiares environ, portée au numéro 1027 de la matrice cadastrale, section A, tenant du Nord à Gouitella Ignace, aux héritiers Casanova Dominique et aux héritiers Montalti Jules, du Sud à ce dernier, et aux héritiers Casanova Xavier.

3. Terre sise au lieu dit Capanna, de la contenance de vingt ares, quatre-vingts centiares environ, portée au numéro 623 de la matrice cadastrale, section C, tenant du Nord à Vincenti Louis, du Sud, à Mangosche Joseph-Marie, de l'Est, à Cima Antoine (les héritiers), de l'Ouest, aux héritiers Vincenti Tous-saint.

Nouvelle mise à prix : vingt-quatre francs, ci . . 24 fr.

Troisième lot.

1. Terre sise au lieu dit Scale, de la contenance de trente ares, soixante-deux centiares environ, portée au numéro 546 de la matrice cadastrale, section B, tenant du Sud, aux héritiers Figarella Césarine, de l'Est au, héritiers Romani Jean-Pierre, de l'Ouest, aux héritiers de Romani Romain.

2. Terre sise à Brugnatola, de la contenance de vingt-neuf ares, trente-quatre centiares environ, portée aux numéros 542, 561 et 600 de la matrice cadastrale, section C, tenant du Nord à Gouitella Ignace, aux héritiers Casanova Dominique et aux héritiers Montalti Jules, du Sud à ce dernier, et aux héritiers Casanova Xavier.

3. Terre sise au lieu dit Campanna, de la contenance de vingt ares, quatre-vingts centiares environ, portée au numéro 623 de la matrice cadastrale, section C, tenant du Nord à Vincenti Louis, du Sud, à Mangosche Joseph-Marie, de l'Est, à Cima Antoine (les héritiers), de l'Ouest, aux héritiers Vincenti Tous-saint.

Nouvelle mise à prix : vingt-quatre francs, ci . . 24 fr.

Quatrième lot.

1. Terre ci-devant vigne, sise au lieu dit Santorio, de la contenance de trente-un ares, dix-huit centiares environ, portée aux numéros 729, 730 et 732 de la matrice cadastrale, section C, tenant du Nord à Pieroschi Dominique, du Sud, aux héritiers de Cervonacce Pierre, de l'est au chemin de service, de l'Ouest aux héritiers de Pierangeli César.

2. Terre et oliviers sis au lieu dit Mangano, de la contenance de deux ares, quarante-neuf centiares environ, portés aux numéros 70 et 87 de la matrice cadastrale, section D, tenant du Nord, aux héritiers Rossi François-Marie et Gouitella Ignace, du Sud, aux héritiers Camalletti Jean, de l'Est, aux héritiers Natalini André.

3. Terre sise au lieu dit Vallata, de la contenance de deux ares, trente-deux centiares environ, portée au numéro 854 de la matrice cadastrale, section D, tenant du Nord, aux héritiers Vincenti Marc-André, du Sud, aux héritiers Franceschi César, de l'Est, au chemin, de l'Ouest, aux héritiers Mattei Joseph-Louis.

Nouvelle mise à prix : vingt-quatre francs, ci . . 24 fr.

Cinquième Lot.

1. Terre sise au lieu dit Pucciaja, de la contenance de cinquante-cinq ares, quatorze centiares environ, portée au numéro 44 de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord, aux héritiers Vincenti Vincent, au Sud, aux héritiers Molinelli Marie, de l'Est, aux héritiers Rossi Louis et Sauveur, de l'Ouest aux héritiers Camalletti Jean-Baptiste.

2. Oliviers et terre sis au lieu dit Arzilla, de la contenance de quatre ares, soixante-cinq centiares environ, portés au numéro 108 de la matrice cadastrale, section D, tenant du Nord, aux héritiers Gouitelli Joseph-Antoine, du Sud aux héritiers Martinetti Antoine-Louis, de l'Est et de l'Ouest aux héritiers Vincenti Joseph.

3. Terre et châtaigneraie sises au lieu dit Scaffe, de la contenance de neuf ares, vingt-huit centiares, portées aux numéros 231 et 232 de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord, à Varese Sébastien, du Sud, aux héritiers Franceschi César, de l'Est, au Ruisseau de caffe, de l'Ouest, aux héritiers Franceschi César.

Nouvelle mise à prix : vingt-quatre francs, ci . . 24 fr.

Sixième Lot.

1. Terre, jardin et olivette sis au lieu dit Mangano, de la contenance de cinq ares, cinquante-six centiares environ, portés aux numéros 654 p., 655 p., 656 p. et 661 p. de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord, aux héritiers Vincenti Joseph, de l'Est, aux héritiers Vincenti Marc-André, de l'Ouest au chemin de service.

2. Terre sise au lieu dit Liscislo, de la contenance de dix ares, trente-six centiares environ, portée aux numéros 730 et 741 de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord aux héritiers Martinetti et à Romani Paul et frère, de l'Ouest aux héritiers Camalletti Jean-Baptiste.

3. Oliviers et terre sis au lieu dit Pietrabugno, de la contenance de sept ares, vingt-quatre centiares environ, portés au numéro 4043 de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord et de l'Ouest à Simoni Toussaint, du Sud, à la Fabrique de Pietrabugno, de l'Est, aux héritiers Testa Jean.

Nouvelle mise à prix : vingt-quatre francs, ci . . 24 fr.

Septième lot.

1. Oliviers et terre sis au lieu dit Poggiole, de la contenance de cinq ares, trente-un centiares environ, portés aux numéros 69 et 336 de la matrice cadastrale, section D, tenant du Nord aux héritiers Natalini André et aux héritiers Simoni Jean-Baptiste, du Sud au chemin public, de l'Est, aux héritiers Gouitella Marie et aux héritiers Simoni Pascal.

Bien situé sur le territoire de la ville de Bastia

2. Bois taillis sis au lieu dit Scaodolaja, de la contenance de vingt-trois ares, soixante-cinq centiares environ, portés au numéro 1806, section F, de la matrice cadastrale de Bastia, tenant du Nord, du Sud et de l'Est aux biens communaux de la ville de Bastia, de l'Ouest à Lucciardi Augustin.

Nouvelle mise à prix : douze francs, ci . . . . 12 fr.

Huitième Lot.

Maison d'habitation et four sis à Gouitella, hameau de la commune de Ville de Pietrabugno, dont le sol est portée aux numéros 120 p. et 322 p. de la matrice cadastrale, section D ; elle se compose de six pièces au rez-de-chaussée ; elle a deux portes d'entrée du côté Nord ; quatre fenêtres du côté Sud ; elle comprend en outre deux fonds, cave ou écurie, ayant leur porte d'entrée vers le Sud ; elle tient du Nord au chemin de Ville à Farinole, du Sud à un site qui est sa dépendance ; de l'Est aux héritiers de Cristiani Simon-Mathieu, de l'Ouest, à Vincenti Loius, greffier, par en haut à Mulinelli Louis.

Nouvelle mise à prix : deux cent quarante francs, ci. 240 fr.

Les immeubles ci dessus désignés ont été saisis sur les sieur et dame : Ferri-Pisani Estelle, et Molinelli Vincenti, conjoints, propriétaires, domiciliés et demeurant à Ville de Pétrabugno, par les sieurs et dames :

1. Anziani Marie-Nonciade veuve Dominique Anziani ;
2. Anziani Ange-Toussaint ;
3. Anziani François ;
4. Anziani Marie-Ursule et Maestracci Antoine, conjoints.
5. Anziani Catherine et Borghi Louis, conjoints ;
6. Anziani Virginie ;
7. Anziani Angéline et Borghi Pio, conjoints ;
8. Caraffa Ange-Félix, tant en son nom personnel, qu'en sa qualité de père et tuteur légal de ses enfants mineurs : Caraffa Eugène-François, Caraffa Adolphe et Caraffa Madeleine, issus de son mariage avec feu dame Anziani Agathe, tous les dits saisissants, propriétaires, domiciliés et demeurant à San Martino di Lota, ayant pour avoué Me de Gentile, demeurant à Bastia, 5, boulevard de Cardo.

Par jugement en date du sept avril mil neuf cent six, lesdits biens immeubles ont été adjugés aux poursuivants sieurs et dames Anziani susdénommés, moyennant le prix de vingt francs pour chacun des six premiers lots, de dix francs pour le septième lot, et de deux cents francs pour le huitième lot ; — mais une surenchère du sixième a été formée sur chaque lot, par le sieur Muraccioli Martin, propriétaire, demeurant et domicilié à Bastia, suivant acte du Greffe en date du quatorze avril mil neuf cent six, enregistré et dénoncé par acte du Palais du dix sept du même mois aux avoués en cause.

En conséquence, il sera, à la requête des poursuivantes susdénommés, procédé à la nouvelle adjudication des dits immeubles, sur les nouvelles mises à prix ci-dessus fixées.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné, à Bastia, le vingt trois mai mil neuf cent six.

DE GENTILE,
avoué licencié.

Dûment enregistré.

Imprimerie Ollagnier

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — VENDREDI, 25 MAI 1906 — N° 142

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard de Paoli, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite Gerbe, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	6 fr.	12 fr.
Autres Départ.	3 fr.	6 fr.	12 fr.

Union postale, un numéro Paris : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00275

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Grégoire VII.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 03 m. — Coucher, 6 h. 55 m.
Premier quar., le 30. — Pleine Lune, le 6.
Fête de Demain : Saint Philippe Neri]

24 MAI

LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Le suffrage universel fut une conquête très précieuse : il inaugura une ère nouvelle d'aspirations politiques, de réformes humanitaires, de libertés acquises ou à acquérir. Le suffrage universel est une arme défensive de premier ordre. Il est la sanction des droits des citoyens, et pourtant, il ne faut pas craindre de le proclamer bien haut, la sanction de ses responsabilités futures et la pierre de touche de sa conduite politique et sociale.

Entre les mains du citoyen éclairé et de bonne foi, le suffrage universel est un des plus puissants leviers appelés à rétablir l'équilibre social — encore instable jusqu'à ce jour — témoin les dissensions intestines qui divisent un grand peuple comme le nôtre. Comment rendra-t-il stable l'équilibre social ? Il le rendra stable en conciliant les opinions, les principes extrêmes, au nom de la logique et du bon sens. Et tout le monde s'incline déjà devant le règne de la justice, de la liberté, de la solidarité, de l'ordre et de la paix. Le législateur a donc mis cet instrument d'émancipation politique, à la disposition du citoyen, pourvu que ce dernier en fit le meilleur usage dans un but social, le plus noble et le plus élevé !

Mais entre les mains de gens ignorants, inexpérimentés, fanatiques par tempérament ou par intérêt, il est à craindre qu'il ne devienne une arme dangereuse. Dans ce cas, il ne peut que concourir à la ruine de nos institutions et par suite à la perte de notre pays.

Faut-il pour cela supprimer le suffrage universel ? Point du tout. Ce serait insensé, ce serait injuste !

Mais alors ? Alors, il faut apprendre à l'électeur à s'en servir avec une sage adresse et une dextérité acquises à la lumière de l'expérience, du bon sens, de la vérité. Au cours de ces tempêtes électorales, que de dévoyés l'on compte au sein de ces masses votantes. Combien il serait plus désirable que ceux qui vont à l'urne soient fixés sur la gravité du devoir qu'ils vont remplir. Et surtout, il faudrait que ce devoir ne relève que de leur conscience, au risque de léser leurs intérêts les plus chers mêmes, car il s'agit de l'intérêt général.

Devant l'intérêt général, l'intérêt particulier doit disparaître et s'effacer complètement. Il faut que le tout soit sauvé avant la partie, une partie, bien entendu.

Nous voulons pour cela que l'électeur soit éclairé. Comment le sera-t-il ? et par qui reviendra-t-il à la saine raison des choses ? Il doit être éclairé par des hommes de bien, compétents, autres que des candidats ou leurs agents, lesquels se feraient un devoir d'organiser des conférences contradictoires.

Le tout serait analysé de sang-froid, pesé avec un esprit de justice et d'impartialité ; et à force de discuter autrement que par des artifices violents et virulents — comme le font certains organes stipendiés pour cette tumultueuse besogne, — il en sortirait une lueur éclatante de vérité devant laquelle les plus obstinés seraient obligés de confesser leurs préjugés, leur aberration, ou leur mauvaise foi. Ce sera l'âge d'or.

Malheureusement à chaque élection, nous avons le regret de constater que le suffrage universel n'est qu'un mot, et que l'âge d'or est encore bien loin de nous.

Un Electeur visionnaire.

A propos du Traitement de l'Oïdium

Chaque année, si l'on veut préserver son vignoble de l'oïdium, il faut le soufrer, et le soufrer préventivement, c'est-à-dire avant que les organes de la vigne soient envahis par le champignon de l'oïdium.

Cette condition, pour la préservation de nos côteaux de la maladie, est essentielle, car, ainsi que l'a démontré M. Gy Isvanoff, le mycelium de l'oïdium hiverne sous les écailles des bourgeons, de sorte qu'établi sur certaines pousses à leur naissance, il les recouvrira dès que les conditions extérieures favoriseront son développement. Dès le début de la végétation, l'épée de Damoclès est donc pendue sur la tête du malheureux viticulteur ; s'il n'a pas pris garde à elle dès ce moment, il est certain d'avoir à répéter plusieurs fois les soufrages pour atteindre le mal.

Il faut donc soufrer préventivement. C'est lorsque les pousses ont de 8 à 10 centimètres, qu'on donnera le premier soufrage.

Le second soufrage sera fait au moment de la floraison ; il protégera le grain qui vient de nouer. Comme le premier traitement, le second a une grande importance, par la raison que si la température est élevée, l'oïdium se développe avec rapidité, et qu'ensuite le soufre agit en ce moment-là comme un stimulant de la fécondation. Bien plus, par le courant d'air produit par les soufflets ou les machines à soufrer, le pollen est soulevé et transporté sur les stigmates en voie de fécondation.

Lorsque les grains sont à la moitié ou aux deux tiers de leur développement, on fait un troisième soufrage. Ce troisième traitement empêche le champignon de faire éclater les grains ou de les tacher.

Mais à la vérité, il convient d'arrêter les soufrages parce que, à partir de ce moment, l'oïdium ne fait généralement plus de mal, et que le soufre projeté sur les grappes, s'il reste adhérent jusqu'à la vendange, peut produire à la fermentation, dans la cuve, de l'hydrogène sulfuré qui, dissous dans le vin, provoque cette odeur infecte que des soufrages répétés arrivent avec peine à faire disparaître.

Pour le soufrage de la vigne, c'est généralement au soufre sublimé que l'on a recours. Il faut le choisir aussi fin que possible, d'abord parce qu'on économise la matière, ensuite parce qu'il est plus facilement répandu et corobe mieux les divers organes du cépage. Le soufre trituré est également efficace, mais on l'emploie moins.

En vue de simplifier les traitements anticryptogamiques, on est arrivé à incorporer aux bouillies cupriques du soufre. Voici, d'après M. Cuillon, directeur de la Station viticole de Cognac, comment on procède :

On commence par éteindre et réduire en pâte la quantité de chaux nécessaire pour faire un hectolitre de bouillie bordelaise, puis on jette sur cette pâte, successivement, 2 à 3 kilos de soufre sublimé et on malaxe le tout à la main. Du temps en temps, on ajoute un peu d'eau, afin de donner de la consistance à la pâte. Lorsque le mélange est jaunâtre, on s'arrête. On fait ensuite avec cette pâte un lait qu'on jette dans la solution de sulfate de cuivre et on a ainsi une « bouillie bordelaise soufrée. »

Si l'on veut préparer une « bouillie bourguignonne soufrée, » on a soin de faire la pâte avec le soufre et le carbonate de soude, et comme le soufre ici est plus difficilement mouillable, on ajoute alors un peu de résine en poudre (250 grammes environ).

L'incorporation du soufre aux bouillies entraîne une manipulation assez fastidieuse, et, d'autre part, on a constaté que le soufre ainsi mélangé a une tendance à se déposer au fond des récipients et même à obstruer les pulvérisateurs. Aussi a-t-on cherché à le rendre *mouillable*, facile à être incorporé aux bouillies, et pour cela on le mélange à la résine en poudre et au carbonate de soude.

La formule (brevet) de ce soufre est la suivante : Soufre sublimé, 70 à 85 kil. ; carbonate de soude, 10 à 20 kil. ; résine en poudre, 5 à 20 kil. Il suffit de verser 3 kil. de ce soufre mouillable dans une solution de 1 k. 500 de sulfate de cuivre pour 100 litres d'eau, et de bien remuer la masse liquide quand on jette ce soufre.

Enfin, on vend des bouillies soufrées toutes prêtes. Nous n'avons pas mission de recommander ici telle préparation de préférence à telle autre. Le viticulteur choisira celle qui a ses préférences. Nous dirons seulement que les bouillies soufrées n'ont pas été expérimentées assez longtemps pour les adopter définitivement, mais qu'il convient toutefois de les *essayer pour le premier traitement*, notre avis étant qu'à l'époque de la floraison de la vigne le soufre pur doit être employé seul.

Certains producteurs directs, l'Othello particulièrement, sont grillés par le soufre. Dans ce cas, le permanganate de potasse, à la dose de 125 grammes par hectolitre d'eau, répandu avec le pulvérisateur, donnera un meilleur résultat ; il arrêtera le développement de l'oïdium, mais pour triompher de lui le viticulteur ne doit pas oublier qu'il doit soufrer, alors que le mal n'a pas encore fait son apparition ; trop tard, c'est s'exposer de sa part à perdre sa récolte.

J.-B. CASTELLI.

L'embranchement de Corscia

Au Directeur du Petit Bastiais.

Dans votre estimable journal du 18 courant, je lis une note relative à l'embranchement de la commune de Corscia, qui me semble n'être autre chose que la copie fidèle de l'article de votre distingué correspondant, M. Albertini J. Félix, à part, les quelques éloges que l'auteur fait de la mairie de Corscia empêché, paraît-vouloir se donner sans modestie ni retenue aucune — Vraiment le cas est pendable ; oublier les premiers éléments de la justice distributive, n'est ce pas, M. J. Félix Albertini, un crime de lèse-majesté : heureusement, pour tous, que le fl. de maire a su donner à chacun sa part, sans toutefois se négliger lui-même, (parce que je me nomme Léon ; — Ma majesté ne tolère pas d'injures, et, quant nous sommes trois à table, je suis le président ; la République fortement ébranlée ne s'écroule pas grâce à moi, j'en suis le plus ferme.... appendice) n'est peut être la folie inexportable des grandeurs, qui devient licite chez certaines gens.

Telle est la seule et unique impression qu'a produit en moi la lecture de la note sus énoncée, que je devrais laisser passer sous silence, étant étranger à la publication de ces articles et de ces notes ; mais, dans l'intérêt de la vérité, mon devoir m'impose une réponse.

Mon administrés connaissent très parfaitement la belle et intelligente administration de la municipalité élue en mai 1904 et dissolue ou dissoute les participes passés au choix, par décret présidentiel

103 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

La jeune fille lut :

Je ne suis pas contente de toi, Marie. Tu n'es pas raisonnable. Tu te fais du mauvais sang pour une chose qui n'en vaut pas la peine.

Après tout, Jean-Paul est à l'âge où les jeunes gens ont besoin de s'amuser au dehors.

Il ne peut toujours rester enfermé à côté de sa grand'mère et de sa sœur. Il faillait s'attendre à ce qu'il eût une crise, comme tous ces diables de garçons.

Il vaut même mieux qu'il l'ait à présent que plus tard. Il faut qu'il ait pu voir ailleurs le semblant de ce qu'il lui arrivera un jour ou l'autre, mais ta as une raison accessoire de ton côté, c'est ce qui fait que je t'en entretiens. Ne bouge pas Jean-Paul et sa gaieté le paraît un peu trop folle, n'y réponds passage des accès de tristesse et de bouderie qui l'éloigneraient davantage encore de la maison. Surtout, n'allache pas trop d'importance à ces lubies de jeune homme. Il faut que jeunesse se passe. Ca ne l'empêchera pas de se marier un jour et d'avoir de beaux enfants dont tu seras la tante et que tu aimeras comme si tu étais leur mère.

Les termes de ce écrit avaient été longuement mûris.

C'était à dessein que Mme Loriol, après avoir exposé le besoin subit de plaisir dont Jean-Paul semblait pris, avait insisté sur la possibilité, pour lui, d'un mariage prochain.

D'un seul coup, elle avait voulu enlever à Marie toutes ses illusions dangereuses.

La pauvre enfant laissa tomber la lettre qu'elle tenait et fondit en larmes.

Mme Loriol assista, silencieuse, à ce premier accès de douleur auquel elle s'attendait, puis, berçant Marie à s'endormir sur ses genoux comme quand elle était petite, elle la veilla de son mieux.

Marie lui rendit ses caresses et s'étant levée, lui serra la main avec une énergie qui signifiait :

— A présent, je suis raisonnable. Soyez tranquille, je l'ai comprise.

Et, vaillante, elle alla se remettre au travail, en essayant de ne plus penser à Jean-Paul.

Quand il rentra, le soir elle ne lui tendit pas son front et il n'eut pas besoin d'éviter son baiser.

Mais leurs mains se touchèrent, s'étreignirent et tous deux durent faire un effort pour mettre un terme à cette étreinte trop douce, hélas ! et dans laquelle ils sentaient avec un ravissement mêlé de terreur, l'irrésistible passion qui les entraînait l'un vers l'autre.

Après le dîner Jean Paul sortit ce soir-là comme la veille, comme il devait sortir le lendemain et les soirs suivants pour ne rentrer que dans la nuit, quand il rentrait.

Sincèrement, il cherchait à s'étourdir, et lui qui jusqu'alors avait passé pour un modèle de conduite, connaîtra un plaisir tous les instants de sa vie qu'il ne donnait pas au travail.

Au plaisir ?

Pouvait on nommer ainsi l'existence qu'il menait présent, et qui répugnait plutôt à sa nature bonne et grave ?

Il s'était lié avec un camarade de bureau, Jules Thubert, qui, pour ajouter quelques bénéfices à ses modestes appointements, faisait métier de chansonnier pour les cafés-concerts.

A sa suite, il fréquenta tous les établissements lyriques de Paris.

Il y contracta des liaisons féminines passagères où il ne trouva pas seulement de l'indifférence, de l'ennui, mais du dégoût.

Ces filles l'obsédaient avec leur galanterie banale, leur gaîté de mauvais aloi.

Il plut à plus d'une et essaya, sans y parvenir, de se faire illusion à lui-même ; mais ce moment où elles le croyaient enfin à un peu d'amour, ou tout au moins par un caprice, il leur échappait et courait à d'autres amours, ou, pour mieux parler, à d'autres coups de tête qui le laissaient tout aussi froid, car aucune ne le prenait par le cœur, ni même par la chair.

Son cœur était tout à Marie et ses sens n'étaient pas excités par ces femmes, dont quelques-unes étaient belles sans doute, mais pas assez pour effacer dans son esprit l'image chérie qui, en le ravissant, le désespérait.

Une de ses conquêtes d'un jour parut s'attacher à lui d'une façon profonde et désintéressée.

Colette Martel était une vraie gamine de Paris, originale avec ses saillies fauboutiennes et ce vernis artistique dont elle s'était frottée au contact des peintres de Montmartre, alors que, avant d'être devenue une divette à la mode, elle servait de modèle dans les ateliers.

Colette aimait la chanson, cette chanson parisienne toute moderne, leste et débraillée, mais spirituelle, et dont elle était à présent la personnification aux yeux du grand public.

Elle n'avait de passion réelle que pour son métier qui, en lui rapportant beaucoup d'argent, lui permettait de demeurer une bonne fille, folle de son corps, mais ne le vendant pas, voulant n'aimer qu'à sa fantaisie, et jalouse de son indépendance.

Elle ne rêvait ni hôtel somptueux, ni chevaux, ni voitures, ni diamants qu'il lui faudrait acheter trop cher, à son gré, Certaine cigale, elle comptait pourtant son été radieux sans s'inquiéter des jours de bise qui trop tôt viendraient.

Un camarade de coulisse lui plaisait par son bagout ; un jeune sculpteur la ravissait, malgré sa pauvreté, par son talent qu'elle était fière de deviner ; elle aimait à souper en joyeuse compagnie, pour rire, pour s'amuser de tout son cœur, pour entendre des mots drôles ou pour en dire.

Quelquefois, elle se prenait à avoir besoin de tendresse, de poésie.

Ces moments-là n'avaient que la durée d'un éclair.

La petite fleur bleue cueillie, elle retournait à ses rigolades, comme elle disait, à ses bêtises de jeune et bonne diablesse pour des artistes qui l'amusaient en jouant avec elle la comédie de l'amour qui rit.

Ce fut dans une de ses heures sentimentales qu'elle rencontra Jean-Paul.

La tristesse du jeune homme l'intéressa : sa mélancolie, au lieu de lui déplaire, l'attira.

Le beau sujet à écouter, à égayer, que ce beau ténébreux, dont la bouche semblait ne pas savoir sourire.

Il y avait en Colette, de la Musette, de la Mimi Pinson, de la Frétillon.

Jean-Paul ne pouvait laisser quelque son cœur était à une autre, mais elle lui parut délicieuse et s'ailleurs cette vierge folle, qui ne demandait pas à se vendre et consentait seulement à se donner, n'exigeait pas d'engagement.

(*A suivre.*)

en date du 4 mai 1905 ; hélas ! elle a vécu et ne pas ce qui vivent les roses ; mais une année à peine, et les électeurs de Corscia ingrats pour tant de bienfaits l'ont odieusement repoussée au scrutin du 25 juin 19.5. Pour éclairer la bonne foi des lecteurs du « Petit Bastiais », et mettre les choses au point, je ne trouve rien de plus explicite, de plus authentique que de reproduire in-extenso, la délibération mentionnée dans la note du fl. du maire e [illegible] que on me trouve :

« L'an 1904, le 19 mois de juin, le conseil réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Albertini fl. du maire, au lieu habituel de ses séances. Etant un nombre voulu pour délibérer. C'est la troisième délibération qui a été prise au sujet d'établier l'embranchement de Corscia et toutes sont devenues caduques. Le conseil présent vote de nouveau un crédit de 200 francs pour l'étude d'un nouveau projet et émet le vœu que cette étude soit faite dans le courant de l'année ».

Cette quatrième délibération qui est la dernière prise par la municipalité antérieure est devenue caduque comme les trois autres, puisque les études du chemin vicinal n'ont pas eu lieu en 1904 ; j'ignore les motifs de cette caducité qui semble être diplomatique.

Voici en résumé, les délibérations prises par la nouvelle municipalité élue le 25 juin 1905, et que j'ai l'honneur de présider en qualité de maire.

I. « L'an 1905 le 14 du mois de juillet sur la proposition de M. le maire, le conseil vote 200 francs pour les études du chemin vicinal ordinaire reliant la route forestière de la commune de Corscia ».

Cette délibération n'étant pas devenue caduque, a permis après approbation l'étude des travaux, commencée le 23 avril 1905 et se poursuivant avec beaucoup d'ardeur, grâce aux zèles fonctionnaires qui s'y dévouent sans ménagements.

II. « L'an 1905, le 26 août sur la proposition de M. le maire, le conseil demande des coupes dans les forêts communales de Corscia pour parfaire la part contributive de la commune pour les travaux de l'embranchement s'élevant approximativement à 17,000 francs ». L'administration surveillante des Forêts a agréé nos désirs en nous accordant les coupes nécessaires pour la construction du chemin.

III « L'an 1905, le 12 du mois de novembre sur la proposition de M. le maire, le conseil sollicite du conseil général de la Corse, l'inscription du chemin vicinal de Corscia entre Capbrioli et Caccia, au programme des travaux à subventionner en 1.07 ». M. le Préfet de la Corse a approuvé la présente délibération en date du 25 novembre 1905, et le conseil général en date du 9 mai 1906. Il n'y a donc plus que l'adjudication pour la mise en chantier. Les lecteurs du « Petit Bastiais » après lecture de ces documents officiels, en juges impartiaux auront des matières palpantes pour prononcer leur jugement.

Le fl. de maire de Corscia n'est pas seulement atteint de vanité, la jalousie passe à travers les trous de son manteau ; il veut mettre les doigts entre le bois et l'écorce en s'immisçant dans les affaires du conseil municipal de Corscia composé d'après lui d'éléments disparates, « parler de cordes dans la maison d'un pendu », qui ne lui demande point de se poser en trait d'union n'ayant nullement besoin de médiateur.

Tout en remerciant l'auteur de cette note des preuves de bonne volonté qu'il paraît vouloir m'accorder personnellement « toujours en commençant par le commencement » je lui serais bien gré de ne pas trop se préoccuper de l'administration communale, s'il a des ambitions tout à fait légitimes, à l'urne dans deux ans, dans la négative, je me verrais dans la nécessité de répondre par un silence de mépris,ce qui est préférable, ou relater des faits connus et ne qualité d'adjoint... fl. de maire qui ne seront pas à son honneur. A bon entendeur salut.

Avec l'espoir M. le Directeur, etc,

F. ALBERTINI.

Corscia, 20 mai 1906.

Ce que disent les Journaux

La Petite République

De M. Turot :

« Maintenant la République n'a plus rien à craindre que des républicains, je veux dire des républicains qui ne comprendraient pas que leurs devoirs grandissent avec leurs forces et que leurs responsabilités augmentent avec l'autorité dont ils disposent. Il ne leur est plus loisible à cette heure de s'abriter derrière une nécessité de défense républicaine pour ajourner les réformes sociales et le péril clérical lui-même, qui, pour ma part j'ai toujours dénoncé comme sérieux et redoutable, apparaîtrait désormais comme un prétexte misérable, s'il servait à retarder l'évolution démocratique.

» A l'œuvre, les bons ouvriers de la République sociale ! »

Le Gaulois

De M. Arthur Meyer :

« La défaite que nous subissions le 6 n'est aggravée. La journée d'hier, c'est la déroute. La France rejette ses meilleurs enfants, les plus nobles, les plus patriotes.

» L'avocat de l'antimilitariste Hervé, M. Willm, est élu, et aussi M. Gast, qui fut, si je ne me trompe, l'un des plus ardents défenseurs de Dreyfus, d'autres encore qui partagent les idées de M. Hervé ou de M. Thalamas.

» Pour célébrer dignement une telle victoire, on a brûlé deux prêtres en effigie dans les quartiers du Panthéon et de la Folie-Méricourt.

» Toutes les questions qui nous avons soulevées et qui touchent à l'existence même de notre pays, le scrutin du 6 mai et celui d'hier qui le complète ne les ont pas résolues ; elles posent toujours devant l'avenir un formidable point d'interrogation.

» Et nos appréhensions sont partagées par des candidats radicaux qui voudraient constituer un parti de résistance dont M. Clémenceau serait le chef. Eh bien ! je prête à M. Clémenceau que M. Guesde aura facilement raison de sa trop récente vaillance et de sa tardive bonne volonté.

» M. Clémenceau, même en s'appuyant sur la bourgeoisie, ne pourra pas dominer ni même contenir le prolétariat révolutionnaire. Ce serait précipiter la guerre de classes que vouloir mettre en présence les patrons protégés par le gouvernement et les ouvriers raisonnables contre les ennemis du travail et de la propriété.

» I faut que celui qui dispose du capital et celui qu'il veut utiliser ses bras comprennent qui ont le même intérêt à combattre ceux qui veulent ruiner ceux-là et contraindre ceux-ci à se croiser les bras : c'est la formule des jaunes et c'est entre le travail libre et le travail asservi aux volontés des meneurs de grèves, c'est entre deux députés nouveaux, Pierre Biétry et Jules Guesde, que la lutte s'engagera. Entre ces deux hommes la bataille sera très émouvante, et dans le choc M. Clémenceau disparaîtra. Nous devons souhaiter Pierre Biétry, car il représente le bon ouvrier, la bonne blouse,et s'il était vaincu... »

LE SIMPLON

Deux chefs d'Etat qui échangent des visites, s'asseyent à des banquets, se portent mutuellement des toasts de congratulation, et voilà inauguré le tunnel du Simplon.

Le train royal, le premier, le train présidentiel ensuite. l'ont parcouru en vingt-quatre minutes. Il a une longueur de 20 kilomètres environ, le double de l'Arlberg 8 kilomètres de plus que le Cenis, 4 kilomètres et demi de plus que le Saint-Gothard ; il passe à une altitude moyenne de 706 mètres seulement sous la masse gigantesque du Monte-Leone (3.565 m.) qu'il relève compris entre le col du Simplon, le Haut-Valais, le col de Nufenen et le Val d'Antigorio.

« Victoire de la science et du travail », pour employer l'expression du roi d'Italie, ce tunnel « restera éternellement mémorable dans l'histoire des hardiesses humaines les plus audacieuses ».

Commencé en 1898, il aura coûté 75 millions de francs. Les ingénieurs ont dû percer, au moyen de perforatrices du système Brandt, le calcaire dur et le gneiss dont les fissures plus d'une fois laissèrent pleuvoir des trombes d'eau chaude (50° et 52°) provenant de lacs souterrains suspendus sur leur tête. Maintenant, il est terminé, garni de quatre rails d'acier, éclairé à la lumière électrique, et le 1er juin prochain, les convois s'y succéderont, nombreux et chargés.

Il relie le réseau suisse au réseau Italien. Il mène de Brigue (on écrit Brieg) sur le Rhône supérieur, à Iselle, sur le torrent du Vedro, et de là à Domo d'Ossola, charmante localité de 3.500 habitants, sur la Toce ou Toss qui tombe dans le lac Majeur.

Il remplace désormais la pénible route du col du Simplon construite par le génie militaire français au temps du Premier Consul.

Son importance qu'à brève échéance le temps développera, se comprend par la simple inspection d'un carte de l'Europe centrale.

Sinon que le Saint-Gothard lui même, le Simplon met en communication l'Angleterre, la Belgique, la Hollande et l'Allemagne avec l'Italie et les rivages de la Méditerranée, l'Occident avec l'Orient.

Il dessert le transit de Gênes avec les ports de la mer du Nord, il dirige sur Strasbourg, Rotterdam, Anvers, d'une part, et de l'autre, sur Karlsruhe, Francfort, Hambourg, la fût des marchandises et des voyageurs.

Unissant Gênes à Milan, par les bords du lac Léman, la haute vallée du Rhône et la vallée du Tessin, il abrège le chemin international de Brindisi à Berlin ou à Londres. Logiquement, il faut s'attendre — et le Conseil Fédéral Helvétique s'en préoccupe déjà — à voir la gare de Brieg rapprochée de celle de Berne, grâce à un second tunnel plus court, le tunnel du Lœtschberg qui coupera l'Oberland.

On ne saurait trop insister sur ce danger. Les intérêts commerciaux de la France se trouvent menacés, compromis. Si quelques touristes, quelques privilégiés de la fortune se réjouissent de pouvoir aller rapidement de Paris aux rives enchantées du lac Majeur, aux ravissants paysages de Pallanza, de Feriolo, de Stresa et des îles Borromées, il n'en est pas moins vrai que le courant autrefois inclinait du côté de Dijon, se reportera de plus en plus à l'Est de notre patrie.

Une question grave, très grave se pose et nous avons à la résoudre sans atermoiement.

Que ce soit à l'aide du col de la Faucille, que ce soit d'après l'ancien projet de Stamino, maladroitement abandonné, en creusant le Mont Blanc, de Courmayeur à Chamonix, que ce soit par des soudures habiles, des combinaisons d'horaires ou des réductions de tarifs, il importe de parer aux effets désastreux de la nouvelle voie.

Nos gouvernants, nos législateurs, nos économistes sont avertis : qu'ils ne tardent pas à prendre des mesures. Il s'agit de l'avenir de la France ; il s'agit de sa fortune.

P. CL. RISSON,
Membre du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIETRANERA. — Dimanche, 27 mai, la Congrégation des filles du Sacré-Cœur de Marie célébrera sa fête annuelle. Grâce au zèle et au dévouement du nouveau et sympathique pasteur de la paroisse, cette fête aura cette année un éclat tout particulier.

Grand'Messe à 10 heures ; Vêpres. Bénédiction de la Statue du Sacré Cœur de Marie à 3 heures ; Procession, Salut.

La « Lyre Bastiaise » sous l'habile direction de l'aimable M. Aymo, prêtera son concours gracieux.

Prieure de Notre Dame du Sacré-Cœur Mlle Balbi Thérèse ; Parraine, M. Joseph Bourgeois, Mlle Vincente Bourgeois.

EVISA. — On nous écrit de cette localité :

Nous subissons depuis quelques jours une température horéale. La neige est tombée avec abondance dans toute la région et ce produit un abaissement de température très sensible. Les touristes, si nombreux à cette époque de l'année dans toute la région sont aussi surpris que nous de rencontrer une pareille température, mais cela ne les empêche pas de parcourir les environs et d'être enthousiasmés par la beauté des sites.

EMPLOIS
réservés aux sous-officiers

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été classés pour les emplois ci-après :

Ministère de la Guerre

Expéditionnaire à l'administration centrale, M. Laornini, adjudant au 70e.

Casernier en France, M. Vérani, adjudant au 22e rég. d'inf. coloniale, à Vico ; — en Tunisie, M. Rinaldi, ex-sergent fourrier au 3e bat. d'inf légère d'Afrique.

Ministère de l'Instruction publique

Instituteur titulaire, M. Trojani, sergent major au 1er rég. de zouaves.

Commis au secrétariat des facultés, M. Fortini, adjudant au 40e.

Ministère de l'Intérieur

Expéditionnaire à l'administration centrale, MM. Cancingnerra, adjudant au 24e ; Raffalli, ex brigadier à la 1re lég. de gendarmerie ; Castellani, adjudant au 1er rég. de tirailleurs sénégalais.

Instituteur à l'administration pénitentiaire, M. Scaini, adjudant au 80e.

Expéditionnaire de préfecture, M. Arrighi, adjudant au 19e.

Commis à la direction de l'Assistance publique, M. Lanfranchi, adjudant au 1er rég. d'inf. coloniale, à Aulène.

Chancellerie de la Légion d'honneur

Concierge des maisons d'éducation, M. Dominici, ex-adjudant au 119e.

Ministère de la Marine

Commis à l'administration centrale, M. Giansili, adjudant au 91e, également classé ex-additionnaire à la préfecture de la Seine.

Commis du commissariat de 4e classe, M. Tomasini, ex-adjudant au 141e.

«Au « JOURNAL OFFICIEL »

Instruction publique

M. Santi, professeur de mathématiques au lycée de Bastia, est promu de la 4e à la 3e classe.

— M. Agostini, professeur de sciences au lycée de Bastia, est promu de la 4e à la 3e classe.

— M. Nivaggioli, professeur de lettres au lycée de Bastia, est promu de la 3e à la 1re classe.

— M. Casanova, maître élémentaire au lycée de Bastia, est promu de la 3e à la 2e classe.

— MM. Angelelli, répétiteur au lycée Hoche ; Colonna, Bozi, répétiteur au lycée de Marseille ; Zigliara, répétiteur au lycée d'Annecy, sont promus de la 5e à la 4e classe.

— M. Evangelista, répétiteur préparateur au lycée de Constantine, est promu de la 6e à la 5e classe.

Pour avoir une bonne mine
UNE RECETTE

L'usage des Pilules Pink

Mlle Lydie Fantouillier, qui demeure avenue Garibaldi, 45, à Limoges, avait perdu complètement sa bonne mine. Les Pilules Pink lui ont rendue. « A l'âge de 12 ans, écrit-elle, je suis tombée malade. J'ai commencé par perdre l'appétit et par éprouver différents malaises tels que migraines, éblouissements. Ces malaises sont devenus plus fréquents. Mon appétit n'est fait encore plus capricieux et j'ai eu des maux d'estomac tels qu'il ne m'était pas possible de digérer les aliments, même les plus légers. Je suis alors devenue si faible qu'il m'était impossible de monter un escalier sans m'y reprendre à plusieurs fois. Ma pâleur était très grande et je n'avais de goût à rien. Je ne voulais prendre aucune distraction. La nuit je dormais peu et ce peu de sommeil était troublé par les cauchemars. Le matin, quand je me levais j'étais toujours glacée.

Mademoiselle Lydie Fantouillier
(Photographie Mederos, Limoges).

On me dit que j'étais atteinte de chlorose. J'ai pris plusieurs remèdes sans que mon état soit amélioré et en présence de cet insuccès je me suis décidée à prendre les pilules Pink qu'une amie, qu'elles avaient guérie, m'avait conseillées. Grâce au traitement des pilules Pink je n'ai pas tardé à me porter beaucoup mieux et ce mieux ne fit que s'accentuer à mesure que je prolongeais le traitement. Les pilules Pink m'ont fait retrouver une santé parfaite. Je suis de nouveau forte, j'ai une très bonne mine et de fraîches couleurs. »

La beauté est un présent de la nature qu'il faut savoir garder. C'est une sorte de beauté que d'avoir une bonne mine, c'est la beauté de la santé. Il faut garder votre bonne mine. L'anémie, la chlorose font perdre aux jeunes filles leur bonne mine, mais les pilules Pink se chargent de la leur rendre et de les guérir.

Le traitement des pilules Pink est particulièrement favorable aux femmes et aux jeunes filles. Les pilules Pink donnent du sang riche et pur. Ce sang se répand dans toutes les veines et va porter dans tous les organes la force. Tous les organes sont stimulés, ils font leur travail ; l'appétit revient, les couleurs reparaissent, l'estomac digère bien la nourriture, le système nerveux est tonifié. Les pilules Pink guérissent l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, le rhumatisme. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Pharmacie Gabion, 23, Rue Baltu, Paris. Fr. 3.50 la boîte, fr. 17.50 les 6 boîtes, franco.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 mai

Thermomètre — 7 heures du matin + 17 0 à midi + 21 0 à 6 heures du soir + 18 0
Maxima + 23 4 Minima + 12 0

Baromètre — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, N O modéré. Dans l'après-midi, E. id.

Etat du ciel, découvert

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Récompenses honorifiques

Le ministre de la marine a accordé la médaille d'honneur en bronze à MM. Gentili Joseph-Antoine, Crescioni Joseph, Desambiaggi Michel-Jules, Bianchi Joseph-Marie, matelots, inscrits à Bastia ; Altieri Dominique, sous-brigadier des douanes ; Andreani Antoine-Joseph, préposé des douanes : sont parvenus, malgré l'état de la mer, à sauver l'équipage d'une tartane naufragée à Santa Severa, le 3 décembre 1905.

⁂

Rectification

C'est par erreur que nous avons rangé parmi les officiers conférenciers qui ont obtenu des diplômes d'honneur M. Albertini, lieutenant au 23e dragons à Vincennes. Nous tenons à ne pas laisser ignorer que le diplômé est tout simplement le sous-officier Albertini, frère de notre ami et collaborateur J.-F. Albertini et de M. l'Instituteur de Corscia.

Nous félicitons cet émérite sous-officier de la marque d'honneur qu'il vient d'obtenir.

⁂

Pilules Suisses

Les cas sont nombreux où les Pilules Suisses ont guéri, même après plusieurs années de souffrances, des personnes atteintes de constipation, migraines, maux de tête, d'estomac, de reins. La boîte de 50 Pilules 1 fr. 50.

⁂

Avis aux viticulteurs

M. Barthelemy Biggini, à Bastia, cours Docteur Favale, à l'honneur d'informer MM. les Viticulteurs, qu'il est seul dépositaire du « Pulvérisateur le Parfait » reconnu supérieur aux autres, au prix de 30 f.

⁂

Mots de la fin

Petit dialogue :

Le directeur de manège. — Je le regrette mais il me faut vous demander de me payer d'avance la location de ce cheval.

Le cavalier sceptique. — Vous avez peur que je vienne sans le cheval !

Le directeur. — Oh ! non, mais le cheval pourrait bien revenir sans vous.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES CHEMINS DE FER. Vendredi, 25 courant, à 8 heures et demie, réunion extraordinaire dans la salle habituelle, place Caletta, Vieux-Port.

Les non syndiqués sont invités spécialement à y assister.

Le Secrétaire du Réseau, Léoni.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les enflures persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. La flacon, 4 fr. 50, franco Paris, 2, rue de la Tacharie. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

VIN DU NEBRIO
Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

ELECTIONS LEGISLATIVES

La commission de recensement

Ajaccio, 24 mai.

La commission de recensement des votes s'est réunie cet après-midi, à la préfecture, sous la présidence de M. Charles Decori, membre du Conseil général, qui était assisté de M. Tiburce Cuneo d'Ornano, conseiller général du canton de Sarrola-Carcopino, et de M. Toto Vercini, conseiller général du canton d'Evisa.

Tous les résultats annoncés restent sans changement.

L'Election d'Ajaccio

La commission a procédé d'abord à la vérification des opérations électorales dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Elle a proclamé élu M. Dominique Forcioli par 7.385 voix contre 5.718 à M. Raphaël Casanelli d'Istria.

L'Election de Bastia

La commission s'est ensuite occupée de l'élection de Bastia, et elle a proclamé élu M. Henri Pierangeli par 7379 voix contre 67 0 à M. Auguste Gaudin.

L'Election de Calvi

Enfin la commission a procédé à l'examen des opérations électorales dans l'arrondissement de Calvi.

Elle a proclamé élu M. le docteur Santelli par 3.261 voix contre 1.883 à M. Puccinelli, maire de Calvi.

MANIFESTATIONS
A AJACCIO

Ajaccio 24 mai.

La proclamation de M. Dominique Forcioli comme député de l'arrondissement d'Ajaccio, a provoqué de nombreuses manifestations.

Toutes les troupes de la garnison, la gendarmerie et la police occupent les rues et places, afin de disperser les manifestants et d'empêcher les groupements sur tout le parcours que doit suivre le député d'Ajaccio pour se rendre de l'hôtel à la préfecture, et de la préfecture à l'hôtel où il est descendu.

La préfecture, les cafés Soiferino et Napoléon sont complètement isolés jusqu'à 6 heures du soir. La circulation est interdite sur cette partie du cours.

Les manifestants hostiles au député d'Ajaccio crient à gorge déployée : « Coupons Forcioli ! » et jettent des pierres sur leurs adversaires politiques. Plusieurs d'entre eux sont atteints ; heureusement leurs blessures sont légères. La population est très surexcitée.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

Des patrouilles continuent à circuler pendant la soirée, car des troubles sérieux sont à redouter.

Conseil des Ministres

Paris 24 mai.

M. Sarrien, président du Conseil, devant s'absenter demain de Paris, le conseil des ministres s'est réuni ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Déclaration ministérielle

Les ministres ont décidé de faire au Parlement, dès la rentrée, une déclaration dans laquelle sera exposé clairement le programme du Cabinet.

Le Budget de 1907

Le conseil a continué l'élaboration du budget de 1907 qui devra être déposé par le ministre des finances, quelques jours après la reprise des travaux parlementaires.

Questions parlementaires

Le conseil s'est ensuite occupé des questions qui pourraient venir en discussion devant la Chambre.

Le traité franco suisse

M Doumergue a fait part au conseil de l'état des négociations avec la Suisse pour la conclusion du traité de commerce.

Les difficultés portent sur les droits sur les dentelles, les soieries et les boîtiers de montres.

Voyage présidentiel

Le président de la République a annoncé au conseil qu'il avait l'intention de se rendre en septembre ou en octobre à Marseille, afin de visiter l'Exposition coloniale de cette ville.

Affaires courantes

Enfin le Conseil s'est occupé de l'expédition des affaires courantes.

AU CONSEIL D'ETAT

Paris, 24 mai.

Le Conseil d'Etat vient d'annuler la décision du ministre des postes et télégraphes, qui avait refusé d'accorder une pension à la veuve d'un employé.

Le Conseil d'Etat a accordé une pension à la veuve de M. de Gistain, commis des postes à Bastia, dont la mort remonte à l'année 1903.

L'arrêt constate que cet employé a succombé à une bronchite tuberculeuse contractée dans le service, par suite de l'obligation qui lui était imposée de résider jour et nuit dans un local, dont l'insalubrité est reconnue par la municipalité et par les supérieurs hiérarchiques du défunt.

A Courrières
Le retour des « Rescapés »

Lens, 24 mai.

Les douze « rescapés » de Courrières, hospitalisés depuis un mois, à Biarritz, avec leurs femmes, sont rentrés aujourd'hui à Courrières.

Tous ont repris une mine florissante, grâce aux soins empressés qu'ils ont reçus de la part de tous les habitants de Biarritz.

LES GRÈVES
A PARIS

Paris, 24 mai.

Les ouvriers du bâtiment, les ébénistes, les lithographes et les typographes continuent la grève, sans aucun incident.

Le ministre de l'intérieur reçoit aujourd'hui 16.308 grévistes.

LYON

Lyon, 24 mai.

Les ouvriers peintres et plâtriers se sont réunis à la Bourse du travail.

Reconnaissant que devant l'intransigeance patronale et la défection des renégats, il leur est impossible de soutenir un mouvement pourtant juste, déclarent suspendre la grève.

Les charpentiers se sont mis en grève ce matin à la suite de la réponse négative des patrons.

A TURIN

Turin, 24 mai.

Les ouvriers de la carrosserie et les côtonniers ont mis en grève aujourd'hui.

Les grévistes n'ont provoqué aucun incident sérieux.

EN TOSCANE

Rome, 24 mai.

En Toscane, les paysans se sont soulevés contre les propriétaires de vignobles, qui ont refusé de prendre à leur charge les frais de sulfatage et le matériel.

Nouvelles Maritimes

Un Nouveau Cuirassé

Brest, 24 mai.

Le port de Brest mettra en chantier, le 1er juin prochain, le cuirassé d'escadre « Danton ».

C'est le premier du programme de 1905.

Conseil de Cabinet

Paris, 24 mai.

M. Sarrien, président du conseil, devant se rendre dans son département, afin de remercier ses électeurs et pour assister au banquet qui lui sera offert dimanche prochain, par les électeurs de l'arrondissement de Charolles, un conseil de cabinet a été tenu aujourd'hui, au ministère de la justice.

Le budget de 1907

Le Conseil a continué l'examen des questions budgétaires

Il a examiné les propositions des ministres de la guerre et de la marine pour l'établissement de leur budget.

L'examen de ces budgets a occupé presque toute la séance.

Dans le prochain conseil, qui sera tenu lundi dans l'après-midi, les ministres continueront l'examen des budgets des autres ministères.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LE MARIAGE du Roi d'Espagne

Londres, 24 mai.

La princesse Ena de Battenberg a quitté Londres dans la matinée, se rendant à Madrid.

La future reine d'Espagne arrivera demain matin à Irun, où elle sera reçue par son fiancé.

La Loi de Séparation et LE VATICAN

Rome, 24 mai.

Le correspondant de l'Echo de Paris », à Rome, télégraphie que la majorité des membres des congrégations des affaires ecclésiastiques sont partisans d'un essai loyal de la loi de Séparation.

Le cardinal Merry del Val est, au contraire, partisan de la résistance à outrance.

Le Pape flotte entre ces deux courants ; il attend les décisions que prendront les évêques français, dans la réunion du 30 mai.

00276

EN ITALIE
L'Impératrice Eugénie

Rome, 24 mai.

L'ex-impératrice Eugénie, voyageant incognito, est arrivée aujourd'hui à Rome.

EN ESPAGNE
Départ du Roi

Madrid, 24 mai.

S. M. Alphonse XIII est parti cet après-midi pour Irun, allant à la rencontre de sa fiancée.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION
KIEW
La peine de mort

Kiew, 24 mai.

Le parti de l'extrême-droite mène une vive campagne pour le maintien de la peine de mort et contre l'amnistie plénière.

ODESSA
Révolution de femmes

Odessa, 24 mai.

La municipalité d'Odessa ayant, par ordre du gouvernement, cessé la distribution de secours aux femmes des réservistes, celles-ci ont saccagé l'Hôtel de ville, brisé les vitres, bouleversé les meubles et se sont emparées des vêtements des employés.

Dans les Provinces Baltiques

St-Pétersbourg, 24 mai.

Les télégrammes qui parviennent des Provinces Baltiques annoncent que le mouvement révolutionnaire s'accentue de jour en jour.

Ces télégrammes signalent également une recrudescence de pillages et d'assassinats.

A St-PÉTERSBOURG
La grève générale

St Pétersbourg, 24 mai.

A la suite d'une réunion, qui a été tenue aujourd'hui, tous les ouvriers ont décidé de se mettre en grève lundi prochain, si le gouvernement n'accorde pas l'amnistie générale.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

AVIS DE DECÈS

Mme veuve Antoinette Vallecalle née Pietri et ses enfants ; Mme veuve Provenzano, née Vallecalle et sa fille ; M. et Mme Sauveur Sieco née Vallecalle et leurs enfants ; Mme veuve Mosetraoni née Vallecalle de Marseille, et ses enfants ; M. et Mme André Pietri et leurs enfants ; Mme Ange Colombo et M. Ange Colombo, brigadier des Douanes ; M. et Mme Joseph Giraldi et leur fille ; Mlle Françoise Giraldi ; M. et Mme Sieco-Brignardelli et leur fille ; M. et Mme Charles Sieco Olivieri et leurs enfants ;

Les familles Biaggini, Agostini Benoît, Orengo, Ferrari et Mattei de Vescovato ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Dominique Vallecalle
Capitaine au long cours

leur époux, père, frère, beau frère oncle et cousin, décédé le 24 courant, à l'âge de 50 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu vendredi, 25 mai, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Union
DE LA FAILLITE CAGNAZZOLI GUILLAUME
Dernier avis

Les hommes d'affaires, officiers ministériels ou autres personnes, détenant encore des papiers ou dossiers appartenant à la faillite Cagnazzoli Guillaume, sont priés, pour la dernière fois, de les déposer au greffe du Tribunal de Commerce ou entre les mains des syndics Mosetraoni et Rinieri.

Des poursuites rigoureuses seront engagées à partir de l'expiration du délai de quinzaine, à dater du 24 mai 1906

Les Syndics.

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures
GLACES

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
La plus Haute Récompense

Agence Maritime de Transports

à prix réduits pour toutes destinations
A. PADOVANI, Nouveau Port

Formalités de douanes
Avances sur marchandises
Billets de passage pour l'Amérique
Exportation de bois et de primeurs.

HOTEL
MAISON DE SANTÉ
Pepe Cadourelli
Piazza dello Stellino, 6, Pisa

Maison recommandée pour sa propreté et sa nourriture.

N. B. — Pour renseignements : s'adresser à M. François Giudicelli, rue du Môle, 3, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

LA MAISON
L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des riasins si renommés du Cap orse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

jeste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque.

Demandez dans tous les bons établissements UN

VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXXIe ANNÉE — SAMEDI, 26 MAI 1906 — № 143

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	3 fr.	5 fr.
Autres Départ.	3 fr.	6 fr.	12 fr.

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00277

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Philippe Neri.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 03 m. — Coucher, 6 h. 55 m.
Premier quar., le 30. — Pleine Lune, le 6.
Fête de Demain : Ste Madeleine de Pazzi.

25 MAI

LES ÉLECTIONS

C'est une règle générale, au scrutin d'arrondissement, que les ballottages soient très fortement influencés par les indications du premier tour. Les résultats d'hier nous en fournissent un nouvel exemple. Le triomphe de la République et le succès du parti radical ressortaient, il y a quinze jours, avec une suffisante netteté. Hier, les masses encore incertaines et flottantes du corps électoral se sont portées au secours de la victoire ; et, grâce à la vitesse acquise, l'échec de l'opposition s'est changé en déroute.

Il faut reconnaître que les efforts de l'opposition ont été médiocres, à la fois comme intensité et comme qualité. Le nombre inusité des élections acquises dès le premier tour avait montré combien restreintes étaient les ressources et combien faible la faculté combative des groupes hostiles à la politique suivie dans ces dernières années. La plus grande partie des ballottages étaient dès non pas à la multiplicité des candidatures conservatrices, libérales, progressistes, mais à l'existence des « unifiés » qui s'affirmaient, comptaient leurs troupes et fournissaient une monnaie d'échange pour le second tour de scrutin.

La conséquence naturelle, — et même légitime, car il est moral que la mollesse et l'inertie reçoivent leur châtiment, — c'est que, dans le succès général des partis avancés, la part qui revient au groupe socialiste est proportionnellement la plus importante et la plus considérable. Les socialistes unifiés seront, dans la nouvelle Chambre, 53 au lieu de 40. Le collectivisme a fait notamment de grandes conquêtes dans la région du Nord que les émeutes récentes et les excès de toute sorte auraient dû, semble-t-il, mettre en défiance contre la révolution.

Entre les vaincus d'hier, distinguons les nationalistes, qui sont quasiment anéantis. Nous avons soutenu dans ce journal, soit à propos des propagandes contre la patrie, soit à propos des questions extérieures, telles campagnes qui n'ont pas été sans effet et qui nous ont valu parfois d'être taxés de chauvinisme. Ce souvenir nous permet de dire qu'il n'y eut jamais rien de plus mérité que l'effondrement du nationalisme. Ce parti, qui a montré toute sa clairvoyance au dîner Rosen, n'avait dès lors aucune raison d'être, et les électeurs français se devaient à eux-mêmes de le supprimer.

Donc les radicaux ont la majorité. Ils sont les maîtres, sans contrepoids. De là viendront, pour eux, les difficultés. Le frein d'une opposition puissante est gênant quelquefois. Souvent, il est bien commode. Waldeck-Rousseau et même M. Combes avaient, pour résister aux exigences radicales, une majorité n° 2, composée des progressistes, de la droite et d'un appoint de fidèles. Les éléments de la majorité n° 2 ayant disparu, les radicaux seront réduits à la triste nécessité d'avoir du courage pour résister aux fantaisies qu'ils inscrivent sur leur programme, mais avec l'espoir qu'on les empêche de les réaliser. Ils seront obligés de se retenir eux-mêmes ; et ne pouvant dénoncer à leurs électeurs les méfaits de l'opposition (tout en la remerciant *in petto*), ils auront enfin toute la responsabilité, d'où naîtra peut-être — il faut, du moins l'espérer — une relative sagesse.

(*Le Temps*).

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Une Fête à Ile-Rousse

Dimanche soir les habitants de la cité l'oulins étaient en fête. Ils chantaient la grande victoire remportée par M. le docteur Santelli, leur vaillant conseiller général, au second tour de scrutin. Ce ne sont que des vivats et des cris de joie, des décharges de fusils, des coups de boîtes, des feux allumés en son honneur. Tout le monde est devenu poète pour la circonstance. Chacun veut chanter le Député en des improvisations qui ne sont que la véritable expression du cœur. A cette joie des habitants de la ville d'Ile Rousse se joint la joie des habitants de la fière Balagne accourus en foule fêter leur député. A chaque instant ce sont des détonations de mousquetons ; c'est l'annonce de l'arrivée des électeurs de telle ou telle autre commune apportant avec eux leur mal engrisandé de fleurs. Jamais la ville de l'Ile-Rousse n'a vu foule aussi immense accourir dans ses murs.

Trois heures sonnent à l'horloge de la ville ; c'est l'annonce de l'arrivée des électeurs de Calvi avec en tête M. Massoni, leur chef. Leur arrivée est saluée par un formidable cri de : « Vivent les électeurs libres de Calvi ! Vive M. Massoni ! » ; tandis que la musique municipale joue sous les fenêtres du château Santelli les meilleurs morceaux de son répertoire. Le château de M. le Docteur est envahi par la foule des étrangers. Le jardin, la place, les rues, les abords sont pleins de monde. M. le Député apparaît au balcon. La foule éclate en applaudissements. Les cris mille fois répétés de : « Vive le Député de la Balagne ! » font chorus avec les décharges de fusils.

Enfin le calme se fait. M. Santelli prononce un mot à une très grande émotion, remercie tout ce peuple balanin de cette grandiose manifestation de sympathies ; mais les vivats et les applaudissements de la foule en délire empêchent d'entendre l'orateur. A peine M. le Député a-t-il terminé de parler qu'une jeune fille le ceint d'une écharpe tricolore et prononce un discours de circonstance au nom de cette vaillante population Ile-rousseuse qui en toute occasion sait faire son devoir et reconnaître ses véritables amis.

Aussitôt après, drapeaux et musique en tête, M. Santelli, décoré de l'insigne de député, donne le bras à son fidèle ami et compagnon de lutte, M. Mattei Antoine, l'honorable maire de l'Ile-Rousse, et fait le tour de la ville, accompagné de plus de 3 000 personnes. Les drapeaux sont arrêtés un peu partout. Une pluie de riz, de fleurs et de confetti tombe de toutes les fenêtres. La joie est dans tous les cœurs. Avant de rentrer chez lui, M. le Député veut encore donner une preuve de son affection à tous ou les pressant sur son cœur. Le bivouac a empêché le féerique illumination du château Santelli, de l'Hôtel de Ville, de la place Paoli et de toute la ville ; les illuminations du bivouac y ont appliqué en partie.

Les fêtes vont continuer jusqu'à samedi, jour de départ pour Paris de M. le Député.

PADO DE L'ILE D'OR.

LA GRACE DE CASTELLANI

Comment s'accorde la grâce

Nous avons annoncé hier que le Président de la République avait commué la peine de mort prononcée par la Cour d'assises de la Corse contre Castellani, en celle des travaux forcés à perpétuité.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler à ce propos comment s'accorde ou se refuse une grâce, et quelles formalités accompagnent l'appel à la clémence présidentielle.

Aussitôt après que la Cour d'assises a prononcé la sentence qui condamne à mort l'accusé, le procureur général envoie à la direction des affaires criminelles et des grâces du ministère de la Justice un rapport détaillé résumant l'audience, relatant les incidents qui ont pu s'y produire ; le rapport se termine par l'opinion du procureur général sur la peine que le verdict du jury a forcé la Cour à prononcer.

Dans un autre rapport, le président de la Cour d'assises donne aussi son avis.

Pendant toujours, sous les trois jours qui suivent le prononcé de la sentence, le condamné à mort n'est pouvu en cassation. La Cour suprême examine les cas qui lui sont soumis et rend son jugement. Elle en donne alors du dossier qui lui avait été communiqué et le fait parvenir à la direction des affaires criminelles où sont concentrés tous les documents, toutes les pièces qui constituent le dossier finalement envoyé au président de la République.

Les suppliques adressées au chef de l'Etat sont toujours renvoyées à la direction des affaires criminelles.

Ce haut fonctionnaire étudie à son tour l'affaire, rédige un nouveau rapport dans lequel il donne son opinion sur l'opportunité de la grâce sollicitée par le condamné, puis il convoque une Commission ainsi composée : le directeur des affaires criminelles et des grâces, le directeur des affaires civiles et du sceau, le chef de la division du personnel, le chef du cabinet du garde des Sceaux, le chef de division de la comptabilité et le chef de division de la statistique.

C'est ce Comité qui forme le Conseil d'administration du ministère de la Justice, institué par décret du 30 décembre 1881.

Ce Conseil prend connaissance du rapport du directeur des affaires criminelles, en discute les conclusions et émet un avis motivé qui est joint au dossier. Toutes les pièces sont alors transmises au président de la République qui reçoit en outre l'avis du ministre de la Justice. Au dossier est joint un décret tout prêt et déjà contresigné par le garde des Sceaux pour le cas où le chef de l'Etat commuerait la peine de mort en celle des travaux forcés à perpétuité.

Si le président de la République n'accorde pas la grâce, il ne signe pas le décret, et sur le rapport du garde des Sceaux, concluant à ce que la justice suive son cours, il écrit en marge le mot terrible en la circonstance, « approuvé ». Le dossier est renvoyé au directeur des affaires criminelles qui fixe le jour et l'heure de l'exécution, et en fait part au procureur général.

Si, au contraire, le chef de l'Etat use de son droit de clémence, il est alors procédé à l'entérinement des lettres de grâce. La Cour se réunit en audience solennelle à laquelle sont convoqués tous les conseillers, même ceux de la Chambre des mises en accusation et des Chambres des appels correctionnels. La force armée amène le gracié qui se tient debout pendant qu'on lui donne lecture des lettres qui commuent sa peine et qui sont enregistrées.

Ce que disent les Journaux

Le Radical

De M. Maujan :

« Les élections générales de 1906 sont l'apothéose de la Défense républicaine et de la marche en avant pour les réformes sociales. Le parti radical et radical-socialiste goûte à jour d'hui la plus noble, la plus pure des satisfactions. Il possède manifestement la confiance du pays. Il

---

101. Feuilleton du Petit Bastiais

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Au contraire, il espérait qu'il deviendrait moins sombre sous le rayonnement de cette clarté ; de bonne foi il crut que la ridicule chanson de Colette lui serait oublier l'élégie plaintive qui murmurait au fond de son cœur le nom de Marie, la bien-aimée tant désirée, mais l'épouse impossible, hélas !

Un soir, après le concert, il l'accompagna avec Jules Daubry dans une brasserie borgne où Colette ne dédaignait pas d'aller souper parfois, comme au temps de sa bohème, qu'elle appelait sans rougir son bon temps.

Le souper fini, elle lui offrit une place dans son coupé au mois, un coupé dont elle n'avait nullement besoin, comme de tout son luxe qu'elle devait uniquement à son talent de chanteuse et à la faveur, à l'engouement du public.

« Je vous enlève, lui dit-elle. Je m'appelle Mme Putiphar, ce soir.

— Et comme je ne m'emelle pas Joseph, je vous suis, répondit-il sans entraînement, mais avec le désir bien compréhensible de ne point paraître ridicule.

Elle habitait dans une cité du quartier Pigalle un appartement très élégant situé au cinquième étage d'une belle maison neuve.

La cage ressemblait à l'oiseau, claire et gaie ; le salon, plein de bibelots et d'œuvres d'art, était celui d'une artiste ; la chambre à coucher, simple et modeste, était celui d'une grisette.

Quand Jean-Paul la quitta le lendemain il lui demanda :

— Où vous reverrai-je ?

— Où vous voudrez, répondit-elle, partout... excepté ici.

— C'est déjà fini ? reprit-il sans surprise ni fâcherie.

— A quoi bon continuer ? fit-elle, vous ne m'aimez pas et vous ne m'aimerez jamais. Quant à moi, j'aurais pu vous aimer le jour où je vous aurais connu, mais vous êtes incurable.

— Comment... de quoi ?

— De quoi ? Ah ! voilà ce que j'ignore. Il est encore trop tôt pour que vous puissiez voir en moi une amie et une confidente.

« Plus tard, peut-être, me direz-vous le mal dont vous souffrez... et si je n'ai pu vous guérir, je vous conseillerai du moins sur la façon dont vous devez vous y prendre pour vous faire aimer de celle qui vous rend si malheureux.

Il sourit tristement et, avant de s'en aller :

— Colette, une dernière grâce, voulez-vous ?

— Laquelle ?

— Une chanson.

— Vous voulez que je vous chante une chanson ?

— Oui, mais non pas une de ces gaudrioles qui font votre triomphe devant le public, une de ces vieilles mélodies où soupire la douleur du peuple, la plainte naïve des amoureux sans espoir. Je vous en ai entendue chanter une, un jour, chez Jules Daubry, et vous m'avez fait pleurer.

— C'est bien, ami, dit-elle, à moi, que veux qui ne me connaissent pas prennent faussement pour une marchande de sourires, vous voulez bien demander l'aumône d'une larme. La voici.

Elle se mit au piano et lui murmura une mélodie très simple, très douce et très émouvante, écrite sur de vieilles strophes naïves d'un anonyme, d'un sauvre diable du temps passé qui ignorait l'art de la poésie, mais qui avait dû connaître la souffrance.

Jean-Paul l'écouta, le cœur serré, et, quand elle eut fini, la remercia les yeux encore humides.

Elle lui tendit la main et, comme il s'apprêtait à y appuyer ses lèvres :

— Non, fit-elle, une poignée de main comme à un bon garçon que je suis. Tendre vos baisers pour l'amour. Un baiser sans amour, c'est un refrain sans âme, un air sans mélodie.

Et elle ajouta avec un éclat de rire.

— Un Chouberski à la glace !... berr'...

l'on ai froid dans le dos ! il n'en faut pas ! Allez chanter votre sérénade à votre belle, le moment viendra où elle ouvrira sa fenêtre et où elle vous dira de monter. Pas de désespoir, Roméo, et ne prenez pas votre échelle de corde, on ne sait pas ce qui peut arriver.

Ces paroles, au lieu de le ranimer, l'assombrirent davantage.

Hélas ! il ne serait jamais le Roméo le Marie, qui, jamais ne serait sa Juliette !...

A partir de ce moment, il eut conscience de l'inutilité de ses efforts pour se divertir.

Il renonça aux amours faciles dont la seule pensée empêchait son cœur de dégeler, mais ne cessa point, pour cela, de sortir chaque soir.

Où allait-il ?

Il ne le savait pas lui-même.

Il errait, seul dans la foule, sur les boulevards étincelants de lumière, ou dans l'obscurité des campagnes de la banlieue.

Et il revenait navré, la plaie de son pauvre cœur toujours ouverte et saignante.

Marie souffrait un martyre égal au sien.

Dupe de la comédie qu'il jouait avec tant de peine, elle s'imaginait qu'il était malheureux, parce qu'une mauvaise femme qu'il aimait ne l'aimait point.

Elle le supposait jaloux d'un autre, lésolé par une autre qu'elle détestait.

Cependant les quelques lignes écrites par Mme Leriot avaient élevé la jeune fille sur ses propres sentiments.

Jean-Paul était le fiancé de ses rêves.

Et Jean-Paul était son frère !

C'était abominable, mystérieux !

Il fallait qu'elle arrachât de son cœur cette passion dont elle vivait, en attendant qu'elle en mourût peut-être.

Lui, par bonheur, ne savait rien, du moins elle le pensait.

Il avait des chagrins de jeune homme dans lesquels elle n'était pour rien et qui se calmeraient un jour.

Alors, il se marierait, il serait heureux !

Et elle conserverait la force de ne rien laisser voir de son supplice.

Elle remplirait jusqu'au bout avec abnégation, son rôle de sœur aimante et dévouée.

Elle assisterait au bonheur de Jean-Paul, plus tard, comme à présent, elle était le témoin de ses tristesses.

En attendant, elle se promettait de ne plus le bouder, de lui montrer toujours un visage affectueux et même, si elle le pouvait, un sourire joyeux comme autrefois.

Le pauvre garçon avait d'ailleurs grand besoin de trouver autour de lui de la tendresse et de la gaîté pour le consoler et le soutenir dans les chagrins qui semblaient le tuer.

(A suivre)

est certain d'avoir avec lui l'âme et la cœur de la France.

« S'il a le sentiment de sa puissance, s'il a conscience de sa popularité, il connaît aussi toute l'étendue de ses obligations. Dès que la Chambre nouvelle sera réunie, il reprendra l'œuvre féconde qui lui a valu sa haute fortune. Il saura remplir la magnifique mission qui lui incombe. Et l'intime conviction que nous en avons, nous permet de dire : Nous voici réellement arrivés au seuil des jours attendus, donnons sa véritable définition en criant avec l'immense majorité de la France éprise de liberté, d'égalité et de justice : « Vive la République démocratique et sociale ! »

La Libre Parole

M. Drumont croit que c'est le diable qui tripote les scrutins :

« C'est complet. Tous les commentaires que l'on pourrait faire aujourd'hui ne changeraient ni le signification redoutable, ni la portée menaçante de ce scrutin. Le rêve que nous caressions sans y croire beaucoup d'ailleurs ne s'est pas produit et une fois de plus les faits ont prouvé la justesse de nos colères : En France, la raison ne réussit comme le succès. Le pays semble emporté vers le socialisme par un mouvement irrésistible. Les forces de résistance paraissent être absolument paralysées.

» Il y a vraiment dans tout ce qui se passe quelque chose qui confond l'esprit, quelque chose qui ressemble à un maléfice sorti jadis sur une nation par quelque puissance mystérieuse et scélérate. »

L'Echo de Paris

La victoire du Bloc est surtout une victoire du socialisme révolutionnaire, la moitié au moins des sièges gagnés appartient aux radicaux eux-mêmes. Le pacte électoral et la discipline républicaine dont M. Pelletan célébrait d'avance les résultats ont donc servi surtout les intérêts du parti socialiste.

Les radicaux ont joué en cette affaire le rôle de dupes et ils sont autant que les modérés les victimes de leur propre tactique. Ils ont amené à la Chambre trois fois autant des diverses écoles révolutionnaires, M. Guesde, M. Brousse, M. Allemane, M. Vaillant. Ils les trouveront demain ligués pour l'exécution de ce programme de chambardement social que M. Jaurès déclarait l'autre jour devoir être l'œuvre capitale de son parti dans la nouvelle législature.

Le Soleil

A chaque consultation populaire on franchit une étape. On passe successivement de la République conservatrice de Thiers à la République opportuniste de Gambetta. Nous venons de traverser la République radicale des Combes et des Rouvier, nous abordons la République radicale-socialiste.

Le chef de l'état conduit par les beaux lieux et les nouveaux détours, MM. Sauvêtre Sacq, André Pictri, Ange Colombo, Saco Bilgeardelli, entourés de leurs sombreux parents.

Après l'absoute donnée en l'église Saint Louis, l'inhumation a été faite dans le caveau particulier de la famille.

Nous présentons à Mme Vallecalle et à ses enfants, aux familles Sacq, Pietri, Provenzano, Maestracci, Colombo, Girali, nos bien sincères condoléances.

Courses de Bastia

La Société des Courses prévient le public qu'elle met en adjudication les fourrages du Champ des Courses.

Les soumissionnaires devront avoir remis leur demande avant samedi soir, à 5 heures, entre les mains de M. Ville, commissaire.

Le vente sera au comptant.

Nécrologie

Le Commandant Vallecalle

M. le capitaine au long-cours Vallecalle Dominique, commandant un des paquebots des services de la Corse, était venu passer quelques jours auprès de sa femme et de ses enfants.

Il se préparait à rejoindre son poste, lorsque mercredi soir, au milieu de sa famille, il fut frappé d'une congestion et succomba quelques instants après malgré les prompts secours qui lui furent prodigués. Jeudi matin la nouvelle de sa mort répandit une profonde émotion en ville, particulièrement chez ceux de ses amis qui l'avaient vu la veille exubérant de santé et de fraîche cordialité et avaient passé la soirée avec lui au café.

M. Vallecalle était à peine âgé de cinquante ans. Il comptait parmi les meilleurs de nos officiers de la marine marchande. Dans plusieurs circonstances il avait montré que chez lui la science maritime s'alliait à une énergie et à un sang-froid rares, et que dans les moments difficiles il savait sans hésiter prendre une décision. Les passagers n'avaient qu'à se louer de son affabilité et de ses prévenances.

Dans la vie privée, c'était un excellent époux, un père affectueux, un ami sûr et dévoué.

Les obsèques ont été célébrées vendredi matin au milieu d'une affluence considérable.

Le deuil était conduit par les beaux-frères et neveux du défunt, MM. Sauvêtre Sacq, André Pietri, Ange Colombo, Saco Bilgeardelli, entourés de leurs nombreux parents.

Après l'absoute donnée en l'église Saint Louis, l'inhumation a été faite dans le caveau particulier de la famille.

Nous présentons à Mme Vallecalle et à ses enfants, aux familles Sacq, Pietri, Provenzano, Maestracci, Colombo, Girali, nos bien sincères condoléances.

Une Fête Religieuse

Mardi, 15 mai, les Frères des Ecoles Chrétiennes de Bastia célébraient la fête de Saint-Jean-Baptiste de La Salle. Leur chapelle, décorée pour la circonstance avec un goût parfait présentait une profusion de fleurs et de lumières symboliques qui la rendaient superbe et charmante. Tout, dans ces deux sanctuaires, invitait à prier et à profiter des grâces nombreuses qu'apportait du Ciel, en ce jour béni, le saint patron des écoles chr tiennes dont la statue trônait souriante sur l'autel.

A 10 heures une grand'messe en musique à laquelle assistaient la plupart des élèves de l'établissement et un grand nombre de leurs parents, a été célébrée par M. l'abbé Antonini assisté de M. l'abbé Contrest et du R. P. Jacques. Un groupe de belles voix de « L'Union Chorale », sous l'habile direction du maestro E. Strother, en admirablement rendu la partition de Bordese.

Les vêpres, suivies du salut, ont eu lieu à 4 heures. Elles ont été chantées en faux bourdon avec ensemble et précision par quelques élèves sous la direction du distingué Frère Timothée, directeur de l'établissement.

Le chant du Magnificat a été des plus imposants. Interrogées par le Frère C., dans un choix irréprochable d'airs et de cantiques à la Vierge, les stances sublimes de ce grand hymne, ainsi que le *Regina Coli* de Labat, ont ravi l'assistance.

A huit heures a été célébrée une dernière et touchante cérémonie, le baisement de la relique du Saint.

Après avoir procédé aux formalités indispensables, M. Pols, commissaire de police de Gastilly, a fait transporter le corps à la morgue puis s'est réservé la pénible mission de prévenir la malheureuse famille du défunt.

(Petit Parisien)

M. l'abbé Paulus, aumônier de l'école, a fait, en termes émus et d'une voix émue à la foule des fidèles qui se pressaient dans la chapelle, la biographie de St-Jean Baptiste de La Salle.

Cette belle fête qui a été suivie d'une retraite de trois jours, a laissé au cœur de tous, dans les tristesses du présent, un baume de consolation un rayon de joie d'espérance.

Un Assistant.

« AU « JOURNAL OFFICIEL »

Pensions

Agostini Barthélemy, commis principal des douanes, Services militaires, 3 ans; services civils, 31 ans 3 mois. Pension du 1er janvier 1909. 1,113 fr.

Clavelthat Félix-Mathieu, préposé visiteur ; 28 ans 7 mois 1 jour de services. Pension du 1er novembre 1905. 880 fr.

Maineti Jean-Toussaint, préposé; 26 ans 4 mois de services. Pension du 1er décembre 1902. 781 fr.

Sorlut Etienne, brigadier de 1re classe ; 30 ans 11 mois 15 jours de services. Pension du 1er octobre 1905. 961 fr.

Bassoni Félix-Roland, rédacteur; 40 ans de services. Pension avec jouissance du 1er novembre 1905. 3,000 fr.

Bonneri Marie-Thérèse veuve Clere Le mari facteur rural, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 9 septembre 1905. 118 fr.

Filippi Thérèse, veuve Graziani. Le mari facteur rural, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 17 août 1905. 117 fr.

Negroni Padova Maria, veuve Anne. Le mari facteur de ville, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 23 juillet 1905. 293 fr.

Cordier Sophie Augustine, veuve Giudicelli, Le mari facteur, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 3 novembre 1905. 312 fr.

Tribunaux

En matière de marques de fabrique, y a-t-il lieu de distinguer entre « blanc bonnet » et « bonnet blanc ? »

Telle est la question, oiseuse en apparence, fort importante en pratique, que la Cour d'Appel de Dijon a, conformément à la sagesse des peuples, tranchée par la négative en ce qui concerne la marque très renommée des pilules Pink qui est exploitée par M. Gablin, pharmacien à Paris.

Par arrêt du 25 juillet 1905, la Cour confirmait le jugement du Tribunal de Dijon rendu le 14 août 1904, a dénié que les mots « Pink Pills » apposés par un tiers sur un produit similaire à la spécialité dont il s'agit, constituaient une imitation illicite de la dénomination « Pilules Pink ».

Pour avoir usurpé cette dénomination dans les conditions susindiquées, le défendeur a été condamné à 500 francs de dommages-intérêts, à la totalité des dépens et à l'insertion de la sentence dans cinq journaux au choix du demandeur.

Il est à noter que le jugement du Tribunal de Dijon, qui a donné pleine satisfaction au plaignant, n'avait pas à se prononcer explicitement sur le point de savoir si l'adjectif « Rose, » traduction du qualificatif anglais « Pink », ne serait pas apte à constituer une marque de fabrique. Si la question lui avait été posée, il aurait décidé non seulement que ce mot joint à la désignation « Pilules » ou « Pills » présente le caractère arbitraire d'une marque, mais aussi que son emploi devrait être considéré comme une imitation du mot anglais « Pink ». Il existe en effet une jurisprudence bien établie, aux termes de laquelle les indications de couleur peuvent être appropriées comme marque lorsqu'elles ne sont pas inhérentes à la nature ou à la destination du produit. Ainsi jugé notamment en ce qui concerne la dénomination « Scarlet Water » consacrée comme une imitation de l'expression « Eau Ecarlate », et en ce qui touche la dénomination « Ink Rouge » appliquée à du fer oxydé artificiellement coloré en rouge.

Il faut conclure de cette jurisprudence que le titulaire de la marque « Pilules Pink » a seul le droit à l'usage du mot « Pink » et au mot « Rose » pour distinguer des pilules, et par voie de conséquence qu'il a le droit d'interdire l'emploi de ces deux mots pour individualiser un produit similaire aux Pilules Pink.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PIETRANERA. — Dimanche, 27 mai, la Congrégation des filles du Sacré Cœur de Marie célébrera sa fête annuelle. Grâce au zèle et au dévouement du nouveau et sympathique pasteur de la paroisse, cette fête aura, cette année, un éclat tout particulier

Le matin, Grand'Messe à 11 heures ; le soir, à 3 heures, Vêpres, Bénédiction du Saint du Sacré-Cœur de Marie, Procession, Salut.

La « Lyre Bastiaise, » sous l'habile direction de l'almable M. Aymo, prêtera son concours gracieux.

Prieure de N. D. du Sacré Cœur, Mlle Thérèse Balbi.

Parrain : M. Joseph Bourgeois ; Marraine : Mlle Vincenta Bourgeois.

AU SANCTUAIRE DE LA VASINA. — Dimanche, 27 mai, pèlerinage annuel de la paroisse de Figarella, elle apportera, pour la première fois, une magnifique bannière, don de Mme la comtesse Cagnacci et ouvrage des religieuses de San Giacinto.

La paroisse de San Martino, qui fait ce pèlerinage depuis 1675, se rendra solennellement au Sanctuaire le 4 juin. A cette occasion, un fera la bénédiction solennelle du drapeau du Sacré Cœur.

Les paroisses de Mandriale, Porretta, Pietranera, Bastia, Erbalunga, viendront chacune aux jours de semaines.

On parle déjà des pèlerinages qui viendront de l'intérieur de la Corse.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 mai

Thermomètre — 7 heures du matin 16 8 à midi + 21 5 à 6 heures du soir + 19 6 Maxima 24 3 Minima + 12 2

Baromètre — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 765 mm 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. E. faible Dans l'après-midi, NO modéré

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

A l'arrivée

M. de Feydeau de Saint-Christophe, contrôleur général de 2e classe de l'administration de l'armée, et M. Gallo, contrôleur de 1re classe, descendus au Grand hôtel Lingénieur.

Tribunal de Commerce

A partir de mercredi, 6 juin, le Tribunal de Commerce de Bastia tiendra ses audiences ordinaires le matin à 7 heures.

Fermeture tardive

La police a dû en contravention la tenancière d'une buvette de la rue du Colle pour fermeture tardive de son établissement.

A 11 heures et demie du soir la buvette de la nommée A. S. était encore ouverte.

Les cantonniers

La séance a honneur a été consacrée aux cantonniers : Leca Jean-Pierre, à Gesgno ; Franceschi à Ile-Rousse ; Pajanacci Jean-Dominique, à Viggianel o.

Ponts et chaussées

M. Casmi Jean-Ire-Paul-Jérôme, ingénieur ordinaire de 1re classe des ponts et chaussées, est promu au grade d'ingénieur en chef de 2e classe.

Douanes

Sont nommés dans le corps militaire des douanes : au grade de capitaine, M. d. Bacchini, Gaibelin ; au grade de lieutenant, M. Vitti.

Au Port

— Vap. « Ibéria, » cap. Lelièvre, de Nice, 17 passagers, div.

— Vap. « Golo, » cap. Carrier, de Livourne, 19 passag., div.

— Vap. « Nomidia, » cap. Mattei, de Marseille, 60 passag., div.

— Vap. « Cyrnos, » cap. Maurry, de Marseille, 54 passag. div.

— Vap. « Cipro, » cap. Agone, de Porto-Torres, 4 passag., div.

— Vap. « Marguerite Franchetti, » cap. Peraldi, de Marseille, 4 pas.

— Vap. « Bocognano, » cap. Merlin, de Nice, 15 passag., div.

Vap. « Ville de Bastia, » cap. Bellier, de Portovecchio, 5 pas., div.

— Vap. « James Sclair, » c. Thomas, de Livercool, futs vides.

— Vap. « Cyrnos, » cap. Maurry, de Livourne, 15 pas., diverses.

Mots de la fin

Un négociant, bien connu à la Bourse pour son avarice, s'arrêta hier dans une petite ville du département, et descendit à l'hôtel de l'endroit. Il était sept heures du soir.

— Je voudrais manger, dit-il, en rentrant.

— Fort bien, monsieur, répondit l'hôtelier, empressé et comptant avoir affaire à un bon client.

— Combien faites-vous payer le dîner ?

— Le dîner, c'est trois francs, monsieur.

— Oh ! Oh ! trois francs !... Et le déjeuner ?

— Le déjeuner, c'est deux francs cinquante.

— En ce cas, servez-moi à déjeuner.

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoraggia.

S'adresser au bureau du journal.

— Un magasin situé rue de l'Opéra, 3, (ancienne librairie Fabiani).

— Un appartement au 1er étage de la maison Fantozzi, composé de 9 pièces, donnant sur le Bd Paoli.

— Magasin au rez-de-chaussée sur la place St Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, 15, place St-Nicolas, Bastia.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

ASSISTANCE PUBLIQUE. — Les membres de la date Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 5 heures et demie, au siège social.

Questions très importantes à discuter.

SOCIÉTÉ DES VÉTÉRANS. — L'assemblée générale aura lieu le 27 mai, « 8 heures du matin, à l'Hôtel de Ville. Tous les sociétaires sont priés d'y assister.

Le Président, T. Sorati.

Etat-Civil

NAISSANCES

Bonachon Jean-Henri. — Gilo Marie-Louise. — Rio i Appolinie-Théodore. — Salvatelli Marie Louise. — Marmetti Ange Sauveur.

DÉCÈS

Pietri Pierre Joseph, marié, 64 ans, de Piedicroce.

Vallecalle Antoine-Dominique, marié, 59 ans, de Bastia.

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures

GLACES

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)

La plus Haute Récompense

VIN DU NEBBIO

Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.

Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

CARDO

Villa à louer, à l'entrée du village, sur la route carrossable, toutes commodités. Vue superbe.

S'adresser au bureau du Journal.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeur de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	23 mai	25 mai
Rente 3 0/0 ancien	98 82 —	98.75
— 3 p. 0/0 nouv.	99.70 —	98.75

ex-coupon.

Mouvement Judiciaire

Paris, 25 mai.

Le « Figaro » annonce que, dans le prochain conseil des ministres, on s'occupera de la succession de M. le conseiller Flach, qui vient d'être atteint par la limite d'âge.

Ce mouvement, qui a été annoncé pendant la période électorale, sera assez étendu ; il concernera particulièrement le ressort de Bastia.

Nouvelles Militaires

Mutation

Paris, 25 mai.

M. le capitaine Thomire, récemment nommé au 163e rég. d'infanterie, passe au 144e rég. de même arme.

Le Gouverneur Militaire DE PARIS

Etat grave

Paris, 25 mai.

Plusieurs journaux annoncent que l'état de santé de M. le général Desirier, gouverneur militaire de Paris, paraît désespéré.

Les médecins qui soignent cet officier général conservent peu d'espoir de le sauver.

LE CODE *de Justice Militaire*

La peine de mort

Paris, 25 mai.

Le « Matin » annonce que la réforme du Code de justice militaire est arrêtée en principe par le gouvernement.

Le projet de loi sera soumis au Parlement, aussitôt après la vérification des pouvoirs.

Cette réforme comportera la suppression de la peine de mort en temps de paix.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Hérault

Paris, 25 mai.

La Commission de recensement des votes a proclamé élu, dans l'arrondissement de Lodève, M. Pelisse, radical socialiste, par 6.565 voix, contre 6510 à M. Paul Leroy-Beaulieu, libéral.

LA CATASTROPHE de Courrières

Les familles des victimes réclament des secours

Paris, 25 mai.

Le « Matin » publie une lettre signée par seize veuves des victimes de Courrières, dont plusieurs ont six ou sept enfants.

Dans cette lettre ces femmes qui ont été si cruellement éprouvées, se plaignent de n'avoir plus reçu aucun secours depuis le 13 avril, et elles réclament une nouvelle distribution, afin de ne pas mourir de faim.

La distribution des secours aux familles des victimes

Paris, 25 mai.

Au sujet de la lettre adressée par les veuves des victimes de Courrières au « Matin » et publiée par ce journal M. Loubet, ancien président de la République, présidant de la commission de distribution des secours, a déclaré que la commission a voulu d'abord mettre à l'abri de la misère les veuves et les orphelins, mais que l'enquête étant longue parce que les parents des victimes résident un peu partout, la commission refuse énergiquement de distribuer des secours de la main à la main et sans contrôle.

L'Amnistie Générale

Paris, 25 mai.

M. Maujan, dans le « Radical », annonce que les républicains de gauche inviteront le gouvernement à présenter aux Chambres une demande d'amnistie générale.

LES GRÈVES

A PARIS

Paris, 25 mai.

Le nombre des grévistes, qui a été communiqué par le ministère de l'intérieur, est de 37.083.

St-JEAN D'ANGELY

St-Jean d'Angely, 25 mai.

Les ouvriers maçons et les tailleurs de pierre sont en grève.

Les grévistes réclament une réduction des heures de travail. Une entrevue a eu lieu entre les délégués des ouvriers et les patrons. Aucune entente n'est intervenue.

La calme est complet.

COUR D'ASSISES DE LA GIRONDE

MYSTERIEUSE AFFAIRE D'EMPOISONNEMENT

Une femme qui tente d'empoisonner son mari

Bordeaux, 25 mai.

Ce matin ont commencé devant la Cour d'Assises, les débats d'une mystérieuse affaire d'empoisonnement.

L'accusée qui comparait devant le jury de la Gironde, Madame Canaby, appartient à la meilleure société bordelaise.

On lui reproche d'avoir, en avril 1905, tenté d'empoisonner son mari.

L'instruction n'a pas pu définir quel a été le mobile du crime. Le mari de l'accusée, complètement rétabli aujourd'hui, n'a pas porté plainte. Il prendra à ces débats la défense de sa femme.

Des charges sérieuses pèsent cependant sur Madame Canaby. La base principale de l'accusation est la rédaction par l'accusée de fausses ordonnances signées d'un médecin très en vue de la région.

L'opinion publique mêle à cette affaire un ami de la maison dont les assiduités auprès de Madame Canaby étaient très connues à Bordeaux.

Cet ami de la famille Canaby n'est pas poursuivi.

A l'audience de ce matin, après la lecture de l'acte d'accusation, le président procède à l'interrogatoire de l'accusée.

Cet interrogatoire se poursuit durant une partie de l'audience de cet après-midi qui se termine par l'audition de deux témoins.

Mme Canaby proteste énergiquement contre l'accusation dont elle est l'objet et soutient n'avoir jamais tenté d'empoisonner son mari.

Les débats sont renvoyés en continuation à demain matin.

Cette affaire, qui passionne vivement l'opinion publique, durera plusieurs jours.

Tirages financiers

Ville de Paris 1904

Paris, 25 mai.

L'obligation portant le numéro 2961 est sortie remboursable à 100 000 francs.

Les obligations 40.072 et 201.294 sont sorties remboursables chacune à 10 000 francs.

LE MARIAGE du Roi d'Espagne

Irun, 25 mai.

Le roi d'Espagne et la princesse Ena de Battenberg, se sont rencontrés ce matin, à 5 heures, à la gare d'Irun.

Les jeunes fiancés sont partis immédiatement pour Madrid.

Les Morts du Jour

Le Vice-amiral Garnault

Toulon, 25 mai.

M. le vice-amiral, Garnault, Grand-croix de la Légion d'honneur et décoré de la Médaille militaire, est décédé ce matin, à Toulon, à l'âge de 86 ans.

Le vice-amiral Garnault était membre du Conseil supérieur de la marine Il avait été maintenu, par application de la loi du 17 juin 1841, sans limite d'âge, dans la première section du cadre de l'état-major-général.

Léon Kerst

Paris, 25 mai.

On annonce la mort de Léon Kerst, critique dramatique au « Petit Journal. »

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

Dans les Provinces Baltiques

St-Pétersbourg, 25 mai.

Les provinces baltiques sont terrorisées par de nombreux crimes politiques.

Une insurrection de paysans est à craindre.

Les troupes des principaux centres seront renforcées.

VARSOVIE

Pillage d'une banque

Varsovie 25 mai.

Une bande armée a pénétré hier dans la Banque industrielle pour la piller.

Un combat a eu lieu entre la bande des révolutionnaires et le personnel de la banque.

On compte plusieurs personnes tuées parmi lesquelles, 2, du côté des révolutionnaires et, 3, du côté des employés.

00278

EN ITALIE

Conflit sanglant

Un mort, 12 blessés

Rome, 25 mai.

On télégraphie de Reggio-di-Calabria. Des troubles graves se sont produits à Benestare.

Mille paysans ont envahi la municipalité. Les carabiniers sont intervenus ; un conflit s'en est suivi entre paysans et carabiniers.

Un manifestant a été tué et huit autres blessés.

On compte un brigadier et trois carabiniers blessés.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Carli, née Rogliano ; Mme et M. Antoine Maestracci et leurs enfants ; Mme et M. François-Marie Filippi et leurs enfants ; Mme et M. Casevecchie et leurs enfants ; M. et Mme Dominique Cardi et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Cardi et leurs enfants ; M. et Mme Achille Maestracci de Marseille ;

Les familles Cardi, Calisti, Cagnazzoli, Halbi, Dulesi, Lorenzini, Servetto, Moretti, Bellotti, Bergassoli, Burgasso et Rogliano,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Pierre Cardi

Propriétaire

leur époux, père, beau-père, grand père, frère, oncle et cousin, décédé à Bastia, le 25 mai 1906, à l'âge de 84 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 26 mai, à 4 heures et demie de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Droite, 9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

(QUERCITELLO)

Mme veuve Ange Colombani, née de Casabianca et ses enfants ; MM. Joseph et Paul Colombani ; M. Louis Colombani et sa famille ; Mme Cécile Colombani et son fils ;

Les familles Sebastiani de La Porta, Conneau, Pasqualini, Luiggi, Paoli, de Batisti, Pietri, Marioni, Marelli, Pompei, Marcangeli, de Casabianca, Orsini, Giampietri, Arrighi, Glamarchi, Grimaldi, Pompei, Gavini de Campile, Valentini, Siccardi, Pasqualini, Zanli, Peraldi, Cacciaguerra,

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Pierre-Ange Colombani

Greffier de la Justice de Paix de La Porta Maire de Quercitello

leur époux, père, frère, oncle, neveu et cousin, décédé à Quercitello, le 23 mai 1906, à l'âge de 55 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

M. GRISCELLI

Ancien avoué à la Cour d'Appel agréé-défenseur au Tribunal de Commerce Juge suppléant du 1er canton Rue du Palais 3, (ancienne Etude) Bastia, (Corse)

Consultations. — Affaires Civiles et Commerciales. — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. — Ventes et Achats d'Immeubles.

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc, 0,50 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus

0,60 à 1 fr. la bouteille(verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

1 fr. 25 le flacon de 2 litres 1,2 environ

Vins mousseux 1 fr. 25.

Muscat de Frontignan 1 1 fr.

Vermouth de Turin à 1 fr. 30.

Vin de Malaga à 1 fr. 20.

Vin Madère, Gentiane, 1 fr. 20.

Apéritif « Le Pif » 1 fr. 25.

Quinquina « Ponponet, » 1 fr. 20.

HUILE D'OLIVE pure garantie

1 franc le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison prête le matériel à titre gracieux.

Dépositaire de la Scierie Hollandaise. — Planches de Pin larigio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Scierie de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

HOTEL MAISON DE SANTÉ

Pepe Cadourelli

Piazza dello Stellino, 6, Pisa

Maison recommandée pour sa propreté et sa nourriture.

N. B. — Pour renseignements s'adresser à M. François Giudicelli, rue du Môle, 3, Bastia.

Aux amateurs de la pêche aux Truites

M. Jean SCOTTO de St Florent, a l'honneur de les informer qu'il peut leur livrer des filets neufs de la longueur de 8m >< 0m75/m de hauteur, au prix exceptionnel de 12 fr. rendu franco à domicile.

Agence Maritime de Transports

A prix réduits pour toutes destinations

A PADOVANI, Nouveau Port

Formalités de douanes

Avances sur marchandises

Billets de passage pour l'Amérique

Exportation de bois et de primeurs.

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia		Arrivées à
Jeudi	4 heures soir.	Marseille. . . Vendredi, 7 heures m.
Jeudi	9 heures soir.	Nice . . . Vendredi 6 heures m.
Dimanche	10 heures matin.	Tunis . . . Lundi, 11 heures m.
Samedi	10 heures soir.	Naples. . . Dimanche, 5 heures s.

Départs de		Arrivées à Bastia
Marseille	Samedi, 3 heures s.	Dimanche . . . 6 heures m.
Nice	Samedi, 10 heures m.	Samedi . . . 7 heures s.
Tunis	Mercredi, midi.	Jeudi. . . . 1 heure s.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.	Jeudi. . . . 11 heures m.
Cette	Jeudi, midi.	
Marseille.	Mardi. soir.	

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de		Arrivées à	
Marseille	Dimanche, 4 heures soir.	Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Ajaccio	Lundi, 5 heures soir.	Propriano	Lundi, 3 heures soir.
Propriano	Mardi. 11 heures m.	Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Ajaccio	Mardi. 5 heures s.	Marseille	Mercredi, 7 heures matin.

LA FORTUNE POUR TOUS

Pas de Combinaisons
Opérations simples et précises

Les tirages ont lieu SIX fois par an : 15 avril, 15 mai, 15 décembre, 15 février, 15 août, 15 octobre

à chaque tirage		à chaque tirage	
1 lot de	500.000	1 lot de	250.000
1 —	100.000	1 —	100.000
1 —	10.000	1 —	10.000
2 —	5.000	2 —	5.000
5 —	2.000	5 —	2.000
50 —	1.000	50 —	1.000

PROCHAIN TIRAGE 15 JUIN

Le titre est payable en 24 versements mensuels, dont 5 francs en souscrivant

Dès le 1er versement, l'acheteur devient propriétaire d'un titre. Prenez et participez ainsi pour l'intégralité des lots à tous les tirages, jusqu'à ce que son numéro sorte, soit avec un de ces lots, soit remboursé à 500 francs.

Adresser mandat et correspondances

COMPTOIR GENERAL DE VALEURS A LOTS
6, Rue Papère, Marseille

Ordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Fêtes

Prix modérés à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Une Institutrice pourvue du brevet supérieur sera attachée à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : un tirage à part de Gravures coloriées et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e pages
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ADEL. GOUBAUD, éditeur, 9, r. du 4-Septembre

On peut se procurer dans la Maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles
GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ
POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

QUE FAUDRAIT

POUR LES INCRÉDULES

Toute personne affaiblie demande à ne sentir vigoureuse ce moment à ne sentir réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — à influer à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à ne sentir le magnifique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à ne sentir heureuse, gaie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à ne sentir débarrassé avec et remplie de pensées lumineuses ; — en un mot, à ne sentir débarrassé d'accès de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à ami confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes. Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ELECTRO-VIGUEUR

Brochure Gratuite

BON pour le livre illustré gratuit valant 5 francs
Docteur R.-N. MACLAUGHLIN
14, bd Montmartre, Paris.
Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.
Nom.....
Adresse.....

Dr R.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à Ajaccio, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, Cours Grandval, en face Cardinali, photographe, et à Bastia, 1, rue de l'Opéra, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit toute les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — IXe
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Rome, Milan.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des méthodes nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage ; — Travail soigné et garanti.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS ?
NE LISEZ
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — DIMANCHE, 27 MAI 1906 — N° 144

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard de Paoli, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (5e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	Six mois	Trois mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	16 »	8 »

Union postale, un an de Paris le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00279

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Ste Madeleine de Pazzi
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 03 m. — Couchor, 6 h. 55 m.
Premier quar., le 30. — Pleine Lune, le 6.
Fête de Demain : Saint Agston.

26 MAI

ROBES BLANCHES

Dans le demi-jour de la chambre, où les stores de dentelle ne laissent filtrer qu'une clarté douce et à dessein atténuée, autour du berceau drapé de mousseline et de soie pâle, c'est un va-et-vient de pas pressés, une agitation qui emplit la pièce de froufrous discrets et de rires aussitôt réprimés. Sur l'oreiller douillet, la mignonne dort à petits poings fermés, insoucieuse de cet affairement dont elle est cause. Qu'elle est jolie !... Je ne sais quel grincheux a prétendu que les enfants de cet âge-là sont laids. Il ne les avait donc jamais regardés, dans ce paisible sommeil qui donne aux tout petits cet irrésistible attrait fait de grâce et d'abandon.

Penchée sur ce front pur, où frisent à peine d'impalpables cheveux, la maman contemple ce sommeil, avec un pâle sourire de convalescente.

Quel dommage de troubler cette extase !... Mais l'heure presse, et dans la chambre dont on a brusquement ouvert les volets, un gai soleil d'avril entre à flots. Avec des gestes doux comme des caresses on réveille la mignonne dormeuse, qui promène sur les êtres et les choses ce regard indécis, où flotte encore tant d'irréel.

Autour du berceau maintenant, chacun s'empresse aux préparatifs de cette première toilette. Voici la petite chemise que l'on croirait destinée à une poupée, voici les dessous embaumés et soyeux, et voici enfin la longue robe dont la jolie marraine est si fière. C'est une merveille de blancheur, un fouillis de dentelles précieuses et de linon léger, digne d'un infante. Et parmi ces blancheurs neigeuses, le visage, auréolé lui aussi d'un béguin de Valenciennes, apparaît délicat et rosé comme une fleur qui naît.

Mais de cette fête dont elle est la reine, l'enfant n'a pas conscience. Le sourire qui s'exquisse sur sa petite bouche est aussi vague que le regard de ses yeux ; et tandis que pour la première fois, on l'emporte triomphalement vers la vie, tandis que les cloches sonnent son joyeux baptême, éblouie de soleil et de lumière, elle s'est rendormie paisiblement dans sa première robe, si blanche....

A travers les vitraux où des saintes en longues robes poursuivent leur rêve extatique, le soleil de juin met de blonds rais d'or dans la nef recueillie. Quel miraculeux printemps a subitement fleuri de tant de blancheurs la vaste église ! Tout est blanc, les lys de l'autel et les draperies de la Table Sainte ; blancs, les longs surplis des officiants, et le satin des chasubles ; blanches, les robes des petites communiantes, et blanches aussi leurs belles âmes, sereines et pures comme l'Hostie que le prêtre élève au-dessus de la foule prosternée !

A quoi rêve-t-elle, parmi les harmonies de l'orgue et les parfums d'encens, l'enfant dont la tête s'incline sur le prie-Dieu ? Comme il est loin déjà, le temps où une marraine, jolie comme une fée, l'amena dans cette même nef, vêtue de sa première robe blanche ! Celle dont sa mère émue l'a parée aujourd'hui est blanche aussi, mais si différente de l'autre ! C'est une longue robe de vierge, simple et droite avec des plis qui coulent le long du corps aux sveltesses de lys. Presque la robe des Saintes qui là-haut, dans la transparence du vitrail, poursuivent leur rêve extatique....

Comme son père a souri tout à l'heure en la regardant, subitement grandie dans la longue jupe qui laisse à peine deviner les petits pieds chaussés de blanc ! Pour un jour, on a relevé en bandeaux modestes, les cheveux qui ondulaient librement, et sur sa petite tête de madone, on a drapé le voile léger qui l'enveloppe comme d'un nuage.

Mais ce n'est pas à cela que l'enfant rêve dans le silence de son cœur recueilli... Son âme est plus blanche que la mousseline de sa robe, et les austérités de sa retraite en ont chassé même ce léger éveil de coquetterie qui donne tant d'attitudes gracieuses à ces jeunes filles de demain.

Elle rêve à ce Jésus dont on lui a révélé la beauté et la miséricorde ; à un Jésus humble et pauvre, dont les contes de Noël lui ont dit la grâce touchante ; à un Jésus agonisant pour nous sauver, de quelles fautes ?... elle l'ignore, de quelles douleurs ?... elle ne le sait pas, et dont l'agonie pourtant lui arrache des larmes.

Mais elle rêve surtout au Jésus qui vient à elle en ami, révélant à son âme extasiée les vraies délices de l'Amour divin, et pour lequel elle s'est gardée, liliale et candide comme sa seconde robe blanche....

Parmi les allées et venues d'un jour de fête, au milieu du bruit incessant des portes ouvertes et refermées, des voitures qui arrivent et repartent aussitôt, amenant toujours de nouveaux couples, celle dont on célèbre aujourd'hui l'hyménée, s'habille pour la dernière fois, dans sa tranquille chambre de jeune fille. Toute songeuse et un peu lasse, elle s'abandonne aux mains amies qui la parent. Ce n'est plus le bébé enfoui sous les dentelles, ni la fillette en simple robe de mousseline. Elle est femme aujourd'hui, et sa beauté s'est épanouie en séductions exquises. Mais elle a gardé de son enfance son beau regard pensif et son charme un peu frêle. Dans la longue robe blanche, lourde et riche comme un manteau de reine, elle a quand même sa grâce de fleur fragile, et l'on dirait que sa fine tête ploie sous l'épaisse torsade des cheveux. Quel est donc le songe qui retient sa pensée si loin de cette fête ? C'est pourtant vers le bonheur qu'elle va marcher, dans un instant, sous le pâle soleil d'octobre, auprès de celui que son cœur a choisi entre tous ! Mais dans cette chambrette virginale, quelque chose agonise qui rend mélancoliques ces derniers après. C'est sa vie de jeune fille qui va finir sur le seuil de cette porte, et que la jolie mariée regarde mourir lentement. — Oh ! les rêves de nos dix-huit ans, les chimériques féeries dont nous embellissons notre avenir, comme ils nous étaient chers pourtant ! — Et ils s'achèvent ce matin là devant l'inconnu de cette vie nouvelle où nous cessons de nous appartenir, pour n'être plus que des créatures de tendresse et de dévouement.

... Est-ce le mystère des jours à venir, est-ce le souci des maternités futures et des responsabilités, est ce plutôt l'adieu de tout ce qui meurt ce matin là autour d'elles qui fait, malgré leur bonheur, les fiancées si pâles dans la troisième et dernière robe blanche ?

BI-KI-TI.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. le Dr Santelli
AUX ELECTEURS
DE L'ARRONDISSEMENT DE CALVI

Chers Concitoyens,

Je vous remercie de tout cœur du haut témoignage de confiance dont vous avez bien voulu m'honorer. L'éclatante manifestation du 20 mai m'impose des devoirs auxquels je ne faillirai pas.

Fidèle à mes promesses, je veux être le député de tous dans notre bel arrondissement de Calvi. D'accord avec tous mes collègues de la représentation et en particulier avec le chef autorisé du parti républicain insulaire, je suis fermement résolu à poursuivre dans l'accomplissement de mon mandat, une œuvre d'apaisement et de concorde à laquelle je vous convie tous dans l'intérêt supérieur du Pays.

Vive la Balagne !
Vive la République !

Docteur SANTELLI,
Député de Calvi.

Causerie Maritime

Le correspondant anversois de la « Shipping Gazette » fait remarquer dans une récente chronique adressée à ce journal, combien sont rapides et inquiétantes les progrès accomplis par les lignes maritimes allemandes dans le grand port belge, et quels forts ces dangereux rivaux font au commerce anglais, mettre jusqu'ici à Anvers. Mais en même temps que ces doléances, il explique les succès allemands en donnant des raisons qui semblent très intéressantes à faire connaître, car elles constituent des leçons dont toutes les entreprises peuvent tirer profit. Les Compagnies de Hambourg et de Brême semblent évidemment comprendre le trafic maritime d'une façon plus moderne et, disons le mot, plus intelligente et plus souple que les armateurs anglais.

On cite comme exemple avec quelle rectitude et quelle ponctualité elles effectuent leurs départs. Que le vapeur ait un plein chargement ou non, il part au jour dit et à l'heure dite. Même s'il y a encore sur le quai de la « marchandise qui attend, » on ne retardera pas d'une marée pour l'embarquer, mais elle sera prise à un départ supplémentaire.

Qu'il arrive une avarie ou un retard au bateau en partance, aussitôt un vapeur de rechange est expédié de Hambourg ou de Brême, et le départ est quand même assuré à l'heure indiquée ». Les armateurs anglais semblent justement prendre le contrepied de ce système et s'inquiéter assez peu des réclamations de leurs clients tant qu'elles ne sont pas trop gênantes ou trop fréquentes. Le résultat est celui que l'on connaît, et personne ne s'étonnera en somme que l'exportateur à qui au fond importe peu le pavillon étranger qui chargera sa marchandise aille au plus complaisant et au plus exact.

Toutes les Compagnies, c'est le Fascio qui parle, peuvent tirer leur profit de cet exposé. Combien en France avene-

---

107 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR
ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Sa mélancolie ne faisait que croître. Chaque jour, il devenait de plus en plus taciturne, avait perdu l'appétit, sans doute le sommeil, car chaque matin, Marie, en l'apercevant, remarquait sa figure livide, ses yeux gonflés de larmes et entourés d'un cercle noirâtre.

Il maigrissait à faire peur.

Un jour que Mme Loriol était occupée dans une chambre voisine, Marie profita de ce qu'ils étaient seuls pour essayer de le confesser.

Il était assis, accablé, devant sa tasse de chocolat à laquelle il ne touchait pas, perdu dans sa rêverie douloureuse.

Elle s'approcha de lui et lui posa doucement la main sur l'épaule.

A ce contact, il tressaillit et, lisant dans l'œil de Marie une interrogation à laquelle il ne voulait pas répondre, il se fit violence pour n'arriver à imprimer à ses lèvres qu'un sourire contraint et glacé.

— Tu souffres ! firent les doigts de la jeune mortie.

— Non, répondit-il, je l'assure...

Elle l'interrompit du geste et les doigts mignons reprirent :

— Tu mens. Tu n'as plus confiance en moi. Tu ne m'aimes donc plus ?

— Si. Je t'aime toujours, petite sœur, mais je l'assure que tu te trompes. Je n'ai aucun chagrin, je suis fatigué, voilà tout.

— Tu ne veux rien me dire ?

— C'est que je n'ai rien de plus à t'apprendre.

Elle soupira et n'insista point, mais quand il partit, elle fondit sur une chaise et fondit en larmes.

— Pour qu'il n'ose rien me confier, pensa-t-elle, pour qu'il rougisse de sa souffrance, il faut que cette qui le rend si malheureux soit une créature bien vile, bien indigne de lui ! Mon pauvre Jean-Paul, dans quelles mains il est tombé !

Quelques jours plus tard, c'était un dimanche.

Comme les fraîches couleurs de Marie avaient disparu, la mère Loriol s'était dit qu'une promenade au grand air lui ferait du bien.

La veille, il avait été convenu qu'on irait à la campagne.

Le service de Loriol ne le laissant pas libre, Jean-Paul devait accompagner les deux femmes.

Au dernier moment, il prétexta un rendez-vous qu'il avait oublié, et déclara que, à son grand regret, il faudrait qu'elles sortissent sans lui.

Marie, qui se promettait un peu de joie à la pensée qu'elle passerait un dimanche tout entier avec Jean-Paul chose qui ne lui était pas arrivé depuis longtemps, fut sur le point d'affirmer sa résolution de rester à la maison, mais elle craignit de chagriner bonne maman Loriol.

— A l'heure convenue, toutes deux s'éloignèrent, laissant au logis Jean-Paul, qui avait prétendu être obligé de se mettre en toilette pour aller à son rendez-vous.

Dans la rue, Marie s'aperçut qu'elle avait oublié son ombrelle.

Elle le fit remarquer par gestes à Mme Loriol qui, de son côté, mima qu'elle devait acheter les provisions pour le dîner champêtre qu'elles se proposaient de faire sur l'herbe.

Du doigt, l'excellente vieille indiqua la boutique d'une fruitière où elle attendrait Marie jusqu'à ce que celle-ci eut été chercher son ombrelle.

La jeune fille remonta dans leur logement.

A sa grande surprise, Jean-Paul, qu'elle croyait en train de s'habiller dans sa chambre du cinquième, était encore là.

Il était assis devant la table et tournait le dos à la porte par laquelle Marie entra.

Elle marcha doucement derrière lui et, au mouvement de ses épaules, comprit qu'il sanglotait.

Elle fit un pas de plus et, par-dessus sa tête, vit qu'il embrassait convulsivement un objet.

— Qu'embrasse-t-il ainsi ? se dit-elle. C'est un portrait, une photographie, sans doute celle de cette femme...

Elle se pencha...

Un cri rauque sortit de ses lèvres.

Dans le portrait que Jean-Paul baisait ainsi, elle venait de reconnaître le sien.

Au cri qu'elle poussa, il se retourna et demeura stupéfait, désolé.

Ce secret qu'il prenait tant de peine à cacher à la jeune fille, il venait de le trahir malgré lui.

— Pardonne-moi, exprima sa main avec une agilité fiévreuse, je suis un fou, un infâme !

Elle l'obligea à se relever et à la fois heureuse et désespérée :

— Jean-Paul, il faut que je parte d'ici. Nous ne pouvons plus vivre sous le même toit.

— Partir ? Où donc irais-tu ?

— Où vont les honnêtes filles en sortant de chez leurs parents. Chez un mari. Ceux-là que, malgré mon [illegible], M. Bargel consentirait encore à m'y [illegible] ?

— Toi, la femme de Bargel ? dit Jean-Paul, hors de lui. Mais tu ne peux pas aimer cet homme !

— Un [illegible] avec celui qu'on n'aime pas quand on ne peut pas se marier avec celui...

Il lui saisit la main avec horreur et l'empêcha d'exprimer la fin de la phrase.

— Nous sommes des malheureux, reprit-il, on dirait qu'une fatalité pèse sur nous, mais ce n'est pas une raison pour que tu te sacrifies comme cela, tout de suite, en épousant Bargel.

« Je suis de ton avis.

« Nous ne pouvons continuer à vivre sous le même toit. Je m'en irai, je quitterai Paris, je quitterai la France... et tu ne me reverras que quand tu m'auras oublié, quand, revenant sur ta déclaration de l'autre jour, tu auras consenti à te marier, mais à faire un mariage convenable, possible, honnête !... avec un homme de ton âge, un homme dont tu pourras être la femme sans que ce soit ridicule, que tu pourras aimer sans que ce soit criminel !

— Ainsi, tu pars ?

— Oui, mais auparavant tu me jureras d'accepter un parti convenable s'il s'en présente un ; tu ne te tueras pas ; obligé de t'enfermer dans le célibat, et de ne garder une affliction qui serait monstrueuse ? Tu le souffres ?

— Peut-être, lui-elle, mais grand'mère aimait. Laisse-moi la répondre.

Il eut un sourire désolé.

— Je vous accompagnerai. Je veux passer ce dimanche avec vous. Je le puis, car ce sera le dernier !...

— Tu as raison. Encore cette journée ! Vivre, nous [illegible]

(*A suivre.*)

nous connu de Sociétés maritimes, et combien halas, il y en a encore à l'heure actuelle, qui s'obstinent dans de déplorables errements de routine et de désinvolture à l'égard des clients. De quels manques, non pas de complaisance mais bien d'exactitude et de convenance ne font-elles pas preuve *trop souvent* envers le commerce

⁂

Dans la discussion du projet de loi sur la Marine Marchande, nous extrayons le passage suivant du discours de M. Louis Brindeau, à la Chambre des députés.

L'orateur examine les frais des équipages français qu'il compare à ceux de l'étranger, il trouve qu'un navire français de 6.100 tonnes coûte 5.105 fr. par mois de salaire et 2.100 francs de nourriture pour 35 hommes

Un navire anglais de 6.480 tonnes coûte pour 35 hommes 2.017 fr. 50 et 1.200 fr. de nourriture

Il examine ensuite la question de construction. La question des droits de douane est hors de cause ; tous sont d'avis de les supprimer ; mais en dehors des droits de douanes, il y a le transport et les frais de manutention ; il examine la question de main d'œuvre. Nos ouvriers travaillent moins vite. La situation de nos chantiers est toute différente de celle des Anglais. Il y a dans le même endroit nombre de chantiers faisant la même construction, et il se produit un échange continuel de travailleurs.

En France, il y a, par moment, une grande animation dans les chantiers ; puis, si la baisse vient, on est forcé de renvoyer des ouvriers, et quand le travail revient il faut reformer des ouvriers, car les anciens sont dispersés partout.

Nos chantiers n'ont pu se spécialiser à cause des à-coups subits : ce sont des chantiers à tout faire, ce qui donne naissance à une accumulation considérable de frais généraux. Les chantiers anglais, à raison de la foule d'entrepreneurs maritimes placés dans leur rayon, ont un ingénieur ; les chantiers français ont un personnel considérable d'ingénieurs, et un personnel administratif, qui les surchargent de grands frais généraux.

En Allemagne, aux avantages déjà signalés pour les Compagnies de navigation, s'ajoutent les avantages faits aux chantiers de construction pour le transport des marchandises, des matériaux destinés aux constructions navales, et venant de l'intérieur. Ces faveurs sont des mesures très protectionnistes. El l'orateur cite une statistique sur les tôles et profilés de provenance allemande ou étrangère employés dans les chantiers allemands depuis six ans ; l'importation des tôles et cornières s'est ainsi abaissée énormément.

L'orateur rappelle la question des ports francs. Or, en Allemagne, les zones franches ont toujours existé.

Il termine son discours en faisant ressortir que la marine marchande a besoin de bénéficier d'un traitement susceptible de faciliter son existence.

COURSES DE BASTIA

Dimanche 10 Juin 1906

PROGRAMME

Premier Prix du Ministère de l'Agriculture, 300 fr.

Offert par M. le Ministre de l'Agriculture, 200 francs au premier, 100 francs au second, les entières jusqu'à concurrence de 50 fr. au troisième, la moitié des entrées au premier.

COURSES AU TROT ATTELÉ OU MONTÉ pour tous chevaux de 4 et 5 ans (deuxième ministériel) du 10 Décembre 1905 ans et élevés en France, mais résidant en Corse au moins depuis le 1er Janvier 1905. — Poids : 4 ans 62 kilos, 5 ans 67 kilos. — Poids libre pour tous les chevaux sortis. — Les chevaux d'origine corse auront droit de 200 mètres. — Tout gagnant d'un premier prix ne montant à 300 francs au moins reculera de 150 mètres, de deux premiers prix de 250 mètres, de quatre premiers prix 450 mètres, de cinq premiers prix et au-dessus de 5 à 6 mètres. — Les chevaux stellés avanceront de 50 mètres. — Entrées 15 fr. — Distance 3 mille mètres environ.

Prix de la Société Sportive d'Encouragement 1000 Fr.

Offerts par la Société Sportive d'Encouragement, dont 700 francs au premier, 200 francs au second, 100 fr. au troisième.

COURSE PLATE pour tous chevaux de 3 ans nés et élevés en Corse. — Poids 60 kilos. — Les chevaux de pur-sang engagés porteront 3 kilos de plus ; de pur-sang anglo arabe 7 kilos. — Les chevaux inscrits sur la liste officielle des chevaux de demi-sang recevront 2 kilos de décharge. — Tout gagnant portera en outre 2 kilos de plus ; de 1 00 francs en un ou plusieurs prix 4 kilos ; de 2000 francs 5 kilos ; de 3000 fr. 6 kilos ; de 4000 fr. 7 kilos ; de 5000 fr. et au-dessus 10 k. — Entrée 25 fr. — Distance 1500 mètres.

Prix de la Ville de Bastia 500 Fr.

Offerts par le Conseil Municipal de Bastia dont 300 francs au premier, 100 au second.

COURSE plate pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans, nés et élevés en Corse. Poids à 4 ans 60 kilos, 5 ans 64 k los, 6 ans 66 kilos. — Les chevaux de pur-sang anglais porteront 5 kilos de surcharge, de pur-sang anglo-arabe 2 k.los. — Les chevaux inscrits sur la liste officielle des chevaux de demi-sang recevront 2 kilos de décharge. — Tout gagnant portera en outre 2 kilos de plus ; de 1000 francs en un ou plusieurs prix 4 kilos ; de 2000 fr. 5 k. ½ ; de 3000 fr. 7 k. ; de 4000 fr. 8 k. ½ ; de 5000 fr. et au-dessus 10 kilos. Entrée 25 francs au fonds de courses. — Distance 2500 mètres environ.

PRIX DES DAMES

Un objet d'art d'une valeur de 200 francs au premier. — Un objet d'art d'une valeur de 100 francs au second. — Un objet d'art d'une valeur de 50 francs au troisième. Offerts par la Société des Courses de Bastia.

STEEPLE-CHASE MILITAIRE DE DEUXIÈME SERIE. — Pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes (chevaux appartenant aux corps de troupe), inscrits sur les contrôles provenant des remontes de l'Etat ou achetés par les commissions des remontes de corps, n'ayant jamais gagné de course à obstacles autre que des steeple-chases militaires. Poids commun : 77 kilos. — Les chevaux de pur sang anglo-arabe ayant au moins 25 0/0 de sang arabe, recevront 3 kilos de décharge ; les chevaux de race barbe et les chevaux qualifiés de demi-sang recevront 5 kilos de décharge. — Tout cheval ayant gagné un ou plusieurs steeple-chases militaires de deuxième série portera 2 kilos de surcharge par course gagnée dans cette série. — Sera exclu tout cheval ayant gagné quatre steeple-chases militaires de deuxième série ou un steeple-chase militaire de première série. — L'officier qui montera son cheval d'armes, inscrit à son nom sur les contrôles depuis six mois au moins, recevra 3 kilos de surcharge. — Distance 3.000 mètres environ.

Deuxième Prix du Ministère de l'Agriculture 300 Fr.

300 francs offerts par M. le Ministre de l'Agriculture, dont 200 francs au premier, 100 au second. — COURSE PLATE pour tous chevaux de 3, 4, 5 et 6 ans ayant couru dans le prix de la Société Sportive d'Encouragement et le prix de la Ville de Bastia à l'exception du gagnant du prix de la Société Sportive d'encouragement et du gagnant du prix de la Ville de Bastia. Route 15 francs. — Distance 1500 mètres environ. — Poids 3 ans 60 kilos ; 4 ans 62 kilos ; 5 ans 64 kilos ; 6 ans 66 kilos. — Les chevaux de pur-sang anglais porteront 5 kilos de plus ; de pur-sang anglo-arabe 2 k. — Les chevaux de demi-sang inscrits sur la liste officielle des chevaux de demi sang recevront 2 kilos de décharge. — Tout cheval gagnant portera en outre 2 kilos et 2 de plus ; de 1000 francs en un ou plusieurs prix 4 kilos ; de 2000 fr. 5 k. ½ ; de 3000 fr. 7 k. ; de 4000 fr. 8 k. ½ ; de 5000 fr. et au-dessus 10 kilos.

DISPOSITIONS GENERALES

Les engagements pour ces cinq courses sont reçus jusqu'au jeudi 7 juin à 4 heures du soir chez M. le Comte de Beara, Président de la Société. — Le droit d'être faits par leurs cavaliers et affranchies et contenir sous peine de nullité : 1. le nom, l'origine, la robe le sexe et l'âge du cheval engagé. — 2. le nom du propriétaire et ses couleurs (passe et toque). 3. le montant de l'entrée. — 4. les pièces justificatives établissant la qualification du cheval. — 5. le montant des sommes gagnées par le cheval.

Les propriétaires devront s'occuper de constituer eux-même la poule que leurs chevaux doivent porter. Les jockeys sont tenus sous peine d'exclusion de se présenter en tenue de course (manche, toque, culotte blanche et bottes). Les propriétaires gagnant d'un premier prix seront de droit portés comme membres de la Société. Il sera payé 5 francs par cheval comme droits d'enregistrement sur les pistes. D'une manière générale les courses de la Société sont régies chacune en ce qui la concerne par le code de la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France (Jockey Club), le code de la Société des Steeple-Chases de France et le code de la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français la demi sang.

Le Président : Comte de Béara.

Les Commissaires :
Joseph Ajaccio ; Toussaint Balbi ; Paul Villa.

Les Membres du Comité
MM. Pierre Pasqualini et Comte Etienne Forcioli Conti, Vice-Présidents ; Jacques Mingalon, Trésorier ; Henri Musso, secrétaire ; M. Bonelli Alex., Damei Etienne, Emmanuelli Ant., Franzini Ph., Franchetti P., Lapidi Ch. ; de Montera H. ; Mozer Louis, Ouvan Jacq. ; Pitti-Ferrandi Ch., Sereona L., Vannier de Morelli J., Vetini Ch.

COUR D'ASSISES

Rôle des affaires devant être jugées pendant la session ordinaire qui s'ouvrira le jeudi 31 mai 1906.

Jeudi 31 mai. — Grazia Pierre Marie, marchand forain, né à Lyon, demeurant à Ajaccio, viol. Ministère public, M. Agostini, substitut du procureur général. Défenseur. Me Tomasi.

Vendredi 1er juin. — Moretti François-Louis, laboureur, demeurant à Aleria, attentats à la pudeur. Min. pub., M. Angeli, avocat général. Déf., Me de Carafla.

Samedi 2. — Biasi Jules, maçon, demeurant à Bastia, meurtre. Min. pub., M. Agostini. Déf., Me Moretti.

Mardi 5. — Colavorini Jeanne-Marie-Françoise, domestique, demeurant à Ajaccio, vol. Ministère public, M. Angeli. Déf., Me Decori.

Mercredi 6 et jeudi 7. — Carmignani Annociade, Joséphine Anton, épouse Liberotti, Liberotti Marie-Perrette Liberotti Louise, demeurant à Brando, vol qualifié, complicité de vol et recel de ce crime. Min. pub., M. Agostini. Déf. Me Nivaggioli, de Carafla, Moretti.

Vendredi 8. — Pianelli Antoine François, journalier, demeurant à Olmeto, meurtre et complicité. Min. pub., M. Angeli, Déf., Me Decori.

Samedi 9. — Boerganco Hyacinthe, cocher, demeurant à Ajaccio, tentative de meurtre et port d'armes prohibées. Min. pub., Agostini. Déf., Me Decori.

Lundi 11. — Orlandi Pierre Jean, demeurant à Portovecchio, meurtre. Min. pub., M. Agostini. Déf., Me Decori.

Mardi 12. — Michali Jean-Tomasini, sous chef de gare à Ponte-Leccia, viol. Min. pub., Angeli. Déf., Me Scamponi et Pitti Ferrandi.

Mercredi 13. — Chiappe Dominiques-Antoine, demeurant à Cuttoli-Corticchiato, meurtre. Min. pub., M. Agostini. Déf., Me Roux, du barreau d'Ajaccio.

Jeudi 14. — Beveraggi Lucie, institutrice, Beveraggi Dominique cultivateur, demeurant tous deux à Corte, faux en écritures publiques, usage de faux et complicité. Min. pub., Angeli. Déf., Me de Carafla.

Nécrologie

M. Pierre Cardi

Avant hier disparaissait un vieux Bastiais. M. Pierre Cardi fut de ceux dont on peut dire qu'il n'est connu que le travail, le travail honnête, le travail fécond. Mais il nous semble que les meilleurs d'entre nous sont toujours les plus craignement frappés ; après 82 ans d'un incessant labeur, après 82 ans d'une vie modeste mais exemplaire, Pierre Cardi s'alitait pour ne plus se relever, pour s'éteindre après deux ans d'une terrible agonie. Deux ans il vécut inutilement replié en cette chambre, irrémédiablement cloué sur ce lit autour duquel vinrent lui apporter cependant les soins les plus assidus des filles dévouées et des enfants affectueux ! et après deux ans de cruelles souffrances, cette mort si simple qui l'a emporté fut peut-être une délivrance.

M. Pierre Cardi laisse pourtant un souvenir impérissable au cœur de ceux qui l'ont connu ; il emporte dans la tombe la sympathie sincère de ses amis, l'affection profonde de tous les siens.

Ses obsèques ont eu lieu hier au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis. L'absoute a été donnée en l'église Sainte-Marie.

Nous adressons à Mme veuve Cardi ainsi qu'aux familles Cardi, Maestracci et Filippi, et particulièrement à notre cher collaborateur, M. Jacques Maestracci, nos condoléances les plus sincères.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 mai

Thermomètre — 7 heures du matin + 16 8 à midi + 21 5 à 6 heures du soir + 19 6 Maxima 24 3 Minima + 12 2

Baromètre — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 765 mm. 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. E. faible

Etat du ciel, découvert

Evaporomètre, 2 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

A l'arrivée

M. le général Prévot, inspecteur de gendarmerie, accompagné de M. le capitaine Boulenger, son officier d'ordonnance, descendus au Grand hôtel de France

⁂

Carnet mondain

Nous sommes heureux d'apprendre le prochain mariage de M. Joseph Santelli, le fils de M. Toussaint Santelli, adjudant en retraite, propriétaire à Lavasina (Brando) avec la jeune charmante Mlle Jeanne Padovani, la sœur de notre collaborateur et ami, M. Ignace-Marie Padovani de l'Ile-Rousse.

⁂

Compagnie Méditerranéenne

La Compagnie Méditerranéenne a l'honneur d'informer le public qu'à dater du 31 mai elle inaugurera un nouveau service d'été sur Nice et Tunis en remplacement de la ligne actuelle Nice Bastia-Naples-Tunis-Bastia-Nice qui sera rétablie à l'automne prochain.

L'itinéraire de cette nouvelle ligne est ainsi fixé :

Départ :
de Nice pour Bastia, mercredi, 9 h. m.
de Bastia pour Tunis, mercredi, 10 h. s.
de Tunis pour Bastia, samedi, 10 h. soir.
de Bastia pour Nice, lundi, 8 h. soir.

Dans l'établissement de ce nouvel horaire la Compagnie s'est appliquée d'espacer autant que possible ses départs et ses arrivées touchant Nice de ceux de la Compagnie postale.

⁂

Avis

Le Docteur Filippi, de Ville di-Paraso, informe ses clients qu'il vient de s'établir à l'Ile Rousse et qu'il prend le cabinet de consultation de M. le docteur Sentelli.

⁂

Maladies des yeux

Docteur Antonelli, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui seront en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

⁂

Mots de la fin

B., comte, parmi les ministres un ancien camarade de collège.

Hier, avec des larmes dans la voix, il le suppliait de faire quelque chose pour lui.

— Voilà vingt ans que je végète. .

Le ministre tranquillement :

— Alors, je vais te faire donner la Légion d'honneur.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ DES VÉTÉRANS. — L'assemblée générale aura lieu le 27 mai, à 8 heures du soir, à l'Hôtel de Ville. Tous les sociétaires sont priés d'y assister.

Le Président, T. Stretti.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PIETRANERA. — Dimanche, 27 mai, la Congrégation des filles du Sacré Cœur de Marie célébrera sa fête annuelle. Grâce au zèle et au dévouement du nouveau et sympathique pasteur de la paroisse, cette fête aura, cette année, un éclat tout particulier

Le matin, Grand'Messe à 11 heures ; le soir, à 3 heures, Vêpres, Bénédiction de la statue du Sacré-Cœur de Marie, Procession, Salut.

La « Lyre Bastiaise, » sous l'habile direction de l'aimable M. Ayme, prêtera son concours gracieux.

Prieure de N. D. du Sacré Cœur, Mlle Thérèse Balbi.

Parrain : M. Joseph Bourgeois ; Marraine : Mlle Vincente Bourgeois.

Charles de Vincenti, 18, rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 avril, les marchandises ci-après, paiement comptant :

Soufre sublimé pur : en ballots de 50 k. marque Boude, 9.50 le ballot ; Marque Esmieu, 8.75 le ballot ; Trituré raffiné, marque Esmieu, 8.50 ; de Cadarsi sublimé fin, 10 fr. le ballot.

Soufre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 01 fr. les 100 k ; en sacs, morceaux irréguliers de Paris, 60 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers. St-Louis, 62 fr. les 100 k ; en caisse de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Rivoire et Carret, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; au détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0 45.

Savon : en caisses de 50 k., Fer à cheval, 26 50 la caisse ; Abat-jour, 24.50 la caisse ; Condor, 21 fr. la caisse ; Echalote, 20.50 la caisse.

Sel fin en sacs de 50 k, 13.50 les 100 k. Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Farines : Coty. Degrand, Morly, Silard, Parrel berdiaucks, Thomas et Cie grues.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures

GLACES

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

VIN DU NEBBIO

Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descente de la Fontaine Neuve.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des **CHEVEUX** de Mme **S. A. ALLEN**

Cure la préparation la plus efficace pour ramener les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle communique aux cheveux une souplesse qui favorise leur croissance ; elle en arrête la chute et prévient la pelliculose. Elle fortifie et embellit la chevelure.

Bijouterie-Horlogerie DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti,

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00280

BOURSE DE PARIS

	2 Mai	26 mai
Rente 3 0/0 ancien	98 75	98,17
Rente 3 0/0 nouveau	98 75	98 25

ex-coupon.

DOUANES

Paris, 26 mai.

M. Santini Edouard est nommé préposé des douanes, à l'inspection de Bastia.

UN CONGRÈS antisocialiste international

Paris, 26 mai.

M. Bléty, le nouveau député de Brest, prépare un congrès antisocialiste international du parti jaune, où tous les gouvernements seront représentés.

AU SÉNAT

Interpellation de M. Gaudin de Villaine

Paris, 26 mai.

M. Gaudin de Villaine, sénateur, a annoncé qu'il interpellerait dès la rentrée des Chambres, le gouvernement, au sujet des pensions accordées aux ecclésiastiques et aux instituteurs retraités depuis le 1er janvier 1906, n'ont encore rien touché.

INTERPELLATION BASLY

Paris, 26 mai.

M. Basly, député du Pas-de-Calais, a informé M. Barthou, ministre des travaux publics, qu'il l'interpellerait sur l'autorisation qui a été donnée aux mines de Lens de faire exécuter des heures supplémentaires de travail, contrairement aux dispositions de la loi du 29 juin 1905.

L'Assemblée plénière des Prélats français

Paris, 26 mai.

Les sept évêques des Colonies n'assisteront pas, à l'assemblée plénière, qui sera tenue le 30 mai prochain, à l'archevêché de Paris ; la loi de séparation ne leur étant pas applicable.

Cette assemblée comprendra 76 titulaires de sièges épiscopaux, et trois coadjuteurs de Paris, de Lyon et de Cambrai.

⁂

Paris, 26 mai.

« L'Univers » affirme que la réunion générale des Evêques de France aura lieu le 30 mai, au matin, dans le grand salon de l'Archevêché de Paris.

Aucune personne, en dehors des évêques, ne sera admise. Les chefs des diocèses auront à développer leurs idées personnelles et répondront affirmativement ou négativement à une série de questions posées par le pape sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Aucune communication ne sera faite à la presse ; on dit même que les évêques prêteront le serment de garder le silence le plus complet sur les décisions qui seront prises à cette assemblée générale.

Le Rachat partiel DES CHEMINS DE FER

Paris, 26 mai.

« L'Intransigeant » dit que dans le programme que le Gouvernement soumettra à la Chambre, sera compris le rachat du réseau des chemins de fer de l'Ouest et une partie du réseau d'Orléans.

LE MINISTRE DE FRANCE à Tanger

Paris, 26 mai.

Le « Gil Blas » annonce la nomination de M. Regnault, adjoint de M. Revoil, ancien ministre plénipotentiaire de France à Algésiras, comme ministre à Tanger en remplacement de M. Saint-René Taillandier qui serait désigné pour Lisbonne.

Grandes Manœuvres

Le haut commandement

Paris, 26 mai.

Le général Bonnal publie dans le « Temps » un long et remarquable article sur le haut commandement.

Cet officier général déclare que le haut commandement est très faible.

« Les manœuvres d'armée, dit-il, inaugurées en 1900, et renouvelées depuis chaque année, ont été jugées très faibles, sous le rapport de la direction exercée par le haut commandement.

» La constatation est grave, parce que si la guerre venait à éclater demain, la confiance des troupes pourrait être fortement ébranlée. »

Les Morts du Jour

Paris, 26 mai.

M. Hattu

On annonce la mort de M. Hattu, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, ancien procureur de la République à Arras.

Le R. P. Abbondati

On annonce également la mort du R. P. Abbondati, d'origine napolitaine, supérieur des Barnabites de Paris.

Le Tzigane Rigo

Un télégramme de New-York annonce la mort à l'hôpital de cette ville du Tzigane Rigo, l'ancien mari de la princesse de Chimay.

COUR D'ASSISES DE LA GIRONDE

MYSTERIEUSE AFFAIRE D'EMPOISONNEMENT

Une femme qui tente d'empoisonner son mari

Bordeaux, 26 mai.

Les débats de la mystérieuse affaire d'empoisonnement ont été repris ce matin.

Une foule considérable est massée dans la salle et des nombreuses personnes stationnent dans les couloirs du Palais.

Les témoins

L'audience a été consacrée tout entière à l'audition de plusieurs témoins au nombre desquels se trouvait M. Babot, ami de la famille.

On reproche à M. Babot d'avoir entretenu des relations coupables avec Madame Canaby et d'avoir été la cause involontaire du crime que cette femme a commis sur la personne de son mari.

M. Babot proteste énergiquement contre les insinuations mensongères dont il est l'objet.

M. Canaby est également entendu ; il détruit l'accusation portée contre sa femme et affirme que jamais il n'a été victime de sa part d'une tentative d'empoisonnement.

La défense renonce à l'audition d'un témoin

L'accusation s'y oppose

Scène émouvante

Le quatrième témoin entendu est M. Fouries, pharmacien, 194, rue Foudandège.

A l'appel de ce témoin, la défense déclare renoncer à l'audition de M. Fouries.

Le ministère public insiste auprès du président pour qu'il ne soit pas fait droit à la demande de la défense.

En présence de ce témoin, Mme Canaby est prise d'une violente attaque de nerfs, et cette jeune femme ne tarde pas à perdre connaissance.

L'audience est suspendue au milieu de l'émotion générale.

Cet incident ne manque pas de donner lieu à de nombreux commentaires.

La déposition du pharmacien Fouries constitue la base de l'accusation.

Voici les faits :

Le magistrat instructeur découvrit au cours de son information que, le 27 avril dernier, une cuisinière en service chez M. Canaby, courtier en vins, marié et père de deux fillettes de dix et douze ans, s'était présentée chez M. Fouries, pharmacien, et lui avait remis une ordonnance régulièrement formulée et signée du docteur Gaube.

Cette ordonnance était accompagnée d'une lettre explicative de Mme Canaby, nièce de M. Fouries.

Dans cette lettre Mme Canaby expliquait à son oncle que M. le docteur Gaube avait besoin de ces médicaments pour faire des expériences à la campagne avec des élèves.

M. Fouries exécuta l'ordonnance, surtout parce qu'il savait que les époux Canaby étaient en relations d'amitié avec le docteur Gaube.

Cependant, tout en accédant au désir de sa nièce qu'il n'avait pas vue depuis trois ans, M. Fouries lui écrivit que, désormais, il ne lui délivrerait plus de médicaments aussi dangereux, faisant-ils demandés par un médecin, comme c'était le cas.

EN RUSSIE

LA DOUMA

St-Pétersbourg, 26 mai.

Le président du conseil des ministres a lu aujourd'hui à la Douma de l'Empire la réponse du Gouvernement à l'adresse remise au Tzar par un groupe de cette assemblée.

Dans sa réponse le Gouvernement refuse d'accorder le suffrage universel et déclare que la propriété privée ne peut pas être appropriée.

A St-PÉTERSBOURG

St-Pétersbourg, 26 mai.

Les grèves continuent ; trois mille ouvriers cordonniers n'ont pas été au travail.

ODESSA

Saint-Pétersbourg, 26 mai.

On télégraphie d'Odessa :

La grève générale des matelots et des chauffeurs de la marine marchande a éclaté à Odessa.

Tous les départs des navires sont suspendus.

La population est très surexcitée ; on craint que des désordres antisémites ne se produisent à Odessa et à Kiew.

Les mesures répressives

Saint-Pétersbourg, 26 mai.

Suivant le « Messager du Gouvernement » 6.825 personnes ont été exilées du 15 février dernier au 15 mai courant.

Pendant la même période de temps 2.617 personnes ont été emprisonnées pour violences, voies de fait et rébellion envers les représentants de la force publique, et 3.351 personnes ont été écrouées sous l'inculpation de délits politiques.

EN CHINE

La santé de l'Empereur

Paris, 26 mai.

Le correspondant du « Temps » à Pékin télégraphie :

On assure que l'empereur de Chine serait gravement malade.

Le bruit de la mort de ce souverain a même couru avec persistance mais aucune communication officielle n'est venue confirmer cet événement.

LE MARIAGE du Roi d'Espagne

L'arrivée des Fiancés à Madrid

Madrid, 26 mai.

Le roi Alphonse XIII et la princesse Ena de Battenberg sont arrivés aujourd'hui à Madrid au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Presque toute la population de la ville se trouvait sur le parcours que devait suivre Alphonse XIII.

Les acclamations incessantes de la foule ont obligé le roi et la princesse Ena à paraître plusieurs fois au balcon du Palais.

A LOUER

A CARDO

Maison bien aménagée avec propriété et abondance d'eau.

S'adresser au bureau du Journal.

Remerciements

Madame veuve Dominique Vincelle et ses enfants remercient vivement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner une marque de sympathie en assistant aux obsèques de leur regretté époux et père.

Orto, 24 Maggio 1906.

L'artista drammatica Virginia Fanelli Italiano trovandosi in Orto per rappresentare il dramma della Passione di Nostro Signore, abbe la irreparabile sciagura di perdere l'adorato suo figlio, a profondamente commossa ringrazia pubblicamente con tutto il cuore, tutti coloro che affettuosamente vollero accompagnare la piccola salma all'ultima sua dimora.

I funerali, fatti unicamente a spese del padre, riuscirono una grande dimostrazione di affetto da parte di tutta la popolazione Ortese per gl'incontrastabili genitori.

VITTORIO e LUIGI FANELLI.

LA PRÉVOYANTE

Avis très important

Les sociétaires de La Prévoyante 3, rue d'Hauteville à Paris sont invités à se tenir sur leurs gardes contre certains manœuvres tendancieuses faites à l'instigation d'une société concurrente constituée de pareils procédés, et sont instamment priés d'informer la direction générale de tout ce qui sera tenté auprès d'eux, soit par démarches, soit par lettres, pour les pousser à l'intérieur toutes poursuites utiles.

Intéressant les sociétaires de La Prévoyante recevront des circulaires qui les édifieront sur le fonctionnement irréprochable de la Société.

Pour tous renseignements, s'adresser aux agents locaux ou au bureau 19 cours Napoléon, Ajaccio.

JOSEPH LUCCHINI
Directeur Départemental de La Prévoyante.

RICQLÈS DIGESTIF Antichlorhydrique Poudre des Cyniques

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU

RICQLÈS DENTIFRICE EAU DE TOILETTE Antiseptique

RICQLÈS Sont Véritable ALCOOL DE MENTHE

RICQLÈS BOIRE RICQLÈS PARTOUT ET TOUJOURS POUR ÉVITER LES IMITATIONS

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia		Arrivées à
Jeudi	4 heures soir.	Marseille. Vendredi. 7 heures m.
Jeudi	9 heures soir.	Nice Vendredi. 6 heures m.
Dimanche	10 heures matin.	Tunis 11 heures m.
Samedi	10 heures soir	Naples. Dimanche, 5 heures s.

Départs de		Arrivées à Bastia	
Marseille	Samedi, 3 heures s.	Dimanche	6 heures m.
Nice	Samedi, 10 heures m.	Samedi	7 heures s.
Tunis	Mercredi, midi.	Jeudi	1 heure s.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.	Jeudi	11 heures m.
Cette	Jeudi, midi.		
Marseille	Mardi, soir.		

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de		Arrivées à	
Marseille	Dimanche, 4 heures soir.	Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Ajaccio	Lundi, 5 heures soir.	Propriano	Lundi, 5 heures soir.
Propriano	Mardi, 11 heures m.	Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Ajaccio	Mardi 5 heures s.	Marseille.	Mercredi, 7 heures matin.

Série Rouge et Jaune

LOTERIE DE ST-POL-SUR-MER pour Enfants Tuberculeux

Un Billet qui tire tous ses gros lots en 1906,

le 14 Août prochain en un seul tirage.

400.000 250.000, 50.000, 20.000 5000+100

Le Billet : UN FRANC

Siège Social : PARIS, 3e, rue d'Hauteville, après une de la Loterie 25, rue Lepeletier, à Lille, à Lyon, à Marseille, à Nice, à Nancy, à Rouen, à Toulouse, à Bordeaux, et chez les Débits de Tabacs Loterie Officielle, etc.

AU BON MARCHE

PRIX FIXE | **BARBISINO** | PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

Vente Réclame d'Eté

Aperçu de quelques articles

Cretone d'Alsace impression, grand teint, le mètre . . 0.40
Bouclé tissu, haute nouveauté, beige, bleu ciel et rose avec picots blancs, le mètre 0.50
Zéphir fantaisie, le mètre 0.30
Vichy qualité extra rayures ou carreaux, largeur 1 mètre, le mètre 0.50
Chemises pour Hommes zéphir anglais, plastron gros plis, sans col, garniture nacre, la chemise 1.95
Bas pour Dames mastic, beige et havane, semelles et talon doublés, la paire 0.60
Chaussettes pour Hommes fond noir, rayures fantaisie, la paire 0.50
Robes pour Enfants garnies de dentelle ou de broderie, la robe 0.60

CONFECTIONS

Complets pour Hommes, en coutil, le complet à partir de 6.50
Complets pour Enfants en coutil satin très solide forme blouse russe ou quartier maître, le costume. 3.50
Complets pour Hommes en coutil retard, veston doublé, façon drap, coupe irréprochable, usage garanti, le complet 14.50
Complets en drap noir pour Première Communion, le complet à partir de 8.50

CHAUSSURES

Richelieu pour Dames, noir, jaune et couleur, article cousu, la paire à partir de 2.45
Pantoufles pour Dames, semelle et talon cuir, coutures indécousables la paire 1.50
Richelieu jaune pour Hommes, double semelles cousues, la paire 4.50
Richelieu pour Hommes, en toile grise, article cousu, la paire 2.45
Bottines pour Hommes en box calf, veau russe et chevreau glacé noir ou couleur, article de luxe, points découverts, cousues à la main, la paire 9.75

XXXIe ANNÉE — LUNDI, 28 MAI 1906 — N° 115

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et cotées aux Bureaux du Journal.
Petites divers, 1 fr. — Réclames [3e page], 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	2 fr.	5 fr.	10 fr.	18 fr.
Autres Départ.	2 50	7 »	13 »	24 »
Union postale, et autres Pays : le port en sus.				

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Aguion.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 03 m — Coucher, 6 h. 55 s.
Prem'er quar., le 30. — Pleine Lune, le 6.
Fête de Demain : Saint Restitut.

27 MAI

La Séparation

Lettre ouverte
A M. ARISTIDE BRIAND,
Ministre des Cultes

Monsieur le Ministre,

Si la Séparation de l'Etat et de l'Eglise catholique — soyons francs, il n'y a que celle-là qui compte — s'effectue dans des conditions vraiment libérales, elle déterminera un événement d'une portée incalculable pour les deux parties : l'Etat sera affranchi d'une tutelle incompatible avec les institutions républicaines et l'Eglise pourra se consacrer entièrement à la mission qui lui a été assignée par son Divin Maître. » Oui, Divin, malgré ce qu'a pu écrire, après tant d'autres dont les noms sont tombés dans l'oubli, un des écrivains les plus éminents du XIXe siècle, Renan. J'ai relu une dernière fois sa « Vie de Jésus », et, après mûr examen, je me demande pourquoi les incroyants ont cru devoir lui ériger une statue. Il nie, il est vrai, la divinité de Jésus, mais il proclame à tout bout de champ que sa doctrine est d'une beauté parfaite, *absolue*, « que jamais homme n'a parlé comme cet homme ». Explique qui pourra cette contradiction... Pour moi, je ne suis pas éloigné de penser qu'il nous a fourni, sans le vouloir, une preuve de la divinité de Jésus, d'autant plus irrécusable qu'elle s'appuie non seulement sur la foi, mais encore sur la raison. La Vénus de Milo, fut-elle affublée d'oripeaux, n'en demeurerait pas moins le chef-d'œuvre incomparable de la statuaire grecque.

Cette digression faite, — si d'aucuns en sont choqués, elle me réconforte, moi républicain etcroyant — pour ce que j'ai à vous écrire. J'en viens à votre loi, la loi Briand ; l'histoire lui donnera ce nom, car vous l'aurez proposée, rapportée, et vous en serez l'exécuteur ministériel, si vous avez la bonne fortune, que je vous souhaite cordialement, de survivre à la Chambre actuelle. N'est-il pas juste, j'allais dire prudent, que celui qui a fait voter la loi, soit chargé de la mettre à exécution, ne fût-ce que pour en *corriger* les défectuosités ? Et elles ne pouvaient ne pas manquer dans une loi aussi considérable, votée en fin de législature et avec une hâte fébrile d'aboutir, ce qui a fait que sur certains points on est allé trop loin par esprit de conciliation ou d'étroite réglementation, et qu'on s'est arrêté à mi-chemin dans ce qui domine toute la loi :

C'est ainsi que le législateur s'est laissé glisser dans ce guêpier des inventaires pour complaire aux modérés qui s'y accrochaient désespérément sans prendre garde au mutisme, presque absolu, de la droite, qui cachait un piège, on l'a bien vu à Saint-Roch et ailleurs. A quoi bon procéder à des inventaires qui pouvaient ne pas être sincères, et qui d'ailleurs devaient exister d'après une mesure administrative de date récente et les règlements ecclésiastiques ? Le sang a coulé, bien peu grâce à la sagesse des agents du Gouvernement ; mais n'estimez-vous pas avec moi qu'une seule goutte de sang humain est infiniment plus précieuse que ces intérêts qui ne veulent pas être protégés ?

De même dans la question si délicate des associations cultuelles. Le législateur, pour témoigner qu'il ne nourrissait pas l'arrière-pensée de faciliter les schismes, a déclaré qu'il n'admettrait que les associations justifiant de la sanction de l'autorité ecclésiastique supérieure, et pour démontrer qu'il ne voulait pas faire obstacle à l'exercice du culte, il a limité d'une façon presque dérisoire le nombre des membres exigé pour la constitution des associations cultuelles. Comment ne s'est-il pas aperçu qu'avec sa manie de vouloir tout réglementer, il s'aventurait sur un terrain qui lui était étranger, ou qui n'était pas à lui seul ? N'était-il pas plus simple de dire : « Sont reconnues comme associations cultuelles, les paroisses et circonscriptions existantes ; elles se conformeront à la loi de 1901 et seront régies par les dispositions de la présente loi ? » On aurait ainsi coupé court à toute velléité de suspicion, et évité cet inconnu redoutable qui suivra la fermeture des églises, si le Chef de l'Eglise n'accepte pas les associations cultuelles dans la forme que vous leur avez imposée.

Encore si l'on avait tranché nettement la question dominante, celle du traitement des ministres du culte, car il s'agissait d'assurer la transition sans secousses du régime actuel à celui qui doit le remplacer définitivement. Là on n'est pas allé assez loin ; tout est contradiction, imprévoyance, aboutissant à un but qu'on ne s'est pas proposé, l'avortement de la Séparation.

Le budget des cultes est supprimé, mais on entend respecter les droits acquis, et voici comment on les respecte : la loi élimine purement et simplement les prêtres qui, au moment du vote de la loi, n'étaient pas chargés d'un service paroissial, et à ceux qui étaient en place, elle ne tient pas compte du temps passé dans toutes les autres fonctions ecclésiastiques, dans les séminaires par exemple, pour la supputation des années de service donnant droit à une pension viagère. Rien n'est plus louable que le sentiment qui a porté le législateur à accorder des allocations temporaires et des pensions viagères, et à répartir entre les communes les disponibilités budgétaires qu'amènera l'application de la Loi de Séparation, mais qu'arrivera-t-il dans la pratique ? Ces allocations temporaires qui iront s'amoindrissant comme un croissant de lune, en admettant qu'elles soient acceptées jusqu'au bout, ne feront que retarder de huit ans la cessation du culte. Quant aux pensions viagères, a-t-on réfléchi que, vu l'âge avancé des bénéficiaires et les fatigues inséparables d'un long service, ces pensions s'éteindront assez rapidement, et que du soir au lendemain se produiront des vacances auxquelles il sera impossible de pourvoir ? sans compter celles qui surgiront en masse, dès l'octroi des pensions viagères, la loi ayant oublié d'en subordonner la jouissance à la continuation du service. La répartition des disponibilités du budget des cultes sous forme d'exonération de l'impôt n'est pas une solution, surtout pour les communes pauvres qui sont le plus grand nombre. Elle constitue un dégrèvement progressif qui, après l'extinction des pensions viagères, atteindra le montant du budget des cultes, mais c'est une illusion de croire qu'avec la répartition telle qu'elle a été établie par la loi, les disponibilités budgétaires profiteront exclusivement au culte. Il faudrait, pour cela, le concours unanime, permanent, désintéressé de toutes les volontés, et un tel concours, notre nature humaine égoïste et instable nous interdit non seulement de l'obtenir mais même de l'espérer.

On aurait recherché les moyens de mettre fin à l'exercice du culte, lentement mais sûrement, qu'on n'aurait pas pu s'y mieux prendre. Telle n'a pas été cependant l'intention du législateur, puisque dès cette année, il fait l'abandon aux contribuables des premières disponibilités résultant de la Séparation. Il a été imprévoyant, c'était fatal dans le règlement hâtif d'une question aussi complexe, qu'il a abordé avec une résolution risquant d'être taxée de mesquinerie en l'état d'un budget près d'atteindre le quatrième milliard, et dans lequel le traitement des ministres du Culte catholique ne figure que pour une trentaine de millions. Trente millions, c'est le revenu d'un milliard, et l'on sait que l'Assemblée Constituante nationalisa tous les biens du clergé qui avaient une valeur « minima » de quatre milliards et qui en vaudraient aujourd'hui seize. Je ne blâme pas un acte qui après tout a tourné au bien général, en rendant à la circulation les propriétés immobilisées dans les mains du clergé, mais vous me concéderez facilement, j'imagine, qu'un quart de ces biens avait été légitimement recueilli de la piété des fidèles et qu'il n'était pas le produit exclusif de la captation, de la fraude et de la violence, comme je vous accorde en toute sincérité que la fortune de nos plus grandes familles aristocratiques n'a pas eu pour unique origine ce que j'appellerai par euphémisme un abus de la force, ou la récompense d'une faiblesse. Alors quoi...

Alors, il vous fallait, d'un beau geste *qui ne coûtait rien* à l'Etat et précisait la solution, conserver, à titre de mesure transitoire, le budget des cultes étant et devant demeurer supprimé, le traitement intégral des ministres du Culte catholique pendant cinquante ans ; car il faudra peut-être un demi siècle aux fidèles pour réaliser un capital donnant un revenu suffisant pour rétribuer les ministres de leur culte sur le pied du traitement actuel. A moins que vous ne vous aviseiez de leur venir en aide, ce que vous pouvez faire par des dispositions législatives, au grand profit de l'Etat lui-même.

Permettez aux fidèles de disposer par testament, dans les limites fixées par la loi civile, de tout ce qui peut être légué à un étranger, en faveur de l'association cultuelle à laquelle ils appartiennent ou de toute autre association cultuelle, sous la condition que le legs mo-

---

108. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Elle était sur le trottoir, faisant les cent pas devant la boutique de la fruitière et, lasse à la fin d'attendre, s'apprêtait à remonter chez elle pour y chercher Marie.

Elle eut un geste d'étonnement en la voyant reparaître, accompagnée de Jean-Paul.

— Je croyais que tu voulais te faire beau pour aller courir le guilledou, lui dit-elle.

— Non. Marie m'a décidé à être des vôtres.

— Tant mieux, fiston ! Ah ! la petite mâtine ! c'est pour cela qu'elle est restée si longtemps !... Mais je ne lui en veux pas, puisqu'elle l'amène. En route.

Tout en parlant, Mme Loriol examinait les deux jeunes gens.

— Ah ! bien, reprit-elle, vous avez une drôle de mine ! On croirait plutôt que vous vous disposez à aller à un enterrement qu'à une partie de plaisir. On va bien s'amuser si en continue comme ça commence.

Mais les appréhensions de la brave femme ne se réalisèrent pas ce jour-là.

Le sentiment du devoir accompli, du sacrifice enfin résolu, accepté, avait rendu à Jean-Paul et à Marie une sorte de sérénité.

Sur leurs visages, le sourire reparut, un sourire triste encore sans doute, mais qui n'était pas sans douceur.

Toute la journée ils marchèrent côte à côte, évitant de se donner la main, redoutant l'ivresse du frôlement, ayant mille choses à se dire, mais ne se disant rien, imposant même le silence à leurs yeux.

La mère Loriol, si loquace d'ordinaire, était comme gagnée par leur attitude pensive.

Elle non plus ne disait rien, ni par paroles, ni même par gestes.

Elle aspirait l'air pur, jouissant de l'ardeur bienfaisante du soleil, et son regard attendri disait un dernier adieu aux feuilles jaunies de septembre, qui bientôt allaient se détacher des arbres.

Cependant son cœur se serrait quand elle contemplait Marie et Jean-Paul.

On eut dit qu'elle comprenait que, de ces deux jeunes cœurs, le bonheur allait disparaître, comme de la nature, l'éclair et radieux.

Mais ce qu'elle ne devinait pas, c'était que si, après l'hiver, les beaux jours allaient revenir, les pauvres enfants savaient qu'ils étaient, eux, condamnés à ne plus jamais voir refleurir dans leur âme le printemps joyeux de leur jeunesse.

Ils étaient voués à la séparation, au désespoir éternel.

Cependant ils ne souriaient mutuellement, ils aidaient la bonne vieille, à la nature, à tout ce dont ils jouissaient ensemble pour la dernière fois.

* * * * * * * * * * * *

Le soir quand ils rentrèrent et que Marie fut couchée, Jean-Paul prit Mme Loriol à part, et lui dit :

— Ce n'est pas Marie qui m'a décidé à venir, c'est moi qui ai tenu à passer mon dernier dimanche avec vous.

— Ton dernier dimanche ? fit-elle attristée.

— Oui.

« Tu te souviens, grand'mère, que tu n'as inspiré l'idée de partir... pour oublier ?...

— Et tu es resté parce que tu n'avais pas, disais-tu, le courage de ne plus la voir. Ce courage, tu l'as donc enfin ?

— Non, je suis plus faible, plus désolé que jamais. Mais il faut que je parte. C'est Marie qui me l'a conseillé.

— Elle ?

— Elle-même. Elle partait d'épouser Pargel, comprenant que nous ne pouvions plus vivre ensemble... J'ai préféré partir... elle en épousera un autre... elle parviendra peut-être à m'oublier... mais moi, je ne l'oublierai jamais.

— Mon pauvre enfant ! que dis-tu là ? Marie !... Est-ce que, elle aussi ?...

Il baissa la tête.

— Oui, fit-il. Elle endure le même supplice que moi. C'est affreux !... Tu comprends qu'il faut que le parte, que je n'ai pas le droit d'hésiter plus longtemps...

Mme Loriol l'embrassa longuement et, d'une voix trempée de larmes :

— Fais ton devoir, dit-elle, le devoir avant tout. Mais c'est égal. Dieu aurait bien dû épargner tant de douleurs à deux braves enfants comme vous.

Et, quand il fut remonté dans sa chambre, elle murmura en sanglotant :

— Si seulement on était sûr qu'ils sont frère et sœur !...

« Mais cette canaille de Gérard a eu beau l'affirmer à Jean-Paul, je ne peux pas le croire !...

« Lequel a aurait pas permis cet amour fatal...

« En attendant, comment les convaincre, les consoler ?...

« Que faire ?

« Ah ! mon Dieu ! ils s'adorent !... et Jean-Paul va partir !... et tous deux en mourront peut-être, lui là-bas, elle ici !... Ah ! j'ai trop vécu, je n'aurais pas dû voir toutes ces tristesses... Je voudrais m'en aller de ce monde où il y a trop de souffrances.

« Mais non !...

« Je veux vivre encore, car, malgré tout, je veux croire que tout espoir n'est pas perdu et que ces chers enfants, qui souffrent tant aujourd'hui, pourront, sans crime, être heureux plus tard ! Jésus ! mon doux Jésus ! faites-moi assister à ce bonheur et rappelez-moi ensuite, c'est tout ce que je vous demande !

XXI

Le lendemain du jour où l'enfant eut reçu de Mérouille l'avis relatif à la promenade projetée par Mme de Chelles au parc Monceau, il se présenta après le déjeuner devant son maître.

— Monsieur le comte ne sort pas aujourd'hui ? demanda-t-il.

— Sortir ? cela m'ennuie, soupira le comte.

C'était un jeune homme à la pâleur maladive, à l'air doux et intéressant, malgré sa laideur.

Son œil bleu semblait endormi sous ses rares cils, blonds comme sa chevelure déjà clairsemée.

Sa démarche était languissante, son pauvre corps amaigri et tremblant ; il avait presque constamment la fièvre.

Descendant dégénéré d'une race de preux, il conservait, malgré tout, une certaine noblesse de manières.

La faiblesse de son cerveau n'empêchait pas son cœur d'être resté bon, tendre et généreux.

— Monsieur le comte aurait tort de ne pas sortir aujourd'hui, car il fait un temps superbe.

— Oh ! aller ? faire encore un tour au Bois, au milieu de cette cohue élégante qui m'assomme ?

— Si monsieur le comte voulait bien écouter mon conseil, je le conduirais dans un endroit où il trouverait peut-être de la distraction.

(A suivre)

bilier sera recueilli par l'agent des Domaines du lieu où s'ouvrira la succession qui le versera intégralement et sans frais dans une caisse dite de la « Dotation Ecclésiastique » dont vous aurez la clef et l'administration, et que les legs immobiliers seront, dans les trois mois de l'ouverture de la succession, l'objet d'une vente aux enchères publiques aux soins et diligence de l'agent des Domaines, pour le prix en être versé en totalité dans la susdite caisse, les frais de toute sorte étant mis à la charge de l'adjudication. Permettez-en autant pour les donations entre-vifs dans les mêmes limites et avec une préalable publicité, afin de sauvegarder les droits des tiers, et si la loi se montre aussi agissante qu'on est en droit de l'espérer, l'Etat ne tardera pas à être délivré de la charge qu'il aura maintenue au budget. En attendant, et pour en alléger le poids, il percevra et fera sien le revenu des capitaux versés dans la Caisse de la Dotation Ecclésiastique et par elle constituée, au fur et à mesure des dépôts, en titres de rente sur l'Etat au nom de l'association cultuelle qui aura été l'objet du legs ou de la donation, cela jusqu'au jour où la caisse de la Dotation Ecclésiastique aura recueilli un capital donnant en rentes un revenu égal au traitement actuel du personnel du culte, et, s'il le faut, jusqu'à l'expiration de la période de cinquante ans. A ce moment, au plus tard, la faculté de recevoir par legs ou donation sans autorisation spéciale du Conseil d'Etat sera retirée aux associations cultuelles ; la caisse de la Dotation Ecclésiastique servira aux associations cultuelles suffisamment dotées une rente égale au traitement du ministre de leur culte, réservant *tous les excédents pour une* répartition égale entre les associations moins favorisées, et si le service du culte ne se trouve pas assuré partout dans les mêmes conditions que par le passé, les catholiques le devront à leur manque de foi et d'esprit de solidarité.

Quoiqu'il en soit, la paix sera faite, une paix d'autant plus durable qu'elle reposera sur une loi de Séparation faite de clarté et de *loyauté et qui ne sera pas un aid* à conflits comme l'ancien Concordat et la Loi que les Chambres ont récemment votée. Ainsi que je le disais en commençant, l'Etat sera complètement affranchi, et l'Eglise aura pleine liberté de se mouvoir dans le domaine strictement spirituel qui est le sien ; si elle en sortait pour se mêler aux luttes politiques, vous seriez en droit de sévir durement et, n'en doutez point, votre répression serait devancée par celle du Chef de l'Eglise dont l'autorité sur l'Eglise de France est devenue, par le fait de la Séparation, autrement formidable que celle que vous tiendriez de lois pénales, même draconiennes.

Est-il besoin de dire que ce que je réclame pour mon culte, je suis disposé à l'admettre pour les autres cultes qui étaient reconnus par l'Etat ? Je vous écris, M. le Ministre, moins en croyant qu'en républicain. Ce n'est pas à Canossa que je vous convie, mais à la vraie liberté, à la liberté républicaine que vous pouvez, après cet acte de prévoyance éclairée et de justice sociale, aborder le front haut et le regard droit.

Recevez, etc.

FRANÇOIS D'IRIS.

29 avril 1906.

Ce que disent les Journaux

La Petite République

De M. Henri Turot sur les devoirs du gouvernement :

Qui serait assez aveugle pour ne point voir l'influence dictatoriale qu'aura dans les travaux de la prochaine législature l'affirmation d'une pensée si intense de l'opinion républicaine ? Qui ne pourrait sans défaillance se contenter de vagues formules et de promesses indécises. Il faut que tout de suite la nouvelle Chambre trouve sur les bancs mûris déjà des hommes résolus à proposer, à faire aboutir les projets qui s'imposent comme les retraites ouvrières, la réglementation des contrats collectifs, la transformation profonde de notre système fiscal et tant d'autres. La bonne volonté gouvernementale entraînera celle de la majorité républicaine, d'où doivent être écartées désormais les querelles d'antan.

Le Gaulois

Si les gens ne savaient pas lire, l'opposition aurait plus de succès :

C'est l'in-timeur qui est la cause principale de notre déroute, c'est lui qui a livré la France aux bêtes rouges qui l'ont fortement entamée en attendant qu'elles achèvent de la manger. L'instituteur élevé à la manque, il se dresse, menaçant pour des combats dont nos ennemis extérieurs n'ont rien à redouter, car c'est contre notre patrie qu'ils sont dirigés. La nouvelle à son tour endoctrine ses camarades et, quand il rentre dans ses foyers, il pourra autour de lui les parties encore saines, encore intactes du suffrage universel.

La République Française

Sur la victoire des radicaux :

Aux chirurgiens du parti collectiviste qui réclame des réformes sociales très vastes et très complètes, ce n'est pas à nous de répondre, c'est au parti qui détient le pouvoir et qui dispose de la majorité. Nous l'attendons à l'œuvre en nous promettant d'ailleurs de l'aider chaque fois qu'il aura le courage de résister aux exigences du parti socialiste.

Peu importe que les idées que nous servons, les idées d'ordre, d'économies budgétaires, d'apaisement social, de défense nationale, soient appliquées par tels ou tels hommes politiques, l'essentiel est qu'elles triomphent.

Ce qui nous permet d'espérer qu'elles conserveront de sérieuses chances de succès, c'est que pour se faire élire, les radicaux ont dû s'engager à les défendre. Nous ne craignons de leur rappeler les responsabilités qui pèsent sur eux une inestimable victoire électorale.

L'Autorité

Sur les conséquences de la défaite :

Plus violemment que jamais sera ménée la campagne pour une aggravation de la loi sur la séparation. Dans l'assemblée que nous allons subir se trouvera une majorité en dérive de la motion Allard, qui implique, avec la confiscation des biens des menses et fabriques, la confiscation des églises elles-mêmes.

A Paris, afin de célébrer comme il convenait la victoire de la démagogie, deux prêtres ont été brûlés en effigie dans les quartiers de la Folie-Méricourt et du Panthéon. La révolution va commencer par les manneq'ins et l'on finit par les personnes.

Aux yeux des valets mordus de 6 et 2 mai, le cafouillis-me et ses ministres restent parmi les pires qui ne doivent pas échapper.

L'Aurore

D. M. Rons, sur la déroute électorale de la réaction :

Nationalistes et progressistes sont également entraînés dans la débâcle, ils sont les uns et les autres écrasés. Ils peuvent compter leur morts et s'adresser des mutuelles consolations. M. Déroulède est battu piteusement battu, aussi bien dans sa personne que dans celle de ses lieutenants civils et militaires ; c'est la fin du nationalisme, c'est l'enterrement du cesarisme plébiscitaire ! M. Déroulède peut maintenant chercher tant qu'il voudra un général à sa taille.

Barrès veut devenir les dissidents, très clairement va être à cour de M. Dounerc. Maintenant les voies sont ouvertes et rien ne peut plus entraver l'expansion démocratique. Les plus modérés parmi les républicains conviendront peut-être que Waldeck-Rousseau a été un véritable homme d'Etat, qu'il a eu une idée géniale lorsqu'il a consenti le Bloc.

Une fête à Ile-Rousse

Les fêtes en l'honneur de M. Santelli notre député continuent. La ville est toujours pavoisée aux couleurs nationales. Les électeurs de Ville de Paraso et leurs chefs de parti arrivent apportant avec eux un rayon de mai, qu'ils plantent devant le château Santelli. Un peu plus tard, ce sont les électeurs de Poggiola qui font leur entrée en chantant de belles strophes en patois corse.

Une décharge de fusils est faite aux portes de la ville. La foule se porte à leur devant et les aide à transporter leur mai qui est, en dire du tous, un des plus magnifiques. Il mesure 16 pans environ. Ce mai est planté au milieu des vivats et des cris mille fois répétés de vive M. Santelli ! Vive notre député ! Dans l'après midi une troupe de jeunes gens, mandolines, guitares, accordéons etc, coiffés de bérets tricolores parcourent la ville avec les étrangers qui sont aussi nombreux que lundi, en chantant et en tirant des pétards.

⁂

Après deux jours de marche à pied arrivent les électeurs de Galeria et de Manso, avec leurs chefs de Partl et leurs mais, qu'ils sont fiers de planter devant le grand portail du député, en témoignage de leur sympathie et de leur fidélité. Quoiqu'extenués de fatigues, ils chantent et déchargent à diverses reprises leurs fusils.

Un peu plus tard, ce sont les électeurs de Belgodère décorés de cocardes aux couleurs nationales, apportant eux aussi un beau mai.

Aussitôt après arrivent les électeurs d'Occhiatana qui ne cessent de tirer des coups de boîte et de chanter en l'honneur du député. Leur mai est placé entre ceux des électeurs de Corbara et de Santa Reparata. Les sociétaires de Santa qu'on entend au loin, annoncent l'arrivée des électeurs d'une autre commune : on offet, ce sont les braves habitants de la Costa, qui viennent témoigner, au Député, toute leur joie. Leur mai, enguirlandé de lauriers est des plus symboliques.

Il, le député, est obligé, à contre cœur sans doute, de se séparer pour quelques heures de cette si sympathique foule et de se rendre à Lavatoggio, son pays d'origine, où les électeurs de 9 communes sont là qui l'attendent avec leur mai, pour lui faire les plus chaleureuses ovations.

M. la député est conduit à Lavatoggio, en compagnie de M. Matteï notre sympathique maire, sur une voiture enguirlandée de fleurs et de drapeaux.

Impossible de décrire les ovations qu'il reçoit sur son passage. Partout ce ne sont que des vivats, des détonations de mousqueterie. Des petites filles habillées de blanc accourent à son devant pour lui offrir des bouquets de fleurs.

Pour la Cie d'Or.

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour 1906 :

Réserve

pour le grade de lieutenant, MM. les sous-lieutenants : Antonini, du rég. d'Avignon ; Arrighi, Carlotti, Casabianca, du rég. de la Corse ; Bozzini, du 40e cuirassiers ; Cervoni, du rég. d'Auxerre ; Constantini, du 19e dragons ; Dalsur, du rég. de Corse ; Finali, du rég. de Toulon ; Gianoboli, du rég. du Cahors ; Lucca, du 15e dragons ; Olivi, du 2e zouaves ; Peretti, Romanetti, Tomasi, du rég. de Corse.

— M. Lenti, sous lieutenant de réserve au 54e rég. d'inf. colonisable, est classé pour le grade de lieutenant.

Armée territoriale

pour chef de bataillon, MM. les capitaines Agostini, du 24e ; Mannoni, Santini, du 116e ; Emilli, du rég. de Chartres.

pour le grade de capitaine, MM. les lieutenants : Calvelli, du 108e ; Debernardi, du 91e ; Maiani, du 21e ; Vidossi, du 11e bat. de zouaves ; Venturi, du 118e ; Campana, Donati, Franceschetti, Gregory, Ottaviani, Simeoni, du 116e.

Pour le grade de lieutenant, MM. les sous-lieutenants : Casalta, du 21e ; Crosicchia, du 92e ; Frediani, du 47e ; Nattone, du 2e zouaves ; Moretti, du 69e ; Muracciole, du 120e ; Petrignani, du 34e ; Poli, du 16e ; Santini, du 37e ; Scoffoni, du 30e ; Gratiani, du 116e ; Ciprissi, du service des remontes, 16e région.

— M. Bonavia, officier d'administration du 2e classe du service des subsistances militaires, du cadre auxiliaire de la 15e région, est classé pour le grade d'officier d'administration de 1re classe.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 mai

Thermomètre — 7 heures du matin + 10 8 à midi + 21 5 à 6 heures du soir + 19 6 Maxima + 24 3 Minima + 12 2.

Baromètre — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 765 mm. 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. E. faible Dans l'après-midi, NO modéré

Etat du ciel, découvert.

Hygromètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Les Corses à Madagascar

M Pierre Lanfranchi, paysan adjoint du canton de la Trésorerie d'Algérie, vient d'être promu au grade de Paysan particulier.

Notre compatriote, qui appartient au Ministère des Colonies depuis 1880, avait été mis à la disposition du Gouvernement Général de Madagascar dès 1897, au lendemain même de l'occupation française. Successivement, payeur des places de Majunga, Diégo-Suarez, Fianarantsoa, et chef de la comptabilité du Trésor de la Colonie, M. Lanfranchi s'est partout distingué par son affabilité, sa droiture et son activité. Aussi, son avancement est il bien mérité.

En annonçant cette nouvelle à ses nombreux amis, nous sommes heureux de pouvoir adresser nos plus vives félicitations à M. Lanfranchi, qui jouit actuellement d'un congé bien gagné, à Omessa, son pays natal.

⁂

Assistance Publique

Les membres de la dite société sont priés de vouloir bien assister, porteurs de leur brassard, à l'enterrement de feu Casteli Pierre-Toussaint, leur camarade.

La levée du corps aura lieu le lundi [28 courant, à 8 heures et demie.

On se réunira au Siège Social à 7 heures et demie très précises.

⁂

Avis

Il a été perdu, le 8 mai, à San Nicolao, un mulet, robe châtain, sabots de devant malades, taille 1 mètre 41.

Prière de donner renseignements à M. Jean-Joseph Giorgi, négociant, à San Nicolao.

⁂

Violon municipal

La police a retiré au violon municipal le sieur M. J. qui, après s'être fait servir à boire dans une buvette du cours Favalle, et à manger dans un restaurant de la place d'Armes, avait quitté ces établissements en oubliant de régler sa note.

M. J. a opposé, en outre, une vive résistance aux agents au moment de son arrestation.

⁂

Accident de bicyclette

Un jeune potache, descendait hier soir, vers 5 heures, le boulevard à une vitesse qui ne devrait pas être tolérée par la police, lorsque, arrivé devant la brasserie des Platanes, il renversa une jeune élève du pensionnat Ponzevera ; lui-même a ramassé une belle belle.

Les deux victimes de cet accident ont été relevés sains et saufs.

⁂

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Départ : Vap. anglais, « James Soar, » cap. Th. Edmunds, à destination de Londres et Liverpool.

⁂

Mots de la fin

Un amateur entre au bureau de poste de Bastia, pour faire un envoi d'argent.

Ecrivit de la lenteur de l'employé auquel il s'adresse, il ronchonne :

— Sapristi, vous y mettez le temps pour remplir un mandat.

L'employé, qui le reconnaît, d'un air rogue.

— Je vous conseille de parler, vous qui mettez quatre ans pour remplir le vôtre !

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoraggio.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Avis

Le Docteur Filippi, de Ville-di-Paraso, informe ses clients qu'il vient de s'établir à l'Ile Rousse et qu'il prend le cabinet de consultations de M. le docteur Santelli.

⁂

Avis aux viticulteurs

M. Barthélemy Boggini, à Bastia, cours Docteur Favalle, a l'honneur d'informer MM. les Viticulteurs, qu'il est seul dépositaire du « Paiverisateur le Parfait » reconnu supérieur aux autres, au prix de 30 f.

AVIS

Le Maire de la ville de Bastia, a l'honneur de prévenir le public que le rôle sur la taxe des chiens année 1906 est en recouvrement à la recette municipale à partir de ce jour.

Bastia, le 25 Mai 1906.

Le Maire.

Grand Café Andreani

Nouvelle Direction

JEAN-ÉTIENNE MATTEI,
Ancien comptable de la Maison Ornano
et JEAN MATTEI,
Industriel

Grand assortiment de liqueurs de 1re marque. — Bière Gruber. — Glaces tous les jours.

En lecture tous les grands journaux de Paris.

MAISON ROGIALLI

Tailleur

Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peigné Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

VIN DU NEBBIO

Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve.

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,60 à 1 fr. la bouteille (verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
1 fr. 25 la flasco de 2 litres 1/2 environ
Vins mousseux 1 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 1 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 50.
Vin de Malaga à 1 fr. 50.
Vin Madère, Gattinara, 1,fr. 50.
Apéritif « Le Fol » à 1 fr. 25.
Quinquina « Pasquet, » à 1 fr. 25.
HUILE D'OLIVE pure garantie
1 franc le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
La Maison prête le matériel à titre gracieux.

Dépositaire de la Société Hollandaise, — Planches de Pin laricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toutes dimensions sur commande.
Scierie de bois de pin, blanche 1 fr. le cent

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00282

Au « Journal Officiel »

Postes et Télégraphes

Paris, 27 mai.

M. Ruff, directeur des postes et télégraphes, à Ajaccio, est nommé en la même qualité, à Avignon.

M. Pujol, inspecteur sédemaire, à Bordeaux, est nommé directeur des postes et télégraphes, à Ajaccio.

ÉLECTIONS SENATORIALES

Meurthe-et-Moselle

Paris, 27 mai.

Les électeurs sénatoriaux de ce département étaient appelés aujourd'hui à élire un sénateur en remplacement de M. Marquis, républicain, décédé.

Deux candidats étaient en présence. M. le général Langlois, libéral, et M. Denis, maire de Toul, radical.

Au premier tour, les voix se sont ainsi réparties :

Inscrits : 986. — Votants : 980

Le général Langlois a obtenu 535 voix.

M. Denis, 440.

Le général Langlois est élu.

⁂

Aux élections du 7 janvier dernier, M. Marquis, républicain, avait été réélu, au deuxième tour de scrutin, par 399 voix contre 304 à M. Denis, radical, et 274 à M. Papelier, progressiste.

Inauguration du Monument
AU COMMANDANT LAMY
à Alger

Alger, 27 mai.

Aujourd'hui a eu lieu, à Alger, l'inauguration du monument élevé à la mémoire du commandant Lamy, l'héroïque vainqueur du sultan noir Rabah.

Ce monument, qui consiste en un simple fût de pierre, surmonté du buste du vaillant officier, représente le juste tribut d'hommage de l'Afrique française reconnaissante à l'admirable explorateur auquel nous devons la conquête définitive et la pacification du Soudan.

Cette cérémonie était présidée par le Gouverneur général de l'Algérie qui a prononcé un beau discours.

« Le commandant Lamy, dit-il, incarna une des plus belles figures de l'armée française moderne. Sa vie, toute d'action, d'énergie et de droiture, est un exemple pour nos jeunes officiers ; elle leur montre ce que peut la poursuite obstinée d'une grande idée, lorsqu'on possède au même degré que cet excellent soldat, le sang-froid, l'initiative et le sentiment de la responsabilité. »

UNE FÊTE MUTUALISTE

M. Léon Bourgeois à Châtillon

Châtillon, 27 mai.

M. Léon Bourgeois, ministre des Affaires étrangères, a présidé aujourd'hui une fête mutualiste à Châtillon-sur-Chalaronne.

A cette occasion, il a prononcé un discours dans lequel il a fait ressortir les bienfaits de la Mutualité.

Une belle ovation a été faite à M. Bourgeois.

Conseil de Guerre de Paris

Condamnation d'un Polytechnicien

Paris, 27 mai.

Après des débats aussi longs qu'émouvants, le Conseil de guerre, siégeant à Paris, a condamné, la nuit dernière, à deux ans de prison et à 100 francs d'amende le polytechnicien Lauret qui avait touché, à l'aide de fausses signatures, plusieurs valeurs ou mandats appartenant à ses camarades de l'Ecole.

Le conseil de guerre a fait bénéficier Lauret de la loi de sursis pour l'amende seulement.

LE MARIAGE du Roi d'Espagne

Les Représentants de l'Angleterre

Paris, 27 mai.

Le prince et la princesse de Galles, qui représenteront les souverains anglais au mariage, sont arrivés hier soir à Paris.

Le prince de Galles a été reçu à dix heures et demie par le Président de la République.

Aussitôt après cette entrevue, il quittait Paris, avec la princesse, dans l'un des wagons du roi d'Angleterre, en compagnie de lord Cranat.

Les Représentants du Danemark

Paris, 27 mai.

Le comte de Fœs ; M. Krag, gentilhomme de la Chambre ; et M. Krieger, capitaine des gardes du corps, ont quitté Paris aujourd'hui pour se rendre à Madrid, où ils représenteront le roi de Danemark au mariage de S. M. Alphonse XIII.

Les Banquets

M. POINCARÉ
à Commercy

Paris, 27 mai.

Un grand banquet a été offert aujourd'hui, à Commercy, aux députés républicains de la Meuse.

M. Poincaré, ministre des finances, a prononcé un discours.

« Le ministère, dit-il, a mis fin à l'agitation créée à l'occasion des inventaires, et a rétabli la paix à l'intérieur.

« La France a approuvé la loi de Séparation.

« Il est du devoir de la nouvelle Chambre de faire disparaître le déficit dans nos finances.

« L'établissement de l'impôt sur le revenu ne suffira pas à remédier à une situation financière très difficile.

« Il faut dire la vérité au pays, et servir, avec plus de passion que jamais, la République et la Patrie. »

M. BARTHOU
à Bagnères de Bigorre

Paris, 27 mai.

Un banquet a été offert aujourd'hui à M. Barthou, ministre des Travaux publics et des Postes et Télégraphes, par les comités républicains de Bagnères de Bigorre.

M. Barthou a pris la parole.

Après avoir parlé du résultat des élections législatives, le ministre a annoncé que le projet de l'impôt sur le revenu, préparé par le gouvernement, tendrait à la répartition des charges pesant sur l'agriculture.

M. SARRIEN
à Charolles

Au banquet qui lui a été offert à Charolles, M. Sarrien, ministre de la Justice et président du Conseil, a prononcé aujourd'hui un discours-programme.

« Le pays, a-t-il dit, ne s'est pas laissé intimider ni par les émeutes suscitées à l'occasion des inventaires des églises, ni par les désordres au sujet des grèves.

« La victoire a été remportée grâce à l'union de tous les républicains.

« La République est le régime du progrès incessant. Les lois sur la réforme fiscale et l'équilibre du budget doivent appeler votre attention.

« Nous devons étudier les moyens d'assurer plus de stabilité dans les contrats du travail, et d'associer ensemble le capital et le travail.

« J'ai accepté, dit-il en terminant, le fardeau du pouvoir qu'il me faudra remettre, bientôt peut-être, en des mains plus jeunes.

« La Chambre décidera si le Cabinet actuel doit rester au pouvoir. »

EN SUISSE

Le départ de notre Ambassadeur

Berne, 27 mai.

M. Raindre, ambassadeur de France à Berne, a présenté hier ses lettres de rappel au Président de la Confédération.

Le conseil fédéral a offert aujourd'hui un déjeuner d'adieu à notre ambassadeur.

EN RUSSIE

LA DOUMA

Le programme ministériel. — Ordre du jour de méfiance. — La démission du cabinet demandée. — Le conflit.

Saint-Pétersbourg 27 mai.

Le conflit entre le gouvernement et la Douma d'empire n'a pas tardé à éclater.

A la séance d'hier, M. Goremykine, président du conseil des ministres, a exposé le programme du cabinet.

Ce programme étant opposé à celui de la Douma, les députés n'ont pas hésité à repousser entièrement les déclarations de M. Goremykine, et à émettre un vote de méfiance.

Les députés ont demandé, en outre, la démission du Cabinet.

Ce vote a causé une vive émotion, car on s'attend d'un jour à l'autre à des événements très graves.

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures
GLACES

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Michel Passalacqua, née Cicheri ; M. et Mme Pierre Cicheri, et leurs enfants ; M. et Mme Antoine Cicheri, et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Cicheri ; M. et Mme Louis Cicheri ; M. et Mme Sanguinetti, née Cicheri, et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Campodonico, lieutenant des douanes, et leurs enfants ; M. Emile Campodonico, capitaine au long-cours.

Les familles Passalacqua, d'Italie ; Cicheri, Sanguinetti, Campodonico,

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Michel Passalacqua

Négociant

leur époux, beau-frère, oncle, décédé, le 27 courant, à l'âge de 74 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 28 mai, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 18.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Mme veuve Antoinette Soletti ; Mme Lavaggi, née Soletti ; M. Ange Soletti ; M. l'ascal Lavaggi, et ses enfants ; Mme veuve Carbonnis, née Soletti, et ses enfants ; M. et Mme Jean Soletti, et leurs enfants, de Marseille ; M. et Mme Michel Soletti, et leurs enfants, de Marseille ; Mme veuve Dominique Soletti, née Bartoli, et ses enfants de Marseille ; M. Ange de Nari, et ses enfants ; M. et Mme François Barbaggi, et leurs enfants.

Les familles Soletti, Doumiati, Bonelli, Poggi, Paulet de Marseille, Sicurani,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Sauveur Soletti

leur époux, père, frère, beau-père, beau-frère, grand père, oncle, cousin, décédé à l'âge de 74 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu lundi, 28 mai, à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Neuve Saint Roch, 4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La société des Marins de Saint-Erasme prévient les membres de la dite société de se rendre lundi, 28 du courant, à 8 heures du matin, dans la salle des délibérations pour assister à l'enterrement de feu Sabiati, membre de la société.

Tout accédant qui manquera à l'appel sera puni d'une amende de 1 franc.

POUR les Prosecrers,
LUCCIONI

Pharmacie Teillict

10, Bd du Palais, Bastia

Emulsion normale d'huile de foie de morue aux hypophosphites de soude et de chaux.

Le litre 2 fr 25, le 1/2 litre 1 fr. 25.

Huiles pures de Foie de morue.

NESTLÉ
LACTÉE
Aliment préféré des enfants.

68 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD CORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

La Peine du Talion

II

— Un service, répète Léopold, qui se redresse et paraît grandir ; parlez Madame, et faillit-il aller au bout du monde...

— Je ne vous enverrai pas si loin, interrompit la jeune femme en essayant de sourire ; je ne réclamerai de votre complaisance que ce qu'il en faut pour aller d'ici à l'Opéra.

— J'y vais à l'instant, Madame... dès que l'aurai reçu vos ordres.

Clémence hésita un instant, et peut-être, en examinant la physionomie rayonnante de son nouveau serviteur, se repentit-elle de sa démarche ; mais la jalousie l'emporta sur la réserve.

— Je désire savoir si M. d'Epernon est à l'Opéra, dit-elle, en cachant son embarras sous un air d'insouciance.

En voyant un message pour lequel son imagination rêvait déjà quelque but héroïque, aboutir le plus bourgeoisement et le plus mortellement du monde à un mari, Trélon sentit tomber son exaltation.

— Et que dirai-je à M. d'Epernon ? demanda-t-il d'une voix dolente.

— Rien, répondit la jeune femme, aussi amabilité. On vient de former un quadrille dans l'autre salon, et personne n'a invité mademoiselle Dalegny.

— Reste elle est bonne ! répondit le jeune homme d'une voix plaintive.

— A peine. D'ailleurs où serait le mérite, si elle était jolie ?

Léopold jeta un regard farouche sur la danseuse en disponibilité, mais n'osa faire aucune nouvelle objection, car il était à l'âge heureux où l'on regarde l'obéissance passive comme un moyen de succès auprès des femmes, et comme un titre à leur reconnaissance. Un moment après l'Etat-nat furieux et la jeune fille radieuse ravoscèrent le salon pour se rendre à la contredanse.

Débarrassée de son messager, madame d'Epernon se tourna de côté de Sordeuil et lui désigna, d'un regard impérieusement expressif, le fauteuil vacant auprès d'elle. George obéit en homme expérimenté ; il fit le tour du salon, adressa la parole à plusieurs personnes et finit par se trouver assis à son ancienne place, sans qu'on eût remarqué cette manœuvre.

— Qu'avez vous donc ce soir ? lui demanda la jeune femme d'une voix accentuée ; vous paraissez triste.

— Ne sais-je pas exilé ? répondit-il en attachant sur elle son regard scrutateur.

— Vous ne l'êtes plus ; ainsi soyez aimable et tâchez que je le devienne, car l'ennui et la maussaderie de cette soirée m'ont gagnée malgré moi.

— Croyez-vous maintenant que je vous sois dit la vérité, demande Sordeuil, décidé à reprendre d'un seul pas le terrain qu'il avait perdu quelques instants auparavant.

— Pas un mot sur lui, interrompit Clémence avec emportement ; parlez moi de vous, de moi, de tout ce que vous voudrez, mais de lui jamais.

— Jamais de lui, toujours de nous ! répondit l'ennuyé empressé d'acquiescer à cette convention.

Mal à l'aise que son interlocuteur ! veuillez seulement vous assurer de sa présence... Vous le trouverez peut-être aux baignoires.

L'étudiant s'inclina et partit, aussi disposé qu'autrefois au pouvoirant d'armes qui, après avoir chassé en songe l'éperon d'or de la chevalerie, se serait réveillé page comme devant.

Sordeuil avait repris sa position près de la table d'écarté, et de là il avait suivi des yeux, avec une curiosité mêlée d'impatience, la manœuvre de son frère. Pendant tout le temps que dura l'absence de celui-ci, Clémence affecta de ne pas regarder de ce côté, et se mêla à la conversation du groupe dont elle faisait partie ; mais, malgré ses efforts pour paraître calme, l'altération de ses traits attestait une émotion extraordinaire. Au bout d'une demi-heure, le messager était revenu.

— Madame, dit-il en essuyant une assurance cavalière, M. d'Epernon est en effet à l'Opéra.

La jeune femme pâlit et sourit en même temps. Tout autre qu'un écolier eût compris et fût devenu muet ; le candide Léopold poursuivit résolument :

— Je l'ai trouvé, ainsi que vous le pensiez, aux baignoires, loge n° 13.

— Seul ? demanda Clémence d'une voix à peine distincte.

— Seul ! non pas vraiment, reprit l'étudiant d'un air fin ; il y avait dans la loge deux belles dames, madame Jarreval et sa sœur.

Madame d'Epernon ne répondit pas, sa main, en se contractant, brisa son éventail. Le jeune homme n'aperçut de rien ; il s'en fallait aussi on regarde beaucoup sans voir.

— Lorsque je suis arrivé à l'Opéra, continua-t-il pour soutenir la conversation, on jouait le second acte de « Guillaume Tell ». Nourrit et madame Damoreau divisaient leur rôle ; vous savez, Madame, le duo que vous chantez si bien, et que j'ai essayé une fois avec vous.

Tout en parlant, Léopold, persuadé que le message qu'il venait d'accomplir lui donnait droit à une récompense, et s'enhardissant à la réclamer, se penchait pour prendre possession d'un fauteuil ; mais il eut eu le temps de s'asseoir, Clémence lui dit d'un ton bref :

(*A suivre*).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la CRÈME SIMON
POUDRE SAVON SIMON
MÉDAILLES d'OR, Paris 1900
J. SIMON, 59, rue de Rochechouart, PARIS

BILLETS de LOTERIES REMBOURSES

Envoi 20 f. 25 : 5 billets Colmar, pour un tirage de Loterie quelconque contenant 10, 100, 500 billets, etc., etc., etc., brochures et renseignements gratis. Si vous ne gagnez pas, vous recevrez 10 francs. Si vous gagnez, vous recevrez ce que vous aurez gagné, plus 10 francs. Si vous ne gagnez pas, vous aurez vos billets pour vos étrennes. Si vous gagnez, vous aurez vos billets pour vos étrennes. Si vous ne gagnez pas, vous aurez vos billets pour vos étrennes. Si vous gagnez, vous aurez vos billets pour vos étrennes.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Prix modérés

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., brochos or et argent 1er titre de devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets l'endetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or parents 18 Karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, la seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

4 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle. Allégories (Salon de 1870).

sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr

sur papier Blanc — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES

Sambuccucio d'Alando (Salon de 1878).

Sampiero Corso.

Pascal Paoli.

Napoléon Bonaparte

sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr

sur papier Chine, format 40×30 (Réduite). 2 fr

EN VENTE :

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.

A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI

Demandez dans tous les Cafés LA CÉDRATINE de la Maison E. MATTEI et Cie. Liqueur très agréable des gourmets.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste

du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer sur la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs scellements.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation

à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti

Un très grand nombre de personnes ont déjà reçu santé et la conservent par l'usage des PILULES DÉPURATIVES de GOLVIN

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Furoncles, Engorgements, Les répandus, Glandes, Maux de tête, Perte d'appétit, Essoufflements, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.

M. Pierre Sabatier, Pharmacien de 1re classe, 20, rue Saint-Denis, 20 PARIS

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies

A VENDRE

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

A VENDRE

Feuilles de mûriers du domaine de Pinoto.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie. Bastia.

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

MESDAMES

Vous économiserez sûrement

400 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Ces organes ne publient aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestie Tranquillité et détient de ses modèles

6 francs par an au lieu de 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Patron en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

JOURNAL HEBDOMADAIRE illustré

Chroniques, Romans, Modes, Causeries d'Art, Musique, Concours, etc.

La Famille

600 000 LECTEURS

PATRONS GRATUITS

15c par 52 pour

7, rue Cadet

PARIS

Indispensable Campagne

Faire d'un abonnement un livre à deux francs par mois, c'est le tour de force que réalise dans toutes les campagnes la publication d'un journal pour tous les habitants des campagnes, qui n'avait pas encore été tentée par la presse périodique. Cette publication est l'**ALMANACH de la GAZETTE du VILLAGE**

Un joli volume in-8° de 320 pages, illustré pour tous les Cafés et dans toutes les Gares

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime : romans mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 346, rue Rochechouart, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements le Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MARDI, 29 MAI 1906 — N° 146

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et signées aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	4 fr.	8 fr.
Autres Départ.	3 fr.	6 fr.	12 fr.

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Restitut.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 03 m. — Coucher, 6 h. 55 s.

Premier quar., le 30. — Pleine Lune, le 6.

Fête de Demain : Saint

28 MAI

Les Curiosités de la Semaine

Le silence est d'or.

Il n'est pas douteux qu'une pipe remplace souvent avec avantage la conversation, et que, sous l'influence du tabac, deux hommes puissent éprouver le plus grand plaisir dans la compagnie l'un de l'autre, avec un très petit nombre de mots.

Les deux champions du silence, sous ce rapport, furent peut-être Denoyson et Certy'e.

Quand le poète visitait le philosophe dans sa chambre de Chelsea, il ouvrait la porte, disant : — Bonjour, Tom ! — Bonsoir, Alfred ! — Les chaises étaient alors rapprochées du feu, les pipes bourrées et allumées, et pendant deux heures on n'entendait plus le moindre bruit, excepté de temps en temps le bruit d'une pipe secouée contre la grille du feu Puis : — Bonne nuit, Tom ! — Bonne nuit, Alfred ! La séance était levée. Les deux hommes déclaraient le lendemain qu'ils avaient passé une charmante soirée ensemble.

L'ivrogne et l'archiduc.

L'archiduc Ladovic-Salvator d'Autriche faisait une promenade en auto dans la campagne aux environs d'Athènes, lorsqu'il vit un homme choir d'une charrette qui allait passer sur le corps du malheureux.

L'archiduc se jeta au-devant du cheval, l'arrêta net, et releva l'homme.

Celui-ci, épouvantablement ivre, remercia le voyageur, et tirant de sa poche une pipette de quatre sous, la lui offrit.

L'archiduc prit la pipette, donna au charretier un florin en échange. Alors le visage du bonhomme, déjà fort illuminé, s'empourpra encore de plaisir.

— Tu es un brave garçon, dit-il, et nous ne pouvons nous quitter ainsi sans trinquer ensemble...

Mais l'archiduc s'excusa, remonta en auto et partit en pensant, non sans amertume, qu'un florin n'est jamais perdu... pour un marchand de vin.

La rose et le réséda.

La rose est-elle toujours aussi dans le monde délicat des fleurs ? Voilà que les fleurs — dont le rôle charmant fait, en tout temps, de répandre des senteurs suaves et de réjouir la vue — commencent à se bouder. Un naturaliste vient d'observer ce fait étrange, c'est que la rose et le réséda ne pouvaient... se sentir. Dès que le hasard les mit en présence dans le même vase, elles meurent de dépit. Au bout d'une demi-heure, elles se fanent ; et au bout d'une heure, elles tombent vaincues, tandis que les autres fleurs du bouquet se portent à merveille. Sont-ce jalousies ? On ne sait : le naturaliste ne nous le dit pas.

Tenons nous bien.

Les prophètes du temps présent s'étant réunis en congrès à Londres, dans l'Exeter Hall, y ont ce qu'il résulte de leurs premières délibérations.

D'abord, la fin du monde se produira le 2 mai 1929 (à minorité s'était prononcés en faveur du 9 avril 1931) Avant sept ou huit années, l'Europe sera partagée en dix rois aux allés qui saisonnent la vesse d'un antéchrist. Celui-ci portera le nom prédestiné de Napoléon.

Ce Napoléon fera son entrée dans le monde sous le nom de « roi de Syrie. » La France aura l'honneur de sa première visite. Il la conquerra et étendra bien d'autres puissance sur les dix autres royaumes.

Le nouveau Napoléon voudra se faire adorer comme Dieu, d'où la fondation d'une nouvelle religion... Nous ne signalons, bien entendu, que l'essentiel. C'est suffisant, sans compte, pour vous rassurer.

Le progrès en Amérique.

On sait que les Américains ont le monopole des maisons extraordinaires. *La dernière, construite par* ces gens entreprenants, est haute de dix étages et offre une particularité qui vaut la peine d'être relatée. Elle permettra à tous les locataires de monter chez eux en automobile.

Chaque appartement comporte, en plus des pièces nécessaires pour un appartement confortable, une remise pour auto, avec chambre pour le chauffeur et petit atelier de réparations. En quelques minutes, un ascenseur de vastes dimensions monte la voiture, avec les voyageurs à bord, de la rue jusqu'à tous les étages de l'immeuble.

C'est commode, mais dangereux quelquefois.

Le « clou » automobile.

Les habitués des champs de courses des environs de New-York n'ont pas été médiocrement étonnés, la semaine dernière, en voyant arriver un automobile énorme, orné d'une enseigne sur laquelle s'étalaient ces mots : « Mont de Piété. »

C'était le premier « Mont-de-Piété » automobile. C'est un prêteur *sur gages new yorkais qui en a eu* l'initiative, et les opérations des premières journées ont été fructueuses. Ce philanthrope prête pendant les courses aux joueurs auxquels il ne reste plus assez d'argent pour se rattraper, et après les courses à ceux qui n'ont plus de quoi rentrer chez eux. Comme gages, il accepte principalement des montres et des bijoux.

La voiture est une 40 HP. Sur le devant, il y a un bureau avec guichet, dans lequel se tient un employé ; à l'arrière se trouve le patron avec son coffre-fort.

En présence du succès qu'il a eu, l'inventeur du Mont de Piété automobile va faire construire plusieurs voitures similaires.

Un chien au téléphone.

Un monsieur et une dame de province arrivaient, il y a quelque temps, à Berlin, en compagnie d'un caniche tendrement aimé sur lequel se concentrait toute l'affection de ce couple sans enfants. Au bout de quelques jours, l'animal disparut malencontreusement sans que l'on pût savoir où il était passé.

Les recherches qu'on entreprit immédiatement ne donnèrent aucun résultat, et le provincial, ramené dans son pays par le devoir de ses affaires, dut quitter Berlin sans son inséparable compagnon. Il laissait toutefois à un ami le soin de rechercher châtiment l'enfant prodigue.

Or, il y a deux jours, l'ami de Berlin trouva, par hasard, dans une pauvre maison, un chien caniche qui, vraisemblablement égaré, s'y était réfugié et y était demeuré faute d'autre gîte. Le Berlinois pensa que ce pouvait être là le chien perdu, mais comment, en l'absence des maîtres, s'assurer sans risque de mépriser de l'identité de l'animal ? Quel connu si le chien, une fois expédié chez ses prétendus maîtres, se trouvait en étranger, n'ayant avec l'égaré rien de commun qu'une ressemblance plus ou moins frappante ?

L'ami du provincial imagina alors l'expédient suivant, dont on ne saurait manquer d'admirer l'ingéniosité. Il téléphona au propriétaire de la bête, et appliquant l'appareil récepteur aux oreilles de la bête, attendit que son ami voulût bien appeler le chien par son nom. Dès que ce dernier entendit la voix de son maître, il se mit à aboyer joyeusement en donnant des signes non équivoques de jubilation.

Le chien fut immédiatement renvoyé à son maître qui avait déjà entendu, par téléphone, les abois ments joyeux de son fidèle compagnon.

PIPELET.

HEUREUSE INITIATIVE

On a jadis reproché à l'Université de manquer de souplesse et de ne pas se plier assez facilement à toutes les exigences de la vie moderne. Le but exclusivement poursuivi par le personnel enseignant de nos lycées et collèges était, dit-on, de faire des bachelliers. Tous les jeunes gens qui ne se destinaient point aux carrières libérales ou qui n'avaient point l'ambition de devoir un jour tout connaître, mais qui étaient désireux de passer quelques années dans nos établissements d'enseignement secondaire avant de se livrer au commerce, à l'industrie et à l'agriculture, ne recevaient pas dans ces établissements la culture qu'ils y étaient venus chercher. De là l'éloignement des lycées et collèges de toute une élite de qui allait chercher ailleurs ce que l'Etat était impuissant à leur procurer.

C'est là un argument sur lequel on s'est particulièrement appuyé lorsqu'il s'est agi de créer, en face et en dehors de l'Université, des établissements d'enseignement dépendant de l'Etat, mais que l'on crut bon, pour éviter les inconvénients signalés, de rattacher au ministère du commerce.

Nous avons eu, à différentes reprises, l'occasion de nous expliquer, ici même, sur cette rivalité soigneusement entretenue par ceux qui y avaient intérêt, entre les écoles primaires supérieures, lycées et collèges d'une part, les écoles professionnelles, les écoles supérieures du commerce de l'autre. C'est un sujet sur lequel nous n'avons pas l'intention de revenir aujourd'hui.

Il est malheureusement certain que le personnel dépendant du ministère de l'instruction publique a opposé quelque résistance aux tentatives de réformes qui ont eu pu être faites pour rendre plus modernes l'enseignement et les programmes. On lui demandait de rompre, du jour au lendemain, avec des habitudes prises, de tenir compte des nécessités jusque là négligées, sinon complètement ignorées, et de s'adapter presque sans transition à des besoins nouveaux.

C'était un bouleversement complet dans les habitudes, les programmes, les méthodes, et il n'y a rien de surprenant que la résistance ait été grande. Mais, depuis que l'on a fait ailleurs ce que l'Université n'avait pas voulu faire tout d'abord, il s'est trouvé dans son sein des hommes d'initiative qui ont compris que l'on ne pouvait sans danger conserver un système d'enseignement se répondant plus aux nécessités de notre époque. Une campagne active et énergique a été menée dans la France, le Parlement s'est saisi de la question. Des modifications nombreuses et importantes apportées dans les programmes et les méthodes en 1902 ont montré que l'Université n'était pas systématiquement opposée aux réformes et aux améliorations.

Mais quelques uns de ses membres ont fait plus. Non contents d'appliquer et de mettre en pratique les idées qui ont inspiré la dernière réforme, ils ont voulu aller plus loin et ont pris eux-mêmes l'initiative d'une transformation complète de notre enseignement public. Frappés de ce qu'il existe entre nos différents établissements la culture qu'ils y étaient venus chercher. De là l'éloignement des lycées et collèges de toute une élite de qui allait chercher ailleurs ce que l'Etat était impuissant à leur procurer. Non contents d'appliquer et de mettre en pratique les idées qui ont inspiré la dernière réforme, ils ont voulu aller plus loin et ont pris eux-mêmes l'initiative d'une transformation complète de notre enseignement public. Frappés de ce qu'il existe entre nos différents établissements la culture qu'ils y étaient venus chercher. De là l'éloignement des lycées et collèges de toute une élite de qui allait chercher ailleurs ce que l'Etat était impuissant à leur procurer.

Nous avons eu, à différentes reprises, l'occasion de nous expliquer, ici même, sur cette rivalité soigneusement entretenue par ceux qui y avaient intérêt, entre les écoles primaires supérieures, lycées et collèges d'une part, les écoles professionnelles, les écoles supérieures du commerce de l'autre. C'est un sujet sur lequel nous n'avons pas l'intention de revenir aujourd'hui.

Il est malheureusement certain que le personnel dépendant du ministère de l'instruction publique a opposé quelque résistance aux tentatives de réformes qui ont eu pu être faites pour rendre plus modernes l'enseignement et les programmes. On lui demandait de rompre, du jour au lendemain, avec des habitudes prises, de tenir compte des nécessités jusque là négligées, sinon complètement ignorées, et de s'adapter presque sans transition à des besoins nouveaux.

C'était un bouleversement complet dans les habitudes, les programmes, les méthodes, et il n'y a rien de surprenant que la résistance ait été grande. Mais, depuis que l'on a fait ailleurs ce que l'Université n'avait pas voulu faire tout d'abord, il s'est trouvé dans son sein des hommes d'initiative qui ont compris que l'on ne pouvait sans danger conserver un système d'enseignement se répondant plus aux nécessités de notre époque. Une campagne active et énergique a été menée dans la France, le Parlement s'est saisi de la question. Des modifications nombreuses et importantes apportées dans les programmes et les méthodes en 1902 ont montré que l'Université n'était pas systématiquement opposée aux réformes et aux améliorations.

Mais quelques uns de ses membres ont fait plus. Non contents d'appliquer et de mettre en pratique les idées qui ont inspiré la dernière réforme, ils ont voulu aller plus loin et ont pris eux-mêmes l'initiative d'une transformation complète de notre enseignement public. Frappés de ce qu'il existe entre nos différents établissements la culture qu'ils y étaient venus chercher. De là l'éloignement des lycées et collèges de toute une élite de qui allait chercher ailleurs ce que l'Etat était impuissant à leur procurer.

---

108 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

— C'est bien. Faites atteler le phaéton, seulement vous le conduirez, car je ne m'en sens ni l'envie ni la force, et vous me mènerez où vous voudrez.

Duffost s'attendait à ce que le comte eût dit comme toujours.

— Le phaéton est attelé, dit-il, j'avais donné des ordres à l'écurie.

Ils montèrent dans la légère voiture.

Le domestique prit les guides et le maître s'installa auprès de lui, enveloppé dans des couvertures sous lesquelles il grelottait, malgré la chaleur vivifiante d'une belle journée d'automne.

Le phaéton s'engagea dans l'avenue de Neuilly et gagna l'Arc de Triomphe où il prit la route du parc Monceau.

Quand on fut dans le parc, Duffost mit son cheval au pas.

A côté de lui, son maître bâillait d'ennui, en regardant avec nonchalance les jolies accompagnés, les uns de leur femme, les autres de leur mère.

Et plus il les examinait, plus le comte devenait sombre.

Que n'eût-il pas donné, lui, pour être le père d'un bel enfant comme ceux-là ?

Mais, hélas ! cette joie lui était refusée.

Sa femme, qu'il adorait, le haïssait, et sa répugnance qu'il lui inspirait, si cruelle pourtant, c'était peut-être un bonheur, car s'il elle eût consenti à remplir ses devoirs d'épouse et qu'il eussent donné le jour à un enfant, ce n'aurait pas été, au lieu d'un chérubin rose, joufflu et brillant de santé, comme ceux qui jouaient dans le parc, qu'un pauvre être faible, souffrant, rachitique, inondé, enfin, comme son père !

— Rentrons, Duffost, murmura le malheureux, tout ce que je vois, au lieu de me distraire, me fait mal.

— Que monsieur le comte attende encore quelques instants, dit Duffost, et il rencontrera, je l'espère, la distraction que je lui ai promise.

En prononçant ces mots, le domestique jetait autour de lui des regards cherchours.

Enfin, il s'écria, ayant trouvé :

— Tenez, monsieur le comte, voyez cette jeune femme accompagnée d'une autre plus vieille....

Le comte suivit l'indication du valet et poussa un léger cri de surprise et de joie.

Il venait de reconnaître Suzanne, marchant dans l'allée, auprès de Mlle Rousseau entrée à son service depuis la veille.

— Elle ! Suzanne !... Comme elle est embellie !... ballotta-t-il.

Il y avait longtemps, bien longtemps qu'il ne l'avait revue.

La lettre de faire part annonçant le mariage de Mlle de Prégny ne lui était pas arrivée, par un hasard quelconque.

C'était, nous l'avons dit, Duffost qui lui avait appris qu'elle s'appelait à présent Mme de Cholbes.

Il l'avait quittée jeune fille et il la retrouvait femme dans tout l'éclat de sa beauté qu'augmentaient encore le bonheur et l'amour.

Il frissonna, sentant mieux combien il était chétif et laid en la voyant si radieuse et épanouie.

— Et vous prétendez, Duffost, murmura-t-il à l'oreille du domestique, vous prétendez qu'une pareille créature pourrait m'aimer ?

— Pourquoi pas ? ricana le valet.

Et, juste en ce moment, comme les roues du phaéton frôlaient presque la jupe de Suzanne, il arrêta court le cheval.

Cet arrêt brusque arracha un mouvement de surprise à la jeune femme.

Elle leva la tête et aperçut le comte.

Elle lui sourit, le salua avec grâce et s'apprêta à continuer sa route.

Mais, perdant la notion de l'endroit où il se trouvait, oubliant tout le monde qui les entourait, il chevalit les bras vers elle et poussa un faible cri :

— Suzanne !

Elle demeura une seconde immobile, pâle d'être ainsi interpellée dans un pareil lieu, puis, saluant une deuxième fois, mais plus froidement, elle dit à mademoiselle Rousseau :

— Venez, mademoiselle, venez vite, nous ne pouvons rester ici éternellement.

Et voyant qu'elle s'éloignait, le comte, excité par la crainte de la repentre vitesse, se débarrassa de ses couvertures et, retrouvant de la force et de l'agilité, sauta lestement à terre.

Il l'eut bientôt rejointe.

— Suzanne, dit-il, m'avez-vous oublié et ne voulez-vous de me serrer la main.

De la part de tout autre, elle eût répondu comme il convenait à cette inattendue déplaisante, mais le comte Van Orsten n'était pas un homme comme un autre.

C'était un malade qu'il fallait ménager, un pauvre cerveau à qui l'on devait pardonner ce qui, venant d'un esprit sain, eût été inconvenant.

Elle se retourna et le vit plus défait, plus souffrant, plus misérable que lorsqu'elle l'avait connu.

Il avait l'air si suppliant et si malheureux qu'elle eut pitié de lui.

Retrouvant son sourire, elle lui tendit la main et, lui donnant le nom d'amitié qu'elle lui donnait jadis :

— Henriot, vous ne serez donc jamais raisonnable ? Malsonder ainsi, en plein parc Monceau... Savez-vous que c'est tout à fait incorrect ? Mais je ne vous en veux pas, et la preuve c'est que je vous invite à vous asseoir auprès de moi dans une de ces petites allées ombreuses que nous voyons d'ici. Nous y bavarderons une heure. Depuis si longtemps que je ne vous ai vu, cela me fera plaisir. Avez-vous le temps ? Voulez-vous ?

Le comte était si heureux que, dans son trouble, il ne savait que répondre.

— Une heure... avec vous... à bavarder comme autrefois ! balbutia-t-il.

— Vous ne m'offrez pas le bras ? fit-elle avec malice.

Ce n'était pas, dans son esprit, le bras d'un cavalier, d'un gentilhomme, qu'elle sollicitait.

C'était un appui qu'elle offrait à un malade.

Il rougit de plaisir.

Les paroles tentatrices de Duffost résonnaient encore à son oreille.

Il frissonna voluptueusement au contact de Suzanne, en qui il apercevait maintenant la femme beaucoup plus que l'ange.

— Avez la complaisance de monsieur, dit Duffost, je vais faire trotter un peu le cheval, car il n'est pas sorti hier et a besoin de mouvement. Quand tiendra-t-il que je suis de retour à cette place pour y reprendre monsieur ?

— Mais... dans une heure, n'est-ce pas ? fit le comte en regardant Suzanne.

— Oui, puisque vous voulez bien consacrer ce temps à votre vieille amie, dit-elle en riant.

(A suivre)

rieure, établissements distincts groupés dans une même région, quelquefois dans une même ville, et dont chacun ne réunit pas une clientèle suffisante pour assurer sa prospérité.

C'est de là qu'est venue l'idée de l'école unique dans laquelle se retrouvent tous les enfants d'une même contrée qui, en vue de buts différents, viennent chercher dans cet établissement ou même temps que la culture générale toutes les connaissances dont ils auront plus tard besoin dans la vie et qui leur permettront de se livrer une situation honorable.

Les premières expériences d'une école de ce genre a été tentée dans la petite ville du Cateau, où la collaboration intelligente du maire avec le principal, un homme d'énergie, sut l'et plein de bonne volonté, a permis de donner dans un même établissement des enseignements qui, jusque-là, n'avaient jamais été organisés côte à côte.

Les premiers résultats furent tels que de nouvelles améliorations ne tardèrent pas à être apportées au plan primitif. Le collège avait commencé par organiser une section professionnelle dans laquelle les enfants étaient initiés au travail du fer et du bois. Les hommes qui sont à la tête de la municipalité de Cateau comptèrent à démocratiser davantage encore cet enseignement, et, par une série de mesures prises d'accord avec le principal, M. Barlet, ils y réussirent, puisque d'autres localités se sont préoccupées de suivre l'exemple qui leur était ainsi donné.

J'ai sous les yeux un questionnaire adressé par l'administration du collège à tous les pères de famille et que ceux ci, avant de placer leurs enfants dans l'établissement, sont tenus de remplir. On leur demande à quelle carrière ils destinent leurs fils, de façon que, dans la direction qui sera donnée à leurs études, on tienne compte des indications fournies par les parents et des désirs qu'ils auront exprimés en ce qui concerne l'avenir de leurs enfants. On leur demande, en outre, à quelle époque ils désirent voir terminer les études de jeune gens, et cela en vue de combiner l'enseignement qui leur sera donné, de façon qu'il forme un tout et que l'enfant puisse toujours, et quel que soit le temps passé par lui au collège, tirer un bénéfice de son travail et de ses années d'études. On demande aussi quel examen il préparera et s'il est nécessaire qu'il se prépare un. Cette dernière question suffit, à elle seule, à indiquer dans quel esprit est dirigé le collège; on s'y préoccupe beaucoup plus de faire des hommes utiles à la société et susceptibles de se conduire dans la vie que d'y préparer des bacheliers. Il serait à souhaiter que partout la même question fût posée. Mais il est évident en France le privilège des parchemins que peu de provinciaux aient le courage de dédaigner. La garantie de faire préparer à leurs fils le baccalauréat. On demande enfin si les jeunes gens doivent faire un apprentissage pour un métier, du travail manuel en vue de la préparation à une école d'arts et métiers, ou du travail manuel pour avoir seulement des notions d'utilité pratique. Le plus souvent, les jeunes gens qui ont fait des études secondaires sont incapables d'exécuter le travail manuel le moins difficile; c'est une heureuse idée d'avoir pensé que la formation intellectuelle n'était point exclusive de l'éducation de l'œil et de la main.

Ceux qui auront fait leurs études au collège du Cateau seront ainsi sur leurs carrières des autres établissements universitaires une réelle supériorité.

Mais ce n'est là des réformes dans presque exclusivement au principal. Il en est d'autres qui sont le fait de la municipalité et qui méritent d'être signalées. Tout d'abord, tous les enfants du Cateau qui ont atteint leur certificat d'études primaires sont reçus gratuitement au collège, la ville payant pour eux les fournitures scolaires; ainsi se trouve résolue dans un sens démocratique et pour ce petit coin de terre, la question du lycée gratuit.

Mais ce n'est pas tout. La municipalité du Cateau a organisé au collège des cours du soir qui ont pour but non seulement de compléter, le comptabilité, le droit usuel, l'économie sociale, de telle sorte que ceux qui sont trop âgés pour suivre tous les cours et qui, dans la journée, sont pris par leurs occupations professionnelles, peuvent recevoir, eux aussi, l'instruction qu'ils n'ont pu prendre plus tôt. Ces cours gratuits pour les habitants du Cateau sont actuellement suivis d'une façon remarquable par un groupe d'une trentaine de jeunes gens qui, après leur journée de travail, viennent au collège pour y compléter leur instruction.

Ces quelques détails montrent ce que peut faire une municipalité qui a à cœur de développer l'instruction dans sa commune. Ils montrent aussi que, sans nul doute, le collège du Cateau est appelé à devenir un établissement modèle, et que, grâce à l'initiative de ses fondateurs, il sera bientôt un des plus florissants de France.

Ce n'est pas sans un légitime sentiment de fierté que j'applaudis au triomphe éclatant que nous avons remporté sur toutes les forces coalisées de la Réaction.

Conscient de nos devoirs, fidèle observateur des principes républicains, je n'oublierai pas que nous devons à tous, la protection de tous les droits et la garantie de toutes les libertés.

Mais nous ne pouvons pas confondre la foi religieuse contre laquelle aucun républicain n'a jamais dirigé aucune atteinte et le cléricalisme qui se préoccupe moins de l'exercice du culte que de la satisfaction d'intérêts matériels et politiques.

L'audace toujours croissante d'un parti de factieux nous impose le devoir d'assurer sans hésitation comme sans faiblesse la suprématie de la société civile.

Dans une lutte où les principes seuls étaient en jeu, nous avons eu le regret de voir des personnalités qui, hier encore, avaient la confiance des Républicains, renier leur passé et aller à l'ennemi.

Nous en avons vu d'autres, venues tardivement à la République, toujours confiante, montrer en retour des services rendus l'acharnement le plus violent à combattre le parti républicain dont elles ont trop tôt escompté la défaite.

Désormais notre parti épuré, tous les jours plus uni et plus compact, demeurera en face de la Réaction et poursuivra, sans défaillance, sa marche en avant vers son idéal de liberté, de solidarité et de justice sociale.

HENRI PIERANGELI,
Député de Bastia.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. HENRI PIERANGELI
aux Républicains
DE L'ARRONDISSEMENT DE BASTIA

Vous m'aviez fait l'honneur de me confier le drapeau de la démocratie républicaine aux élections législatives dans l'arrondissement de Bastia.

Grâce à vous, grâce au glorieux vétéran de nos luttes insulaires qui a donné, une fois de plus, l'exemple de la droiture et de la discipline, nous l'avons mené à la victoire.

Ce n'est pas sans un légitime sentiment de fierté que j'applaudis au triomphe éclatant que nous avons remporté sur toutes les forces coalisées de la Réaction.

Conscient de nos devoirs, fidèle observateur des principes républicains, je n'oublierai pas que nous devons à tous, la protection de tous les droits et la garantie de toutes les libertés.

Mais nous ne pouvons pas confondre la foi religieuse contre laquelle aucun républicain n'a jamais dirigé aucune atteinte et le cléricalisme qui se préoccupe moins de l'exercice du culte que de la satisfaction d'intérêts matériels et politiques.

L'audace toujours croissante d'un parti de factieux nous impose le devoir d'assurer sans hésitation comme sans faiblesse la suprématie de la société civile.

Dans une lutte où les principes seuls étaient en jeu, nous avons eu le regret de voir des personnalités qui, hier encore, avaient la confiance des Républicains, renier leur passé et aller à l'ennemi.

Nous en avons vu d'autres, venues tardivement à la République, toujours confiante, montrer en retour des services rendus l'acharnement le plus violent à combattre le parti républicain dont elles ont trop tôt escompté la défaite.

Désormais notre parti épuré, tous les jours plus uni et plus compact, demeurera en face de la Réaction et poursuivra, sans défaillance, sa marche en avant vers son idéal de liberté, de solidarité et de justice sociale.

HENRI PIERANGELI,
Député de Bastia.

Ce que disent les Journaux

La Lanterne

Sur l'élection de Bitry:

« Oui, nous sommes convaincus, que les manœuvres les plus éhontées ont enfin eu raison des démocrates de Brest.

» D'après les chiffres du premier tour, M. Bitry devait être élu. Or, il l'a emporté à quelques centaines de voix, et pourtant tous les candidats républicains s'étaient loyalement désistés en faveur du citoyen Gouin. Que s'est-il donc produit? Mystère et intervention des caisses noires.

» Car nous l'avons établi, les hommes noirs et les « jaune » entretiennent la rapports les plus cordiaux.

» Nous attendons la discussion qui, sans nul doute, aura lieu devant la Chambre, pour nous renseigner complètement à ce sujet.

» Mais dès maintenant, nous avons notre conviction faite, et nous espérons bien que M. Bitry sera invalidé. »

Le Gaulois

Sur l'élection de M. Bitry:

« Au Conclave de Constance, les cardinaux, les évêques et le légat du Pape avaient accepté une controverse sur les propositions de Jean Hus. Plus intransigeant, le comité socialiste refuse d'entendre M. Bitry parce qu'il ne veut pas que le troupeau de M. Guesde et de M. Jaurès soit éclairé. Si les mineurs étaient rétribués par eux-mêmes, s'ils croyaient vraiment à la perfection de leur doctrine, ils accepteraient joyeusement un débat qui leur fournirait l'occasion de confondre publiquement le président des Jaunes de France.

» Ces exploiteurs du prolétariat ne peuvent continuer leur abominable industrie qu'à la condition qu'aucune parole autorisée ne les dénoncera avec preuves à l'appui à leurs malheureuses dupes, et voilà pourquoi ils parlent d'invalider M. Bitry. »

La République Française

Sur l'attitude qu'auront les radicaux dans la nouvelle Chambre :

« Dans l'interview qu'il a donnée avant-hier à un de nos collaborateurs, M. Jules Guesde déclarait catégoriquement que l'ancien Bloc était mort et que rien ne pourrait le ressusciter. C'est donc que, ni lui ni ses 53 confrères du groupe socialiste unifié n'en veulent faire partie. Ce Bloc sans les unifiés sera-t-il, comme le bruit en a couru ces temps-ci, un Bloc contre eux? Alors dans ce Bloc tous les républicains de l'opposition s'empresseront de marquer leur place. Si ce n'est pas ce Bloc, le Bloc républicain anticollectiviste que les radicaux de la majorité veulent constituer, on se demande ce qu'ils veulent. »

Le Soleil

Sur l'alliance des radicaux et des socialistes :

« Ce qui est advenu aux modérés adviendra aux radicaux. Grâce à l'appui de la bourgeoisie maçonnique et de la ploutocratie juive, ils font encore figure au pouvoir, mais ils ne gouvernent déjà plus; ils sont les instruments des forces déchaînées par la révolution sociale et seront emportés demain par les contributions formées et grandies aux doctrines d'athéisme et d'anarchie.

» Ce sera leur châtiment aussi celui de ce malheureux pays, qui s'est livré jadis aux théoriciens utopistes et aux rhéteurs de la République modérée, n'abaissé les barrières devant les doctrines de négation et d'athéisme, a méconnu les conseils de la raison, délaissé les leçons de l'expérience et expie cruellement aujourd'hui son imprévoyance et sa crédulité. »

L'Autorité

Sur la politique et la religion :

« De nouveau nous entendons l'antique argument qu'il ne faut pas mêler la religion à la politique. Le terrain électoral n'est pas choisi par l'opposition, c'est le gouvernement qui le fixe par ses fautes, par ses scandales, par ses crimes.

» Les quatre années de l'ancienne législature n'ont été qu'une guerre acharnée et de tous les moments au cléricalisme. Alors qu'il s'agissait de juger cette législature, d'en sa remplacante, les catholiques pouvaient-ils négliger la question catholique?

» Un pareil renoncement à leur rôle logique eût été un non sens, une faute, une abdication sans précédent, et ce n'eût même pas été une habileté, les mésaventures éprouvées par les progressistes qui ont tenu une conduite différente le prouvent. »

L'Estafe

Sur le programme du gouvernement :

« Le cabinet a décidé qu'il ne se retirerait pas devant la nouvelle Chambre même pour la forme, mais qu'il apporterait avec une déclaration, un programme. Parmi les réformes qu'il annonce, la plus grave est celle des conseils de guerre. Elle a suivant à leur suppression puisqu'ils ne fonctionneront plus en temps de paix. Le dessein forme d'en finir avec la justice militaire donne une indication bien nette sur les arrière-pensées ministérielles. Il cesserait d'entretenir au pour'arité moins aux dépens de l'Eglise que de l'armée. Il mangera qui jusfun du sabre mais toujours du soldat. Après l'anticléricalisme c'est l'antimilitarisme qui doit occuper la Chambre durant quatre ans, si elle va jusqu'à son terme légal. »

Syndicat national
DES CHEMINS DE FER CORSES

ORDRE DU JOUR

Les employés et ouvriers des chemins de fer Corses, après avoir entendu lecture de la sentence arbitrale rendue par M. le Préfet de la Corse, le 20 courant, et à eux prévenue le 22 est adoptée, à l'unanimité, dans leur réunion extraordinaire, du 23, place Caitelu, le présent ordre du jour, qui sera par les soins du secrétaire du groupe, adressé à tous les camarades du réseau.

Considérant que la Compagnie avait refusé l'arbitrage sur les questions suivantes:

1° Règlement des journées de grève,
2° Réintégration du camarade Battesti,
3° Carte de circulation.
4° La passage de droit à la 1re classe après dix années de service.

Considérant que statuant cependant en dehors du compromis qui le subissait, par suite en dehors de sa compétence l'arbitre a cru devoir donner sur ces quatre points qui se trouvaient ainsi écartés de l'arbitrage un avis qu'aucune des parties en conflit ne lui a demandé.

Considérant que loin d'avoir accepté de ce chef les déductions de la Compagnie, les ouvriers et employés des chemins de fer corses ont affirmé si hautement de plus fort leur droit méconnu, leur devoir de solidarité pour la défense des intérêts de chacun et de tous, et leur espérance, malgré les victoires momentanées de la force capitaliste, dans la libération définitive du prolétariat, de la servitude et la misère.

Considérant d'autre part que la Compagnie avait accepté de soumettre à la décision de l'arbitre les réclamations du personnel relatives:

1° au commissionnement des chefs de gare et des ouvriers de la traction au bout de six mois de service;

2° au repos hebdomadaire pour les facteurs et hommes d'équipe.

Considérant que l'arbitre a omis de statuer sur ces deux points, en déclarant à tort que les parties en cause n'étaient mises d'accord au sujet des pourparlers qui ont précédé l'acceptation de l'arbitrage.

Considérant enfin que la sentence arbitrale a été rendue sur des notes et chiffres qui paraissent l'œuvre exclusive de la Compagnie, que dans tous les cas les ouvriers et employés ont demandé verbalement et par écrit, sans pouvoir l'obtenir, communication de ces notes et chiffres, qu'ils n'ont pas cette ni vérifier, ni contester l'exactitude, ni démontrer, et la chose est très facile, qu'ils étaient complètement erronés.

Considérant que le retard inutile mis au prononcé de la sentence aurait dû tout au moins faciliter l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, pour la régularité de l'arbitrage.

Considérant en effet qu'en faisant le dépôt sur des pièces fournies par l'une des parties et dont communication n'a été valablement demandée par l'autre, l'arbitre a manifestement violé les droits les plus légitimes de la défense.

Les ouvriers et employés des chemins de fer corses prennent acte de la lecture de la sentence que vient d'être faite. Expriment le regret qui l'arbitre ait cru devoir statuer sur des choses non demandées et ait d'autre part omis de décider d'une façon précise sur deux points de la convention arbitrale qui intéressent l'avancement et le repos d'une partie importante du personnel.

Font toutes réserves expresses sur la non communication des chiffres probablement fournis par la Compagnie et rapportés aux motifs de la décision arbitrale.

Remercient le Syndicat des travailleurs des chemins de fer de France et des Colonies, de l'aide matérielle et morale qu'il a bien voulu lui accorder.

Invitent tous leurs camarades soucieux de leur bien-être, de leur indépendance et de leur dignité à se grouper plus unis que jamais autour du drapeau syndical, et lèvent la séance au cri de vive le Syndicat!

Bastia, le 27 mai 1906.

Le secrétaire, GIANSILY.
Le président, VINCENT NOEL.

Nécrologie

M. Sauveur Soletti

La population maritime au complet a rendu hier les derniers devoirs à un vieux marin bastiais, M. Sauveur Soletti, qui s'est éteint dans sa soixante-onzième année, après une vie de dévouement et de travail. Depuis quelques années il jouissait d'un repos honorablement gagné, entouré de la considération de ses camarades, que sa disparition affligé profondément.

Les membres de la confrérie Saint-Erasme, en habit de chœur, précédaient le cercueil; quatre d'entre eux tenaient les cordons du poêle. L'absoute a été donnée à la chapelle Saint-Erasme, toute tendue de noir. Après la cérémonie religieuse, la confrérie a rendu les honneurs jusqu'au cours Sébastiani.

Nous prenons une vive part à la perte de ce brave marin et adressons l'expression de nos regrets aux familles Soletti, Lavaggi, Carboccia, de Mari et Barboggi.

⁂

M. Michel Passalacqua

M. Passalacqua Michel, négociant, a succombé à la maladie qui le minait depuis longtemps. Jusqu'à ces temps derniers cependant il a continué à diriger son importante fabrique de pâtes alimentaires, à laquelle, grâce à ses connaissances spéciales et à son activité, il avait donné une grande extension. Il était âgé de 74 ans.

Les obsèques ont eu lieu à quatre heures de relevée au milieu d'une affluence d'amis qui avaient tenu à donner à sa famille un témoignage de leurs sympathies.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean-Baptiste. L'inhumation a été faite dans le caveau particulier au cimetière.

De belles couronnes avaient été déposées sur le cercueil.

Nous présentons à Mme Passalacqua et aux familles Ciccheri et Campodonico nos bien sincères condoléances.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 mai

Thermomètre — 7 heures du matin 20°
à midi + 22 2 à 6 heures du soir + 20 6
Maxima 25 1 Minima + 14 1
Baromètre — 7 heures du matin, 767 mm.
à midi, 768 mm. 6 heures du soir, 767 mm.
Vent. — Dans la matinée, calme
Dans l'après-midi, N. faible.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Inspection générale du 163e

M. le général Mathis, commandant le 15e corps d'armée, est arrivé hier matin par le paquebot de Marseille.

Trois bataillons du 163e se trouvant actuellement à Saint-Florent pour les tirs de combat, M. le général Mathis commencera son inspection par le 3e bataillon qui est en garnison à Bonifacio et à Sartène.

Le commandant du 15e corps est parti pour Bonifacio en automobile, une heure après son arrivée à Bastia, accompagné d'un de ses officiers d'ordonnance.

⁂

Au départ

MM. A. Faicucci et F. Biasini, les sympathiques directeur et rédacteur en chef de « l'Insulaire » nous quittent aujourd'hui pour rentrer à Paris. Durant le trop court séjour qu'ils ont fait parmi nous et malgré la vivacité de la lutte électorale nos jeunes confrères n'ont jamais cessé de s'attirer l'estime et la faveur publiques. Aussi, sommes-nous très heureux de leur renouveler, au départ, nos sentiments de très vive sympathie.

⁂

Marine marchande

Aux chemins de la Marine marchande qui viennent d'avoir lieu à Marseille, M. Bianchi a été reçu au long-cours, application, brevet ordinaire; M. Casanova ajourné maître au cabotage, brevet supérieur; complètement au brevet supérieur de maître, M. Fabiani.

⁂

Compagnie Méditerranéenne

La Compagnie Méditerranéenne a l'honneur d'informer le public qu'à dater du 30 mai elle inaugurera un nouveau service d'été sur Nice et Tunis en remplacement de la ligne actuelle Nice Bastia-Naples-Tunis-Bastia-Nice qui sera rétablie à l'automne prochain.

L'itinéraire de cette nouvelle ligne est ainsi fixé :

Départ :
de Nice pour Bastia, mercredi, 9 h. m.
de Bastia pour Tunis, mercredi, 10 h. s.
de Tunis pour Bastia, samedi, 10 h. soir.
de Bastia pour Nice, lundi, 8 h. soir.

Dans l'établissement de ce nouvel horaire la Compagnie s'est soucié d'espacer autant que possible ses départs et ses arrivées touchant Nice de ceux de la Compagnie postale.

⁂

Avis

Il a été perdu, le 8 mai, à San Nicolao, un mulet, robe châtain, sabots de devant maladies, taille 1 mètre 43.

Prière donner renseignements à M. Jean-Joseph Giorgi, négociant, à San Nicolao.

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoraggia.

S'adresser au bureau du journal

⁂

Avis

Le Docteur Filippi, de Ville-di-Paraso, informe ses clients qu'il vient de s'établir à l'Ile-Rousse et qu'il prend le cabinet de consultations de M. le docteur Santelli.

⁂

Objets perdus

Il a été perdu un chapelet monté en argent de l'église St Jean à l'hôtel de France.

Le rapporter au bureau du journal.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

VELO CLUB BASTIAIS. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie.

AVIS

Le Maire de la ville de Bastia, a l'honneur de prévenir le public que le rôle sur la taxe des chiens année 1906 est en recouvrement à la recette municipale à partir de ce jour.

Bastia, le 25 Mai 1906.

Le Maire.

NOUVELLES RELIGIEUSES

SAINTE DÉVOTE ET LA CANONICA.

Le pèlerinage de Sainte Dévote à la Canonica a été fixé par l'autorité diocésaine au lundi de Pentecôte, 4 Juin.

Il a pour objectif propre cette année, la consécration par acclamation populaire de la Corse au Sacré-Cœur.

Des messes de communion seront dites dans la matinée.

Nous rappelons aux fidèles que le Pape Léon XIII ratifiant le vœu de Bozio a accordé l'indulgence plénière.

Loterie des Hospices de Chambéry

On nous informe que le tirage de cette loterie, qui avait été primitivement fixé au 31 mai, vient d'être reporté, par décision ministérielle, au *30 novembre prochain.*

Pour la Pentecôte
Demandez
« à la Bonbonnière »
LE COLOMBIER
Gâteau pour déguster en famille remplacant la Colombe *porte bonheur.*

Café-Restaurant des Gourmets
A partir de 4 heures
GLACES

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00284

BOURSE DE PARIS

	26 mai	27 mai
Rentes 3 0/0 anciennes	98.77	98.70
— 3 p. 0/0 nouvelles	98 25	98 10

ex-coupon.

NOTRE FLOTTE
VINGT NOUVEAUX CUIRASSÉS

Paris, 28 mai.

Le « Journal » annonce que M. Thomson, ministre de la marine, aurait déclaré en conseil des ministres que le conseil supérieur de la marine s'était prononcé à l'unanimité pour une flotte de cuirassés, nouveau modèle; et qu'il avait reconnu qu'il fallait ajouter au moins vingt cuirassés aux unités déjà existantes.

« Nous devons, a-t-il ajouté, continuer à avoir la supériorité comme sous-marins et submersibles. »

INTERPELLATION
Gérault-Richard
sur
la politique du Gouvernement

Paris, 28 mai.

M. Gérault-Richard, député de la Guadeloupe, a informé M. Sarrien, président du Conseil, ministre de la Justice, qu'il l'interpellera, dès la rentrée des Chambres, sur la politique intérieure et extérieure du Gouvernement.

LE PAPE
ET
LA SÉPARATION

Rome, 28 mai.

Le vent de l'intransigeance semble dominer au Vatican.

Le Pape serait hostile aux associations cultuelles; il ne verrait pas l'utilité de faire des concessions.

COUR D'ASSISES DE LA GIRONDE

MYSTERIEUSE AFFAIRE D'EMPOISONNEMENT
Une femme qui tente d'empoisonner son mari
Le verdict

Bordeaux, 28 mai.

Les débats de l'affaire d'empoisonnement concernant Mme Canaby se sont terminés aujourd'hui.

Le jury a rapporté un verdict négatif sur la question de l'empoisonnement et affirmatif sur la question de faux en écritures avec le bénéfice des circonstances atténuantes.

La condamnation

La Cour a condamné Mme Canaby à quinze mois de prison et à 100 francs d'amende pour faux en écriture.

Cette condamnation, qui n'était pas prévue, a profondément ému tout l'auditoire.

Mme Canaby s'est évanuie en entendant sa condamnation.

Tous ses parents sont dans la désolation.

Les Morts du Jour

M. Garas

Paris, 28 mai.

On annonce la mort de M. Garas, conseiller à la Cour de Cassation.

M. Emile Garas était âgé de 61 ans.

M. Espinas

Paris, 28 mai.

M. Espinas, conseiller à la Cour d'Appel de Paris, est décédé dans la matinée.

M. Paul Espinas était âgé de 66 ans.

LE MARIAGE du Roi d'Espagne
Départ de la Mission française

Paris, 28 mai.

La mission française, chargée de représenter le gouvernement de la République aux fêtes du mariage d'Alphonse XIII, a pris aujourd'hui, à la gare du quai d'Orsay, le sud-express de midi 18, se rendant à Madrid.

Cette mission est ainsi composée : le général Dalstein, commandant le 6e corps d'armée, membre du conseil supérieur de la guerre, chef de la mission; MM. Paléologue, ministre plénipotentiaire; le lieutenant-colonel Ebener, représentant le président de la République, et le capitaine de Courcel, son officier d'ordonnance.

Le château du Pardo

Madrid, 28 mai.

Le petit village du Pardo, qui se trouve à treize kilomètres de Madrid, est très animé depuis l'arrivée de la fiancée du roi d'Espagne. Il y a des illuminations et des bals champêtres tous les soirs.

Au château royal, la princesse Ena de Battenberg ne cesse de recevoir les représentants de toutes les corporations ouvrières et de l'aristocratie qui lui apportent des fleurs et leurs souhaits de bonheur.

LES GRÈVES
A PARIS

Paris, 28 mai.

La reprise du travail augmente.

Le nombre des grévistes qui s'élevait samedi à 36 125 baisse chaque jour. On compte ce matin 31.831 ouvriers en grève.

EN ITALIE
MILAN
Le Congrès des Sapeurs-pompiers

Rome, 28 mai.

L'inauguration du congrès international des sapeurs-pompiers a eu lieu aujourd'hui à Milan.

La plupart des autorités de la ville étaient présentes.

CAGLIARI
Conflit sanglant
Un mort et quatre blessés

Rome, 28 mai.

On télégraphie de Cagliari :

Des collisions sanglantes se sont produites aujourd'hui.

Deux cents manifestants ont assailli la « Villa Salto » et lancé des pierres contre la municipalité.

Les carabiniers sont intervenus, ce qui a produit de nombreuses bagarres.

Un manifestant a été tué et deux autres blessés assez gravement.

On compte également deux carabiniers blessés.

AU MAROC
Assassinat d'un sujet français

Tanger, 28 mai.

On télégraphie de Tanger :

Un Français, nommé Charbennier, a été tué d'un coup de fusil, à deux kilomètres de la ville.

On croit que le vol est le mobile du crime.

Les auteurs de ce lâche assassinat sont encore inconnus.

EN AUTRICHE
Démission du ministère

Vienne, 28 mai.

Les membres du cabinet Hohenlohe ont remis leur démission à l'Empereur par suite de l'impossibilité où l'on se trouvait d'établir un accord satisfaisant entre les deux gouvernements austro et hongrois au sujet du nouveau tarif douanier.

AU VATICAN
La santé de Pie X

Paris, 28 mai.

Le correspondant du « Temps » à Rome télégraphie :

Pendant la cérémonie de la béatification d'un religieux des Carmelites de Compiègne, on a beaucoup remarqué la pâleur du Pape.

Pie X avait un air souffrant; il a béni la foule en faisant un geste de fatigue.

EN BELGIQUE
Les élections générales

Bruxelles, 28 mai.

Dans la journée d'hier, les élections ont eu lieu dans plusieurs circonscriptions.

Quatre-vingt-cinq députés étaient soumis au renouvellement de leur mandat.

Les résultats ont été favorables aux députés de l'opposition.

Les catholiques ont perdu quatre sièges qui ont été gagnés par les libéraux.

La majorité ministérielle est ainsi réduite à douze voix.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION
Dans les Provinces Baltiques

Saint-Pétersbourg 28 mai.

Les révolutionnaires des provinces baltiques lancent des proclamations annonçant que prochainement de nouveaux assassinats seront commis et que l'on s'acharnera sur les propriétaires fonciers.

L'agitation se dessine; trente-cinq bureaux de poste ont renoncé à la transmission d'envois d'argent.

AU VENEZUELA
La retraite du président Castro
Un télégramme de Caracas dit que dans la proclamation, le président Castro annonce qu'il se retire définitivement de la politique.

AVIS DE DÉCÈS

M. Arrighi, brigadier des douanes, et ses enfants;

Les familles Marchibilli, de Ghilonsi; Arrighi et Cristofari, de Nonza; Marchionni, de Nice; Paoli, Grimaldi, Ottomani, Evangelista, Toddei, Bertuit, Martinetti, de Prunelli di Fiumorbo; Perfettini, de Casanova; Cesari, de Rivarella; Muracciali, de Casevecchie et de Vivario; Poucheyrand, de Saint-Ouen;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie Arrighi
Née EVANGELISTA

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur et cousine, décédée à Bastia, à l'âge de trente six ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 1 heure du relevée.

On se réunira Avenue Carnot, 3.

AVIS

Les personnes désirant emprunter sur fonds de commerce, industries, propriétés urbaines et rurales, ou qui désirent les vendre sont priées de bien vouloir envoyer tous renseignements au cabinet d'affaires des Batignolles, 82, rue de la Condamine, à Paris, 17e, qui leur soumettra une combinaison permettant d'obtenir une prompte solution.

Grand Café Andreani
Nouvelle Direction
Jean-Etienne Mattei
Ancien comptable de la Maison Orenga
et Jean Mattei
Industriel

Grand assortiment de liqueurs de 1re marque. — Bière Gruber. — Glaces tous les jours.

En lecture tous les grands journaux de Paris.

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

Agence Maritime de Transports
Prix réduits pour toutes destinations
A. PADOVANI, Nouveau Port
Formalités de douanes
Avances sur marchandises
Billets de passage pour l'Amérique
Exportation de bois et de primeurs.

VIN DU NEBBIO
Domaine de Tuda
Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.
17, rue des Terrasses, au coin de la descente de la Fontaine Neuve.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Mr ARTHUR C. SOUTHWELL

BATTEUSES MAYFARTH

d'un, à manège, à moteur
montées des constructions soignées
Douceur de roulement incomparable
Batteuses à bras avec
rendement de 40 hectolitres en 10 heures
Plus de 90.000 Batteuses et Manèges livrés annuellement
Charrues — Hache — Paille — Concasseurs,
Ecreneuses — Semoirs et toutes machines agricoles.
FAUCHEUSES, MOISSONNEUSES & LIEUSES
Canadiennes Noton.
Paris
P. MAYFARTH & Cie 6, rue Rigaut
On demande de bons agents
Correspondance en français ou italien
AGENT A CARTICASI : Jean-Mathieu MATTEI, à Carticasi par St-Laurent.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134 Rue Lafayette
CATALOGUE FRANCO (300 pages).
TÉLÉPHONE — USINE A St-DENIS
Dépôt Général du PER GAFFARD

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

12e Demandez dans tous les Cafés La CORRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposée en plein Midi, au bord de la mer, très splendide sur la golfe, eau et gaz, the offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905
4 élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
10 Brevets supérieurs sur 18.
Les Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation aussi le au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à se mettre au près entre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui empêchent des médecins sérieuses à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Les Salons
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

A VENDRE
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

A VENDRE
Feuilles de mûriers du domaine de Pierro.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie Bastia.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, dépouille et transmet dans les journaux de toute nature, qui traitent une question quelconque, tous ceux qui la concernent.
PARIS, — 14 rue Drouot, — PARIS
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Berlin, Rome, Milan.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte réception.

La Maison se charge des réparations

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
COUVERTS
Envoi franco du Catalogue
Réargenture de tous objets
MANUFACTURE, 56, Rue de Bondy, Paris.

Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, 25, Bd Paoli.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏ DE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin ombragé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Prix et autres à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS

à fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'église

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les Eglises, ainsi que dans les appartements.

LIQUEUR DE NOIX
par M. SIMONCELLI
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887). Croix de mérite et Médaille d'or Exposition internationale de Bastia (1900)
Dosée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'analyse et notamment par M. Godbesure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ces propriétés digestives, son arome et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.
La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.
Dépôt à la Villa près Cardo et à Bastia chez M. LOGIANI, pharmacien, place des Terreaux.
Se méfier des contrefaçons.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MERCREDI, 30 MAI 1906 — N° 147

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et depuis aux Bureaux du Journal.
Petite divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Trois mois.	Six mois.	Un an.
Corse	2 fr.	4 fr.	8 fr.
Autres Départ.	3 fr.	6 fr.	12 fr.

Un numéro supplémentaire est ajouté à chaque fois que le prix de l'abonnement est payé.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Félix.
Soleil : (heure nationale)
Lever, à h. 00 m. — Coucher, à h. 59 s.
Premier quar., le 30. — Pleine Lune, le 6.
Fête de Demain : N. D. des Grâces.

29 MAI

SACHONS GOUVERNER

D'un bout à l'autre de la France l'appréciation des scrutins du 6 et du 20 est la même. « C'est la victoire de la République, de la République démocratique, réformatrice, laïque, » s'accorde-t-on à reconnaître à droite comme à gauche. Il reste maintenant à profiter de cette victoire plus complète encore que ne l'espéraient les plus confiants parmi les Républicains, il faut en profiter pour le plus grand bien du pays. Et c'est ici que les conseils de sagesse doivent prévaloir. Utiliser le courant puissant, qui, à l'heure présente, remue la France et la pousse en avant, il le faut ; se laisser griser par le succès et tenter de gouverner avec une fraction du pays républicain contre l'autre, ce serait la pire des imprudences.

Il ne faut pas se dissimuler que certains politiciens seraient tout disposés à commettre cette imprudence, s'imaginant que les électeurs ont acclamé par leurs derniers votes une politique étroite de parti. Or, cela n'est pas. C'est la France républicaine entière qui a parlé ; ce sont toutes les forces républicaines sans exception qui ont pris part à la consultation nationale ; on est en présence d'un scrutin d'ensemble dont il ne convient pas de diminuer le caractère, dont il serait injuste et dangereux de restreindre le sens à l'expression de la volonté d'une section plus ou moins nombreuse du corps électoral. La masse des électeurs n'est pas exclusivement socialiste, radicale-socialiste ou radicale ; elle est républicaine, profondément républicaine, et c'est une absurdité de prétendre que le pays a procédé par exclusion, qu'il a voulu enfermer la République dans une formule dogmatique intangible.

Non, la République qu'il a acclamée *c'est celle dont les grands* comités et les candidats préconisaient la générosité, le libéralisme, l'esprit réformateur, le patriotisme dans leurs appels et dans leurs professions de foi : ce n'est pas celle d'un groupe ou d'un personnage républicain quel qu'il soit. Le plébiscite est d'essence bonapartiste et réactionnaire et il est vraiment surprenant d'entendre de soi-disant démocrates déclarer sérieusement que la France vient de plébisciter un homme ou même le programme exclusif d'un comité, ce comité fût-il dénommé un parti. La réalité est autre ; c'est le parti républicain tout entier, c'est le gouvernement où se trouvent réunis tous les éléments de ce parti, qui se sont présentés devant le pays, et c'est à ce parti, c'est à ce gouvernement qu'il a donné un verdict de confiance. Il est certain que ce verdict n'eût pas été le même si un cabinet simplement radical ou radical-socialiste eût fait les élections, et il ne faut pas craindre de dire et de redire que c'est la composition même du cabinet Sarrien qui a été l'argument décisif pour entraîner le suffrage universel.

Et cependant, malgré l'évidence des faits et au lendemain d'une victoire due à l'accord de tous les républicains, on s'entretient dans certains milieux de l'urgente nécessité « d'épurer » le ministère, de détruire cette harmonie qui donnait confiance au pays avant le vote, de le « radicaliser à fond. » On tient des conciliabules où l'on discute sur les moyens de faire aboutir cette besogne de désunion ; on escompte l'action que l'on exercera sur les *nouveaux*, et déjà on cherche à les enregimenter. Ces derniers se laisseront-ils faire ? Il faut souhaiter que non, dans l'intérêt de la réalisation des grandes réformes que la Chambre nouvelle a le devoir d'accomplir ; ils savent, et du reste tous les élus savent, quel concours efficace, loyal et désintéressé, leur a apporté l'*Alliance républicaine démocratique*, cette grande association politique, qui elle, n'exclut aucun républicain sincère et dont le programme est un programme d'union large et féconde entre tous les démocrates. Ils ne se prêteront pas à une intrigue qui aboutirait à la discorde et à l'impuissance.

Examinons les chiffres ; si ceux que l'on met en avant sont exacts, il existe à la Chambre une majorité de trois cent quarante à trois cent cinquante républicains, qui peut gouverner en dehors des extrêmes. Sur ces 350 plus de 300 ont demandé ou accepté l'appui de l'*Alliance républicaine démocratique*. Les unifiés, partisans de la lutte de classes et de la révolution sociale, que nous avons combattus, sont 53 ; les socialistes indépendants que nous avons soutenus, 32, tandis que l'opposition de droite comprend 174 membres. En supposant qu'une coalition de l'extrême-gauche et de la droite se forme dans certaines circonstances, cette coalition serait impuissante contre le vrai bloc républicain.

Mais il faut pour cela ne pas *permettre à certains esprits brouillons* d'anticiper par avance le grand acte d'union que vient d'accomplir le pays. Pas d'ostracisme, pas d'exclusion, pas de politique de rancune, mais tous les républicains, sans exception, à l'œuvre pour l'accomplissement méthodique des réformes économiques et sociales promises. La démocratie française toujours avisée, toujours généreuse, vient de nous donner un merveilleux instrument de progrès ; ses représentants seraient sans excuses s'ils n'en usaient pas ou si, dès les premiers jours, ils en gênaient, par une fausse manœuvre, par un manque de clairvoyance, le mécanisme délicat et puissant.

(*Alliance républicaine démocratique*.)

Le Service de deux ans

Des engagements de trois ans avec envoi en congé après une année de service, ont été contractés du 15 septembre au 9 octobre 1905, conformément à l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée, par les jeunes gens qui ont obtenu ou qui poursuivent leurs études en vue d'obtenir le diplôme de licencié ès lettres ou ès-sciences, de docteur en droit ou en médecine, de pharmacien de 1re classe... Ces dispensés conditionnels conservent la situation qui leur est faite par la loi précitée au point de vue des obligations du service militaire dans l'armée active. En d'autres termes, ceux d'entre eux qui ont commencé des études de droit ou de médecine et qui ont pris une première inscription avant leur incorporation, seront tenus d'accomplir deux autres années de service, s'ils ne justifient pas à 27 ans, du diplôme de docteur en droit ou en médecine.

Les jeunes gens dont il est question ne pourraient-ils pas renoncer au bénéfice éventuel de la dispense, ne s'imposent-ils pas au contraire, une année de plus de service, auquel ils pourraient échapper, s'ils produisaient, à 27 ans, le diplôme de docteur en droit ou en médecine. Demandent-ils à être privilégiés, à jouir d'un régime de faveur. Certes non, puisqu'ils n'ont qu'un désir, celui de satisfaire, dès à présent, aux obligations de la nouvelle loi du recrutement, et donner ainsi au pays, ce que tout citoyen français lui doit, le service de deux ans.

Les programmes des examens deviennent chaque jour plus compliqués, plus difficiles, augmentant dans des proportions sensibles la durée et les frais des études. Déjà la loi du 13 juillet 1895 a dû modifier celle du 15 juillet 1889, *qui fixait à 26 ans la limite* d'âge pour l'obtention du diplôme de docteur en droit ou en médecine et la porter à 27 ans. L'année dernière, au congrès des sommités médicales de France, tenu à Paris, [illegible] ceux, tendant à prolonger d'une année, la durée des études pour l'obtention du diplôme de docteur. Il faudrait donc de la sorte, que la loi du 13 juillet 1905 fût à son tour modifiée, la limite d'âge de 27 ans devenant insuffisante, comme ne se trouvant plus en harmonie avec la durée des études.

Cet état de choses n'est pas sans préoccuper vivement de nombreux pères de famille qui s'imposent des sacrifices énormes, dans l'intérêt de leurs enfants, dont l'avenir serait compromis par les exigences du service militaire, les éloignant des écoles à 27 ans, au moment où ils toucheraient au but poursuivi, au prix de tant d'efforts. D'autre part, ne convient-il pas de tenir compte des mille circonstances imprévues de la vie, maladie, revers de fortune ou autres empêchements quelconque, de nature à déterminer un arrêt dans les études. Ne peut-il pas se faire également qu'un jeune homme se destinant tout d'abord au Droit ou à la Médecine, veuille s'orienter vers un autre avenir, entreprendre une autre carrière qui s'ouvrirait devant lui.

Comment pourrait-il le faire utilement, sous la menace d'être repris à 27 ans et pendant deux ans, par le service militaire. Certes, la défense nationale a des exigences, en présence desquelles tout doit s'incliner, mais pourquoi ne pas les concilier, dans la mesure du possible, avec les besoins économiques du pays et l'avenir de la jeunesse de nos écoles. A ces différents points de vue, on ne *comprendrait pas que les dispensés* conditionnels qui en feraient la demande, ne fussent pas admis à se libérer complètement du service actif, en passant une année de plus sous les drapeaux.

Nous pensons avoir démontré que l'argument tiré de l'engagement conditionnel qu'ils ont contracté, ne saurait leur être opposé.

On nous dira peut-être, au point de vue strict de la légalité, que l'article 99 de la loi du 21 mars 1905 a réglé définitivement leur situation, en ce qui concerne leurs obligations du service militaire dans l'armée active. Mais dans ce cas, une nouvelle disposition législative ne pourrait-elle pas être provoquée en temps utile, c'est-à-dire avant le mois de septembre prochain, date de leur renvoi dans leurs foyers, par l'autorité compétente ou l'initiative parlementaire. Cela d'ailleurs serait-il bien nécessaire ? Ne voyons-nous pas, tous les jours, sans que personne cherche à s'en plaindre, des circulaires du ministre de la guerre, par une interprétation à la fois prudente et libérale, combler les lacunes ou tempérer les rigueurs de textes législatifs, que les Chambres, pressées par le temps, ont pu voter d'une façon un peu trop hâtive.

L'opinion publique, nous n'en *doutons pas, accueillerait* avec une faveur marquée, toute mesure dans ce sens, qui viendrait rassurer les familles et sauvegarder les multiples intérêts auxquels cette question se rattache.

X.

COURSES DE [illegible]

Dimanche, 10 juin, notre hippodrome de Campometta Terranova verra, une fois de plus, une brillante association de couleurs dans ce cadre merveilleux que tous les sportmen bastiais connaissent pour en avoir éprouvé depuis longtemps les saisissantes beautés.

Cette réunion s'annonce comme étant des plus réussies si on en juge par les chevaux inscrits depuis quelques jours.

Les éleveurs corses ont répondu nombreux à l'appel du Comité des Courses, et les membres de cette association dont les services rendus sont inappréciables, apporteront, cette année, une ardeur toute nouvelle, pour donner à cette fête sportive son éclat accoutumé.

Nul doute que le public bastiais ne vienne par sa présence récompenser leurs généreux efforts. Nos échos mondains auront d'ailleurs, d'ici là, l'occasion d'enregistrer de sensationnelles nouvelles, à l'adresse des lecteurs du *Petit Bastiais*.

SYNDICAT D'INITIATIVE
des Intérêts Corses
A TOULON

Quelques Corses ont pris l'initiative de fonder à Toulon un Syndicat des intérêts corses, à l'exemple de Marseille, Nice, Bastia, Ajaccio et Calvi.

Dans ce but, ils ont institué une commission d'organisation, composée ainsi qu'il suit :

Président honoraire : M. Bacchesani, officier principal du service de l'intendance en retraite.

Président, M. le docteur Peraldi.

Vice-présidents : MM. Capirossi, receveur des postes ; Venturini, pharmacien ; Rossi, sous-économe au Lycée.

Trésorier : M. Cavi, commis principal des contributions indirectes.

Secrétaire : M. Cardi, professeur au Lycée.

Secrétaire-adjoint : M. Joseph Maggini, membre de l'Académie du Var.

Le président a prié M. Valran, l'éminent professeur, qui mène dans la presse parisienne une vigoureuse campagne en faveur du relèvement économique de la Corse — de cette île qu'il aime de toute son âme, — de venir faire une conférence à Toulon. M. Valran a accepté ; le jour de la conférence sera fixé ultérieurement et porté à la connaissance de tous nos compatriotes par la voie de la presse.

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

Sur la délégation des gauches dans la nouvelle Chambre :

« Ou la majorité se subordonnera au ministère ou bien au contraire elle gouvernera, et si elle entend gouverner, le gouverner, le meilleur outil pour sa manœuvre est encore cette délégation des tâcherons qui déjà a fait ses preuves.

» Quoi M. Clémenceau voie cette résurrection d'un mauvais oui, il se peut ; mais annoncerait effectivement à bref délai la fin de son règne. Sa dictature s'en trouverait tuée dans l'œuf. Mais en tout cas, ce n'est pas qui nous ecus plaindrions de l'effet pas plus que de la cause. »

L'Autorité

Du M. Paul de Cassagnac sur la réorganisation des forces réactionnaires :

« Malgré tout, il est des hommes, et nous sommes de ceux-là, qui ne renoncent pas à la lutte et qui entendent possible de reconquérir la victoire, mais à la condition formelle et absolue de s'organiser. Ici c'est une des œuvres auxquelles nous allons nous attacher, ce sera une des voies où nous allons engager la Ligue de résistance des catholiques français.

» A l'organisation gouvernementale, il faut opposer une organisation aussi solide, aussi serrée. Nous irons jusqu'au, faisant appel à toutes les bonnes volontés, à tous les concours, afin que la Ligue de résistance soit l'instrument de la régénération du pays. »

Le Rappel

Sur la formation de la majorité :

« Camille Pelletan manifeste l'intention de se débarrasser sans perdre un instant de 70 modérés, qualifiés républicains de gauche, mais dont beaucoup une contrat voisiné avec la Droite. Ces républicains que nous avons appelés, que nous avons reçus parmi nous avec enthousiasme, qui ont été à la bataille électorale dans les d'hui si sperme, radicalese, raient aujourd'hui n'ont plus besoin de leurs services.

» Nous ne sentons pas au tout des exclusions, il y aurait toujours des charretées à partir, et la prochaine liste de proscription comprendrait 70 noms ! Et le pays a cru voter pour l'union des républicains ! »

Le Gaulois

Sur les rapports avec le Vatican :

« Le silence du Saint-Père déconcerte les directeurs du Bon, et comme il fallait s'y attendre, leurs inquiétudes se traduisent par des menaces. Jeudi matin « l'Osservatore Romano » publiait un nouveau règlement d'administration publique qui est un tarif modèle de chantage républicain. On sait que les jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique ne font qu'une année de service militaire. Or, le gouvernement a pris la résolution d'ignorer les séminaristes et de ne reconnaître comme tels que ceux authentiquement reconnus et désignés par les associations chargées du recrutement du clergé. Les autres, par voie de conséquence, seront dépouillés de la dispense particulière dont ils jouissent jusqu'alors.

» Si vraiment le ministre des cultes pense qu'avec cette menace il influencera les décisions du pape il montre un singulier manque de caractère du Souverain Pontife. »

L'Echo de Paris

Sur la désignation des gaoules :

« Depuis hier voici les députés du Bloc prévenus qu'ils auront à se soumettre à la haute surveillance d'une nouvelle délégation. Le comité exécutif du parti radical leur signifie que cette délégation empêchera les dissidences et le jeu des ambitions personnelles. C'est la cause de l'anonymisation majeure au monarchie écart. Il faudra voir les yeux fermés, et ceux qui ont du talent ou des idées sont priés de les garder pour eux, car le jeu des ambitions personnelles est sévèrement interdit.

» Un tel régime est la négation même du parlementarisme, il est dégradant pour ceux qui l'imposent et pour ceux qui l'acceptent. »

Le Figaro

Sur les invalidations :

« La Chambre n'a même pas besoin pour voir les heureux des suffrages de vote et les commissions de vérification de se livrer à des calculs et à des tripotillages compliqués. Elle invalide sans phraser, sans considérants, par simples coups de majorité. Par un député indépendant ne pourrait siéger au Palais Bourbon, si le parti vainqueur était résolu à abuser de ses pouvoirs jusqu'au bout. C'est là un vice évident très grave de notre législation électorale. La justice, à vrai, le respect du suffrage sont rarement que le droit de juger les élections contestées appartient, non à une assemblée toute classe uniquement à la lutte politique par ses passions politiques, mais à un tribunal impartial et désintéressé, par exemple au Conseil d'Etat. Faut-il ajouter qu'il n'y a pas à espérer une réalisation prochaine de cette réforme ? Cependant, le système actuel est tellement scandaleux qu'il a malgré tout quelque chance de n'être pas éternel. »

ELECTIONS LÉGISLATIVES

AUX

67 PROTESTATAIRES DE SISCO

Chers amis, merci !

Vous avez été, dimanche dernier, admirables d'entrain et de vaillance.

Au deuxième comme au premier tour, vous vous êtes retrouvés unis, compacts, pour affirmer vos sentiments d'indépendance et répudier l'état de servilisme auquel on prétendait vous soumettre.

Vous avez fait fi des promesses fallacieuses, vous avez dédaigné les menaces, et, véritable bloc intangible, vous avez défié les assauts de la corruption et de la peur.

Encore une fois, merci !

Nous ne sommes pas encore le nombre, mais nous sommes des consciences libérées, des hommes forts de leurs droits et décidés à les faire respecter.

Nos adversaires nous accusent de cléricalisme ; ils disent que nous sommes des antiliberaux, des esprits rétrogrades, allant à l'encontre des idées modernes et inféodés à une caste quelconque.

Peine perdue !

Leurs affirmations intéressées ne peuvent être prises au sérieux.

Eux, mieux que personne savent d'ailleurs ce que nous sommes.

La signification de nos votes ne saurait leur échapper et c'est ce qui les effraie.

Nous sommes tout simplement une protestation vivante, contre les abus, les injustices, la tyrannie.

Nous nous insurgeons contre la mainmise sur notre commune par des gens avides de domination ; nous voulons leur prouver qu'il y a toujours des hommes libres.

En attendant de prochaines luttes où nous espérons vous retrouver fiers et décidés, tels que vous l'étiez hier, nous vous envoyons l'expression de notre vive reconnaissance et de toute notre admiration.

A Bartoli ; Vincent Damiani ; Antoine Antoni ; B. Santoni.

Sisco, 22 mai 1906.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OLIVESE. — Un regrettable accident s'est produit sur le pont « dalle Vittime » près d'Olivese. Les nommés Santoni et Bartoli, ainsi qu'une fillette, montés sur un cabriolet, se rendaient à Palosco, lorsqu'arrivée près du pont ils ont roulé dans le ravin. La fillette a eu le crâne fracturé ; les deux hommes en ont été quittes pour quelques légères contusions.

Il serait à désirer que l'administration vicinale voulût bien faire le nécessaire pour rendre cet endroit moins dangereux, car les accidents ne sont malheureusement pas rares.

⁂

CORSICA. — Dans un entrefilet paru ces jours derniers, nous disions Molk Albertini, ex-député, retiré et fait ressortir qu'il est le promoteur du projet d'embranchement qui est en ce moment en voie d'exécution. Obéissant aux sentiments de la justice et de la vérité qui commandent de donner à chacun ce qui lui est dû, j'avons, sans aucune arrière-pensée, que si j'ai passé son nom sous silence tout en ayant l'air d'attribuer uniquement à notre maire actuel la paternité de cette bonne œuvre, c'est absolument par suite d'une omission indépendante de tout sillage impar de duplicité.

Ramenant la chose à son juste point, je reconnais si je tiens à ne pas laisser ignorer que durant le court laps de temps marqué par son passage à la tête de notre municipalité, mon parent n'a cessé de travailler dans l'intérêt général, pour le bien public de notre population et surtout pour l'affermissement et la consolidation du parti républicain. — J.-F. Albertini.

⁂

ERBALUNGA. — La fête de St-Erasme, titulaire de la paroisse d'Erbalunga, se célébrera cette année, lundi prochain, 4 juin, avec la solennité habituelle.

Le matin, à 10 heures, grand'messe, sermon.

Le soir à 3 h. 1/2, vêpres. Procession avec la statue. Salut. Baiser de la Relique du Salut.

PORTOVECCHIO. — M. Antoine Grimi a été nommé facteur local à Portovecchio.

Ligue
DE PROPAGANDE RÉPUBLICAINE

A la demande de quelques adhérents, nous nous faisons un devoir de publier les statuts de notre Ligue, comme suite à l'appel qui a paru ces jours derniers.

STATUTS

Art. 1. — La Ligue de propagande Républicaine se compose de membres actifs et de membre d'honneurs.

On devient membre actif, en adressant une demande écrite ou en signant un bulletin d'adhésion au Secrétariat. Cette admission devra être ratifiée par le Comité, mais on pourra toujours en appeler de sa décision, devant l'Assemblée Générale.

On devient membre d'honneur en versant un minimum de 20 francs par an.

Art. 2. — La cotisation annuelle, pour les membres actifs, est fixée à 6 francs, payable par semestre et d'avance. Pour les ouvriers syndiqués ou non, la cotisation annuelle est réduite au minimum de 2 francs.

Art. 3. — La Ligue est dirigée par un Comité composé de 12 membres nommés par l'Assemblée Générale. Le Comité désigne son bureau qui se compose d'un président, un vice-président, un secrétaire-trésorier et de deux secrétaires adjoints.

Art. 4. — Le Comité devra se réunir, au moins une fois par mois.

La convocation de chaque élection, la Ligue se réunit en Assemblée Générale et nomme une commission électorale, dont elle détermine la composition et le mandat dans chaque cas spécial.

Art. 6. — L'Assemblée Générale se réunira de plein droit, le deuxième dimanche de Janvier, mais elle pourra être convoquée toutes les fois que 25 membres actifs, en feront la demande par écrit.

Art. 7. — Il est institué, pour la propagande, une caisse spéciale alimentée par des versements volontaires.

Art. 8. — Les présents Statuts ne pourront être modifiés que par l'Assemblée Générale.

RÈGLEMENT DES SECTIONS

Art. 1. — Les membres de la Ligue domiciliés hors de Bastia, peuvent se constituer en Section.

Art. 2. — Chaque Section prend le nom patronymique de la Ligue, suivi du nom de la commune où elle s'est formée. Le Règlement intérieur de la Section est celui adopté par la Ligue.

Art 3. — Les Sections sont en correspondance avec le Comité Central, qui sera leur interprète et leur servira d'intermédiaire auprès des pouvoirs publics.

Art. 4. — Des conférenciers seront mis à la disposition des sections, pourvu que la demande en soit formulée quinze jours avant la date choisie.

Pour le Comité,
Le Secrétaire : Dr Pietri.

N. B. — Pour le succès de cette entreprise, nous avons besoin de l'appui de tous les Républicains, que nous convions à nous apporter leur adhésion et à collaborer à cette œuvre de propagande Républicaine.

On trouve des bulletins d'adhésion chez MM. Rumagnoli, horloger, et Brandizi, B.L., Paoli, ainsi que chez M. Ricci Jean, négociant, faubourg St-Joseph.

EMPLOIS
réservés aux sous-officiers

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été classés pour les emplois ci-après :

Ministère de la Marine

Gardien-conciergerie, M. Filippi, ex-adjudant au 141e.

Ministères des Travaux publics

Garde de navigation, M. Natali, ex-adjudant au 4e rég. d'inf. coloniale, à Bastia.

Sous Secrétariat des postes et télégraphes

Expéditionnaire à l'administration centrale, MM. Massimi, adjudant au 103e ; Valery, adjudant au 17e bat. d'artillerie à pied, également classé commis et comptable des services centraux des chemins de fer de l'Etat ; Trojani, ex-adjudant à la section de secrétaires d'état-major coloniaux ; Villenave, adjudant au 3e ; Rafi, adjudant au 24e bat. de chasseurs à pied ; Maltedo, adjudant au 1er escadron du train des équipages militaires.

Receveur, MM. Marcelli, adjudant au 12ème ; Carcopino, ex-adjudant au 55e, également classé facteur enregistrant à l'administration des chemins de fer de l'Etat ; Giordani, ex adjudant au 65e, à Bastia, également classé préposé des contributions indirectes ; Quilici, ex sergent major à la 15e section d'infirmiers militaires ; Santucci, adjudant au 21e régiment d'inf. coloniale ; Costantini, adjudant au 150e.

Commis d'exploitation, MM. Falcucci, adjudant au 19e ; Quilici, sergent major à la section d'infirmiers, Monti, adjudant au 24e rég.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A SAINT JEAN. — La clôture du Mois de Marie aura lieu, à Saint-Jean, jeudi, 31 mai.

Le matin, à 7 heures, messe de communion ; le soir, à 4 heures et demie, vêpres suivies de la procession et de l'Acte de consécration ; à 8 heures, heure de la Sainte Heure.

SAINTE DÉVOTE ET LA CANONICA. — Le pèlerinage de Sainte Dévote à la Canonica a été fixé par l'autorité diocésaine au lundi de Pentecôte, 4 Juin.

Il a pour objectif propre, cette année, la consécration par acclamation populaire de la Corse au Sacré-Cœur.

Des messes de communion seront dites dans la matinée.

Nous rappelons aux fidèles que le Pape Léon XIII ratifiant le vœu de Bastia a accordé l'indulgence plénière.

Petite Gazette

Observations Atmosphériques du 29 mai

Thermomètre — 7 heures du matin : 20 8 à midi + 23 6 à 6 heures du soir + 22 0 Maxima 25 9 Minima + 15 0

Baromètre — 7 heures du matin, 771 mm. à midi, 769 mm 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans le matinée, calme
Dans l'après-midi, N. faible.

Etat du ciel, découvert

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Sécurité et hygiène

La buvette installée à côté de la brasserie Gasparini a placé sur le caniveau un plancher qui constitue pour la circulation un véritable danger. Un trou de dimension respectable peut, pendant la nuit, vous obliger à y laisser votre soulier, si ce n'est le pied tout entier.

La police devrait, de plus, aux approches des grandes chaleurs, obliger tous ceux qui usent de ce procédé pour agrandir leurs terrasses, à balayer le caniveau qui reçoit toutes sortes de matières en décomposition. Ce n'est pas pour la vue car cela ne se voit pas, mais, comme dit l'autre, c'est pour l'odeur.

A défaut de messieurs les agents qui sont de trop braves gens pour s'occuper de ces histoires, l'administration des Ponts et Chaussées pourrait exercer de ce côté une surveillance des plus utiles.

⁂

Arrestation

La police a mis hier en état d'arrestation le nommé M... Augustin, pêcheur, sous mandat d'arrêt, pour tentative d'homicide volontaire.

M... n'a opposé aucune résistance aux agents de la force publique. Il a été mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

M... Augustin est inculpé d'avoir, dans la soirée du 21 mai 1906, sur la route nationale, près de Pietranera, tenté de donner volontairement la mort au nommé Bartoli Augustin en le jetant du haut d'un mur qui borde la route.

Cet inculpé a été longuement interrogé par M. le juge d'instruction Virgitti en présence de son conseil, Me Morelli.

Il a été ensuite écroué sous mandat de dépôt.

⁂

Ruelle du Guadello

Les locataires du numéro 1, de la ruelle du Guadello, se plaignent d'un égout crevé dans le vestibule de cette maison, qui répand une odeur insupportable et les oblige, pour arriver à l'escalier, à passer sur une planche.

Avis à qui de droit pour que les réparations nécessaires soient faites d'urgence.

⁂

Nécrologie

On n'est pas sans éprouver une bien vive douleur que nous avons appris, hier, le décès de Mme Arrighi, née Evangelista.

Cette femme de bien, ravie, hélas ! à la fleur de l'âge, à l'affection des siens, s'en va dans l'au-de-là au moment où elle allait goûter les joies de la maternité.

La levée du corps de cette épouse modèle, de cette mère affectueuse et dévouée, a eu lieu hier, à 1 heure de l'après-midi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui ont tenu à témoigner, en cette douloureuse circonstance, leur sympathie aux familles Arrighi et Evangelista.

Le convoi funèbre s'est dirigé vers la gare où le cercueil a été déposé dans un wagon pour être transporté au village natal de la défunte, où aura lieu l'inhumation.

Le deuil était conduit par M. le brigadier des douanes Arrighi, son époux, dont la douleur nous a vivement impressionnés.

Nous nous inclinons très respectueusement devant cette tombe, prématurément ouverte, et nous prions les familles Arrighi et Evangelista, si cruellement éprouvées, d'agréer avec nos sincères condoléances l'expression de nos vifs regrets. — MATTEI.

⁂

Nos poissardes

Procès-verbal a été dressé hier contre les nommées M... Lucie, A... Mariette, L... Rosalie et B... Marie, marchandes de poissons, pour embarras de la voie publique.

⁂

Au départ

Ayant été retenu par des amis, notre distingué confrère, M. A. Falcucci, ne quittera Bastia que dimanche prochain.

⁂

Nos accapareuses

Pour avoir voulu accaparer des cerises, hier, sur la place d'Armes, la dame V... Marie, revendeuse de son état, a été mise en contravention.

⁂

Compagnie Méditerranéenne

La Compagnie Méditerranéenne a l'honneur d'informer le public qu'à dater du 30 mai elle inaugurera un nouveau service d'été sur Nice-Bastia-Naples-Tunis et retour.

L'itinéraire de cette nouvelle ligne est ainsi fixé :

Départ de Nice, samedi, 8 h. soir.
Arrivée à Bastia, dimanche, 6 h. matin.
Départ de Bastia, dimanche, 10 h. matin.
Arrivée à Naples, lundi, 9 h. matin.
Départ de Naples, lundi, 7 h. soir.
Arrivée à Tunis, mardi, 9 h. soir.
Départ de Tunis, mercredi, 10 h. s.
Arrivée à Bastia, vendredi, 5 h. m.
Départ de Bastia, vendredi, 10 h. m.
Arrivée à Nice, vendredi, 8 h. soir.

⁂

Au Port

Vap. « Ville de Bastia, » cap. Bellier, de Nice, 50 pas., div.

— Vap. « Bocognano, » cap. Merlin, de Macinaggio, 1 passag., div.

— Brick goélette « Bon Père », venant de Marseille, marchand. div.

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoraggia.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Avis

Le Docteur Filippi, de Ville-di-Paraso, informe ses clients qu'il vient de s'établir à Pile-Rousse et qu'il prend le cabinet de consultations de M. le docteur Santelli.

VIN DU NEBBIO
Domaine de Tuda

Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.

17, rue des Terrasses, au coin de la descente de la Fontaine Neuve.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	28 mai — 29 mai
Rente 3 0/0 ancien	98.70 — 98.55
— 3 0/0 nouveau	98.10 — 98.10
	ex-coupon.

UN ATTENTAT
à Propriano

Propriano, 29 mai.

Une tentative de meurtre a été commise aujourd'hui à Propriano.

Les nommés Giovannangeli Etienne et Brancaleoni Antoine ont tiré sur Peroni Pâris plusieurs coups de revolver.

Peroni porte quatre blessures dont une très grave.

Les auteurs de cet attentat sont en fuite.

Nouvelles Militaires

LÉGION D'HONNEUR

Armée territoriale

Paris, 29 mai.

Sont inscrits pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur :

M. Pinelli, capitaine au régiment d'infanterie de Corse.

— M. Porri, capitaine d'infanterie territoriale. — Services spéciaux du territoire.

AUX COLONIES

Des administrateurs peu recommandables

Paris, 29 mai.

Une instruction criminelle est ouverte contre M. Noirot, administrateur en chef des colonies, et contre M. Hubert, administrateur adjoint délégué.

On reproche à ces administrateurs d'avoir fait assassiner une quinzaine d'indigènes dont ils ont ensuite confisqué les biens.

LA REVISION
du procès Dreyfus

Paris, 29 mai.

Le « Matin » annonce que la révision du procès Dreyfus est basée sur six faits nouveaux.

Les débats occuperont neuf audiences à partir du 15 juin.

LE PAPE
et la Loi de Séparation

Paris, 29 mai.

Le « Matin » dit que le Pape fera un règlement calqué sur le droit canonique pour ce qui regarde l'administration des biens d'églises.

Le Saint-Père désignera, dans chaque paroisse, des personnes qui promettront d'observer le règlement et qui jureront la soumission aux évêques.

Ces personnes seront autorisées à recueillir les biens des paroisses.

Nouvelles Maritimes

Une interview

Paris, 29 mai.

M. Thomson, ministre de la marine, a déclaré à un rédacteur du « Journal », qu'il songeait à améliorer la situation des officiers.

M. Thomson a, en outre, fait l'éloge des ouvriers des arsenaux, qui, pendant la récente crise, sont restés en dehors du mouvement pevisite.

Conseil des Ministres

Paris, 29 mai.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La déclaration du Gouvernement

Le Conseil a arrêté les grandes lignes de la déclaration gouvernementale qui sera lue à la Chambre au cours de la séance du mardi 5 juin.

Le programme des réformes

Le Conseil s'est occupé du programme des réformes à opérer dans l'ordre économique, administratif, judiciaire, social, fiscal et militaire

Ce programme comprend l'impôt sur le revenu, les retraites ouvrières, les conseils de guerre, la réorganisation administrative et judiciaire, etc.

Le Budget de 1907

Les ministres se sont entretenus sur les diverses modifications qui seront apportées au budget général de l'exercice 1907.

Les conseils de guerre

M. Sarrien, ministre de la justice, annonce qu'il a terminé l'élaboration du projet de loi sur la réforme des conseils de guerre.

Le travail des Mines

M. Barthou, ministre des Travaux publics, a été chargé d'assurer l'application de la loi sur le travail dans les mines.

La réorganisation administrative

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a fait signer un décret nommant une commission pour élaborer un projet de réorganisation administrative.

L'assistance judiciaire

M. Sarrien, ministre de la justice, a fait signer un projet modifiant la loi sur l'assistance judiciaire.

Les chemins de fer éthiopiens

M. Bourgeois, ministre des affaires étrangères, a fait connaître au Conseil l'état de la question sur les chemins de fer éthiopiens.

Les fêtes de Corneille à Rouen

M. Barthou, ministre des travaux publics, a été désigné pour représenter le gouvernement aux fêtes qui seront célébrées à Rouen, le 6 juin prochain, en l'honneur du grand poète Pierre Corneille.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Les Morts du Jour

Le général de Brye

Paris, 29 mai.

On annonce la mort du général de division en retraite de Brye, grand officier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 70 ans.

UN BRAVE SERVITEUR
Le gardien de la Colonne de la Bastille

Paris, 29 mai.

M. François Geromini, gardien de la Colonne de la Bastille, est décédé ce matin.

Né en Corse, M. Geromini avait quitté son pays d'origine comme engagé volontaire dans les grenadiers de la Garde impériale.

Ce brave serviteur avait combattu en Algérie, à Rome et avait fait la campagne de 1870 dans l'armée du général Bourbaki.

En quittant l'armée, M. Geromini avait été nommé gardien de la Colonne de la Bastille, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort.

00286

AU VATICAN
Dissolution d'un mariage princier

Rome, 29 mai.

La Cour papale a prononcé, aujourd'hui, la dissolution du mariage du prince Frédéric de Schœnburg avec la princesse Alice de Bourbon, fille de Don Carlos.

La Cour a invoqué comme motif de cette dissolution, que le contrat de mariage n'a jamais existé.

AU MAROC
L'anarchie à Tang r

Tanger, 29 mai.

Des télégrammes de Tanger annoncent que l'anarchie prend un caractère menaçant.

La plupart des grandes tribus ont mobilisé des forces importantes.

EN CHINE
Menaces contre les Etrangers

Pékin, 29 mai.

On a placardé hier, à Pékin, des affiches renfermant des menaces de mort contre les Etrangers.

Les affiches ont été apposées également aux environs de la Capitale.

EN RUSSIE
Les travaux de la Douma
Discussion de la question agraire

Saint-Pétersbourg, 29 mai.

La Douma a abordé la discussion sur la question agraire à laquelle a été jointe une interpellation sur la famine qui sévit dans quelques provinces de l'empire.

Plusieurs orateurs ont prononcé des discours très violents. Quelques-uns d'entre eux ont soutenu que les interpellations sont inutiles tant qu'elles n'obligent pas le ministère à démissionner.

L'opinion générale des députés est que le gouvernement est seul cause des nombreux crimes agraires qui se commettent.

L'un des orateurs les plus en vue a terminé son discours par ces mots :

« Il faut citer le gouvernement devant le tribunal de l'opinion. La Douma est impuissante, il faut avertir le pays. »

VARSOVIE

Varsovie 29 mai.

Des troubles ont éclaté dans plusieurs quartiers ; quelques bagarres se sont produites.

Un commissaire de police a été tué en pleine rue par un coup de feu.

L'auteur de cet attentat n'est pas connu.

EN AMÉRIQUE
La révolution dans le Guatemala

New York, 29 mai.

Les révolutionnaires ont envahi la république du Guatemala par quatre points différents.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée jeudi 31 mai, à 9 heures du matin, en l'église Saint-Jean, pour le repos de l'âme de feu

Le docteur Felix Battesti

Grand Café Andreani
Nouvelle Direction
Jean-Etienne Mattei
Ancien comptable de la Maison Orenga
et Jean Mattei
Industriel

Grand assortiment de liqueurs de 1re marque. — Bière Gruber. — Glaces tous les jours.

En lecture tous les grands journaux de Paris.

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures
GLACES

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

HOTEL MAISON DE SANTÉ
Pepe Cadorelli

Piazza dello Stellano, 6, Pisa

Maison recommandée pour sa propreté et sa nourriture.

N. B. — Pour renseignements : s'adresser à M. François Giudicelli, rue du Môle, 3, Bastia.

110. Feuilleton du Petit Bastiais

Le Conducteur d'Omnibus

par

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Le phaéton disparut aussitôt.

Sur le siège, Duffaut pensait :

— Les voilà ensemble. Le premier pas est fait.

« Pourvu que mon idiot de maître n'aille pas lui demander si c'est vrai qu'elle l'aime ? Ce qu'elle l'enverrait promener ! Bah ! il est bien trop godiche, trop timide pour ça.

« Mais qu'est-ce qu'ils vont se dire ? Au fait, ça m'est égal. J'ai amené le comte auprès de la petite dame. Le patron doit avoir posté quelqu'un pour écouter leur conversation.

Duffaut ne se trompait pas.

Mérouaille, prévenu de l'heure et de l'endroit où devaient se rencontrer le comte et Suzanne, avait voulu qu'un témoin plus sûr que Mlle Rousseau assistât à leur entretien.

En vertu de cet axiome : « On n'est jamais si bien servi que par soi-même », il était là, en personne, et sans que ni la jeune femme, ni Henri Van Oesten s'en doutassent, il les épiait.

Ils prirent place, ainsi que Mlle Rousseau, sur des chaises, dans une petite allée ombreuse.

Mérouaille s'installa assez près d'eux pour ne pas perdre un mot de ce qu'ils diraient.

Mlle Rousseau étant myope ne le reconnut point.

— Eh bien ! Henriot, dit Suzanne, bien des choses se sont passées depuis que nous ne nous sommes vus. Au lieu d'une petite fille, vous retrouvez devant vous une dame.

— Oui, vous êtes mariée, je le sais. Moi aussi.

— Vous aussi ? fit-elle avec l'accent de la plus profonde surprise.

— Cela vous étonne qu'une femme ait consenti à devenir la mienne ? dit-il douloureusement.

C'était ce qu'elle pensait au même instant.

Mais déjà, elle regrettait de s'être trahie, voyant bien qu'elle l'avait chagriné.

— Non, reprit-elle, vous vous trompez. Seulement... apprendre comme cela une si grande nouvelle quand on ne s'y attend pas.

« Mais dites-moi si Mme la comtesse Van Oesten sait l'accueil que je vous fais, elle me trouvera peut-être inconséquente. Je croyais n'avoir devant moi qu'un jeune homme et voilà que j'ai affaire à un homme marié...

« C'est grave cela... et si Mme la comtesse venait par sa vision voluptueuse, se contracter furieusement.

— Bonne ? grinça-t-il ? Elle, bonne ? C'est la plus méchante des créatures. Si vous pouviez comprendre ce qu'elle me fait souffrir !

— Comment ? Pourquoi ? interrogea-t-elle, mue par une indignation aussi sincère que sa pitié.

Pour avoir la liberté de faire souffrir un innocent, un malade comme le comte, il fallait en vérité que cette femme fût atrocement cruelle.

Il allait répondre :

— Elle m'a fait souffrir parce que je l'aime et qu'elle ne m'aime point.

Mais les insinuations perfides de Duffaut lui revinrent à l'esprit.

En ce moment, il oublia la comtesse et ses dédains qui l'affectaient, pour ne songer qu'à cette délicieuse jeune femme dont le sourire était si doux, la grâce si enchanteresse, et dont on lui avait dit :

— Elle vous aime. Vous en aurez la preuve.

Il posa sa main brûlante sur celle de Suzanne et tremblotant :

— Ne parlons pas de la comtesse. Parlons de vous.

D'un mouvement instinctif, elle retira sa chaise et lui retira sa main.

— De moi ? fit-elle, inquiète de son accent subitement étrange et de la flamme singulière qu'elle voyait luire dans son regard.

— Oui, reprit-il. De vous qui vous êtes toujours montrée bonne pour moi, de vous que je n'ai jamais oubliée..., que je n'oublierai jamais, je vous le jure !... Vous me disiez dans le temps que vous vouliez être ma sœur pour veiller sur moi...

— Et je le répète encore, mon pauvre Henriot.

— Vrai ? vous le voudriez toujours ? fit-il avec passion.

Délicatement effrayée par cet excès de tendresse, elle répliqua d'un ton posé :

— Mon désir ne suffit pas. Vous n'êtes pas mon frère et j'ai à présent d'autres devoirs à remplir. Je suis mariée, vous le savez.

Il allait répondre :

— Oui, ballottait-il livide. Je le sais. Un autre a le droit de vous imposer ses volontés ; il peut vous dire : je vous ordonne de considérer à l'avenir votre ami Henriot comme un indifférent ! Et vous serez forcée de lui obéir. Et je ne vous reverrai plus !... J'étais si heureux de vous avoir retrouvée.

Il se mit à pleurer comme un enfant.

— Allons, Henriot, dit-elle, essuyez vos larmes et soyez un homme. N'allez-vous pas vous conduire devant tout le monde comme un bébé ? Vous vous êtes mépris sur le sens de mes paroles. J'ai voulu dire simplement que ma vie appartenant à mon mari, je ne pouvais plus la consacrer à un autre, et notre fil-il me frère, et c'est comme un frère que je vous regarde.

(A suivre)

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et de Cap qu'il reçoit les ordres sur correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

LA FORTUNE POUR TOUS

Pas de Combinaisons

Opérations simples et précises

Tout le monde doit et peut se constituer un capital et essayer de gagner un de ces gros lots.

Les tirages ont lieu SIX fois par an : 15 avril, 15 août, 15 décembre ; 15 février, 15 juin, 15 octobre

à chaque tirage		à chaque tirage
1 lot de fr.	500.000	1 lot de fr. 250.000
1 —	100.000	1 — 100.000
2 —	10.000	2 — 10.000
3 —	5.000	3 — 5.000
5 —	2.000	5 — 2.000
50 —	1.000	50 — 1.000

PROCHAIN TIRAGE 15 JUIN

Le titre est payable en 25 versements mensuels, dont **5 francs en souscrivant**

Dès le 2e versement, l'acheteur devient propriétaire d'un titre Panama et participe seul pour l'intégralité des lots à tous les tirages, jusqu'à ce qu'un numéro sorte, soit avec un de ses lots, soit remboursé à 100 francs.

Adresser mandat et correspondance

COMPTOIR GENERAL DE VALEURS A LOTS

6, Rue Papère, Marseille

HOTEL D'EUROPE

AGRÉABLE COLOMBANI

Faisant face au Théâtre de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin dévolu à l'Hôtellerie, et les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Fêtes

Prix modérés à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largentière du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Institution.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile Rousse, Sanguinetti, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE EDITION avec gravures coloriées

Un An..... 14 fr. — Six Mois. 7 fr. 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE EDITION avec 32 gravures coloriées

Un An..... 22 fr. — Six Mois. 11 fr. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur 5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

On peut se procurer dans la maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, les Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BURRAUS

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garçon sortant d'opérations charitables ambulantes — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
I.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Les Salons à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

A VENDRE

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

A VENDRE

Feuilles de mûriers du domaine de Pirello.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, Bastia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

LA GRAINE Sᵀ-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887). Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1906)

Doute de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier et en ont fait l'analyse et notamment par M. Gabissière, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arôme et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'entreprendre les souffrances, dans les cas d'épidémie et sera saine contre le mal de mer et les coliques.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt à la Villa près Cardo et à Bastia chez M. LUCIANI, pharmacien, place des Terreaux.

Se méfier des contrefaçons.

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 146, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Corse Mattei

XXXIe ANNÉE — JEUDI, 31 MAI 1906 — N° 148

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues et insérées aux Bureaux du Journal.

Petites divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Trois mois.	Six mois.	Un an.
Corse.....	3 fr.	6 fr.	12 fr.
Autres Départ.	3 fr.	6 fr.	12 fr.

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00287

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : N. D. des Grâces

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 59 s.

Premier quar., le 30. — Pleine Lune, le 6.

Fête de Demain : Saint Maximien.

30 MAI

L'Hôpital Militaire DE GUAGNO

Je n'ai pas l'intention de raser mes lecteurs (que l'on me pardonne cette expression triviale mais si expressive) avec cette sempiternelle question du rétablissement de l'hôpital militaire de Guagno qui fait pendant, dans la galerie de nos vieilles lunes, au chemin de fer de Bastia au Parlo, au quotidien d'Ajaccio, etc.

Non, je n'exhumerai pas ce vieillot chose pour endormir les lecteurs du *Petit Bastiais* pendant les journées de sirocco, ni pour remplir vainement les colonnes de cet estimable journal. La question du rétablissement de l'hôpital de Guagno est à l'ordre du jour.

Sortie des cartons poussiéreux des délibérations départementales, elle prend corps et elle est bien près de s'animer, si nous en jugeons par le vœu suivant émis par MM. Colonna et Ottavy à la première session ordinaire de 1906, séance du 10 mai.

« Considérant qu'il n'a *jamais été fait une réponse ferme* aux vœux longuement motivés que nous avons émis et adoptés à l'unanimité, notamment dans nos séances des 14 octobre 1901, 21 septembre 1904 et 16 octobre 1905, pour demander le rétablissement de l'Hôpital militaire de Guagno-les-Bains.

« Considérant que grâce au développement du tourisme dans notre pays, la station balnéaire de Guagno est destinée à devenir à bref délai une station estivale de premier ordre.

« Les conseillers généraux soussignés ont l'honneur de vous prier d'émettre le vœu qu'il plaise à M. le Ministre de la guerre *de statuer d'urgence* dans cette question dont la solution favorable et définitive sera pour toute la Corse à la fois une réparation due et un bienfait de haut prix. »

Ce vœu énergique a été adopté à l'unanimité, et à l'heure qu'il est M. le Ministre de la guerre doit en avoir eu connaissance, à moins qu'il ne l'apprenne par ce journal. Les ministres de la guerre sont généralement si occupés qu'ils ne peuvent s'amuser à lire tous les vœux qui leur sont adressés par les Conseils généraux, municipaux, commandants de troupes, etc.

Ceci dit, passons à un examen rapide de la question.

L'Hôpital militaire de Guagno a été supprimé le 1er juin 1883. Les raisons de cette suppression sont généralement connues. On a voulu tout simplement favoriser l'Algérie au détriment de la Corse, en vertu de l'égoïste formule : « Ote-toi de là que je m'y mette ». Cependant l'hôpital de Guagno était excellemment placé entre la France et l'Algérie. On y hospitalisait de nombreux militaires venus d'Algérie et de Tunisie, et l'Etat économisait ainsi d'onéreux frais de transport. Les coloniaux, plus particulièrement anémiés, avaient avantage, en passant, à faire un séjour à Guagno, l'établissement se trouvant situé sur le flanc d'une montagne boisée de pins. Ils bénéficiaient ainsi d'un climat de transition avant leur rentrée en France et l'hôpital devenait pour eux un sanatorium de réacclimatation.

Au point de vue médical, les eaux sulfureuses de Guagno n'ont plus besoin d'éloges. Il n'est pas de Corse qui n'ait entendu vanter leur action bienfaisante. Elles tiennent le premier rang parmi les stations balnéaires les plus fréquentées du département, et Dieu sait si la Corse est riche en stations sulfureuses, depuis les bains de Pozzichello, dont les eaux déjà connues au siècle dernier, ont opéré tant de guérisons, jusqu'à ceux de Pietrapola, également très réputés pour d'autres affections, et d'Urbalacone, d'une fréquentation plus limitée sans doute, mais peut être tout aussi efficaces.

Au point de vue militaire, l'Etablissement de Guagno, situé au centre de l'île, à 17 kilomètres de Corte, pourrait être relié au centre de la défense par une route dont la construction a déjà fait l'objet d'un vœu émis à la dernière session du Conseil général. Guagno se trouverait ainsi à deux heures de Corte, ce qui en faciliterait l'accès aux malades venus de tous les points du département, l'hôpital se trouvant sur le chemin de communication du deçà et du delà des monts.

Avec les nouveaux services maritimes qui nous rattachent à la France, l'Algérie, la Tunisie et l'Italie, la station militaire de Guagno prendrait rapidement un essor considérable.

M. le professeur Valran, de la Faculté d'Aix, a fait tout récemment des conférences pour la création dans l'île de stations de réacclimatation pour les coloniaux venus des différentes parties du globe. La Corse est sur leur chemin, et grâce à la solliciitude, déjà assurée, de M. Etienne, ministre de la guerre, un peu Corse par sa mère, nous pouvons espérer que quelque chose sera tenté dans cette voie.

Nous ajoutons, en terminant, que la suppression de l'hôpital militaire de Guagno, en ruinant la famille qui était propriétaire de ces bains et qui s'était imposée de lourds sacrifices pour leur parfait aménagement, a porté un tort non moins considérable à toute une région des plus pittoresques et des plus florissantes, jadis !

La sollicitude constante du Conseil général tendant à obtenir la réhabilitation économique de cette partie de notre arrondissement est le plus sûr garant de l'importance de cette question au point de vue strictement général. Il faut espérer que par le groupement de toutes les bonnes volontés qui se manifestent en faveur du rétablissement de l'hôpital militaire de Guagno, la satisfaction ne se fera plus longtemps attendre.

LE MANS-THÉLOUP.

L'INCIDENT Moro-Giafferri-Clémenceau

Nous avons raconté le grave incident survenu au Palais de Justice entre Me de Moro-Giafferri et Me Albert Clémenceau. Voici à titre documentaire le récit complet des négociations auxquelles cet incident a donné lieu.

Les témoins de Me de Moro-Giafferri, MM. Sept. Davilio, conseiller municipal de Paris, et Léon Chandon, d'accord avec MM. Maurice Bernard et Ulrich, avocats, ont signé un procès-verbal où il était dit que lavant les explications de son adversaire, leur client retirait ses paroles. Aussitôt M. de Moro-Giafferri leur a écrit la lettre suivante :

Messieurs et chers amis,

Je viens de prendre connaissance du procès-verbal signé par vous et par MM. Maurice Bernard et Ulrich, témoins de Clémenceau... Permettez-moi de vous faire observer que vous vous êtes mépris sur mon attitude et mes intentions. M. Clémenceau s'est permis de m'adresser la parole dans un groupe, avec l'intention évidente de me narguer au sujet des perquisitions inqualifiables pratiquées chez moi sur l'ordre de son frère, ministre de l'intérieur.

Je l'ai relevé dans des termes qu'il m'est impossible de retirer ou d'atténuer.

DE MORO-GIAFFERRI.

A la suite de cette lettre publiée par tous les journaux parisiens, Me Albert Clémenceau a envoyé à Me de Moro-Giafferri deux nouveaux témoins : M. le lieutenant-colonel Georges Picquart et M. Armand Dayot, inspecteur général des Beaux-Arts. Me de Moro-Giafferri a constitué pour témoins M. Lucien Millevoye, député, et M. Marchand.

Ces messieurs n'ayant pu se mettre d'accord sur la qualité d'offensé ont décidé de s'en référer à l'arbitrage de M. le duc Féry d'Esclands qui a rendu la sentence suivante :

A la suite d'une réunion tenue entre ces cinq messieurs, il résulte des explications qui ont été données que dans la pensée de Me Albert Clémenceau, non plus que dans celle de Me de Moro Giafferri, il n'y a pas eu d'intention d'offense quelconque de l'un vis-à-vis de l'autre ;

Que dans ces conditions, le malentendu de certaines parties de la lettre écrite par Me de Moro-Giafferri à ses premiers témoins est complètement dissipé.

M. le duc Féry d'Esclands est d'avis qu'il n'y a pas lieu à duel. Ce n'est pas Me Albert Clémenceau qui a été visé par les propos qu'il reproche à Me de Moro-Giafferri d'avoir tenus hors de sa présence et qui n'ont été répétés à lui-même que parce que sa demande les a pour ainsi dire provoqués.

Paris, le 16 mai 1906.

FÉRY D'ESCLANDS.
ARMAND DAYOT, LUCIEN MILLEVOYE,
G. PICQUART. G.-F. MARCHAND.

C'est cet arbitrage, dont le signataire possède en matière d'honneur une autorité universelle, qui a mis fin à l'incident.

Le Port d'Ajaccio

AVANT-PROJET

des travaux de construction d'une jetée et d'un quai au mouillage des Capucins

RAPPORT de M. JÉRÔME PEDI, dont les conclusions ont été adoptées par la Chambre de Commerce d'Ajaccio, dans sa séance du 23 avril 1906.

Messieurs,

M. le Préfet de la Corse nous a transmis, à la date du 13 décembre 1905, les rapports de MM. les Ingénieurs des Ponts et Chaussées au sujet des observations formulées par notre Compagnie, dans sa séance du 7 septembre dernier, sur l'avant projet des travaux de construction d'une jetée et d'un quai au mouillage des Capucins.

Après un échange d'observations, la

111. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

« Mais n'allez pas croire que M. de Chelles soit un mécontent, un despote, capable de me défendre de vous revoir. Au contraire, il est bon et généreux, je ne lui ai pas caché que nous nous étions connus autrefois. Il vous plaint d'être souffrant comme vous l'êtes et loin de m'interdire de vous apporter un peu de soulagement, il m'y admet plutôt. Venez donc voir Provender-sous à Mme la comtesse Van Oosten. Je la verrai. Je lui parlerai. Je sais si je vous griefs contre lui n'ont rien de grave. L'intervention d'une amie amènera entre vous un rapprochement que je désire.

Il la regarda, effaré d'abord, puis, un blanc ce que lui avait dit Duffaut, et ne pensant plus qu'à l'angélique bonté de la jeune femme :

— Vous feriez cela ? Vous plaideriez ma cause auprès de la comtesse ?

Sa compassion l'avait entraînée à un premier mouvement qu'elle regretta après réflexion, et revenant sur ce qu'elle avait dit :

— N'allons pas si vite, mon ami.

« Il faudrait, avant de me charger d'une démarche aussi délicate, que je fusse assurée de la confiance, ou tout au moins de la sympathie de Mme Van Oosten.

Quand je la connaîtrai, il est possible que je ne lui inspire ni l'une ni l'autre. Nos rapports, en ce cas, seraient bientôt rompus, comme vous pouvez le penser et la promesse toute conditionnelle que je vous ai faite ne saurait être tenue.

A la vérité, elle venait de penser qu'elle avait agi comme une franche étourdie.

De la femme du comte, elle ne savait absolument rien, si ce n'est la famille elle appartenait, si ce n'était une personne au passé honorable.

Elle était fâchée à présent d'avoir demandé si précipitamment à lui être présentée.

Accentuant son mouvement de retrait, elle poursuivit :

— Décidément, Henriet, avant de rien entreprendre, avant même d'entrer en relation avec la comtesse, je désire la connaître au moins par ouï-dire. Je veux surtout savoir si c'est bien vrai qu'elle vous fait souffrir et quelles sont ces souffrances que vous exagérez à cause d'elle. Revenez demain à cette place, j'y serai et vous me direz ce que je n'ai plus le temps d'entendre aujourd'hui.

— Vous viendrez demain !

— Je vous le promets. Au revoir.

Elle lui serra la main, et sans s'attendre à ce que Rousseau de l'accompagner, s'éloigna, bien décidée à informer Gérard de ce qui s'était passé le jour même entre elle et le comte.

Sa première idée avait été d'inviter celui-ci à la venir voir, mais elle en avait été empêchée par cette pensée qu'il était difficile de recevoir le mari sans avoir vu la femme, et, avant d'aller plus loin dans cette voie, elle voulait, avant tout, être fixée sur la moralité et les antécédents de Mme Van Oosten.

Voilà pourquoi elle s'était bornée à assigner le parc Monceau au comte, comme lieu de leur bien innocent rendez-vous.

Le comte Van Oosten remonta dans le phaéton à côté de Duffaut qui était revenu le chercher au bout d'une heure, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre.

Ranimé par l'espérance que lui avait donnée Suzanne, le pauvre malade de tout à l'heure, transformé, n'était plus reconnaissable.

Rejetant la couverture que lui offrait Duffaut, il prétendit commander lui-même au retour.

— Monsieur le comte paraît radieux, fit le valet de chambre. Je l'avais bien dit à monsieur le comte qu'il reviendrait de cette promenade plus joyeux et mieux portant qu'au départ.

— C'est vrai ! Ah ! Duffaut, quelle bonne idée vous avez eue, vous ne vous imaginez pas à quel point je suis heureux !

— Hah ! pensa le laquais élevé à la dignité de confident, est-ce que la petite dame m'aurait donné raison ? Ça serait drôle, par exemple.

Puis tout haut :

— Je ne m'étais donc pas trompé ? Mme de Chelles vous a donc bien témoigné ces sentiments auxquels vous ne vouliez pas croire ?

— Elle m'a semblé, au contraire, à demi fermés de les éprouver, ces sentiments.

— Alors, je ne m'explique pas la joie de monsieur le comte.

— Elle est cependant bien naturelle. Apprends, Duffaut, que Suzanne, mon amie, agissant envers moi comme une sœur, est presque disposée à intercéder en ma faveur auprès de la comtesse pour l'amener à se montrer moins inhumaine.

Duffaut réussit à dissimuler son désappointement.

Eh ! quoi ! voilà donc quel était le résultat de cette entrevue si adroitement préparée !

Non seulement le comte n'était plus sous l'influence des pensées amoureuses qu'il avait su lui inspirer au sujet de Mme de Chelles, mais celle-ci se mêlait d'opérer un rapprochement entre lui et la comtesse ?

Parbleu ! Mécontente serait furieuse quand il saurait cela !

Pour ne pas démériter, dans l'estime de celui qu'il appelait « le patron », Duffaut résolut de détruire sur-le-champ l'effet de la conversation qui venait d'avoir lieu entre Suzanne et le comte.

Tout d'abord, cette conversation qu'il lui importait de connaître, il n'est point de peine à se la faire raconter dans les plus grands détails.

A présent, le comte, que le contentement rendait communicatif, n'avait plus de peine à trouver ses paroles.

Il parlait avec une vivacité fébrenne, disant tout ce qu'il attendait de l'intervention de sa chère Suzanne, si bonne et si intelligente.

Sans doute, elle trouverait les arguments propres à toucher la comtesse et celle-ci, convaincue, attendrie par l'éloquence de la jeune femme, consentirait à témoigner à son époux un peu moins farouche qui le désespérait.

Dans son ivresse, il faisait le tableau enchanteur de l'existence qui l'attendait auprès de la comtesse devenue véritable amie et femme.

Elle ne repousserait plus ses caresses et, peut-être un jour les lui rendrait-elle, conquise enfin par cet amour persévérant, par cette passion qui, pour être légitime n'en était pas moins violente.

Et Duffaut, en écoutant son maître, se disait :

— Ce n'est pas du tout ce que nous voulons, mon petit. Nos cartes sont brouillées pour le moment ; mais, attends, je vais remettre un peu d'ordre dans notre jeu.

Et, ironique, abusant de son ascendant sur ce pauvre cerveau :

— Alors, monsieur le comte croit comme ça que Mme de Chelles a été franche ?

— Sans doute.

(A suivre)

Chambre de commerce d'Ajaccio a adopté et transformait en délibération les conclusions de mon rapport tendant à accorder à la Marine la cession du musillage des Canne et son remplacement par la musillage des Capucins, sous réserves : 1° que la jetée de la pointe du Lavoir ne reposerait pas sur un enrochement de 3 mètres ; 2° que cette nouvelle jetée serait élargie à 12 mètres de manière à pouvoir y établir une voie ferrée, une voie charretière et des conduites d'eau et de gaz ; 3° enfin, que le nouveau quai du rivage serait dragué pour le rendre accessible aux navires ayant un tirant d'eau de 5 à 6 mètres.

M. l'Ingénieur auxiliaire considère comme peu fondés les desiderata exprimés par notre Compagnie, et il ajoute que l'avant projet a répondu aussi complètement aux désirs exprimés par M. Marcangelo dont l'établissement a coûté 250,000 francs. La Marine des travaux publics est disposé à faire l'abandon de cet ouvrage à la Marine moyennant la dite somme à charge par lui, Ministre des travaux publics, d'assurer à la navigation et au commerce les sauvetages équivalents à ceux que leur offre actuellement la jetée du Marcangelo ». Et M. l'Ingénieur en chef conclut, comme nous l'avons vu plus haut, que si les travaux à faire excédent le coût de 250,000 francs, la différence sera partagée par moitié entre les Travaux Publics et la chambre de Commerce d'Ajaccio.

Il importe de faire observer que la construction de la jetée du Margonajo a bien coûté 250,000 francs, mais comme l'exécution de cet ouvrage remonte à une cinquantaine d'années, la main d'œuvre ayant, depuis, augmenté d'un tiers l'équivalence de dépenses d'établissement devrait être de

$$\frac{250.000}{3} + 250.000 = 333,333 \text{ francs.}$$

D'autre part, la jetée du Marconajo est desservie par une voie ferrée. M. l'Ingénieur auxiliaire dit que cette voie doit être considérée comme une voie annexe de la gare d'Ajaccio. C'est entendu. Mais la construction de la jetée du Lavoir comporte la suppression de cette voie qui rendait de précieux services au commerce ! L'établissement de cette voie ferrée a coûté 26,000 francs. M. l'Ingénieur auxiliaire trouve rationnel et équitable de ne pas porter cette dépense à la charge du département de la Marine. A fortiori, il ne serait pas juste de l'imputer à la Chambre de commerce d'Ajaccio !

En résumé, la valeur réelle de la cession du Marconajo s'élève à 333,333 + 26,000 soit 359,000 francs en chiffres ronds.

C'est à peu près la somme prévue par M. l'Ingénieur en chef (250,000 + 150,000 soit 400,000) pour réaliser les desiderata exprimés par notre Compagnie.

Après avoir entendu la lecture du rapport la Chambre en a approuvé les termes et émet le vœu :

« Que M. le Ministre des Travaux publics fasse droit aux légitimes desiderata exprimés par la Commerce et la navigation du port d'Ajaccio. »

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois

M. Desmoulins :

« Les sous préfets déjà taillés en pièces sous le ministère Freycinet, retraités quand M. Goblet gouvernait la France, recréés du vivant de M. Combes, ne s'en portent pas plus mal.

» Ils nous survivront, et je crois bien qu'ils enterreront la République.

» Et que devaient-ainsi les rand date officiels si les sous-préfets n'étaient plus là pour les patronner, les recommander, capter ou menacer les électeurs, couvrir de leur autorité les fraudes que commettent les scrutateurs et les rectificateurs, finalement rédiger les rapports concluants qui permettent au ministre de répondre victorieusement aux protestations des candidats indépendants ?

» Pour justifier la mesure qui les frappera, M. Clemenceau prétend qu'ils sont inutiles.

» A la France ? Certainement ; mais, pas aux députés du Bloc, et vous pensez bien que l'on ne va pas sacrifier au seul intérêt national les convenances autrement respectables des derniers élus de l'administration. »

Le Siècle

M. Cornély :

« Dans l'opposition, nos hommes d'Etat réclamaient la suppression des sous-préfets. Au pouvoir ils la refusaient. C'est dire une nouveauté originale que de voir la République assez audacieuse pour s'aventurer hors du moule impérial.

» Malheureusement, elle ne risque qu'un pied dehors. M. Clémenceau commence par déclarer que tous les sous-préfets sont inutiles et il propose d'en garder la moitié. Pourquoi la moitié ? La moitié est-elle utile ? Non ! Donc il faut supprimer cette moitié aussi. D'autant mieux que supprimer la moitié des sous-préfectures, c'est causer de la jalousie et de la rancune à la moitié des chefs-lieux d'arrondissement qui seront frappés et de l'ancune à la moitié des chefs-lieux d'arrondissement qui seront épargnés. »

Le Rappel

M. Charles Bos :

« Très bien, j'applaudis de cœur à la disparition des fonctionnaires inutiles, parce que nous avons le télégraphe et les téléphones, dont ne disposait pas le premier Empire. Mais pourquoi d'abord ne diminue-t-on la nombre des sous-préfets que dans la proportion de 50 0/0 ? On va provoquer beaucoup de mécontentements. Combien de petites villes et combien de députés représentant ces mêmes petites villes seront furieux de la « Capitis diminutio » qui les atteindra ! Une petite ville, sous-préfecture durant un siècle et devenant subitement un simple chef lieu de canton ! Quelle déchéance ! et quels embarras pour le gouvernement à propos des choix à faire p ur se maintenir dans la limite des crédits ! Ne vaudrait il pas mieux supprimer tous les sous-préfets ?

COUR D'ASSISES

La session d'assises du 2e trimestre qui s'ouvre aujourd'hui comprend 11 affaires et durera deux semaines.

Les accusés sont au nombre de 15 dont 6 femmes ; 5 sont étrangers au département ; 4 appartiennent à l'arrondissement de Corte, 1 à celui de Bastia, 3 à celui d'Ajaccio, 2 à celui de Sartène. L'arrondissement de Calvi n'en fournit aucun, ainsi que cela arrive assez souvent.

Les chefs d'accusation se répartissent ainsi : attentat à la pudeur, 1 ; viols, 2 ; meurtres, 5 ; vols, 2 ; complicité de vol, 1 ; faux en écritures publiques, 1.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Genin Pierre-Marie, né à Lyon, demeurant à Ajaccio, viol.

Ministère public, M. Agostini, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Tomasi.

⁂

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session d'assises du 2e trimestre qui s'ouvrira à Bastia, le jeudi 31 mai 1906 à midi précis, sous la présidence de M. le conseiller Gabrielli assisté de MM. le conseiller Savelli et Cristofini, juge au Tribunal Civil.

Jurés Titulaires

Cuneo Gaspard, commerçant, Bastia.
Morelli Antoine, commerçant, Bastia.
Frateschi J.-F., cap. en ret., Orni Cappella.
Savelli P. de Guido, propr., Corbara.
Bernardi Joseph-A., pharmacien, Lari.
Jacquemart Vinc., cons. mun., Bonifacio.
Leonard Benjamin, bijoutier, Ajaccio.
Salvini Jacques, retraité, Sotta.
Poli Paul, retraité, Lecci.
Leoni Ant.-Hippolyte, propr., Belgodere.
Maschetti Ch.-Jph, anc. maire, Castellare.
Durazzo Jean Jacq., maire, Campomoro.
Carlotti mar. des log. en retr., Bologna.
Tasso Ange, retraité, Giocatojo.
Giansorsi Louis, propriétaire, Scatta.
Vincensini Dominique, adjud., Venaco.
Poli Joseph-Marie, professeur, Olivese.
Giordani Tiburce, cap. en ret., Venzovato.
Bocchecciampe Napoléon, propr., Oletta.
Servale A., propriétaire, Saint-Florent.
Carabelli Bernardin, propr., Forzano.
Forcioli-Conti, rentier, Ajaccio.
Alberti Alex., juge suppléant, Rivenlosa.
Bianconi F., capitaine en retr., Calenzana.
Piras G., propriétaire, Santo-Pietro.
Pasquini Roch, négociant, San-Nicolao.
Lanzavecchi Albano, propriétaire, Costa.
Matteï François, propriétaire, Corscia.
Rossoni Charles, maire, Feliceto.
Ferrandi Don-Joseph, cap. en ret., Bastia.
Poggioli Jérôme, propriétaire, Ucciani.
Pietri Edouard, maire, Moita.
Vittori Jean-Baptiste, maire, Porri.
Lagrie François, conseiller munic., Calvi.
Antonietti André, retraité, Bastia.
Tomasi P.-P., offic. de rés., Castinetta.

Jurés Supplémentaires

Bitterlé Louis, capitaine en retraite, Pocunia Joseph, négociant.
Sisco Fortuné, capitaine en retraite, Barbaggio Adolphe, négociant, tous de Bastia.

Nos Chemins de Fer

Service d'Eté

La Compagnie des chemins de fer départementaux inaugurera demain, 1er juin, son service d'Eté.

Les changements apportés à cet horaire sont peu importants ; les départs et arrivées ne varient que de quelques minutes sur le service d'hiver.

Ainsi, à partir du 1er juin, les départs de *Bastia* auront lieu le matin, à 6 h. 32 et à 8 h. 31 ; ceux du soir, à 12 h. 7 et à 3 h. 38.

D'*Ajaccio*, les départs auront lieu le matin, à 6 h. 36, et le soir, à 12 h. 2 et à 4 h. 4.

De *Calvi*, le départ du matin est fixé à 5 h. 11, et celui du soir, à 2 h.

Enfin, les départs de *Corte pour Ajaccio* auront lieu à 5 h.3 et 10 h. 10 du matin, et à 3 h. 14 du soir ; pour *Bastia*, les départs sont fixés à 7 h. 17 et à 11 h. 26 du matin et à 4 h. 7 du soir.

Le public peut trouver dans toutes les gares des indicateurs de la marche des trains, au prix de 0.10 centimes.

La Grève des Chemins de fer

Sentence arbitrale rendue par M. le Préfet

A la suite d'une mesure disciplinaire prise par la direction de la Compagnie de chemins de fer Départementaux de la Corse, le personnel s'étant mis en grève le 7 avril 1906 et les tentatives de conciliation faites pendant la grève ayant échoué, les représentants autorisés des ouvriers et la Direction de la Compagnie se sont mis d'accord pour nous offrir d'arbitrer les questions qui divisaient les deux parties : nous, Jean-Baptiste-Pierre Ferdinand Philut, Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Instruction Publique et du Mérite Agricole, avons accepté la mission qui nous était confiée.

Considérant que si les agents de tous ordres sont dans l'obligation d'apporter tout leur dévouement, toute leur application, tout leur travail, toute l'obéissance indispensable à une bonne exploitation et à la sécurité du public, il est du devoir des Compagnies de ne point oublier qu'elles doivent à ceux qu'elles emploient tout leur sollicitude, car elles ne sauraient ignorer que le bien être moral, intellectuel et matériel de leurs agents est la condition essentielle d'un travail actif, sérieux et dévoué.

Considérant qu'au cours de la grève et dans les pourparlers engagés devant nous, Préfet de la Corse, assisté de MM. Montigny, sous préfet de Bastia et de M. Nardini, Conseiller de Préfecture, entre MM. Veschi Noël, ouvrier chaudronnier, Bourdice Yves, chauffeur, Sieurani Etienne, facteur, Pinelli Jules, facteur, Leoni Nicolas, serre-frein, Parizgi Jean-Paul, homme d'équipe, Poggi Ange-Antoine, cantonnier, mandataires des agents et ouvriers en grève assistés de Me Moretti, avocat-défenseur et de M. Charnay, délégué du Syndicat national des travailleurs des chemins de fer de France et des Colonies, d'une part.

Et M. Fontaine, Directeur de la Compagnie des chemins de fer départementaux de la Corse, dûment muni de tous pouvoirs de sa Compagnie, d'autre part.

Il a été reconnu que plusieurs des revendications formulées par les ouvriers seraient écartées de l'arbitrage, soit par suite d'un accord intervenu entre les deux parties au cours des pourparlers, soit comme ne pouvant être soumises à un arbitrage.

C'est ainsi que la Compagnie a déclaré et que les ouvriers ont accepté :

1. Qu'aucun renvoi, aucune mesure disciplinaire pour faits de grève ou faits connexes à la grève ne serait opéré ;

2. Que la Compagnie s'en tenant à son ordre de service du 5 avril, faisant connaître que l'une des conséquences de la grève était la cessation du payement des salaires, elle ne payerait pas les journées de chômage ;

3. Que la mesure disciplinaire prise à l'égard d'un employé pour une faute grave dans son service ne pouvait être rapportée et par sa nature même ne pouvait être soumise à un arbitrage sans une atteinte profonde à l'autorité patronale, indispensable à la marche, à la régularité des services et à la sécurité des personnes et des biens ;

4. Cartes de circulation. - La Compagnie délivrant des permis pour les agents et leur famille facilitait les déplacements motivés du personnel, il serait contraire à la bonne marche des services que les agents se déplacent sans autorisation grâce à une carte de circulation permanente.

5. Commissionnement des chefs de gare et des ouvriers de la Traction au bout de six mois de services ;

L'ordre de service du 1er mai 1901 consacré par la sentence arbitrale de 1901, fixant les conditions de nomination et d'avancement des chefs de gare et des ouvriers de la Traction, il n'y avait pas lieu d'y revenir.

6. Que tout agent ayant six années de services passe de droit à la 1re classe. ?

Le personnel restreint de l'exploitation des chemins de fer Corses ne permet pas de déroger à l'article 6 de la sentence arbitrale de 1901, sans qu'au bout d'un temps relativement restreint, tout le personnel ne soit de première classe.

7. Repos hebdomadaire pour les facteurs et les hommes d'équipe.

L'accord étant intervenu entre les deux parties sur ce chef de réclamation, il y a lieu de l'écarter de l'arbitrage.

8. Aucune mesure disciplinaire grave telle que révocation, rétrogradation, changement de résidence, mise à pied, ne puisse être prise par la Compagnie avant que la délégation du Personnel ait été invitée à présenter ses observations.

Les conditions dans lesquelles les mesures disciplinaires peuvent être prises ne sauraient être soumises à un arbitrage sans atteindre le pouvoir d'autorité indispensable aux Compagnies qui, ayant des responsabilités, doivent avoir le pouvoir de sévir. Les accords d'août 1902 et du 6 avril 1906 ont réglé cette question.

Considérant qu'en principe l'arbitre ne peut légalement prononcer que sur les questions précises différées d'un commun accord à son examen par les deux parties ; qu'en l'espèce le nombre de ces questions est de quatre.

Vu le mémoire et pièces additionnelles produites au nom de MM. les employés et ouvriers, par la Commission exécutive de la grève, renfermant les divers chefs de leurs revendications et tous arguments pour les justifier ;

Vu les documents qui les accompagnent ;

Vu les mémoires et pièces additionnelles présentés au nom de la Compagnie des chemins de fer Départementaux de la Corse par M. Fontaine, Directeur de la Compagnie, et documents annexés au mémoire.

(A suivre).

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 mai

Thermomètre — 7 heures du matin + 21·0 à midi + 23·0 à 6 heures du soir + 21·6 Maxima + 24·8 Minima + 16·0

Baromètre — 7heures du matin, 766 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme
Dans l'après-midi, N. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

A l'arrivée

M. le général de Marçay, inspecteur du Génie, accompagné de M. le capitaine Tardi, son officier d'ordonnance ;

M. le docteur Queirolo, professeur à l'Université de Pise.

Descendus au Grand hôtel Linguenour.

⁂

Troupes coloniales

M. le sous-lieutenant Girolami François-Antoine, du 31e rég. d'artillerie, passe, par permutation, au 3e rég. d'artillerie coloniale, à Toulon.

M. Deangeli, sergent-major au 4e rég. d'inf. coloniale, est nommé au grade d'adjudant.

⁂

A cendre

Maison composée d'un entresol, 1er et 2e étage, à vendre en tout ou en partie, située sur la place du Marché aux Poissons, dite maison Galeazzini.

S'adresser pour renseignements à Mlle Ciavaldini, à Cardo.

⁂

Objet trouvé

Celui ou celle qui aurait perdu un objet de luxe (rien de papier) le 30 mai, aux Portes, qu'il aille le réclamer chez M. Angeletti, ancien sous lieutenant, rue Napoléon, 24.

⁂

A louer

A louer pour la saison d'été, appartement meublé, Villa Marmoraggia.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement de 6 pièces, au 5e étage, n° 32, boulevard Paoli. »

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Avis

Le Docteur Filippi, de Ville-di-Paraso, informe ses clients qu'il vient de s'établir à l'Ile-Rousse et qu'il prend le cabinet de consultations de M. le docteur Santelli.

⁂

Avis aux viticulteurs

M. Barthélemy Boggini, à Bastia, cours Docteur Favale, a l'honneur d'informer MM. les Viticulteurs, qu'il est seul dépositaire du « Pulvérisateur le Parfait » reconnu supérieur aux autres, au prix de 30 f.

⁂

Mots de la fin

Entre vieux camarades.

— A propos, qu'est donc devenu ce désespéré de G., qui était toujours sur le point de se brûler la cervelle par dégoût de la vie et de l'humanité ?

— Eh bien, mon cher, il a rencontré un médecin qui lui a découvert une grande maladie. Et depuis lors, il faut voir ce qu'il se soigne !

NOUVELLES RELIGIEUSES

Il sera lieu, à l'[illegible]abbase du Mois de Marie, à 7 heures, [illegible]nt-Jean, jeudi, 31 mai.

Le matin, [illegible]messe de communion ; le soir, [illegible]res et demie, vêpres suivies de la pro[illegible]sion et de l'Acte de consécration ; à 8 heures, baiser de la Sainte Hostie.

A SAINT-JEAN. — Les exercices du mois du Sacré Cœur de Jésus commenceront le vendredi 1er juin.

Ils auront lieu tous les jours à 5 heures et demie, vendredi matin, communion générale à 7 heures.

SAINTE DÉVOTE ET LA CANONICA. — Le pèlerinage de Sainte Dévote à la Canonica a été fixé par l'autorité diocésaine au lundi de Pentecôte, 4 Juin.

Il a pour objectif propre, cette année, la consécration par solennelle profession populaire de la Corse au Sacré-Cœur.

Des messes de communion seront dites dans la matinée.

Nous rappelons aux fidèles que le Pape Léon XIII ratifiant le vœu de Bozio a accordé l'indulgence plénière.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Vendredi 1er juin, à 8 heures du soir, à la Mairie, assemblée générale annuelle.

Situation du comité de Bastia. Révision de quelques articles des statuts.

Tous les secrétaires y assister ou adresser leurs excuses au Président ; les dames sont disposées, mais prient de faire représenter.

Le payement des cotisations aura lieu le samedi, 9 juin.

Etat-Civil

NAISSANCES

Casanova Marie Thomasine. — Cenepetta Joseph. — Gualtieri Antoine-Olivier. — Bonelli Marie-Françoise. — Ogliastro Ange-Jacques. — Falanchi Vincent.

DÉCÈS

Giorgi Angèle, 17 mois, de Bastia.

Pour la Pentecôte
Demandez
« à la Bonbonnière »
LE COLOMBIER
Gâteau pour déguster en famille renfermant la Colombe *portebonheur*.

VIN DU NEBBIO
Domaine de Tuda
Vin rouge **0,35** le litre.
Vin blanc **0,40** id.
17, rue des Terrasses, au coin de la descende de la Fontaine Neuve

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	29 mai – 30 mai
fin [illegible] 3 0/0 amortissable	98 55 — 98,70
3 [illegible] 3 0/0 perpétuel	98,10 — 98 05

ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Paris, 30 mai.

Etat-major général

M. le colonel d'artillerie Chailley, breveté d'état-major, commandant militaire du Palais-Bourbon, est promu au grade de général de brigade.

Conseil de Cabinet

Paris, 30 mai.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil de cabinet, au ministère de la justice, sous la présidence de M. Sarrien.

La question budgétaire

Le conseil s'est occupé de la question budgétaire et des réductions à faire dans les différents ministères pour établir l'équilibre du budget.

Les réformes

Les ministres ont définitivement arrêté le programme des réformes qui seront soumises au Parlement.

Démonstration navale à Tanger

Sur la proposition de M. Bourgeois, ministre des affaires étrangères, le Conseil a décidé d'envoyer un bâtiment de guerre à Tanger pour obtenir la réparation demandée par la France au Mazgen à la suite de l'assassinat de M. Charbonnier, sujet français.

Les monuments d'Alexandre Dumas et de Daubigny

M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, a été désigné pour représenter le gouvernement à l'inauguration des monuments d'Alexandre Dumas et de Daubigny.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Premier tour de Scrutin

LA RÉUNION

Paris, 30 mai.

Première circonscription. — M. Gasparin, républicain progressiste, a été élu, contre M. Auber, député sortant, radical.

Deuxième circonscription. — M. de Mahy, député sortant, républicain progressiste, a été réélu.

Le Budget de 1907

230 millions de déficit

Paris, 30 mai.

Le « Matin » affirme que le budget général de l'exercice 1907 accusera un déficit de 230 millions provenant de l'augmentation des dépenses relatives aux ministères de la guerre et de la marine, de l'application de la loi sur l'assistance aux vieillards, et comprenant en outre le déficit du budget précédent.

Le même journal indique que pour combler ce déficit on songe à la création de l'impôt sur le revenu et au monopole de la raffinerie du pétrole.

Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet par le gouvernement.

Au Palais-Bourbon

Le programme socialiste

Paris, 30 mai.

Le groupe socialiste de la Chambre a décidé de déposer, dès la rentrée, une proposition d'amnistie générale et l'abrogation de la loi sur les menées anarchistes.

LE PAPE et les Catholiques français

Paris, 30 mai.

« L'Echo de Paris » annonce que le Pape engagera les catholiques à la résistance.

Le « Figaro » prétend que Pie X confirmera la décision qui sera prises par les évêques français.

AU MAROC

Les réclamations de la France auprès du Mazgen

Paris, 30 mai.

On télégraphie de Tanger au « Tempa » :

A la suite du meurtre de M. Charbonnier, sujet français, le ministre de France a demandé au Mazgen une indemnité et le châtiment du meurtrier.

LE MARIAGE du Roi d'Espagne

Le contrat de mariage

Madrid, 30 mai.

Le contrat de mariage entre Alphonse XIII et la princesse Ena de Battenberg a été signé cet après-midi, dans le palais du Pardo.

Les témoins du roi d'Espagne étaient : MM. Moret, Maura, Azcanaga, Montero Rios, le duc de Sotomajor, le marquis de la Mina, les généraux Pacheco et Bascaran et le marquis de Borja.

L'ambassadeur d'Angleterre, M. Bunsen, l'ambassadeur d'Espagne à Londres, M. Polo de Bernabé ; lord Cecil et les marquis de Viana et de Villalobar étaient les témoins de la future reine.

Les clauses du contrat ne seront pas livrées à la publicité. Ce document sera conservé dans les archives du ministère de la Justice et des Grâces.

Les présents du Roi

Dans le salon on a eu lieu la signature du contrat, on avait exposé les présents offerts par Alphonse XIII à sa fiancée.

Le principal d'entre eux est un superbe collier formé de trente-sept grosses perles, fermé par une broche couverte de perles et de brillants, et d'où pendent deux autres perles, dont il serait difficile de trouver leurs égales, par leur dimension jointe à la plus grande perfection.

Le prix de ce collier dépasse un million de pesetas.

On remarquait en outre, une couronne de brillants de la plus belle eau, un autre collier et un diadème couvert de pierres précieuses.

La mission française

Madrid, 30 mai.

Les membres de la mission française, chargée de représenter le gouvernement de la République aux fêtes du mariage du Roi, ont été reçus ce matin par Alphonse XIII.

Le général Dalstein, chef de la mission, a présenté au roi les lettres qui l'accréditent comme ambassadeur extraordinaire.

L'Assemblée des Evêques

Paris, 30 mai.

L'Assemblée des Evêques a été tenue ce matin à 10 heures, dans les salons du palais archiépiscopal de Paris, sous la présidence de LL. EE. le cardinal Richard, archevêque de Paris ; le cardinal, archevêque de Lyon et le cardinal, archêque de Bordeaux.

La séance a commencé à 10 heures et s'est terminée à midi.

La deuxième séance a été reprise à 2 heures de l'après-midi et s'est terminée à 5 heures du soir.

Le secret le plus absolu a été imposé aux prélats membres de l'assemblée et aucune communication ne sera faite à la presse.

La troisième réunion aura lieu demain matin, à 10 heures.

LES GRÈVES

HENNEBONT

Lorient, 30 mai.

Le préfet du Morbihan a informé le comité de la grève de Hennebont que les forges seront fermées définitivement, si le travail n'est pas repris dans ces quelques jours.

Les Morts du Jour

M. Grafty

Paris, 30 mai.

On annonce la mort du dessinateur sportif Grafty, dont le vrai nom était Victor Geruzez.

EN RUSSIE

NAUFRAGE D'UN NAVIRE

83 personnes noyées

Saint-Pétersbourg, 30 mai.

On télégraphie de Riga :

Un vapeur portant 75 passagers et 18 hommes d'équipage qui était parti de Riga, a sombré en pleine mer.

Dix personnes seulement ont pu se sauver.

KOUTAIS

EXPLOSION D'UNE BOMBE

Une personne tuée et quatre blessées

St-Pétersbourg, 30 mai.

Une bombe a été lancée sur le passage du général Alikhanof, ancien gouverneur général de Koutais.

Une personne a été tuée et trois autres grièvement blessées.

Le général Alikhanof a été lui-même assez gravement blessé.

Le tzigane Rigo

Paris, 30 mai.

Le « Radical » dément la mort du tzigane Rigo, l'ex-époux de la princesse de Chimay, qui a été annoncée dernièrement par plusieurs journaux.

Le tzigane Rigo se trouverait actuellement à New-York.

00288

A LA MARTINIQUE

SECOUSSES de tremblement de terre

Paris, 30 mai.

On télégraphie de New-York au « Matin » :

De violentes secousses sismiques ont été ressenties dans l'île de la Martinique.

On ne signale que des dégâts matériels sans grande importance.

AUX ÉTATS-UNIS

L'industrie des conserves à Chicago

New-York, 30 mai.

Le président Roosevelt a ordonné de procéder à une enquête très minutieuse sur l'industrie des conserves qui se pratique en grand à Chicago.

D'après certains renseignements parvenus aux autorités administratives les conserves seraient fabriquées dans les usines de Chicago avec des viandes corrompues et même avec de la chair humaine.

EN AMÉRIQUE

La révolution dans le Guatemala

Londres, 30 mai.

Le correspondant du « Daily Telegraphe » à Guatemala-Uriova télégraphie :

Le président de la République de Guatemala annonce que la révolution qui a éclaté dans ses Etats a été promptement écrasée.

EN AUTRICHE

Abdication prochaine de l'Empereur

Vienne, 30 mai.

Le « Prager Tageblatt » se croit en mesure d'affirmer que la crise survenue entre l'Empereur et le parlement autrichien sera prochainement dénouée par l'abdication de François-Joseph II.

Le prince héritier, qui est actuellement à Madrid, a reçu l'ordre de rentrer immédiatement en Autriche après le mariage du roi d'Espagne.

A LOUER
Villa Blanchard
S'adresser à Me Giordani, notaire.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée jeudi 31 mai, à 9 heures du matin, en l'église Saint-Jean, pour le repos de l'âme de feu

Le docteur Félix Battesti

AVIS DE DÉCÈS

(AJACCIO)

Les familles Bosc, Antonetti, Marsilj, Giron, Giordani, Colonna d'Istria, Philippon, Alby, Ramolino du Cull'Alto, Baron Savarèse, Ocana, Champion et de Sardi,

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve Bosc
Née RISTORI

leur mère, grand'mère, aïeule, tante et cousine, que le Seigneur a rappelée à Lui, dans sa 68e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps et l'enterrement auront lieu aujourd'hui jeudi, 31 mai, à 5 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, 2, avenue du 1er Consul.

Priez pour Elle!

Le présent avis tient lieu de lettre d'invitation.

On est prié de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

La famille ne reçoit pas.

Charles de Vincenti, 18, rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 avril, les marchandises ci-après, pairement comptant :

Soufre sublimé pur : en ballots de 50 k. marque Boude, 9.50 le ballot ; Marque Ramico, 8.75 le ballot ; Trituré raffiné, marque Esmiez, 8.50 ; de Cadenia sublimé fin, 10 fr. le ballot.

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en sacs, morceaux irréguliers de Paris, 60 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers. St-Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Riviere et Carret, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; au détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0.45.

Savon : en caisses de 50 k. For à cheval, 26.50 la caisse ; Abat-jour, 24.50 la caisse ; Condor, 21 fr. la caisse ; Echalote, 30.55 la caisse.

Sel gros des îles d'Hyères, 11 fr. les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 13.50 les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Farines : Coty, Dagrand, Merly, Bilard, Parrel bordelaise, Thomas et Cie grues.

Farine Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à Pentecôte d'octroi.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia		Arrivées à	
Jeudi	4 heures soir.	Marseille	Vendredi, 7 heures m.
Lundi	9 heures soir.	Nice	Mardi, 6 heures m.
Dimanche	10 heures matin.	Tunis	Lundi, 11 heures m.
Dimanche	18 heures matin.	Naples	Lundi, 9 heures m.

Départs de		Arrivées à Bastia	
Marseille	Samedi, 3 heures s.	Dimanche	6 heures m.
Nice	Samedi, 8 heures s.	Dimanche	6 heures m.
Tunis	Mardi, 10 heures s.	Vendredi	5 heures m.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.	Jeudi	11 heures m.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

PARFUMEUR A CORTE

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887).

Croix de mérite et Médaille d'or Exposition internationale de Nimes (1900)

Donne de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arôme et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'entretenir leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et notre-reliée contre le mal de mer et les coliques.

La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt à sa Villa près Corte et à Bastia chez M. Luciani, pharmacien, place des Terreaux.

Le meilleur des contrefaçons.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, Cours Grandval, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, 1, rue de l'Opéra, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste

du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 12, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières acidulées à la stabilité pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation

à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti

A VENDRE

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

A VENDRE

Feuilles de mûriers du domaine de Pero-o.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, Bastia.

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 158, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin fleuri à l'ombre où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE

BOIS à RELIURE et TYPOGRAPHIE

SCIES à RUBAN, TOURS, MACHINES à percer

OUTILS FRANÇAIS et ANGLO-AMÉRICAINS pour bois et métaux.

Demandez et offrez dans tous les Cafés

L'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame;

Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés au plein Midi, au bord de la mer, vus splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. POURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Mettre sous ces Dents-plaies. Exiger la véritable gravure

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglioli, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Escroquerie — Chantage

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

AGRANDI

SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 1 mois, 2 fr.

Départements : 3 mois, 2 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toute la Dame est le plus grand intérêt à ce sujet

DES PATRONS DÉCOUPÉS

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal, un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-8, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

Le meilleur des cigares à 0,10 sans contredit le Cigare Nat le demander dans tous les débits.

On se fume pas un bon cigare, On le hume, tellement il en sort

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — VENDREDI, 1er JUIN 1906 — N° 149

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues et insérées aux Bureaux du Journal.

Petite réserve, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	Six mois	Trois mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	28 »	12 »	6 »

Union postale, et Algérie Paris : le port en sus. » »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Maximien.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 8 h. 59 s.

Premier quar., le 30. — Pleine Lune, le 6.

Fête de Demain : Saint Erasme.

31 MAI

Portovecchio

Je feuilletais l'autre jour, au petit bonheur, une livraison de la *Revue de Paris*, de 1899, lorsque mes yeux furent frappés de ces deux mots : *Corse*, Portovecchio, servant de titre à un article.

Vous pensez si ma curiosité fut aguichée, et c'est avec de vraies délices que j'ai savouré ce morceau de prose que le temps et l'éloignement de la terre natale m'ont rendu deux fois sensible.

J'ai eu occasion déjà, dans ce même journal, l'an dernier, d'étonner quelque peu le lecteur, en exposant le paradoxe que Portovecchio est le point de la Corse le plus apte à réaliser un avenir de fortune. Je disais même, au risque de m'attirer la haine jalouse des Ajacciens, que Portovecchio était supérieur à Ajaccio pour répondre aux besoins d'une station d'hiver.

Bien avant moi, déjà, en 1840, M. Charles Reynaud, qui avait fait un voyage en Corse, écrivait dans la *Revue des Deux-Mondes* ses impressions insulaires, et, s'il s'est montré quelque peu sévère pour Ghisonaccia où il avait trouvé la population encore divisée en deux clans, « le français et l'anglais, » du moins s'est-il montré charmé, enthousiasmé, de la beauté de certains sites de la côte orientale et plus particulièrement de Portovecchio, dont il assure « que nulle part il n'a trouvé ni en Corse ni même au cours de ses excursions au dehors de l'île, de ciel plus pur ni de rive plus enchanteresse. »

A l'en croire même, un de ses amis, ancien officier de marine, qui avait parcouru le monde, s'était décidé à finir ses vieux jours à Portovecchio qu'il appelait « le coin le plus délicieux de la terre ! »

Je donne pour un instant la parole à M. Charles Reynaud qui nous raconte la visite qu'il fit à cet ami, retrouvé au cours de ce voyage en Corse, installé à Portovecchio :

« Sa villa était sur le bord de l'eau, une eau dormante et pure qui faisait rêver aux lacs de la Suisse. Tout autour de la villa et jusque dans la mer même, où baignaient leurs racines, de grands arbres s'élevaient dont les puissants rameaux se développaient sur l'azur d'un ciel d'inaltérable azur. Dans ce coin retiré, plein de solitude et de fraîcheur, mon ami N.... se donnait l'illusion de la vie tropicale avec les forêts du Nouveau-Monde où la vie est abondante et douce, et il se flattait de n'être qu'à deux pas de Toulon. »

Et M. Reynaud nous fait le récit des parties de pêche et de chasse effectuées soit dans « le lac » de Portovecchio où le poisson se laisse prendre « presqu'à la main », soit dans les « forêts vierges » de l'intérieur où le gibier volait à l'envi au devant des fusils des chasseurs.

N..., cet heureux mortel qui fut, à son temps, le plus persuasif des protecteurs de Portovecchio comme station d'hiver, finit d'une manière qu'il importe de garder sous silence, vu que les bandits de l'époque y jouèrent un rôle qui n'est pas honorable pour leur profession !

Je ne sais pas ce qu'est devenue la villa de l'ami de M. Reynaud. Il serait puéril de croire qu'elle ait été conservée. En Corse, — soit dit en passant — on ne conserve rien.

Partout où l'Etat n'apporte pas lui-même le soin de la conservation, les ruines s'effectuent lentement et s'amoncèlent. Je défie qu'on montre une seule propriété bâtie que des héritiers se soient transmise en faisant les frais de sa conservation matérielle, à moins que cette propriété n'ait été un sujet d'exploitation immédiate. Les forêts elles-mêmes ne résistent pas aux instincts d'incurie ou de destruction des Corses. Là où des arbres magnifiques ombrageaient des contrées, il y a cent ans, on ne retrouve plus qu'une nudité affreuse. Le pittoresque insulaire a été effacé par l'invasion d'un inconscient commerce, ou d'une civilisation irraisonnée ; et la cognée qui a couché les grands arbres a du coup abattu, détruit ce qui faisait la parure de la Corse.

Notre sol présente un tableau de plus en plus uniflé de couleurs. Les tons innombrables de la flore insulaire s'évanouissent sensiblement pour ne plus laisser la place qu'à la teinte grisâtre des rocs ou le vert glauque du maquis. Je n'entends rester, bien entendu, que dans le domaine du pittoresque. Que serait-ce si nous empiétions sur celui de l'agriculture et de l'exploitation !...

De la villa de Portovecchio tant vantée par M. Reynaud, il y a donc bien des chances pour qu'il ne reste plus grand chose, si ce n'est toutefois un cyclos servant de parc aux chèvres.

Mais de Portovecchio même il nous est resté son aspect granitique et historique de château du moyen-âge ; sa situation toujours charmante ; son port immense aux eaux calmes et pures ; son rivage enchanteur, son ciel « d'azur, d'émeraude et d'or » ; son soleil vivifiant, en un mot, son séjour plein de délices.

Notre distingué confrère Beppino de Penta en faisait encore, dans la *Nouvelle Revue*, en 1900, le séduisant tableau que voici :

« En arrivant à Portovecchio le spectacle est vraiment merveilleux. La ville est assise sur un promontoire qui domine le golfe. Avec ses bastions génois, ses maisons bâties en granit rouge, les oliviers géants qui l'entourent, elle présente un cachet particulier qui ne manque ni de grandeur ni de force. »

Il eut pu ajouter « qui en font un site éminemment pittoresque. »

Mais notre confrère découvre une tache à ce tableau. Il parle de la malaria :

« Le mal de Portovecchio c'est l'émigration. J'entendais dire aux habitants : « Nous serions riches et heureux si on nous donnait le chemin de fer et si on comblait nos marais. »

Oui, c'est vrai et c'est juste. Il faut donner à Portovecchio le chemin de fer et il faut combler ses marais ; mais il faut lui donner surtout l'envie, la *volonté* de demander et d'obtenir.

Or, Portovecchio ne demande rien. Il se croise les bras sous la douce influence de son climat privilégié et se meurt dans l'extase de ses horizons enchanteurs.

C'est surtout de Portovecchio qu'il faut dire qu'en Corse « on attend tout du Gouvernement » ; l'initiative est nulle. On n'y peut persuader personne qu'il est d'autres concours en dehors de ceux de l'Etat. Il y a pourtant des hommes intelligents à Portovecchio. Mais ils sont stérilisés par la politique. On n'y fait pas de la politique d'intérêt local ; on y fait de la politique de personnes. On ne s'occupe pas de l'avenir de Portovecchio ; on ne s'y soucie que de celui de certaines familles.

Cherchez moi une délibération du Conseil municipal qui vote une adresse au Gouvernement pour appeler son attention sur la situation de la ville et sur ses desiderata ; citez-moi un vœu du Conseil général signalant les « besoins pressants » de Portovecchio ? Indiquez-moi dans quelle interpellation parlementaire Portovecchio a été signalé non comme « un refuge possible pour la flotte, » mais comme un « coin de terre de France » abandonné par les pouvoirs publics ?

Non. Rien. Et alors ?

Si on ne fait rien pour soi-même, pourquoi voulez-vous que les autres s'occupent de vous.

Il n'est pas un voyageur, qui, visitant la Corse, ne s'arrête à Portovecchio, séduit et impressionné par le pittoresque de son site, frappé du sentiment des richesses qui dorment là comme les eaux du port.

Or, nul n'est retenu par les sollicitations de la municipalité. C'est une municipalité de carpes. Nul n'y parle. Le maire même est muet. Que ne connaît-il cet adage italien : *In bocca chiusa non entrò mai mosca.* Il faut demander et toujours demander pour obtenir.

Toute municipalité qui veut, peut. L'Etat ne marche pas ? Il y a l'entreprise particulière ; il y a les Compagnies, les Sociétés, les loteries. Il y a la publicité.

Je le répète ; il n'est pas un autre coin de la Corse qui puisse réaliser autant que Porto-vecchio les avantages d'une station d'hiver. Ciel exceptionnel, sol privilégié, site superbe, environs charmants. Par l'Ile-Rousse et Calvi cette ville est à cinq heures de Nice. Par Bastia elle est à trois heures de Livourne. Elle a de plus la voie directe. La ville peut être reliée à Gênes par les paquebots Florio Rubattino qui vont en Egypte et en Tunisie ; par ceux de Marseille qui font Naples et l'Orient.

Par une culture intense effectuée dans ses immenses plaines Portovecchio peut créer une concurrence redoutable à Bastia et lui dérober ses relations directes avec l'Angleterre ; par son climat incomparable Porto-vecchio peut encore draîner vers ses murs tous les valétudinaires qui présentement gagnent Ajaccio.

Mais pour atteindre ce double but il va sans dire qu'il faut de la peine et de l'effort. Où n'a rien sans rien. Ni Bastia ni Ajaccio ne se sont créées en un jour, et Portovecchio a sur elles, outre l'avantage de la situation, celui de l'expérience et des moyens modernes de travail et de publicité.

On voit chaque jour aujourd'hui des villes obscures recourir à la

---

112 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

— Que monsieur le comte me permette de le lui dire, il connaît bien peu les femmes. J'ai idée, moi, que si Mme de Chelles lui a donné un rendez-vous pour demain, ce n'est pas du tout pour l'entretenir de Mme la comtesse, mais bien pour reprendre avec lui des relations qui lui plaisent. J'affirme une fois de plus à monsieur le comte qu'il s'abuse sur le motif qui pousse cette dame à le revoir. Elle ne cherche pas le moins du monde à lui ouvrir les bras d'une autre, et comment y consentirait-elle quand elle vous aime ?

— Elle m'aime comme un frère, je vous le répète.

— Si je persiste à soutenir le contraire, c'est que j'ai mes raisons pour cela, je le déclare à monsieur le comte de toute la force que me donne mon respectueux dévouement pour sa personne.

Henri haussa les épaules.

— Si vous la connaissiez, vous n'insisteriez pas. Suzanne est vertueuse, elle ne songe pas à moi et, quant à moi, c'est la comtesse seule que j'aime, c'est elle seule que je veux !

— Et monsieur le comte ne comprend pas, en ce cas, qu'il va à l'encontre de ses désirs en supportant qu'une étrangère s'immisce dans ses affaires... conjugales ? Si je n'étais pas retenu par l'humilité de ma condition, j'ajouterais même...

— Quoi ? Dites toute votre pensée, Duflost. Vous n'êtes pas pour moi un serviteur ordinaire et vous m'avez donné trop de preuves d'intelligente affection pour que je ne vous permette pas de vous expliquer en toute liberté, quitte à ne pas suivre ceux de vos conseils qui ne me plairont pas.

— Eh bien ! je pense que Mme de Chelles est une fine mouche ; elle sait bien qu'un mari qui fait juger sa cause auprès de sa femme se couvre de ridicule et que, dès lors, une rupture définitive est inévitable. Si j'étais à la place de M. le comte, je ne supplierais plus et je ne ferais supplier sa femme par personne. J'ordonnerais ! je lui dirais : Vous êtes mon épouse devant Dieu et devant la loi, je suis votre époux, votre maître et j'entends jouir de tous mes droits. Voilà ce que je ferais si j'étais M. le comte, et aujourd'hui même. On vous repousse parce qu'on vous croit faible. Montrez que vous avez de la force et de la volonté, et je vous garantis qu'on se soumettra. Et tenez sous prétexte que vous êtes souffrant, Mme la comtesse a pris l'habitude d'aller dans le monde pendant que vous vous ennuyez à l'hôtel. Déclarez à partir de ce soir que vous prétendez l'accompagner à l'avenir. Commencez par être son mari devant tous et vous obtiendrez de l'être quand vous serez seuls. Mais bon, vous apportez que Mme la comtesse se montre aux autres, bras nus, poitrine décolletée, qu'elle donne à tous les yeux, excepté aux vôtres, le spectacle de sa beauté, qu'elle ait des sourires pour toute le monde excepté pour vous et, quand elle rentre vous rester à gémir et à vous tordre dans votre chambre solitaire, tandis qu'elle repose dans son lit, ce lit qui est le vôtre et où vous avez le droit de vous étendre à côté d'elle, puisque c'est le lit conjugal.

— Taisez-vous, Duflost, ne me dites pas de ces choses, n'éveillez pas de ces images dans mon esprit... vous me rendrez fou !... murmura le malheureux, frissonnant de désir et soutain, redevenu livide.

Sa main détaillante, abandonna les guides que Duflost saisit.

Le phaéton s'arrêta devant le petit hôtel de Neuilly.

Le comte, aidé par son domestique, mit pied à terre.

En passant devant le kiosque élevé dans le jardin, il y aperçut la comtesse, mollement étendue dans un rocking-chair.

Elle tenait à la main un livre qu'elle ne lisait pas, les yeux perdus dans une rêverie vague qui donnait à ses traits une voluptueuse langueur.

Son attitude abandonnée, la vue de son corps splendide que moulait une robe ajustée, le sourire qui éclairait ses lèvres roses et humides, le parfum capiteux qu'elle dégageait, enfin toute cette irrésistible séduction qui émanait d'elle enveloppa plus fortement que jamais le comte.

— Duflost a raison, pensa t il, cette femme est la mienne, et, puisque je l'aime, c'est à moi, à moi seul de la conquérir, de la posséder, de la dompter, s'il le faut !

Derrière lui, le valet, ruse, se disait :

— Pauvre diable ! voilà mes conseils, aussi d'imposer les ventres à la femme... elle l'enverra promener de la belle façon, car tu n'es pas de force, mon petit. Et quand tu seras dévoré, furieux, aux trois quarts mort après une de ces crises qui l'endantissent, je n'aurai pas de peine à te faire croire qu'il n'existe qu'une consolation pour toi sur la terre, et que cette consolation, c'est l'autre, la petite Mme de Chelles qui te l'apportera !... Je te ferai voir des choses en plein midi, quoi ! ... Qu'arrivera-t-il ? je l'ignore, mais ca, c'est l'affaire du patron..... ce qu'il me dira de faire, je le ferai et ce sera de l'ouvrage soigné. C'est égal, maître Méronville est bien fort, mais je me demande comment il s'y prendra pour faire croire à la justice que Mme de Chelles a pu choisir pour amant un malade, un détraqué, un idiot comme celui là !

XXII

Le lendemain matin, au premier moment de liberté qu'il put se procurer, Duflost s'esquiva et se rendit chez Méronville.

— Eh bien ! patron, lui dit-il, il y a du nouveau.

— Je sais bien des choses. Je commence par vous féliciter de la façon dont vous vous y êtes pris pour amener le comte au parc Monceau.

— Ah ! vous savez qu'une première entrevue a eu lieu avec la petite dame ?

— Oui, j'assistais à cette entrevue et j'étais même placé assez près des deux interlocuteurs pour n'avoir pas perdu une syllabe de leur entretien.

— Alors vous n'ignorez pas qu'ils se sont donné un nouveau rendez-vous aujourd'hui dans l'après-midi.

— Je ne l'ignore pas.

— Et vous êtes satisfait ?

— Bien !... bien !... court couca. Le comte est pris que jamais amoureux de sa femme et il me paraît difficile de l'amener à songer à Mme de Chelles.

— Cela paraissait difficile hier, mais ça ne l'est plus aujourd'hui, grâce à la manière dont j'ai manœuvré.

(A suivre.)

CHOCOLAT MENIER